This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DICTIONNAIRE

ROMAN, WALON,

CELTIQUE ET TUDESQUE.

DICTIONNAIRE
ROMAN, WALON,
CELTIQUE ET TUDESQUE,

Pour ſervir à l'intelligence des anciennes Loix & Contrats, des Chartes, Reſcripts, Titres, Actes, Diplomes & autres Monuments, tant eccléſiaſtiques que civils & hiſtoriques, écrits en Langue Romance ou Langue Françoiſe ancienne.

PAR UN RELIGIEUX BÉNÉDICTIN DE LA CONGRÉGATION DE S. VANNES,
MEMBRE DE PLUSIEURS ACADÉMIES.

Jean François

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK

A BOUILLON,
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

M. DCC. LXXVII.

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

A SON ALTESSE SÉRÉNISSIME

MONSEIGNEUR

LE DUC DE BOUILLON.

MONSEIGNEUR,

Du mélange de l'antique langage des Druides avec le Latin, que les Romains avoient introduit chez eux, & enſuite avec les différents idiomes des Francs, qui chaſſerent ceux-ci des Gaules, réſulta ce qu'on appelle la Langue Romance. *C'étoit celle du Héros*

du Taſſe & de toute l'ancienne Chevalerie. La France n'en a pas eu d'autre juſqu'à la conquête du royaume de Naples par Charles VIII. Les guerres de Louis XII & de François Ier, qui ſuivirent cette brillante & infructueuſe expédition, enrichirent ce jargon d'un grand nombre d'expreſſions & de tours Italiens & Eſpagnols qui en adoucirent la rudeſſe. Ce fut le préſage de la politeſſe & de la pureté à laquelle parviendroit la langue Françoiſe. Au Roman de la Roſe ſuccéderent les Poéſies naïves & élégantes des Marot & des Saint-Gelais. Les Féeries & les enchantemens des fables chevalereſques furent remplacées par les Satires & les plaiſanteries de Rabelais, qui fut ſurnommé par excellence, l'Auteur François. Enfin, Malherbe & Vaugelas parurent, & dès-lors chaque inſtant ajouta un nouveau degré d'agrément & de perfection à la nouvelle langue; l'ancienne fut reléguée dans les archives, & bientôt on ne l'entendit plus.

Cependant, MONSEIGNEUR, les Chartes, les Titres des Maiſons ſouveraines, qui, comme celle de VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME, ne peuvent aſſigner d'époque préciſe à leur origine, parce qu'elle ſe perd dans la nuit des ſiecles les plus reculés, tous les monuments qui reſtent de leur puiſſance, de leurs alliances, & même de leurs faits & geſtes ſont écrits en langue Romance: or, un ouvrage qui a pour objet d'en perpétuer l'intelligence, qui d'ailleurs eſt rempli de traits hiſtoriques qu'on raſſembleroit difficilement, eſt non-ſeulement intéreſſant, mais même néceſſaire.

C'eſt à ces titres, MONSEIGNEUR, que nous oſons décorer ce Dictionnaire du nom de VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME. Nous n'avons pas craint d'entrer dans les détails que nous mettons ſous ſes yeux. Nous ſavons que, malgré la ſéchereſſe inſéparable des ouvrages de ce genre, vous aimez à vous occuper, à vous inſtruire; ce qui, nous l'eſpérons, vous engagera à honorer celui-ci de votre protection.

Ce n'eſt point ici, MONSEIGNEUR, le ſtyle ordinaire des Dédicaces; mais nous avons craint de déplaire à VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME. Que dire, en effet, à un Prince bienfaiſant,

protecteur éclairé des lettres & des arts, & adoré de ſujets dont le bonheur ſeroit complet s'ils jouiſſoient de la préſence de leur Souverain.

Nous ſommes avec un très-profond reſpect,

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE ALTESSE SÉRÉNISSIME,

Les très-humbles & très-obéiſſants ſerviteurs,
Les Membres de la SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE
de votre Ville de BOUILLON.

PRÉFACE

PRÉFACE.

L'origine des Langues ſe perd dans la nuit des temps. Il eſt certain qu'à meſure qu'une grande famille ſe ſéparoit pour en aller former de nouvelles dans des terres encore inhabitées, les individus qui les compoſoient devoient néceſſairement inventer des expreſſions appropriées aux objets inconnus qu'il falloit déſigner, ſoit que la nature les leur préſentât, ſoit qu'ils fuſſent produits par les eſſais de l'induſtrie. Il eſt probable que ces termes nouveaux furent d'abord analogues aux anciens, & eurent les mêmes terminaiſons que celles de leur langue habituelle. Mais à la longue, tout cela dût non-ſeulement s'altérer, mais encore ſe dénaturer de maniere à faire perdre de vue toute étymologie. L'art d'écrire n'étant pas découvert, ce n'étoit que par tradition ou par des monuments groſſiers que les hommes conſervoient la mémoire des faits antérieurs à la génération préſente ; à peine ſe reſſouvenoient-ils du lieu d'où leurs ancêtres étoient partis, comment en auroient-ils pu conſerver le langage ? De progreſſion en progreſſion, comment celui de la *mere-peuplade*, ſi l'on peut s'exprimer ainſi, eût-il été entendu par des colons, dont les uns avoient occupé le Nord, & les autres le Sud ? Et les découvertes que l'art & le beſoin faiſoient journellement dans les choſes de la nature, les différentes productions de la terre, nommées différemment par chaque horde particuliere, n'ont-elles pas dû créer autant d'idiomes diſtingués qu'il s'étoit formé de nations ? Ainſi, les hommes parvinrent à ne ſe pouvoir plus entendre, quoique même les idiomes propres à chaque ſociété dérivaſſent tous de la langue primitive & y reſſemblaſſent plus ou moins, ſuivant que la douceur ou l'âpreté du climat en avoient altéré les inflexions. Mais quelle étoit cette langue primitive ? C'eſt ce que M. Court de Gebelin nous apprendra peut être, & perſonne ne le peut mieux que lui. On ſait que le flambeau de la critique

l'éclaire ; & que l'amour de la vérité le conduit ; mais tandis qu'il travaille à l'inſtruction de l'univers entier, nous eſſaierons d'expliquer à nos contemporains la langue que parloient nos aïeux, depuis environ huit à dix ſiecles, & de faire voir par quelles dégradations ou réformations s'eſt formée la langue Françoiſe actuelle.

Le Celtique & le Slavon peuvent être regardés comme les meres-langues de toutes celles des diverſes nations de l'Europe. Mêlés & confondus avec le Grec & le Latin, ces deux idiomes ont produit tous ceux qui exiſtent aujourd'hui. Il y a néanmoins quelques nuances qui les ſéparent ou les rapprochent plus ou moins : le François tient plus du Celte, du Grec & du Latin, que du Slavon. La langue des Eſpagnes tient plus de celui-ci que des autres ; elle a auſſi conſervé pluſieurs mots Arabes, & c'eſt à eux qu'elle doit ſa majeſté. Le long ſéjour des Goths (dont la langue n'étoit qu'un dialecte du Slavon) & l'irruption des Sarraſins dans cette belle preſqu'iſle, rendent cette aſſertion très-probable. L'Allemand ou le Tudeſque, moins mêlangé, eſt encore de nos jours, preſque l'ancien Celte pur. Le Ruſſe n'eſt que le Slavon combiné avec le Celte & le Grec moderne. Le jargon Polonois eſt Slavon, Celte & Latin. L'Anglois n'a point de caractere diſtinctif, parce qu'il les a tous, & que lorſqu'une expreſſion quelconque lui manque, il s'approprie librement celle qui, dans la langue d'une autre nation, peut ſervir à rendre ſa penſée. L'Italien, enfin, a pris de tous les anciens idiomes ce qu'ils avoient de plus harmonieux, & cet heureux choix a produit la langue la plus ſonore, la plus flexible, la plus douce, la plus riche, la plus énergique, la mieux cadencée, la plus pittoreſque, ſi on peut ainſi parler, de tout l'univers, l'Arabe ſeul excepté.

Ces deux langues, la Celtique & la Slavonne, nées ſous le climat rigoureux du Danemarck, de la Suede, de la Ruſſie, paroiſſent avoir été long-temps les ſeules de l'Europe. Ce qui ſemble autoriſer cette conjecture, c'eſt que, malgré la diſtance immenſe qui les ſépare, un Dalmate entend très-bien un Ruſſe. Il a fallu, pour reléguer les reſtes du Slavon & du Celte dans le Nord, que les Romains, en conquérant les Gaules, la Germanie, l'Angleterre,

&c, y aient fait prédominer le Latin, qui a été long-temps employé dans tous les actes publics, & dont l'uſage n'a été entiérement aboli parmi nous que ſous le regne de François I. Les Francs, les Scandinaves, conquérants des Gaules, à leur tour, en ayant chaſſé les Romains, adopterent cependant en partie la langue des vaincus, dont ils conſerverent principalement les terminaiſons. Mais ils y introduiſirent beaucoup de mots Celtiques & Tudeſques. Le Latin s'abâtardit alors, & devint preſque Barbare. Le Gloſſaire de du Cange le prouve. De ce Latin corrompu & des autres idiomes des vainqueurs, ſe forma ce qu'on appelle *Langue Romance*, laquelle, à force de ſe polir, de s'allier avec le Grec, que les Phocéens avoient porté à Marſeille, avec le Belge & le Walon (dialectes du Celte) avec l'ancien Latin & l'ancien Gaulois, a produit le François de nos jours.

Mais il exiſte encore dans les archives de la couronne, dans celles des grandes maiſons, & ſur-tout dans les chartulaires des moines, beaucoup d'actes, de titres, de diplomes précieux, écrits en langue Romance, que l'on a ſouvent beſoin de compulſer, & dont à peine peut-on entendre quelques mots. Or, un ouvrage dans lequel tous les anciens termes de cette langue primitive de nos ancêtres ſeroient traduits dans la notre, expliqués, commentés même, doit, ce ſemble, être accueilli avec bonté.

Tel eſt l'objet de ce Dictionnaire : nous avons compulſé toutes les archives qui ont pu nous fournir des titres anciens, & nous en avons cité des phraſes propres à déterminer exactement le ſens du mot Celte, Walon ou Roman, qui fait le ſujet de chaque article. Nous avons même, autant qu'il a été poſſible, marqué les nuances qui diſtinguent les ſiecles. On verra, par exemple, ſous le mot ROMAN, un morceau unique : c'eſt le ſerment que Louis de Germanie prêta à ſon frere Charles-le-Chauve en 842 ; nous l'avons rapporté en entier en quatre langues, c'eſt-à-dire, dans la langue vulgaire d'alors & en Latin, enſuite dans la langue Romance du temps de Louis XII, & en François actuel. Nous avons eſſayé d'imiter la ſageſſe de l'illuſtre du Cange ; & nous oſons dire que notre exactitude, quant aux citations, eſt égale à la ſienne.

Nous nous flattons que cet ouvrage ne ſera pas ſans utilité. Combien de procès n'ont-ils pas été perdus faute d'avoir entendu le jargon Barbare d'un vieux titre ? Combien d'uſurpations n'ont-elles pas été commiſes, faute d'avoir connu la valeur des mots, par leſquels on déſignoit les limites des poſſeſſions ?

Nous ne nous étendrons pas davantage ſur ce ſujet. Nous croyons avoir donné une idée ſuffiſante de notre travail, & nous eſpérons que le public nous ſaura quelque gré d'avoir employé pluſieurs années pour le rendre digne de lui être offert.

DICTIONNAIRE

DICTIONNAIRE

ROMAN, WALON,

CELTIQUE ET TUDESQUE,

Pour ſervir à l'intelligence des anciennes Loix & Contracts, des Chartes, Reſcripts, Titres, Actes, & autres Monuments, tant eccléſiaſtiques que civils & hiſtoriques, écrits en Langue Romance, ou Langue Françoiſe ancienne.

A

A, eſt : *Ceſtuy hons a ſaige*, cet homme eſt ſage.

A, *ou* As, chez : *A Daimes ſaincte Gloſſine*, chez les Dames bénédictines de l'abbaye de ſainte Gloſſinde, à Metz.

AAC

A, pour : *Et ot a feme Yzaibelz*, & eut pour femme Iſabelle.

A, dans, avec : *Penre a icelle palle*, prendre avec, ou dans cette pelle.

Aacau, en ſecret, en cachette : *Li en ai feiſt l'apprenaige aacau*, il ap-

prit cela en cachette, il en fit l'apprentiſſage en ſecret, ſans que perſonne le ſût.

AACHEMENT, appât, amorce, ſtratageme, ruſe.

AACHER, *ou* AACHIER, attirer, engager, & forcer en quelque ſorte à faire une choſe. On dit qu'une perſonne nous a *aaché* dans ſa maiſon, pour ſignifier qu'il nous a obligés d'y entrer.

AACHIR, (Êſtre) être perclus de quelque membre, eſtropié.

AAGEMENT, âge réglé & fixé par les loix, pour avoir l'adminiſtration de ſon bien; *la majorité.*

AAGIÉ, *ou* AAGÉ, celui qui eſt majeur, qui a l'âge d'agir par ſoi-même.

AAGIER, *ou* AAGER, déclarer quelqu'un majeur, l'émanciper.

AAGNER, chercher rancune, contredire, diſputer avec feu. De là, ce ſemble, les mots *hargne* & *hargneux*, pour ſignifier une mauvaiſe diſpute cherchée à quelqu'un, & un homme querelleur.

AAINNEESCHE, droit d'aineſſe: droit & qualité d'un enfant qui naît le premier d'un mariage.

AAISIER, procurer à quelqu'un de la joie, du plaiſir, du contentement, le faire bien aiſe.

AAISSIER, ſecourir un homme qui eſt dans la miſere, lui donner de l'aiſance par ſes libéralités, le mettre dans un état aiſé & commode.

AANCRER, ancrer, jeter l'ancre.

AARBRER, (s') ſe dreſſer, ſe cabrer: cela ſe dit d'un cheval.

AARBRER, devenir fort grand tout d'un coup: ce qui ſe nomme populairement, croître comme une perche, comme un arbre.

AASTIR, brûler, griller; au ſens propre. Animer, échauffer, irriter; au ſens figuré.

AASTI, brûlé, rôti; ou bien échauffé & animé de colere. Du verbe *æſtuo*, ou d'*aſſus*, *aſſa*, *aſſum*, participes du verbe *ardere.*

AATIE, haine, colere, animoſité. Il eſt ſubſtantif d'*Aaſti*, en ſupprimant l'*s.*

AATINE, couroux invétéré, haine habituelle & implacable contre quelqu'un. Il vient d'*Aaſti*, comme le mot précédent.

AATINE, ATINE, HATINE, hâte, empreſſement.

AATRIE, noirceur d'ame, méchanceté de caractere. Du latin *ater*, qui ſignifie un homme qui a l'ame noire, un méchant homme.

ABABRUPTE, à l'improviſte: ce que nous nommons *ab abrupto*, ce qui ſe fait ſur le champ.

ABACE, abaque, buffet de ſervice, ou petite table quarrée, ſur laquelle on mettoit, dans un feſtin, les pots & les verres: *abacus.*

ABACIE, comptoir, damier, buffet, du Grec *Abax.*

ABACO, petit ais quarré & fort poli, ſur lequel on traçoit des figures géométriques, ou des caracteres arithmétiques; d'où vient que

dans quelques auteurs anciens, ce terme ſignifie *Arithmétique*. Cet ais, ou petite table, ſe nommoit *Table de Pythagore*.

ABAEUX, (Biens) biens vacants par mort, & laiſſés au ſeigneur d'une terre, faute d'héritiers.

ABAHIER, aboyer : *latrare*. ABAY, aboiement d'un chien.

ABAHIER, *ou* ABAHIR, être ſurpris, étonné : *I fucing ben abahis*, ils furent extrêmement ſurpris.

ABAIESSE, ABAISSE, ALBASSE, abbeſſe, ſupérieure d'une abbaye de filles.

ABAIETE, *ou* ABOIETE, une ſentinelle qui doit crier & avertir lorſqu'il eſt beſoin.

ABAIGNER, baigner, mettre dans un bain.

ABAILLE, abeille.

ABAILLER, bien réuſſir, donner droit au but, atteindre ſon objet.

ABAISER, appaiſer, rendre le calme, mettre la paix : *ſedare*.

ABAITRE, abbattre, renverſer : *Laqueille maxon fiſt abaitre*, laquelle maiſon il fit renverſer & détruire.

ABALOURDIR, hébêter un homme, l'abrutir, le rendre lourd & ſtupide par de mauvais traitements.

ABANDIR, (s') s'attrouper ; *Bandes*, troupes de ſoldats : CHIEFS, ou *Chefs de bandes*, capitaines.

ABANDONNÉ, libéral, qui donne abondamment : *Large & abandonné fuſt y tant por Deu que por ly monde*, il donna beaucoup, tant à Dieu qu'au prochain.

ABANNATION, exil d'un an, que les anciens faiſoient ſubir à tout homicide involontaire, à quiconque en avoit tué un autre, par cas fortuit.

ABASTONNÉ, qui eſt muni d'un bon bâton pour ſe défendre.

ABATAIGE, renverſement d'un porc pour lui rompre les broches, ou pour le viſiter, crainte de ladrerie.

ABATEIS ; bois, forêt : *ſylva*.

ABATTIS, lieu où les bouchers tuent leurs beſtiaux.

ABATTISON, démolition, renverſement, ruine.

ABATURES, choſes que l'on abbat ou qui ſont abbatues.

ABAXIER, appaiſer : *Abaxier les noixes*, mettre la paix, ôter les occaſions de querelles.

ABAY, jappement de chien.

ABAYER, *ou* ESBAYER, écouter avec attention, bâiller.

ABBAYER, aboyer, japper.

ABBAYS, *ou* ESBAYS, qui eſt tout ſurpris & ſaiſi d'étonnement.

ABBÉESSE, femme odieuſe, qui préſide aux lieux de proſtitution.

ABBEI, ALBE, ABBE, (ly) le ſupérieur, l'abbé d'un monaſtere.

ABBETER, exciter, animer.

ABBUSION, abus de la bonne foi, fraude, tromperie.

ABEC, amorce, appât.

ABÉÇE, voyez *Abacie*.

ABÉCELLÉ, mis par ordre alphabétique.

ABÉE, ouverture par où l'on fait couler l'eau d'un ruiſſeau, ou d'une riviere, pour faire moudre un moulin : ouverture qui peut ſe fermer avec des pales ou des lançoirs. Ce mot vient de *Baie* : *foramen.*

ABEIELAGE, ruches, ou eſſaims d'abeilles. On trouve *Abollage* dans le même ſens.

ABEL, habile, expert dans ſon art, dans ſa profeſſion.

ABELISER, charmer, ravir l'admiration par ſon eſprit.

ABELLIANCE, attente d'une choſe avec grand deſir & impatience.

ABENDEIR, *ou* ABENDER, s'aſſocier, ſe liguer.

ABENEVIS, permiſſion de détourner & de prendre des eaux pour un moulin, ou pour arroſer des prairies.

ABER-HAVRE, embouchure d'une riviere : de là, le mot *havre*, dont nous nous ſervons pour ſignifier un port de mer.

ABERUTE, *ou* ABERITE, une perſonne alerte, éveillée.

ABERUKEIDS, *ou* ABERKEIDS, gens bafoués, traités avec mépris, qu'on chaſſe d'un lieu en un autre.

ABESON, AUBLISSON, ABSON, OPSON, champignon.

ABEVETER, tromper, perſiffler.

ABÉVRER, *ou* ABOIVRER, abreuver, faire boire des animaux.

ABEUVRAGE, ancien droit qui ſe levoit ſur le vin & autres boiſſons.

ABEUVRAIGE, vin & autres boiſſons expoſés en vente ſur un marché.

ABEUVRON, verre à boire.

ABEYANCE, empreſſement pour quelque choſe : de l'ancien verbe gaulois *béer*, qui ſignifie deſirer & attendre une choſe avec impatience.

ABIELIR, *ou* ABELIR, plaire, être agréable.

ABIENNEUR, *ou* ABIANNEUR, commiſſaire ſéqueſtré d'un bien ſaiſi.

ABLAIER, enſemencer.

ABLAIS, bleds ſeyés, qui ſont encore ſur le champ.

ABLASIGA, crime d'un homme qui en aſſomme ou en meurtrit un autre.

ABLASMER, blamer, condamner.

ABLEGASSIOUN, ſorte d'ancienne punition envers les enfants.

ABLOQUIER, aſſeoir ſur de bons blocs de pierre ou de bois, bien conſolider une ſtatue ou un bâtiment : *Choſes bien abloquies*, ſolidement conſtruites : terme de charpentier.

ABLOQUIÉS, (Biens) héritages ſitués en tel ou tel canton. C'eſt, ici, un terme de coûtume.

ABOBY, *ou* ABAHY, ſurpris, étonné. On dit de quelqu'un *qu'il fut tout aboby*, pour ſignifier qu'il fut tout-à-fait conſterné, & ſaiſi d'étonnement.

ABOCQUIS, *ou* ABOCQUIÉ, lieu rempli de bois.

ABOILAGE,

ABOILAGE, droit qu'un ſeigneur a de prendre les abeilles qui ſe trouvent dans ſes forêts.

ABOLÉ, épris, enflammé d'amour.

ABOLLAGE : voyez ABEIELAGE.

ABOMMAGE, droit d'abornage.

ABONNÉ, *ou* ABORNÉ, fixé, limité : *Taille abornée. Rédevance* dûe au ſeigneur par ſes habitants, qui ne hauſſe ni ne baiſſe, & qui, ſuivant les titres & la poſſeſſion, conſiſte dans une ſomme certaine, la même chaque année, à la différence de la taille à volonté.

ABORRÈNER, *ou* ABOURENER, déteſter, abhorrer.

ABOT, *ou* ABOUT, héritage ſur lequel un cens eſt aſſis en dernier reſſort ou derniere ſûreté, lequel eſt affecté ſpécialement à ſuppléer à quelque créance à laquelle on auroit manqué de ſatisfaire : voyez TOUS US. *Abouté*, affecté ſur certain héritage.

ABOTI, caché.

ABOUSER, détruire, renverſer, perdre ſa femme.

ABOUSTER, devenir veuf.

ABOUVIER, *ou* ABOUFFIER, mener les bœufs de charrue aux bouvieres, ou lieux de pâturage mis en ban & deſtinés à les nourrir durant ce temps : voyez BOVIRRES.

ABRASER, démolir : ABRASEMENT, démolition.

ABREU, ABRIEU, (le mois d') le mois d'Avril.

ABRICONNER, charlataner : ABRICON, charlatan.

ABRIEGEMENT, abonnement d'un bien.

ABRIER, protéger, mettre à l'abri.

ABRIÉVER, arriver.

ABRIGEMENT, diminution.

ABROVER, faire boire un troupeau.

ABRUPTE, à l'improviſte, ſans s'y attendre : *ab abrupto.*

ABSCON, ABSCOUNT, caché, ſecret : *abſconditum.*

ABSCONSER, cacher, du verbe *abſcondere.*

ABSCOULTER, écouter attentivement, du verbe *auſcultare.*

ABSEULÉ, laiſſé ſeul, abandonné.

ABSOBRE, *ou* ABSOILLER, abſoudre : *Que Deu abſoille*, que Dieu daigne abſoudre, du Latin *abſolvere.*

ABSOLIR, braver la coûtume, prévariquer. Il ſignifie auſſi payer entiérement une dette.

ABSON : voyez ABESSON.

ABUCHER, heurter.

ABUISSONNER, tromper, ſéduire : ABUISSEMENT, ſujet, occaſion de faute.

ABUSION, abus, erreur.

AÇAINDRE, entourer, ceindre : AÇAINTE, enceinte, clôture. On trouve auſſi ACHAINTE.

ACAMUSÉ, corbeau, ou pierre en ſaillie, coupée en biais par deſſus ou par deſſous.

ACANNER, injurier.

ACARAN, étourdi.

ACARER, jeter des pierres. Faire des carreaux de pierres.

ACAT, achat, marché : ACATER, acheter : ACATERES, acheteurs.

ACATE, ACATESSE, bon & fidelle ami ; bonne & fidelle amie : ce qui vient d'ACATES, nom propre du compagnon d'Enée, ſon confident & ſon ami.

ACCARATION, confrontation de témoins : ACCARER, les confronter.

A CE, comme, de même que.

A CES, ici : *Qui veut entendre a ces commans*, qui deſire apprendre ici, de quelle maniere.

ACCÉ, une becaſſe.

ACCEDIAKRE, archidiacre.

ACCEPTION DE SUCCESSION, acceptation.

ACCESSADEUR, fermier.

ACCESSEUR, officier de ville, aſſeſſeur.

ACCESSOUARE, grand danger.

ACCIPER, eſcamotter.

ACCLOSAGIER, clore, enfermer de murs, ou de haies.

ACCOILLIR, accueillir.

ACCOINDRE, *ou* ACCOINTRE, amener.

ACCOINT, *ou* ACCOUINT, familier : ACCOINTABLE, gracieux.

ACCOINTANCE, familiarité : ACCOINTAGE, commerce illicite.

ACCOINTER, envoyer à la découverte, mettre des eſpions.

ACCOMPAGNER, (s') vivre en ſociété avec quelqu'un.

ACCOMPAIGNER (s') ſe joindre à la compagnie, s'accoſter de quelqu'un.

ACCOMPAIGNONNEMENT, réglement, ſtatut, convention pour une ſociété d'amis, telle qu'étoit à Metz, celle de l'hôtel de Ville-Franche : voyez l'*Hiſtoire de Metz*.

ACCOMPARAGER, comparer.

ACCOMSEIT, pourſuivi.

ACCONISON, accuſation, blâme.

ACCONSUIVRE, atteindre.

ACCOPER, *ou* AKOUPER, s'équipper, mettre ſa cuiraſſe.

ACCOSSOLDAHORS, anciens conſeillers de juſtice.

ACCOURS, accord.

ACCOURSIER, favori d'un grand ſeigneur.

ACCOUTER, écouter.

ACCUIT, acquit.

ACCULITE, récolte, revenu, produit.

ACCUSON, accuſation.

ACCUSEUR, accuſateur.

ACÉEMENT, ornement de femme, parure.

ACENSE, aſſentiment, conſentement, aveu.

ACENSIE, (l') le prix du bail à cens.

ACERTENEZ, bien inſtruit, aſſuré d'une choſe : ACERTENEIR, aſſurer, convaincre.

ACERTES, expreſſément, ſérieuſement.

ACESINE, une femme bien portante, une belle femme.

ACESMER, parer, orner : ACESMEMENT, ajuſtement : ACESMÉ, paré, orné : ACESMERESSE, une coëffeuſe : ACESMIES, parures.

ACEVELLE, une écuelle.

ACHABLER, frapper avec un échalas, un bâton.

ACHAISONNER, chiffonner, vexer, inquiéter.

ACHAIFONNÉ, vexé, pourſuivi, inquiété.

ACHANAU, chenau, conduit d'eaux.

ACHAPIT, bâton propre à ſe défendre & à ſauter un ruiſſeau, à s'échapper d'un danger quelconque.

ACHELER, eſcalader avec des échelles.

ACHELETTE, *ou* HOCLETTE, une clochette.

ACHENSSER, *ou* AJANSER, ajuſter, accommoder.

ACHERIN, (un) un homme ferme, conſtant.

ACHERURE, acerure, action de ſouder de l'acier ſur du fer.

ACHESMANT, honnête, poli, complaiſant.

ACHESONNER, ACHOISONNER, ACOISONNER, vexer, tourmenter.

ACHESON, droit injuſtement exigé.

ACHETEURS DE GAGES, perſonnes tierces, qui, pour empêcher le tranſport des effets ſaiſis, s'obligeoient à payer certaine ſomme ſi la ſaiſie étoit jugée valable : ſomme au paiement de laquelle ils étoient en ce cas contraints par corps.

ACHETIVER, captiver.

ACHIER, bûcher, remiſe où l'on met le bois : il ſe dit auſſi du lieu où l'on met les ruches des abeilles.

ACHIOER, achever.

ACHOISE, ACHOISON, ſujet, cauſe de bonheur, occaſion heureuſe.

ACHOPAIL, achoppement, occaſion de faute.

ACHOPPER, arrêter, ſuſpendre.

ACHOU, (un) un hachoir, une petite hache.

ACIRE, ACIERE, équippé.

ACLINOUER, lit de repos, canapé.

ACLOSTAIS, petit lieu, clos de toute part, où l'on met un enfant, une brebis, &c, du verbe *accludere*.

ACNE, un âne, un ſot.

ACCOMMUNER, (s') s'aſſocier avec quelqu'un.

ACOMPTER, eſtimer, faire cas.

ACONS, bachot, petite barque pour aller ſur les marais.

ACONTER, raconter.

ACORDER, (s') ſe livrer.

ACOUARDI, timide, lâche.

ACOUBLEIR, faire accoupler les jumens en plein champ.

ACCOUBLER, empiéger un cheval, lui attacher enſemble les deux jambes, pour l'empêcher de s'éloigner.

ACOULPER, accuſer, gronder, déclarer coupable.

ACOUPER ; ACOPER , ACAUTER , heurter.

ACOUPI, un cocu : ACOUPIE , femme à laquelle ſon mari eſt infidelle.

ACOUPAUDIR , débaucher la femme d'un autre.

ACOURSÉ , qui a cours , qui eſt accrédité.

ACOURT , durant , dans le cours : *Acourt de celui diner* , durant ce dîner.

ACOUSTRÉE , mariage diſſous par le décès de l'un des époux.

ACOUSTRÉS , (noblement) richement habillés , équippés.

ACOUTÉ, placé à côté de quelqu'un.

ACOUVERTER , couvrir de tapiſſeries , orner de belles couvertures.

ACOUVETER , remplir.

ACOYS , appui , arc-boutant , éperon.

ACQUE , *ou* AUCQUE, quelque choſe: *aliquid.*

ACQUAISTEIR , acquérir , acheter : *Et ont acquaiſteit en heritaige* , & ont acquis en héritage ; on trouve auſſi ACQUETIR.

ACQUASTE , ACQUITTANCE , ACQUISE , ACHET , AGAIS : acquiſition , achat.

ACRABILLER, ACRAMILLER, ACRAMIER , confondre , mêlanger , entortiller.

ACRACHER , engraiſſer.

ACRANTER , aſſurer , paſſer un contract pardevant notaire.

ACRANTEMENT , aſſurance : voyez CRANT & CRANTER.

ACCRASSER , agacer , provoquer.

ACRÉPIR , *ou* ACRÉCHIR , (s') ſe mettre à table comme les moutons à la crêche.

ACROUARE , prêter quelque choſe.

ACTABER , mettre quelqu'un à mort , l'achever.

ACTAINDRE , atteindre , parvenir à la connoiſſance de ce que l'on cherche.

ACTOURNEUR , procureur.

ACTURER , (s') ſe rappetiſſer , ſe recoquiller pour ſe mieux cacher.

A CUI , à qui , auquel : *Cil a cui ſon attendois evencet* , celui auquel ſa ſucceſſion de pere & de mere arrivera.

ACUILLIR , prendre ſur ſoi , faire ſon affaire d'une choſe , s'en charger.

ACUL , lieu étroit & bouché dans le fond.

ACY , au cas , ſuppoſé que.

ACY-BIEN , également , auſſi-bien : *Et ſeriens acy bien tenus de paier* , & ſerions également obligés à payer.

ADANT , proſterné , adorant.

ADARLÉ , ADAURNÉ, niais, étourdi : DAURNE , étourdi , qui ne ſait ce qu'il fait , à qui la tête tourne.

ADART , appentis , avant-toit , où l'on jete , à la hâte , tout ce qu'on n'a pas le moment de porter ailleurs : voyez DARER.

ADAVINIER , devin : ADAVINEUR a le même ſens.

ADAVINEMENT , divination.

ADCASE, à cauſe.

ADCERTENER, aſſurer, certifier : voyez ACERTENEZ.

ADCORT, accord.

ADDEVINEIR, provoquer quelqu'un.

ADEVINEMENT, provocation.

ADEBONNAIRIR, adoucir, rendre bon, débonnaire.

ADEMISE, démiſſion faite entre les mains de quelqu'un.

ADEMNEUR, nuiſible, qui porte dommage.

ADEMPLIR, accomplir, exécuter.

ADENERER, faire argent, convertir ſon bien, ſa marchandiſe en deniers.

ADENTI, aſſervi, loué à prix d'argent.

ADEQUER, *adæquare*, rendre pareil, égaler.

ADERS, *ou* ADER, un oiſeau.

ADÈS SOIR, tous les ſoirs : *Et feiſt ſi froid en eſteit, qu'il convenoit adès ſoir au feu mangier*, qu'il falloit tous les ſoirs manger auprès du feu.

ADÈS, dès ce moment : DÈS & AIDÈS, ſignifie la même choſe : ADÈS ſignifie encore, toujours : *Adès accroiſſant*, toujours auguſte : (*Grand Cartulaire de Metz, feuillet 86*, verſo.)

ADÉSIER, *ou* ADÉSER, aller au ſecours.

ADESTRE, ADEXTRE, ADISTRE, adroit.

ADESTRER, être à la droite : ADEXTRÉ, qui eſt à la droite.

ADEVINAL, énigme.

ADEVISE, écrit, convention.

ADHERDANT, adhérent.

ADHERDRE, adhérer.

ADHÉRITANCE, enſaiſinement, inféodation, inveſtiture.

ADICTIOUN, indiction : *Ly trazeime adictioun*, la treizieme indiction.

ADIRER, manquer, être abſent : *Ce billet eſt adiré*, il manque, il eſt égaré.

ADIT, au dire : *Adit le vignour*, au rapport, au dire du maître des vignerons : *Adit des bolengiers*, au dire des boulangers.

ADJECEMENT, augmentation : du latin, *adjicere*.

ADJUEL, adjoint, aſſocié : du latin, *adjunctus*.

ADJULATOIRE, aide, ſecours : du latin, *adjutorium*.

ADMALLER, appeller en juſtice, accuſer de mal.

ADMESUREMENT, réglement, fixation.

ADMINISTRERS, amodiateurs, fermiers, régiſſeurs de biens de campagne.

ADMOISENEIR, amodier, donner à ferme. On trouve auſſi ADMOISSONER dans le même ſens.

ADMONESTIEMENT, avertiſſement.

ADMONESTRERESSE, femme qui donne des avis.

ADMONT, plus haut.

ADMUIDIER, traiter, convenir, s'accommoder.

ADNERER, apprécier.

ADNET, petit Adam, enfant d'Adam.

ADNICHILER, réduire à rien. On trouve encore *nichil* pour *nihil*, dans de vieux Dictionnaires.

ADNULLIER, donner les saintes huiles, l'extrême-onction.

ADOUBER, *ou* ADOBER, armer un chevalier.

ADOUBÉ, (Chevalier) revêtu de son armure par son parrain d'armes, qui étoit censé l'adopter : ADOUBER vient du verbe *adoptare*.

ADOULER, chagriner, faire de la peine au prochain.

ADOULOIR, se chagriner soi-même.

ADOLER, être dolent, nonchalant.

ADOMMAIGIÉ, endommagé, qui a souffert du dommage.

ADOMAN, *Ademar*, évêque de Metz, dans le quinzieme siecle.

ADOMER, entamer, endommager, de *damnum agere*.

ADONC, alors.

ADONQUES, ainsi, donc.

ADONIEZ, solemnités lugubres.

ADORIÉ, endurci.

ADORNEMENT, ornement, parure : du latin, *adornare*.

ADORSER, *ou* ADORZER, s'adosser, appuyer son dos.

ADOUCHIER, adoucir.

ADOULOIR, se livrer à la douleur, se chagriner.

ADOURER, adorer.

ADOURIR, (Cour) ouvrir les plaids, donner audience, du verbe *adorior*.

ADRAS, *ou* AIDRAS, amende que devoient les redevables de cens, qui ne payoient point au terme. Elle étoit ordinairement à Metz de cinq sols Messins par chaque année d'arrérage : *Les estayes & les adras*, les canons & les amendes : voyez ESTAYES.

ADRECE, *ou* ADRESCE, chemin de traverse.

ADRECHIER, arrêter, mettre la main sur quelqu'un.

ADRENER, tenir un cheval par les rênes.

ADRESSIER, *ou* ADRACIER, régler, mettre le bon ordre, le rétablir, réparer les torts.

ADRETER, reconstruire.

ADREXTRER, marcher à la droite de quelqu'un.

ADRISSIER, a le même sens qu'ADRESSIER.

ADROIT, ADROITE, convenable : *A loz adroit cop & adroite saixon*, au temps & à la saison qui leur conviennent.

ADVÉEMENT, consentement d'un supérieur.

ADVENAGE, droit qui se paie en avoine.

ADVENAS, paille d'avoine.

ADVENAMMENT, inopinément.

ADVENANT, (son) sa compétence, sa portion.

ADVENTURER, faire naufrage, échouer.

ADVENUE, ce qui eſt arrivé : *S'informer de l'advenue*, c'eſt s'enquérir de ce qui eſt arrivé, des circonſtances d'un fait.

ADVÊQUES, avec : *Advéques yaulz*, avec eux.

ADVERSAINS, (Draps) draps croiſés, petits draps.

ADVERTIN, ADVORTEN, homme toujours inquiet, fantaſque.

ADVESPREMENT, la ſoirée, le temps des vêpres : *La veſprée*, l'après midi : *ad veſperum.*

ADVESTURE, ADVEST, inveſtiture.

ADVILLER, abaiſſer, avilir.

ADVINER, deviner : ADVINEUR, qui devine.

ADVISÉEMENT, ſéparément.

ADVISION, ADVISEMENT, conſultation, examen ſur ce qu'il convient de faire dans les conjonctures.

ADUNIR, réunir : ADUNE, réunion.

ADVOCATION, profeſſion d'avocat.

ADVOIERIE, bail.

ADVOLER, aller vîte.

ADVOLÉ, un étranger venu ſans qu'on ſache comment.

ADVOQUER, évoquer.

ADVOUATEUR, qui reconnoît & avoue de bonne foi un délit commis par ſes gens ou par ſes beſtiaux, trouvés en mès-us.

ADVOULTER, avorter.

ADVOULTON, avorton.

ADVOULTRE, bâtard.

ADURCHIR, endurcir.

ADURÉ, endurci.

ADWOUSON, droit de préſentation à un bénéfice.

AEISEMENS, uſage.

AEL, aïeul.

AE, âge.

AEMERE, écrit ſans date, qui n'a point de jour ; tiré du grec *emera*, jour, précédé de l'*alpha* privatif.

AEMPLIR, remplir, accomplir.

AEN, SAUCHIER, accroître.

AENEAGE, droit d'aineſſe.

AÉRDER, *ou* AERDRER, (s') s'attaquer, ſe battre. On dit encore dans pluſieurs endroits : *Ils ſe ſont aërdé*, ils ſe ſont attaqués, & ſe ſont battus.

AERDRESSE, acceptation du duel, en prenant le gage du défi.

AERNOVEL, le mois d'Août.

AEROLE, une cruche, une fiole.

AERPENIS, un demi-arpent de terre.

AERTER, arrêter un cheval par le frein.

AERUGINEUX, rouillé.

AES, ais, petite planche.

AESCHERI, peu cheri, ſuivi de peu de monde.

AESCHIÉ, enveloppé.

AESIER, ſe divertir, ſe réjouir, ſe mettre à ſon aiſe.

AESMER, eſtimer, comparer.

AESTRE, un taon, mouche.

AESTRETE, (l') l'aiſe d'un oiſeau.

AEULLER, *ou* AEUILLER remplir totalement un tonneau, juſqu'à l'œil, juſqu'au bondon.

AEURER, prier, intercéder.

AFANOUR, *ou* AFAINEUR, un ouvrier.

AFAITER, *ou* AFAITIER, orner, entretenir, réparer.

AFAIS, un oiseau.

AFANT, angoisse. Il signifie aussi un enfant; MEN'-AFANT, mon enfant.

AFAUL, bouchon de taverne, enseigne de cabaret.

AFEBLOYER, affoiblir. On trouve aussi AFFAILLER pour affoiblir.

AFELTRE, *ou* AFFAUTRE, harnaché.

AFERISANT, convenant.

AFETARDIR, ralentir, retarder.

AFEULER, ou plus communément, AFULER, coëffer : *Une femme mal afûlée*, mal coëffée.

AFFAIETEMENT, enseignement.

AFFAITIÉ, instruit, fin, rusé.

AFFAITIER, instruire, tendre savant.

AFFAN, intelligence.

AFFAR, ferme, métairie.

AFFARES, dépendances d'un fief.

AFFÉAGE, démembrement d'un fief.

AFFÉAGER, donner en fief.

AFFELLONER, irriter : on trouve aussi AFFOLLONIR, fâcher.

AFFÉRAGE, fixation du prix des marchandises, par l'autorité publique.

AFFÉRENTE, (part) part ou portion qui revient à chaque héritier.

AFFERIR, appartenir.

AFFERUE, proportion.

AFFETER, fouler, mettre les draps à la presse.

AFFEURER : voyez AFFORER.

AFFIAGE, assurance, confiance, sûreté.

AFFIAILLES, *ou* AFFIANCE, fiançailles.

AFFICAVAGE, certain bail à cens : AFFICTEMENT a le même sens.

AFFICHES, épingles.

AFFICHIER, affirmer, certifier : on trouve également AFFOUCHIER : *Il afi*, il assure.

AFFICTIONS, affiches, publications par écrit.

AFFIER, intéresser, toucher : *Cela m'affiert*, me touche, m'intéresse.

AFFIÉRER UNE FEMME, la bien habiller, la parer.

AFFINER, faire taire, fermer la bouche à quelqu'un.

AFFINIER, tuer, mettre fin à la vie.

AFFINIR, terminer chose quelconque.

AFFINS, à la fin : *ad finem*.

AFFIORTER, convenir, appartenir.

AFFISTOLER, parer, orner.

AFFISTOLER, un flatteur, un délateur de ses freres.

AFFATER, caresser.

AFFLIR, abbattre, accabler.

AFFOER, faire du feu.

AFFOLER, estropier. Il ne faut pas confondre AFFOLER avec *blesser*. Les anciennes loix punissent bien plus sévérement celui qui AFFOLE que celui qui blesse. AFFOLLER est donc casser ou mutiler un membre, faire quelque plaie incurable.

AFFOULER D'ENFANT, avorter.

AFFOLIR, *ou* AFFOLIER, devenir fou, rendre insensé.

AFFONDER, plonger, enfoncer dans l'eau.

AFFORER, mettre en perce.

AFORAGE, droits qui se levent & s'exercent sur les boissons : AFFEURAGE est la même chose.

AFFOREMENT, estimation.

AFFORAIN, étranger.

AFFORANT, appartenant.

AFFORCER, renforcer.

AFFOUAIGE, droit plus ou moins grand d'avoir du bois dans une forêt pour son chauffage.

AFFOUCHIER : voyez AFFICHIER.

AFFOUIR, AFFOUYER, AFFOUER, s'enfuir.

AFFOYS, promesses.

AFFRAYRIMENT, stipulation portante que les enfants nés de différents mariages, partageront tous comme s'ils étoient du même lit.

AFFUITIER, construire.

AFFUIR, accourir.

AFFUSTER, présenter un bâton ou une arme contre quelqu'un : *Le raffuter*, c'est le battre.

AFFUTAIGE, ce que chaque compagnon paie pour sa bien-venue.

AFFLIT, affligé.

AFRANQUIR, affranchir.

AGA, voyez, regardez : impératif d'empressement.

AGACER, provoquer, exciter, tantôt en badinage, tantôt en querelle.

AGARÇONNER, traiter quelqu'un de garçon, au sens de débauché, de frippon.

AGARDER, regarder, voir.

AGASTER, vieillir.

AGASTI, qui ne produit rien, qui demeure en friche.

AGASTINER, faire dégat, dévaster.

AGASTIS, dégats causés dans les champs par les bestiaux des voisins.

AGENER, gêner, être à charge.

AGENSER, *ou* AGENSIR, (s') s'arranger, soit en habits, soit en bâtiments.

AGGRAIER, AGRÉANTIR, AGREVEIR, agréer : *Nos, duc, aggraions & conformons les choses dessus dites* : Nous, duc, agréons & confirmons les choses dont s'agit : *titre de 1341.*

AGGRAPPER, *ou* AGRIPPER, prendre avec vivacité & force : *item*, battre, frapper.

AGGREGI, verd, aigre.

AGHAIS, temps fixé pour l'exécution d'un marché : faute de quoi, il est nul.

AGIAUX, joyaux.

AGIOTEUR, un usurier.

AGIZ, tours & détours d'une maison.

AGLAN, glandée.

AGLETER, accrocher.

AGNEL, André, nom propre d'homme.

AGOUST, égoût, canal.

AGOUSTER, faire couler l'eau, dessécher.

AGRAGIER, bleſſer.

AGRAILLER, *ou* ACRAILLER, érailler, étendre.

AGRAINEIR, bien rapporter, bien produire, être bien grainé.

AGREFFER, prendre, ſe ſaiſir de...&c.

AGRÉCEMENT, *ou* AGREFFEMENT, ſaiſie, vexation.

AGRÉGIER, (s') s'appéſantir ſur une choſe, y trop penſer.

AGREHIER, AGRESLIER, AGRELLIR, atténuer, rendre grêlé & petit.

AGRENET, aigrelet.

AGRIER, (droit d') droit de terrage : *jus agri.*

AGRINCER, (s') s'ennuyer : *ægrè ſe habere.*

AGUE, homme ſubtil, fin : *acutus.*

AGUETÉ, une pointe.

AGUMENT, ſubtilement.

AGUEROCHER, *ou* AGAROCHER, chaſſer, expulſer.

AGUIER, défendre un ſentiment, l'aſſurer, en convaincre, du verbe *arguere.*

AGUIGNER, faire ſigne des yeux.

AGUILER, piquer avec une aiguille, un aiguillon.

AGUILLIER, étui à mettre des aiguilles.

AGUISE, aiguillon dont on pique les bœufs.

AHACHIR, infirme, perclus, eſtropié, malade habituel.

AHALER, embarraſſer.

AHANER, herſer, concaſſer les mottes de terre, avec une herſe, pour couvrir le grain qui vient d'être ſemé.

AHANSTERRES, terres propres aux ſemailles.

AHANTÉ, entier, achevé.

AHATIE, joie, plaiſir, divertiſſement.

AHAUX, immondices.

AHAYER, haïr.

AHENNAGE, labourage.

AHERS, appliqué, attaché à quelque choſe.

AHIERS, pris, entouré.

AHONIER, AHONIR, déshonorer.

AHONTAGE, honte.

AHONTER, faire honte.

AHOQUIER, arrêter, accrocher.

AHORS, cri tumultueux.

AHORTER, *ou* AHOTTER, arrêter. C'eſt de ce mot que vient *cahot.*

AHONCHER, ſaiſir, ſerrer.

AHUCHIER, appeller, mander.

AHUR, voleur.

AHURIR, étourdir, ennuyer par ſes diſcours : *Un hurant*, un étourdi.

AÏABLE, aiſé, facile.

AJAIX, au contraire.

AÏCE, pays, lieu, contrée.

AICHOU, une hache.

AIEQUES, quelque choſe : *Les uns lui donnons aieques, & les altres noure*, les uns lui donnerent quelque choſe, les autres le refuſerent. On trouve auſſi AUQUES.

AIDÈS, jadis : *Tout aidès*, dès à préſent : voyez ADÈS.

AIDELATTE, IDELETTE, AIDELOZ, Adélaïde, nom de femme.

AIDIER, aider, ſervir : *Que li ſe puiſt aidier de l'eſcript*, qu'il puiſſe ſe ſervir de l'acte d'acquiſition dont il s'agit.

AIE, à : *Aie ceulx que venus ſeront*, à ceux qui ſeront venus.

AIER, fils, héritier.

AIER, arrérage.

AIESEMENT, uſage.

AIGLIER, aigle, pupitre.

AINEAGE, aineſſe, droit d'aineſſe.

AIGNEL, AIGNIEM, AIGNIEN, (Saint) Saint-Aignan, nom d'homme & de lieu.

AIGNES, bêtes à laine.

AIGNOS, huguenots, calviniſtes.

AIGOUL, égoût.

AIGRAT, raiſin aigre.

AIGRESSE, amertume.

AIGREVIN, vinaigre.

AIGRIN, fruit aigre.

AIGRUN, amas de fruits aigres, ou amers.

AIGROIER, aigrir l'eſprit de quelqu'un, l'animer.

AIGUAVE, droit qui ſe paie pour avoir de l'eau, afin d'arroſer un terrein.

AIGUE, eau.

AIGUER, arroſer.

AIGUARDIN, eau-de-vie.

AIGUEMENT : voyez AGUE.

AILAGES, (les) les champs les plus proches du lieu.

AILLER, filet pour prendre des cailles.

AILLIER, oiſeau de proie.

AILLIE, ragoût, ſauce où il entre de l'ail.

AILLORS, *ou* AILLOURS, ailleurs.

AILLURE, alliage.

AINC, jamais.

AINÇOIS, volontiers, auſſi-tôt.

AINEUX, haïſſable.

AINGNE, *ou* AGNELIN, laine d'agneaux.

AINGRÉER, payer, ſatisfaire.

AINS, mais : *Ains plutôt*, mais au contraire.

AINSNEETTE, droit d'aineſſe.

AINSSOIS QUE, encore que, à moins que.

AINSY QUE, (par) de maniere que, à condition que.

AINST, à qui mieux.

AIONER, bégayer.

AJOUSTER, (s') s'attacher, ſe joindre : *ſe adjungere.*

AIPAND, appendice, ce qui dépend d'une terre, d'une maiſon.

AIPRENAIGE, apprentiſſage d'un métier.

AIVE, AIVIE, AIUVE, de même.

AIRANGES, (le prince d') le prince d'Orange.

AIRCHE, arche : voyez ARCHE D'AMANS.

AIRER, *ou* ERRER, ſe courroucer, ſe jeter ſur quelqu'un.

AIRLE, Arles, ville de France.

AIRME, ame : *Por l'airme* ou *por les*

AGRAGIER, bleſſer.

AGRAILLER, *ou* ACRAILLER, érailler, étendre.

AGRAINEIR, bien rapporter, bien produire, être bien grainé.

AGREFFER, prendre, ſe ſaiſir de...&c.

AGRÉCEMENT, *ou* AGREFFEMENT, ſaiſie, vexation.

AGRÉGIER, (s') s'appéſantir ſur une choſe, y trop penſer.

AGREHIER, AGRESLIER, AGRELLIR, atténuer, rendre grêlé & petit.

AGRENET, aigrelet.

AGRIER, (droit d') droit de terrage : *jus agri.*

AGRINCER, (s') s'ennuyer : *ægrè ſe habere.*

AGUE, homme ſubtil, fin : *acutus.*

AGUETÉ, une pointe.

AGUMENT, ſubtilement.

AGUEROCHER, *ou* AGAROCHER, chaſſer, expulſer.

AGUIER, défendre un ſentiment, l'aſſurer, en convaincre, du verbe *arguere.*

AGUIGNER, faire ſigne des yeux.

AGUILER, piquer avec une aiguille, un aiguillon.

AGUILLIER, étui à mettre des aiguilles.

AGUISE, aiguillon dont on pique les bœufs.

AHACHIR, infirme, perclus, eſtropié, malade habituel.

AHALER, embarraſſer.

AHANER, herſer, concaſſer les mottes de terre, avec une herſe, pour couvrir le grain qui vient d'être ſemé.

AHANSTERRES, terres propres aux ſemailles.

AHANTÉ, entier, achevé.

AHATIE, joie, plaiſir, divertiſſement.

AHAUX, immondices.

AHAYER, haïr.

AHENNAGE, labourage.

AHERS, appliqué, attaché à quelque choſe.

AHIERS, pris, entouré.

AHONIER, AHONIR, déshonorer.

AHONTAGE, honte.

AHONTER, faire honte.

AHOQUIER, arrêter, accrocher.

AHORS, cri tumultueux.

AHORTER, *ou* AHOTTER, arrêter. C'eſt de ce mot que vient *cahot.*

AHONCHER, ſaiſir, ſerrer.

AHUCHIER, appeller, mander.

AHUR, voleur.

AHURIR, étourdir, ennuyer par ſes diſcours : *Un hurant*, un étourdi.

AÏABLE, aiſé, facile.

AJAIX, au contraire.

AÏCE, pays, lieu, contrée.

AICHOU, une hache.

AIEQUES, quelque choſe : *Les uns lui donnons aieques, & les altres noure*, les uns lui donnerent quelque choſe, les autres le refuſerent. On trouve auſſi AUQUES.

AIDÈS, jadis : *Tout aidès*, dès à préſent : voyez ADÈS.

vallours com ce que il l'euſt feict a ſon viſcant, d'auſſi bonne valeur que s'il l'avoit fait ou ordonné de ſon vivant.

ALÉATOIRE, ce qui dépend du haſard : du latin, *alea*.

ALEBIQUEUX, pointilleux, diſputailleur.

ALECRET, eſpece de corcelet léger, fait de mailles.

ALEHEURE, *ou* ALEUTRE, allure.

ALEJER, guérir, recouvrer la ſanté.

ALEINS, à l'inſtant, auſſi-tôt.

ALEMANDES, amandes.

ALEMARCHE, armoire.

ALEMOIRE, eſpece de bateau.

ALENADE, courſe d'une auſſi longue traite que l'haleine peut ſupporter, courſe d'une traite.

ALENÉE, ſouffle.

ALENER, reſpirer avec peine.

ALENT, l'eſpace d'une heure, une *alenade*.

ALERCIE, ALERS, voyage.

ALEUR, voyageur.

ALEU, héritage franc, qui ne doit aucuns droits ſeigneuriaux : voyez FRANC-ALEU.

ALEU, (Eſtre) être préſent en un lieu, à une compagnie.

ALEVER, faire une levée d'argent, d'un impôt.

ALEUTER, (s') s'excuſer.

ALEUTIER, tenancier, ou poſſeſſeur du domaine utile d'héritages, dont la directe appartient au ſeigneur.

ALEXEMENT, attachement.

ALIBORUM, homme ſubtil à trouver des *alibi*.

ALIGER, ſe lier, s'engager.

ALIGNIÉ, homme recherché dans ſon maintien.

ALINER, équipper.

ALINGNANCE, diſtrict, reſſort, alignement de juriſdiction.

ALIXON, *Alexis*, nom d'homme.

AILEITE, AILEIXE, AILEYE, AULY, ſont des diminutifs d'*Alexis*, pour dénommer des femmes.

ALIZ, compacte, ferme.

ALLAGAIER, élaguer.

ALLAIER, battre monnoie ſuivant l'aloi requis & ordonné par le prince.

ALLASCHIR, (s') devenir lâche, perdre courage.

ALLAUF, aleu : voyez ALEU : *allodium*.

ALLEAGE, alliage.

ALLEIGNE, haleine, ſouffle : *Sa derniere alleigne*, ſon dernier ſouffle de vie.

ALLENÉ, hors d'haleine.

ALLEUVIER, vuider un étang.

ALLEVURE, levain pour faire œilletonner le pain.

ALLIGUEUR, grand parleur.

ALLIXOURS, *ou* ELISOURS, Électeurs de l'Empire.

ALLODIAL, bien en franc-aleu, libre, exempt de ſervices & de rentes.

ALLODIALITÉ, qualité de ce qui eſt en franc-aleu.

ALLOIANCE, alliance : ALOIANCE, de même.

ALLOUANCE, approbation.

ALLOUVIERE, piege à prendre des loups, *louvetiere*.

ALLOUYERE, ALOIERE, ALLOYERE, gibeciere, bourſe.

ALLUCHER, allumer.

ALLUMERIE, illumination.

ALLUEZ, héritage.

ALMONE, AUMONDE, aumône : *Por Deu & en almone*, pour Dieu & en aumône. On trouve auſſi AIRLMONE, pour aumône.

ALMONER, faire l'aumône, ou être condamné à la faire. On trouve auſſi AMMOIGNE, aumône.

ALNE, aune.

ALNEUX, auneurs jurés.

ALOÉ, loué, applaudi.

ALOET, ſorte de rédevance.

ALOGEMENT, logement.

ALOIGNE, retard.

ALOIGNER, alonger.

ALOIR, corridor.

ALONC, le long, au long.

ALOS, (Faire) allouer, paſſer en compte.

ALOSER, ALOOUSER, louer.

ALOURDÉ, étonné, étourdi par un coup.

ALOURDEMEMENT, ſéduction.

ALOURDI, hébêté.

ALQUANT, ſerviteur, ſoldat.

ALTARIS, *ou* ALTARISTE, prêtre qui deſſert un autel, un chapelain.

ALTEIT, *ou* AUTEIT, un autel : *altare*.

ALTÉRES, inquiétude, contention d'eſprit.

ALTRES, autres : *En toutes altres choſes*, en toutes autres choſes.

ALTRESSI, de même que.

ALVASSE, *ou* LAVASSE, pluie abondante & impétueuſe.

ALVETS, *ou* AVUELZ, alluvions, isles : *En tresfond, & en alvets*, en alluvions & en isles.

AMADOR, amoureux.

AMAIGE, droit mis ſur les tonneaux vendus en détail.

AMANDELIER, amandier, arbre qui porte des amandes.

AMANDER LES TORTS, indemniſer ceux à qui on a cauſé quelque dommage mal à propos.

AMANDISE, amende, réparation de torts.

AMANDRIR, amoindrir.

AMANDS, écrivains : AMANUENSES : ils étoient dans Metz, république, ce que ſont aujourd'hui les notaires. Ces places y étoient occupées par les premieres familles.

AMANDELLERIE, état des AMANDS.

AMANT, juge des cauſes civiles.

AMANTER, *ou* AMANTEVOIR, raconter.

AMARITUDE, amertume.

AMASEMENT, un bâtiment, une maiſon.

AMASER, bâtir.

AMASSAGES, rédevances que l'on devoit en vin.

AMASSERES, (un) un homme qui amaſſe de l'argent.

AMASSUER, inſtrument qui ſert à amaſſer quelque choſe en tas, un *amaſſoir*, ſi l'on peut parler ainſi.

AMATICLE, améthyſte, ſorte de pierre précieuſe.

AMAXENIER, rétablir une maſure, en refaire une maiſon : *Et doient ladite maixiere amaxenier en boin eſtet a tos jors maix*, & doivent rétablir & remettre en bon état, pour toujours, ladite maſure.

AMBACHT, étendue de juriſdiction : territoire avec haute & baſſe juſtice.

AMBÊCHE, vaſe, eſpece de taſſe.

AMBEDEUX, *ou* AMBESDUI, l'un & l'autre, tous deux. On nomme villages AMBEDEUX ceux qui dépendent de deux co-ſeigneurs, leſquels y exercent la juriſdiction, ou conjointement, ou alternativement, ſuivant qu'ils en ſont convenus. Les juges ſe nomment auſſi AMBEDEUX.

AMBLAI, claie, ou ridelle, dont on entoure une charrette, pour y pouvoir voiturer certaines choſes.

AMBLER, prendre d'emblée, de plein ſaut.

AMBLOYER, adoucir.

AMBOURG, une ſorte de bierre.

AMBOUSCHURE, mêlange d'une choſe de moindre qualité avec une très-bonne.

AMBRUNCHÉ, couvert & caché d'un drap brun ou noir.

AMBSUI, tous les deux : *Cui amb-ſui ſont vignour*, qui ſont tous les deux vignerons. Charte de l'an 1399.

AMBULLER, embarraſſer.

AMCOMBRER : voyez ANCOMBREIR.

AMEI, ami.

AMENAIGE, voiture : *Por li ame-naige*, pour la voiture.

AMENCE, démence.

AMENDRIR, diminuer de force ou de prix.

AMENISTRE, ſerviteur ou ſervante.

AMENTIR, donner un démenti.

AMER, aimer.

AMERESSE, femme qui aime.

AMERMER, diminuer.

AMERMÉ, diminué.

AMETTE, une auge.

AMÊTURE, ce qui entre dans la compoſition de quelque choſe.

AMEY, à la demie.

AMEY-MAY, à la mi-Mai.

AMIABLETEIT, amitié.

AMIE, nom de femme, diminutif d'*Amé*, nom d'homme : *St. Amatus*, St. Amé.

AMINS, amis.

AMIETTE, petite amie, terme de galanterie.

AMINSEIR, amincir, rendre mince.

AMIS CHARNAIS, JUSQU'A LA TIERCE JOINTE, parents & alliés juſqu'au troiſieme degré inclusivement.

AMISTÉ, amitié.

AMISSION, peine pécuniaire, prononcée en juſtice.

AMMESTRE, *ou* AMISTE, conſul, échevin.

AMMITHE, AMUCE, aumuce.

AMOINNÉ, conduit: *Amoinnés en chieu-lour peir*, menés, conduits chez leur pere.

AMOINNER, conduire.

AMOLIER, adoucir, aiguiſer.

AMONT, chez: *Amont ſus vixin*, chez ſon voiſin.

AMONT, (en) en haut, en montant: aller en *amont* ſur une riviere, c'eſt la remonter: y aller en *aval*, c'eſt la deſcendre.

AMONUTION, avertiſſement, ordonnance.

AMORAL, aimable, beau.

A MOSTRAIGE, à dire d'experts: *V. meus de vin coulois a moſtraige*, cinq muids de vins coulés, ou faits à dire d'experts, de bon vin.

AMOURER, (s') s'amouracher.

AMPALLERIE, fonction d'avocat.

AMPARLIER, avocat.

AMPELTRER, impétrer.

AMPERER, fortifier.

AMPAREMENT, fortification, rempart.

AMPHORE: du latin, *amphora*, vaiſſeau, cruche dont les anciens ſe ſervoient pour meſurer les choſes ſéches & liquides.

AMPLAIDIEIR, intenter procès: *Tuit cil & toutes celles ke les amplaidieroient*, tous ceux & celles qui les plaideroient.

AMPLÉER, accroître, aggrandir.

AMPOULE, ancien vaſe fort en uſage chez nos peres, pour conſerver des huiles & du vin.

AMPRINDRE, allumer: *Il s'amprint*, il s'alluma.

AMUIRE, rendre muet.

ANABLE, habile, capable.

ANCELLE, ſervante: du latin, *ancilla*.

ANCENSIER, encenſoir d'égliſe.

ANCERE, ſorte de cuve.

ANCESPASSADE, *ou* L'ANCESPASSADE, anſpeſſade, ſoldat appointé auquel on donne quelque privilege.

ANCESSORS, prédéceſſeurs: des mots latins, *anteceſſor*, *anceſſor*.

ANCENTE, inſtrument propre pour frapper.

ANCHAINGE, échange.

ANCHESSERIE, ancienne & noble race.

ANCIENS HERITAIGES, *ou* HERITAGES, propres biens de ligne venus de ſucceſſion. Cependant ceux de ſucceſſion collatérale, ſont ſouvent mis au nombre des acquets; mais ceux qui ſont donnés en avancement d'hoirie, en directe, ſont toujours réputés anciens.

ANÇOIS, plutôt, au contraire, encore que.

ANCOMBRER, *ou* ANGOMBRER, conglober, amaſſer, comprendre le tout.

ANCUERLER, *ou* ANCEURLER, (s') prendre quelque choſe fort à cœur.

ANCY, auſſi, ainſi: *Et ancy en ſivant des dous en avant*, & ainſi de ſuite pour l'avenir.

ANDANSE, *ou* ANDAUSE, une ſerpe.

ANDELS, avec eux.

ANDIER, *ou* LANDIER, chenet.

ANDREN, *ou* DRIEN (S.) *Saint Adrien*, pape.

ANDRIEU, (S.) *Saint André*, apôtre.

ANDUL, enſemble, par enſemble, eux deux.

ANEES, anneaux, bagues nuptiales: du latin, *anellus*, diminutif d'*Annulus*.

ANENTIS, (Biens) biens dont on s'eſt mis en poſſeſſion.

ANATE, canard: du latin, *anas, anatis*.

ANEU, ennui.

ANFAUTRÉ, *ou* ANFUTRÉ, fourré.

ANFERS, priſonniers.

ANFORGES, bourſes, bougettes, ou ſacoches de marchands.

ANGARDE, avant-garde.

ANGELE, ange: *Ly feſte des angeles*, la fête des anges.

ANGER, incommoder, ſerrer, du verbe *angere*.

ANGES, foſſés pour ſaigner les héritages, & donner l'écoulement aux eaux.

ANGEVINES, monnoie fabriquée en Anjou, qui valoit le quart d'un denier Meſſin, & avoit cours en Lorraine & dans les Trois-Évêchés.

ANGHET, lieu caché.

ANGLÉE, coin: *angulus*.

ANGLISE, égliſe.

ANGOINE, chagrin.

ANGORISME, affliction d'eſprit.

ANGUEGNE, angoiſſe.

ANGONNE, l'aine, la hanche.

ANGRE, ANGLE, ange: *L'angre* ou *l'angle Gabriel*, l'ange Gabriel.

ANHET, agneau.

ANHORTEMENT, exhortation, inſtances.

ANLAY, (an) en allant.

ANIAX, anneaux.

ANICHIER, faire ſon nid.

ANICHILLER, réduire à rien.

ANMIS PROCHIENS ET CHARNAIS, les proches parents: *Les plus prochiens dou par peire & dou par moire*, les parents les plus proches du côté du pere, & du côté de la mere: voyez AMIS.

ANNALS-PLAIT, plaids-annaux: ceux que le maître échevin de Metz tenoit, étoient accompagnés de cérémonies tout-à-fait ſingulieres: voyez notre *Hiſtoire de Metz*.

ANNALS, ANNAULX, ſervices & meſſes pour les morts, qui ſe célébrent au bout de l'an révolu du décès.

ANATOCISME, ſorte de contrat uſuraire.

ANNE, tante : *Mi anne*, ma tante.

ANNÉE, ainée : *Noſtre année fille*, notre fille ainée.

ANNEIE, ANNEITE, année : *annus*, an.

ANNEIT, (l') l'ainé d'une famille.

ANNEU, ANUIT, *ou* ANUTE, aujourd'hui : *Cil ki vencet anute*, celui qui viendra aujourd'hui : du latin, *hâc nocte*.

ANNIEUX : voyez ANNOTIN.

ANNONCIER, déclarer.

ANNONCHALIR, devenir lâche, nonchalant.

ANNONÉRIE, marché au bled, & à toutes ſortes de vivres : du latin, *annona*.

ANNORTEMENT, entêtement.

ANNOTIN, ANNOTIF, ANNIEUX, anniverſaire, annuel, ce qui ſe fait tous les ans.

ANOIAU, anneau.

ANOIENTER, *ou* ANOIENTIR, anéantir.

ANOIER, (s') s'ennuyer.

ANOIS, ennui.

ANOIT, lieu planté d'arbres.

ANONCELLE, ſorte de poiſſon de mer.

ANOR, honneur, fief, domaine.

ANORER, honorer.

ANOUX, agneaux : *Anoux la grainge*, la grange aux agneaux.

ANQUAISTE, *ou* ANQUASTE, enquête, recherches, examen.

ANQUERGER, enquérir, informer.

ANREGNER, *ou* EREINTER, battre, caſſer les reins, erréner.

ANSAIGE, réception dans un corps, & droit qui ſe paie à cet effet.

ANSEI, vaiſſeau à anſe, qui ſert aux vendanges.

ANSEOR, arbitre.

ANSSITE, image, figure ciſelée.

ANSOISQUE, avant que : *Sy ſe dinet anſoiſquil préſentet ſes lettres*, s'il dînoit avant de préſenter les lettres dont il eſt porteur.

ANTAN, l'année précédente, l'an paſſé : d'*ante annum*.

ANTAIN, tante : AUNTEIN, de même.

ANTHAISONS, jeunes arbres nouvellement entés, ou plantés.

ANTHONE, *Antoine*, nom d'homme : *Toinot*, diminutif d'*Antoine*, pour un garçon ; *Toinon*, ou *Toinette*, pour une fille.

ANTI-BULLE, bulle donnée par un antipape.

ANTIE, antiquité, ancien ou ancienne.

ANTRECHAITRES, planches de ſéparation dans une caiſſe, pour y former différentes caſes.

ANUCE, *Antoine* : *Anuce Foës*, Antoine Foës.

ANVEC, avec : *Anvec oulz*, avec eux.

ANWILLE, anguille.

ANXEWANT, en avant, dans la ſuite des temps : *eundo*, *exeundo*.

AOMBRER, couvrir de ſon ombre.

AONIER, unir.

AORBIR, retrecir en arrondiſſant.

AORER, AOURER, prier, adorer : *orare, adorare.*

AORANT, AOURANT, ſuppliant, adorant.

AORGER, arrêter.

A OST, avec une armée.

AOURNER, orner, ajuſter : *adornare.*

AOURSÉ, fatigué, haraſſé.

AOUSTER, moiſſonner.

AOUSTERONS, moiſſonneurs. On dit aux villages que *l'août eſt faite*, pour ſignifier que la moiſſon eſt finie.

AOUSTAGE, rente payable à la mi-Août.

AOUSTERELLE, ſauterelle.

AOUVRIR, admettre quelqu'un à plaider.

APACTIR, faire un pacte, une convention.

APASTIS, pacte.

APAER, payer, ſatisfaire.

APAIER, *ou* APAISANTER, appaiſer, faire la paix.

APAISEMENT, traité de paix.

APAISANTEUR, compoſiteur de la paix.

APAISEURS, perſonnes prépoſées à appaiſer les querelles.

APAIXIER, prévenir, éviter les inconvenients.

APANAGE, fourniture de pain, de nourriture, d'entretien, de ce qu'il faut à une perſonne : du mot *panis*, pain, pris pour toutes ſortes d'aliments de l'homme. On en a fait d'abord, *panagium*, puis on y a ajouté un *A*, comme à pluſieurs autres mots.

APANER, donner un apanage, apanager.

APARCHIS, perches à placer ou percher les draps pour les lainer.

APARET, clôture de prés, pour parer à l'invaſion des beſtiaux.

APARLIER, appareiller.

APAROIRE, faire connoître évidemment : *Com du toute ilz nos ont feiſt aparoire*, nous en ont montré l'évidence.

APARISSABLEMENT, évidemment.

APAROLER, parler enſemble.

APASTELLER, donner la pâte, la nourriture, la pâture.

APATICHER, aller manger.

APAUTER, donner à cens.

APAU, bail à cens.

APENDEIS, appentis, partie du mur qui déborde le toit par devant.

APENDRE, dépendre.

APEN, ce qui dépend : *Cu ki apend*, ce qui dépend.

APENSEMENT, réflexion.

APERTE, (Action) brillante à la guerre, qui a été vue de tout le monde.

APERTISE, agilité, adreſſe : APRESTICE, de même.

APERTINANT, qui appartient, parent, allié.

APITER, toucher, exciter la pitié, attendrir.

APLAIT, harnois de cheval.

APLÉTAGE, place où ſe dépoſent les marchandiſes débarquées, ou à embarquer.

APOSTOILE, le pape.

APOSTOLE, autorité apoſtolique.

APOSTRE, apôtre : *Saint Mathieu l'Apoſtre*, Saint Mathieu l'apôtre.

APOTEOR, cenſier.

APOURI, *ou* APPOVRI, appauvri.

APPAIREILLÉ, qui ne craint point de péril, prêt à tout faire, à tout entreprendre.

APPANAGER, *ou* APPACHONNER, mettre les porcs à la glandée, de PACHON, miſe des porcs aux glands dans une forêt.

APPARÇONNER, (s') s'aſſocier, ſe mettre de moitié avec d'autres.

APPARILLER, appareilleur, ſous-architecte.

APPARILLIEZ, précieux, ce qu'il a de beau dans une ſucceſſion.

APPARUE, vue : *Car elle eſt apparue*, comme on la voit, comme elle ſe montre.

APPARTAGE, part : *Eſtre appartagé d'un héritage*, le recevoir en partage.

APPATISSER, contraindre une ville, un bourg, un village, à nourrir, à donner le pain à une troupe.

APPATELER, appâter.

APPATIS, contribution.

APPATISSIER, convenir des contributions.

APPAUX, appels à une juriſdiction ſupérieure : *Jours d'appaux*, jours auxquels ſe jugeoient les appellations.

APPENDRE LE SCEL, ſceller, attacher le ſceau, le cachet.

APPENSEMENT, délai, retardement.

APPERT, (en) publiquement.

APPESART, le cauchemar.

APPIPAUDER, parer avec affectation.

APPITOYER, s'attendrir.

APPLACQUER, appoſer, mettre un ſceau à un acte, à un contract, à une lettre.

APPLECT, harnois.

APPLEGEMENT, acte par lequel on donne caution : voyez PLEGE.

APPLOIER, baiſſer la tête, ſoit par crainte, ſoit par reſpect.

APPOINTER, préparer, arranger.

APPLOIT, inſtrument de pêche.

APPOIS, appuis, bras de banc.

APPOIEMENT, ſoutien : APPOIÉR, APPOIEUR, même ſignification.

APPORT, marché, lieu où l'on porte des choſes à vendre.

APPORTS, offrandes qui ſe faiſoient dans les lieux de dévotion.

APPORTIONNER, donner ſa portion à chacun.

APPRATIR, mettre en prés.

APPREHENSION, exécution d'un décret de priſe de corps, ou d'une contrainte par corps : arrêt de la perſonne décrétée, ou ſujette à la contrainte.

APPRÉSAGIER, apprécier.

APPRÉSAGEMENT, appréciation.

ARIVOUER, port, rivage où l'on arrive aiſément.

ARLAM, *ou* ARLAN, pillage : *Faire Arlam*, piller, faire main-baſſe ſans égard.

ARLOT, frippon, coquin.

ARMAIRE, *ou* ARMOUAIRE, armoire. On trouve encore ARMAZI.

ARMERET, galant, poli.

ARMIRÉ, moucheté.

ARMOIGNE, aumône.

ARMOIRIEZ, armurier.

ARMOYÉ, blaſonné.

ARNAN, *ou* ARVAN, arcade.

ARNAUD, un débauché, un coquin.

ARNAUDER, chercher diſpute, querelle.

AROCHER, jeter une pierre, un roc, à la tête de quelqu'un.

AROILLE, oreille.

ARONDE, *ou* ALONDRE, hirondelle.

AROTE, *ou* ARIDELLE, mauvais cheval.

AROUE, ſoin, inquiétude.

AROUSSES, des veſces ſauvages.

AROUTER, (s') ſe mettre en route, s'acheminer.

ARPADE, *ou* AGRIPADE, une poignée.

ARPE, harpie : voyez ARAPER.

ARQUEMIE, alchymie.

ARQUEMIEN, alchymiſte.

ARQUER, ſe courber en forme d'arc.

ARQUERAGE, obligation de fournir, à un ſeigneur, un archer, un ſoldat.

ARRACHIS, enlévement frauduleux du plant des arbres d'une forêt.

ARRAFLER, égratigner.

ARRAIER, arranger, mettre en ordre, en raie.

ARRAIGNER, appeller en juſtice.

ARRAINIER, contraindre, exiger par autorité.

ARRAIGNES, barreaux qui ſaillent en dehors des fenêtres.

ARRAIOUR, maréchal de camp.

ARRAMIR, promettre, ſans bonne foi, de ſervir quelqu'un.

ARRAMIE, accuſation.

ARRAMIER, s'obliger à quelque choſe par devant le juge.

ARRAMINE, amende par défaut.

ARRAPER, ſaiſir avec force & avidité.

ARRASER, élever des murs à égale hauteur.

ARRASEMENT, derniere aſſiſe de ces murs.

ARRAYÉ, équippé.

ARREANCHE, arrêt, ordre.

ARRÉER, labourer pour la premiere fois, donner les premiers labours, diſpoſer la terre aux ſemailles.

ARREISQUE, à moins que : il ſignifie auſſi *à côté* : *Que cist arreis lon mur*, qui eſt ſitué à côté du mur.

ARRENDER, prendre & donner à rente.

ARRENTEMENT, bail à rente.

ARRENTER, le même qu'ARRENDER.

ARCEUT, ARCIEUT, ARCIUT, droit d'être reçu, droit de gîte.

ARCHEBRIKE, archevêque, archiprêtre.

ARGHECHAPELAIN, grand aumônier du palais, ſous les rois de la ſeconde race : voyez l'*Hiſtoire de Metz*.

ARCHÉE, port d'arc.

ARCHÉER, chaſſer à l'arc.

ARCHOIER, tirer à l'arc.

ARCHIER, faiſeur d'arcs.

ARCHEGAYE, *ou* ARCIGAYE, ſorte de lances, de piques qu'avoient les archers.

ARCHES, *ou* AIRCHES D'AMANS, archives publiques où les notaires gardoient les minutes des contracts: voyez AMANS.

ARCHIERE, bandouliere.

ARCHIÉRES, lucarnes pour prendre jour ſur une cour, ou ſur un jardin.

ARCHONTES, magiſtrats ; c'eſt le nom qu'avoient jadis ceux d'Athenes.

ARCIENS, étudiants en philoſophie. On écrit auſſi ARTIENS.

ARDILIER, lieu rempli de brouſſailles.

ARDILLE, argile, terre graſſe, compacte & gliſſante, dont les parties ſont très-fines.

ARDOURS, brûleurs de maiſons, incendiaires.

ARDRE, *ou* ARDOIR, brûler.

ARDRERIE, *ou* ARDERIE, entêtement, échauffement de tête.

ARDS, brûlé du ſoleil, de couleur noire.

ARDU, pénible, difficile.

ARDURE, colere, échauffement de ſang.

AREAU, charrue.

ARÉE, labourage.

AREGER, (s') s'arranger.

AREGNER, attacher par les rênes.

ARESGNER, arrêter par les rênes.

AREMAIR, *ou* AREMER, répandre un mauvais bruit contre quelqu'un, l'accuſer.

ARENGER, réprimander quelqu'un ; le corriger.

ARENGERIE, lieu d'aſſemblée tumultueuſe.

ARESTE, l'angle antérieur d'un édifice.

ARESTES, épis de bled : du latin, *ariſta*.

AREURE, arable : *Terre areure*, terre arable, labourable.

ARGALH, égoût, puits perdu.

ARGANETTE, machine de guerre propre à jeter des matieres combuſtibles.

ARGANT, une ſorte d'habit long.

ARGENTFRES, une frange d'argent.

ARGU, blâme, reproche.

ARGUEUX, contentieux.

ARIOLE, devin.

ARISCLES, planches propres à faire des portes.

ARITER, mettre en poſſeſſion.

ASSARDER, *ou* ASSARDRE, assaillir : *de pour qu'ilz n'assaroient la citeit*, de crainte qu'ils n'assaillissent la ville, qu'ils ne vînssent à s'en rendre maîtres.

ASSAULER, assembler.

ASSAULTER, attaquer brusquement une place.

ASSEAU, hachette.

ASSÉE, une becasse.

ASSEGNÉE, (l') le but pour tirer.

ASSEGRISSER, adoucir, appaiser.

ASSEGURANCHE, assurance.

ASSEGURANCHER, *ou* ASSEURENTER, assurer.

ASSEIER, *ou* ASSESSIR, assiéger : *En ceste anneie* (1372) *asseiont ciaulz de Metz Sampigny*, ceux de Metz assiégerent Sampigny en cette année.

ASSEILLES, petits ais dont on couvroit les livres : ASSENNE, de même.

ASSEIN, vue & montrée ; indication des héritages contentieux, par devant un commissaire qui dressoit procès-verbal de leur consistance, situation, tenants & aboutissants.

ASSEING D'UN HÉRITAIGE, son assiette, lieu où il est situé.

ASSENTIR, approuver le sentiment d'un autre.

ASSENTATEUR, flatteur.

ASSENTEMENT, consentement.

ASSENZ, accord.

ASSEREMENT, sûreté donnée en justice.

ASSERER, (s') s'assurer de quelque chose, s'en rendre le maître, la prendre.

ASSERISIER, donner de la sécurité à quelqu'un, le calmer.

ASSEURETÉ, assurance donnée en justice.

ASSERTER, essarter, défricher.

ASSERMENTER, ramasser des sarments : faire des fagots.

ASSERVIR, consommer, achever.

ASSEVIER, dessécher.

ASSICHES, pieux, pilotis.

ASSEUR, *ou* ASSAIEUR, collecteur des tailles dans les paroisses.

ASSEUREMENT, sauf-conduit accordé, par le seigneur ou par le juge, à un accusé.

ASSIECTE, imposition, taille.

ASSIGNANCE, assignation.

ASISGNE, estimation.

ASSIL, exil, bannissement.

ASSISES, plaids solemnels, séances extraordinaires que des juges supérieurs vont tenir dans des justices subalternes, ou inférieures.

ASSISIAGE, ressort, district.

ASSISSES, droits seigneuriaux sur les bêtes de trait.

ASSO, *ou* ERSO, hier : *Devant erso*, avant-hier.

ASSOAGER, soulager.

ASSOLIR, *ou* ASSOLEIR, chasser : il se dit en particulier, des poules, des pigeons, des voleurs de champs.

ASSOMMER, causer un profond som-

ARRENER, *ou* ARANNER, brifer les reins. On dit auſſi DRANNER.

ARRESGIER, arracher.

ARRÊTISTE, commentateur d'arrêts, d'édits, d'ordonnances.

ARRIERE-MIS, écarté, négligé, mis de côté.

ARROIS, train, attirail de labour.

ARROY, arrangement.

ARROURS, erreurs.

ARS, brûlés : *Adonc furent ars les muſels*, alors furent brûlées les ladreries & léproſeries : voyez MUSELS.

ARSEGAYE, ancienne eſpece de lance.

ARSENOURS, ouvriers d'arſenal.

ARSIN, brûlement de la maiſon d'un criminel, par ordre de la juſtice.

ARSEURE, brûlure.

ARSOIR, hier au ſoir.

ARTER, arrêter.

ARTILLEMENT, artillerie.

ARTILLER, rendre fort, équipper un ſoldat.

ARVE, place vuide, propre à bâtir.

ARUINER, ruiner.

ARVOLZ, *ou* ARVAUX, voûtes, arcades. On trouve encore ARVOUTS.

AS, monnoie, un ſou.

ASASER, raſſaſier.

ASAVORER, goûter, eſſayer.

ASSAIER, *ou* SAIER, le même ſens.

ASCANCE, rémiſſion.

ASCENDRE, monter : du latin *aſcendere*.

ASCIN, enclos, clôture.

ASCON, petite nacelle.

ASERVISER, donner une terre à charge de ſervice.

ASGOUT, eau de pluie.

ASIER, fournir le néceſſaire, donner aſſez : ASSOUFFRIR, de même.

ASOAGIER, *ou* ASOUAGIER, ſoulager, adoucir.

ASORBIR, éteindre, anéantir abſorber.

ASOREILLER, nettoyer ſes oreilles, ou étriller quelqu'un.

ASOTER, *ou* ASOTIR, devenir ſot.

ASOTEMENT, folie.

ASOUAGEMENT, émancipation.

ASOUPER, choquer, heurter.

ASPARAGE, aſperge : *aſparagus*.

ASPORTER, enlever, emporter.

ASPORT, enlévement.

ASPRESSE, ſévérité, rigueur.

ASPREUR, aigreur dans les manieres.

ASPRETÉ, exaction.

ASQUETTE, à l'abri : *Se mettre aſquette*, ſe mettre à couvert durant une pluie, un orage.

ASSADE, un hoyau.

ASSAGIR, rendre ſage.

ASSAINEMENT, aſſignation, hypotheque.

ASSAL, aſſaut d'une place.

ASSAMPLE, exemple.

veilloit à la conſtruction de ce palais.

ATANTALZ, attentats.

ATAPIR, aller en tapinois, à la dérobée, en cachette.

ATARGIER, *ou* ATARGER, venir trop tard, tarder.

ATARGEASION, retard.

ATÉDIER, ennuyer les gens par ſes diſcours.

ATENANCHE, ſuſpenſion d'armes.

ATENDUE DE CONSEIL, délai qui s'accordoit au défendeur pour conſulter.

ATÉRISSEMENT, amas de terres que les eaux emmenent d'un lieu en un autre.

ATERIR, remplir de terre.

ATERMENT, un arpenteur.

ATERMINEMENT, délai.

ATESTAR, porc châtré.

ATIÉRER, équipper.

ATINE, dommage.

ATINER, chagriner.

ATIRMENT, ordonnance.

ATISE-FEU, fourgon, inſtrument à fourche dont on ſe ſert pour tirer la braiſe d'un four, d'un feu, &c.

ATOR, appareil.

ATORNÉ, ATORNY, un procureur.

ATOUR, ſtatut, réglement.

ATOURNER, ſtatuer, arrêter: voyez le *Vocabulaire Auſtraſien*, au mot ATOUR.

ATOURNARESSE, une coëffeuſe, au ſens connu du mot AOUR, qui ſignifie ornement.

ATOS JORS, A TOS JORS MAIS, *ou* TOUJOURS MAIX, à toujours, à perpétuité, pour toute la ſuite des temps.

ATOS NE, à tous ceux qui, à tous que.

ATRAVEILLER, chagriner, tourmenter.

ATRAYERES; dans les anciens titres des ſeigneurs des Trois-Évêchés, où ce mot ſe trouve ſouvent, il déſigne la portion qu'un ſeigneur avoit en certains cas, dans l'amende & les autres condamnations prononcées par la juſtice d'une autre ſeigneurie: ce qui ſemble ne pouvoir plus avoir lieu en aucun cas, ſur-tout pour l'amende. Tout ſeigneur haut-juſticier ou voué, prend d'ailleurs, à titre de confiſcation, ce qui ſe trouve dans ſon ban (*a*).

ATRE: voyez AITRE, *ou* AITRIE.

ATRE, autre: *D'atre part*, d'autre part.

ATRES, (Faire) faire hâter: *Ne atre ne lor puiſt fare*, & ne put les preſſer ni contraindre.

ATREVER, faire une trêve avec l'ennemi: ATRIEVER, de même.

(*a*) C'eſt le ſentiment de M. Gabriel, célebre juriſconſulte de Metz, doyen des avocats de cette ville, qui a bien voulu communiquer ſes obſervations ſur la juriſprudence de cette province, dans un ſupplément qu'il a fait au *Vocabulaire Auſtraſien*.

meil : *Estre assommé*, être accablé de sommeil.

ASSONDRER, assurer.

ASSOUNYER, ASSOUNIER, ou SOUGNIER, donner tous ses soins à un ouvrage.

ASSOSSÉ, absous, déchargé, exempt : voyez ASSOUR.

ASSOUAGEMENT, soulagement, consolation : voyez ASSOUVAGER.

ASSOULAS, (aller) aller se soulager, se délasser à la promenade.

ASSOUPEMENT, achoppement.

ASSOUR, absoudre : *Ly abbei & ly covent mont assout & mes ancessors de par aus & de par l'apostole, de toutes les mesprisons kenous avons fait a l'eglise Saint-Arnot* : titre de l'an 1235 ; l'abbé & le couvent nous ont absous, moi & mes ancêtres, tant de leur part, que de l'autorité apostolique, de toutes les injures & torts que nous pouvons avoir faites à l'abbaye de Saint *Arnoud* de Metz.

ASSOUVAGER, *ou* ASSOAGER, donner du soulagement.

ASSUREMENT, déguerpissement d'un héritage chargé de cens, au profit de celui à qui le cens étoit dû. Il en étoit de même d'un bien chargé de rentes ; & si le déguerpissement étoit fait au profit d'un créancier postérieur en hypotheque, le créancier antérieur pouvoit le poursuivre aux fins de lui assurer l'héritage, ou de le relever : voyez RELEVEMENT, quant aux procédures nécessaires, pour que celui auquel l'assurement étoit fait devînt propriétaire incommutable de l'héritage.

ASSURÉ : voyez *Ban de tres-fond. Conduit.*

ASTAIN, étain : *Ly cent d'astain deux deniers*, le cent pesant d'étain doit deux deniers de maltote ; ancien tarif de Metz.

ASTAINERIE, courroux.

ASTINE, querelle.

ASTELLE, bâton de pique.

ASTIER, (un) une broche à rôtir.

ASTONNE, une lance.

ASTOU, autour : *Astou ly praiel*, à l'entour du petit pré.

ASVOUTRER, ou AVOULTRER LA VIGNE, en couper les branches inutiles, la tailler.

ATACHE, épingle : il signifie aussi échalas.

ATAHIN, haine : *Se cist atahin froit*, si cette haine, cette discorde subsiste, &c.

ATAINE, ATAINEUX, querelle, querelleur.

ATAIGNE, dépit.

ATAINER, ATAYNER, nuire, mal faire.

ATTAINEMENT, chagrin.

ATAING, qui attient, appartient ; un parent ou allié.

ATALENTER, approuver, avoir pour agréable.

ATANT, au temps, lors : *Atant con faixoit cestuy palais*, lorsqu'on tra-

veilloit à la conſtruction de ce palais.

ATANTALZ, attentats.

ATAPIR, aller en tapinois, à la dérobée, en cachette.

ATARGIER, *ou* ATARGER, venir trop tard, tarder.

ATARGEASION, retard.

ATÉDIER, ennuyer les gens par ſes diſcours.

ATENANCHE, ſuſpenſion d'armes.

ATENDUE DE CONSEIL, délai qui s'accordoit au défendeur pour conſulter.

ATÉRISSEMENT, amas de terres que les eaux emmenent d'un lieu en un autre.

ATERIR, remplir de terre.

ATERMENT, un arpenteur.

ATERMINEMENT, délai.

ATESTAR, porc châtré.

ATIÉRER, équipper.

ATINE, dommage.

ATINER, chagriner.

ATIRMENT, ordonnance.

ATISE-FEU, fourgon, inſtrument à fourche dont on ſe ſert pour tirer la braiſe d'un four, d'un feu, &c.

ATOR, appareil.

ATORNÉ, ATORNY, un procureur.

ATOUR, ſtatut, réglement.

ATOURNER, ſtatuer, arrêter: voyez le *Vocabulaire Auſtraſien*, au mot ATOUR.

ATOURNARESSE, une coëffeuſe, au ſens connu du mot AOUR, qui ſignifie ornement.

ATOS JORS, A TOS JORS MAIS, *ou* TOUJOURS MAIX, à toujours, à perpétuité, pour toute la ſuite des temps.

ATOS NE, à tous ceux qui, à tous que.

ATRAVEILLER, chagriner, tourmenter.

ATRAYERES; dans les anciens titres des ſeigneurs des Trois-Évêchés, où ce mot ſe trouve ſouvent, il déſigne la portion qu'un ſeigneur avoit en certains cas, dans l'amende & les autres condamnations prononcées par la juſtice d'une autre ſeigneurie: ce qui ſemble ne pouvoir plus avoir lieu en aucun cas, ſur-tout pour l'amende. Tout ſeigneur haut-juſticier ou voué, prend d'ailleurs, à titre de confiſcation, ce qui ſe trouve dans ſon ban (*a*).

ATRE: voyez AITRE, *ou* AITRIE.

ATRE, autre: *D'atre part*, d'autre part.

ATRES, (Faire) faire hâter: *Ne atre ne lor puiſt fare*, & ne put les preſſer ni contraindre.

ATREVER, faire une trêve avec l'ennemi: ATRIEVER, de même.

(*a*) C'eſt le ſentiment de M. Gabriel, célebre juriſconſulte de Metz, doyen des avocats de cette ville, qui a bien voulu communiquer ſes obſervations ſur la juriſprudence de cette province, dans un ſupplément qu'il a fait au *Vocabulaire Auſtraſien*.

ATRIBLER, battre, tribuler.

ATRIE, *ou* ATRIER, parvis, lieu où ſe rend la juſtice en certaines provinces.

ATROBAMENT, invention.

ATRONCHEMENT, vérification d'un délit commis dans un bois, qui ſe fait en rapportant l'arbre trouvé chez un particulier, ſur le tronc de celui qui a été coupé en délit.

ATTAGNE : voyez ATAING.

ATTAINEUX : voyez ATAINE, ATTAINEMENT.

ATARGEASION : voyez ATARGIER.

ATTÉFIT, un baliveau.

ATTEMPRESSÉ, mûr, qui eſt en maturité.

ATTENANCE, convenance.

ATTENDUE, défaut, faute de comparoir, de répondre à une aſſignation.

ATTÉNÉ, appaiſé, amoindri de façon à n'oſer plus faire de bruit : TENNE, qui eſt tout petit.

ATTENÉRIR, ATENURIR, atténuer de bourſe, d'audace, &c.

ATTENIR, être parent : voyez ATAING.

ATTENIR D'UN COSTÉ, être de la ligne collatérale.

ATTINTELER, préparer.

ATTORNEMENT, procuration.

ATTOUCHIER, être parent : *Ceſtuy garcillon m'atouchiet*, ce jeune homme m'étoit parent.

ATTOURNANCE, *ou* ATTOURNEMENT, changement de ſeigneur au regard d'un vaſſal.

ATTRAICTER, *ou* ATTRAIRE, attirer : *Kil attraict*, qu'il attire.

ATTRAIRESSE, femme trompeuſe.

ATTRAITIER, entretenir.

ATTREMPANCE, modération.

ATTREMPÉEMENT, modérément.

ATTREMPEMENT, la même choſe qu'ATTREMPANCE.

ATTROSSER, adjuger à l'encan.

ATUISER, *ou* ATUTÉER, tutoyer.

AVABLE, néceſſaire.

AVACHIR, (s') devenir mou, lâche comme une vache.

AVAGE, droits que le bourreau tire ſur les marchés.

AVAL, *ou* AVAZ, en deſcendant : *Aller en aval ſur une riviere*, c'eſt la deſcendre.

AVALAGE, droit qui ſe paie au ſeigneur d'une riviere, ſur les bateaux montants & deſcendants.

AVALER, deſcendre, abaiſſer.

AVALENCHE, chûte des neiges qui ſe détachent des montagnes. On trouve auſſi AVALANGE.

AVALLÉE, roulement.

AVALOIR, pêcherie.

AVALOIS, habitants de pays bas.

AVALUEMENT, diminution.

AVANT, au préalable, ſans préjudice du reſte : *Et por cheſcune eſtaie dont illi defalroit de paiement, illi debveroit X S. de Mez d'amande avant*, & pour chaque terme ou canon

canon qu'il manqueroit de payer, il devroit dix ſous Meſſins d'amende au préalable du principal : voyez ESTAIE.

AVANT, plutôt : voyez TOST.

AVANTER, *ou* AVANCIER, garde-juré d'un métier, pour veiller à la bonté des ouvrages.

AVANTER, mettre en avant, alléguer des raiſons de défenſe.

AVANT-PARLIER, avocat.

AVANT-SEIGNEUR, le premier, le principal ſeigneur.

AVANT-TERRE, rivage.

AVANT-VENT, auvent.

AVAULT, *ou* AVAULX, parmi, dedans.

AVAUX LA VILLE, autrement, AVAUX-LA VIE, parmi la ville.

AUBAINAGE, aubaine.

AUBAINETÉ, AUBANIE : AUBANITÉ, droit d'aubaine.

AUBARADE, terrein planté d'aubiers.

AUBOR, aubier.

AUBEJOIS, Albigeois.

AUBELESTE, arbalête.

AUBELIÈRE, muſeliere.

AUBERJON, cotte de mailles.

AUBLISSON : voyez ABESSON.

AUBRAIE, lieu planté d'aunes.

AUBRIER, oiſeau de proie : voyez HOBERREAU.

AUC, quelque choſe : *Vou me donrez auc*, vous me donnerez quelque choſe. Ce terme ſignifioit auſſi *une oie* ; & écrit avec le Q, AUCQUES, il ſignifioit *auſſi*,

AUCQUETTE, petite portion de terre labourable, entourée de foſſés.

AUDESSEMENT, audacieuſement.

AVEDIER, jointée, plein la main, ce qu'elle peut contenir.

AVÉER, autoriſer.

AVÉEMENT, autoriſation.

AVEL, volonté, deſir.

AVELETS, petits enfants. On a dit auſſi TRES-AVELETS, pour, arriere-petits enfants.

AVENAGE, droit ſeigneurial en avoine, grain, ou poules.

AVENANT, proportion : *A l'avenant*, à proportion.

AVENANCE, convenance.

AVENANMENT, proportionnément.

AVENANTER, eſtimer, priſer.

AVENANTEMENT, eſtimation.

AVENANTOUR, eſtimateur.

AVENAUMENT, convenablement.

AVENIER, contrôleur d'écuries.

AVER, avare.

AVERAGE, droit de corvées dû à un ſeigneur par ſon vaſſal, avec chevaux, bœufs & autres bêtes de ſomme.

AVERTINE, maladie de vertiges.

AVESCHIÉ, évêché : *L'aveſchié de Metz*, l'évêché de Metz.

AVESPRER, commencer à faire nuit.

AVESPRÉE, *ou* AVESPREMENT, commencement du ſoir.

AVESPRY, ſurpris par la nuit.

AVESTURE, inveſtiture : *Et penret ſon*

aveſture de ly, & il prendra de lui ſon inveſtiture, ſes pouvoirs.

AVETTE, abeille.

AVEULE, aveugle.

AVEURÉ, tranſporté de colere.

AU FAIRE, au fait, lorſqu'il eſt queſtion d'agir.

AUGMENTEUR, bienfaiteur.

AUGUSTIAIRE, monnoie des empereurs d'Occident.

AUGUSTALES, fêtes établies par l'empereur Auguſte.

AVIAUX, ornieres.

AVIÉ, à vie : *Ke ſont avié*, qui ſont pour toute la vie d'une perſonne : BAIL AVIÉ, bail à vie.

AVILLER, avilir.

AVISION, apparition.

AVITINS, (Biens) biens poſſédés ſucceſſivement par pluſieurs perſonnes de la même famille. Autrefois on appelloit ainſi les terres données aux ſoldats, pour leur tenir lieu de paie.

AULANIE, noiſette.

AULE, halle.

AULELUIE, temps paſchal où l'on chante *alleluia*.

AULMARE, armoire : AUMAIRE, de même.

AUMONNIE, hôpital.

AUMOSNIERE, bourſe, gibeciere.

AUMONNERIE, office clauſtral d'abbayes.

AUNER, réunir.

AUNTEIN : voyez ANTAIN.

AVOÉ, champion.

AVOERSTRE, *ou* AVOULDRE, bâtard.

AVOIER, envoyer quelqu'un, chargé de procuration, pour une affaire.

AVOIR, (Grand) grandes richeſſes.

AVOISIE, (Perſonne) ſine, ſpirituelle.

AVOLÉ, un étourdi.

AVORTURE, adultere : AVOUTRIE, AVOUTRE, AVOUÊTRE ADULTERIN, même ſens : du latin, *avulteria*.

AVOUGLETTE, aveuglement.

AVOUL, aveu.

AVOYEMENT, enquête.

AVOYER, mettre en bonne voie.

AUBADUES, TERRES AUBADUES, terres de déhérence, ſans maître.

AUBAIN, étranger.

AUBESSON, très-petit poiſſon.

AUCUNNEMENT, en quelques, en certains points.

AUDERIENS, à la fin.

AU PLUS BRIEF QUE, au plutôt, à la premiere occaſion.

AU PRISME, *ou* AU PRUME, ſeulement, alors, pour la premiere fois : *Sortir au priſme effet*, commencer à être exécuté. Les Ardennois diſent OPRUME.

AURILLADE, coup ſur les oreilles.

AURILLEUX, (Temps) temps ſemblable à celui du mois d'Avril.

AUSAISOIRE, (l') l'acceſſoire, incident dans un procès.

AUSE, toiſon.

BACAIGE, ce qui ſe paie pour le paſſage d'un bacq.

BACEL, *ou* BOUAICHEL, fille.

BACELLER, faire l'amour aux filles.

BACHE, caleçon de femme.

BACHELARD, jeune amoureux.

BACHELERIE, l'ordre des bacheliers.

BACHELIÉRAT, baccalaureat.

BACHINE, baſſinoire.

BACHIR, baiſſer : *Bachir le coz*, baiſſer le cou.

BACICOTER, tromper.

BACIN, ancienne armure de tête.

BACLER, fermer une porte en dedans avec un bâton ou une cheville, au lieu de verrouil, comme font les gens de campagne ; du latin, *baculum*.

BACON-LARD : *Corſe de bacon*, bande de lard : BACON, en Meſſin, ſignifioit auſſi un veau.

BADALLIER, bâiller.

BADATGE, droit ſur les bœufs propres au labourage.

BADELERE, *ou* BATELAIRE, épée de bataille.

BADON, abattis, chûtes.

BADOWIN, *Baudouin*, nom d'homme.

BAFFANDURES, étoffes mal teintes; mauvaiſes teintures.

BAGOS, un débauché.

BAGOULEUR, un cauſeur.

BAGUE, bagage : *Sortir vie & bagues ſauves*, ſortir d'une ville priſe, ſa vie ſauve, avec ſes bagages.

BAHEGNE, Bohême.

BAIASSE, ſervante, femme-de-chambre.

BAICHETS, brochets.

BAIDRE, aſſigner.

BAIEN, qui eſt brun.

BAIGNES, (meilleurs) meilleurs effets.

BAIGNIE, ban.

BAIGNIÉ, garde d'un ban, d'un territoire.

BAIGNOTE, petite cuve à ſe baigner.

BAILLE, (une) une barrière, une porte avancée, par laquelle on ſe fait apporter dans la ville, ce que l'on veut, en cas de beſoin ; du verbe *bajutare*, qui ſignifie porter. Les mots PORTERNE, *ou* POTERNE, dans l'ancien langage, ſignifient la même choſe, & ont la même origine.

BAILLE, *ou* BAILLER, (lou) le concierge d'une priſon.

BAILLERESSE, femme qui paſſe un bail, qui donne ou laiſſe à loyer.

BAILLANCE, action par laquelle on met quelque choſe entre les mains d'une perſonne.

BAILLIE, bouillie.

BAILLIE, garde, tutelle.

AYABLE, qui peut aller, capable.

AYE, allez, va.

AYDANT, ancienne monnoie des Pays bas.

AYDANT, allié, confédéré : *Yaulx & lous aydans*, eux & leurs alliés.

AYER, héritier.

AYGRIN, aigreur.

AYME, mesure de vin, qui revient à-peu-près à la *hotte*.

AYMER, dresser, présenter.

AYMETERIE, l'art de faire l'émail.

AYOUS, (ly mois d') le mois d'Août.

AYOUSSE, (l') la moisson.

AYRAUT, aire, place à battre le bled.

AIREAU, charrue à labourer.

AYSIL, oseille, herbe potagere.

AYSINE, instrument quelconque, propre au travail.

AZI, présure, composition pour faire cailler le lait.

AZUR, matiere pulvérisée, qui est d'un bleu très-beau, & d'un très-grand prix.

AZYME, pain sans levain ; mot purement Grec.

BACAIGE, ce qui ſe paie pour le paſſage d'un bacq.

BACEL, *ou* BOUAICHEL, fille.

BACELLER, faire l'amour aux filles.

BACHE, caleçon de femme.

BACHELARD, jeune amoureux.

BACHELERIE, l'ordre des bacheliers.

BACHELIÉRAT, baccalaureat.

BACHINE, baſſinoire.

BACHIR, baiſſer : *Bachir le coz*, baiſſer le cou.

BACICOTER, tromper.

BACIN, ancienne armure de tête.

BACLER, fermer une porte en dedans avec un bâton ou une cheville, au lieu de verrouil, comme font les gens de campagne ; du latin, *baculum*.

BACON-LARD : *Corſe de bacon*, bande de lard : BACON, en Meſſin, ſignifioit auſſi un veau.

BADALLIER, bâiller.

BADATGE, droit ſur les bœufs propres au labourage.

BADELERE, *ou* BATELAIRE, épée de bataille.

BADON, abattis, chûtes.

BADOWIN, *Baudouin*, nom d'homme.

BAFFANDURES, étoffes mal teintes; mauvaiſes teintures.

BAGOS, un débauché.

BAGOULEUR, un cauſeur.

BAGUE, bagage : *Sortir vie & bagues ſauves*, ſortir d'une ville priſe, ſa vie ſauve, avec ſes bagages.

BAHEGNE, Bohême.

BAIASSE, ſervante, femme-de-chambre.

BAICHETS, brochets.

BAIDRE, aſſigner.

BAIEN, qui eſt brun.

BAIGNES, (meilleurs) meilleurs effets.

BAIGNIE, ban.

BAIGNIÉ, garde d'un ban, d'un territoire.

BAIGNOTE, petite cuve à ſe baigner.

BAILLE, (une) une barrière, une porte avancée, par laquelle on ſe fait apporter dans la ville, ce que l'on veut, en cas de beſoin ; du verbe *bajulare*, qui ſignifie porter. Les mots PORTERNE, *ou* POTERNE, dans l'ancien langage, ſignifient la même choſe, & ont la même origine.

BAILLE, *ou* BAILLER, (lou) le concierge d'une priſon.

BAILLERESSE, femme qui paſſe un bail, qui donne ou laiſſe à loyer.

BAILLANCE, action par laquelle on met quelque choſe entre les mains d'une perſonne.

BAILLIE, bouillie.

BAILLIE, garde, tutelle.

BAILLISTRE, gardien, tuteur, adminiſtrateur.

BAIOE, hotte, panier.

BAIR, (jeu de) jeu de courſes, jeu de barres.

BAIRBE, *Barbe*, nom de femme.

BAIRE, barriere d'une porte de ville.

BAIRÉTÉ, (Eſtre) être trompé par quelqu'un, & arrêté à la barriere.

BAIRRE, bâtard : *Cens bairre*, cens bâtard.

BAIRIGNE DE VIGNE, rangée de ceps échallaſſés.

BAISSE, baſſe.

BAISSELETTE, jeune fille à marier.

BAISSELLE, ſervante.

BAISTANT, procès, querelle particuliere.

BAISTANCIER, exciter des querelles, des batailles.

BAISTANS, *ou* BEISTANT, émeute ou bataille entre deux *paraiges*. Il étoit défendu, dans Metz, à ceux des autres paraiges, d'aller en cette mêlée, lorſqu'elle s'élevoit. Il n'étoit pas permis, dans ces baiſtans, de ſe ſervir d'épée, d'arbalêtes, ou d'autres armes ſemblables : voyez l'*Hiſtoire de Metz*.

BAISTANS, (les) les flagellants, fanatiques qui coururent le monde vers 1348.

BAIVIAUX, baliveaux.

BAIX, bas.

BAIXES, baſſes : *En juſtice haltes & baixes*, en hautes & baſſes juſtices : *En baix don praiel*, au bas du petit pré.

BRAIXELETTES, fillettes, jeunes filles.

BAIXIER, baiſſer.

BALME, grotte, caverne.

BALADE, piece en vers, ſatire.

BALEM, couverture de laine pour un lit.

BALERIE, danſe.

BALESTES, farceur.

BALESTIAUX, danſes accompagées de chant.

BALEUR, danſeur.

BALER, danſer.

BALINGE, berceau, langes.

BALOIER, flotter, voltiger.

BAN, territoire d'une ſeigneurie. Ce mot ſignifie auſſi le territoire dans lequel les habitants d'un même lieu, jouiſſent des biens & des droits communaux. Dans l'un & l'autre ſens, il vient de l'Allemand, & il eſt preſque ſynonyme du mot *finage*, quoique parlant exactement, le ban fait le territoire d'une ſeigneurie, & *finage*, celui d'une communauté.

BANERIE, territoire.

BAN, réſerve, prairies ou arbres mis en ban, en réſerve.

BANAIGE, droit de bannalité.

BANARDS, gardes de ban, Meſſiers.

BAN-BRISE, délit que commettoient dans une ſeigneurie ceux qui n'y étoient pas domiciliés, & qui s'y battoient.

BANCAGE, juriſdiction, diſtrict.

BANCART, eſpece de tombereau.

BANCELLE, un petit banc.

BANCHAGE, droit d'étalage que les marchands payoient pour le banc où ils étaloient.

BANCHART, brancard.

BANCIER, marchand.

BANCLOCHE, ſon de la cloche pour la tenue des plaids-annaux.

BANDEROLLES, bannieres, étendards, enſeignes.

BAN D'EXUREMENT, depuis appellé *ban d'aſſurement*, qui ſignifie qu'on a droit de faire déguerpir quelqu'un d'une terre ou d'un bien quelconque ; qu'on a obtenu, à cet effet, un ordre ou un pouvoir de la juſtice.

BANS DE MARIAGE, ſont les trois proclamations qu'un curé doit faire au prône par trois jours de dimanches ou fêtes chommables, avant de procéder au mariage de ſes paroiſſiens.

BAN DE TRÈS-FOND, eſpece de décret, par lequel, après trois publications & autres formalités, le rentier ou créancier ſe faiſoit adjuger l'héritage aſſuré & non rélevé, pour en jouir propriétairement.

A Metz, & dans le pays Meſſin, ſi celui à qui il étoit dû un cens ſeigneurial ou foncier, ou une rente conſtituée, & qui s'étoit mis en poſſeſſion des héritages qui lui étoient affectés & hypothéqués par la voie de l'*aſſurement* & du *relevement*, ou du *conduit*, vouloit s'en aſſurer la propriété incommutable, il prenoit, le premier jour de Mai, pardevant le maître échevin & ſes pairs, au palais de la ville, *ban de très-fond*, ſous la ſignature d'un des trois maires de la ville, qui étoit celui de Pont Sailly, celui de porte Mezelle ou Moſelle, & celui d'outre-Moſelle, chacun dans ſon département : ce qui avoit lieu, non-ſeulement pour les héritages de la ville & du ban des treize, mais auſſi pour tous ceux des ſeigneuries du pays Meſſin. Car les bans de très-fond ne pouvoient ſe prendre que de l'autorité des juges de la cité ; on y appelloit le peuple par le ſon de la cloche nommée *Mutte*, & on les affichoit à la porte du palais & du principal manoir des héritages dont il s'agiſſoit : on les réitéroit avec les mêmes formalités, à pareil jour des deux années ſubſéquentes : &, juſqu'au troiſieme ban, tous prétendants droits ſur les héritages qui en étoient l'objet, pouvoient former leurs oppoſitions ; ceux qui avoient des droits antérieurs à ceux du pourſuivant, aux fins de les conſerver, & que l'adjudication ne lui fut faite qu'à charge d'iceux ; & ceux dont les droits étoient poſtérieurs, aux fins d'être admis au prélevement ; ſi même les pourſuites ſe faiſoient pour une vente conſtituée, il falloit du moins, depuis l'ordonnance de Metz, publiée le 20 Mai 1564,

que le pourſuivant mît les héritages à prix, & toutes perſonnes étoient reçues à ſurencherir. Après le troiſieme ban, le maître échevin & ſes pairs procédoient à l'adjudication, qu'on appelloit *très-fondement*, à charge des oppoſitions, s'il y en avoit, pour des droits qui duſſent ſubſiſter comme antérieurs à ceux du pourſuivant; & après le *très-fondement*, nul n'étoit reçu à réclamer des droits ſur les héritages adjugés, exceptés les mineurs dépourvus de tuteurs, & les veuves mineures, qui pouvoient encore ſe pourvoir dans l'an, à compter de leur majorité : voyez ASSUREMENT, CONDUIT, RELEVEMENT.

BANDON, étendard.

BANDOR, joie, allégreſſe.

BANGARDES, BANVARS, BANGARDS, MESSIERS, gardes des fruits champêtres. En certains endroits, on les nomme BANNIERS; en d'autres, VINASCLES.

BANEMENT, banniſſement.

BANERIE, territoire.

BANIE, ban, publication.

BANIER, ſergent, celui qui fait la publication.

BANAGE, droit de bannalité.

BANNERETS, *ou* BANDERETS, chevaliers qui avoient aſſez de vaſſaux pour en former une compagnie.

BANNERETS, officiers des paroiſſes de Metz.

BANNERIES, offices de ces paroiſſes.

BANNIERES GRANDES (femmes de) de haut état, femmes de grands bannerets.

BANIXIER, bénir.

BANIXIÉS, béniſſez.

BANQUERIE, tréſorerie.

BANZ, tutelle d'un mineur.

BAPTESTIRE, baptême.

BAPTOIER, baptiſer.

BAPTISIER, bâtir.

BAPTISOÈRE, robe dont on revêtoit le nouveau baptiſé.

BARABAN, ſorte d'anciennes timballes ſur leſquelles on frappoit pour annoncer quelque choſe.

BARAT, embarras.

BARAIT, fraude, menſonge.

BARAITTERIE, tromperie.

BARATRE, gouffre où l'on précipitoit les ſcélérats : *baratrum*.

BARBEAULX, dents ou pointes.

BARBOIER, faire ſa barbe.

BARBOUILLAIRE, ſtupide, hébêté.

BARCHE, meule de foin ou de paille.

BARDACHE, gaule avec laquelle on abat des fruits.

BARDACHER, abattre avec une gaule.

BARDEAUX, bois dont on ſe ſert pour couvrir les maiſons. On les nomme auſſi ESSEINS, *ou* ESSES.

BARDES, poëtes Gaulois qui chantoient & s'accompagnoient d'inſtruments ſemblables à des lyres, en louant les uns & blâmant les autres.

BARDES, armures qui couvroient le poitrail & les flancs des chevaux de bataille.

BARÉ, bigaré de noir & de blanc dans ſes habits, &c.

BARETEIR, *ou* BAIRETER, fraude: *Deceus & bareteis*, trompés & volés.

BARETERE, BARETERESSE, trompeur, trompeuſe.

BARRETERESSEMENT, fauſſement, avec fourberie.

BARGAINE, cérémonies.

BARICAVE, fondriere.

BARILLAT, tonnelier.

BARNAGE, état des gentilhommes de la cour d'un ſouverain.

BARQUIAU, baſſin, nappe d'eau.

BARRAGE, droit qui ſe leve aux barrieres.

BARTHEMENS, BERTREMENS, BERTHIEMIEN, BURTHEMU, *Barthelemy*, nom d'homme.

BASANIER, vendeur de cuir & de ſouliers.

BASQUINER, enſorceler.

BASSENAS, *ou* BASSUS, bâtons d'armes.

BASSET, petite table.

BASSETTE, *ou* BASSA, eſpece de mauvaiſe ſelle dont les gens de campagne ſe ſervent pour aller à cheval.

BASSIER, mineur, pupille.

BASSINAGE, droit qui ſe leve, dans une baſſine, ſur le ſel ou autres denrées.

BASSINET, (arme de) fuſil ou arquebuſe.

BASSYE, latrines, lieux ſecrets, lieux de commodité.

BAST, bâtard.

BASTANT, libre, qui peut aller & venir, qui eſt en liberté.

BASTANT, ſuffiſant, qui eſt aſſez: *Une raiſon baſtante*, qui ſuffit pour perſuader.

BASTER, ſuffire.

BASTIDE, maiſon.

BASTILLE, (ung) un château de bois, un fort.

BASTIN, *Sebaſtien*, nom d'homme.

BATAIL, battant de cloche.

BATEILLEIR, combattre.

BATTE, *ou* BATTEMENT, creux pratiqué à l'extérieur des montants & du deſſus d'une croiſée ou d'une fenêtre, pour recevoir le contrevent, lorſqu'il eſt fermé, ſoit qu'il y en ait un, ou qu'il n'y en ait pas.

BATTIS, pelouſe non fermée, au milieu ou à côté d'un village, ainſi nommée, parce que l'herbe en eſt battue par les beſtiaux & par les paſſants.

BATIZON, *ou* BATISON, action de battre quelqu'un juſqu'à le tuer, ou le noyer.

BATTOLOGIE, répétition inutile d'un même choſe.

BATON A FEU, terme générique pour ſignifier un canon, une coulevrine, un fuſil ou arquebuſe, mais ſinguliérement ces derniers.

BATTE, (une) un battoir de leſſive.

BATTENS, conteſtation.

BATTORIE, comptoir ou magaſin qu'on a chez l'étranger.

BAUBE, begue : *balbus.*

BAUDE, (marquès de) marquis de Bâden ou Bâde, prince de l'empire.

BAUDELAIRE, ancien coutelas.

BAUDEMENT, paiement.

BAUDERIE, joie.

BAUDIR, ſe réjouir.

BAUDOUR, réjouiſſance.

BAUDIR, aſſurer, garantir.

BAUDRE, baudrier, écharpe qui porte l'épée.

BAUDROYER, corroyer, travailler un cuir.

BAVERELLE, bavette.

BAIEUR, bavard.

BAUFFRES, *ou* BAFFRE, (une) un ſoufflet.

BAULIER, ſauter, danſer, voltiger.

BAUPTIZEMENT, baptême.

BAUSANT, cheval tacheté de noir & de blanc.

BAXME, grotte, caverne.

BAYERIE, bailliage.

BAYSTIEUX A LA QUINTAINE, bateaux de moyenne grandeur, que nos bateliers appellent CAINNES.

BAISSE, une beche.

BAZOCHE, ancienne juriſdiction d'entre les clercs du palais.

BAZZO, petite monnoie valant à-peu-près un ſou ſix deniers de France.

BEAL, foſſé creux.

BEANCE, béatitude, bonheur.

BÉER, rendre heureux.

BEER, attendre quelque choſe avec empreſſement.

BEGE, de couleur rouſſeâtre.

BEGNE, ancienne eſpece de panier.

BEGUDE, cabaret borgne, mauvaiſe hôtellerie.

BEHEMGUE, Bohême.

BEHEMGUONS, Bohémiens.

BEHISTRE, une tempête.

BEHORDEIS, combat, courſe de lances.

BEHORDER, cauſer avec excès.

BEHOUR, galop, caracolles, joûte.

BEHOURDER, galopper, caracoller, joûter, comme il ſe pratiquoit anciennement dans les tournois chevalereſques.

BELAINGE, tridaine ou tiretaine, étoffe de laine groſſiere.

BÉLÉE, (femme) une belle femme.

BELFAIT, ſans reproche.

BELGES, (les) anciens habitants de la Gaule Belgique.

BELIE, écuries à moutons, du verbe *béler*, qui ſignifie le cri naturel de ces animaux. On trouve auſſi BELIN pour mouton.

BELLANDIER, brélandier, joueur de profeſſion.

BELLE-EUVRE, pelleterie apprêtée.

BELLIQUE, guerrier belliqueux.

BELLOYE, un bâton.

BELUTES, écuelle à ſoupe.

BEMIS, ancien terme d'affouages

accordés aux communautés : il ſignifie à Metz, échûtes d'arbres & bois échauffés, ou mi-pourris, qui ne peuvent ſervir que pour le feu, de maniere qu'un ouvrier qui les employeroit, ſeroit amendable, & contraint à les remplacer.

BENADE, vanne à arrêter les eaux.

BENAISTRES, *ou* BENADES, les deux paniers que l'on fait porter au cheval, pour tranſporter des œufs, &c.

BENATIERS, ouvriers qui font le ſel dans les ſalines.

BENEFICIAIR, (hériteir) héritier par bénéfice d'inventaire.

BENEISON, bénédiction.

BENEISTRE, bénir.

BENEVIS, bail à rente.

BENEVISER, abonner.

BÉNEURETÉ, bonheur.

BENEURÉ, bienheureux.

BENIÇON, épouſailles.

BENIVOLENCE, bienveillance.

BENNAGE, droit ſeigneurial ſur le vin debité en certains temps.

BENNEAU, *ou* BENNEL, tombereau.

BENOYER, bénir.

BENOITE, (la) la bénie.

BENOITIER, bénitier, vaſe à mettre de l'eau bénite.

BEQUERAULX, un agneau d'un an.

BERCHIERE, fonds de terre aſſigné en dot à une femme.

BERCHOUL, *ou* BERS, berceau.

BERGAIN, marché, traité avec quelqu'un.

BERGAMAN, coutelas.

BERGERET, houlette.

BERGEROT, jeune berger.

BERGINE, brebis.

BERGUE, barque.

BERIC, bergerie.

BERICLE, cryſtal.

BERMAN, courtier.

BERNAGE, l'enſemble du train & de tout l'équipage d'un grand ſeigneur.

BERONCHE, guerre, bataille, expédition militaire.

BERRIE, campagne raſe, unie, ſans monticule.

BERROIGE, inſtrument de pêcheurs.

BERSEL, danger, ſupplice.

BERSELLIER, percer de fléches.

BERTART, bâtard, illégitime.

BERTARD, châtré.

BERTAUDER, châtrer.

BERTRESCHÉ, fortifié.

BESAIGRE, qui devient aigre.

BESAINE, *ou* BESANNE, eſſaim, ruche à miel.

BESAL, canal, conduit d'eaux.

BESANGE, piece, morceau.

BESANTE, grand-tante.

BESAY, *ou* BESAYE, une beche, un hoyau.

BESCHECLEU, ouvrier en fer.

BESCHERON, bec, pointe.

BESCLE, le foie.

BESCHOCHIER, tromper, eſcamoter.

BESEU, armé de deux pointes aiguës.

BESEEL, biſaïeul.

BESIART, qui n'a encore que des buſaux, un tout jeune oiſeau.

BESIVRE, pris de vin, fort ivre,

BESIL, peine, vexation.

BESLONE, oblong.

BESOT, malheur : *Porter beſot*, porter malheur.

BESOGNER, travailler.

BESOGNES, affaires, ouvrages.

BESOGNE, beſoin.

BESOIGNABLE, qui a beſoin : *Doient mettre C. S. de Mez d'amendement en laditte maxon a plus beſoignable a rowaire d'ovriers*, doivent employer cent ſous Meſſins pour réparer cette maiſon, en ce qui en a le plus beſoin, au rapport des ouvriers.

BESOIGNABLEMENT, néceſſairement, par beſoin urgent.

BESOIGNEU, qui eſt dans le beſoin, la pauvreté.

BESONCLE, grand-oncle.

BESQUINE, pans d'une veſte.

BESSIERE, lieux bas & marécageux.

BESSON, BESSONE, jumeau, l'un des deux enfants d'une même couche.

BESTANCE, ſuffiſant, abondant.

BESTEMS, mauvais temps.

BESTERIE, bêtiſe.

BESTORS, oblique.

BESUCHER, avoir pitié, épargner.

BETAGE, droit de corvée de beſtiaux.

BETER, emmuſeler, mettre une muſeliere.

BEU, (de) de buſte, de corps.

BEUDY, étable à bœufs.

BEUTY, garde à bœufs.

BEUERE, ivrogne.

BEUERIE, *ou* BEUVERIE, ivrognerie.

BEVIER, meſure de terre.

BEVILLER, regarder attentivement.

BEURAGE, rédevance en beurre.

BEUVERAGE, préſent en boiſſon.

BEZAINE, brebis.

BEZANT, (ung) groſſe ſomme d'argent, un talent : *Et ne doient mis reſpoure en terre lou bezant, que ly ſyre lour ait commandeit*, & ne doivent point enfouir le talent que le ſeigneur leur a confié : *Ut acceptum à domino talentum non abſcondant in terra.* Charte de l'an 1179.

BEZANNE, ruche à miel.

BEZOCHE, beche.

BIAIN, *ou* BIAN, corvée.

BIALTÉ, beauté.

BIBETE, étincelle, bluette.

BIBETON, vaſe pour boire.

BIBLIEN, profeſſeur en écritures ſaintes, qui enſeigne la Bible.

BICHAT, *ou* BICHETAS, fan, petit d'une biche.

BICHEY D'ARGENT, boîte d'argent, en forme de panier.

BICOQUET, ornement de tête, eſpece de chapperon.

BIDAUX,

BIDAUX, corps de mauvaiſe infanterie.

BIEFS, foſſes pour ſaigner les prés & en faire écouler les eaux, ou pour clore les champs.

BIENTENANT, qui poſſéde les biens d'une ſucceſſion.

BIEN VAILLER, admettre quelqu'un au partage d'un bien, d'un héritage.

BIENVEIGNANT, (faire le) faire compliment, féliciter quelqu'un ſur ſon arrivée.

BIERBAN, droit qui ſe paie pour vendre de la bierre.

BIETRIXATTE, *Beatrix*, nom de femme.

BIFFAGE, examen de comptes.

BIGNON, inſtrument à pêcher.

BIGORGNE, bâton ferré, ou eſpece de maſſue.

BIGRERIE, rucher, lieu où l'on tient des ruches à miel.

BILLERDÉ, galonné en or ou en argent.

BILLOUAIRTS, boulevarts, eſpece de châteaux qui étoient aux portes des anciennes villes.

BILOTER, partager le bois en buches, en billots.

BIME, vache.

BIQUOGNET, ancien couvrechef, ou ornement de tête.

BIRMANNE, ancienne monnoie Liégeoiſe & Bouillonoiſe.

BISCAPIT, même choſe portée deux fois en compte.

BISOGNE, ſoldat de recrue.

BISTORIE, poignard.

BIVOIE, lieu où deux chemins aboutiſſent.

BIVOIE, guet, ou garde extraordinaire d'un camp.

BLACAS, chêneaux, jeunes chênes.

BLACHE, plant, plantation de jeunes chênes.

BLACON, bouclier, écu.

BLADERIE, marché au bled.

BLADIER, marchand de bled.

BLAER, enſemencer une terre en bled.

BLAIRIE, *ou* BLASTERIE, droit de haute juſtice, dépendant de régale.

BLANCHON, ancienne picque.

BLANDE, droit qui ſe paie ſur chaque feu.

BLANERASIZE, blanc de poule, l'eſtomac.

BLANQUERIE, blancherie.

BLASTENGE, reſſentiment.

BLAT, bled.

BLAVERIE, droit impoſé ſur le bled qu'on amene au marché.

BLAZAS, gerbe.

BLEITE, toupet.

BLEIF, bled.

BLERIE, terre ſemée de bled, où il vient en abondance.

BLESE, (une) une mêche.

BLOCAL, barricade.

BLOETE, étoffe bleue.

BLOI, bleu, ou blond.

BLOQUELS, blocailles.

BLOQUIER, bouclier.

BLOUQUÉTE, petite boucle.

BOBAICHE, chauſſure qui couvroit & garantiſſoit le ſoulier de la boue.

BOBAN, orgueil, vanité.

BOBANCIER, vain, préſomptueux.

BOCAL, vaſe à mettre de l'eau ou du vin.

BOCHE, *ou* BOCE, bouche : *Commendeir de boche*, ordonner quelque choſe verbalement.

BOCHIÉ, bouchée de pain ou de viande.

BOE, boue.

BOEL, boyau.

BOERIE, ferme, métairie.

BOESSIERE, lieu planté de buis.

BOFFOIS, bruit, rumeur.

BOFFUMER, (ſe) ſe mettre en colere, criailler.

BOIARD, civiere à bras.

BOIENS, (les) peuple de la Gaule Celtique.

BOIÉ, cloaque.

BOILLANT, bouillant : *S. Martin le boillant*, jour de la tranſlation de ce Saint, au mois de Juillet, auquel il fait chaud.

BOLIR, bouillir.

BOIRADE, corvée qu'un vaſſal devoit faire avec ſes bœufs.

BOIRAT, bouvier.

BOIS CHABLIS, arbres abattus par le vent.

BOISTE, péage.

BOISTOULT, boiteux.

BOITTEL, boiſſeau.

BOIVIAU, baliveau.

BOLADE, maſſue.

BOLLEWERQUE, boulevart.

BOLHÉE, (une) un grand nombre, une multitude.

BOLLES, boules, jeu de boules.

BOMMER, aborner, poſer des bornes.

BONNEMENT, commodément, aiſément.

BONNES, bornes, limites.

BONNES GENS DU PAYS, les habitants de la campagne.

BONS POINTS : *A tous bons points*, à volonté.

BOOL, bouleau.

BOORDER, combattre à la lance.

BOQUELLE, un petit repas frugal.

BOQUET, tortu, boiteux.

BOQUILLON, bûcheron.

BORDIAU, bourde.

BORDE, loge, maiſonnette.

BORDES, lieux où l'on renfermoit autrefois les lépreux. La cérémonie qui ſe faiſoit à cette occaſion étoit tout-à-fait ſinguliere : voy. *Hiſt. de Metz*, tom. II.

BORDEAU, bordel : il y avoit à Metz une rue de ce nom : voyez notre *Vocabulaire Auſtraſien.*

BORDELER, fréquenter les bordels, les lieux de débauche.

BORDERIE, petite ferme, métairie.

BORDRE, fraude, tromperie.

course de lances. On l'appelle aujourd'hui le jour *des grands feux*, le jour des *Valentins*, le jour des *Buies* ou des *Bulles*.

BRAQUENADES, *ou* BREUQUENAUDES, cerises aigres.

BRAST, détour.

BRAY, fange ; boue.

BRAYDONNE, femme débauchée.

BRAYE, culotte.

BRAYE, partie de riviere, resserrée entre deux digues.

BREBIAL, troupeau de brebis.

BRECIER, blesser.

BREF DE SENTENCE, dispositif remis par le juge au greffier.

BREGIE, sorte de grains.

BREGIER, berger.

BREHAINE, (ung) un homme impuissant.

BREHIER, *ou* BREIER, broyer du ciment, des couleurs, &c.

BREIL, buisson, taillis.

BREIZ, BRAS, *ou* BRAUX, grains préparés pour faire de la bierre.

BREMAS, bâton ou arme quelconque, pour attaquer & se défendre.

BRENAIGE, *ou* BRENAGE, ce que les vassaux doivent à certains seigneurs pour la nourriture de leurs chiens.

BRÈS, berceau.

BRESDIR, hennir.

BRESMEN, courtier.

BRESQUE, broussailles.

BRESSOLET, petit berceau.

BRESTER, criailler.

BRETÈCHE, forteresse.

BRETESCHER, fortifier.

BRETECQUE, portail, mur de face.

BRIBERESSE, mendiante.

BRIC, cache à prendre des oiseaux.

BRICHE, machine à jeter des pierres.

BRICOLE, ancienne machine de guerre.

BRIEF, (en) bientôt : *Il y a apparence qu'en brief*, que dans peu de temps.

BRIESIEEZ, brisée : *Treuve briesieez*, trêve rompue, brisée.

BRIFVETEY, briéveté.

BRILLEUS, chasseur de nuit, aux oiseaux ou poissons, avec de la lumiere.

BRIMBALER, faire retentir quelque chose, faire du bruit, sonner.

BRIMBE, *ou* BRIBE, morceau de pain ou de viande, qu'on va demander aux voisins.

BRINDE, santé portée à table en buvant.

BRIQUOQUET, ancien ornement de tête.

BRIS, fracture de porte, de scellé, &c.

BRISEFOY, homme qui manque à sa parole.

BRIXIER, briser, rompre, fracasser.

BROCE, *ou* BROISSE, *ou* BROIL, broussailles.

BROCEREUX, rempli de broussailles.

BROCH, fourche.

BOURC, bâtard.

BOURCAIGE, petit bourg.

BOURCHIER, grand vaſe d'étain dont on ſe ſervoit pour aller chercher de l'eau.

BOURDE, tromperie.

BOURDER, tromper, mentir.

BOURDONASSE, bourdon, bâton de pélerin.

BOURNAL, un rayon de miel.

BOURNEAU, un tuyau.

BOURRE, poil de certains animaux employé dans les draps de moindre qualité.

BOURELLER, traiter quelqu'un en bourreau, le tourmenter, le maltraiter à force de coups.

BOUSON, boue, fange.

BOUSSER, heurter avec force.

BOUTAS, eſpece de chanvre.

BOUTER, (ſe) ſe mettre, ſe produire, ſe placer.

BOUTER, mettre.

BOUTÉE, (une) une hottée.

BOUTEHACHE, machine à pluſieurs fourches de fer.

BOUTREIL, le nombril.

BOUTERIS, tonneau à mettre du vin.

BOUTERON, eſpece de panier.

BOUTI, ouvrage maſſacré, mal-fait.

BOUTICLE, un lieu de débauche.

BOUTIER, échanſon.

BOUTILLE, un pommeau.

BOUTOU, étui à épingles.

BOUTOUIR, moulin à draps.

BOUTTAIR HORS DE TERRE, (ſe) ſortir de terre, croître, pouſſer.

BOUTTÉES, piles d'un pont & autres maſſifs de maçonnerie dans une riviere.

BOUTTEMENT, ſollicitation.

BOUVERET, culture des terres.

BOUYANT, facile à mettre en mouvement.

BOUYLLE, extrêmité, pointe.

BOYLE, une chevre.

BOZINE, une trompette.

BRACATGE, orge.

BRACONAGE, droit d'un ſeigneur ſur les filles qui ſe marioient.

BRAGAMAS, un ancien ſabre.

BRAHAIGNE, une femelle ſtérile: BRAHIN, ſignifie la même choſe.

BRAIL, ſorte de pipée.

BRAIXELLETTES, (joſnes) jeunes filles.

BRANC, épée, ſabre.

BRANCE, eſpece de froment très-pur.

BRANCHIERE, poteau où l'on attache le tarif des droits de péage.

BRANDONNER, ſaiſir un héritage faute de paiement du cens qu'il doit.

BRANDON, tiſon allumé, feu; delà, le premier dimanche de carême, auquel on fait des feux, eſt nommé *Dimanche des Brandons*. On le nommoit encore le jour du *Bouhourdi*, du *Behourdi*, du *Behourt*, du *Bourdich*: termes qui ſignifioient autrefois une *joûte*, une

courſe

BUFFIER, ſouffleter. On trouve auſſi BUFFOIER.

BUGE, cuvelle dans laquelle on voiture le raiſin, de la vigne au preſſoir. Cette cuvelle doit, à Metz, contenir onze hottes de vin.

BUGHE, pâcage, pâturage.

BUGLE, *ou* BU, un bœuf.

BUGNE, tumeur, contuſion: BUIGNE a le même ſens.

BUGNON, ruche à miel.

BUHA, petit vaſe oblong, de bois, dans lequel les faucheurs mettent de l'eau, avec la pierre à aiguiſer leurs faulx.

BUHE, (une) une cruche.

BUIES, entraves, fers aux pieds & aux mains.

BUIRE, *ou* BURE, vaſe à liqueur.

BUISE, un canal.

BUISINE, ancienne eſpece de trompette.

BUISNART, un ſot, un hébêté.

BUISSIER, lieu où l'on trait les vaches.

BUISSIERE, lieu planté de buis.

BULE, feu en ſigne de réjouiſſance: du latin, *bulla*: voyez BRANDON.

BULETEIL, bluteau, ou ſac qui ſert à ſéparer le ſon de la farine.

BULETTE, *ou* BURLETTE, maltôte de la ville de Metz; proprement, les droits de ſceau, qu'elle faiſoit appoſer aux contracts de vente d'immeubles: du latin, *bulleta*.

BULLION, *ou* BUILLON, en françois BOUILLON; en latin *Bullio*, *Bullonium*; ville capitale du duché de même nom, dans les Ardennes, avec un château très-ancien ſur la Semoy, à trois lieues N. E. de Sedan, cinquante-ſix de Paris, dix-huit de Luxembourg, & vingt-deux de Liege.

Le château de Bouillon pouvoit jadis paſſer pour imprenable. Il eſt aſſis ſur une chaîne de rochers eſcarpés, qui le rendent preſqu'inacceſſible de toutes parts; mais il eſt dominé par les montagnes voiſines qui bordent la riviere, & depuis l'invention de la poudre, il n'eſt plus gueres ſuſceptible d'une longue défenſe. La ville eſt au pied du château, & n'a qu'un ſimple mur d'enceinte, avec des tours baſtionnées de diſtance en diſtance.

La ville & le château ſont entourés de la riviere de Semoy, qui en forme une preſqu'isle. Cette riviere, connue dans les anciens monuments ſous le nom de *Seſomiris* & *Seſmarus*, prend ſa ſource près d'Arlon, & va ſe jeter dans la Meuſe, entre le village de Monthermé & l'abbaye de la Val-Dieu, un peu au deſſous de Château-Regnault. Elle a environ quatre-vingt lieues de cours, vu ſes ſinuoſités.

Il y a dans la ville un couvent d'hermites de St. Auguſtin, & un college fondé par le vicomte de Turenne, où l'on enſeigne les humanités & la philoſophie; hors de la ville, au faubourg de Liege, une communauté de religieuſes de l'ordre du St. Sépulchre, & un prieuré

de Bénédictins dépendant de l'abbaye de St. Hubert. L'hôtel-dieu eſt auſſi hors des murs. Le roi de France a la garde du château : le duc, à qui le tout appartient en pleine ſouveraineté, a dans la ville un gouverneur & une cour ſouveraine, dont les jugements ſont ſans appel, & ne peuvent être réformés en matiere civile, que par la voie de réviſion au conſeil de Son Alteſſe Séréniſſime, établi près de ſa perſonne.

Depuis quelque temps, il s'eſt établi à Bouillon pluſieurs Imprimeries, dont deux ſe ſont acquiſes de la célébrité, celle des ouvrages périodiques, & celle de la Société typographique.

Le duché de Bouillon, enclavé aujourd'hui preſque de toutes parts dans la province de Luxembourg, eſt un reſte de ce fameux *Comté d'Ardenne*, démembré du royaume d'Auſtraſie, ſous les petits-fils de Charlemagne, & poſſédé ſans interruption par une ſuite de princes illuſtres juſqu'à la fin du onzieme ſiecle. La ville & le château exiſtoient dans le huitieme. Le pere Bouille, dans ſon hiſtoire de Liege, prétend que le château fut bâti en 733 par Turpin, duc des Ardennes. Godefroy de Bouillon y eſt né.

Wenceslas, roi de Bohême & duc de Luxembourg, vint y rendre hommage en perſonne le 11 Juin 1359 de la terre & ſeigneurie de Mirwart ; & l'abbé de St. Hubert, préſent à cet acte, reconnut de même tenir en fief des ducs de Bouillon la terre & ſeigneurie de St. Hubert. Les foi & hommage de cette abbaye ont été prêtés ſucceſſivement juſqu'à préſent. St. Hubert, Mirwart, la baronnie d'Hyerge & la terre de Carlsbourg forment, de toute ancienneté, les quatre pairies de ce duché.

Waſſebourg, chanoine de Verdun, dans ſes antiquités de la Gaule belgique, rapporte la généalogie de la maiſon d'Ardenne. La briéveté à laquelle nous ſommes forcés de nous reſtreindre, nous oblige de renvoyer à cet auteur, & à Juſtel & Baluze, qui ont ſuivi & continué cette généalogie juſqu'au commencement de ce ſiecle dans leur hiſtoire de la maiſon d'Auvergne. Nous nous bornerons à dire que ces hiſtoriens ſont d'accord, que le duché de Bouillon appartenoit à Ide d'Ardenne ; que cette princeſſe, ſeule & unique héritiere de ſa maiſon, épouſa Euſtache II, comte de Boulogne, dont elle eut Godefroy, qui prit le ſurnom de Bouillon, Baudouin & Euſtache III, qui fut depuis comte de Boulogne ; que de la maiſon de Boulogne, fondue dans celle de la Tour-d'Auvergne, deſcendent les ducs de Bouillon d'aujourd'hui, qui portent au deuxieme quartier de leurs armes *d'or à trois tourteaux de gueules*, qui eſt de Boulogne. Il paroît que c'eſt ſur cette deſcendance, & comme étant

étant aux droits de la maiſon de La Marck, dont ils ont épouſé l'héritiere, qu'ils fondent leur droit de propriété ſur ce duché.

Les évêques de Liege ont, en différents temps, formé des prétentions ſur cette ſouveraineté. On lit dans Gilles d'Orval, Laurent de Liege, Alberic de Trois-fontaines, Oldericus Vitalis, le Pere Bouille, Fizen, Chapeauville, que le duché de Bouillon leur fut *vendu* ou *engagé* par Godefroy de Bouillon, avant ſon départ pour la Croiſade. C'eſt une fable inventée par les Liégeois, pour couvrir leur uſurpation. Les contradictions frappantes qui regnent entre ces écrivains ſur le prix de la vente prétendue, leur incertitude ſur la nature, l'eſſence & les conditions de l'acte, ſuffiroient ſeules pour en démontrer la ſuppoſition. Mais ce qu'il y a de plus fort, c'eſt que, dans aucun temps, les évêques de Liege n'en ont pu repréſenter le titre, pas même en 1134, lorſqu'ils en furent ſommés pour la premiere fois; c'eſt qu'aucun écrivain, même contemporain, n'en a jamais cité ou rapporté un ſeul mot; Fizen, un des derniers, à qui toutes les archives de la ville & du pays de Liege ont été ouvertes, avoue, de bonne foi, n'avoir jamais pu le découvrir : *Nunquam tamen inſtrumentum venditionis Bullonii mihi videre licuit*; ce ſont ſes termes. Ce qu'il y a de plus fort, c'eſt que le duché de Bouillon appartenoit conſtamment à Ide d'Ardenne, comme nous l'avons dit plus haut; qu'elle le porta en dot à Euſtache II, comte de Boulogne : que Godefroy de Bouillon ſon fils n'en fut jamais que ſimple adminiſtrateur : qu'il le reconnut ainſi lui-même, lorſqu'en 1084, il confirma la fondation du prieuré de Bouillon *de l'exprès conſentement* de cette princeſſe : enfin, qu'il mourut à Jéruſalem en 1100, & que ſa mere, qui s'étoit retirée dans un couvent du comté de Boulogne, ne décéda que treize ans après.

Ce qui pourroit avoir induit en erreur les écrivains du temps, ne ſeroit-ce pas un acte paſſé effectivement par Godefroy de Bouillon, lorſqu'il ſe préparoit pour ſon voyage de la Paleſtine? Par cet acte, du conſentement de ſa mere, il met les fondations faites dans le duché de Bouillon en faveur de l'abbaye de St. Hubert, ſous la protection de l'évêque de Liege, contre tous ceux de ſa famille qui voudroient y porter atteinte. Cet acte eſt dans les archives du chapitre de Liege, & dans celles de l'abbaye de St. Hubert. Il ne ſeroit point étonnant que l'évêque Otbert, homme entreprenant, à la faveur du titre de protection déféré à ſon égliſe, eut répandu dans le public, après le départ de Godefroy, que ce prince lui avoit vendu ou engagé ſon duché.

Ces mêmes écrivains nous ap-

prennent, qu'un des ſucceſſeurs d'Otbert, ayant mis le ſiege devant Bouillon, dont le comte de Bar s'étoit emparé par la voie des armes, & déſeſpérant de parvenir à s'en rendre maître, il fit venir de Liege la *châſſe* de St. Lambert; & qu'après une proceſſion bruyante alentour de la place, elle fut repriſe miraculeuſement en 1141. Il ne falloit rien moins qu'un tel prodige pour légitimer ſes prétentions.

L'hiſtoire ne fait pas mention du temps auquel les évêques de Liege en furent dépoſſédés pour la ſeconde fois. On voit ſeulement qu'en 1435 *Jean de Los*, ſeigneur de Heinsbergue, étoit duc de Bouillon; il eſt nommé en cette qualité entre les princes qui accompagnerent Philippe le bon, duc de Bourgogne, au traité d'Arras.

Après Jean de Heinsbergue, il paroît que le duché de Bouillon paſſa à Robert de La Marck, premier du nom, comme étant aux droits de la maiſon de Boulogne par Marie de Los-Lumain. Quelques hiſtoriens prétendent que Robert II l'offrit en 1506 à l'égliſe de Liege, à la charge qu'Evrard de La Marck ſon frere en ſeroit élu évêque. Quoi qu'il en ſoit d'une pareille convention, dont les exemples n'étoient pas rares dans ces malheureux ſiecles d'ignorance & de barbarie; les armes, ou plutôt la puiſſance énorme de Charles-quint, l'en chaſſerent en 1521, & l'année ſuivante, l'empereur le donna à ce même évêque de Liege, qui étoit dans ſon alliance. Le maréchal de La Marck le reprit en 1552; mais au fameux traité de Cateau-Cambreſis, ou Philippe II, roi d'Eſpagne, donnoit la loi, la ducheſſe de Bouillon fut encore forcée de l'abandonner, ſous la réſerve du droit de ſes enfants. Enfin, la maiſon de la Tour-d'Auvergne, en 1678, obtint de la juſtice de Louis XIV la remiſe de ce duché, & cette remiſe fut confirmée par le traité de Nimegue. Les princes de cette illuſtre maiſon en ſont depuis reſtés paiſibles poſſeſſeurs.

Godefroy-Charles-Henri de la Tour-d'Auvergne, aujourd'hui duc de Bouillon, eſt né le 26 Janvier 1728, a épouſé, le 28 Novembre 1743, Louiſe-Henriette-Gabrielle de Lorraine. Il eſt fils de Charles-Godefroy de la Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, décédé le 24 Octobre 1771, & de Marie-Charlotte Sobieska, princeſſe royale de Pologne.

BUNOLS, petites ouvertures pour prendre jour: *Ne ne doit nulz ſtopper les bunolz que rendent clarteit a la voie de lexement*, & nul ne doit boucher les ouvertures qui éclairent le chemin des latrines.

BURC, bourg.

BURDAUCHER, faire grand bruit dans une maiſon, dans un appartement, comme ſi l'on y rouloit un boulet de canon, &c.

BURE, groſſe étoffe faite de laine.

BURES : voyez BRANDONS : ce mot BURES vient *de Buire* ou *Bure*, vaſe à liqueur ; parce qu'on buvoit fort en ce jour.

BURESSE, leſſiveuſe.

BUYÉE, *ou* BUÉE, leſſive.

BUIRE, leſſiver.

BURRE, beurre.

BURGAGE, ancien droit dû au ſeigneur par ſes vaſſaux.

BURGALAISE, une pique, une lance.

BURGER, BURGUER, pouſſer, heurter.

BUREAU DE L'AUMOSNE, ancien établiſſement fait à Metz, en faveur des pauvres, ſous la direction du maître échevin, & des officiers de l'hôtel-de-ville.

BURTHEMIN, (Saint) Saint *Barthelemy*.

BUSTES, petites boîtes dans leſquelles on mettoit les bulletins pour l'élection du maître échevin, ou magiſtrat ſouverain de Metz. Ces buſtes ſe mettoient enſuite dans une plus grande boîte q u'on nommoit *Chapperon*. De ce chapperon, l'on tiroit une de ces buſtes, & celui dont le nom s'y trouvoit, étoit maître échevin : *Atour de 1322* : voyez CHAPPES.

BUSCAIGE, corvée, ſervitude.

BUSCHER, abattre du bois, faire des bûches.

BUSHELE, un boiſſeau.

BUSQUET, une touffe d'arbres.

BUSSE, un grand bateau.

BUSTAIL, un bois de lit.

BUSTALHE, droit de pâturage.

BUTEAU, une brouette.

BUTIER, garde-bœufs.

BUTIERE, canal.

BUTINER, BOTINER, BULTINER, faire butin, capture ſur l'ennemi : il ſignifie auſſi partager le butin : *Argent bultiné*, argent pris en guerre, & partagé.

BUTINIER, dépoſitaire du butin.

BUVERAIGE, labourage.

BUZINIABLEMENT, par néceſſité.

BYON, ancien vaſe.

CAAGE, droit pour l'entretien des quais. On trouve auſſi CAHARIE.

CABAL, capital, ou fonds des biens de quelqu'un.

CABALEMENT, entiérement.

CABAN, manteau pour parer de la pluie.

CABAR, clou à tête.

CABASSER, machiner quelque fourberie.

CABASSET, ſorte d'armure de tête.

CABAUST, lieu fermé de barreaux en forme de cage.

CABESTRAGE, certain droit ſeigneurial.

CABOCEAU, meſure de grain, de ſel, &c.

CABOCHIENS, ſéditieux du temps de Charles VI, ainſi nommés d'un certain Caboche, leur chef.

CABRIOLÉ, tacheté de différentes couleurs, comme un cabri.

CABUSER, trompeur.

CABUSSURE, courbure, ou élévation.

CACE, trou d'une aiguille.

CACHE, pourſuite en juſtice, amende.

CACHEFÉS, un levier.

CACHEREAU, papier-terrier.

CACHERIE, droit de chaſſe.

CACHIER, chaſſer.

CACHEURE, bleſſure.

CACLUTER, publier, proclamer.

CACO-ZELE, zele indiſcret, mauvais, peu réfléchi; mot grec.

CACQUE-TRIPPES, chauſſe-trappes qui ſe mettent dans un gué de riviere, pour en empêcher le paſſage à la cavalerie.

CACUMINE, ſommet : *cacumen.*

CADEFAUT, échafaud.

CADELER, conduire.

CADENE, chaîne : du latin, *catena.*

CAGEOIS, villageois.

CAHEER, bougie, chandelle de cire.

CAHS, ſorte de vaiſſeau.

CAHVÉ, caffé.

CAHUET, ancien bonnet.

CAILLES, ardoiſes. On dit ÉCAILLE en pluſieurs endroits.

CAISTRES, (Comté de) comté de Caſtres.

CAINT, ceinture.

CAIRE, viſage.

CALAMAY, fête de la purification de la Vierge : voyez CHANDELOUR.

CALBOSTAIS, petite caiſſe de bois où l'on met un marteau avec des clous, & choſes ſemblables.

CALCIAGE,

CALCIAGE, ancien droit pour l'entretien des chauſſées.

CALENGE, correction, châtiment.

CALEVRES, trompeur, fourbe.

CALIVALY, charivari : CARIBARY, de même.

CALMAR, nom propre d'une ville de Suéde.

CALMINER, crépire, enduire.

CALOMNIE, chicane, ſubterfuge, fauſſe allégation connue pour telle par celui qui s'en ſervoit. Les plaideurs pouvoient exiger l'un de l'autre les ſerments *de calomnie*, c'eſt-à-dire, qu'ils juraſſent qu'ils eſtimoient leurs demandes ou leurs défenſes juſtes, & qu'ils ne les ſoutenoient que par des moyens qu'ils croyoient vrais & ſolides. En certains cas, les procureurs étoient tenus de prêter le même ſerment.

CALQUAS, carquois ; CARCAS a le même ſens.

CALTRE, draperie.

CALVAGUETE, ſervice militaire à cheval.

CALVARDINE, une perruque.

CAMAY, CAMEY, CAMAQUE, bague des chevaliers de l'ordre du porc-épic, inſtitué par le duc d'Orléans en 1389.

CAMBE, braſſerie.

CAMBIER, braſſeur.

CAMBRELAIGE, chambellan : *Ly gran cambrelaige*, le grand chambellan.

CAMBRIER, *ou* CHAMBRIER, Camérier ou maître d'hôtel : officier clauſtral d'abbaye : *camerarius*.

CAMBRY, voûte.

CAMEILL, ſorte d'armure pour la tête.

CAMEL, un chameau : *camelus*.

CAMINADE, chambre à cheminée.

CAMISE, chemiſe.

CAMOISIÉ, couvert de plaies.

CAMOISSEIR, *ou* CAMOISSER, préparer une peau comme le chamois.

CAMPANIER, ſonneur de cloches : *campanarius*.

CAMPENART, clocher.

CAMPELET, un petit champ.

CANCELER, annuler, barrer par des traits de plume.

CANCELURE, trait de ligne ſur un acte pour l'annuller.

CANCHEL, clôture, enceinte de murs.

CANCIONAIRE, recueil de chanſons.

CANÇON, chanſon.

CANDELIER : voyez CHANDELOUR.

CANDELLE, confrairie.

CANDOILE, chandelle.

CANEL, trame.

CANESTEAU, un échaudé, pâtiſſerie.

CANÉVIÈRE, chenneviere.

CANEYNE, lieu rempli de roſeaux.

CANGEOUR, changeur.

CANGIER, changer.

CANIVELLE, chemiſe.

CANOGNE, CANONE, CHANONE, chanoine.

CANOISIÉ, chapitre de chanoines.

CANONGE, le revenu d'un canonicat.

CANOLE, (la) la trachée-artere.

CANTATOURS, brigands, ainſi nommés autrefois.

CANTUARIE, chantrerie, bénéfice de chantre.

CAPECEUR, voleur.

CAPETER, vexer, tourmenter.

CAPELERIE, chapelle.

CAPELLEN, pauvre prêtre.

CAPET, têtu, opiniâtre.

CAPIAULX, chapeaux.

CAPITAIN, gouverneur.

CAPLOIER, combattre, frapper de l'épée.

CAPTALIER, fermier.

CAPPE, chappe : *Cappes de cuer*, chappes pour le chœur : *chori.*

CAQUEHAN, cabale, conſpiration.

CAR, chair : *Ly pont de car*, le pont de chair : du latin, *caro.*

CARAUDER, ſe réjouir.

CARAUDESSE, une ſorciere.

CARBASSES, voiles : *carbaſa.*

CARBONNAGE, (droit de) droit de prendre ou faire dans une forêt le charbon néceſſaire à ſon uſage.

CARCELLIER, geolier.

CARE, viſage.

CARÉE, charretée.

CARETON, charretier : CARTERIER de même.

CARELLE, querelle, diſpute.

CARESM ENTRANT, le mardi-gras.

CARFOU, heure de la retraite.

CARGIÉ, chargé.

CARIAGE, groſſe toile.

CARION, le dixieme de la dîme.

CARITÉ, vin du marché : ce mot ſignifie auſſi *une confrairie.*

CARME, verſification, poëme : du latin, *carmen.*

CARNAL, chair.

CARNALAGE, droit qui ſe perçoit en viande dans les boucheries.

CARNALER, tuer du bétail pour ſa propre conſommation.

CARNIER, boucher.

CARNELZ, creneaux, ouvertures pour tirer ſur l'ennemi aggreſſeur.

CARNIQUET, gaieté, humeur, joviale.

CAROLE, danſe.

CAROLER, danſer.

CAROTTER, aller & venir dans la maiſon, y tournailler ſans y rien faire d'utile, y interrompre le monde.

CAROUSSE, débauche à boire.

CAROUSSER, boire abondamment.

CARPANT, hachis de carpe.

CARPENTEMENT, charpente.

CARPIERE, réſervoir de carpes & d'autres poiſſons.

CARPOT, impôt ſur le vin.

CARQUE, charge, poids.

CARRE-FEU, couvre-feu.

CARREIGNON, cachet.

CARREL, place publique.

CARRETAGE, droit ſur les charriots

CARRETE, villebrequin.

CARRIE, catafalque.

CARROLER, garnir.

CARRON, charon.

CARROY, place, rue.

CARTELÉE, quatrieme partie d'un arpent, un quartier de bois.

CARTRIER, priſonnier.

CARUÉE, terrein qu'une charrue peut labourer en un an.

CASAL, maiſonnette, hameau.

ÇASSAL, place vague.

ÇASALET, petit baſſin où l'on peut former quelques habitations.

CASANIER, un pareſſeux qui ne ſort point de ſa hutte, de ſa cabanne.

CASCAVEL, grelot, ſonnette.

CASE, caſerne : CASE ſignifie auſſi cauſe, droit : *Qui de lui caſe averoit*, qui auroit ſa cauſe, qui ſeroit dans ſes droits, ſon ayant cauſe.

CASEMENT, terre, château tenu en fief ſous certaines conditions.

CASENIER, habitant, domicilié.

CASIER, un cellier.

CASTELAGE, droit qui ſe payoit pour l'entrée & la ſortie d'un château où l'on avoit été priſonnier.

CASTIS, chétif.

CASTLEGARDE, ſervice de guerre qu'un vaſſal devoit à ſon ſeigneur.

CASTON, châton d'une bague.

CASTRAT, un mouton.

CASUESNE, une chouette.

CASURE, une chaſuble.

ÇA-SUS, ici : *Meſſire l'eveſque eſt ça-ſus*, M. l'évêque eſt ici.

CATELLIER, harceler, attaquer.

CATELS, *ou* CATEUX, (Biens) biens réputés, tantôt meubles, tantôt immeubles, tels que les bleds, qui ſont meubles après la mi-Mai, & immeubles auparavant, comme n'étant pas alors ſéparés du fonds.

CATEPON, homme chargé en chef de quelque opération.

CATHONNET, alphabet.

CATILLER, chatouiller.

CATILLEMENT, chatouillement.

CATIN, fille ou femme de mauvaiſe vie. Cependant, dans les campagnes, on nomme ainſi les *Catherines*, croyant leur donner un beau diminutif.

CAUCADOIRE, ſorte de vaiſſeaux, hottes, cuvelles à fouler le raiſin avant de le jeter dans la cuve.

CAUCEMENCE, chauſſure.

CAUCHETIER, marchand ou faiſeur de chauſſes.

CAUCHIER, ſoulier.

CAUCHER, ranger, mettre en ordre.

CAUCIAGE, droit qui ſe levoit pour l'entretien des chauſſées.

CAUCOIRE, fête de village.

CAUDEMELLE, CAUDEMELLÉE, batterie, querelle vive, mêlée de gens échauffés de colere.

CAUDERETTE, petite chaudiere.

CAUDESTREPE, chiendent.

CAUDRELACH, CAUDRELAS, airain, cuivre.

CAUDRELIER, chaudronnier.

CAURE, chêne.

CAURESSE, ſorciere.

CAUSI, quaſi, preſque.

CAUSSET, cachot.

CAUTELLE, ruſe, fineſſe, lorſque ce terme eſt pris en mauvaiſe part; précaution ſage & prudente, lorſqu'on le prend en bonne part, comme dans ces phraſes : *Contre les cautelles des maulvais*, contre les ruſes des méchants : *A plus habundant cautelle*, pour plus grande précaution.

CAUTIONAGE, cautionnement.

CAUVES, caves : *En ly cauve*, dans la cave.

CAVARAS, un trou, un creux, une cavée.

CAVALERISSE, écuyer, habile dans l'art de dreſſer les chevaux.

CAVEL, cheville de bois.

CAVERON, chevron.

CAVESTRE, pendard, coquin.

CAVILLEUX, ruſé, fin, ſubtil : CAULT a le même ſens.

CAVIN, une vallée, un chemin creux.

CAYAUX, jouets pour amuſer les enfants.

CAYR, tomber, cheoir.

CE, ſi.

CEAU, ciel.

CEAULX, CEALZ, CILZ, ceux : *Ceaulx cureits*, ces curés.

CEDERIE, ſoierie.

CEGRAIL, chambre haute, ſecrete, ſéparée.

CEINTURE DE LA REINE ; on appelle ainſi à Paris un droit qu'on leve ſur le vin.

CEL, ce.

CELAI, cette : *Et dès celai feſte Saint Benoiſt an juſcai laſtre feſte Saint Benoiſt apres en exerwant*, & depuis cette fête de St. Benoît, juſqu'à l'autre fête du même Saint, & ainſi de ſuite d'année en année : *Grand Cartulaire de Metz, vers l'an 1300.*

CELATE, caſque.

CELDALE, *ou* CENDALE, étoffe de ſoie.

CELÉEMENT, ſecrétement.

CELESTIELS, *ou* CELESTINS, céleſtes : *Biens celeſtiels*, biens du ciel.

CELET, eſpece de ſeau.

CELICOLES, hérétiques du cinquieme ſiecle.

CELIQUE, céleſte.

CELLAY, celui-là.

C'ELLE, ſi elle : *Por ſavoir c'elle en faixoit aſſeis*, ſi elle ſatisfaiſoit.

CELLE, (Eſtre à la) ſiéger en juſtice.

CELTES, (les) les peuples qui habiterent la Gaule Celtique.

CENCHET, ceinture.

CENHER, mettre une ceinture.

CENGLE, enceinte.

CENER,

CENER, manger, faire un grand repas : *cœnare*.

CENIER, repas du soir.

CENSABLE, chargé de cens, affecté à un ou plusieurs cens.

CENSIR, donner à cens.

CENSITE, censitaire.

CENSAL, (en) revenus que l'on a en cens, droits de cens.

CENSAUX, propriétaires de cens. *Item*, héritages chargés de cens.

CENS-BATARDS, exactement parlant, ce sont les cens ou rentes, acquis à pris d'argent. C'est ce que porte l'ordonnance de Metz, publiée le 20 Mai 1564. Art. 1, 3, 4, 16, 17, 18, & autres; cependant dans l'usage actuel, tous cens non seigneuriaux sont nommés bâtards.

CENSE, cens : *Censuels, biens censuels*, héritages chargés de cens.

CENSE, métairie en grains.

CENSIER, admodiateur de cette métairie.

CENSIER, propriétaire d'un cens, le seigneur ou autre, à qui il est dû.

CENSIERES, familles qui tiennent une ferme, une cense. On appelloit METAYERES, celles qui n'avoient qu'une métairie de vignes.

CENTENE : en latin, *centena*, lieu composé de cent feux, ou familles, dont les juges étoient appellés CENTENIERS, ce que les Allemands nomment encore CENTGRAFF : *Centena* a aussi dans plusieurs chartes, la même signification que *jurisdictio*, *dominium*, juridiction, domaine.

CÉPAGE, geolier.

CEPTE, secte.

CERANT, chose de petite valeur, telle qu'elle soit, monnoie, ou autre.

CERCEAU, une enseigne de cabaret.

CERCELE, frisé, crêpé.

CERILIGION, porc-épic.

CÉRIS, instrument à pointes dont on se sert dans les villages, pour affiner le chanvre; *Item*, une faucille dentelée.

CERNELIERE, un cercle.

CERRE, pois-chiche.

CERRE-FEU, la retraite, signal pour se retirer chez soi.

CERTAINETÉ, certitude.

CERVOISE, bierre : *cerevisia*.

CERVOISIER, brasseur.

CESSE, (le) l'interdit, cessation de l'office divin.

CESTUI, CESTUIS, cet, ces : *Par ceſtuis eſcripts*, par ces actes, ces écrits.

CETEMBRE, mois de Septembre.

CETIF, captif.

CEUTIER, coûter : 300 *liv. de meccins que le tout ceutiennent*, que le tout coûtoit.

CEVAL, *ou* CEVEL, cheveu, chevelure.

CEVRE, loi municipale.

CEX, CEZ, censure ecclésiastique. Voyez CESSE.

CHABENE, cabanne.

CHABLE, meurtrissure.

CHABLIS, bois abbatus par les vents.

CHABRIOT, chevron.

CHACELEU, chasseur de loups : *In leu*, un loup.

CHACEOR, cheval de chasse.

CHACEPOL, sergent prépolé à la levée des tailles, des impôts.

CHACEULX, châteaux.

CHACHE, (la) la hache, la cognée.

CHACQUEU, *ou* CHOSQUEUR, pressoir à faire du vin.

CHAUQUEUR, CHOOSQUEURS, pressureurs.

CHACUNIÈRE, logis, appartement de quelqu'un.

CHADELER, conduire, mener, éclairer à la chandelle.

CHADELLERRES, chef, conducteur, capitaine.

CHAER, tomber.

CHAFFOURER, défigurer.

CHAFRENER, reprendre avec force.

CHAIEL, CHAIELLE, petit chien, petite chienne.

CHAILLOIR, valeur : *Fut mis a non chailloir*, fut mépriſé, abandonné, comme ne valant rien.

CHAIMBE, jambe.

CHAIGLE, parc fermé de murs.

CHAINLLES, chanvres.

CHAINOINERIE, collégiale de chanoines.

CHAINS, céans.

CHAINSE, jupe.

CHAINT, ceinture.

CHAIPELAINS, chapelain qui deſſert une chapelle.

CHAIR, tomber : *Kil chairoit*, qu'il tomberoit.

CHAIRES, (Nouvelles) formes ou ſtalles d'égliſe nouvellement faites.

CHAIRGIÉ, chargé.

CHAIRLES, *Charles*, nom d'homme.

CHAIRLOTE, *Charlotte*.

CHAIRPAIGNE, ouvrage de vannier.

CHAIRRIER, charron.

CHAIRTON, *ou* CHERETON, charretier, conducteur de voiture.

CHAIRTRE, priſon : *Eſtre en chairtre*, être en priſon.

CHAISSIER, *ou* CHAICER, chercher, travailler à obtenir quelque choſe.

CHAISSE, pourſuite : *Pourchaiſſier*, pourchaſſer.

CHAISTRE, (Comté de) comté de Caſtres en Alſace.

CHAITEILLANT, petit château, petit châtel.

CHAITEIS, rapport en argent, d'une vigne, d'un champ.

CHAITIVETÉ, captivité.

CHAITURE, charnage : *Menees deime de chaitures de porceles*, &c, petites dîmes de petits cochons, &c.

CHAISSE, expulſion, banniſſement.

CHAIZ, cabanne, petite maiſon.

CHAKEU, preſſoir : voyez CHACQUEU.

CHAL, chevalier.

CHALAMER, réclamer, former une demande en justice.

CHALEIL, une lampe.

CHALEMÉE, CHALEMELLE, CHALEMIE, chalumeau de bergers, flûte.

CHALEMER, faire danser au son de la flûte.

CHALEMINE, calamine, sorte de pierre qui entre dans la composition du cuivre jaune.

CHALENDELER, joueur de flûte, de chalumeau.

CHALENÉE, charge d'un chaland, d'une personne qui achete ses marchandises dans une même boutique.

CHALENER, conduire un chaland, l'adresser à une boutique.

CHALENGE, demande en justice.

CHALLE, moule à gauffres, gauffrier.

CHALLER, écaler, c'est-à-dire, ôter l'écale ou coque dure de certains fruits, telle que la noix.

CHALOIR, avoir chaud.

CHALDEMENT, chaudement.

CHALOIR, importer : *Il ne m'en chaut*, il ne m'importe.

CHALONGE, tromperie : *C'elle volt lour fare chalonge*, si elle veut les tromper.

CHALONGER, CHALANGER, *ou* CALENGER, inquiéter, chagriner quelqu'un.

CHAM, petit banc dont on se sert pour traire les vaches.

CHAMAIS, banc pour s'asseoir en compagnie, &c : *scamnum*.

CHAMBELLAGE, *ou* CHAMBRELAGE, droit de fief dû au seigneur dominant, à chaque mutation de vassal : *Item*, droit que payoient au roi, les bénéficiers de France, en lui prêtant serment de fidélité : *Item*, droit dû au premier huissier de la chambre des comptes, par ceux qui y font foi & hommage.

CHAMBERECHE, cens.

CHAMBION, jambon.

Chambre Royale de Metz, tribunal extraordinaire établi en cette ville en 1679, pour connoître de la réunion des fiefs mouvants des Trois-Evêchés : voyez l'*Histoire de Metz*, tom. III.

CHAMBRERIE, office claustral du maître d'hôtel d'une abbaye nommé CHAMBRIER, *ou* CHAMBRIET : *Il paioit chescan a chambriet de S. Vincent VIII S. de Mez*, chaque année, il payoit huit sous Messins au camérier ou maître d'hôtel de l'abbaye de St. Vincent de Metz. Quand on trouve dans quelque ancien titre que telle ou telle chose est dûe à la chambre d'une abbaye, cela veut dire qu'elle est dûe à la camérerie ou chambrerie : voyez CAMBRIER.

CHAMBRIES, lattis sur le mur d'un jardin, pour y attacher la vigne ou autres arbustes.

CHAMBRILLOUR, compagnon.

CHAMELLER : voyez CHALEMÉE.

CHAMERANDE, (une) un enduit.

CHAMON, terre en friche.

CHAMPAIGNE, la Champagne, province de France.

CHAMPARER, *ou* CHAMPARTER, lever le droit de champart.

CHAMPARTEUR, commis pour le lever.

CHAMPART, droit de prendre un certain nombre de gerbes ſur les champs d'une ſeigneurie.

CHAMPELET, un petit champ.

CHAMPISSE, une fille ou femme débauchée.

CHAMPISTEAUX, fâché.

CHAMPOYER, pâturer dans les champs ouverts à la vaine pâture.

CHAMVREIRE, cheneviere. On trouve auſſi CHAMVIRE pour cheneviere.

CHANAL, bois, forêt.

CHANCE, bonheur, enchantement.

CHANDELEIR DE CIRE, marchand cirier.

CHANDELOUR, CHANDELLIERE, CANDELIERE, CANDELIER, (la) la chandeleur, fête de la purification de la Vierge.

CHANDRES, (Ly jor des) le jour des cendres, premier du carême.

CHANNEHEURES, ouvroirs où l'on fabrique de petites planches ou ais à couvrir les toits.

CHANNES, ces mêmes petites planches ou ais.

CHANGE, *ou* CHAINGE, (ly) le change, la banque : *Ly chaingeour*, *ly chaingieres*, celui qui exerce le change, le changeur.

CHANNETEIL, chanſon bruyante.

CHANOINERIE, canonicat.

CHANONE, chanoine.

CHANOLE : voyez CANOLE.

CHANTEIR A UN ALTEIT, *ou* AUTEIT, tenir un autel, en être pourvu, le deſſervir : *Ly preſtre que chanteit a l'auteit Noſtre-Dame, & les altres preſtres qui le dit alteit tenront & deſſerviront.*

CHANTEL, le dos de la main.

CHANTEMENT, ſortilege, enchantement.

CHANTEREL, graduel, livre de chœur.

CHANTÈRES, chantres, chanteurs.

CHANTILLE, contremur de demi-pied d'épaiſſeur.

CHAOURSIER, uſurier.

CHAPEAU, couronne que portent les filles le jour de leur mariage.

CHAPEL, chapeau : CHEPAY ſignifie la même choſe.

CHAPERON, ancienne coëffure de tête, telles qu'en portent les moines. Tous les hommes s'en ſont ſervi en France juſqu'au quinzieſiecle.

CHAPPERON, (par deſſous le) en tapinois, en ſecret.

CHAPPERON, grande boîte ſûre, où l'on mettoit les voix pour l'élection du ſouverain magiſtrat, le

le maître échevin : voyez BUSTES.

CHAPES, bois qui servent à soutenir la couverture d'un bâtiment, chevrons.

CHAPLER, combattre.

CHAPLIS, cliquetis d'épées.

CHAPOULLER, (se) se chercher noise, se battre.

CHAPPELINE, armure de tête.

CHAPELLUS, clous à grosse tête.

CHAPPERON, (ung) une casaque, sorte de surtout antique.

CHAPPIAUX, (hauts) chapeaux anciens qui étoient pointus & élevés, avec des bords étroits; les gens de qualité les ornoient d'une plume attachée à côté de la forme.

CHAPPUSER, tailler du bois de charpente pour le mettre en état d'être assemblé.

CHAPTELS, (les) les pressoirs : *Chaptels de fruits*, ventes de fruits non cueillis, de fruits à percevoir : *Chaptels des champs*, fruits pendants par la racine.

CHAR, viande : *De la char*, de la viande.

CHARDONAL, cardinal.

CHAREIL, lampe.

CHAREIS LEVANT, CHATEIS PRENANT, de la main à la main : *Je l'en faict saxis & tenant, chareis levant, chateis prenant*, je l'en rends le maître, & le lui cède de la main à la main : *titre de 1367.*

CHARIER, charretier.

CHAREIS, charron.

CHARINER, railler, se moquer.

CHARMEGNERESSE, sorciere, femme qui fait charmer.

CHARMIE, chemise.

CHARNALITÉ, passion déréglée.

CHAROLLE : voyez CAROLLE.

CHAROSTIER, carnassier.

CHARPAGNE, menu engin de pêche.

CHARPINER, carder.

CHARPIR, mettre en pieces, faire de la charpie.

CHARRAN, chemin par où peut passer un char.

CHARTÉ, qui a une charte, un privilege, un droit.

CHARTON, cocher.

CHARRET, rouet.

CHARRUYER, charretier.

CHARTIE, acte public, authentique.

CHARTRE, prison.

CHARTRIER, geolier.

CHARTREUX, on appelloit ainsi à Metz les Cisterciens.

CHARTRIME, celui qui tient le régistre de quelque chose.

CHAS, une travée, espace qui se trouve entre deux poutres, ou entre une poutre & le mur.

CHAS, cuisine.

CHASAL, masure.

CHASSE : voyez CHARTRE.

CHASSIPOLE, sergent chargé de lever les impôts.

CHASSIPOLERIE, droit qui ſe paie au ſeigneur, pour avoir la permiſſion de ſe retirer avec ſes effets dans ſon château, durant les guerres.

CHASTEIS, *ou* CHASTEITS, CHAPTEL, CHEPTEL, ou CHÊTEL, bail de beſtiaux eſtimés, ou par des experts, ou par les parties intéreſſées, & dont le profit ſe partage entre le bailleur & le preneur, au temps convenu, qui eſt d'ordinaire de trois ans.

CHASTEL, château : on trouve auſſi CHATEL pour château.

CHASTELLAIN, *ou* CHATELAIN, garde des châteaux ou des portes de villes qu'on appelloit anciennement *chaſtels* ou *chaſteaux*, parce qu'en effet, elles étoient des eſpeces de fortereſſes, de châteaux.

CHASTELLAINE, femme du châtellain.

CHASTIAULX, châteaux.

CHASTOIER, châtier, punir.

CHASTOIS, châtiment : *Chaſtois ou chatoy corporel*, punition corporelle.

CHASTOILLER, chatouiller : *L'aiſe chaſtoille*, le plaiſir chatouille, engage, entraîne.

CHASTRE, manteau de cheminée.

CHASTRI, mouton.

CHATE : voyez CHAPTEL *de fruits*.

CHATEL PRENANT, CHATEL DONNANT, (donner) donner de la main à la main : on trouve ces termes dans un titre de fondation d'une chapelle en 1319 : voyez CHAREIS.

CHATRONS, moutons.

CHAU, chû, tombé.

CHAUALER, tomber à la renverſe.

CHAUCERMENTE, chauſſure.

CHAUCHIERE, four à chaux.

CHAUDERÉE, chaudiere.

CHAUDURNÉE, plein une chaudiere.

CHAUDRELAS, airain dont on fait les chaudieres.

CHAVSNYS, chenevis.

CHAVAN, panier de vendange.

CHAVER, creuſer, faire un foſſé.

CHAUFFAUDER, échafauder, conduire un criminel ſur un échafaud pour le ſupplicier.

CHAUFOLDÉ, (Eſtre) être mis ſur un échafaud.

CHAVIET, chevet de lit.

CHAVILLON, une cheville.

CHAULE, une échelle : *Item*, une boule.

CHAULEINE, chaux à bâtir.

CHAULER, *ou* CHAULEIR LES BLEDS, les préparer avec de la chaux pour les ſemer.

CHAUMOUFLET, camouflet, fumée qu'on ſouffle au nez d'un homme qui ſommeille, par le moyen d'un petit ſoufflet.

CHAUQUEUR, preſſoir, preſſureur : *Et li ai encor laiet une cuve qui eſt en ung chauqueur de Longeville*, & lui ai laiſſé une cuve qui eſt en un

preſſoir de Longeville : voyez CHACQUEU.

CHAVOULX, cheveux.

CHAVRETAGE, droit que payoient ceux qui avoient des troupeaux de chevres.

CHAUSSIE, droits qui ſe levoient pour l'entretien des chauſſées.

CHAUSSINE, chaux à bâtir.

CHAYERE, *ou* CHEYRE, une chaiſe, quelquefois une chaire : *La cheyre de verité*, la chaire à prêcher : les Meſſins diſent CHYRE.

CHÉABLE, prêt à cheoir, à tomber.

CHÉANTE, chûte.

CHEANCE, profit, avantage, échéance.

CHEANNE, une chaîne.

CHEF, tête : *En pur chef*, tête nue.

CHEFAU, maiſon.

CHEFMEZ, chef-lieu.

CHEFVETAIN, capitaine.

CHEINCERIE, lingerie.

CHELM, turbulent, ſéditieux.

CHEMAGE, droit que paient les charrettes qui paſſent dans les bois.

CHEMBEL, joûte, tournoi.

CHEMER, maigrir, tomber en chartre.

CHÉMERAGE, droit d'aineſſe, conſiſtant en ce que, dans certains lieux, les puinés tiennent de l'aîné, leurs portions de fief en hommage.

CHEMINE, chenet : CHEMINON, de même.

CHENAIL, grange, grenier.

CHENAL, canal.

CHENAUX, *ou* CHAISNEAUX, gouttieres.

CHENEL, petit chien.

CHENER, s'ennuyer.

CHENEVRAU, cheneviere.

CHENEX, gouttiere.

CHEOIR, tomber, diminuer.

CHEOITE, chûte.

CHEOIR EN OPPROBRE, tourner à injure.

CHEPAGE, priſon, geole.

CHEPIER, geolier.

CHEPTEL : voyez CHASTEIS.

CHEPTEL, (bail à cheptel) on appelle ainſi à Metz, celui qu'un propriétaire de vignes, fait avec ſon vigneron, conſiſtant en ce que le propriétaire donne une ſomme, d'environ 300 liv. d'avance, à ce vigneron, pour ſe nourrir lui & ſa famille, payer les deniers du roi, fournir ce qui convient à la vigne, & en faire la culture. En conſéquence de cette avance, le propriétaire tire un tiers franc ſur le produit de la récolte, & le vigneron ou métayer, les deux autres tiers; mais il eſt obligé de les laiſſer au propriétaire, pour le prix de la taxe, ſur laquelle celui-ci déduit les avances. Quelques-uns diſent que ce contract eſt uſuraire; d'autres, & les vignerons eux-mêmes, diſent qu'étant logés comme ils le ſont,

& ayant d'ordinaire quelques jardins à leur uſage, ils ſont beaucoup mieux que s'ils cultivoient à la journée.

CHER, *ou* CHAIR, charriot.

CHERTON, charretier.

CHERIER, charron.

CHERAGE, ce qui ſe payoit par tête.

CHERCEL, un hoyau.

CHERCHEL, un cercle.

CHERCHOUR, *ou* CHERCHIER, dignitaire de cathédrale, nommé en latin, *circator*, chargé de veiller au bon ordre dans les lieux réguliers, lorſqu'on y vivoit en commun.

CHERE, *ou* CHIERE, viſage, de CARA.

CHERER, faire bonne chere, ſe réjouir.

CHERFUEL, cerfeuil.

CHERGIER, confier.

CHERPIGNIER, faiſeur de paniers.

CHERQUIJER, chercher, examiner avec ſoin.

CHESAL, CHÉSEAU, CHÉSEOLAGE, un égliſe ou maiſon de piété, de retraite.

CHESCAN, chaque année, tous les ans.

CHESCUNAN : *idem.*

CHESCANNE, chacune : *Cheſcanne feme*, chacune des femmes.

CHESSER, pouſſer, faire valoir : *Ceulx de Mez polroient en avant cheſſer leurs raiſons*, les expoſer, les faire valoir en juſtice.

CHESEURS, choiſis, élus.

CHESOUR : (duquel) *Cheſeurs de cheſour paraige*, choiſis du parage dont ils ſont.

CHESSE, la chaſſe : *Aller al cheſſe*, aller chaſſer.

CHESSIER, contraindre, pourſuivre en juſtice.

CHESSON, un petit chat.

CHEST, ce : *Item*, un chat.

CHETELLER, faire des petits chats.

CHESTIS, chétif.

CHET, échelle.

CHETIFVOISON, captivité, miſere.

CHEVAGE, droit qui ſe payoit autrefois au roi, dans quelques lieux, par les bâtards & les étrangers qui vouloient s'y établir, il étoit de douze deniers Pariſis.

CHEVAGIER, qui eſt ſujet au droit de chevage.

CHEVALCHAIRE, aller à cheval.

CHEVALÉE, la charge d'un cheval.

CHEVALER, aller & venir fréquemment dans la pourſuite d'une affaire.

CHEVALEROT, homme à cheval.

CHEVALIER, on appelloit chevaliers d'un lieu de piété, comme Jéruſalem, &c, ceux qui en avoient fait le pélerinage.

CHEVANCES, biens, poſſeſſion.

CHEVAULCHÉE, voyage ou trajet que l'on fait à cheval, le matin ou le ſoir, ſans débrider.

CHEVAUCHER, aller à cheval.

CHEVAUCHEUR, cavalier, maître de poſte.

CHEVAUCHURE,

CHEVAUCHURE, l'action de monter à cheval.

CHEVECAGNE, cavalerie.

CHEVECAILLE, treſſe de cheveux.

CHEVECEL, chevet.

CHEVECERIE, premiere dignité, dans certaines collégiales, qui donne le doſſier : voyez CHEVERSEUL.

CHEVEDAGE, feu, maiſon.

CHEVELAINT, chef, commandant de troupes.

CHEVELEUX, chevelu.

CHEVERSEUL, doſſier.

CHEVESSE, habits, bagues, joyaux & lit garni d'une femme.

CHEVET, (avoir la tête ſur le) être attaqué de la maladie dont on décéde.

CHEVET, ſaillie qui ſoutient une poutre, ou quelque autre piece d'un bâtiment.

CHEVETAIN, *ou* CHEFETAIN, capitaine : on trouve auſſi, CHIEFVETAINE.

CHEVIR, aſſurer ſon bien, ſon héritage.

CHEVISANCE : voyez CHEVANCE.

CHEVISSANT, traité, accord.

CHEVROTAGE, droit ſeigneurial ſur les chevres d'un ban.

CHEVROTER, peſter, perdre patience.

CHEU, chez : *En cheu Jehan*, chez *Jean*.

CHIAOUX, ſergent, huiſſier.

CHIBOIRE, dais, ou baldaquin d'autel, ſoutenu de colonnes.

CHIEF, chef.

CHIEF, (le) la tête.

CHIEF, (a) enfin.

CHIEF, (en) perſonnellement.

CHIEF, point, article d'un écrit : *Se ly amant ne ly leit la deviſe de chief en chief*, ſi le notaire ne lui lit l'acte d'article en article.

CHIEF, le commencement d'un mois, d'une année : *En chief d'Octenbre*, au commencement d'Octobre.

CHIELLE, (mettre ſur la) ſur une eſpece de pilori, ou carcan.

CHIENESSE, meute de chiens.

CHIERS, cher : *Tens chiers*, temps de cherté, de diſette.

CHIEREMENT, avec inſtance.

CHIFFORT, (le comté de) le comté de Suffolk, province d'Angleterre.

CIGNIER VOIE, fournir un chemin.

CHIKENIE, chemiſe.

CHIL, celui : *Chil qui recoite*, celui qui recele un vol.

CHIME, ciment, mortier.

CHINCELIER, baldaquin, dais.

CHINÉE, chaiſneau, gouttiere.

CHIESSE-DEU, (la) l'égliſe, où Dieu ſiége, où il eſt adoré.

CHIUNC, CHINQ, CHONQ, cinq : *quinque*.

CHINQUISME, cinquieme.

CHOAISIE, choix.

CHOE, *ou* CHOUE, une halle.

CHOIER, prendre un grand ſoin de quelque choſe.

CHOINTE, choſe bien ornée, bien ajuſtée.

CHOISON, occaſion.

CHOIST, (Eſtre) être abattu, fatigué.

CHOLIER, gliſſer ſur la glace : les Lorrains appellent CHOLIER, chiffonner le mouchoir à une fille.

CHOLLAT, pain mollet blanc.

CHONIN, banquier.

CHONNE, *Jeanne*, nom propre de femme : *Joanna*.

CHOQUELLE, canaille.

CHOQUER, uſer d'une femme.

CHORIAL, un chantre de chœur.

CHOSER, *ou* CHOSIER, déſapprouver, faire peur, cauſer des inquiétudes.

CHOT, chouette.

CHOTIER, lavoir de vaiſſelle, en une cuiſine.

CHOUFFIER, baiſotter une fille ſur la bouche.

CHOUVER, balayer : *ſcopare*.

CHOYS, le taux, le prix d'une choſe.

CHRISTIAN, chrétien : *chriſtianus*.

CHRONOLOGUE, chronologiſte.

CIELZ, dais d'égliſe ou autres.

CIELZ DE PAILLE, dais de broderie en paille. Ces broderies étoient autrefois très-eſtimées, & ces dais étoient à ſix lances, c'eſt-à-dire, ſoutenus de ſix bâtons.

CIERQUIER, chercher.

CIERS, certain, aſſuré.

CIERVE, une biche.

CIEZ, cheveux.

CIL, celui ou ce : *Et ſerait cil maiſtre eſcheving*, & celui-ci ſera maître échevin.

C'IL, s'il, ſi elle : *C'il n'eſt en bon ſens*, s'il n'eſt ſain d'eſprit.

CIROGRAIPHE, chirographe, le ſigne ou la ſignature de la main propre d'une perſonne, un écrit ſigné d'elle : *Et une chaicune partie de ceſtuy cirograiphe contre les cautelles des maulvais avons nous garnis de noſtre ſeel avec la ſubſcription des temoingnaiges*, & pour mettre cet écrit, qui eſt de notre main, à l'abri des ruſes & fineſſes des méchants, nous l'avons muni de notre ſceau & de la ſignature des témoins : *Charte de 1282*.

CIRQUE, la ville de Sierke.

CINCE, ceinture.

CINCELIER, un couſſin.

CIRCUIR, tourner alentour.

CIS, CIST, ce, ces, ceux.

CISEL, ciſeau à ciſeler.

CISELET, *ou* CISELETTE, ciſeaux à couper du linge, &c.

CISNE, cygne.

CISNEAUX, jeunes cygnes.

CISTIALZ, Cîteaux : *Ordre de Ciſtialz*, ordre de Cîteaux, des Bernardins.

CITADIN, bourgeois, non noble, d'une ville.

CITADINAGE, droit de bourgeoiſie.

CITÉ, république particuliere, ville libre, telle qu'étoit Metz.

CITIEN, citoyen, membre d'une société libre, qui habite une cité.

CIVERAGE, redevance dûe à un seigneur par les tenanciers des terres qu'il leur a accordées.

CIVILES, lettres du prince, qui sont raisonnables, justes & honnêtes.

CLABOT, clochette qu'on pend au cou des bœufs qui pâturent dans les bois, pour pouvoir les suivre ou les retrouver.

CLACELIER, *ou* CLACHELIER, qui tient les clefs d'un office.

CLACELIERE, portiere.

CLAIE-VOIE DE PIERRES, garde-fou en pierres de taille, à jour, sur une galerie.

CLAIM, amende dûe pour les bestiaux pris en délit.

CLAIME, *ou* CLAMORS, poursuite.

CLAIMER quelqu'un, l'accuser en justice, le poursuivre.

CLAIMER, sonner, réclamer avec bruit, un droit ou une possession, exciter, à cet effet, une sorte de tumulte.

CLAIRER, exposer clairement.

CLAM, ban, publication, ajournement par cri public, fait à un absent.

CLAMABLE, (Bien) sujet au retrait.

CLAMANT, demandeur en quelque droit.

CLAMÉE, amende dûe par un débiteur en retard.

CLAMER, appeller quelqu'un, pour venir à soi : *clamare.*

CLAPON, un porc.

CLARISSIMAT, dignité à laquelle étoit attaché le titre de clarissime.

CLASEAU, sonnette.

CLAVAIRE, garde des clefs d'une ville ou d'un trésor de Chartes.

CLAVE, massue.

CLAVETER, heurter à la porte.

CLAVEURE, serrure de porte.

CLAVEUSE (Sandre) potasse, cendres gravelées.

CLER, illustre : *clarus.*

CLERC, greffier d'une juridiction.

CLERCS-JURÉS, commis du greffe reçus en justice.

CLERCELIER, geolier.

CLEREMENT, en petit nombre.

CLERGESSE, une femme lettrée, savante.

CLERGIE, (la) le clergé d'un diocese, d'une ville.

CLERGEON, *ou* CLERION, enfant de chœur.

CLEVOUR, *ou* CLOVETOUR, cloutier.

CLICORGUE, qui est de côté, de travers.

CLIMATRIC, *ou* CLIMATÉRIQUE, (année) chaque septieme année de la vie de l'homme. La soixante-troisieme est appellée *la grande climatérique*, ou absolument *la climatérique*, parce qu'elle est le neuvieme septenaire. On dit pro-

verbialement que les empires ont, comme les hommes, leurs années climatériques.

CLINSSER, gliſſer.

CLIPET, un battant de cloche.

CLIPON, un bâton en forme de maſſue, au bout duquel il y a un gros nœud; ce que les pâtres appellent LOQUETTE.

CLIQUER, faire du bruit, du cliquetis.

CLISTRER, (ſe) ſe couvrir de haillons.

CLOCHEMAN, un ſonneur.

CLOFICHER, clouer.

CLOIEXON, *ou* CLOIEXOS, cloiſon, ſéparation de maiſons, de jardins: *En juſçay la cloiexon*, juſqu'à la ſéparation.

CLOISON, enceinte: *Dans la cloiſon*, dans l'enceinte.

CLOS, un clou.

CLOITRES, maiſons religieuſes, monaſteres.

CLOQUETTE, clochette pour la meſſe.

CLOSEAU, petit jardin.

CLOSERIE, petite métairie, un tout petit bien de campagne.

CLOSIER, concierge, garde, portier.

CLOSTRE, cloître, le bas d'une maiſon réguliere: *On bas don cloſtre S. Salvour*, au bas du cloître de Saint Sauveur.

CLOWETOUR, *ou* CLOUCTEUR, cloutier.

CLOYE, une claie.

CLOSURE, clôture, enceinte.

CLUSTRIAUS, haillons.

CLUT, râclure, fragment.

CO, encore.

CO-ACCUSÉ, accuſé avec un ou pluſieurs autres.

CAILLE, groſſe laine.

COARS, coüard, lâche, peureux.

COBIR, confire.

COBRER, prendre, ſe ſaiſir, s'emparer.

COBTER, heurter.

COCA, un œuf.

COCATRE, chapon qui n'eſt châtré qu'à demi.

COCAINGNE, conteſtation, quérelle.

COCHE, (une) une truie châtrée: *Item*, branches d'arbre deſtinées au chauffage.

CODICILLAIRE, ce qui eſt contenu dans un codicille.

CODICILLANT, celui qui fait un codicille.

CODICILLE, diſpoſition écrite, par laquelle le teſtateur ajoute, ou change quelque article de ſes dernieres volontés.

COENENS, *ou* CUNNIN, lapin: *Poil de cunnin*, poil de lapin.

COES, tranquille: *On les tanroit coes ſans plait*, on leur donneroit ſûreté; on les laiſſeroit tranquilles, ſans faire contre eux aucune pourſuite.

COESTRON, un bâtard.

COÉTAT,

CO-ÉTAT, état d'un prince qui partage la souveraineté avec un autre.

COFFIN, petite corbeille.

COFFINEAU, petit panier.

CO-FIDE-JUSSEUR, répondant solidaire avec un autre, de la dette d'un troisieme qui est le vrai débiteur, ou preneur.

COGAMENT, secrettement.

COGENT, nécessaire.

COGNAT, a reconnu : *Je, Henri, cuen de Bar, fas savoir à toz, que missire Thierri de Morville cognat*, &c. Je, Henri, comte de Bar, fais savoir à tous, que messire Thierri de Morville a reconnu, &c.

COGNAT, cousin : *cognatus*, comme AGNAT, *agnatus*.

COGNATION, parenté, cousinage.

COGNOMER, surnommer.

COGNON, breuvage empoisonné, ce qu'on appelle, aujourd'hui, *boucon*.

COHUAGE, droit qui se leve sur les marchés.

COHYNE, couenne de lard.

COI, voyez COES.

COIEMENT, tranquillement.

COINT, agréable, bien paré : *comptus*.

COINTERIE, affectation de parure, afféterie : COINTIE a la même signification.

COINTISE, goût, discernement.

COÏON, un lâche, un poltron.

COÏONNERIE, lâcheté.

COISIER, frapper, blesser.

COISONNER, blâmer, faire des reproches.

COISIN, *ou* COSIN, cousin, parent : *la cosenne*, la cousine.

COLAGE, droit de collier, que leve un seigneur sur ses sujets, en proportion de la quantité de bœufs qu'ils attelent, pour labourer les terres qu'ils occupent dans sa seigneurie.

COLLAIR, *ou* COLLARS, *Nicolas*.

COLLATTE, nom de femme, autre diminutif de *Nicolas*.

COLLATION, rapport en partage de succession : *Item*, une conférence, une instruction.

COLLE, bile.

COLLÉE, coup d'épée sur le cou.

COLLEIR, couler : *Se doient chescun partir à vin collois sus la cowe*, ils doivent chaque année, se partager le vin coulé sur la cuve.

COLLERAGE, droit qui se payoit pour mettre du vin en perce.

COLLETAGE, tailles, aides & subsides qui se levent sur le peuple.

COLLEVRINIERS, artilleurs.

COLLIBERT, un serf.

COLLIEGE, assemblée.

COLLITIGIANS, ceux qui plaident l'un contre l'autre.

COLLOGUI, louage, convention.

COLLOIGNE, Cologne, ville électorale.

COLOIGNE, quenouille.

COLLORIQUZ, violent, emporté.

COLLURION, une pie-grieche, *ou* une femme criarde, querelleuſe.

COLOMBIERS, la ville de Colmar, en Alſace.

COLONS, (les) les laboureurs, les cultivateurs, fermiers, ou non.

COLX, (des) des coups.

COMANS, commandement.

COMBE, une grotte.

COMBIENQUE, encore que.

COMBRER, empoigner, prendre par violence.

COMBRISSEMENT, l'action de briſer.

COMITIAL, épilepſie.

COMMAND, commettant, qui donne commiſſion à un autre pour quelque choſe.

COMMANDEMENT, (A) à l'aſſignation.

COMMANDEIR, confier, mettre en main.

COMMANDER, recommander.

COMMANDER A UN ESCRIT, mettre par écrit, confier à un écrit: *Et afin que cette paix demeure ferme & eſtable ſans y muer par tous ages, nous l'avons fait commander à la fèable garde de ce préſent cirograiphe*, & pour que cet accord ſoit ſtable, qu'on n'y puiſſe donner atteinte dans la ſuite des temps, nous l'avons mis & confié à la fidelle garde de cet écrit, ſigné de notre main: voyez CIROGRAIPHE. *Charte de l'évêque Bermand*, de l'an 1182.

COMMISE, (faire) donner commiſſion de quelque choſe.

COMMISE, confiſcation d'un fief: *tomber en commiſe*, dans le cas de confiſcation.

COMMITUMUS, *Commitimus*, privilege que le roi accorde à certaines perſonnes, de plaider en premiere inſtance, aux requêtes du palais, ou de l'hôtel.

COMMUNALEMENT, enſemble.

COMMUNALISTES, prêtres aidants un curé dans ſes fonctions, & vivants en commun, dans une ſorte de communauté.

COMMUNE, (la) le corps des bourgeois d'une ville.

COMMUNEL, commun.

COMMUNITÉ, co-propriété, droit de propriété pour partie, dont on jouit par indivis.

COMPAIGNON, confrere entre officiers de juſtice.

COMPAIGNER, ſoutenir le parti de quelqu'un.

COMPAIN, compagnon quelconque.

COMPARAGER, comparer, égaler, exprimer le rapport qui ſe trouve entre deux choſes.

COMPAROIR, ſe préſenter en juſtice, pour répondre à une aſſignation.

COMPARTIR, faire des compartiments.

COMPARUIT, acte qui atteſte la comparution de l'une des parties en juſtice, quand l'autre partie eſt

défaillante, ſoit par mort, ou autrement.

COMPAS, (ſinq) cinq ronds de différentes grandeurs, formés l'un dans l'autre, à égale diſtance, & tracés dans un but appellé CUVIAUX : voyez CUVIAUX.

COMPER, acquérir.

COMPERSONNIER, voyez PARSONS.

COMPIENG, un bourbier.

COMPISSER, piſſer fréquemment, & par-tout.

COMPLANT, conceſſion d'un terrein, à charge d'y faire une plantation, moyennant une redevance ſur les fruits.

COMPLANTERIE, héritages ſujets au droit de complant.

COMPLIE, (choſe) choſe achevée, parfaite.

COMPOIX, cadaſtre, état des fonds de chaque communauté, de leur valeur, &c.

COMPORT, proportion, relation, rapport.

COMPOST, comput des temps.

COMPRINS, compris dans quelque choſe.

COMPULSION, ordonnance de juſtice, qui force de faire quelque choſe.

C'ON, qu'on.

CONARD, un ſtupide, un ſot.

CONCHELÉEMENT, fraude, ſurpriſe.

CONCHIERES, un lâche, un poltron.

CONCION, harangue, diſcours : *concio*.

CONDITIONNER LES HÉRITAGES, les charger d'uſufruit, &c.

CONDOULOIR, (ſe) participer à la douleur de quelqu'un.

CONDUIL, charretier.

CONDUIT, boutique, magaſin, lieu où chaque maître travaille, où il a ſes outils & ſes vendoires.

CONDUIT, route ou chemin, droit de péage.

CONDUIT, acte de juſtice, terme de pratique, qui ſignifie la poſſeſſion que le rentier, ou créancier étoit obligé de prendre, par autorité de juſtice, de l'héritage déguerpi par *exurement*, contre ſon débiteur.

CONDUIRE, mettre celui qui avoit obtenu l'aſſurement ou le relevement, en poſſeſſion de l'héritage aſſuré ou relevé, ce qui ſe faiſoit par la juſtice du lieu, & devoit précéder *le ban de tresfond* : voyez EXUREMENT, voyez BAN.

CONFAITEMENT, parfaitement.

CONFANNON, banniere d'égliſe.

CONFERER, rapporter en partage de ſucceſſion.

CONFÉS, confeſſeur.

CONFICHIER, confiſquer.

CONFICT, rempli.

CONFIDENCE, confiance.

CONFISCANT, celui ſur qui il peut tomber une confiſcation.

CONFOLER, fouler aux pieds.

CONFORT, ſecours, aide.

CONFREMANCE, confirmation.

CONGÉ, permiſſion.

CONGÉABLE, domaine dans lequel le ſeigneur peut toujours rentrer en payant les améliorations à celui qui le tient.

CONGERIE, amas de pluſieurs choſes réunies ſans ordre.

CONGRÉGANDINES, religieuſes de la congrégation.

CONGRUENT, convenable.

CONJOUISSANCE, congratulation.

C'ONKES, que jamais ne : *Femme c'onkes n'avit eu mari*, femme qui jamais n'avoit eu de mari.

CONNIL, un lapin.

CONNILEUR, *ou* CONNINEUR, garde-garenne.

CONNILLER, tergiverſer, chercher des ſubterfuges, de mauvaiſes défaites.

CONNILLIERE, ſubterfuge.

CONNOILLE, quenouille.

CONONITES, hérétiques du ſeizieme ſiecle, branche d'Eutychiens, ainſi nommée de l'évêque *Conon*, leur chef.

CONQUETS, biens qui s'acquierent durant le mariage.

CONQUERRE, CONQUETTER, conquérir, faire des conquêtes.

CONRAIRS, *Conrard*, ou *Conrad*, nom d'homme : *Conrardus, Conradus.*

CONRER, tanner : *Cuir conré*, tanné.

CONROUR, tanneur.

GONROY, CONROIT, projet, deſſein, ſoin : *Item*, troupe, ſuite, train.

C'ONS, qu'on, que l'on, que on : *A tans Cons faixoit*, lorſqu'on faiſoit.

CONSAULX, conſeils, conſuls.

CONSAUX, conſeils des provinces des Pays-bas & du Luxembourg, dont le ſouverain demandoit quelquefois l'avis ſur les loix qu'il avoit deſſein de promulguer ; juriſconſultes & officiers conſultés par le ſouverain.

CONSEILLER, examiner, décider, juger un procès.

CONSENS, (jour du) jour auquel la réſignation d'un bénéfice eſt admiſe en cour de Rome.

C'ONS EN SOIT, qu'on en ſoit, par exemple, averti, &c.

CONSERVE, réſervoir pour la diſtribution des eaux.

CONSIAUS, co-habitants : *conſocii* : *Et li conſiaus de la citeit de Mez*, & les co-habitants de la cité de Metz.

CONSOIL, conſeil.

CONSOIL *du maiſtre eſchevin*, grand conſeil, conſeil ſouverain à Metz, lorſqu'elle étoit république : voyez le deuxieme volume de l'*Hiſtoire de Metz*.

CONSOIL, (a) en ſecret.

CONSOIS, de ſon plein gré.

CONSTRANCES contraintes : *Par paour & par conſtrances*, par peur & par contraintes.

CONSUIRE,

CONSUIRE, pourſuivre.

CONSUIVIR, attendre.

CONTAMINER, ſouiller.

CONTAMINATION, ſouillure.

CONTASSE, conteſtation, débat.

CONTEIT, comté : *La conteit de Lucemburg*, le comté de Luxembourg.

CONTEMNEMENT DE JUSTICE, refus de comparoître ſur une aſſignation, ou d'exécuter ce qui eſt ordonné par le juge.

CONTEMNER, mépriſer.

CONTEMPTIBLE, mépriſable : du verbe *contemnere*.

CONTENDRE, conteſter, être capable de diſputer une choſe, avoir droit de conteſter.

CONTENDS, diſpute, conteſtation.

CONTERIE, procure, ou cellerie de monaſtere, lieu où l'on paie, & où l'on reçoit l'argent.

CONTIENNEMENT, maintien, contenance.

CONTUS, meurtri de coups.

CONTRACTION, action utile, & qui donne droit de contraindre ſon adverſaire à faire ou à payer ce qu'on lui demande.

CONTRACTUEL, ce qui eſt ſtipulé par acte, par contrat.

CONTRAHANS, contractants, qui traitent enſemble.

CONTRAIGNABLE, qui peut être obligé, ou contraint à faire ou à payer quelque choſe.

CONTRAIT, contrefait, difforme.

CONTRAUX, contracts.

CONTRÉABLE, contraire.

CONTREFORCHIER, réſiſter, s'efforcer contre.

CONTREGAGAIRE, *ou* CONTREGAGE, repréſailles.

CONTREMAND, moyen pour faire différer une aſſignation.

CONTRE-MONT, en haut, en remontant.

CONTRE-VAL, en bas, en deſcendant.

CONTREVANGE, vengeance.

CONTROVERSIONS, diſputes, quérelles.

CONTUMÉLIE, injure, affront.

CONTUMÉLIEUX, outrageant.

CONVÉANCE, *ou* CONVENCE, convention, accord.

CONVENTER, *ou* CONVENANCER, convenir, s'accorder, faire une convention.

CONVENABLE, (perſonne) perſonne notable, digne de remplir la place pour laquelle on l'a choiſie.

CONVENANCE, traité, accord : *Convenances de mariaiges* pactes matrimoniaux.

CONVENANCÉ, ſtipulé, conſenti, convenu.

CONVENIR, intenter une action, faire donner une aſſignation : *Etre convenu*, être aſſigné pour procéder ſur une demande.

CONVENIR, arriver : *C'il convenoit que*, s'il arrivoit que.

CONVENNE, assemblée, conventicule.

CONVERS, converti : *Lou jor S. Paul ly convers*, le jour de la conversion de saint Paul.

CONVICIER, dire des injures.

CONVIS, festin : CONVIVES, même signification.

CONVITOYEMENT, parure, ornement.

CONXNEVANT, conjointement.

CONXNIARENT, *ou* CONNIARENT, ce qu'on y aura, ce qu'ils y auront.

CONXVIWANT, héréditairement, par succession de freres & de sœurs.

COORDES, citrouilles : on dit CAOURDES en divers lieux.

COP, (ung) un coup, une fois : *Tout a ung cop ou la moitiet a cop*, tout d'un coup, ou moitié à la fois : *Cop de pougne*, coup de poing.

COPS, pouvoirs, droits : *Et adonc*, en 1429, *faillont les escuelles de poixons c'on debvoit au prixier & aux abbés qui ont les cops de faire le maistre eschevin*, on cessa alors de donner, selon l'usage, les plats de poissons que la ville devoit au premier de la cathédrale & aux abbés bénédictins, qui ont le droit d'élire le maître-échevin. COPS signifie proprement la voix, le suffrage dans une élection : *de cooptare*.

COPT, (cy a) si diligemment : *Tout a copt*, ou *tot a cos*, tout à temps, au temps précis qu'il falloit : *Item*, tout d'un coup, lorsqu'on ne s'y attendoit pas : *A copt & a droit*, comme il convient, comme cela doit être.

COPOIER, blâmer.

COPPAU, mari sans honneur, qui souffre & favorise les infidélités de sa femme.

COQUARDEAU, un diseur de fleurettes.

COQUARDIE, aventure galante.

COQUEBERS, *ou* COQUEBIN, sot, impertinent.

COQUELUCHON, espece de capuchon.

COQUILLARD, homme dont la femme est infidelle.

CORAILLE, cœur.

CORAYE D'ARGENT, ceinture d'argent, formée par des chaînes, ou tresses larges & plattes, avec agraffes, à laquelle étoient attachées, de part & d'autre, de moindres chaînes, d'où pendoient des ciseaux, un clavier & une poche en forme de gibeciere, qu'on portoit sur le ventre. Cette ceinture a été depuis appellée, JASERON ou JASERAN.

CORBARAN, trésor.

CORBEAU, grosse pierre saillante en dehors d'un mur, pour soutenir une poutre : ce mot est François, en ce sens, mais peu connu.

CORBIN, un corbeau : *Gentilshommes au bec de corbin*, dont l'arme avoit un bec de corbeau.

CORBINAGE, droit de prendre le lit des gentilshommes décédés.

CORDELES, (les) les religieux cordeliers.

CORDELLE, (à ſa) à ſa diſcrétion, à ſa diſpoſition.

CORDELOURS, religieux cordeliers.

CORDOANIER, cordonnier.

CORDOUANIER, *ou* CORDOWENIER, faiſeurs de cordons.

CORDOWAN, *ou* CORDOUAN, petit cordon, petite ganſe, cordonet.

CONDURIER, tailleur.

CORGIE, *ou* ECORGIE, écourgée, fouët de charretiers.

CORESME, KARESME, le carême.

CORIAL, chantre, ou autre qui ſert au chœur.

CORIE, cadavre puant de bête écorchée.

CORION, (un) une attache de cuir.

CORNÉER, timpaniſer quelqu'un, le décrier en public.

CORNET, *ou* CORNÉE, CORNU, coin : *Cornet d'une chambre*, le coin d'une chambre.

COROT, courroux.

CORPEIL, (en) en faute : *Et celui cui on trouveront en corpeil*, & celui qu'on trouvera en faute.

CORPS, (hommes de) ſerfs, gens de condition ſervile.

CORRE, cours : *avoir corre*, avoir cours : CORSE a le même ſens.

CORRECIER, (ſe) ſe fâcher : *Se courcir*, ſe mettre en courroux.

CORREIGNE, couronne.

CORRELAIRE, ſalaire.

CORRETIER, voyez COURRETIER.

CORRIER, corroyeur, tanneur.

CORROI, façon que le tanneur donne au cuir.

CORRIVAL, celui qui a un ruiſſeau commun avec un autre.

CORRUMPABLE, corruptible.

CORVEY, (abbaye de) de la nouvelle Corbie, en Saxe.

CORVISIER, *ou* CORVIXIER, cordonnier.

COSTE LUY, (de) à côté de lui, à portée de ſa perſonne : *En coſte l'oſteit*, à côté de l'hôtel.

COSTEMENT, dépenſe.

COSTENGES, coûts, frais, dépenſes.

COSTENJOUSEMENT, à grands frais.

COSTRAINDRE, contraindre.

COTTIERS, tenants d'un héritage.

COUARD, lâche, timide.

COUCHI, *ou* COUCHAIR, boucher, écorcheur.

COUETTE, lit de plume.

COUETTEUX, efféminé.

COUGNOITRE SON CAS, convenir du fait, avouer ſa faute.

COUPLE, coupe.

COURAIGE, (avoir en) haïr, vouloir du mal.

COURALLEMENT, cordialement.

COVELANCE, Coblentz, ville.

COVENNE, conventicule : on trouve auſſi COVINE.

COVENIR, convenir.

COURATIER DE CHEVAUX, maquignon.

COURCE, (Ils) ainsi soit il,

COURCELLE, *ou* CORCELLE, petite cour: *Et ait encore ly dit Jehan acquasteit toute la corcelle & lou puix, & lou petit praiel que geist daier la maxon*, & a en outre le susdit Jean, acheté toute la petite cour, avec le puits, & le petit pré qui est situé derriere la maison.

COURCIER, cheval.

COURETIER, CORRETIER, *ou* COURATIER, homme dont le métier étoit de procurer aux marchands étrangers, la vente de leurs denrées, & les prêts d'argent dont ils pouvoient avoir besoin, moyennant un salaire fixé.

COUREURS DE DRAPS, fouleurs.

COURGIE: voyez CORGIE.

COURILLE, cœur.

COURIR-SUS, attaquer, faire la guerre.

COURRE-SUS, attaque.

COUROYES, rubans, bracelets pour parer les dames.

COURPEIR, charger, inculper.

COURREAU, coulisse.

COUROGNE, couronne: *corona.*

COURONNE, (une) un écu d'or de France, qui valoit 22 sous 6 deniers sous Charles VI.

COURT, (il y) ainsi soit-il.

COURTAULX, can ons fort courts.

COURTERESSE, *ou* COURTRESSE, insuffisance: *deficit.*

COURTIBAULT, une dalmatique, vêtement pour la messe.

COURTINES, rideaux de lit.

COURTIS, *ou* COURTILLE, jardin.

COUS, *ou* COUSTANGE, dépenses, coûts, frais: on disoit aussi COUTAGE.

COUSSIER, couturier, couseur.

COUSSIERES, COUSSERASSE, COZERASSE, couseuse, couturiere.

COUSTIERS, (les) les côtes.

COUSTRE, coutre, sacristain.

COUSTERASSE, sacristine.

COUSTUMIEREMENT, ordinairement.

COUTURE, canton de terres cultivées.

COUVERTE, (en) secret: *Estre armé à la couverte*, ou *couvertement*, c'est être armé de mailles sous l'habit.

COUVERTEMENT, (se tenir) se tenir caché.

COUVERTOIRES, couvertures de lits.

COUVIVER, flatter.

COUVRE-CHIEF, tantôt il signifie du linge, tantôt c'est un terme générique pour toute espece d'étoffe.

COVRIER, couvreur.

COWE, cuve: *Et coustoit un tonnet tenant une cowe douze sols de Mez an* 1424, & un tonneau tenant une cuve, douze sous Messins.

COWE DE RAYT, queue de rat.

COWE DE YIN, queue de vin.

COWRE, cuivre : *Ung tuppin de cowre en la teſte*, un vaſe, une terrine de cuivre ſur la tête : on trouve auſſi COUVRE pour cuivre.

COY, ferme : *De pied coy*, de pied ferme.

COYEMENT, en ſecret.

COYES, creux dans le mur d'un voiſin, dans un mur mitoyen : *Feneſtre coye*, fenêtre figurée & non ouverte.

CRACHE, graiſſe.

CRACOWE, Cracovie, ville capitale de Pologne.

CRAITIR, ſécher ſur pied.

CRATERE, coupe d'argent, en forme d'écuelle ſans oreilles.

CRANT, acte qu'un notaire faiſoit pour rembourſement ou paiement d'une dette, un reçu.

CRANT, conſentement, engagement, obligation pour une ſomme que l'on doit.

CRANT, outre les ſens que l'on vient de donner à ce mot, & qu'il faut étendre à tous les actes, même ſous ſeing privé, il ſignifie encore l'acceſſion des quatre parents, néceſſaire à Metz & dans l'évêché, pour la validité de l'aliénation, ou de l'hypotheque des biens d'une femme mariée.

CRANTER, promettre, certifier, s'obliger par inſtruments valables, ſur-tout en main de notaire public : *creantare, ſtipulari.*

CRAU, gras.

CRAULER, tomber.

CRAWATE, *ou* CROW DE PARCHAMIN, bandelette, morceau de parchemin, ſur lequel les électeurs du maître échevin de Metz, écrivoient le nom de celui auquel ils donnoient leur voix : *Atour de* 1322.

CRÉANCE, (à) à crédit.

CRÉANT, promeſſe de rendre ſervice : *Item*, recevoir le créant d'un retrait, être mis en poſſeſſion du bien retiré.

CRÉAUBLE, croyable, digne de foi.

CREDENCE, eſſai de vin ou de viandes ſervies à la table d'un prince.

CREDICT, (eſtre en) être en crédit, en conſidération.

CREDITOUR, créancier.

CREMIR, craindre.

CREOISON, créature.

CRÉPE, crêche à moutons.

CRESMEAU, béguin, coëffe, ou bonnet qui ſe met ſur la tête de l'enfant, après qu'il a reçu le baptême : de *Chriſma*.

CREVECHE, couvre-tête.

CREUXIER, un faiſeur de croix : *Item*, un homme qui croiſe un héritage, un créancier. C'eſt le contexte qui détermine le ſens.

CREUX, *ou* CRUEX, croix : *crux*.

CRIAGE, crieur public.

CRIS, (donner cris de guerre) c'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui, donner le mot, l'ordre à une armée ou à une garniſon.

CHRISTODE, bôite.

CROCHUER, rendre crochu.

CROISEMENT, saisie d'un héritage pour cens seigneurial non payé, qui se fait par la justice du lieu, laquelle y plante une croix : voyez QUARTIER.

CROISEMENT, enchere qui se fait sur le tiercement, appellé, en Lorraine, MOTIEMENT.

CROISER, c'est faire ce qui est porté dans les deux articles précédents.

CROISSIR, rompre, casser.

CROIX, (les grands) processions des trois jours des rogations.

CROIT, *ou* ACROIT, augmentation de bestiaux.

CROLIS, fondriere.

CROLLAIR, trembler : *En celle année crollait la terre*, elle trembla.

CROLLEMENT, tremblement de terre.

CROLLEMENT DE TERRES, éboulement, chûte de terres.

CROUPÉ, épais.

CROUVÉE, corvée.

CROVIXIER, cordier : *En cordowant*, en faisant de la corde : on trouve dans le même sens CORDOVINIER, & CORDUWENIER.

CROWATE, voyez CRAWATE.

CROYEMENT, probablement, comme il est à croire.

CROYÉ, espece de craye qui se trouve sur les raisins & sur les prunes, lorsque les fruits sont en maturité, sur-tout, le matin.

CRUCAREVÉ, lié, uni.

CRUDÉLITÉ, cruauté.

CRUIS, crus : *Et li dit priour & covent doient être cruis*, & le prieur dont s'agit, de même que son chapitre doivent être crus dans leur rapport.

CRUQUEGNON, vaisseau de terre ou de grès, dans lequel on met du vin, de l'huile, &c.

CUENS, *ou* COIN, comte : *Li cuens de Bair*, le comte de Bar.

CUER, cœur de l'homme, *cor*.

CUER, envie, résolution : *voluntas*.

CUEUR, chœur d'église : *chorus*.

CUEVIAULX, cuvier.

CUGNON DE PAIN, un quartier de pain.

CUI, quelquefois il est mis simplement pour *qui*, *lequel*; d'autrefois, pour *à qui*, *du quel*, *à celui qui* : *Cui que les terres soient en fors le pont nul n'y puet maixonner ne faire habitacon ce par lui n'ont cui le treffond est*, à qui que soient, ou appartiennent les terres qui avoisinent le pont (*des morts, à Metz*), il ne peut y bâtir, non plus que celui qui en auroit le très-fond. Charte de 1222.

CUIDER, *ou* CUDER, croire, se persuader, s'imaginer.

CUIRIE, un collier de cuir.

CUISINERIE, l'art de cuisiner, de faire la cuisine.

CUISSART, armure qui servoit autrefois à couvrir & à défendre la cuisse d'un combattant.

CUL DE LA COURCELLE, derriere de la petite cour.

CULAGE, droit odieux & tyrannique que certains ſeigneurs s'attribuoient de la premiere nuit des nouvelles mariées leurs vaſſales.

CULOT, le coin du feu.

CUMUL, droit ſingulier uſité en quelques lieux, ſelon lequel les héritiers de *propres* en ligne directe, peuvent, lorſque les meubles & acquêts excédent des trois quarts la valeur des propres, exiger que l'on accumule ou que l'on mette le tout enſemble, & qu'on leur en donne le tiers.

CUMULATIF, qui ſe fait par accumulation, par cumul : CUMULATIMENT, idem.

CUNG, coing de la monnoie.

CUNY, (ſaint) ſaint Quirin : *Quirinus.*

CURE, envie, ſoin : *Il no cure de rein*, rien ne le touche, il n'a ſoin ni envie de rien.

CUREIT, curé, prêtre pourvu d'une paroiſſe.

CURER, nétoyer quelque choſe de creux, un puits, un égoût, ou foſſé.

CURURES, ce qu'on trouve en curant.

CURIALES, (citadins) ceux qui ont voix entiere dans la diſtribution de tous les offices municipaux.

CUROIR, inſtrument dont le laboureur ſe ſert pour ôter la terre qui s'attache à l'oreille de la charrue.

CURTIS, voyez COURTIS.

CUSANSON, (à grand) avec ſens, grande dextérité, beaucoup d'adreſſe : *Cum ſenſu ſolerti, vigilanti ſolertia* : charte de l'an 1179.

CUSTODE, un étui pour conſerver quelque choſe.

CUSTODES, rideaux de lit, ou d'égliſe.

CUVIAUX, but dans lequel on tiroit à l'arquebuſe.

CUXINE, *ou* CUIXINE, cuiſine.

CUXINIER, cuiſinier.

CYMBALE, eſpece de petites ſonnettes; quelquefois, cloche d'égliſe, ou de réfectoire, dans les communautés régulieres.

CYMBALLER, c'eſt ſonner ces cloches, ou clochettes, plus qu'à l'ordinaire.

CYMBE, petit bateau, nacelle : *cymba.*

CYPHONISME, ancien ſupplice, qui conſiſtoit à frotter de miel, le condamné, à l'expoſer au ſoleil, & aux piquûres des mouches, guêpes, &c.

DA, oüi.

DAARAIN, *ou* DAIRNY, dernier.

DAIER, *ou* DARRIERE, derriere.

DADAIS, nigaud.

DAGORNE, vache qui n'a plus qu'une corne.

DAGUER, frapper de coups de dague, qui étoit une eſpece de poignard, dont on ſe ſervoit anciennement, dans les combats ſinguliers.

DAIGUE, épée courte & tranchante, *dague*, dont il s'agit en l'article précédent.

DAM, *ou* DAMAIGES, dommages, dégats : du latin, *damnum*, *damna* au pluriel : on trouve auſſi DAMPMAIGES ET DAPMAIGES : *Et ſe len doit oſteir & geteir de toutes pertes & de dapmaiges*, & il doit d'ailleurs lui éviter toutes pertes, & le garantir de dommages : DAMAGE & DOMACH : *Item*, DAMAGENT, dommageable.

DAMANES, jeunes dames, demoiſelles.

DAME-MERE, (ſa) ſa belle-mere : *noverca.*

DAMOISEAU, enfant de haute naiſſance : voyez DOMIXOUL.

DAMOISELLE, fille noble d'extraction.

DAMP, Dom : *Damp Jehan abbei*, Dom Jean abbé, &c.

DAMPNISIER, cauſer du dommage.

DANDAILE, vieux cheval ruiné, qui ne peut que dandiner, incapable de ſervice ſolide.

DANK, grand-merci, bien obligé.

DANSES DE MAYE, nommées TRIMASOTS, anciennes danſes Romaimaines, dont il reſte des veſtiges à Metz. A Rome, les jeunes gens des deux ſexes ſortoient le premier de Mai, au point du jour, en danſant, & alloient cueillir, dans la campagne, des rameaux verts, pour en orner les portes de leurs parents & de leurs amis, &c. Dans le pays Meſſin, les jeunes filles de villages s'attroupent, ornées à leur façon, & viennent même juſqu'à la ville, chanter devant les portes des perſonnes diſtinguées, une chanſon dont voici quelques mots : *Coſt Maye, la mi-Maye, c'eſt le joly moys de Maye, aux trimâſots.* Rome donnoit à ſes jeunes gens, toutes ſortes de plaiſirs, au retour de leurs danſes ; à Metz, on donne à ces villageoiſes, chacun ſelon qu'il eſt plus ou moins bienfaiſant, *& on les fait danſer.* Delà, l'origine de dreſſer des mays devant les portes des magiſtrats, &c.

DANZEL, *ou* DAMOISEAU, jeune homme de qualité.

DARDE, fleche.

DARDER, lancer quelque choſe, comme on lance un dard.

DAURADE, lancement de dard, &c.

DARER, *ou* DAURER, (ſe) ſe darder, s'élancer, faire quelque choſe avec une vivacité extraordinaire, entrer quelque part avec précipitation.

DARIENNES, dernieres : *Dariennes volonteis*, dernieres volontés.

DAIRIENNEMENT, derniérement.

DAIR, dernier.

DARNE, *ou* DAURNE, étourdi, attaqué de vertiges, endormi : du latin, *dormire*.

DATE, dette.

DATERASSE, *ou* DATERESSE, donatrice, femme qui donne, qui vend ou laiſſe un bien.

DATON, (la) la date d'un écrit.

DATOUR, donateur, ceſſionnaire d'un bien : *dator*, *donator*.

DAVANTAIGE, en outre, de plus.

DAUBER, bien battre.

DAUBEUR, médiſant, railleur, mauvaiſe langue qui n'épargne perſonne.

DÉABLAGE, redevance en bled.

DEABLE, diable, démon.

DEARTUER, diviſer les membres du corps : *artus diſſolvere*.

DÉAUTÉ, remede, récompenſe.

DEAUX, dieux : *dii*.

DÉBAGOULLER, dire, vomir indiſcrettement tout ce qui ſe préſente à la bouche.

DÉBARETER, décoëffer : on appelle BARETE, une ancienne coëffure de femme.

DÉBATTRE UN DÉMONNEMENT, juger un procès : voyez DÉMONNEMENT.

DÉBATTRE LE JUGE, le recuſer.

DÉBET, débat.

DEBTOURS, débiteurs.

DEBUEMENT, duement.

DE CE EST-IL, il réſulte de là.

DÉCEINDRE, ôter une ceinture.

DÉCEPTE, (une) une tromperie, ſurpriſe, déception.

DÉCEPTIF, trompeur.

DÉCEVABLE, facile à être trompé.

DÉCEVANCE, tromperie.

DÉCHÉANCE, perte d'un droit.

DÉCLAIRER, déclarer.

DÉCLIQUER, caqueter.

DÉCOLACÉ, (Saint Jehan) fête de la décollation de Saint Jean-Baptiſte, le 29 Août.

DÉCONFÈS, mort ſans confeſſion.

DÉCONFITURE, *ou* DESCONFITURE, défaite entiere des ennemis.

DÉCONFORT, affliction, état malheureux de quelqu'un abandonné de tout le monde.

DÉCONFORTÉ, affligé.

DÉCONFORTER, affliger, décourager, abbattre.

DÉCORE, honneur, illuſtration célébrité : *decus.*

DÉCORIR, couler.

DÉCOURS, temps de l'entiere décroiſſance d'une choſe.

DÉCURIES, claſſes diverſées, dans leſquelles étoient diſtribués les citoyens honnêtes d'une ville.

DÉDICAISE, dédicace.

DEDICT, (St.) Saint Didier.

DEDUYER, (ſe) ſe divertir.

DÉERNÉE, (une) une fille, une ſervante.

DÉESTANCE, douleur, tribulation, triſteſſe.

DÉFAIX, lieux défendus, où il n'eſt pas permis de chaſſer, ni de pêcher, &c.

DEFAR, manquer : *Et pour chacun termines dont nous leur defariens de payement, leur deveriens 20 liv. de Mez d'amande*, nous paierons vingt livres de Metz d'amende, pour chaque terme auquel nous manquerions de ſatisfaire.

DÉFAULTÉ, relâchement, défaut d'ordre.

DÉFITER, mépriſer, rejetter : *diffiteri.*

DEFFALT, (ly) le défaut de paiement, le manquement à quelque choſe.

DÉFALROIR, manquer : *deficere.*

DEFFINIR, ordonner.

DEFFOIX, anciens termes de forêts, oppoſés à ceux *de bois-battis.* Ils ſignifient des bois pour leſquels un prince, un ſeigneur ne reçoit pas *de foy & hommage*, point de redevance, qu'il s'eſt réſervés en plein, ſans y permettre rien aux habitants.

DEFFUBLER, découvrir.

DÉFORS, dehors.

DÉFOYS, défenſe.

DÉFROC, déſaſtre, déſordre.

DÉGAINE, (une belle) une façon mauſſade.

DÉGASTER, déshonnorer.

DÉGAUROCHÉ, tout malade pour avoir fait la débauche le jour précédent.

DÉGLAVIER, tirer le glaive, l'épée hors du fourreau.

DÉGREVANCE, dommage.

DEGUENGANDÉ, délabré, en mauvais état.

DÉGUERPISSEMENT, abandon de la poſſeſſion d'un bien immeuble : *Le déguerpir*, c'eſt l'abandonner.

DÉHAIT, dérangement de ſanté, maladie.

DEHAITIEZ, défait, malade, dérangé.

DÉHALLÉ, (Eſtre) être débarraſſé de quelque importun : *Belle déhalle*, heureuſe décharge.

DÉHOUSER, débotter.

DÉIFIC, excellent, admirable.

DEIME, *ou* DELME, dîme.

DEIMER, DELMER, dîmer.

DEIX, dez : *Juveir a trois deix*, tirer au ſort avec trois dez.

DEJECTER, écarter, éloigner.

DÉJUC, temps du lever des oiſeaux: on le diſoit auſſi de celui des hommes.

DÉLAYER, abandonner, manquer, faillir: *Ly delayans*, les défaillants.

DELEIS, *ou* DELEZ, proche, auprès: *Et li eſtans deleis Barnamont eſt quites a l'abbei*, & l'étang qui eſt proche Barnamont. ne doit rien à l'abbé.

DÉLINQUER, faillir.

DELIQUIE, foibleſſe, défaillance où l'on tombe ſans connoiſſance.

DÊLITEX, délices.

DÉLIVRE, délivrance, main-levée de la perſonne qui avoit été empriſonnée.

DELOER, ceſſer de louer quelqu'un, le blâmer.

DELOYAL, perfide, ſans foi ni loi.

DELOYAUTÉ, perfidie.

DEMAIGREMENT, ſeigneurie.

DEMAINER, traiter.

DEMANTIBULER, rompre la mâchoire.

DEMARCHER, avancer.

DEMEMENANCE, le reſtant, ce qui demeure.

DEMENNEMENT, voyez DEMONNEMENT, c'eſt la même choſe: ce mot ſe diſoit en particulier des procédures réquiſes pour parvenir au *croiſement*: voyez CROISEMENT.

DEMENTER, (ſe) ſe tourmenter, ſe livrer à la douleur.

DEMENTIERS, cependant.

DEMEURANCE, demeure.

DEMI-FUTAYE, forêt dont les arbres ont depuis quarante ans juſqu'à ſoixante.

DEMISSIONNAIRE, celui ou celle en faveur de qui l'on ſe démet de quelque bien.

DEMOENES, domaines.

DEMONNEMENT, procès, difficulté.

DEMONNEIR, intenter procès.

DEMENOIR, pourſuivre en juſtice.

DEMONSTRANCE, exhibition.

DEMOR, délai, retardement.

DEMORSET, (qui) celui qui demeure ici: *Ne demorrait*, ou qui y demeurera.

DEMOURANCE, DEMORANCE, DEMORAIGE, habitation, demeure.

DEMORER, DEMOURCER, demeurer, habiter.

DEMOURÉE, abſence, ſéjour hors de chez ſoi.

DENEIR, donner.

DENEMER, dénommer: *Et les conſtraignoient nom dénémant*, & les obligeoient nommément.

DENIERS DE TESTES, capitation impoſée pour ſubvenir aux frais d'une guerre.

DENRÉE DE TERRE, terrein qu'on eſtimoit rapporter par an, *un denier*, en Latin, *denarium*. Le produit de cette meſure de terre eſt aujourd'hui immenſement plus fort qu'il n'étoit dans l'origine, & dans un temps où l'argent étoit

très-rare, le taux des eſpeces très-bas, & le prix des fruits de la terre ſi foible, que la choſe ſeroit incroyable, ſi une foule de monuments ne l'atteſtoient. Dans l'évêché de Metz, où le mot *denrée*, qu'on écrit ſouvent *danrée*, eſt très-uſité, cette meſure de terre eſt plus ou moins grande ſuivant l'uſage des lieux. Dans pluſieurs endroits elle contient autant que la faulchée, c'eſt-à-dire, 240 verges de dix pieds de roi; dans d'autres, elle n'eſt que de 213 verges un tiers. Il y en a même, où elle ne contient que 180 verges. Il y a une ſemblable diverſité pour les autres meſures de terres, telles que la *livrée*, la *ſoldée*, l'*obolée* : voyez ces mots.

DENTIER, rang de dents.

DEPANER, dépenſer, diviſer, déchirer.

DEPARAGER, méſallier, marier une fille à une perſonne d'une condition inégale : PARAGE, nobleſſe.

DÉPARTERESSE, exécutrice teſtamentaire, femme prépoſée à faire les partages d'une ſucceſſion.

DÉPARTIE, départ.

DÉPENNÉ, (Saint tienne le) jour de l'invention du corps de ce Saint, 3 d'Août : *Depenné*, de *a pœnis liberatus*.

DÉPIER, démembrer.

DÉPITEUX, mutin : *Se dépiter*, s'indigner.

DÉPORT, délai, retardement.

DÉPOURTER, (ſe) ſe diſpenſer.

DÉPRI, remiſe qu'un ſeigneur fait des lods & ventes d'une terre qu'on veut acheter.

DÉPRISER, mépriſer.

DÉPROURE, députer.

DEPUES, depuis.

DÉPULIER, annoncer.

DÉPUTAIRE, traître.

DEQUEURIR, découler.

DÉRAYURE, ſillon entre deux champs, pour les ſéparer & les diſtinguer.

DE RECHIEF, de nouveau, une ſeconde fois.

DEROUTTE, de ſuite.

DÉROYER, dérouter.

DESACCOUTUMANCE, perte de quelque coûtume ou habitude.

DESAPOINTER, priver un homme de guerre de ſa ſolde, de ſes appointements.

DES-A-TOSJORS, *ou* TOSJORS MAIX, dès maintenant, à toujours.

DESAROY, deſtruction.

DESAVARDER, eſſarter.

DESBARRETTEEZ, (maiſon) maiſon en très-mauvais état.

DESCOIRS, *ou* DESOIRS, inimitiés qui portent à décevoir quelqu'un.

DESCOMBREIR, ôter l'hypotheque d'un bien.

DESCONFIRE, remporter la victoire, défaire en plein les ennemis.

DESCONFORTER, attriſter.

DESCORS,

DESCORS, *ou* DESCORRIES, débats, procès, difficultés.

DESCOURPEIR, *ou* DESCORPER, (ſe) ſe déguiſer : *corpus deponere.*

DESCOURPEIR, (ſe) ſe laver, ſe diſculper, ſe décharger, éviter une coulpe, une reprimande.

DES DONS EN AVANT, dorénavant, pour la ſuite des temps.

DESENCOMBRER, dégager : voyez DESCOMBREIR.

DESENHEURER, ôter le bonheur, rendre malheureux.

DESERVIR LE PANDRE, mériter la corde.

DÉSESTIMER, mépriſer.

DÉSEVER, tromper : *decipere.*

DÉSEVRANCE, ſéparation.

DESGUISERIE, maſcarade.

DESGRAUDER, dégrader.

DESHAIRIER, (ſe) ſe haïr, ſe déchirer réciproquement.

DESHAIT, triſteſſe.

DESHAITIEZ, triſte, incommodé, défait.

DESHÉRENCE, droit qu'a un ſeigneur de fief, de ſe mettre en poſſeſſion des biens vacants d'un défunt, dont il ne paroît point d'héritiers.

DESHERITANCE, voyez TRANSPORT, acte par lequel on ſe deſſaiſit de ſon bien, en faveur d'un autre.

DESIMBRINGUER, affranchir ou libérer un héritage de quelque charge réelle ou hypothécaire.

DESIRIER, deſir.

DESOIGNER, décharger de ſoins, d'inquiétude.

DESOR, dorénavant.

DESOURE, deſſus : *Lou grenier deſoure, & lou leu deſoubs*, le grenier de deſſus, & la place au deſſous.

DESPAICHER LE LEU, déloger, partir.

DESPAIRGUER, partir.

DESPANDRE, dépenſer : *Ke yaulx avoyent deſpandus*, qu'eux avoient dépenſé : on écrit auſſi, DESPENDRE.

DESPARTIR, (ſe) ſe ſéparer, ſe partager.

DESPARTIR, (au) au départ.

DESPERS, un cruel, un déſeſperé.

DESPIRER, mépriſer : *deſpicere.*

DESQUI EN AVANT, dorénavant.

DESRAIGNIER, déranger, renverſer.

DESRAIGNER, déguerpir, reſtituer.

DESRAYER, arracher.

DESSENTIR, preſſentir.

DESSERVIR, mériter : *Len fera honour a qui la deſſervi*, l'on fera honneur à celui qui l'a mérité.

DESSEURANCHE, *ou* DESSEUREMENT, ſéparation.

DESSEURER, *ou* DESSEUVRER, (ſe) ſe ſéparer, ſe quitter : *ſe deſſerere.*

DESSIRIER, déchirer.

DESSOIGNER, (ſe) remplir ſes obligations, acquitter ſes dettes.

DESSUS, (mettre au) donner la main droite à une femme : *La mettre au deſſous*, c'eſt lui donner la main gauche, la main du cœur, ce qui eſt, ou étoit, le plus honorable.

DESTANTOST, auſſi-tôt.

DESTOR, obſtacle, empêchement qui oblige à ſe détourner.

DESTOURBIER, changer l'ordre d'une affaire, la déranger.

DESTOURBER, troubler, inquiéter : *diſturbare.*

DESTRE, dextre, adroit.

DESTREINDRE, ſerrer, tenir.

DESTRIANCE, oppoſition : *Sens deſtriance*, ſans appel, ſans difficulté.

DESTRIER EXUREMENT, décrier, s'oppoſer, réclamer contre une ſauve-garde mal à propos accordée par quelques chefs d'une république.

DESTRIERS, chevaux de bataille, d'une taille élevée, qui, dans le cours d'une route, étoient menés par des écuyers qui les tenoient à leur droite : ce qui s'appelloit *Menrer un cheval en deſtre.*

DESTROIT, *ou* DESTRAIT, diſtrict.

DESTROUSSER, piller, enlever les effets.

DESVAIGNIER, deviner, ſoupçonner.

DESVAILLER, tomber, couler.

DESVIAIR, *ou* DESVIER DU MONDE, mourir, décéder.

DESULTEUR, ſauteur par deſſus, homme adroit qui ſaute d'un cheval ſur l'autre.

DETALLER, s'enfuir.

DETIERRES, caution, répondant.

DETRAIRE, médire, détracter : *detractare.*

DETRANCHÉS, anciens ſouliers d'une longueur extraordinaire. Autrefois on eſtimoit beaucoup en France un grand pied ; & la longueur des ſouliers, ſur-tout dans le XIV ſiecle, étoit une marque de diſtinction. Les ſouliers d'un prince avoient deux pieds, & ceux d'un ſimple chevalier, un pied & demi, d'où nous eſt reſté, ſans doute, cette expreſſion : *Il eſt ſur un grand pied dans le monde.* Le haut des ſouliers ou bottines des grands ſeigneurs étoit laſſé. Les eccléſiaſtiques, par modeſtie, le portoient clos, comme le commun.

DETRY, *ou* DETRIL, dommage, détriment.

DEU, *ou* DEX, Dieu, le ſouverain Etre.

DIEX, les faux dieux : *Entre les diex en ot une bataille*, il y eut un combat entre les faux dieux.

DEUDENEY, *Dieudonné*, nom d'homme, & de famille.

DEULER, *ou* DEULTER, ſe lamenter, comme en deuil, s'affliger par trop.

DEVANTERIES, dévanciers, prédéceſſeurs.

DEVANTRIENNEMENT, précédemment, d'ancienneté.

DEVANTRIN, *ou* DEVANTIER, tablier de femmes.

DEVAUTRAIN, devancier, même ſignification que DEVANTERIER.

DEVEER, défendre, refuſer.

DEVERGONDER, violer, ravir l'honneur d'une fille, ou d'une femme.

DEVERT, tranſport de la propriété d'un héritage à une autre perſonne.

DEVIE, mort.

DEVIER, mourir : *Item*, s'écarter de ſon chemin, s'égarer : *deviare.*

DEVISE, ordonnance de derniere volonté.

DEVISE, (faire ſa) faire ſon teſtament : *Item*, dreſſer un acte quelconque par devant notaire.

DEVISEOUR, notaire, juge, arbitre.

DEVISER, ſtipuler, convenir par écrit.

DEVISER, converſer familiérement, s'entretenir avec quelqu'un de choſes indifférentes.

DEVOTIEUX, dévot.

DEXTRE, main droite.

DEXTREMENT, avec dextérité.

DEY, deux : *Sus dey*, ſur deux.

DEYME, dîme : *Ly deyme don grand mouſty*, la dîme due au grand monaſtere. C'eſt ainſi qu'on appelloit les égliſes cathédrales, parce qu'il y avoit auprès des monaſteres réels, où les chanoines vivoient en commun, mangeant en même réfectoire, couchant en même dortoir, &c, comme font les moines.

DEZOUR, *ou* DESOUR-DIT, dit ci-deſſus, dénommé plus haut : *Com il eſt cy deſour devizeit*, ſelon qu'il eſt marqué ci-devant dans l'acte.

DIA, à gauche.

DIABLERIE, ſortilege, maléfice.

DIACONIE, hôpital près de l'égliſe cathédrale, où l'on aſſiſtoit les pauvres & les infirmes. Les diacres en avoient ſoin.

DIACONIQUE, (la) la ſacriſtie.

DIALZ, d'entre eux : *Ly ung dialz*, l'un d'eux.

DIAPRURE, variété de couleurs.

DIAUL, diable.

DICTIER, ſatire, piece de vers mordants.

DICTON, original d'un jugement, minute du diſpoſitif, remis par le juge, au greffier qui le conſervoit.

DIEMANGE, DIMENCHE, DIMENCE, dimanche.

DIER, dire : *Lou dient*, le diſent : *Y dient*, ils diſent.

DIEX, *ou* DIS, dixieme : *Diex jor d'April*, dixieme jour du mois d'Avril.

D'IEX, d'eux : *Chaican d'iex*, chacun d'eux : *Charte de* 1325.

DIERVE, extravagant, inſenſé.

DIEULER, ſe plaindre, marquer ſon mécontentement.

DIFFALMEMENT, diffamation.

DIEFIDATIONS, petites guerres que

les ſeigneurs particuliers ſe faiſoient entre eux, dans les temps de la barbarie des treize, quatorze, & quinzieme ſiecles.

DILACION, *ou* DILATION, délai, retardement.

DILAIS, délai.

DILATER, retarder, différer.

DILATOIRE, ce qui tend à retarder la fin de quelque choſe, ſurtout d'une affaire de palais.

DILAYER, uſer de remiſe, différer, remettre à un autre temps.

DIMINUISER, diminuer.

DINANDERIES, marchandiſes en cuivre, ainſi nommées de DINANT, ville du pays de Liege, où elles ſe fabriquoient.

DINANDIER, marchand de ces ſortes d'ouvrages.

DIOLS, affliction.

DISCORD, homme qui eſt toujours d'un avis contraire, qui n'eſt jamais d'accord avec les autres.

DISCOURTOIS, incivil.

DISCOURTOISIE, groſſiéreté de mœurs, incivilité.

DISCRIME, danger, péril : *diſcrimen.*

DISETTEUX, pauvre; qui eſt dans le beſoin, la diſette.

DISGRIES, *ou* DISGRECES : déſagréments, tracaſſeries.

DISSUT, DISSUTE, trompé, déchu, tombé, de *deceptus*, *diſſutus.*

DITTEREL, diſcours, propos.

DIU, DIEU, en langue Celtique, ou ancien Gaulois.

DIXONS, diſons : *En enſi le dixons nos*, & ainſi le diſons-nous : *Charte de* 1298.

DIZENIER, officier de ville, qui commandoit à dix hommes; comme *Centenarius*, qui commandoit à cent, & chez les moines *Decanus*, qui préſidoit à dix.

DOAIRE, dotation, dot.

DOBER, battre : *Bien dôber quelqu'un*, le battre fortement.

DODIN, poupin, qui ne s'occupe que de ſa perſonne.

DOGUIN, homme brutal, hargneux & méchant comme un chien dogue.

DOINER, *ou* DOIGNER, donner *Priez Deu k'il vous doint*, priez Dieu qu'il vous donne.

DOLLEQUIN, petite épée de l'ancien temps.

DOLOIR, ſouffrir : *dolere.*

DOLOSER, ſe plaindre, gémir.

DOM, petit monſieur, diminutif de *Dominus*, Maître, Seigneur, Monſieur. Ce titre ſe donne à certains religieux : *Dom Mabillon*, *Dom Ruynart*, *Dom Calmet* : les Eſpagnols écrivent *Don*, & y attachent un ſens plus relevé.

DOMAIGE, *ou* DEMAIGE, dommage, tort : on l'écrivoit auſſi avec deux *MM*, DOMMAIGE.

DOMAJOUR, dommageable.

DOMERIE, maiſon de Dieu, égliſe : *Domus*

Domus Dei : dôme ; on appelloit ainſi la cathédrale ou égliſe principale d'un lieu. Delà vient aux chanoines de Treves le titre de DOMHERES, c'eſt-à-dire, de MM. du dôme de la cathédrale. Par la même raiſon, pluſieurs abbayes de France portent le titre de dômerie.

DOMESCHE, domeſtique.

DOMINOTERIES, marchandiſes en papier marbré, coloré, &c.

DOMIXOUL, damoiſeau : titre que prenoient certains grands ſeigneurs des XIII & XIV ſiecles.

DOMMAIXES, domeſtiques qu'on a chez ſoi, à la maiſon : voyez SAUVAIGES.

DONATIF, ce qui ſe donne, préſent, libéralité.

DONDONNE, (une) une donzelle, une fille de rien, une coureuſe ou fille de joie.

DONE, demoiſelle : *Une bin belle done*, une fort belle demoiſelle.

DONGER, donner.

DONOISON, don, donation.

DONS, alors : ADONS, même ſignification.

DEDÒNS, DADONS, d'alors, de ce temps-là.

DORÉE, (une) une tarte, une pâtiſſerie.

DOR-EN-AVANT, A NULS JOURS MAIS, jamais, dans la ſuite, ou à l'avenir : *De ci en avant, dès doncques en avant*, ſignifient la même choſe.

DOR-LOR, or, maintenant.

DORTELIER, clerc qui devoit coucher dans l'ancien dortoir des chanoines, pour être à portée de veiller à la garde de l'égliſe.

DOSNOYER, badiner.

DOSSERET, dais, doſſier.

DOUAINIER, prépoſé à une douane.

DOUBLEIS, choſe pliée en double.

DOUVLEIS, ce qui vaut au double : *En fors douvleis*, en *fors* doubles ; monnoie ancienne.

DOUGE, fin, délié.

DOULOIR, ſe plaindre.

DOUS, deux : *duo*.

DOUTANCE, crainte, incertitude.

DOUVAIN, bois propre à faire des douves, ou planches pour conſtruire des tonneaux.

DOUZEMAGE, droit de douzieme denier qui ſe leve ſur les vins vendus.

DOUZEMIER, officier prépoſé à la levée de ce droit.

DOYENS DES SEIGNEURS, ſergents.

DOYENS, DOYENNES, *decani*, *decanæ*, titres de dignité de cathédrales, de chapitres & d'abbayes : voyez DIZENIER.

DOYENS, titre d'office à Metz, (république). Les trois maires de la cité éliſoient tous les ans, chacun leur *doyen*. L'on voit dans un *atour*, ou ſtatut général, que les maires les chargeoient *de ſonner du cor*, apparemment pour citer publiquement ceux qui ne comparoiſſoient pas devant eux, lorſ-

qu'ils y étoient appellés : voyez l'*Hiſtoire de Metz*.

DOYENS DE METZ, (les) les lieutenants des maires, les lieutenants criminels de cette ville, lorſqu'elle ſe gouvernoit par elle-même, ſous les empereurs d'Allemagne.

DOYONS, devons : *Nos ly doyons checan payer au deux termines*, nous les devons payer chaque année, aux deux termes fixés.

DRAGEON, marcote d'œillet.

DRAGEOIR, vaſe à mettre des dragées.

DRAGUER UN CANAL, UNE RIVIERE, la nettoyer.

DRAIPIER, drapier.

DRANGUELLE, filet à pêcher.

DRAPEAUX, *ou* DRAPAIS, linges à emmailloter un enfant.

DRAPPELAIGES, linges de leſſive, menus linges.

DRAUCHES, drêches, marc des grains dont on ſe ſert, ou plutôt dont on s'eſt ſervi, pour faire de la bierre.

DREPPIER, voyez DRAIPIER.

DRESSE, (une) un dreſſoir de cuiſine, une armoire, un buffet.

DRESSEMENT DES CRÉANCIERS, ordre.

DRO, directement, poſitivement.

DROIT D'ATRES, *ou* DROIT D'ATOURS, obligation à laquelle ſont tenues des perſonnes qui ſe ſont rendu ſolidaires l'une pour l'autre.

DROIT DE VILLE, (vente à droit de ville) vente forcée, & par autorité de juſtice.

DROIT ÉCRIT, on appelle ainſi la légiſlation, autrement, les loix qui, dans leur origine, ont été miſes par écrit, à la différence des ſimples coutumes non écrites.

DROIT (par) par ordre de la juſtice : *Ce par droit non*, ſinon par ordre de la juſtice.

DROITS-HOIRS, héritiers naturels, ceux qui ſont appellés par la loi aux ſucceſſions *ab inteſtat*, c'eſt-à-dire, des parents décédés ſans avoir diſpoſé autrement de leurs biens, par teſtament.

DROITURES, droits ſeigneuriaux, ſoit de fief, ſoit de cens. A parler exactement, ce ne ſont que des redevances ſeigneuriales : voyez le mot QUARTIER ; cependant, on étend ce nom, mais abuſivement, aux ſimples redevances foncieres.

DROITURIER, homme d'une intention droite.

DRUD, fidelle.

DRURIE, fidélité : *S'avons perdu amis & drus*, nous avons, vous & moi, eu le malheur de perdre nos amis, & ceux qui nous étoient reſtés fidelles : ils ſont appellés *drudi*, dans les capitulaires de Charles le chauve.

DRUS, gras, dodus.

DU ! Eh !

DUEGNE, vieille proxenete.

DUEIL, deuil, chagrin.

DUGEAUL, qui eſt tranquille, aiſé à conduire.

DUI, deux : *Cil dui*, ces deux perſonnes.

DUIRE, convenir, être à la bienſéance : *Ceſtuy meix louz duit*, ce jardin leur convient.

DUIRE, dreſſer, conduire, accoutumer à quelque choſe.

DUISANT, propre, convenable.

DUPLIQUER, fournir des repliques.

DUR, *ou* DOUR, eau, en langue Celtique : *Divodurum*, eau divine.

DUR DOUR, eau profonde.

DUS, duc.

DUS-CA, juſqu'à.

DUSIENS, prétendus démons nommés incubes : *incubi*, qu'on ſuppoſoit avoir commerce avec les femmes, &c ; ce n'eſt autre choſe que ce qui ſe nomme *Cauchemar*, *le ſauteur*, ou *ſautray*, qui eſt une eſpece de ſuffocation nocturne.

DYER, dire : *Que dye*, qui diſe.

DYSCOLE, qui eſt d'un ſentiment contraire à celui des autres, ſur la doctrine de l'égliſe : *diverſi cultus*.

EAIGE, aie : *Ke j'y eaige*, que j'aie.

EAIGE, *ou* AIGE, âge.

EAULS, eux : *Ung des eauls*, l'un d'entre eux, l'un d'eux.

EBAHIR, (s') s'étonner, être ſurpris.

EBAHISSEMENT, étonnement, ſurpriſe.

EBANOI, ébat, joie.

EBANOYER, (s') ſe divertir, s'égayer.

EBATTEMENT, ébat, amuſement, paſſe-temps.

EBATTRE, (s') prendre ſes ébats, ſe réjouir.

EBAUBIR, *ou* ABAUBIR, épouvanter, étonner.

EBAUBY, épouvanté, ſurpris.

EBAUDIR, (s') ſe livrer à la joie, la témoigner avec extravagance, en danſant, ſautant, chantant, &c.

EBAUDISE, humeur gaie.

EBAUDERIE, joie.

EBAUDISSEMENT, réjouiſſances exceſſives.

EBOURIFFÉ, perſonne dont les cheveux, ou la coëffure ſont dérangés par le vent.

ECAILLONS, les quatre dents du cheval, qu'on appelle *crocs*, ou *crochets*.

ECANG, morceau de bois dont on ſe ſert pour écanguer le lin, c'eſt-à-dire, en faire tomber la paille.

ECARBOUILLER, froiſſer, écraſer, écacher.

ECART DU CLOCHER, OU DU MILIEU DU VILLAGE, allignement qui ſert de limite au parcours.

ECHARMIE, *ou* ECHERMIE, (mettre les terres ſujettes à la vaine pâture en) : c'eſt les mettre en embanie, en réſerve.

ECARQUILLER, *ou* ECARTILLER, écarter, diviſer.

ECCLESIAISTRE, *ou* ECCLESIASTE, eccléſiaſtique : *Par lou juge eccléſiaiſtre ou ſeculeire*, eccléſiaſtique ou ſéculier.

ECHALIER, clôture de champs, faite avec des branches d'arbre, pour en fermer l'entrée aux beſtiaux.

ECHANGISTE, (l') celui qui a fait un échange.

ECHANTILLER, confronter une meſure, ou un poids avec l'étalon, ou l'original.

ECHANVROIR, inſtrument dont on ſe ſert pour ſéparer les chenevottes du chanvre, de ce qui doit être filé.

ECHARS, avare.

ECHARSEMENT,

ECHARSEMENT, en avare, en vilain.

ECHARSETÉ, défaut de poids dans les monnoies.

ECHAUBOULURES, petites élevures rouges qui viennent ſur la peau.

ECHAUFFAISON, mal cauſé par un excès de chaleur, ébullition de ſang.

ECHAUFFOURÉE, mauvaiſe entrepriſe, fol engagement.

ECHAUGUETTE, guerite de ſentinelles.

ECHAUX, rigoles ou foſſés qui longent le bas d'une prairie.

ECHELER UNE PLACE, l'eſcalader.

ECHENALS, conduites d'eaux.

ECHERPILLER, voler, ravager, piller.

ECHERPILLERIE, vol, brigandage.

ECHÈTE, ſucceſſion de biens, qui arrive : ECHOITE eſt la même choſe.

ECHEUXRE, échoir.

ECHEUXENT, ils échurent.

ECHEVINS DE PAROISSE, adminiſtrateurs des revenus de la fabrique, qu'on nomme à Paris, & ailleurs, *Marguilliers*, & en quelques autres lieux, *Mainbours* de l'égliſe.

ECHIPPE, eſpece d'eſtrapade, d'où l'on faiſoit ſauter les coupables dans une eau boueuſe. Le bourreau les en tiroit, puis les chaſſoit de la ville.

ECHIQUIERS, portions d'une même terre, d'un même lieu, d'une même paroiſſe, régies par différentes coûtumes, de diverſes ſouverainetés.

ECHULAS, échelle, échalas.

ECHUTE : voyez ECHÈTE.

ECLAFFER, éclater.

ECLECHE, dénombrement de fief.

ECOBUER, houer une terre en friche, en faire ſécher les gazons, les brûler avec les bruyeres & les genêts, puis en répandre les cendres, le labourer avec une eſpece d'araire, qui s'appelle CROC, l'enſemencer. Cette culture eſt beaucoup en uſage dans les Ardennes.

ECOISSON : voyez ENCOISSON.

ECOLATRERIE, dignité d'écolatre : voyez ESCOLITRES.

ECONDUIRE, exclure, refuſer à quelqu'un ce qu'il demande.

ECOUVETTE, vergette à épouſſeter.

ECRENNES, maiſonettes où les filles vont veiller.

ECRENNER, écorner : les villageois prononcent ESCORNER, *ou* SCORNER.

ECRITS D'ARCHES, actes authentiques reçus par les notaires, ou AMANS.

ECUIAGE, ſervice d'écuyer.

EF, œuf.

EFFANER, dépouiller les grains de ce qu'ils pouſſent de trop avant l'hiver : on dit auſſi, EFFIOLER, en ôter les feuilles.

EFFECTÉS, (biens) biens affectés, hypothéqués à des dettes réelles, ou perſonnelles.

EFFICAISSE, (petite) petit pouvoir, peu capable.

EFFICHER, penſer, imaginer.

EFFONDURE, (vilaine) vilain fondoir : voyez ce mot.

EFFONDRER, rompre avec violence.

EFFOUCIL, croît, ou crue du bétail.

EFFREOUR, frayeur, peur.

EFFRESLER, rompre, briſer, mettre en pieces.

EFFROUER, froiſſer.

EGANDILLER, étalonner des poids, ou meſures, les marquer.

EGARDER, avoir des égards, conſidérer.

EGARDS, maîtres & gardes jurés.

EGAUMENT, *ou* EGAULLEMENT, également.

EGAVEURS DE MATIERES, praticiens chicaneurs, qui propoſent des faits indifférents & inutiles, agitent des queſtions étrangeres, & tâchent de faire perdre de vue les vrais points du procès.

EGRAFIGNER, égratigner.

EGUEILLE, aiguille à coudre.

EGUEILLES, pillots, ou pieux dreſſés, & ordinairement armés d'une pointe de fer, pour être fichés en terre, & aſſeoir ſolidement un bâtiment dans un emplacement marécageux, ou dans une riviere.

EHONTÉ, un homme ſans honte, ſans pudeur.

EHU, eu : *Ke nos n'ayens ehu & receehu*, que nous n'ayons eu & reçu.

EJOUIR, (s') ſe réjouir.

ELABOURER, travailler.

ELE, aïeul : *Nous êles dou per pair dou per mair*, nos ancêtres du côté du pere, & du côté de la mere.

ELOISE, éclaire.

EMAIER, ſurprendre, étonner.

EMBANIE, réſerve de terres ſujettes à la vaine pâture, ſur leſquelles on l'interdit pour un temps.

EMBANNIR, croiſer : voyez CROISEMENT.

EMBASMER, embaumer.

EMBASSAUDE, ambaſſade.

EMBATONNÉ, armé d'une arquebuſe, ou autres armes à feu.

EMBERGUER, couvrir.

EMBLER, prendre d'emblée, ſe ſaiſir avec violence, ou par ſurpriſe.

EMBLER, *ou* ENBLER, voler : *Eſt bien larron qui larron enble*, eſt bien voleur, qui vole un autre voleur.

EMBOCHER LES PORCS, les mettre à la glandée.

EMBRICORNER, tromper.

EMBRUNCHER, ſe couvrir, s'affubler.

EMBUCHIER, tendre des embûches, ſe mettre en embuſcade.

EMBUFFLER, tromper.

EMBURLICOQUER, rendre étourdi, déranger la cervelle à quelqu'un.

EME, eſtimation.

EMENDE, amende.

EMENDER UNE SENTENCE, la corriger, la réformer.

EMMESLÉ, confus, brouillé.

EMMITOUFLER, délicater, envelopper quelqu'un, comme dans une boëte de coton, de crainte qu'il n'ait froid.

EMMURER, environner de murs.

EMMY, parmi, entre, au milieu : les villageois disent *au mitan*.

EMOI, émotion, souci, inquiétude.

EMOLOGATION, homologation.

EMOLOGUER, homologuer.

EMOUSTILLER, rendre gay, de bonne humeur.

EMPAN, étendue de la main, depuis l'extrêmité du pouce, jusqu'à celle du petit doigt.

EMPANAGE, apanage.

EMPARAGÉ *ou* APPARAGÉ, (marié) uni, par le lien du mariage, à une personne de son rang & de sa condition.

EMPARLÉE, (femme) femme causeuse, languarde.

EMPARLIER, avocat plaidant.

EMPATRONNER, (s') se rendre le maître dans une maison, dans une affaire.

EMPECHER UN FIEF, le saisir féodalement.

EMPERIERE, qui excelle sur les autres choses du même genre : *Lai cariteit emperiere des vertous*, la charité la plus excellente des vertus.

EMPERIX, impératrice : *L'emperix Edeleide*, l'impératrice Adélaïde.

EMPESCHE, empêchement, obstacle.

EMPESTRER, *ou* EMPIERGER, se laisser prendre & embarrasser dans quelque obstacle qui arrête.

EMPIERIER, *ou* EMPIREIR, dégrader, laisser tomber, empirer : *Ne se la puet empireir, ne laier a cens*, & il ne peut la dégrader ni laisser à cens.

EMPIFFRER, faire manger à excès.

EMPIQUER, empaler.

EMPLAGE, emploi.

EMPLAIDIER, intenter procès, plaider.

EMPLOITER UN HÉRITAGE, en jouir.

EMPOINT, (bien) bien armé, & en bonne contenance.

EMPRÉCULÉ, (lieu de justice) territoire emprunté pour administrer la justice hors du ressort du juge.

EMPRÉS, ensuite.

EMPREUF, en peu de mots, briévement.

EMPREUX, le premier, en premier.

EMPRIME, *ou* OPRUME, seulement.

EMPRINDRE, allumer.

EMPRINSE, entreprise.

EMPRISE, *ou* ENPRISE, entreprise mal fondée, illicite.

EMPROUR, empereur.

EMPTION, achat, acquisition par vente.

EMUCHIEZ, *ou* EMOUCHÉ, évincé.

EMULATEURS, envieux, vils, mais méchants ennemis.

ENAMERER, rendre amer.

ENAMOUREUX, amoureux, galant.

EN APRÈS, enſuite, après.

ENARRHEMENT, arrhement.

ENARRHER, arrher.

ENASER, couper le nez.

ENBUVER, abreuvoir.

ENCERNER, ceindre, entourer.

EN CEST FAIT, en effet, ou à cet effet : *Provehu que en ceſt fait*, pourvu qu'effectivement : *Commis en ceſt fait*, commis ou conſtitué à cet effet, pour cela.

ENCHAINGE, échange.

ENCHAIR, *ou* ENCHEOIR, tomber.

ENCHAIRCELLER, enchaſſer des reliques ou autres choſes.

ENCHANBADER, enjamber.

ENCHEPER, mettre aux fers.

ENCHERSER, faire des recherches, rechercher.

ENCHEVETRER, (s') s'embarraſſer dans une affaire.

ENCHUTE, échute de ſucceſſion.

ENCIS, meurtre d'une femme enceinte, ou de l'enfant qu'elle porte.

ENCLAVE, bornes, ou limites d'un territoire.

ENCLOIR, (s') s'enfermer.

ENCOMBREIR, hypothéquer : *Maixon encombreie*, maiſon hypothéquée : *L'encombreir*, c'eſt l'hypothéquer : *La decombreir*, c'eſt en lever l'hypotheque : *C'illavoit en nulleus encombreit*, s'il en avoit l'hypotheque ailleurs, en quelque autre lieu.

ENCOMBRER, nuire, faire du mal.

ENCOMBRE, mal : *Les malvais font trop d'encombre*, les méchants font trop de maux : ce mot vient de *combrus*, qui ſignifie un abattis de bois qui embarraſſe les paſſants.

ENCOISON, *ou* ECOISON, pierre ou bois poſé ſur mur, en ſaillant dans l'intérieur, pour porter une poutre, ou quelque autre choſe.

ENCOMIASTE, panégyriſte.

ENCONTRE, auprès, chez, de : *Achepter encontre ly*, acheter de lui, auprès de lui.

ENCONTRE, rencontre, aventure.

ENCONTRER, rencontrer.

ENCONTRE-LUY, au devant de lui.

ENCONVENANCER, promettre, convenir.

ENCORDELER, arrêter avec une corde.

ENCORPEIR, appréhender au corps, mettre en priſon : il ſignifie encore, charger quelqu'un d'un fardeau.

ENCOSTE, à côté : *Encoſte l'oſteit*, à côté de l'hôtel.

ENCOULPER, rendre coupable.

ENCOURTINER, environner de rideaux, de courtines.

ENCRAINÉ, (cheval) bleſſé ſur le garot.

ENCROUÉ, (arbre) tombé ſur un autre lorſqu'on l'abattoit, & qui s'eſt embarraſſé dans ſes branches.

ENDEMENÉ,

ENDEMENÉ, un homme formidable.

ENDEMENTIERS, cependant.

ENDEVER, être comme hors de soi-même, ressembler à un énergumene : *indivare.*

ENDIZELER, mettre par dizaine.

ENDOLOMER, tuer, assommer par dol ou trahison.

ENDOUVART, *Edouard.*

ENDOYER, montrer au doigt.

ENDROIT, égard : *En cet endroit*, à cet égard.

EN DROIT SOY, selon sa charge, son office, son devoir.

ENDROIT, (en vostre) à votre égard, envers vous.

ENFANÇON, petit enfant.

ENFANTEAU, jeune enfant.

ENFANTURE, grossesse.

ENFEIR, enchanter.

ENFFENS, enfants : *Por ley & por ses enffens*, pour elle & pour ses enfants.

ENFERGIER, mettre aux fers.

ENFERGIÉS, mis aux fers.

ENFERMETÉ, infirmité, maladie.

ENFERMERIE, infirmerie.

ENFERMIER, infirmier.

ENFERMER EN L'YAVE, affermir dans l'eau, consolider.

ENFIABLETÉ, (par) par badinerie, par familiarité.

ENFIERIR, devenir fier.

ENFLEUME, *ou* ENFLUME, enflure.

ENFONDRER, briser, rompre.

ENFONDURE, dégradation, éboulement, destruction.

ENFORCER UNE VILLE, la fortifier.

ENFORESTER, (s') s'enfoncer dans une forêt, dans un bois.

ENGAGEMENT POUR TOUT FAIRE ET POUR TOUT PRENDRE, c'est celui qui donne droit de jouir des fruits de l'immeuble engagé, sans en faire état sur la créance, & à charge de l'entretenir de toutes réparations quelconques.

ENGAGIENS, mis en gage : *Ayent estei engagiens ès etranges mains*, ont été mis en gage en des mains étrangeres.

ENGAGISTE, celui qui jouit d'un bien à titre d'engagement, qui l'a en gage : *qui habet pignori.*

ENGAGNE, tromperie.

ENGANNER, tromper, moquer.

ENGARDER, empêcher, mettre obstacle.

ENGEIGNER, voyez ENGANNER.

ENGENCE, race, semence, origine.

ENGER, embarrasser, charger.

ENGIGNEMENT, fourberie, ruse.

ENGIGNOUR, ingénieur : *Engignour en chief*, ingénieur en chef.

ENGING, industrie : *Sans mal enging*, sans supercherie, sans dol : ce mot vient du latin *ingenium*, génie, esprit.

ENGLINCELER, mettre en peloton.

ENGRAISSES, amendements, engrais.

ENGRIEGEMENT, tort, dommage.

ENGRIGER, augmenter : *Ce tyver s'engrige*, si l'hiver s'augmente.

ENGROUTER, tomber malade : *ægrotare.*

ENGRUMELER, mettre en grumeaux, en petites mottes.

ENHAINER, enſemencer.

ENHANER, *ou* AHANER, c'eſt rompre les mottes de terre avec une herſe, pour couvrir le grain qui vient d'être ſemé.

ENHALER, embarraſſer : on dit ſouvent AHALER.

ENHERBER, empoiſonner : *Etre enherbé*, être empoiſonné : il vient de *inherbare*, qui vient de *herba*, herbe, dont les auteurs de la baſſe latinité ſe ſont ſervis pour dire du *poiſon.*

ENJALLÉS, gelés : *Et furent en celle annei les raixins enjallés as ſappes*, & en cette année, les raiſins furent gelés aux ceps.

ENJUSKAI, depuis tel endroit, juſques-là.

ENLANGAGÉ, éloquent, beau parleur.

ENLANGOUTÉ, langoureux.

ENLAYER, *ou* ENLOYER, déférer le ſerment.

ENLOYDER, faire des éclairs : *Il enloyda*, il fit des éclairs.

ENMOUDRE, aiguiſer un taillant.

ENNEMENT, également, auſſi bien.

ENNORTEMENT, exhortation.

ENNORTER, exhorter.

ENNOSSER, caſſer les os, tuer.

ENNUBLI, obſcurci.

ENNUICT, aujourd'hui.

ENOPTE, celui qui préſidoit aux feſtins des noces, pour le boire & le manger, qui avoit ſoin que tous les convives fuſſent également bien ſervis.

ENOYSELLEMENT, nourriture d'oiſeaux.

ENQUERRE, enquerir, s'informer.

ENQUUSTE, en queſtion : *Et fuſt mis lou fait enquuſte*, & le fait dont s'agiſſoit, fut mis en queſtion & examiné.

ENRESVÉE, *ou* ENRISÉE, (femme) femme folâtre, évaporée.

ENROUSSI, endurci.

ENROYER, entreprendre, commencer à labourer : on dit auſſi AROYER.

ENRUE, ſillon fort large, dont les raies ſont relevées par la charrue.

ENS, dedans.

ENSAISINEMENT, acte par lequel le ſeigneur cenſier met l'acquéreur en poſſeſſion d'un héritage, & le reconnoît pour ſon nouveau tenancier.

ENSAISINER, faire cet acte.

ENSAISIR, ſe mettre en poſſeſſion.

ENSAY, eſſai : *En enſay*, pour eſſai.

ENSEMBLEMENT, enſemble, conjointement.

ENSEMENT, enſemble : *Mettre le conſoil enſement*, aſſembler le conſeil : il ſignifie quelquefois, *en même temps.*

ENSERCHIER, s'informer.

ENSERRER, ſerrer, renfermer, mettre ſous la clef.

ENSI, *ou* ENSIC, ainſi.

ENSIGNES, bornes pour diſtinguer les héritages.

ENSINNES, fumiers qu'on mene ſur les terres, pour les engraiſſer : *Mener à l'enſinne*, conduire les fumiers.

ENSIR, ſortir.

ENSOIGNANTE, concubine.

ENSOYS, auſſi-tôt.

ENSUIR, enſuivre.

ENSUS DE LEURS MARIS, (femmes) femmes ſéparées de leurs époux, par libertinage.

ENS Y, à eux : *As queilz ens y cou ils giſoient*, en quel domaine à eux appartenant, ils ont fixé leur demeure.

ENTE, greffe.

ENTENDIS, cependant.

ENTENTER, intenter.

ENTENTION, eſpérance.

ENTERIN, entier : du latin *integer*, *interinus*.

ENTÉRINER, faire ſortir leur plein & entier effet à des lettres de grace, &c.

ENTIERCER, ſaiſir, & mettre en mains-tierces une choſe mobiliaire.

ENTOR, autour.

ENTOR, tortu.

ENTORDRE, lier.

ENTORNER, étourdir.

ENTOURNER, entourer, environner.

ENTRAVESTISSEMENT, don entre mari & femme.

ENTRECOURS, (droit d') droit réciproque entre deux ſeigneuries, en vertu duquel les ſujets de l'une, quoiqu'il y ait droit de forfuyance, peuvent aller s'établir dans l'autre.

ENTREFERIR, (s') ſe bleſſer l'un l'autre.

ENTREJOINTE, jointure.

ENTRELOUR, *ou* ENTRELUIRE, luire à demi.

ENTRETENNEMENT, entretien d'un héritage ou d'une perſonne.

ENTROUBLIER, troubler.

ENVERCELLÉ EN ARGENT, mis dans une châſſe ou reliquaire d'argent.

ENVERSÉ, à l'envers.

ENVOISER, ſe réjouir.

ENVOISERIE, joie, divertiſſement.

ENVOUSTEMENT, enſorcellement.

ENVOUSTER, enchanter, enſorceler par de prétendues figures & paroles magiques.

ENWAIGIER, engager.

EPANDRE, éparpiller.

EPAVE, ce mot ſe dit des bêtes égarées, & dont le maître eſt inconnu. Le ſeigneur haut juſticier s'en empare.

EPAVITÉ, aubaine.

EPETER, empiéter ſur l'héritage d'autrui.

EPICAIE, équité.

EPIDIMIE, épidémie.

EPIEURS DE CHEMINS, voleurs qui guettent les paſſants ſur les grands chemins.

EPIER, redevance domaniale, en bled, en avoine, quelquefois en volailles.

EPIPHAIGNE. épiphanie, fête des rois : *Charte de* 1297.

EPITOMER, *ou* EPITOME, abrégé.

EPOIGNER, expoſer.

EPOINÇONNER, aiguillonner, pouſſer, exciter.

EPOINDRE, piquer.

EPOUFFER, (s') s'eſquiver, s'enfuir ſecrettement.

EPRENDRE, (s') ſe laiſſer ſaiſir par une paſſion.

EPRINÇON, maladie contagieuſe & populaire.

EPURGEMENT, excuſe.

EQUARE, allignement du clocher, ou du milieu du village, qui borne le parcours des voiſins pour leurs beſtiaux.

ERAFLER, *ou* ERAUFLER, égratigner avec des ronces ou des épines, &c.

ERCEDEKNE, archidiacre.

ERE, en latin *æra* : Le premier point d'où l'on commence à compter les années : *L'ere chrétienne*, eſt l'époque de la naiſſance de *Jeſus-Chriſt*, qui ſelon l'opinion commune de l'égliſe, arriva le 25 Décembre 753 de la fondation de Rome.

EREUX, colérique, querelleur.

ERMES, terres en friche.

ERNER, diſloquer les reins.

ERNOUL, ERNOULET, *Arnould*, nom d'homme.

ERRAMENT, tout à coup, incontinent.

ERRAUMENT, vîte, promptement.

ERRIER, *ou* ERRIERE, encore petit, un peu en arriere.

ERSE : voyez HERSE.

ES, dans, ou en : *Es l'auteit Sainte Marguitte*, en l'autel Sainte Marguerite : *Es l'oſteit Jehan Deudeney*, dans l'hôtel de Jean Dieudonné.

ESBAYER, écouter avec attention.

ESCAETES, héritages & rentes non nobles, qui viennent de ſucceſſion.

ESCAILLER, (lou maiſtre) le maître couvreur de la maiſon en *eſcailles*, en ardoiſes.

ESCAILLON, *ou* ECAILLON, couvreur.

ESCAME, prie-dieu pour s'agenouiller à l'égliſe.

ESCAMPER, décamper, s'enfuir avec précipitation.

ESCAPADE, échappée, étourderie.

ESCARCELLE, petit ſac, ou grande bourſe à l'antique.

ESCARRIR, diſpoſer de côté & d'autre.

ESCARTS, droits dûs au ſeigneur ſur les meubles laiſſés par un bourgeois, à quelqu'un qui ne l'eſt pas.

ESCASABLE, meuble ſujet au droit d'eſcarts, ou d'ESCAS.

ESCEIT,

ESCEIT, (ait) a été : *Et que depues ait eſceit*, & qui depuis a été.

ESCHAMES, *ou* CHAMES, menus bois ſervants à couvrir les bâtiments, ou à en parer les côtés, des injures du temps.

ESCHAVIN, échevin, aſſeſſeur de juſtice à Metz, lorſqu'elle étoit république. La juſtice s'y rendoit, en dernier reſſort & en matiere importante, par le maître échevin, à la tête de ſes ESCHAVINS ou conſeillers, ce qui compoſoit le grand conſeil, ou le conſeil ſouverain ; & quant aux affaires de moindre importance, elles étoient portées au tribunal des Treize, qui formoit ce que nous appellerions aujourd'hui un bailliage : voyez l'*Hiſtoire de Metz*.

ESCHEIDER, *ou* ESCHAIDER, pendre.

ESCHENAU, chêneau, jeune chêne.

ESCHEVER, s'eſquiver, éviter.

ESCHEVES, épaves, échutes.

ESCHIQUIER, lieu où s'aſſembloient les juges, ou commiſſaires que les rois ou les ducs envoyoient autrefois dans les provinces : *miſſi dominici*.

ESCHOPES, petites baraques, ou boutiques de revendeurs.

ESCHOPIERS, petits marchands de ſuif, de chandelles, d'huile, & de choſes ſemblables.

ESCHUIR, éviter : *Si vous volles eſchuir noſtre indignation royale*, ſi vous deſirez ne pas encourir notre indignation, &c.

ESCHUIS, excuſe, ſubterfuge.

ESCHUITES, *ou* ESCHOUTES, choſes échues par hérédité : *Que lour eſtoient eſchoutes*, ou *eſchuites*, qui leur étoient échues : voyez ECHETE.

ESCIENT, (à) en connoiſſance de cauſe : *A ſon eſcient*, ſciemment : *A bon eſcient*, de bonne foi, ſans feinte.

ESCLAIRIER, éclaircir, expliquer, démontrer une choſe : *Ains que deſoure eſt eſclairiet*, comme il eſt expliqué ci-deſſus.

ESCLAME, cheval qui n'a pas de corps.

ESCLANDIR, ſcandaliſer.

ESCLANDRE, inſulte.

ESCOLAT, ſcholaſtique, ou maître d'école.

ESCOLITRES, écolâtres de cathédrale : ils étoient, dans l'origine, obligés d'enſeigner eux-mêmes. Ils ont des revenus pour cela.

ESCOLTER, écouter, du verbe *auſcultare*.

ESCONDIRE, excuſer.

ESCONDRE, cacher.

ESCONDUIT, oppoſition au *conduit*, & au ban de *treſfond* : voyez ces mots.

ESCOPETTERIE, mouſqueterie.

ESCOUPETTE, fuſil.

ESCORCHOURS, écorcheurs, ſol-

dats débandés, qui ravagerent les Trois-Évêchés, &c, vers 1444.

ESCORD, accord : *Et horent eſcord enſemble*, & firent entre eux un accord, une convention.

ESCORDEIR, (s') faire un accord, convenir entre ſoi.

ESCORNE, mépris.

ESCORNER, mépriſer, de *ſpernere*, en changeant le *P* en *C*.

ESCOUDIRE, écouter, entendre.

ESCOUPIERS, houpiers.

ESCOURRE, ſe diſſiper, aller & venir : *excurrere*.

ESCOUSSÉ, (lict) lit garni de couſſins, &c.

ESCOUVETTES, manches à balai, dont on ſuppoſoit, dans les temps d'ignorance, que les ſorciers & ſorcieres ſe ſervoient pour aller aux danſes, à cheval : c'eſt un diminutif d'*eſcouve* qui vient de *ſcopa*, balai : *Et le deuſt-on vif bruſler, comme un chevaulcheur d'eſcouvette*, & il fallut le brûler comme étant ſorcier, & allant au ſabbat à cheval ſur un balai.

ESCREMIES, exercices militaires, pour ſe préparer aux combats réels en faveur de la patrie, des eſſais.

ESCROIXANT, (en) en augmentation.

ESCUELLES DE POISSONS, petit réſervoir à conſerver le poiſſon dans l'eau ; baquet rempli d'eau pour la même fin.

ESCUEZ A JOUER A LA PALME, balles de jeu de paume, ou balles pour jouer à la longue paume.

ESCUSER, accuſer.

ESGARDS, gens prépoſés pour examiner les marchandiſes & les ouvrages : c'étoient des viſiteurs jurés. Chaque métier avoit les ſiens particuliers, & outre ceux-ci, il y en avoit de généraux.

ESGLIXE, égliſe : *En l'eſglixe Sainte Creux*, dans l'égliſe de Sainte-Croix.

ESISTANT, demeurant en un lieu.

ESLAVEY, orage de pluie.

ESLECTURE, choix, élection.

ESLIGIER, choiſir, élire.

ESMARIR, (s') s'étonner, être ſurpris.

ESMAYER, planter un may devant une porte.

ESMAYEMENT, plantation de mays, &c.

ESMER, eſtimer.

ESMOULER, aiguiſer, émoudre.

ESMUTATION, émeute, allarme ; diſſention.

ESNEAGE, aineſſe.

ESPAISSE, (en brief) en peu de temps.

ESPALE, épaule.

ESPALLEMENT, jaugeage.

ESPANDRE LE SCEL, attacher le ſcel, ou ſceau, à un écrit, le ſceller.

ESPAVITÉ, aubanité, aubaine.

ESPERIS, eſprit.

Esperon, éperon : *Esperon dextre*, éperon du pied droit.

Espie, eſpion.

Esponce, déguerpiſſement : voyez ce mot.

Espondans, *ou* **Espondours**, témoins d'un teſtament : à Metz, on en appelloit quatre.

Esponere, expliquer les articles conteſtés d'un teſtament.

Essarger, donner, concéder.

Esracher, arracher.

Essaimer, donner un eſſaim d'abeilles.

Essairgette, *ou* **Eschairgette**, patrouille, guet.

Essars, voyez **Saurs**.

Essayerie, attelier, où, dans les monnoies, ſe font les eſſais.

Essein, ſorte de meſure de grain.

Essemé, enſemencé.

Essener, aſſigner, convenir.

Esserpiller, dérober.

Essevir, aſſurer, rendre ſtable : *En eſſevant*, en aſſurance, en exécution.

Essuie, aſſurée.

Essief, patron, modele.

Essigner, aſſeoir une redevance ſur quelque fond, l'hypothéquer : *Et quilli eſſit & eſſigneit ſur ſa maixon*, & qu'il lui hypotheque ſa maiſon, à cet effet.

Essignation, hypotheque.

Essiller, faire le dégat, ravager.

Essogne, *ou* **Essongne**, droit ſeigneurial qui ſe paie plus ou moins, ſelon l'uſage des lieux, à la mort du tenancier.

Essoir, placer, poſer : *Les dits cens avons eſſis & eſſeneit a panre ſus tout ceu que nous poions avoir*, nous avons aſſis & placés ces cens ſur tout ce que nous pouvons poſſéder.

Essonner, *ou* **Essonier**, excuſer.

Essorer, (s') prendre ſon eſſor, s'élever.

Essoriller, couper les oreilles, du verbe *exauricularе*.

Esuer, ſécher.

Est, (l') l'orient.

Estaible, *ou* **Estauble**, ſtable, permanent.

Estaiche, poteau auquel on attache quelque choſe.

Estaichier, lier, attacher.

Estaies, termes, ſaiſons : *Les quatre eſtaies*, les quatre ſaiſons : *Le tréſorier doit lui payer lesdits 20 liv. azdits quatre eſtaies ; ſavoir, à la Saint Noël*, 100 *ſous* ; *à Paſque*, 100 *ſous* ; *à la Saint Jean*, 100 *ſous* ; *à la Saint Remi*, 100 *ſous*, le tréſorier doit lui payer les vingt livres dont s'agit, en quatre termes, &c.

Estaies, arrérages de cens, ou rentes, dont les rentiers faiſoient quelquefois don à ceux qui relevoient, (*roi relevement*) ou à qui ils faiſoient un nouveau bail à rente.

Estain, filets de laine étendus en

ENAMERER, rendre amer.

ENAMOUREUX, amoureux, galant.

EN APRÈS, enſuite, après.

ENARRHEMENT, arrhement.

ENARRHER, arrher.

ENASER, couper le nez.

ENBUVER, abreuvoir.

ENCERNER, ceindre, entourer.

EN CEST FAIT, en effet, ou à cet effet : *Provehu que en ceſt fait*, pourvu qu'effectivement : *Commis en ceſt fait*, commis ou conſtitué à cet effet, pour cela.

ENCHAINGE, échange.

ENCHAIR, *ou* ENCHEOIR, tomber.

ENCHAIRCELLER, enchaſſer des reliques ou autres choſes.

ENCHANBADER, enjamber.

ENCHEPER, mettre aux fers.

ENCHERSER, faire des recherches, rechercher.

ENCHEVETRER, (s') s'embarraſſer dans une affaire.

ENCHUTE, échute de ſucceſſion.

ENCIS, meurtre d'une femme enceinte, ou de l'enfant qu'elle porte.

ENCLAVE, bornes, ou limites d'un territoire.

ENCLOIR, (s') s'enfermer.

ENCOMBREIR, hypothéquer : *Maixon encombreie*, maiſon hypothéquée : *L'encombreir*, c'eſt l'hypothéquer : *La decombreir*, c'eſt en lever l'hypotheque : *C'illuvoit en nulleus encombreit*, s'il en avoit l'hypotheque ailleurs, en quelque autre lieu.

ENCOMBRER, nuire, faire du mal.

ENCOMBRE, mal : *Les malvais font trop d'encombre*, les méchants font trop de maux : ce mot vient de *combrus*, qui ſignifie un abattis de bois qui embarraſſe les paſſants.

ENCOISON, *ou* ECOISON, pierre ou bois poſé ſur mur, en ſaillant dans l'intérieur, pour porter une poutre, ou quelque autre choſe.

ENCOMIASTE, panégyriſte.

ENCONTRE, auprès, chez, de : *Achepter encontre ly*, acheter de lui, auprès de lui.

ENCONTRE, rencontre, aventure.

ENCONTRER, rencontrer.

ENCONTRE-LUY, au devant de lui.

ENCONVENANCER, promettre, convenir.

ENCORDELER, arrêter avec une corde.

ENCORPEIR, appréhender au corps, mettre en priſon : il ſignifie encore, charger quelqu'un d'un fardeau.

ENCOSTE, à côté : *Encoſte l'oſteit*, à côté de l'hôtel.

ENCOULPER, rendre coupable.

ENCOURTINER, environner de rideaux, de courtines.

ENCRAINÉ, (cheval) bleſſé ſur le garot.

ENCROUÉ, (arbre) tombé ſur un autre lorſqu'on l'abattoit, & qui s'eſt embarraſſé dans ſes branches.

ENDEMENÉ,

ENDEMENÉ, un homme formidable.

ENDEMENTIERS, cependant.

ENDEVER, être comme hors de soi-même, reſſembler à un énergumene : *indivare.*

ENDIZELER, mettre par dizaine.

ENDOLOMER, tuer, aſſommer par dol ou trahiſon.

ENDOUVART, *Edouard.*

ENDOYER, montrer au doigt.

ENDROIT, égard : *En cet endroit*, à cet égard.

EN DROIT SOY, ſelon ſa charge, ſon office, ſon devoir.

ENDROIT, (en voſtre) à votre égard, envers vous.

ENFANÇON, petit enfant.

ENFANTEAU, jeune enfant.

ENFANTURE, groſſeſſe.

ENFEIR, enchanter.

ENFFENS, enfants : *Por ley & por ſes enffens*, pour elle & pour ſes enfants.

ENFERGIER, mettre aux fers.

ENFERGIÉS, mis aux fers.

ENFERMETÉ, infirmité, maladie.

ENFERMERIE, infirmerie.

ENFERMIER, infirmier.

ENFERMER EN L'YAVE, affermir dans l'eau, conſolider.

ENFIABLETÉ, (par) par badinerie, par familiarité.

ENFIERIR, devenir fier.

ENFLEUME, *ou* ENFLUME, enflure.

ENFONDRER, briſer, rompre.

ENFONDURE, dégradation, éboulement, deſtruction.

ENFORCER UNE VILLE, la fortifier.

ENFORESTER, (s') s'enfoncer dans une forêt, dans un bois.

ENGAGEMENT POUR TOUT FAIRE ET POUR TOUT PRENDRE, c'eſt celui qui donne droit de jouir des fruits de l'immeuble engagé, ſans en faire état ſur la créance, & à charge de l'entretenir de toutes réparations quelconques.

ENGAGIENS, mis en gage : *Ayent eſtei engagiens ès etranges mains*, ont été mis en gage en des mains étrangeres.

ENGAGISTE, celui qui jouit d'un bien à titre d'engagement, qui l'a en gage : *qui habet pignori.*

ENGAGNE, tromperie.

ENGANNER, tromper, moquer.

ENGARDER, empêcher, mettre obſtacle.

ENGEIGNER, voyez ENGANNER.

ENGENCE, race, ſemence, origine.

ENGER, embarraſſer, charger.

ENGIGNEMENT, fourberie, ruſe.

ENGIGNOUR, ingénieur : *Engignour en chief*, ingénieur en chef.

ENGING, induſtrie : *Sans mal enging*, ſans ſupercherie, ſans dol : ce mot vient du latin *ingenium*, génie, eſprit.

ENGLINCELER, mettre en peloton.

ENGRAISSES, amendements, engrais.

ENGRIEGEMENT, tort, dommage.

ENGRIGER, augmenter : *Ce l'yver s'engrige*, ſi l'hiver s'augmente.

ENGROUTER, tomber malade : *ægrotare.*

ENGRUMELER, mettre en grumeaux, en petites mottes.

ENHAINER, enſemencer.

ENHANER, *ou* AHANER, c'eſt rompre les mottes de terre avec une herſe, pour couvrir le grain qui vient d'être ſemé.

ENHALER, embarraſſer : on dit ſouvent AHALER.

ENHERBER, empoiſonner : *Etre enherbé*, être empoiſonné : il vient de *inherbare*, qui vient de *herba*, herbe, dont les auteurs de la baſſe latinité ſe ſont ſervis pour dire du *poiſon.*

ENJALLÉS, gelés : *Et furent en celle annei les raixins enjallés as ſappes*, & en cette année, les raiſins furent gelés aux ceps.

ENJUSKAI, depuis tel endroit, juſques-là.

ENLANGAGÉ, éloquent, beau parleur.

ENLANGOUTÉ, langoureux.

ENLAYER, *ou* ENLOYER, déférer le ſerment.

ENLOYDER, faire des éclairs : *Il enloydæ*, il fit des éclairs.

ENMOUDRE, aiguiſer un taillant.

ENNEMENT, également, auſſi bien.

ENNORTEMENT, exhortation.

ENNORTER, exhorter.

ENNOSSER, caſſer les os, tuer.

ENNUBLI, obſcurci.

ENNUICT, aujourd'hui.

ENOPTE, celui qui préſidoit aux feſtins des noces, pour le boire & le manger, qui avoit ſoin que tous les convives fuſſent également bien ſervis.

ENOYSELLEMENT, nourriture d'oiſeaux.

ENQUERRE, enquerir, s'informer.

ENQUUSTE, en queſtion : *Et fuſt mis lou fait enquuſte*, & le fait dont s'agiſſoit, fut mis en queſtion & examiné.

ENRESVÉE, *ou* ENRISÉE, (femme) femme folâtre, évaporée.

ENROUSSI, endurci.

ENROYER, entreprendre, commencer à labourer : on dit auſſi AROYER.

ENRUE, ſillon fort large, dont les raies ſont relevées par la charrue.

ENS, dedans.

ENSAISINEMENT, acte par lequel le ſeigneur cenſier met l'acquéreur en poſſeſſion d'un héritage, & le reconnoît pour ſon nouveau tenancier.

ENSAISINER, faire cet acte.

ENSAISIR, ſe mettre en poſſeſſion.

ENSAY, eſſai : *En enſay*, pour eſſai.

ENSEMBLEMENT, enſemble, conjointement.

ENSEMENT, enſemble : *Mettre le conſoil enſement*, aſſembler le conſeil : il ſignifie quelquefois, *en même temps.*

ENSERCHIER, s'informer.

ENSERRER, ſerrer, renfermer, mettre ſous la clef.

ENSI, *ou* ENSIC, ainſi.

ENSIGNES, bornes pour diſtinguer les héritages.

ENSINNES, fumiers qu'on mene ſur les terres, pour les engraiſſer : *Mener à l'enſinne*, conduire les fumiers.

ENSIR, ſortir.

ENSOIGNANTE, concubine.

ENSOYS, auſſi-tôt.

ENSUIR, enſuivre.

ENSUS DE LEURS MARIS, (femmes) femmes ſéparées de leurs époux, par libertinage.

ENS Y, à eux : *As queilz ens y cou ils giſoient*, en quel domaine à eux appartenant, ils ont fixé leur demeure.

ENTE, greffe.

ENTENDIS, cependant.

ENTENTER, intenter.

ENTENTION, eſpérance.

ENTERIN, entier : du latin *integer*, *interinus*.

ENTÉRINER, faire ſortir leur plein & entier effet à des lettres de grace, &c.

ENTIERCER, ſaiſir, & mettre en mains-tierces une choſe mobiliaire.

ENTOR, autour.

ENTOR, tortu.

ENTORDRE, lier.

ENTORNER, étourdir.

ENTOURNER, entourer, environner.

ENTRAVESTISSEMENT, don entre mari & femme.

ENTRECOURS, (droit d') droit réciproque entre deux ſeigneuries, en vertu duquel les ſujets de l'une, quoiqu'il y ait droit de forſuyance, peuvent aller s'établir dans l'autre.

ENTREFERIR, (s') ſe bleſſer l'un l'autre.

ENTREJOINTE, jointure.

ENTRELOUR, *ou* ENTRELUIRE, luire à demi.

ENTRETENNEMENT, entretien d'un héritage ou d'une perſonne.

ENTROUBLIER, troubler.

ENVERCELLÉ EN ARGENT, mis dans une châſſe ou reliquaire d'argent.

ENVERSÉ, à l'envers.

ENVOISER, ſe réjouir.

ENVOISERIE, joie, divertiſſement.

ENVOUSTEMENT, enſorcellement.

ENVOUSTER, enchanter, enſorceler par de prétendues figures & paroles magiques.

ENWAIGIER, engager.

EPANDRE, éparpiller.

EPAVE, ce mot ſe dit des bêtes égarées, & dont le maître eſt inconnu. Le ſeigneur haut juſticier s'en empare.

EPAVITÉ, aubaine.

EPETER, empiéter ſur l'héritage d'autrui.

EPICAIE, équité.

EPIDIMIE, épidémie.

rentrer en poſſeſſion de quelque bien, & d'en expulſer celui qui le tient.

EXURIER, aſſurer, protéger, ſoutenir, faire déguerpir : *Exurier arreis droit*, aſſurer ſes anciens droits : il ſignifie auſſi donner des sûretés pour la ſuite, à ceux dont on a pris ou enlevé quelque choſe; donner des gages à cet effet.

EZOTÉRIQUE, caché, obſcur, peu commun.

FABEL, conte fabuleux, roman.

FABLEIR, faire des contes, des fables pour amuſer.

FABLIAU, conte en vers.

FABULISTE, auteur qui a écrit des fables : *fabularum ſcriptor.*

FACHENOTTES, dons de galants aux filles : lorſqu'au premier dimanche de carême, l'on a allumé les feux nommés *burrés*, l'on donne aux filles leurs galants. C'eſt ce qui s'appelle FACHENOTTE, déſignation de maris, de culotte : voyez FACHE.

FACHERIE, colere, déplaiſir, regret.

FACHE, ceinture de culottes : du latin, *faſcia.*

FACIT, faſſiez : *Que vous facit*, que vous faſſiez.

FAICENT, faſſent : *Que li treeſes lour faicent tenir*, que MM. de la chambre des Treize leur faſſent obſerver.

FACONDE, éloquence : *facundia.*

FACQUE, poche.

FACTION, emploi, office.

FADRIN, frere : *Un bon fadrin*, un vrai, un bon frere.

FAICE, face, viſage : *facies.*

FAIDE, droit de venger un meurtre, accordé par les loix barbares aux parents d'un homme tué.

FAINDRE, feindre, diſſimuler.

FAINTIS, trompeur.

FAINTISE, tromperie.

FAIRDIAUX, fardeaux, paquets, ballots.

FAIRCE, farce, bouffonnerie.

FAISSAINS, fagots, bois à brûler.

FAISINS, *ou* FAIXINS, (des) eſpeces de fagots, mais de bois plus menu que les fagots ordinaires. Dans quelques lieux on appelle FRATINS, les fagots de morceaux de vieux échalas de vigne.

FAITARDISE, nonchalance, fainéantiſe.

FAITEMENT, parfaitement.

FAITURE, façon dont quelque choſe eſt faite.

FAIT EN CHEF, faits & promeſſes.

FALARIQUE, ancienne eſpece de dard auquel on attachoit des torches ou autres matieres combuſtibles que l'on lançoit contre une place aſſiégée, pour y mettre le feu.

FALCHOUR, faucheur.

FALCIE, fauchée de prés.

FALIBOURDE, faribole, fable, conte, folie.

FALLACE, fraude, tromperie : *fallacia.*

FALLACIEUSEMENT, avec tromperie.

FALLACIEUX, trompeur.

FALOURD, sot, inepte.

FALSE, fausse : *La fausse pourte*, la fausse porte.

FAMI, effamé.

FANFELUS, railleries, moqueries.

FANTASIER, fâcher, chagriner quelqu'un de propos délibéré.

FANTASIEUX, bourru, fantasque, capricieux.

FARATS, amas.

FARCER, faire des bouffonneries, des farces.

FARDELIER, crocheteur, homme de rien.

FARDER, fard.

FARDEMENT, l'action d'appliquer le fard.

FARGIER, forger.

FARGIES, forgerons.

FASCINATION, espece de charme qu'on supposoit, mal à propos, procurer qu'on ne vît pas les choses telles qu'elles étoient : il n'y a que l'étourderie & les passions qui fascinent aujourd'hui les yeux.

FASTES, anciens registres publics, qui contiennent les faits mémorables d'un royaume, d'une ville, d'une église, &c.

FASTIDIEUX, méprisant, dont les manieres orgueilleuses portent l'ennui dans le sein des spectateurs.

FATISTE, poëte.

FATROULLER, s'occuper de fatras, de bagatelles.

FATUAIRE, enthousiaste, fou qui se croyoit inspiré, & annonçoit ses réveries.

FAUBLE, fable.

FAUBLOIER, dire des contes, raconter des choses de rien, ennuyer le monde par des discours sans suite.

FAUCHON, sorte d'ancienne épée en forme de faulx, ainsi appellée, parce que dans les combats, on en fauchoit la vie des hommes.

FAUCRE, arrêt de la lance.

FAUDES, *ou* FAULDES, fossés au milieu desquels on fait le charbon dans les forêts.

FAUDESTUEIL, fauteuil : du latin, *faldisterium*, ou *faldistorium*.

FAVELE, fable.

FAVELER, débiter des fables.

FAUFLUEL, babiole, frivolité.

FAUFLEUR, un diseur de babioles.

FAULTEY, *ou* FAUTEIT, feudataire.

FAYE, forêt.

FAYES, sorte de cappes, ou mantelets, fort décents, que portent les dames Ardennoises & Flamandes.

FÉE, foi & hommage.

FÉ, fief.

FEABLE, feudataire : *Item*, féal, ou fidele.

FEAGE, contract d'inféodation, ou tenure en fief.

FEAL, fidele.

FEAUMENT, fidellement.

FEAUTÉ, (la) la seigneurie, ou plutôt, ceux à qui elle appartient.

FEAUTÉ, (ſerment de) ſerment qui ſe prête par le vaſſal, en faiſant hommage de ſon fief au ſeigneur dont il releve.

FEAUTÉ, fidélité.

FEEL, ami.

FEER, enchanter, charmer : c'eſt ce que l'on attribuoit ſottement aux fées.

FEERIE, le prétendu art des fées.

FEEZ, charges féodales, réelles & foncieres des héritages.

FEINASSE, temps & ſaiſon dans laquelle tombent les faines, ou fruits des hêtres.

FEINTISE, feinte, déguiſement.

FEIST, fit : *Et c'il avenoit que Deu feiſt ſon commandement ſi com de mort dou maiſtre eſchavin*, s'il arrivoit que Dieu diſposât du maître échevin, en le retirant de ce monde : *Charte de* 1300.

FEITURE, facture, façon dont une chote eſt faite, ſa figure.

FEL, (un homme) un homme d'un caractere colérique, violent & cruel, naturellement inhumain, qui commettroit toutes les horreurs, s'il n'étoit retenu par les loix.

FÉLON, traître à ſon ſeigneur.

FELON, cruel, barbare, inhumain.

FELONIE, crime que commet le vaſſal, lorſqu'il offenſe griévement ſon ſeigneur, & qu'il agit contre la foi & fidélité qu'il lui doit.

FELONIE, forfait de déloyauté notable, que commet un ſeigneur contre ſon vaſſal : en ce cas, le vaſſal eſt affranchi de la mouvance envers le ſeigneur.

FÉLURE, fente.

FEMORAUX, caleçons, de *femur*, cuiſſe.

FENELS, (Saint Pierre) la fête de Saint Pierre le 29 Juin, ainſi nommée à cauſe des foins qui ſe font alors.

FÉNESTRAGE, droit qui ſe paie au ſeigneur, pour avoir boutique ou fenêtre ſur la rue, & y expoſer des marchandiſes en vente.

FENESTRAGE, fenêtres.

FENOMIE, phyſionomie.

FÉODALITÉ, qualité de fief, la tenure d'un immeuble à titre de fief : *Féodalement*, à titre de fief.

FÉODALITÉ, foi & hommage : c'eſt en ce ſens que l'on dit que *la féodalité ne ſe preſcrit point.*

FÉODER, *ou* FOUDER, foudre, grand tonneau à vin.

FÉRAIN, bête ſauvage : *fera.*

FERIE, jour de repos : du latin, *feria*, ou *feriæ*. L'égliſe ſe ſert de ce mot pour déſigner les différents jours de la ſemaine, exceptés le dimanche & le ſamedi : on appelle le lundi *la ſeconde férie*; le mardi *la troiſieme férie*, & ainſi du reſte, juſqu'au vendredi inclusivement, qui s'appelle *la ſixieme férie*, *feria ſexta.* L'égliſe a employé ces termes, tant pour s'éloigner de l'uſage du paganiſme qui dédioit chaque jour de la ſemaine à quelque

fauſſe divinité, comme le lundi à la lune, &c, que pour faire ſentir aux eccléſiaſtiques que tous les jours doivent être *féries* pour eux quant aux affaires temporelles, ne devant, ſelon leur état, s'occuper que des ſpirituelles.

FÉRIER, ſe répoſer, fêter.

FÉRIR, frapper.

FERMAGE, redevances qui ſe paient pour raiſon des terres, prés, vignes, bois & autres héritages affermés. Il ne faut pas le confondre avec LOYER : voyez ce mot.

FERMAIL, agraffe, crochet, boucle.

FERMANT, (à jour) quand le jour eſt fini : *A nuit fermante*, quand la nuit eſt venue, quand on ferme les portes des maiſons.

FERMETÉ D'UNE VILLE, paliſſades ou autres foibles clôtures d'une ville ; quelquefois on entend les murs, ou un ouvrage avancé au devant d'une porte.

FERMETEIT, (la) l'enceinte de la ville : *Alcun bouchier ne doie remettre xeu & ſain dedans la fermeteit de la cité & des bords* : aucun boucher ne doit remettre ni ſuif, ni ſain-doux dans l'enceinte de la ville & des bourgs ou faubourgs, &c.

FERMILLET, ornement qui pendoit au cou, au deſſous du collet.

FERRAGE, droit qui ſe paie aux jurés de métiers. En termes de monnoie, il ſignifie ce qui ſe payoit à ceux qui fourniſſoient les fers néceſſaires pour monnoyer les eſpeces.

FERRES, ſerruriers, maréchaux ferrants, coûteliers, taillandiers, qui ne formoient autrefois qu'un corps de métier, à Metz.

FERTÉ, qui eſt ferme, ſtable.

FERU, bleſſé, frappé de quelque choſe, du verbe *férire*, frapper : on dit FÉRUE au féminin.

FESSE-MAILLE, *ou* FESSE-MATHIEU, un uſurier.

FESSES, morceaux de bois minces & longs, contre & entre leſquels on applique le mortier, pour faire les cloiſons des maiſons de bois.

FESSER, poſer ces morceaux de bois, &c.

FESSONS, façons : *Por ſavoir a combien les feſſons poroient monteir*, à quoi pourroient ſe monter les mains-d'œuvre.

FESTAGE, droit de repas ou de feſtin, que certains chapitres ou bénéficiers doivent donner en certains jours, ſoit à leurs ſupérieurs, ſoit à d'autres.

FESTOYER, bien régaler, faire bonne chere à quelqu'un.

FÉTIDE, pourri, puant, infecte : *fetidum*.

FÉTIE, trahiſon.

FETIS, beau, bienfait.

FETISE, belle, agréable.

FEVRES, maréchaux ferrants.

FEVRURES, tous ouvrages en fer.

FEU, défunt : *functus*, *defunctus*.

FEUCHIERES, *ou* FESCHIRES, fougeres,

geres, dont Virgile dit que la racine, coupée de biais, porte l'empreinte des enſeignes Romaines, c'eſt-à-dire, des aigles :

Dic quibus in terris inſcripti nomina regum, Naſcantur flores, & eris mihi magnus Apollo?

FEUDALES, féodales, inféodées.

FEUDATAIRE, vaſſal qui tient un bien en fief, & qui doit la foi & hommage au ſeigneur dominant.

FEUDE, fief.

FEUDISTE, homme verſé dans la matiere des fiefs.

FEUILLANTINES, religieuſes de l'ordre des Feuillants : ordre ainſi appellé du nom d'une abbaye de Bernardins, à cinq lieues de Toulouſe, où cette réforme prit naiſſance.

FEUILLETIERS, TAROTIERS, CARTONNIERS, (maîtres) maîtres cartiers.

FEUILLURE, entaille, entaillure pour faire joindre une vitre, une porte.

FEUR DE, (au) à raiſon de.

FEUR, OU FOUR-MARIAIGE : voyez FORMARIAIGE.

FEURRE, fourrage, aliment de beſtiaux.

FEURS, frais avancés pour l'engrais des terres.

FEUTRAIT, *ou* FIEURTRAIT, banni, exilé : *tractus extra.*

FEUTRAITE, droit qui ſe paie pour la permiſſion de tirer la mine de fer, ſur des terres étrangeres.

FEUX-BOUTTES, incendies.

FEUX-BOUTTEIR, incendier, mettre le feu.

FIABLES, croyables, à qui on peut ſe fier.

FIANCE, confiance : *A fiance*, avec confiance, de *fidentia*, comme fier, de *fidere.*

FIARNAUX, fiers, ou braves nautonniers : on donnoit ce titre, du temps des croiſades, aux chevaliers de Malthe qui paſſoient la mer & arrivoient en Paleſtine. On donne encore aujourd'hui le nom de FIARNAUX, aux derniers, ou nouveaux profès de l'ordre de Malthe.

FIDEI-COMMIS, terme purement latin : *fidei commiſſum* ; diſpoſition par laquelle un teſtateur charge ſon héritier de rendre la totalité, ou une partie des biens qu'il lui laiſſe, ſoit dans un certain temps, ſoit dans un certain cas : parmi nous, le fidei-commis eſt ſouvent appellé ſubſtitution.

FIDEI-COMMISSAIRE, perſonne chargée du fidei-commis.

FIDÉ-JUSSEUR, caution, celui qui a l'imprudence de ſe charger d'un cautionnement pour un autre.

FIDE-JUSSION, cautionnement.

FIDUCIAIRE, chargé d'un fidei-commis : voyez ce mot.

FIDUCIE, du latin *fiducia*, vente fimulée, à condition de remettre la choſe au vendeur, au bout d'un temps convenu.

FIÉ, fier, altier, audacieux, plein de confiance en lui-même.

FIÉE, fois : *maintfiée*, maintes fois.

FIÉE, hautaine, fiere, ſuperbe.

FIEBLE, foible, débile, ſans courage.

FIEBLECHE, foibleſſe.

FIEDZ, *ou* FIEZ, fiefs : voyez FEUDALES, &c. Les uns dérivent ces mots de *fides*, foi ; les autres, de *fœdus*, alliance, pacte, confédération : quoi qu'il en ſoit, on appelle fief, un immeuble, ou droit réel qui eſt tenu & mouvant d'un ſeigneur, à la charge de lui faire la foi & hommage, & d'acquitter les autres droits qu'il a retenus ſur la choſe, en la cédant.

FIEFFER, bailler en fief.

FIENSIS, propriétaire de fief.

FIENSS, ce qui eſt deſtiné à faire du fumier, fientes.

FIERRER, frapper, du mot latin, *ferire* : *S'aucuns homs fiert altre*, ſi un homme vient à en frapper un autre.

FIERRER, donner, aboutir : *La porte que fiert ſus lou praiel*, la porte qui donne ſur le petit pré, qui y aboutit.

FIERS, eſpece de raiſins, appellés autrement *fumés*.

FIERTE, eſpece de brancard qui ſert à Metz, à porter à deux, ſur les épaules, une châſſe de reliques ; quelquefois ce mot ſignifie la châſſe même : il vient du latin *feretrum*.

FIÉVEIR, (pour) pour laiſſer en fief, pour faire fief.

FIEU, FIEX, FIEUX, fils : *Me fieu*, mon fils.

FILATIRE, reliquaire.

FILLIALTRES, enfants qui ſont nés du premier mariage de la perſonne qu'on épouſe ; beaux-fils, ou belles-filles : *Filles d'un altre*, d'un autre : *filiæ alterius* : *Titre de 1314*.

FILLATRES, c'eſt la même choſe que deſſus.

FILOU, toton, petit bâton d'ivoire long de trois pouces, de la groſſeur du petit doigt, à ſix pans, marqué comme un dez ſur chaque face, & avec lequel on joue.

FINAIR, ceſſer : *Ne finair oncques*, ne jamais ceſſer.

FINAUD, petit fin.

FINAUDE, qui eſt ruſée dans de petites choſes, & cela en mal.

FINER, trouver : *Finer de l'argent*, en trouver : de là le mot *finance*, uſure, intérêt.

FINANCER, donner à uſure, à intérêt, à profit.

FINS, finages, contrées de vignes, ou de bleds, de prairies, de bois, &c.

FINS, ſaiſons dans leſquelles les terres arables ſont ordinairement partagées.

FIQUETTE, (par ma fiquette) ſerment que beaucoup de femmes faiſoient autrefois, ſans ſavoir ce qu'elles diſoient : il vient de *fi-*

chetta, diminutif de *fica*, terme Italien, obſcene.

FISCALIN, fiſcal.

FISCELLE, petit panier.

FISQUE : du latin, *fiſcus*, proprement un panier, un ſac, mais qui figurément, a été pris pour le tréſor public : *Fiſcus*, dit Iſidore, *ſaccus eſt publicus. Hunc habent exactores, & in eo mittunt debitum publicum quod redditur regibus.*

FLACARGUE, inſulte, injure.

FLAEL, *ou* FLAY, fléau à battre le bled.

FLAGEOL, flageolet, inſtrument de berger, en forme de petite flûte, dont le ſon eſt clair & aigu.

FLAGIEULLE, le goſillon, le larynx, la glotte.

FLAGORNER, flatter un chef par de fréquentes viſites, accompagnées de faux rapports.

FLAGORNERIE, méchante & baſſe flatterie.

FLAGORNEUR, qui eſt capable de ces baſſeſſes.

FLAMBE, flambeau, de *flamma*, *flammellum.*

FLAJOLEUX, un flatteur.

FLAIREUR, un paraſite, un flaireur de cuiſine.

FLAMENJEL, conteur de fleurettes.

FLAMINE, prêtre chargé, chez les Romains païens, du culte de certaines divinités : voyez l'*Hiſtoire de Metz*.

FLAQUE, *ou* FLAQUAIS, petite mare d'eau croupiſſante.

FLAQUER, jeter de l'eau contre quelqu'un, au nez, aux yeux.

FLATTE, bouſe de bœuf ou de vache.

FLAVEUR, odeur.

FLAVELAGE, fable, ſornette.

FLAUBER, battre, frapper fortement.

FLAUCHEUR, babillard perpétuel, qui entre cent choſes qu'il débite, en dit à peine quelques-unes de bonnes ; un briſe-raiſon.

FLÉCHISSABLE, ſouple.

FLÉGARD, lieu public, qui n'appartient, en propre, à aucun particulier : tel eſt un marché, une rue, ou quelque commune.

FLÉON, un ruiſſeau.

FLETTE, bateau qui ſert de coche, ou de voiture publique.

FLÉWE, foible : *Ne le fort, ne le flewe*, ni le fort, ni le foible.

FLEXION, état de ce qui eſt fléchi, courbé, ployé : *flectio.*

FLIC, *ou* FLIS, une fleche.

FLOINTURE, état floriſſant.

FLORAUX, (jeux) jeux inſtitués en l'honneur de Flore, la déeſſe des fleurs.

FLORI, *ou* FLORIÉ, brillant, émaillé.

FLORIR, fleurir.

FLORITURE, floriſſance, gloire, état d'une choſe floriſſante.

FLOTILLE, petite flotte.

FLOU, (peindre) peindre d'une maniere tendre & légere.

FLOUR, (une) une fleur.

FLOUR DE LA MONNOYE, coin pour frapper de la monnoie, empreinte d'icelle.

FLUIN, riviere.

FLUTEUR, un buveur : *Item*, un mauvais joueur de flûte.

FOARRE, paille longue de toute sorte de bled.

FOERIE, affluence de gens, comme à une foire.

FOEULX, hêtre.

FOEURRE, fourrage.

FOI ET HOMMAGE, soumission que le vassal fait au seigneur du fief dominant, pour lui marquer qu'il est son homme, & lui jurer une entiere fidélité : voyez là dessus les *Feudistes*. L'on sait que tout vassal ayant fief, ou terre noble relevant du roi, est obligé de rendre sa foi & hommage à sa majesté, à chaque mutation, & ensuite fournir son aveu & dénombrement dans quarante jours. C'est ce que portent les ordonnances, suivies d'un usage inviolablement observé, & à la rigueur, dans tout le royaume.

FOIBLAGE, permission que le roi donne aux directeurs des monnoies, de pouvoir tenir le marc des especes plus foible que le poids d'une certaine quantité de grains.

FOI-MENTIR, manquer de fidélité envers le seigneur dont on releve.

FOLAGE, folie.

FOLICHON, folâtre, badin : on dit FOLICHONNE, au féminin.

FOLIER, railler, badiner, faire le fou.

FOLLER, est la même chose. Delà, les termes de FOLLET, FOLLETTE, pour signifier de jeunes gens qui s'amusent par gaieté à de petits badinages : *Item*, celui de *follis*, fou.

FOLLEIR, fouler, accabler.

FOLOYANCE, égarement.

FOLOYER, (se) s'égarer.

FONCIER, qui concerne le fonds d'une terre, qui y est inhérent : voyez *le Glossaire du Droit François*.

FONCIER, (seigneur) celui à qui la rente fonciere, c'est-à-dire, la rente assignée sur un fonds de terre, est dûe, soit en cens, en dîmes, saisines & désaisines.

FOND, TRESFOND, voyez ce dernier mot.

FONDALITÉ, droit de directe, qui appartient au seigneur foncier, sur un héritage.

FONDATION, procuration, pouvoir donné au procureur fondé.

FONDÉ, habitant d'une seigneurie, qui est chargé de répondre aux plaids-annaux pour un possesseur d'héritage, qui n'y réside pas, &, qui, pour droits seigneuriaux, peut être assigné en la personne de ce FONDÉ.

FONDOIRS, (vilains) constructions quelconques

quelconques, non ſuſceptibles de réparation, ſoit en murs, charpentes, chaſſis, vitrages, &c.

FONDOUR, fondateur.

FONDRER, ſapper, rompre, démolir.

FONDUE DEDENS, (maixon) maiſon dont les gens ſont totalement ruinés.

FONT, (un) fonts baptiſmaux : *fontes baptiſmatis.*

FOR, juriſdiction, tribunal de juſtice : *forum.*

FORAGE, droit qu'on paie au ſeigneur, pour le vin & autres liqueurs qu'on vend.

FORAINS, poſſeſſeurs d'héritage, dans une ſeigneurie où ils ne réſident pas, mais y ont un *fondé* : voyez ce terme.

FORÇAGE, excédant que peut avoir une piece de monnoie, au deſſus du poids fixé par les ordonnances.

FORCES, torts, dégats : *Et lour doit on dire les forces ke cil auroit fait*, & on leur doit déclarer les délits que cette perſonne a commis.

FORCES, (fait) fait violence.

FORCES, (faire) mettre empêchement à quelque choſe, ou s'en emparer avec violence.

FORCES, (ſigner) donner main-forte.

FORCELLER, frauder, détourner, cacher en fraude.

FORCELLER, aliéner l'héritage qui doit un cens, à l'inſçu de celui à qui il eſt dû, ſans en charger l'acquéreur.

FORCERET, petit coffre.

FORCHAROUAGE, délits commis par les voitures.

FORCIER, coffre, caſſette.

FORCIERE, carpiere pour l'alvinage.

FORCLORE, déclarer une perſonne non recevable en juſtice, faute de l'avoir fait dans le temps marqué : *forum claudere.*

FORCLUSION, excluſion de la faculté de ſe préſenter en juſtice, faute de l'avoir fait aux termes des ordonnances.

FORÇOIER, exercer ſa force.

FORCONSEILLER, donner de mauvais conſeils.

FORESTAGE, droit que le foreſtier, ou maître des bois d'un ſeigneur, doit lui payer chaque année, à titre de redevance.

FORESTIER, *ou* FORTIER, garde de bois, de forêts, au moins en Lorraine.

FORFAIRE, mal faire, agir contre ſon devoir : *foris facere.*

FORFAITURE, prévarication.

FORFANTE, (un) un fourbe, un hableur.

FORFANTERIE, fourberie, charlatannerie.

FORGAGNEIR, ſe remettre en poſſeſſion de ſon bien, faute de paiement de rentes de la part de celui auquel on l'avoit cédé à cette condition.

FORINGIER, mettre hors de la garde & protection publique : réduire à l'état d'un étranger. On peut auſſi l'entendre d'une eſpece de banniſſement.

FORINGIÉS, chaſſés de la ville & du pays.

FORJUGEMENT, ſentence contre celui qui étoit banni, atteſtation comme quoi il l'étoit : quelquefois l'exilé ou le banni étoit obligé de prendre des lettres de *forjugement*, avant de ſe rendre à ſon ban, avant de vuider la ville.

FORJUGER, *ou* FOURJUGEIR, condamner quelqu'un au banniſſement : *Item*, juger un criminel par coutumace.

FORJUR, *ou* FORJUREMENT, abandon volontaire du pays, pour ſe retirer ailleurs.

FORLIGNER, dégénérer de la valeur de ſes ancêtres.

FORMANT, beaucoup : adv. *Formant bleſſies*, fort bleſſés.

FORMARIAIGE, mariage qu'un homme, ou femme de condition ſervile, contracte en dehors de la ſeigneurie dont il dépend, ſans la permiſſion, ou le congé du ſeigneur : voyez le *Gloſſaire du Droit François*.

FORPAISER, aller mener les beſtiaux paître au loin de leur ſéjour ordinaire, hors de leur finage.

FORPRISE, tribut, impôt ſur des terres étrangeres.

FORQUISE, choſe injuſtement exigée, priſe, demandée : *foris quæſita*.

FORSQUE, excepté que : *Forsque tant ſi aucuns*, excepté cependant que ſi quelqu'un.

FORS, hormis, excepté : *Item*, dehors : *foris*.

FORS, (ung) un four à cuire du pain.

FORT, (un) un double denier.

FORTAGE, droit qui ſe paie au ſeigneur pour le tirage des pierres de grès, ſur ſa terre.

FORTIER, *ou* FORESTIER, proprement garde de bois ; mais, à Metz, ce nom ſe donne aux meſſiers, ou garde-ban, ou bangardes.

FORTRAIRE, voler, détourner quelque choſe de ce qui appartient à autrui.

FORTUNE, accident.

FORTUNE DE GUERRE, peſte occaſionnée par les troupes ennemies.

FORTUNER, proſpérer.

FORT-VETU, homme traveſti au moyen d'un habit fort au deſſus de ſon état.

FOSSAIRES, perſonnes deſtinées à faire enterrer les morts : *foſſarii* : c'étoient des officiers d'égliſe.

FOSSEY, foſſoyeur : *Iehan lou foſſey*, le foſſoyeur, le faiſeur de foſſes pour les morts.

FOUACE, FOUASSE, *ou* FOUCACE, pain cuit ſous la cendre : *ſubcineritius*, *cinere coctus*.

FOUAGE, *ou* FEUAGE, droit d'un ſeigneur ſur chaque feu, ſur chaque maiſon.

FOUARRE, *ou* FOURAGE, fourniture de vivres à des troupes de ſoldats qui paſſent : de *foderagium*, fait de *foderum*, qui ſignifie *alimentum*, *pabulum* : de là vient le mot *fourier*, dont nous nous ſervons.

FOUCQ, troupe.

FOUDRIER, foudroyer.

FOUEUR, foſſoyeur.

FOUIR, creuſer : *fodere*.

FOUGON, la cuiſine d'un vaiſſeau, d'une galere.

FOURAISLEMENT, délivrance des choſes promiſes, exécution d'une ſtipulation.

FOUR-DOUBLEY, (en) en revanche, en réparation de manquement.

FOURNAGE, droit dû aux fours bannaux.

FOURNI, *ou* FOURNIL, chambre à four, où l'on pétrit la pâte, où eſt le four, & où l'on cuit le pain.

FOURNIER, qui tient un four public.

FOURRE, fourrage pour les beſtiaux.

FOURRIERE, remiſe où l'on met le bois de chauffage.

FOUSSEIS, foſſés.

FOUTRAIRE, foudroyer.

FOUYR, *ou* fuir, ſe ſauver.

FOYON, (un) une taupe.

FOYR, creuſer, labourer la terre.

FRAIRIE, confrairie, ou corps de métier.

FRAIRIES, conventicules, aſſemblées défendues aux corps de métiers.

FRAITIS, friche : *Terres en fraitis*, terres en friche, & ſans maître.

FRANC-ALEU, héritage franc & exempt, dont le poſſeſſeur n'eſt tenu, ni de foi & hommage, ni de payer aucun droit pour marque de directe ſeigneurie : voyez LEUD.

FRANARCHIERS, FRANCARCHIERS, premier corps réglé d'infanterie Françoiſe, mais non ſoldée par le roi. Leur nom vient du mot FRANC & de celui D'ARCHER : *Franci ſagitarii*. Francs, parce que le roi Charles VII, qui les avoit mis ſur pied pour le ſervir dans ſes guerres, leur avoit donné des exemptions ; & ARCHERS, parce qu'ils ſe ſervoient de l'arc : on leur donna le ſurnom de FRANTAUPINS, comme qui diroit en François, laboureurs remueurs de terre, plus propres à cela qu'à porter les armes, à cauſe qu'ils étoient la plupart villageois, & peu exercés à la guerre. Ils étoient diſtribués en quatre compagnies de quatre mille hommes chacune. Ainſi, ils formoient un corps de ſeize mille hommes prêts à marcher au premier commandement. Louis XI, fils de Charles VII, les ſupprima, parce que ce corps étoit tombé dans l'aviliſſement, au point qu'un franc-archer ne rougiſſoit point de

faire les fonctions de records ; ce prince leur ſubſtitua de l'infanterie en regle, qu'il prit à ſa ſolde.

FRANCARTE, meſure des grains, uſitée à Verdun. La francarte de froment peſe 38 livres, poids de marc : celle de ſeigle, 32 livres, & celle d'avoine, 25.

FRANC-BATIR, droit de prendre du bois dans une forêt, pour l'entretien & le rétabliſſement des bâtiments.

FRANC-BOURGAGE, tenure d'héritage rôturier, pour raiſon duquel il n'eſt dû, ni droits, ni devoirs ſeigneuriaux, mais ſeulement quelques rentes & redevances au ſeigneur : c'eſt ce qui s'appelle autrement *franche bourgeoiſie*.

FRANC-DEVOIR, abonnement, ou abrégement de fief ; rachat de dommage par une redevance annuelle.

FRANC-DEVOIR, charges que les hommes de franche & libre condition doivent pour uſage de bois, pour pâcage, panage, ou autrement.

FRANC-FIEF, proprement tout fief tenu franchement & noblement : aujourd'hui on entend communément par là, une taxe, ou finance qu'on exige des roturiers, ou non nobles, à cauſe des fiefs, ou biens nobles qu'ils poſſédent.

FRANCHE-AUMONE, fonds qu'un ſeigneur a détaché ſans réſerve, de ſa mouvance, & donné pour conſtruire une égliſe, cimetiere ou autre lieu deſtiné à la piété ; d'où il ne lui reſte que le droit de patronage.

FRANCHE-FETE, marché exempt de tous droits, au jour de la fête d'un lieu.

FRANCHISE, (en) en aſyle dans une égliſe, un cimetiere, &c.

FRANCHOIS, *manuſcrit de* 1314 ; Franſoy, *chron. de Metz ſous* 1381 ; Franſſois, *titre de* 1335, *François*, nom de famille & de ſaint. Celui-ci, au rapport de M. l'abbé Fleury, eut ce ſurnom, parce qu'il parloit la langue Françoiſe à Aſſiſe : *Ly ſire Nicole Franſoy, maiſtre eſchavin de Mez, m. ccc lxiv*, le ſeigneur Nicolas-François, maître échevin de Metz, en 1364.

FRANC-HOMME, homme franc, libre, demeurant dans un fief.

FRANCISQUE, arme en façon de longue hache, dont ſe ſervoient les anciens François, qui l'appelloient autrement, ANÇON.

FRANCNEBOURG, Frankenberg, ville de la Haute-Heſſe, autrefois unie aux Trois-Evêchés, & particuliérement à Metz, pour le commerce.

FRANTAUPINS, ſoldats François deſtinés aux mines, les mineurs, à cauſe que les mineurs fouiſſent en terre comme des taupes : *Item*, FRANC-ARCHERS : voyez ce mot.

FRANC-TENEMENT, tenure franche, héritage poſſédé noblement, ſans charge roturiere.

FRANQUE,

FRANQUE, (langue) jargon dont ſe ſervent les Européens dans les échelles du Levant. Il eſt formé du mêlange de divers patois, François, Italien, Eſpagnol, Provençal, Grec moderne, Barbareſque, &c.

FRARACHAGE, *ou* FRÉRAGE, partage de fief, où ſes co-partageants, freres ou autres, tiennent leur part en foi & hommage de l'un d'entre eux.

FRARACHAUX, FRARESCHEURS, FRARESCHEUX, gens qui poſſédent des biens en commun, par indivis.

FRARAGER, partager.

FRARESCHER, eſt la même choſe.

FRATRICELLES, hérétiques de la fin du treizieme ſiecle.

FRAUX, FRECHES, FROS, FROX, *ou* FROUX, terres incultes & en friche.

FREINDRE, fendre, rompre, briſer.

FRELE, foible, fragile.

FRELE, jeune fille, jeune demoiſelle.

FRELORE, perdu, gâté.

FREMAIL, agraffe.

FREMAILLET, petite agraffe.

FRÉSANGE, droit de porc dû en certains lieux, aux officiers des eaux & forêts.

FRESCATI, château des évêques de Metz, à une lieue & demie de cette ville, ſur la route de Nancy, bâti en 1709, par M. de Coislin.

FREVRIER, mois de Février : *En Frevrier*, au mois de Février.

FRICANDERIE, friandiſe.

FRICHE, terre qui n'eſt point cultivée, & qui pourroit l'être.

FRIES, confins, alentours : *Et onz bans & fries*, tant au ban qu'aux alentours.

FRIEZ, friche.

FRIGALER, frotter : de *fricare*.

FRIGÉDIER, refroidir : de *frigeſcere*.

FRINGUER, ſe donner des libertés, prendre un ton qui ne convient pas, des manieres évaporées.

FRIPER, dépenſer, manger goulument.

FRIQUE, neuf, neuve : *Hermine frique*, hermine neuve.

FRIQUENELLE, coquette.

FRISQUE, alerte, parlant d'un homme froid, parlant du temps.

FRISTORFF, FRISTO, petit fief & ſeigneurie, ſur le terrein de laquelle a été conſtruit le château de Freſcati-lez-Metz : voyez FRESCATI.

FRISTOFF, Frechtroff, abbaye, primitivement de religieuſes Bernardines, actuellement de Bernardins, dans la Lorraine Allemande, proche Bouzonville.

FROLER, toucher légérement.

FROMAGIEZ, FROMAGIE, FROUMIGIRE, fromagée, jattée de lait, avec de la crême & du pain émié, ou émietté.

FROS, FROX, FROUX : voyez FRAUX, c'eſt la même choſe.

FRUITION, jouiſſance : du latin, *frui*, jouir.

FRUSQUIN, *ou* FRISQUIN, (ſon ſaint) tout ce que quelqu'un poſſéde.

FRUSTE, morceau qui reſte de quelque choſe : *fruſtum.*

FUERE, choſe de rien, qui mérite d'être miſe de côté.

FUERRE, prix quelconque d'une choſe, ce qu'elle vaut.

FUERS, hors : DEFUERS, dehors : *Mis fuers, de fuers, fueux*, mis hors d'un lieu, chaſſé, expulſé.

FUIE, voliere, eſpece de petit colombier.

FUIT, (que) du temps paſſé : *Liqueils abbeys & covent nous ont montreit que fuit, li home de Saint Clement, de queil condition & eſtait qu'ils ſoient, ſont & ont eteit & doient eſtre tuit francs*, que du temps paſſé, les ſujets de cette abbaye, ſont, & ont été, & doivent être tous libres & exempts : *Charte de l'évêque Ademar, de l'an* 1346.

FUMEAU, femelle.

FUMELLE, femelle : *femella.*

FUMIERE, fumée.

FUNAMBULE, danſeur de corde.

FUNERE, (la) la plus proche parente d'un mort, ainſi nommée, parce qu'elle étoit chargée de faire les lamentations uſitées en pareils cas, dans l'intérieur de la maiſon.

FUR, terme purement latin : voleur.

FUR A MÉSURE, à meſure que.

FURDAUCHAINE, événement ſoudain & fâcheux qui ſaiſit tout à coup, comme feroit un voleur, *fur*, avec des chaînes.

FUSER, ſe répandre : de là, les termes FUSION, EFFUSION.

FUST, FUSTAGE, bois.

FUSTAIGE, querelle, débat.

FUSTE, bâton.

FUSTER, ravager.

FUSTES, toute ſorte de petits meubles.

FUT, (qui, *ou* que) défunt.

FUTURITION, ce qui doit arriver.

FUXIENT, fuſſent : *Ne fuxient mie*, ne fuſſent pas.

GAAIGNAULE, terre laiſſée à ferme.

GAAIGNERE, fermier.

GAB, raillerie, plaiſanterie.

GABER, railler, ſe moquer.

GACHIERES, novalles.

GADE, chevre : *crapa.*

GAGÉES, bêtes trouvées en délit dont il y a rapport.

GAGEMENT, ſaiſie, rapport d'un méſus champêtre.

GAGER, trouver quelqu'un, ou quelque bête en délit champêtre, & en faire le rapport.

GAGER REGRET, exercer un recours de garantie.

GAGERE, ſaiſie faite par les meſſiers, ou autres, ſur ceux qui ſont trouvés en délit ſur les héritages, ou dans les bois.

GAGERE, engagement.

GAGERE, bien engagé.

GAGERE PAR ORDONNANCE DU JUGE, ſaiſie, avec établiſſement de commiſſaire.

GAGERE LUXEMBOURGEOISE, ventes à faculté de rachat, & même ventes faites à titre de propriété incommutable, mais qui, exigeant le tranſport, ou œuvres de loi, n'en ont pas été ſuivies.

GAGES, choſes ſaiſies pour preuve d'un délit champêtre, ou pour ſûreté de l'amende & de la réparation du dommage.

GAGIÉRE, biens acquis. La coutume de Metz ôtoit toute liberté de diſpoſer de ſes immeubles, & même de ſes acquêts, par teſtament, & permettoit de teſter de ceux qu'on ne poſſédoit que par engagement, ou à titre d'engagement, qu'elle mettoit au rang des trois mobiliers. Pour pouvoir teſter de ſes acquêts, on imagina d'acquérir ſous le nom interpoſé d'un tiers, & de feindre que cet acquéreur ſimulé, empruntoit le prix du véritable acquéreur, auquel, pour ſûreté de cet emprunt, il engageoit l'acquêt par un ſecond contract. Ce qui n'étoit d'abord qu'une fraude à la loi, fut légitimé par un fréquent uſage, & l'interdiction de teſter de ſes acquêts parut ſi dure, qu'on approuva un détour qui, en apparence, ne donnoit à l'acquéreur que la qualité d'engagiſte; ce qui ne trompoit perſonne, & n'empêchoit pas qu'il ne fût regardé comme ſeul & vrai propriétaire : en ſorte que le prête-nom, ni ſes ayants cauſe, ne pouvoient abuſer de la ſimulation, ni de ſe préſenter au dégagement. Cet uſage étant bien établi, il parut qu'on devoit per-

mettre de faire ouvertement, ce qu'on n'avoit fait juſques-là, que par un faux détour, & l'article 88 de l'ordonnance de Metz, de 1564, permet de ſtipuler qu'on acquéroit pour ſa gagiere; de maniere que depuis cette ordonnance, les biens de gagiere, que, dans la coutume de Metz, on diſtingue des fonds ou très-fonds, ſont ceux qui ont été originairement acquis avec cette clauſe: *pourvu qu'il n'ait rien été fait depuis qui les ait rendu très-fonds.*

GAGNAGE, *ou* GAIGNAGE, ferme, métairie, corps de biens de campagne.

GAGUI, *ou* GAGI, femme: *Grouſſe gagui*, bonne groſſe femme, groſſe dondon.

GAGUI, une cuve, quelquefois une cruche.

GAIGIER, ſaiſir, prendre, gager.

GAIGIER, gageûre, argent ou gages qu'on a payé ſur quelque conteſtation.

GAIGNER, gagner.

GAIGNE, gain: *Gaigner*, ou *gainer gros gaiges*, avoir de gros appointements.

GAILLERIE, gallerie.

GAINGNAGE, métairie, corps de biens de campagne.

GAIOLE, une cage.

GAIR, garçon, jeune homme non marié.

GAIRDAN, *ou* GAIRDAIN, gardien: *Gairdains de la citeit*, gardes des portes de la ville, ſentinelles: GAIRDES a le même ſens.

GAIRSES, filles: *Joſne gairſe*, jeune fille.

GAIT, embuſcade.

GAITES, (faire) monter la garde.

GAIVES, (choſes) choſes égarées, qui ne ſont réclamées par perſonne. Après l'an & jour, elles ſont au roi ou aux ſeigneurs, ſi elles ont été trouvées ſur leurs fiefs.

GAIXON, ſon gras, retrait, où il y a encore de la farine.

GALANS, (friches, ou frixes) ſoldats valeureux: *La mirent ceulx de Mez, des frixes galans, qui tinrent bien de rire de Commercy le ſire*, les Meſſins mirent en ce lieu, (au château d'Apremont), une troupe de braves ſoldats, qui tinrent en bride le ſeigneur de Commercy, & l'empêcherent de rien entreprendre.

GALANTISER, faire le galant auprès des dames.

GALAYS, *ou* GALOIS, épaves, choſes trouvées qui ne ſont avouées de perſonne.

GALBE, pourpoint.

GALEAIRE, valet, goujat.

GALENDE, orné, ajuſté.

GALIFRE, grand mangeur.

GALIOT, pirate, corſaire.

GALLIQUE, François de nation.

GALOCHES, ſorte de ſouliers dont la ſemelle eſt de bois: en latin, *ſoleæ*

ſoleæ gallicæ ; parce que les François en faiſoient uſage, lorſqu'ils étoient dans les Alpes.

GAMBAGE, droit qui ſe paie en quelques lieux, ſur la biere qu'on y braſſe.

GAMBARDES, tours de ſoupleſſe.

GAMBE, jambe.

GAMOLOGIE, traité ſur les nôces.

GANACHE, mâchoire inférieure du cheval : on trouve auſſi GANASSE.

GANEON, débauché.

GANER, laiſſer aller la main à un joueur.

GARANTAGE, garantie, obligation de garantir, & de dédommager à quoi on s'eſt obligé.

GARANDIE, garantie.

GARANTIGIÉS, (inſtruments) actes obligatoires & authentiques.

GARÇAILLER, fréquenter les femmes publiques & débauchées.

GARCE, fille, ou femme de mauvaiſe vie.

GARCERION, jeune garçon.

GARCILLE, jeune fille.

GARÇONNIERE, petite fille qui aime à fréquenter les garçons.

GARDEROBIER, officier de la garde-robe.

GARDIATEUR, officier chargé d'empêcher les vexations.

GARIEMENT, garantie.

GARIEUR, garant.

GARISON, munition de bouches, dont on approviſionnoit une place.

GARLANDE, guirlande.

GAROU, ſorcier.

GAROUAGE, fréquentation de mauvais lieux, de lieux de débauche.

GARRIGUES, terres incultes : *garicæ*.

GARS, garçon.

GASCARS, GASCONS, GASCHE, *ou* GASCHER, flaque d'eau.

GAST, ruine, dévaſtation.

GASTADOURS, pionniers pour applanir les chemins.

GASTIER, meſſier, garde-ban.

GASTINE, terre inculte & ſtérile.

GASTIS, ſorte de dévaſtation arrivée aux biens de la terre.

GASTER, dévaſter : *vaſtare*.

GAUDENCE, jouiſſance de quelque choſe.

GAUDINE, forêt.

GAUDISSERIES, réjouiſſances populaires, divertiſſements publics & tumultueux.

GAUPE, vilaine, mal propre.

GAUT, forêt.

GAVELÉ, deſſéché.

GAVENNE, *ou* GAVE, droit de protection, qui ſe paie à quelque prince ou ſeigneur, pour avoir leur défenſe en temps de guerre.

GAVION, goſier.

GAYER, abreuver, mener au gué.

GAYOLE, une cage.

GAYROIER, ſe divertir : *Et en cui oſteils il gayroient, beuveroient ne maingeroient, ly oſteils perderoit*

vingt ſols de Mez, & l'hôtellerie où ils ſe divertiroient, boiroient ou mangeroient, ſeroit à l'amende de vingt ſous Meſſins.

GAYT, guet, patrouille.

GAZAILLE, bail de beſtiaux.

GAZER, excuſer, adoucir un fait.

GAZOUILLIS, gazouillement, ramage des oiſeaux.

GECTER, jetter.

GEHEINGNER, mettre à la queſtion du feu : *Il fut tellement geheingné, qu'il ot tous ars les pieds, & ne volt oncques cognoitre le fait*, il fut ſi cruellement tourmenté, qu'on lui brûla tout-à-fait les pieds; malgré cela, jamais il ne voulut avouer ce dont on l'accuſoit.

GEHENNE, l'enfer : *gehenna.*

GEINDRE, ſe plaindre, gémir : *gemere.*

GEISER, gîter : *Ils geiſent*, ils ſont, ils demeurent, ils ſont placés.

GÉLATINEUX, qui reſſemble à une gelée.

GELEIDES, ſauf-conduit.

GÉLINE, *ou* GALLINE, poule : *gallina.*

GÉLOSER, deſirer.

GEMME, pierre précieuſe : *gemma.*

GEMMÉ, ſemé, orné de pierres précieuſes.

GENE, torture : *Cil lare fut genez*, ce larron, ce voleur fut mis à la torture, à la queſtion.

GENET, cheval.

GINETE, cavalier : *Es bon ginete*, il eſt bon homme de cheval.

GÉNÉTHLIOLOGIE, eſpece de divination d'aſtrologues, qui prétendoient connoître, par l'état du ciel, au moment de la naiſſance de quelqu'un, ce qui devoit lui arriver durant le cours de ſa vie.

GENGLERS, paroles indiſcretes.

GENISY, Garniſy, petit pays entre Metz & Étaing.

GÉNITEUR, pere.

GÉNITURE, ce qu'on a engendré.

GENOIVE, la ville de Geneve.

GENS, (bonnes) gens de la campagne.

GENS DE LOY, officiers de juſtice.

GENTE, eſpece de gens : *Gente ruſtique*, les payſans.

GENTIEU, *ou* GENTIOU, noble.

GENTILHOMMERIE, la qualité de gentilhomme.

GENTILHOMMIERE, petite maiſon où demeure un gentilhomme à la campagne.

GENTILITÉ, les peuples idolâtres.

GEOIR, gîter, coucher : *ils geirent illecque*, ils coucherent là.

GEOLAGE, droit que perçoit le geolier ou concierge des priſons, pour la garde de chaque priſonnier.

GEOLE, priſon : *carcer* : *Ly droits de geole*, les droits de la priſon.

GÉOMANCE, art de deviner par des points marqués au haſard ſur la terre ou ſur du papier, dont on forme des lignes, du nombre &

de la ſituation deſquelles les prétendus devins tirent des conſéquences imaginaires.

GERBAIGE, levée des gerbes d'un champ.

GERBÉE, botte de paille dans laquelle il reſte encore quelques grains.

GERDING, jardin.

GERGONNE, (Saint) Saint *Gorgon*: on trouve auſſi GIRGONNE.

GERGONNE, (coutume de Saint) coutume de la terre de l'ancienne & célebre abbaye de Gorze, qui étoit dédiée à Saint *Gorgon*.

GESINE, *ou* GISINE, accouchement d'une femme: *Giſante*, accouchée.

GESIR, GISIR, GIRIR, être en couche.

GESIR, ſéjourner.

GEST, lien, attache.

GESTES, actions mémorables, des grands; des généraux d'armées, des princes, &c.

GETEIR, garantir: *Et ly doye geteir de toutes pertes*, & doit le garantir de toutes pertes.

GETTES, chantiers de cave.

GETTEURS, les leveurs de tailles dans un lieu.

GETZ, *ou* GIEZ: voyez GEST.

GEXEIR, être ſitué, placé: *Vignes que geixent a chieff de la paſture*, vignes qui ſont ſituées au commencement du pâturage.

GEXEIR D'ENFANS, être en couche: voyez GESIR.

GIBOLÉES, *ou* GIBOULÉES, petites grêles froides, mais paſſageres.

GIFFROY, GUIFFROY, *Geoffroy*, nom d'homme.

GIGOUT, GENGOULF: Saint *Gengoû*.

GIRAIR, *Gérard*, nom d'homme.

GISANT, couché dans ſon lit pour maladie.

GIST, (qui) qui eſt ſitué, qui eſt dépoſé, qui ſe trouve.

GITTES, chantiers de cave.

GIULIQUE, (pays de) pays de Juliers: *Giuliquois*, ou *Culiquois*, ceux de ce pays.

GIVÉE, flotte de bois.

GLACIS, pente douce & unie, un talut.

GLAÇOYER, gliſſer, courir ſur la glace.

GLAIVES, ſoldats armés d'épées: *Cent glaives*, cent ſoldats armés.

GLAS, tintement d'une cloche pour une perſonne qui vient d'expirer.

GLAYEUL, plante haute de deux pieds, à fleurs grandes, rougeâtres, quelques blanches ou bleuâtres, qui croît dans les prés, & entre les bleds, dans les champs.

GLEBE, fonds d'une terre: du latin *gleba*: les ſerfs attachés à une métairie, à un domaine, chez les Romains, ſe nommoient *eſclaves de la glebe*.

GLOSE, *gloſſa*, explication, interprétation de quelques mots obſcurs d'une langue, par d'autres.

termes plus intelligibles, plus connus.

GLOSSAIRE, *gloſſarium*, recueil alphabétique des termes difficiles, barbares, & hors d'uſage, dont on donne l'explication par d'autres plus connus, de la même langue.

GLOSSATEUR, auteur qui fait la gloſe d'un livre, &c.

GLOSSINE, (ſainte), Sainte *Gloſſinde.*

GLOUT, glouton, gourmand.

GNOSTIQUES, ſavants, éclairés.

GOBER, prendre, ſaiſir quelqu'un que l'on guête : *Item*, avaler goulument.

GODE, fille laide, fainéante, petite vache.

GODELEREAU, fainéant, qui ne fait que s'amuſer à faire le joli-cœur auprès des femmes.

GODIN, petit taureau.

GOFFE, *gufa*, ou *cufa*, eſpece d'habillement fort gros & tout velu : il ſignifie auſſi un laquais mal bâti.

GOFFRE, gauffre.

GOGUE, plaiſanterie : de là le terme GOGUETTES, &c.

GOÏR, jouir.

GOITRE, GOITRIE, groſſeur de gorge.

GOITREUX, qui a la gorge groſſe : de *guttur*, *gutteria*, *gutturoſus.*

GOLIARD, bouffon.

GOMBETTE, loi des Bourguignons : de *Gombata*, au lieu de *Gundebada*, de Gondebaud, roi & législateur des Bourguignons.

GOOURET, une boule.

GORET, GORRE, GORRON, GORRIN, pauvre, maigre, deſſéché : de *corettus* : en un autre ſens, GORRE ſignifie pompe, magnificence.

GORET, petit cochon.

GORE, truie.

GORGERETTE, bandelette qui ſervoit à couvrir la gorge des femmes.

GORGERIN, pieces de harnois d'armes, qui ſervoient anciennement à défendre la gorge d'un homme d'armes.

GORGIERE, (la) le hauſſe-col.

GORT, flux.

GOTHIQUE, qui eſt à la maniere des GOTHS, qui a rapport à eux.

GOTHS, (les) ancien peuple qui, étant ſorti du Nord, s'avança petit à petit vers le Midi, où il conquit beaucoup d'états, & fonda divers royaumes.

GONFALON, banniere, étendard.

GOUÉ, *ou* GOUET, groſſe ſerpe de bûcheron.

GOUGE, fille, ou femme proſtituée.

GOUINE, c'eſt la même choſe.

GOULET, le cou d'une bouteille, ou de tout autre vaſe dont le cou eſt étroit.

GOULIARET, libertin, coureur de gouges, de gouines.

GOULTÉ, (vin) le premier vin clair qui

qui ſort de la cuve à la premiere ſerre du preſſoir, après que le vin a ceſſé d'être boueux : de cent hottes, on en prend cinq, & cela fait, à Metz, du vin d'élite, excellent pour le pays.

GOULX, eſpece de raiſins, aujourd'hui appellés GAUTS, proſcrits des vignes du pays Meſſin, dès l'an 1338, & enſuite par arrêt du parlement.

GOUPIL, renard : *A goupil endormy rien ne chet en la gueule*, à pareſſeux point de chance ; proverbe.

GOURD, engourdi, perclus de froid.

GOURD : *gurdus*, un fat.

GOURELZ, filets à pêcher.

GOURRE, (la) mal de Naples.

GOUTERAT, goutiere, chûte d'eaux.

GOUTTIERES, pentes d'un ciel de lit.

GOUVERNANCE, juriſdiction établie en quelques villes des Pays-bas, à laquelle préſide le gouverneur de la place.

GOUVERNERESSE, gouvernante.

GOUVERNOUR, gouverneur.

GOUVERNOUR D'UN MONASTERE, procureur.

GOUXE, Gorze, petite ville à quatre lieues de Metz.

GRABAT, méchant lit de pauvres gens.

GRABATAIRE, malade habituel & alité.

GRABUCHE, querelle, différend.

GRACIER, remercier.

GRACIOUX, graiſſier, qui vend des graiſſes.

GRAICE, grace, faveur : *Per la graice de Deu*, par la grace de Dieu.

GRAINDIER, augmenter.

GRAINER, prendre la graſſe pâture dans les bois.

GRAINETERIE, commerce en grain.

GRAINETIER, marchand en toutes ſortes de grains & de graines. GRAIGNER eſt la même choſe.

GRAINGE, (lai) la grange.

GRAINJATTE, petite grange.

GRAIRIE, gruerie, droit que le roi leve ſur les bois d'autrui, à cauſe de la juriſdiction qu'il y fait exercer par ſes officiers, pour la conſervation de ſes bois.

GRAIS TEMPS, les jours gras, temps du carnaval.

GRANDE-ÉGLISE, égliſe cathédrale.

GRANGE D'AINELZ, grange d'agneaux.

GRANDS-JOURS, grands plaids : voyez PLAIDS.

GRANMENT, beaucoup.

GRARD, GUERARD, *Gerard*, nom d'homme.

GRAPPE, ulcere ſéché, en croutte.

GRAPPEUX, ſale, dégoûtant.

GRAS-HOUC, *ou* GRAS-BOUC, veau gras : cri des bouchers.

GRAVE, pierre : *lapis*.

GRAVELURE, diſcours trop libre, peu honnête.

GRAVOIS, ce qui reſte du plâtre, après qu'on l'a ſaſſé; menus débris d'un mur qu'on a démoli, ou d'un bâtiment que l'on fait.

GRAVUXES, tridennes, ou tiretaines, & autres tifferies groſſieres.

GRAY, gros.

GREEL, graduel, livre d'égliſe.

GREER, agréer.

GREFFANE, noix angleuſe, petite noix qui a une coque fort dure.

GREIGNEUR, plus grand : *La greigneur partie des citoyens*, c'eſt-à-dire, *la plus grande* : *Les graigneurs & principaux bourgeois*, les premiers, ou plus grands d'entre eux : de *grandior*, comme *ſeigneur*, de *ſenior* : on diſoit autrefois ENGRENGIR, pour AGRANDIR.

GREINS, grandement.

GREIS, gré : *Noſtre greis & noſtre volonteit*, notre gré, & notre volonté.

GRELUCHON, aimé en ſecret par une libertine.

GRENIER, glandée : *Temps du grenier*, temps ou ſaiſon de la glandée.

GRENON, du poil.

GREVAIN, lourd, peſant.

GREVANCE, tort, injure, peine, chagrin.

GREVENSE, GRIÈS, GRIÉ, la même choſe que deſſus.

GREVAZ, (Saint) le mardi-gras, jour auquel les gloutons ſe crêvent.

GREVEUX, (homme) homme à charge, fâcheux : *Item*, une choſe peſante, d'un poids lourd.

GRIE, fâcheux, incommode.

GRIEVER, chagriner, cauſer des peines.

GRIFAIGNE, cruel.

GRIME, grimaud, petit écolier.

GRIP, rapine.

GRIPER, rapiner : *Il viſcoit de grip*, il vivoit de rapine.

GRISES-DAMES, religieuſes Bernardines.

GRIVELÉE, fraude dans un emploi, ou ſur des marchandiſes achetées par commiſſion.

GRIVELER, faire cette fraude.

GRIVELEUR, celui qui la fait.

GROBIS, un riche ſeigneur.

GROCER, gronder.

GROLER, riſſoler : *Groler des pois*, les faire cuire dans une poële ſans eau.

GROS, poids & monnoie de valeur différente, ſuivant les provinces. Le gros Meſſin vaut ſept deniers dix-ſept quarante-neuviemes de denier tournoi. Le gros Barrois huit deniers ſeize vingt-huitiemes de denier tournoi. L'un & l'autre étoient la douzieme partie du franc de leur monnoie, &c. Le gros, dans le ſens où il déſigne un poids, eſt une drachme, ou la huitieme partie d'une once.

GLOSSEMENT, grossiérement.

GROUILLER, remuer.

GROUSSER, murmurer.

GRU, fruits sauvages quelconques, qui croissent dans les forêts.

GRUAGE, maniere de vendre & exploiter les bois : proprement l'exercice des droits de gruerie, grairie & ségrairie : *Item*, droits qui appartiennent à certains officiers.

GRULER, greloter, trembler de froid.

GRUME, bois coupé qui a encore son écorce.

GRUMER, mastiquer avec les dents, mâcher vîte, & comme en cachette.

GRUYER, officier qui juge en premiere instance des délits commis dans les forêts & dans les rivieres de son département.

GRUYER, (seigneur) seigneur qui a un certain droit sur les forêts de ses vassaux.

GUAIGE, gage : *pignus.*

GUARDER, regarder.

GUARER, mettre opposition, empêcher.

GUEDER, saouler, faire manger avec excès.

GUEILLES, quilles : *Jeux de gueilles*, jeux de quilles.

GUELLES, gueules.

GUENCHE, subtilité, détour.

GUENCHIR, se jetter sur quelqu'un.

GUENIPE, femme mal propre, de la lie du peuple.

GUENUCHE, femme hideuse, mais fort parée.

GUERARIAT, huissier.

GUERDON, appréciation d'une chose, estimation de son juste prix.

GUERDON, loyer, salaire, récompense.

GUERDONNER, récompenser.

GUERDONNEUR, bienfaiteur.

GUERET, terre qui n'a reçu qu'un labour.

GUERET, grain de terre qu'on ne seme que de deux ans l'un.

GUERGESSES, culottes à la grecque.

GUERLLE, (ly duchy de) le duché de Gueldres.

GUERMENDER, (se) se plaindre.

GUERPIR, laisser, abandonner, de *werpire*, mot qui se trouve en ce sens dans les auteurs de la basse latinité. De là le terme *déguerpir*, qui est encore d'usage au palais.

GUEIRPIR, mettre en possession.

GUERROYER, faire la guerre.

GUERROYEUR, guerrier, militaire.

GUESVER, abandonner.

GUIAGE, GUIDAGE, GUIONAGE, droit ou obligation où sont divers habitants des lieux qui sont le long des côtes de la mer, de tenir toutes les nuits des flambeaux allumés sur les tours les plus élevées, pour servir de guide aux vaisseaux qui sont en mer.

GRAVOIS, ce qui reſte du plâtre, après qu'on l'a ſaſſé; menus débris d'un mur qu'on a démoli, ou d'un bâtiment que l'on fait.

GRAVUXES, tridennes, ou tiretaines, & autres tifferies groſſieres.

GRAY, gros.

GREEL, graduel, livre d'égliſe.

GREER, agréer.

GREFFANE, noix angleuſe, petite noix qui a une coque fort dure.

GREIGNEUR, plus grand : *La greigneur partie des citoyens*, c'eſt-à-dire, *la plus grande* : *Les graigneurs & principaux bourgeois*, les premiers, ou plus grands d'entre eux : de *grandior*, comme *ſeigneur*, de *ſenior* : on diſoit autrefois ENGRENGIR, pour AGRANDIR.

GREINS, grandement.

GREIS, gré : *Noſtre greis & noſtre volonteit*, notre gré, & notre volonté.

GRELUCHON, aimé en ſecret par une libertine.

GRENIER, glandée : *Temps du grenier*, temps ou ſaiſon de la glandée.

GRENON, du poil.

GREVAIN, lourd, peſant.

GREVANCE, tort, injure, peine, chagrin.

GREVENSE, GRIÈS, GRIÉ, la même choſe que deſſus.

GREVAZ, (Saint) le mardi-gras, jour auquel les gloutons ſe crêvent.

GREVEUX, (homme) homme à charge, fâcheux : *Item*, une choſe peſante, d'un poids lourd.

GRIE, fâcheux, incommode.

GRIEVER, chagriner, cauſer des peines.

GRIFAIGNE, cruel.

GRIME, grimaud, petit écolier.

GRIP, rapine.

GRIPER, rapiner : *Il viſcoit de grip*, il vivoit de rapine.

GRISES-DAMES, religieuſes Bernardines.

GRIVELÉE, fraude dans un emploi, ou ſur des marchandiſes achetées par commiſſion.

GRIVELER, faire cette fraude.

GRIVELEUR, celui qui la fait.

GROBIS, un riche ſeigneur.

GROCER, gronder.

GROLER, riſſoler : *Groler des pois*, les faire cuire dans une poële ſans eau.

GROS, poids & monnoie de valeur différente, ſuivant les provinces. Le gros Meſſin vaut ſept deniers dix-ſept quarante-neuviemes de denier tournoi. Le gros Barrois huit deniers ſeize vingt-huitiemes de denier tournoi. L'un & l'autre étoient la douzieme partie du franc de leur monnoie, &c. Le gros, dans le ſens où il déſigne un poids, eſt une drachme, ou la huitieme partie d'une once.

GLOSSEMENT, groſſiérement.

GROUILLER, remuer.

GROUSSER, murmurer.

GRU, fruits ſauvages quelconques, qui croiſſent dans les forêts.

GRUAGE, maniere de vendre & exploiter les bois : proprement l'exercice des droits de gruerie, grairie & ſégrairie : *Item*, droits qui appartiennent à certains officiers.

GRULER, greloter, trembler de froid.

GRUME, bois coupé qui a encore ſon écorce.

GRUMER, maſtiquer avec les dents, mâcher vîte, & comme en cachette.

GRUYER, officier qui juge en premiere inſtance des délits commis dans les forêts & dans les rivieres de ſon département.

GRUYER, (ſeigneur) ſeigneur qui a un certain droit ſur les forêts de ſes vaſſaux.

GUAIGE, gage : *pignus.*

GUARDER, regarder.

GUARER, mettre oppoſition, empêcher.

GUEDER, ſaouler, faire manger avec excès.

GUEILLES, quilles : *Jeux de gueilles*, jeux de quilles.

GUELLES, gueules.

GUENCHE, ſubtilité, détour.

GUENCHIR, ſe jetter ſur quelqu'un.

GUENIPE, femme mal propre, de la lie du peuple.

GUENUCHE, femme hideuſe, mais fort parée.

GUERARIAT, huiſſier.

GUERDON, appréciation d'une choſe, eſtimation de ſon juſte prix.

GUERDON, loyer, ſalaire, récompenſe.

GUERDONNER, récompenſer.

GUERDONNEUR, bienfaiteur.

GUERET, terre qui n'a reçu qu'un labour.

GUERET, grain de terre qu'on ne ſeme que de deux ans l'un.

GUERGESSES, culottes à la grecque.

GUERLLE, (ly duchy de) le duché de Gueldres.

GUERMENDER, (ſe) ſe plaindre.

GUERPIR, laiſſer, abandonner, de *werpire*, mot qui ſe trouve en ce ſens dans les auteurs de la baſſe latinité. De là le terme *déguerpir*, qui eſt encore d'uſage au palais.

GUERPIR, mettre en poſſeſſion.

GUERROYER, faire la guerre.

GUERROYEUR, guerrier, militaire.

GUESVER, abandonner.

GUIAGE, GUIDAGE, GUIONAGE, droit ou obligation où ſont divers habitants des lieux qui ſont le long des côtes de la mer, de tenir toutes les nuits des flambeaux allumés ſur les tours les plus élevées, pour ſervir de guide aux vaiſſeaux qui ſont en mer.

GUIER, guider.

GUIGNER, regarder de travers.

GUILLE, tromperie : *En lui n'eſt ne barat ne guille*, il n'y a de ſa part, ni retard, ni tromperie.

GUILLER, tromper.

GUILLON, WILLON, trompeur, frippon.

GUILLERME, WILLERME, *Guillaume*, nom d'homme.

GUILLES : voyez GUILE.

GUIMAUX, *ou* BIMAUX, prés qu'on fauche deux fois l'an.

GUIMPLES, eſpece de lien de tête, dont toutes les femmes ſe ſervoient autrefois.

GUINCHER, *ou* AGUINCHER, s'accommoder, s'habiller.

GUINGAINE, bagatelle. C'eſt de là qu'on a donné aux lieux où l'on va faire collation pour ſe réjouir, le nom de guinguette.

GUITERRE, petit bouclier de cuir fort léger : du latin, *cetra*.

GUITREUX, *ou* GUITTERREUX, qui ſe ſert de ce bouclier, qui en eſt armé : *cetratus*.

GYMNIQUE, jeux publics où les athletes combattoient nus.

GYNÉCÉE, lieux qui ſervoient de retraite aux femmes occupées à à la garde-robe des empereurs Romains.

GYNECOCRATIE, état où les femmes peuvent gouverner.

GYROMANTIE, ſorte de divination qui ſe pratiquoit en tournant autour d'un cercle ſur la circonférence duquel étoient marquées des lettres ou d'autres caracteres ſignificatifs, &c.

HAST, armes emmanchées au bout d'un long bâton : telles que l'eſponton, la hallebarde, &c.

HASTE, une broche : de *haſta*.

HASTER, meſure de grains, qui contient environ trente ſeptiers de Paris.

HATEREL, cou : *collum*.

HATILLES, dépouilles d'un porc, dont on fait part à ſon voiſin.

HATIVEMENT, vîte, avec diligence.

HAVAGE, droit de prendre ſur les grains & fruits expoſés en vente au marché, autant qu'on peut en prendre avec la main.

HAWÉ, courant d'eau, foſſe, bras de riviere, &c ; du mot Celtique *aber*, qui ſignifie embouchure d'un fleuve ; & du Tudeſque, ou Allemand *hafen*, qui ſignifie un port, un havre.

HAVI, deſſéché.

HAUBERGE, bâtiment deſtiné à l'habitation, ou à l'uſage de celui qui l'occupe.

HAUBERG, *ou* HAUBERT, chemiſe de mailles, longue juſqu'au deſſous des genoux, dont ſe ſervoient les anciens guerriers : du latin, *albus*.

HAUGUENOWE, Haguenau, ville d'Alſace.

HAULE, havre.

HAUILLER, HOUILLER, HOUIER, appeller à haute voix.

HAULSAIRE, homme fier, hautain, ſuperbe.

HAUSSE, preſſe, pourſuite : *Avoir hauſſe*, être preſſé, ou pourſuivi avec violence.

HAUSSE, adjudication publique de biens, ou de meubles.

HAUT-BAN, réſerve que s'eſt faite un ſeigneur du droit de pâturage dans des forêts, durant quelque temps, de maniere qu'il eſt défendu aux communautés, qui y ont le droit de parcours, d'y aller avec les beſtiaux, ſans une permiſſion expreſſe, & qu'il peut accorder cette permiſſion à celles qui, dans les autres temps, ne peuvent point y aller.

HAUTES CHAUSSES, *ou* HAUT DE CHAUSSE, la partie du vêtement de l'homme, qui le couvre depuis la ceinture juſqu'aux genoux. Selon l'uſage, c'étoient de grandes culottes antiques, de grandes & longues maronnes.

HAUTEURS SEIGNEURIALES, autorité des ſeigneurs, leur qualité élevée au deſſus de leurs ſujets.

HAUXAIRES, ou HOQUESAIRES, archers, huiſſiers.

HAYE, mouton, inſtrument dont on ſe ſert pour ficher en terre les pieux, ou pilotis à ſupporter un édifice dans les lieux marécageux.

HEAR, héritier.

HEAUME, caſque : de *helmus*, qui ſe trouve dans les loix ripuaires, pour *galea*.

HEAUMERIE, art de fabriquer des heaumes.

HEAUMIERS, faiſeurs de heaumes, de caſques.

HALT, hauteur, élévation : *A halt dou pignon*, à la hauteur du pignon.

HALTERES, poids fort lourds de pierre, de plomb, ou d'autre métal dont les anciens faiſoient uſage dans leurs exercices de corps : on appelloit HALTERISTES, ceux qui s'exerçoient de la ſorte.

HALTOURS, droits de haute juſtice, revenus nobles & ſeigneuriaux.

HALXAIRES, *ou* HAULXAIRES, auxiliaires : *ſoldats halxaires*, troupes alliées : du verbe *auxiliari*, ſecourir.

HAM, bourgade.

HAMEL, petite bourgade : de là : le terme HAMEAU, petit village.

HAMPE, hallebarde : du latin *ames*, *amitis*, une perche.

HANAP, HENAP, *ou* HENA, coupe à boire, écuelle à oreille.

HANDELER, balayer.

HANEZ : voyez HANAP.

HANTER, fréquenter.

HAOUER, houer, eſſarter.

HAOUÉE, terrein houé.

HAPPER, arrêter, prendre quelqu'un, ou quelque choſe.

HAQUE, cheval.

HAQUENÉE, jument.

HAQUEBUTE, arquebuſe.

HAQUEBUTIER, arquebuſier.

HAQUET, *ou* HOQUET, eſpece de charrette à voiturer du vin, &c.

HARANGUEURS, marchands de harengs.

HARAUX, enlevement des chevaux de la cavalerie ennemie, à la pâture, ou au fourrage.

HARCELLE, échalas.

HARDE, *ou* HAIRDE, troupeau communal : plus ſouvent, celui des vaches : il vient de WARDER, garder.

HARDEAU, vau-rien, trop hardi.

HARDER, troquer, changer hardes pour hardes, habits pour habits : depuis, on s'eſt ſervi de ce mot, pour exprimer l'échange de toutes les choſes mobiliaires.

HARELLE, ſédition.

HARIDELLE, ſec, maigre.

HARENGAISON, temps de la pêche du hareng.

HARISSEWAING, la Hasbaye, pays de la Flandre.

HARNEUX, ornements, uſtenſiles de maiſons.

HAROL, *ou* HARO, cri pour appeller à ſon ſecours, lorſque l'on eſt attaqué violemment par les malfaiteurs, incendiaires, &c ; tous ceux qui entendoient ce cri étoient tenus d'y courir, ou de crier eux-mêmes, ſous peine d'amende.

HARODER, crier haro.

HARPAILLER, ſe battre, ſe jeter l'un ſur l'autre comme des harpies.

HARPASTE, ancien jeu de balle.

HARPILLER, prendre, voler.

HARPIN, croc de bateliers.

HAST, armes emmanchées au bout d'un long bâton : telles que l'eſponton, la hallebarde, &c.

HASTE, une broche : de *haſta*.

HASTER, meſure de grains, qui contient environ trente ſeptiers de Paris.

HATEREL, cou : *collum*.

HATILLES, dépouilles d'un porc, dont on fait part à ſon voiſin.

HATIVEMENT, vîte, avec diligence.

HAVAGE, droit de prendre ſur les grains & fruits expoſés en vente au marché, autant qu'on peut en prendre avec la main.

HAWÉ, courant d'eau, foſſe, bras de riviere, &c ; du mot Celtique *aber*, qui ſignifie embouchure d'un fleuve ; & du Tudeſque, ou Allemand *hafen*, qui ſignifie un port, un havre.

HAVI, deſſéché.

HAUBERGE, bâtiment deſtiné à l'habitation, ou à l'uſage de celui qui l'occupe.

HAUBERG, *ou* HAUBERT, chemiſe de mailles, longue juſqu'au deſſous des genoux, dont ſe ſervoient les anciens guerriers : du latin, *albus*.

HAUGUENOWE, Haguenau, ville d'Alſace.

HAULE, havre.

HAUILLER, HOUILLER, HOUIER, appeller à haute voix.

HAULSAIRE, homme fier, hautain, ſuperbe.

HAUSSE, preſſe, pourſuite : *Avoir hauſſe*, être preſſé, ou pourſuivi avec violence.

HAUSSE, adjudication publique de biens, ou de meubles.

HAUT-BAN, réſerve que s'eſt faite un ſeigneur du droit de pâturage dans des forêts, durant quelque temps, de maniere qu'il eſt défendu aux communautés, qui y ont le droit de parcours, d'y aller avec les beſtiaux, ſans une permiſſion expreſſe, & qu'il peut accorder cette permiſſion à celles qui, dans les autres temps, ne peuvent point y aller.

HAUTES CHAUSSES, *ou* HAUT DE CHAUSSE, la partie du vêtement de l'homme, qui le couvre depuis la ceinture juſqu'aux genoux. Selon l'uſage, c'étoient de grandes culottes antiques, de grandes & longues maronnes.

HAUTEURS SEIGNEURIALES, autorité des ſeigneurs, leur qualité élevée au deſſus de leurs ſujets.

HAUXAIRES, ou HOQUESAIRES, archers, huiſſiers.

HAYE, mouton, inſtrument dont on ſe ſert pour ficher en terre les pieux, ou pilotis à ſupporter un édifice dans les lieux marécageux.

HEAR, héritier.

HEAUME, caſque : de *helmus*, qui ſe trouve dans les loix ripuaires, pour *galea*.

HEAUMERIE, art de fabriquer des heaumes.

HEAUMIERS, faiſeurs de heaumes, de caſques.

HECATOMBE, ſacrifice de cent bêtes, bœufs, moutons, chevres, ou autres.

HECATOMPHONIE, ſacrifice de cent hommes.

HEDARD, vif, léger.

HÉEMER, *ou* HEME, meſure de boiſſons en Allemagne : il en faut environ trente-deux pour le feoder.

HEER, ſoupirer, pleurer.

HEIR, héritier : *hæres.*

HELLEQUIN, fantômes imaginaires de chevaliers qui combattoient dans les airs.

HEMI, demi.

HEMINE, (l') portion de vin, que S. Bénoit accorde à ſes moines.

HENDEUX, furieux, enragé.

HENEIX, *ou* HANAP DE BOMBARDE, affut de canon.

HENEPÉE, un vaſe à boire.

HENNER, incommoder.

HENNIN, coëffures d'une hauteur démeſurée, dont les dames Françoiſes faiſoient uſage à la fin du dernier ſiecle. Pour s'indemniſer de la hauteur de tête, elles prirent de hauts talons.

HENRICIENS, hérétiques du douzieme ſiecle.

HERBAGES, tapiſſeries de verdure.

HERBAUX, devoirs & charges impoſées ſur les héritages : *Item*, droits perſonnels des vaſſaux envers le ſeigneur, & charges impoſées ſur les beſtiaux.

HERBERGAGE, manoir, bâtiment.

HERBERGEMENT, c'eſt de même.

HERBOLISER, herboriſer, aller dans les campagnes, chercher des herbes & des plantes curieuſes & utiles : de *herbula* & *herbarius.*

HERCENATE, nom de femme, diminutif d'*Arcene.*

HERCER, déchirer.

HERCINIE : *hercinia ſylva*, la Forêt noire, en delà du Rhin, près de Fribourg en Briſgaw.

HERDAL, ce qui appartient au troupeau communal, ce qui eſt deſtiné pour ſon uſage : chemin herdal.

HERDE, troupeau communal, ou ſeigneurial.

HERDE, troupeau de vaches.

HERDIER, garde-vaches, vacher.

HERE, ſeigneur.

HEREDITABLETÉ, fonds, héritage.

HEREDITÉ, droit de ſucceſſion ſur le total, ou ſur une partie des biens qu'une perſonne laiſſe en mourant.

HERESE, doute, perplexité : du verbe *hærere.*

HERESENT, déſertion.

HERITABLE, héréditaire.

HERITANCE, ſucceſſion.

HERMAPHRODITE : *hermaphrodius*, celui qui réunit l'un & l'autre ſexe : en vain les phyſiciens modernes nient l'exiſtence des véritables hermaphrodites. Il eſt des faits qui contrediſent leurs ſpéculations.

HERMES, (terres) terres qui ne ſont pas cultivées, & qui n'appartiennent à perſonne.

HERNEYS, biens qui viennent de naiſſance.

HERNEIX, harnois.

HERNOIX, meubles, uſtenſiles.

HERONDER, maigre, décharné.

HERPE, herſe à concaſſer les mottes ſur les champs enſemencés, à les rendre unis.

HERPER, HIERPER, herſer, faire agir la herſe.

HERPER, hériſſer, roidir en dreſſant le poil, hériſſonner : on trouve HERUPER dans le même ſens : de *horripilare* : on dit auſſi HERPELU, de *horripiloſus*, qui dérive de *horripilium*, hériſſement.

HERS : voyez HORS.

HERSAGE, action de herſer : voyez HERPER.

HERSE, couliſſe en forme de grille, qui ſervoit à fermer l'entrée d'une ville, en l'abaiſſant.

HESCRIS, écrit, acte.

HESE, eſpece de barriere, ou clôture pour fermer les cours des métairies, ou les chemins particuliers : de *hercia*.

HESPERIE, l'occident, où le ſoleil ſe couche, d'où vient le ſoir : *veſper*.

HESSE, hêtre : *fagus*.

HESSER, exciter un chien contre quelqu'un.

HET, cœur : *De boin het*, de bon cœur.

HETER, louer, careſſer, témoigner amitié.

HESTRIAULX, (le) le foye : on appelle encore aujourd'hui du mot *hatterets* des morceaux de foye de porc, que l'on fait cuire ſur le gril.

HEU, Huy : de *Hoio*, ville près de Liege, dont les habitants commerçoient beaucoup dans les Trois-Evêchés, & ſur-tout à Metz, dans les douze & treizieme ſiecles, & auxquels on fit payer le *tonneux*, autrement, les droits de bureaux : *jura telonii* : *Jaiſoit ce qu'ils heuſſent maixons en la cité de Mez, comme ils ne fuſſent ne feu ne fumiere en icelle, ne lours femmes & familles ne demouraſſent ne auſſi ne faixoient les gaites*, quoiqu'ils y euſſent des maiſons, attendu qu'ils n'y demeuroient point avec leurs familles, & qu'ils ne montoient point la garde comme les citoyens. *Diplome de l'empereur Fréderic II, de l'an* 1214.

HEUDRIR, gâter, pourrir.

HEURÉ, heureux : de *hora*, heure ; parce que les aſtrologues faiſoient dépendre tout le bonheur de l'homme du moment de ſa naiſſance : moment que les Latins ont appellé *hora* : de là les termes de *bonne heure*, *mal heure*, pour bonne & mauvaiſe fortune,

ce que nous retenons encore de nos jours en disant *à la bonne heure, à la mal heure.*

HEUR, bonheur : *Il a plus d'heur que de ſcience*, plus de bonheur que de ſavoir : on trouve auſſi HEUR, pour heureux.

HEUSE, haute chauſſe : voyez ce mot.

HEUXER, HEUXERER, ſortir : *exire.*

HIBERNIE, l'Irlande, en latin, *Hibernia.*

HIBRIDE, animal né de deux eſpeces différentes, comme le mulet, &c.

HIDEUR, laideur, difformité.

HIÉRARQUE, prélat, pontife.

HILARIEUX, joyeux : *hilaris.*

HIRONDE, hirondelle.

HIRPE, herſe de labourage.

HIRPES, machine qu'on met dans un gué pour y prendre & arrêter les ennemis.

HISPIDE, affreux.

HISSE, habit champêtre, fait de tridenne ou tiretaine.

HOBE, *ou* HOBETTE, une cabane ou maiſonnette : *hoba.*

HOBIN, cheval Ecoſſois.

HOCHE, entaillure, ou cran fait ſur une taille pour compter le pain ou la viande.

HOCLER, frauder au jeu.

HOCQUEBUTTE A CROCHET, arquebuſe à croc.

HODER, fatiguer, incommoder.

HOEUVRE, (avant toute) préférablement à tout, avant toutes choſes.

HOÉ, HOIE, HOUE, HAOUAI, hoyau.

HOÏ, oui.

HOI-DA, oui vraiment.

HOIR, héritier.

HOIRS, (les) les enfants & petits enfants.

HOIRIE, héritage, ſucceſſion.

HOLER, petite monnoie Allemande, auſſi petite qu'une tête de clou.

HOLLER, courir d'une foire à l'autre.

HOLLIER, HOLLY, *ou* HOLLEUR, homme à qui tout marché eſt bon, qui vole de l'un à l'autre, comme l'oiſeau de branche en branche.

HOMENAGE, hommage.

HOMICIDER, tuer, commettre un homicide.

HOMAGEIR, celui qui doit l'hommage.

HOMME D'ARMES, c'étoit un gentilhomme armé de toutes pieces, qui combattoit à cheval dans les anciennes compagnies d'ordonnance, & qui outre ſes valets, avoit deux cavaliers pour le ſervir : l'un armé d'une arbalête ; l'autre d'un arc, ou d'une hache. Ainſi, cent hommes d'armes, faiſoient au moins neuf cent chevaux.

HOMMÉE DE VIGNES, autant de vigne qu'un homme peut en cultiver en un jour à la beche, ou au croc.

HOMMES, ſujets d'une terre, d'une ſeigneurie.

HOMOLOGUEIR, approuver, confirmer un acte, &c, par autorité de juſtice.

HONGNER, gronder, murmurer entre ſes dents.

HONGRE, *ou* HUNGRE, Hongrois.

HONNIR, *ou* HOUNNIR, déshonorer.

HONS, (un) un homme : *Quant un hons eſt maiſtre eſchavin. Quant an hons eſt eſchavin dans un paraige, il ne peut ſe traire*, &c, il ne peut en ſortir, s'en retirer, ſe déclarer d'un autre paraige.

HONTAGE, affront.

HOPITAL, (prébende de l') anciennement, au lieu de recevoir quelqu'un dans les hôpitaux, on lui donnoit quelquefois une prébende journaliere en pain, vin, viande, &c. Il y avoit la grande & petite prébende, qui s'accordoient par lettres de conceſſion : voyez PRÉBENDE.

HOQUELLEUX, *ou* HOQUELLEUR, trompeur au jeu.

HORBÉE, (une) un certain eſpace de temps : *Une bonne horbée*, la bonne partie d'une heure.

HORDEL, claie.

HORE, heure : *Environ hore de primes*, vers l'heure où l'on dit l'office de prime.

HORION, coup rudement déchargé ſur la tête ou ſur les épaules.

HORIONS, (de boins) de grands coups.

HORS, *ou* HOURS, (les biaux) le bel enclos de planches.

HORS, *ou* HERS, échafaud, eſtrade.

HORZAIN, étranger.

HOSCHE, *ou* HOCHE, étendue de terre qu'on cultive proche la maiſon, & qui fait partie de ſes aiſances.

HOSSIT, écurie.

HOSSYS, vieillards qui veulent danſer, & qui ne peuvent que ſe balancer gauchement.

HOST, *ou* OST, armée ennemie.

HOST, l'armée, ou le camp du prince, où l'on doit ſe rendre.

HOST, ſervice militaire dû au ſeigneur par ſes vaſſaux.

HOST, expédition militaire à laquelle on eſt actuellement occupé.

HOSTELS, HOSTEIS, HOSTEIT, BOSTEIT, OSTEIT, maiſon, logis : *En ſon hoſteit*, en ſon logis, en ſa maiſon : *Ly chefs d'hoſtels*, &c, les chefs des maiſons particulieres, qui les poſſédent ou en totalité, ou en principale partie.

HOSTELAGE, logement.

HOSTIEZ, maiſon : l'on dit encore *hoſtez vous*, pour dire *en votre maiſon, chez vous*.

HOTE, (beſtes à) beſtiaux à chaptel ou cheptel : voyez ces mots.

HOSTEIL, grande maiſon d'un prince, d'un grand ſeigneur, d'une perſonne de haute qualité : *ædes*.

HOTELER, loger quelqu'un.

HOTELLÉ, (cheval) cheval nourri à l'auberge, dans une hôtellerie.

HOTELLIER DE MONASTERE, le maître des hôtes.

HOUAGE, ce qu'il en coûte pour faire houer une terre.

HOUETTE, chouette, femelle du hibou.

HOUGAN, cette année : *hoc anno.*

HOULER, pouſſer, exciter.

HOUPEAU, houpier.

HOUPIER, ébranchages, têtes des arbres ébranchées.

HOURBALLER, traiter quelqu'un durement, le battre.

HOURDEBILLER, ſecouer.

HOURDEIS, eſpece de claies dont on couvroit les murs d'une ville, pour empêcher l'effet des machines de guerre.

HOURDOYER, renforcer.

HOURT, claie.

HOURTS, échafauds.

HOUS, huchement : *nuls hous ni ait, ne ban, ne juſtice, ne deſtroit, ſe meſſire l'eperere non, ou ſes commendens*, perſonne n'y a (à Metz) ni huchement, ni ban, ni juſtice, ni diſtrict, ſinon monſeigneur l'empereur ou ſes commandants.

HOUSSE, bottine : *une paire de houſſes*, une paire de bottines.

HOUSSÉ, maltraité, battu.

HOUSSÉ, crotté, mouillé.

HOUSSEAUX, bottes, bottines, guêtres : *houſettes.*

HOUSSÉE, pluie d'orage de peu de durée.

HOUSSE-PAILLER, un mal-propre, un marmiton.

HOUSSES, (les) les Huſſites, les ſectateurs de *Jean Hus.*

HOUSSINE, verge ou baguette de houx, de coudrier, &c.

HOUSSU, épais, touffu.

HOUSSURE, une houſſe.

HOUYER, gronder.

HOUYONS, vieillards grondeurs : *Item*, vieillards qui, dans les danſes villageoiſes où ils ſe rencontrent, ne jettent que des cris qui finiſſent en *hou hou.* Il y a une grande danſe qui, pour cette raiſon, ſe nomme *la danſe des houyons.*

HOUZELS, eſpece de bottines, de brodequins.

HUAGE, eſpece de corvée par laquelle les habitants de quelques lieux ſont obligés d'aller huer les bêtes fauves & noires, lorſque le ſeigneur veut y chaſſer.

HUER, faire des cris après le loup ou autres bêtes ſauvage, ſoit pour les faire lever, ſoit pour les pouſſer vers les chaſſeurs.

HUBIR, (ſe) ſe hériſſer.

HUCHÉ, juché, poſé ſur un juchoir de poules.

HUCHEL, armoire, coffre.

HUCHEMENT, action d'appeller quelqu'un.

HUCHER, appeller. De là vient le mot

mot HUCHET, qui eſt un cornet avec lequel on appelle les chiens & les laniers à la chaſſe.

HUCHEMENT, procédure du rentier, à qui il étoit dû des arrérages : aſſignation pour obliger le redevable d'aſſurer l'héritage.

HUCHEMENT, cri public à ſon de tambour.

HUCHEMENT, les nouveaux *menants*, ou *habitants* juroient d'être ſoumis aux atours, ordonnances & huchements de la cité de Metz. Moyennant cela, au bout d'une année révolue d'habitation dans la ville, ils étoient nobles citoyens, jouiſſants, comme tous les autres, du droit de franc-fief, &c : *Charte en bonne forme*, qui ſe voit aux archives de l'hôtel de ville.

HUCHIER, citer un criminel contumax & en fuite, à cri public. Cette citation ſe faiſoit à Metz, ſur une pierre, ce qui s'appelloit *huchier ſur la pierre* : voyez le *Vocabulaire Auſtraſien*.

HUCHIER, publier : on huchoit, on publioit tous les ans à Metz, les grands atours : voyez ce mot.

HUCHIER, aſſigner, ou ſommer de nouveau à comparoître en juſtice, ceux qui n'obéiſſoient pas au premier ajournement : ſommation qui ſe faiſoit en lieu public : en ce cas, *On huchoit*, à Metz, *devant le grand mouſtier*, c'eſt-à-dire, devant la cathédrale.

HUCQUE, eſpece de manteau antique d'hommes : en Flandre, on appelle HUQUES, des manteaux de femmes, qui deſcendent depuis la tête juſqu'aux pieds.

HUES, *ou* HUGUET, *Hugues*, *Hugo*, nom d'homme.

HUET, un imbécille, un ſot.

HUGE, coffre : *Item*, petit réſervoir de poiſſons.

HUI, aujourd'hui, de *hodie* : *D'hui en un an*, d'aujourd'hui en un an.

HUIAU, cocu.

HUIGNER, gronder, murmurer.

HUIS, porte : de *oſtium* : *Por remettre a point l'huis*, pour rétablir la porte : *Audience a huis clos*, à portes fermées.

HUIS, (l') le canton, ou le quartier d'une ville : *Chaicuns doient ſe traire en ſon huis*, chacun doit ſe retirer en ſon quartier.

HUISSERIE, garniture d'une porte.

HUISSERIE, (la) l'ouverture de la porte, ſa conſiſtance en largeur & hauteur : il faut obſerver que dans la province des Trois Evêchés, le mot HUIS, s'eſt dit de toutes les entrées d'une maiſon, quoiqu'on prétende qu'ailleurs, il ne ſe diſoit que des petites portes, & que la principale entrée s'eſt toujours appellée *porte*.

HUISSIERS, portiers : *oſtiarii*, gardes de HUIS, de portes.

HUISTRE, OUISTRE, OISTRE, huître : de *oſtreum*.

HUITAULES, octave de la fête d'un ſaint.

JANGLEUR, cauſeur.

JANGLERESSE, cauſeuſe, mauvaiſe langue.

JANRE, gendre, mari de la fille : *gener.*

JA POURTANT, cependant, malgré cela.

JAQUE, ancienne caſaque militaire faite de peaux, qui ſe mettoit par deſſus le hauberg : voyez ce mot.

JAQUÉ, couvert d'une jaque : elle étoit en forme de ſurtout court, qui ne paſſoit pas les genoux.

JAQUE DE MAILLE, armure faite de mailles de fer, qui couvroit le corps depuis le cou juſqu'aux cuiſſes.

JASERANT, chaîne d'or ou d'argent.

JAU, cocq : *gallus*, les femmes donnent ce nom à leurs petits garçons.

JAVEAU, javelle, une poignée d'épics : de *capus*, *capellus*, *cavellus*.

JAVOTTE, *Génevieve*, nom propre de femme.

JAUSIR, jouir.

JEAN DÉCOLLAITE, (Saint) fête de la décollation de Saint *Jean-Baptiſte.*

JEBLE, hiéble, herbe médicinale : *ebulum.*

JEHAN, (mouſtier ſaint) égliſe dédiée ſous l'invocation de Saint *Jean.*

JEHENNE, JENNE, JENNATE, JÉNATE, *Jeanne*, *Janette*, nom de femme, diminutif de *Jean.*

JEIXER, être aſſis. Cela ſe dit en particulier, d'un cens ſur un héritage : *Que jeiſt*, qui eſt aſſis, placé, aſſigné.

JÉTEURS, ceux qui dans une communauté de campagne, fixent la taille que doit payer chaque particulier.

JEURER, gîter : *Et y jeurent deux nuits*, & y coucherent deux nuits.

JOCONDITÉ, joie, alégreſſe : de *jocari.*

JOEDI, JUDI, JUESDI, jeudi : *dies Jovis.*

JOÏANT, joyeux.

JOINTEMENT, en même temps, par le même acte.

JOINT-QUE, outre que, ajoutez que.

JOLLOYÉE, rendue jolie, enjolivée, parée.

JONCHERIE, tromperie.

JONE, *ou* JONNAI, jeune : *Lou jone fils*, le jeune fils : *Que fut jone fils dont dit Jehan*, qui fut le dernier des enfants de Jean, dont eſt queſtion.

JONGLER, faire des tours pour amuſer & faire rire le peuple : de *joculari.*

JONGLERIE, action de jongler.

JONGLEUR : voyez JUGLEEURS.

JOR, jour : *Ung jor*, un jour : *Gaigner jor*, gagner ſa journée.

JORNÉE, journée : *Hons al jornée, ou journei*, homme pris pour travailler à la journée.

JOSSENT, (kils en) qu'ils en jouiſſent, qu'ils en aient le pouvoir.

JOSTE,

JOSTE, *ou* JOTTE, joûte, combat à cheval, d'homme à homme, avec des lances : bataille qui ſervoit d'amuſement.

JOTTE, joute, herbes cuites pour manger, ſur-tout, des choux.

JOVENTE, jeuneſſe : *juventus* : JOUVENCE ſignifie la même choſe.

JOUFFLU, qui a de groſſes joues.

JOUR-DEU, jourd'hui : *Ajourdeu*, aujourd'hui.

JOURNÉE, (tenir) aſſemblée pour ſe concilier, pour faire la paix.

JOURNEL, journal, arpent.

JOURNELS, journaliers, qui ſervent, moyennant le ſalaire qu'on leur donne par jour.

JOURNIER, travailler à la journée : *Cils ne feiſſent ke journier*, ceux-ci ne font que travailler à la journée, ne ſont que des journaliers.

JOUSTE, choux.

JOUSTE, la lutte : *lucta*, ou plutôt, *luctatio*, l'exercice de la lutte, autrement, l'action de lutter contre quelqu'un.

JOUTE : voyez JOSTE.

JOUTEURS, ceux qui joûtoient, ou joſtoient.

JOUXTE : *juxta*, proche, conformément.

JOYANT, géant.

JOYEUSETÉ : *jucunditas*, plaiſanterie, mot pour rire.

JUAN, *ou* JUHAN, *Jean*.

JUDICIAIREMENT, en forme judiciaire, conformément aux regles & à l'autorité de la juſtice.

JUELZ, *ou* JOUELS, joyaux, ornements précieux d'or, d'argent, de pierreries, dont ſe parent les femmes : *Enjoueleir femme*, donner les joyaux de mariage à ſa prétendue.

JUGNET, JUIGNET, JULET, mois de Juillet.

JUGLEURS, JOUGLEURS, JANGLEURS, jongleurs, menétriers qui chantoient avec la vielle, ou la harpe, &c, aux repas des grands, pour leur procurer du plaiſir. Ils étoient, d'ailleurs, vêtus d'habits tout particuliers, à peu près comme les bateleurs d'aujourd'hui : ces mots viennent du latin *joculator*.

JULLEY, (ly duchey de) le duché de Juliers.

JUNC, (mois de) mois de Juin.

JUPIN, débauché.

JURATOR, livre des ſaints évangiles, ſur lequel les citoyens de Metz prêtoient ſerment.

JURISPRUDENCE, ſcience du droit : *Item*, principes que l'on ſuit en matiere de droit, dans chaque pays, ou dans chaque tribunal : *juriſprudentia*.

JUS, bas, à terre : *Li cors jus chai*, le corps tombe par terre.

JUS, (miſe) vieil habillement que l'on donne à quelqu'un.

JUS, (mettre) ſe démettre d'un office.

JUS, (mettre) abandonner quelqu'un, ne s'en plus mêler.

JUSCAL, (en) juſqu'à là : *En juſcal dit termine*, juſqu'au terme dont s'agit.

JUSKAI, *ou* JUSCAI, juſqu'à.

JUSTICEMENT, exécution de ce qui eſt ordonné par la juſtice, exécution de juſtice.

JUSTIERE, chambre de juſtice.

JUVEIGNERIE, ce qui concerne l'ordre à obſerver dans les ſucceſſions, entre les enfants les plus jeunes, & les aînés.

JUVEIGNEUR, enfant puiné.

JYNGUER, folatrer.

IAR, *ou* JARS, le mâle des oies.

IARGAUDER, couvrir l'oie.

IAUVES, eaux : *aquæ.*

ICIL, celui-ci.

ICEL, cette.

ICEN, cela.

ICEST, ce.

IDES, terme de calendrier : voyez KALENDES.

IDIOME, langue propre à une nation : *Item*, langage d'une partie d'une nation : l'idiome Meſſin, l'idiome Champenois.

IDOINE, propre à quelque choſe : *idoneus.*

IERT, ſera : *erit* : *Ke plux iert convenauble*, qui ſera le plus propre à ce, le plus convenable.

IGAL, égal.

ILLEC, lui : *ille.*

ILLEC, en cet endroit.

ILLEC, là, en cet écrit.

ILLECQUE, de ce lieu, en ce lieu là.

ILLICO, (relief d') lettres pour être relevé du défaut de n'avoir pas appellé ſur le champ, d'une ſentence.

ILLOT, on alloit, on étoit : *Quant illot a milliard* 1335, lorſqu'on étoit en l'année 1335.

ILLOUR, il leur : *Il lour ait fait*, il leur a fait.

ILLUSTRISSIME, très-illuſtre, éclatant, célebre par le mérite, par la nobleſſe, ou par quelque autre choſe de louable & d'extraordinaire : *illuſtriſſimus* : ce titre ſe donne par honneur aux perſonnes relevées en dignité, principalement aux eccléſiaſtiques, évêques & abbés.

ILLUTATION, action d'enduire de boue quelque partie du corps, pour la guérir de rhumatiſme, de douleurs ſciatiques, &c : de *lutare.*

IL TOST, auſſi-tôt : *Et il toſt ne s'en repent*, & ne s'en répent à l'inſtant.

IMAGIER, (ung) proprement, un ſculpteur : quelquefois un architecte, même un ingénieur.

IMAIGE, une image quelconque.

IMAL, meſure de grains : il faut huit imaux pour un reſal, & le reſal contient environ cent quatre-vingt livres de froment.

IMBRIAQUE, homme pris de vin.

IMBROILLE, embrouillement, confuſion.

IMMARCESSIBLE, incorruptible : *immarceſſibilis.*

IMMATRICULER, enrégiſtrer ſur la matricule : voyez MATRICULE.

IMMEIDIAT, ce qui ſuit, ou pré-

cede, ſans qu'il y ait rien entre deux, ſans milieu.

IMMEIDIATEMENT, d'une maniere immédiate.

IMMEMORIAIL, qui eſt ſi ancien qu'on n'en ſait pas l'origine, qu'il n'en reſte aucune mémoire parmi les hommes qui vivent actuellement.

IMMISCER, (s') prendre comme propriétaire, les biens d'une ſucceſſion à laquelle on eſt appellé: *ſe immiſcere : Celui qui s'immiſce dans une ſucceſſion, eſt chargé des dettes du défunt.*

IMMIXTION, action de s'immiſcer dans une ſucceſſion.

IMMOUBILIER, immeuble, fonds: *Item*, ce qui concerne les immeubles, terres, prés, bois, vignes, maiſons, qu'on ne peut pas tranſporter, ou mouvoir d'un lieu en un autre : *immobilia.*

IMMUNIÉ, exempt : *immunis.*

IMMUNITÉ, exemption : *immunitas.*

IMMUNISCER, (s') s'immiſcer : voyez ce mot.

IMMOUTABLE : *immutabilis*, qui ne peu pas changer.

IMMOUTABILITÉ : *immutabilitas*, qualité de ce qui n'eſt pas ſujet au changement.

IMPARTAUBLE, qui ne peut être partagé.

IMPARTIAULÉ, qui ne prend pas plus les intérêts d'un parti que ceux de l'autre.

IMPARTIAULEMENT, ſans partialité : l'*Hiſtorien doit écrire impartialement.*

IMPARTY, indivis, qui n'eſt point partagé, diviſé.

IMPASTATION, maçonnerie, ou compoſition faite de choſes broyées & miſes en une eſpece de pâte. On a dit que la plupart des obéliſques antiques étoient faits par impaſtation.

IMPATRONISER, (s') s'emparer de l'autorité dans une maiſon, s'en rendre comme maître, & y ordonner.

IMPECCANCE, état de celui qui ne pêche pas.

IMPENSES, déboursés pour le rétabliſſement ou l'amélioration d'une maiſon, d'un bien qui appartient à autrui, ou qui ne nous appartient qu'en partie, ou qui n'appartient pas incommutablement à celui qui en jouit.

IMPÉRIT : *imperitus*, ignorant.

IMPERITIE : *imperitia*, défaut d'habileté dans une profeſſion.

IMPÉTRALE, ce qui ſe peut impétrer, s'obtenir : *impetrabilis.*

IMPÉTRANT, qui obtient des lettres du prince, ou un bénéfice.

IMPÉTRATION, obtention d'un bénéfice en cour de Rome, ou de lettres quelconques en chancellerie.

IMPÉTREIR : *impetrare*, obtenir un bénéfice par une ſupplique, ou des

des lettres du prince enſuite d'une requête.

IMPLICATION, engagement dans une affaire criminelle : *implicatio.*

IMPLIQUER, envelopper, engager, embarraſſer dans quelque accuſation, dans quelque affaire fâcheuſe : *implicare.*

IMPLORATION, acte par lequel les juges d'égliſe recouroient à la juſtice ſéculiere, pour faire mettre leurs jugements à exécution. C'eſt ce qui s'appelle *implorer le bras ſéculier.*

IMPLOREIR : *implorare*, demander avec toutes les démonſtrations de la douleur, quelque ſecours, quelque grace, quelque faveur de miſéricorde.

IMPOLLU, pur, ſans tache, ſans péché : *impollutus.*

IMPORTABLE, inſupportable.

IMPORTANT, *ou* EMPORTANT, (tranſport) tranſport de domaine qui emporte translation de propriété.

IMPORTATION, apport des productions étrangeres dans notre pays. Ce mot eſt corrélatif à celui d'*exportation*, qui ſe dit de tous les objets de commerce, que les autres pays étrangers reçoivent du nôtre.

IMPORTER, faire venir dans ſon pays ce que l'étranger peut nous fournir d'avantageux, &c.

IMPREICATION, malédiction, ſouhait qu'on fait contre quelqu'un.

IMPREISCRIPTILE, qui n'eſt pas ſujet à preſcription.

IMPRESSEUR, imprimeur.

IMPROBAITION, action de déſapprouver : *improbatio.*

IMPROPRIATION, jouiſſance des revenus d'un bénéfice eccléſiaſtique, qui ſont entre les mains d'un laïque.

IMPUBERE, celui ou celle qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté, c'eſt-à-dire, de quatorze ans pour les garçons, & de douze pour les filles.

IMPUIGNER : *impugnare*, attaquer, combattre un ſentiment, une propoſition.

INACOSTAULE, qu'on ne peut acoſter, qu'on ne peut joindre.

INADMISSILE, qui ne ſauroit être admis, qui n'eſt point recevable.

INAUGURATION, cérémonie qui ſe pratique au couronnement, au ſacre d'un empereur, d'un roi, d'un ſouverain.

INCAGADE, bravade, défi propoſé à quelqu'un.

INCAGUER, provoquer, braver, défier, en témoignant qu'on ne craint pas.

INCAMÉRER, unir quelque terre au domaine du pape : *incamerare.*

INCAMERATION, union de terre à ce domaine.

INCANTATION : *incantatio*, cérémonies abſurdes que faiſoient les pré-

tendus magiciens des temps d'ignorance.

INCARNAT, couleur de chair : *incarnatum.*

INCARTADE, eſpece d'inſulte qu'une perſonne fait inconſidérément à une autre : *inſultatio.*

INCERATION, incorporation de la cire avec une autre ſubſtance.

INCESSIBLE, qui ne peut être cédé : *Le droit de retrait lignager eſt inceſſible*, ne peut être aliéné.

INCIDEMMENT, par incident, par un point à débattre, qui ſurvient dans le cours du procès principal, par une nouvelle difficulté qui arrive.

INCISER : *incidere*, faire une fente, une inciſion avec un coûteau, ou autre tranchant.

INCISTEILLER, inſulter.

INCITER : *incitare*, pouſſer, induire, engager à quelque choſe : *Les malvaix compaignons incitent a maulx*, la mauvaiſe compagnie engage au crime.

INCITATION, inſtigation, impulſion.

INCIVILITÉ, défaut d'équité & de fondements : *Lettres du prince, débattues d'incivilité*, lettres conteſtées comme obtenues par ſurpriſe.

INCLEMENCE : *inclementia*, rigueur, dureté.

INCLINEIR, (s') ſe prêter volontiers, avec inclination, aux demandes de quelqu'un.

INCLURE, envelopper, enfermer : *includere.*

INCLUS, (cy) ci enfermé, ci enveloppé : *hîc incluſum.*

INCOLAT, (droit d') droit que le ſouverain accorde aux étrangers qui ne ſont point nés dans le royaume, en vertu duquel ils jouiſſent des mêmes prérogatives que les autres citoyens.

INCOMMUNICALE, qui ne ſe peut communiquer : *quod communicari non poteſt.*

INCOMMUTAULE : *quod mutari non poteſt*, qui ne peut pas être changé : *Proprietaire, poſſeſſeur incommutaule*, propriétaire & poſſeſſeur qui ne peuvent plus être évincés, ſoit par retrait féodal, lignage, ou conventionnel, ni autrement.

INCOMMUTAULEMENT, ſans que cela puiſſe changer : *Poſſéder un héritage incommutaulement*, c'eſt le poſſéder en telle ſorte qu'on ne puiſſe être dépoſſédé.

INCOMPARAULE, à qui, ou à quoi rien ne peut être comparé : *incomparabilis.*

INCOMPATILE, qui ne peut être réuni avec un autre en la même perſonne. Deux bénéfices, deux charges ſont incompatibles, lorſque, ſelon les loix, elles ne peuvent être poſſédées par le même.

INCOMPETEMENT, ſans autorité légitime, ſans compétence, illégitimement, incompétemment.

INCREPER, corriger, gronder : *increpare.*

INCOUBE, *ou* INCUBE : *incubus*, ſorte de démon factice, qui, au dire du peuple groſſier, abuſe des femmes.

INCOULPER, accuſer quelqu'un d'une faute.

INCOULPATION, attribution d'une faute à quelqu'un.

INCOULQUER, bien imprimer une affaire, une ſcience, &c, dans l'eſprit, dans la mémoire de quelqu'un : *inculcare.*

INCURIE, négligence, manque de ſoin : *Vivre dans l'incurie*, ſans ſoin : *ſine cura.*

INDAGUE, homme mal mis, mal vêtu.

INDÉLÉBLE, indélébile, qui ne peut être effacé : *indelebilis.*

INDEMNE, idemniſé, dédommagé de ſes frais, de ſes dépenſes : *indemnis.*

INDÉTERMINATION : *indeterminatio*, irréſolution.

INDICASION, indication, l'action d'indiquer, renſeignement : *indicatio.*

INDICHE, indice : *indicium*, ſigne apparent & probable qu'une choſe eſt.

INDICTION, convocation d'une grande aſſemblée à certain jour : *indictio*, du verbe *indicere*, ordonner, déclarer, publier.

INDICTION, tribut, ſubſide, impôt, taille.

INDICTION, terme de chronologie, qui ſe dit d'une eſpace de quinze ans. Cette ſupputation eſt encore en uſage dans les bulles & les reſcrits de la cour Romaine : voyez là deſſus l'*Art de vérifier les dates.*

INDIGENAT, naturaliſation.

INDIGENE, naturel du pays.

INDIRE, (droit d') droit dont jouiſſoient autrefois certains ſeigneurs, tranchants du ſouverain, de doubler les rentes que leurs vaſſaux leur devoient, en certains cas, tels que le voyage d'Outremer ; une nouvelle chevalerie ; la rançon du ſeigneur ; le mariage d'une de ſes filles : du verbe *indicere* : voyez INDICTION.

INDISPONIBLES, biens dont les loix défendent de diſpoſer par teſtament.

INDISPOT, malade, indiſpoſé.

INDISSOLUBLE : *indiſſolubilis*, qui ne ſe peut diſſoudre.

INDIVIDUS, indiviſible.

INDIVIS, qui n'eſt point diviſé : *non diviſus* : *Par indivis*, ſans être diviſé.

INDOINE, capable, qui convient, qui eſt propre.

INDOUIRE, pouſſer, exciter à mal faire : *ducere in malum* : *Item*, inférer, déduire une conſéquence : *indè ducere.*

INDUIZER, avoir diſette : *indigere.*

INDOULT, grace que le pape accorde à quelqu'un : *indultum*, du verbe *indulgere.*

INDOULTAIRE, qui a droit à un bénéfice en vertu d'un indult.

INDOUSTRIAL, qui vient de l'induſtrie, du ſavoir faire, de l'adreſſe, de la dextérité à faire quelque choſe : de *induſtria*.

INDUT, (prêtre) prêtre habillé des ornements d'égliſe, pour l'exercice du miniſtere : *indutus*.

INEXERCITÉ, qui n'eſt point exercé.

INEXPIALE : *inexpiabilis*, qui ne ſe peut expier.

INEXPUGNALE, qui ne peut être emporté de force, pris d'aſſaut : *inexpugnabilis*.

INEXTINGUILE, qui ne peut s'éteindre.

INEXTRICALE, qui ne peut être démêlé, débrouillé : *inextricabilis*.

INFAMEIR, noter d'infâmie.

INFANTICIDE, crime de faire mourir ſon enfant : *infantis occiſio*.

INFATUATION : *infatuatio*, prévention exceſſive & ridicule, en faveur de quelqu'un, ou de quelque choſe : du verbe *infatuare*, infatuer.

INFEZDATION, inféodation, acte par lequel un ſeigneur aliéne une terre, & la donne pour être tenue de lui en fief.

INFESTUATION, miſe en poſſeſſion d'un héritage par le fétu, ou brin d'herbe ſéche : *per feſtucam*. Les conditions du marché étant convenues, le vendeur donnoit le fétu à l'acheteur, & mettoit par là le dernier ſceau à la vente.

INFIRMEIR, caſſer une ſentence, invalider un acte, le rendre nul : *infirmare*.

INFLIGION, inflíction : *inflictio*, condamnation à quelque peine corporelle, que nous nommons AFFLICTIVE, ou INFLICTIVE, du verbe latin *infligere* ; ordonner par ſentence, par autorité ſupérieure, une peine à quelque coupable, à quelque criminel, pour le punir d'un délit, d'un crime.

INFOLIATURE, incruſtation.

INFOURMATION, enquête : *inquiſitio*.

INFOURSIAT, INFORTIAT : *infortiatum*, nom du ſecond livre du *Digeſte* compilé ſous l'empereur Juſtinien.

INFOURTUNER, affliger, rendre malheureux.

INFULE : *infula*, les ornements des pontifes Païens : l'infule étoit à ces prêtres, ce que le diademe étoit aux rois, la marque de leur dignité & de leur autorité : leur forme étoit différente.

INFUNDIBULE, entonnoir : *infundibulum*.

INGAMBE, alerte, léger.

INGENIER, (s') chercher dans ſon eſprit des reſſources, des moyens de réuſſir dans ſes entrepriſes.

INHIBER, défendre, prohiber : *inhibere*.

INHIBITION, défenſe, prohibition.

INJONCTION, commandement exprès, émané de l'autorité ſupérieure.

INIQUE,

INIQUE : *iniquus*, injuſte, méchant, ſans équité.

INNIMER, animer, exciter quelqu'un, lui inſpirer de l'ame, du courage.

INNOCENTATION, (letres d') lettres qui effacent toute idée, toute inculpation de crime : d'*Innocentare*, abſoudre, déclarer innocent : *abſolvere*.

INODORE, qui n'a point d'odeur.

INOFFICIOSITÉ, (plainte d') plainte judiciaire contre un teſtament, par lequel on eſt exhérédé, autrement déshérité, ſans cauſe légitime.

INQUANT, droit d') droit qui ſe paie en certains lieux, pour la permiſſion qu'on accorde à un créancier, de ſaiſir & mettre en criées les biens de ſon débiteur.

INQUANT, encheres : ce que nous nommons encan.

INQUANTER, vendre à l'inquant, à l'encan : *in quantum poteſt*.

INQUIÉTATION, trouble, interruption.

INQUINER, ſalir, gâter.

INSCIENT, ignorant : *inſcius*.

INSCRIPTION, *inſcriptio*, écriture gravée ſur le marbre, ſur le bronze, aux édifices publics, aux arcs de triomphe, aux mauſolées, &c, pour la mémoire des grands perſonnages, & des événements dignes de la poſtérité.

INSCRUTABLE, qui ne peut être compris par l'eſprit humain, qui eſt au deſſus de ſa portée : *inſcrutabilis*.

INSENSIBLE, inſenſible.

INSIDIOUSEMENT : *inſidioſè*, d'une maniere qui tend à ſurprendre.

INSIGNE, ſignalé, remarquable : *inſignis*.

INSIGNE, titre qu'on donne aux égliſes cathédrales, à quelques abbayes, à certains chapitres, &c. En ce ſens, il ſignifie illuſtre.

INSINUATION : *inſinuatio*, ce qu'on dit dans un diſcours pour captiver la bienveillance des auditeurs, l'adreſſe de ſtyle d'élocution, par laquelle on inſinue quelque choſe, on en perſuade doucement.

INSINUATION, enrégiſtrement qui ſe fait dans un regiſtre public, de certaines diſpoſitions, telles que les donations entre vifs, qui doivent être rendues publiques.

INSOLITE, qui eſt contre l'uſage, irrégulier.

INSOLUBLE : *inſolubilis*, qui ne ſe peut réſoudre, s'expliquer.

INSTALLEIR : *inſtallare*, *in ſtallum mittere*, placer quelqu'un dans ſa ſtalle au chœur d'une égliſe, le mettre en poſſeſſion de ſon bénéfice, de ſa prébende.

INSTANTANÉ, qui ne dure qu'un inſtant.

INSTAR, (à) tout de même, comme, à l'exemple.

INSTITUCION, ordonnance, réglement.

INSTITUTAIRE, profeſſeur en droit,

qui explique les inſtituts, ou inſtitutes : *inſtitutiones*, c'eſt-à-dire, les principes, les premiers élémens de la juriſprudence.

INSTITUTOUR, inſtituer : *inſtitutor*, celui qui eſt chargé de donner les premieres inſtructions à un prince : *Item*, fondateur d'ordres, &c.

INSTRUMENT, acte public, écrit authentique : on nomme *inſtrumens* : *inſtrumenta*, les chartes & autres monuments qu'on fait imprimer à la fin d'un ouvrage, pour ſervir de preuves.

INSUBRES, (les) ancien peuple des Gaules, dans la premiere Lyonnoiſe.

INSULE, une iſle : *inſula*.

INTENDIT, écrit par lequel on articuloit les faits dont on entendoit ſe ſervir à faire preuve en juſtice.

INTENS, attentif : *intentus*.

INTERCALAIRE, (jour) jour que l'on ajoute au mois de Février, dans l'année biſſextile.

INTERCALATION : *intercalatio*, action d'ajouter, d'inſérer une choſe à une autre.

INTERDICTION, jugement qui prive une perſonne de l'adminiſtration de ſes biens : *interdictio*.

INTERLOQUER, donner un jugement qui ordonne une inſtruction préalable, avant de décider le fond du procès : c'eſt ce que nous appellons *ſentence interlocutoire*, préparatoire.

INTERIM, terme purement latin, que nous employons pour dire l'entretemps : on connoît le fameux INTERIM de Charles-quint, pour pacifier les troubles de religion, en Allemagne.

INTERMISSION : *intermiſſio*, interruption, diſcontinuation.

INTERPELLATION, ſommation de répondre ſur un fait : *interpellatio*.

INTERPOULATEUR : *interpolator*, celui qui ajoute à un écrit ancien.

INTERPOLATION, inſertion de quelques mots, de quelques phraſes dans le texte d'un manuſcrit.

INTERPOLER, c'eſt y gliſſer, y inſérer ces mots, &c.

INTERPOUSÉE, (perſonne) qui prête ſon nom à une perſonne qui ne peut, ou ne veut pas paroître dans une entrepriſe, ou une affaire.

INTERREX, interroi, qui jouit pendant quelque temps de l'autorité ſuprême.

INTERRUPTE, diſcontinué, interrompu.

INTERRUPTES, inſtances qu'on a ceſſé de pourſuivre pendant un temps.

INTERVAUX, intervalle.

INTERVERTIR, déranger, renverſer.

INTESTAT, qui n'a pas fait de teſtament : *Mourir inteſtat*, ſans avoir teſté.

INTIMATION, exploit d'appel d'une ſentence.

INTIMATION, assignation à jour certain par devant le premier juge : quelquefois, une simple sommation, ou une dénonciation judiciaire.

INTRANTS, (les) les électeurs du recteur de l'université de Paris.

INTRIQUÉ, empêtré, embrouillé, embarrassé dans quelque difficulté: *intricatus.*

INTROUNISATION, acte par lequel on place les nouveaux évêques sur leur siege : l'introniſation est, à leur égard, ce que l'installation est pour les prébendiers.

INTRUIRE, introduire.

INTRURE, établir par force, par ruse, contre les loix.

INTRUS, celui qui est établi de la sorte.

INTUMACION, intimation : voyez ce mot.

INVALIDEIR, rendre, déclarer nul, sans force, sans effet.

INVERTIR, renverser, transporter: *invertere.*

INVESTIR, donner l'investiture : *investire.*

INVESTITURE, mise en possession: *Item*, droit de mettre en possession : quelquefois, acte qui constate la mise en possession. D'autres fois, la possession même : enfin, tantôt il se prend pour le titre primitif de concession du fief; tantôt pour la réception en foi & hommage.

INVOCATION : *invocatio*, cérémonie impie, pratiquée dans les temps d'ignorance, par de prétendus devins qui croyoient par là faire apparoître les démons.

INVOLUTION, assemblage d'embarras, de difficultés, dans un procès.

IPREAUX, espece d'ormeaux à large feuille, qui sont venus d'Ipre, en France.

IRE, couroux, colere : *ira.*

IRIÉ, courouſſé : *iratus.*

IRREFRAGABLE, qu'on ne peut contredire, qu'on ne peut recuser.

IRRESISTILE, à quoi on ne peut résister : *cui reſiſti non poteſt.*

IRREVOCABILITÉ : *irrevocabilitas*, qualité qui ne peut être révoquée.

IRRISION, moquerie, mépris.

IRRITANT, qui casse, qui annulle.

IRRUPTION, entrée subite & imprévue de l'ennemi, dans un état, accompagnée de dégats & de ravages : *irruptio.*

ISABEAU, *Eliſabeth.*

ISNEL, agile, dispos, léger.

ISNELLEMENT, promptement.

ISSER, *ou* HISSER, lâcher un chien contre quelqu'un, le faire sortir contre lui.

ISSIR, sortir : d'*exire* : on trouve aussi ESSIRE & EXIR : *Iſſirent les bourgeois de Mez, & wairion contre la cité*, les citoyens de Metz sortirent de la ville, mécontents, & s'armerent contre elle : voyez WAIRIER.

ISSU, sorti, venu, descendant : du verbe *iſſir* : *Couſins iſſu de ger-*

germains : enfants de deux cousins germains.

ISSUE, sortie : *exitus.*

ISTAUSSE, *Eustache*, nom d'homme.

ISTHME : *isthmus*, langue de terre qui joint deux terres, & qui sépare deux mers.

ITA EST, il est ainsi : terme de palais.

ITAL, tel.

ITERATO, (sentence d') jugement portant contrainte par corps après les quatre mois expirés, pour dépens excédants la somme de deux cent livres.

ITINERAIRE : *itinerarium*, description qu'un voyageur fait des lieux par où il passe, & des singularités qu'il y observe.

ITINERAIRE, prieres que doivent dire les moines, avant leur départ pour quelque voyage.

IVEIR, l'hiver : *Cil iveir a formene pluvious*, si l'hiver vient à être tout-à-fait pluvieux.

IVER, YVER, la même chose qu'IVEIR.

KABACK, *ou* CABACK, petit cabaret où l'on vend de l'eau-de-vie, &c.

KABAL, capital, les fonds, les biens de quelqu'un.

KADRIS, religieux Mahométans, qui, comme nos moines, vivent dans le célibat & dans la retraite, mais peuvent quitter, quand ils le jugent à propos.

KAÈNE, chaîne : *Enkaèné*, enchaîné.

KAHOURDE, concombre.

KAHUS, têtu, obstiné.

KAÏAUX, jouets d'enfants.

KAIR : *cadere*, tomber.

KALENBURDENES, balivernes, sottises, toutes sortes de petits excès de jeunesse.

KALENDES : *kalendæ*, le premier jour du mois chez les Romains. On se sert encore aujourd'hui, dans la chancellerie Romaine, de cette façon de compter, & on y date toutes les provisions des bénéfices, des KALENDES de Janvier, de Février, &c, quand on les accorde les premiers jours de ces mois : ce mot vient du verbe *calare*, qui signifie publier à haute voix, soit, parce que le premier jour des KALENDES, qui étoit le premier du mois, le pontife publioit, à haute voix, quel jour seroient les nones; soit, parce que celui qui étoit chargé d'observer quand le croissant de la lune commençoit à paroître, l'annonçoit au peuple, ce qu'ils appelloient KALARE.

On comptoit les calendes en retrogradant, de maniere que le 14 Décembre étoit nommé le 19 avant les KALENDES de Janvier.

Pour trouver le quantieme où nous sommes des KALENDES, il faut voir quel nombre de jours il reste au mois dans lequel nous sommes, & ajouter deux à ce nombre. Par exemple, si l'on est au 22 d'Avril, on est au dixieme des kalendes de Mai; car Avril a 30 jours. De 30 ôtez 22, restent 8 : ajoutez 2, restent 10. On sait que les Romains avoient, d'ailleurs, les NONES & les IDES pour compter leurs mois.

Les nones, *nonæ*, sont le cinquieme jour des mois de Janvier, Février, Avril, Juin, Août, Septembre, Novembre & Décembre; & le septieme de Mars, Mai, Juillet & Octobre; parce que ces quatres derniers mois ont six jours devant les NONES, & les huit autres en ont quatre seulement. Ce mot vient de ce que le jour des NONES étoit neuf jours avant les ides : *nono ante idus*, ou simplement *nono idus*.

Les IDES, du latin *idus*, *iduare*,

ſont ainſi appellées, parce qu'elles diviſent les mois en deux parties preſque égales.

Il y en a huit à chaque mois, & elles ſont d'ordinaire le treize du mois, excepté à ceux de Mars, Mai, Juillet & Octobre, où elles ſont le quinze ; parce qu'ils avoient ſix jours devant les nones, tandis que les autres n'en avoient que quatre. On ſe ſert encore de cette façon de compter dans la chancellerie Romaine. Le huitieme des ides ſe nommoit *octavo idus*, ou *ante idus* ; le ſuivant, *idibus*.

KANASTER, panier, ou manne à emballer des marchandiſes.

KANT, autant, tout : *Kant kil avoit*, tout ce qu'il poſſédoit : titre de l'an 1256.

KARAT, carat, titre, ou valeur de l'or, des pierreries, &c.

KARL, *Charles*.

KAROTTER, aller & venir dans une maiſon, ſans y rien faire.

KARPIE, hachis de carpe.

KARMESSE, *ou* KERMESSE, la Notre-dame des Carmes : fête, ou dédicace de villages en Flandre & dans les autres Pays-bas. L'on y fait, en pluſieurs endroits, les plus grandes extravagances.

KATELINE, *Catherine*.

KAURE, gros liard qui a cours dans le duché de Luxembourg : on le nomme *Kaure de roi*.

KAZE, hutte, cabanne.

KE, que : *Ke tant comme il tanra la woverie de Puiſel*, que tant qu'il tiendra la vouerie de Puiſieux.

KEIRI, giroflée, plante odoriférante.

KER, CAIR, CAR, CAER, ville : *urbs*.

KERRE, chercher : *quærere* : *Kilz lys doient alleir kerre*, qu'ils ſont tenus de les aller chercher.

KI, qui, lequel : *Cil ki ſe troveroit*, celui qui ſe rencontreroit.

KIL, qu'il : *Kilz faixient*, qu'ils faſſent.

KINKIN, couſin.

KLABAUT, un criailleur.

KLABOTS, ſonnettes.

KONISMARK, lame d'épée, large de trois doigts proche la poignée, le long d'un demi-pied ſeulement, & le reſte juſqu'à la pointe, n'ayant que la largeur ordinaire d'une épée.

KOP, petite meſure de grains.

KORIE, cadavres de bêtes mortes & écorchées.

KRANTÉ, *ou* KRANQUÉ, rendu, fatigué.

KINANCIE, eſpece d'eſquinancie ou de ſuffocation, dans laquelle on eſt contraint de tenir la bouche ouverte, & de tirer inceſſamment la langue.

KYPHONISME : *kyphoniſmus*, ancien ſupplice, qui conſiſtoit à frotter le corps du patient avec du miel, & à l'expoſer ainſi au ſoleil, pour que les mouches & les frêlons

vinſſent le tourmenter par leurs piquûres.

KYRIAC, égliſe, temple dédié au ſeigneur.

KYRIC-SEAT : *Kyrikſeatum*, *cæricſeatum*, ancien droit qu'on payoit aux égliſes, tel que les prémices des fruits, &c.

KYRIELLES, toutes ſortes de prieres adreſſées à Dieu.

KYRIELLES, dénombrement ennuyeux de plaintes ou de citations ; quelquefois de louanges que l'on ſe donne ſoi-même.

KYRIELLES, vieilles rimes Françoiſes, qui conſiſtoient à répéter un même vers à la fin de chaque couplet, ou de chaque ſtance.

LA, au lieu que : *La ou cilz ou feiſt ſon deoir*, au lieu que s'il eût fait ce qu'il devoit.

LABEUR, travail quelconque, littéraire ou autre : *labor.*

LABEURER, travailler : *laborare.*

LABSUREZ, labour de terres, laboureur, labourage.

LABOURER, mettre en ordre, remédier à quelque grand inconvénient, ſe donner des mouvements, des peines à cet effet.

LACIER, attacher avec des las, des lacets, des cordes.

LACQUE, ſorte de vaiſſeau figulier, dont on ſe ſervoit autrefois à Metz, dans les années abondantes en vin. C'étoit une eſpece de citerne, enfoncée en terre, & enduite en dedans & en dehors, dans laquelle on mettoit le vin, qui s'y conſervoit parfaitement. Cela valoit mieux que ce que nous voyons s'être fait depuis la perte de cet uſage ; ſavoir, qu'à l'arrivée d'une bonne récolte en vin, on verſoit dans les rues les vins de l'année précédente, pour ſe procurer des tonneaux, &c. Les lacques : *Lacci*, étoient, au reſte, en uſage chez les Romains & chez les Athéniens. Ces derniers s'en ſervoient principalement, pour y conſerver les huiles.

LACRYMATOIRES, petites fioles de verre ou de terre cuite, qu'on mettoit dans les tombeaux, remplies des larmes des parents, & des pleureuſes qu'on louoit à cet effet.

LACRYMULE, petite larme : *lacrymula.*

LACUNE : *lacuna*, défaut de ſuite dans un livre, un manuſcrit, &c.

LADRE, (Saint) Saint *Lazare* : *Lazarus.*

LADRES, (les) les lépreux, à cauſe de Saint *Lazare*, qu'on invoque contre la lépre.

LADRERIE, hôpital où l'on recevoit les ladres, les lépreux.

LAGAN, volerie barbare des reſtes de vaiſſeaux qui avoient fait naufrage, & que la mer jettoit ſur le rivage. Pluſieurs nations s'étoit arrogé ce brigandage comme un droit. Il eſt aboli en France dès l'an 1191.

LAHEM, Bethléem.

LAÏANS, là dedans.

LAI, la : article qui déſigne le genre féminin : *Lai choſe*, la choſe.

LAI, laïc : *laicus* : *Conſeiller lai*, conſeiller laïque.

LAI, cri, gémiſſement, lamentation qu'on entend aux funérailles : *leſſum.*

LAICHE,

LAICHE, lame de fer : *lamina.*

LAICHEIR, ceſſer, laiſſer là un ouvrage, &c : *Ne laicheir*, ne ceſſer.

LAIDANGES, injures verbales.

LAIDANGER, injurier de paroles.

LAIDANGIER, faire confuſion.

LAIDE, droit, impôt.

LAIDERS, *ou* LAEDERS, collecteurs de laide.

LAIDIR, rendre laid, dénigrer.

LAIÉE, bail, loyer, ou acenſement.

LAIEIR, laiſſer à bail, ou à cens, &c : *Ly ait laieit à cens*, lui a laiſſé à cens : *Ait laiet a thiers meu*, a laiſſé au tiers franc.

LAIES GENS, les laïques, les perſonnes, les gens du monde.

LAIETTES, *ou* LIASSES, ſortes de petits coffres, caſes, ou tiroirs d'une archive.

LAIEVER, abandonner, délaiſſer.

LAIGNE, bois : *lignum.*

LAIRIMET, ouverture dans le toit d'une maiſon, pour aller ſur la toiture.

L'AIRME, l'ame : *anima : Por l'airme Jehan ke fuit*, pour le repos de l'ame de *Jean* qui fut, qui eſt décédé.

LAIS, jeune baliveau de l'âge du bois qu'on laiſſe pour venir en futaie, lorſqu'on coupe le taillis.

LAIS, ce qu'une riviere donne, ou laiſſe par alluvion, au ſeigneur haut-juſticier.

LAIS : voyez LAISSEMENT.

LAISANT, un pareſſeux, qui ne veut rien faire, qui laiſſe tout.

LAISSE, chanſon : *Item*, une volée de cloche.

LAISSEMENT, bail : *Selon ly laiſſement k'ilz en feront*, ſelon les baux qu'ils en paſſeront.

LAISSER DEDANS, *ou* DEHORS, laiſſer entrer, ou ſortir, laiſſer paſſer librement.

LAIT, (dire) injurier quelqu'un, lui dire de laides choſes, l'accabler de ſotiſes.

LAITRE, *ou* LAITRIE, cour, place, veſtibule : *atrium.*

LAIVAITRE D'IAUWE, (une) une lavaſſe, une groſſe nuée, une grande pluie qui lave bien la terre, les champs, mais fait du tort aux vignes.

LAIX, legs, choſes léguées, laiſſées par teſtament.

LAIX, bail à ferme, ou à loyer.

LAIXIER, laiſſer à ferme, ou à loyer : *Lait tote laixie*, l'a laiſſé toute entiere, ſans en rien réſerver.

LAMBIQUER, diſtiller.

LAMPER, boire.

LAMPESE, lieu où l'on place des phares, ou lumieres pour guider les voyageurs qui arrivent, de nuit, en quelque port.

LANCES, cavaliers : *Cent lances*, cent cavaliers équippés.

LANCIER, cavalier armé d'une lance.

LANCIER, lancer.

LANCIERE, endroit par où s'écoule

l'eau d'un moulin, lorſqu'il chomme, qu'il ne travaille pas.

LANDE, terre, pays, région : de là vient le mot LANDGRAVE, comte de terre : *Item*, celui de LANCEMEN, *ou* LANDSTMAN, pour dire homme du pays, compatriote.

LANDE, terrein ſtérile, grande étendue de terres, où il ne vient que des bruyeres, des genets, des ronces, des épines.

LANDEFRIDE, alliance.

LANDIER, grand chenet de cuiſine.

LANDON, petite lande, un ſimple pâtural.

LANDREUX, infirme, valétudinaire, qui ne quitte pas les landiers, le coin du feu.

LANGEUL, drap de laine, ſerge.

LANGOT, qui eſt languiſſant.

LANGOURIE, état de langueur.

LANSAIRE, (ſe) ſe jetter.

LANTERNIER, (un) un diſeur de contes : *Item*, un vétilleux en affaires.

LANUGINEUX, qui eſt plein de poils de laine.

LARDER, inſulter quelqu'un par injures fines & mordantes.

LARGAGE, *ou* LARDAGE, eſpece de tribut qui ſe levoit ſur le lard : *largavium*, *lardavium*.

LARGION, don, libéralité : *largitio*, largeſſe.

LARIGOT, flageolet : *Boire à tire larigot*, boire à grands coups, à longs traits : ce que les buveurs appellent *bien ſiffler*.

LARME, *ou* LAURME, miel, gros miel.

LARMER, pleurer, verſer des larmes.

LARRESCIN, larcin, vol.

LARRIS, terres incultes.

LARRONEAU, petit voleur : *latronculus*.

LAS, hélas.

LAS, lieu de la grange, à côté de l'aire, dans lequel on entaſſe les gerbes : on l'appelle autrement, LASSIERE.

LAS, triſte, affligé.

LASCIVIE : *laſcivia*, laſciveté, forte inclination à la luxure, à l'amour impudique.

LATAINE, colere.

LATEBRES, cachettes, lieux retirés & ſecrets : *latebræ*.

LATINIER, truchement, interprete de la langue latine.

LATITER : *latitare*, cacher, détourner, recéler.

LATON, laiton.

LAVANGES, crues conſidérables d'eaux, qui ſe forment tout à coup des neiges qui ſe détachent des montagnes : en quelques lieux, on les nomme AVALANGES, ou AVALANCHES.

LAVEDAN, cheval Gaſcon, tiré de la comté de Lavedan.

LAVEUVES, (perſes) fauſſes perſes qui ſe déteignent.

LAVOT, meſure de grains, dont on ſe ſert dans quelques villes de Flandre.

LAU, où, là où : *Ung papier lau li chartes ſont*, un regiſtre où, *ubi*, l'on conſerve les chartes.

LAUBELESTIERS, les arbalêtriers, qui portoient l'arbalête.

LAUD, arbitrage.

LAUDE, droit qui ſe paie en certains lieux, ſur les marchandiſes qui ſe vendent dans les marchés, dans les foires.

LAURE, canton, village, hameau, habitation ſéparée.

LAURENCE, nom de femme, diminutif de *Laurent*.

LAUVAU, là-bas : *ibi*, *vide*, *videas*.

LAYE, petite route que l'on pratique dans un bois, pour former une allée, ou pour arpenter.

LAYER, tracer cette route.

LAYEUR, celui qui la trace.

LAYE, réſerve : *Arbres ſervant à laye*, arbres de liſiere, réſervés.

LAYÉE, arbres conſervés, réſervés lors de la coupe du taillis.

LAYES A CENSE, baux à emphytéoſe, à cens.

LAYETTE, paquet de linge, de langes & de tout ce qui eſt deſtiné pour un enfant nouveau né.

LAYS, (patronage) patronage laïque.

LAZARET, hôpital dédié à Saint *Lazare*, & deſtiné à y recevoir les pauvres, les peſtiférés, &c.

LÉ, large : *latum* : *Ly lé don drap*, le lais, la largeur du drap : *long & lé*, long & large.

LEAL, préſent, actuel.

LEALLE, loyale, fidelle, conforme aux loix.

LEANS, là, en ce lieu : *De leans*, de ce lieu.

LECHERIE, friandiſe.

LECTE, choix, élite.

LECTICAIRES, foſſoyeurs, chargés de porter & inhumer les corps des défunts.

LECTRIN, *ou* LETRIN, lutrin, pupitre, lieu où on lit : *lectrinum*. C'eſt par corruption qu'on a dit lutrin.

LECTROIS, lieu deſtiné à une aſſemblée, pour y faire la lecture : *lectorium*.

LEDENGER : voyez LAIDENGER.

LEDIRE : voyez LAIDIR.

LEDOIRE, léſion, injure : de *lædere*, nuire.

LÉE, (Saint) Saint *Léon*.

LÉE, allée, chemin large : on a dit d'abord : *La lée*, puis allée : de *leda*, terme de la baſſe latinité, qui a ce ſens.

LEECHE, joie : *lætitia*.

LEGATAIRE, celui à qui on fait un legs : *legatarius*.

LEGAULT, légat du pape : *N'en impetrerons nulles par devers noſtre St. Pere lou pape, ou légault quelcunque*, défenſe à tout citoyen de s'adreſſer en cette occaſion, ſoit

au pape, ſoit à ſes légats, tels qu'ils puiſſent être.

LÉGEMENT, (tenir) tenir en hommage lige.

LEGIERS, LEGUIER, *ou* LUGIER, léger, prompt, alerte.

LEGILE, couverture de pupitre qu'on met aux meſſes ſolemnelles, pour chanter l'évangile.

LEGISTE, juriſconſulte, homme qui fait profeſſion de la ſcience des loix.

LEGITIMAIRE, qui a droit de légitime, de participation aux biens de pere & de mere.

LEHIR, (St.) Saint *Eleutere* : *Eleuterus.*

LEIT : *lectum : Et feiſt ſa deviſe au leit de la mort*, fit ſon teſtament au lit de la mort.

LEMBROISÉ, lambriſſé, revêtu de menuiſerie, de marbre, &c.

LEMUNCULE : *lemunculus*, ancienne eſpece de bateaux dont on ſe ſervoit pour pêcher.

LEN, lui à lui : *Et por ceſt debte len met en waige la maixon & tout ceu qui appent devant & daier & en coſte que ciet daier l'oſpitals S. Nicolais, de coſte l'oſteil Robert Froſquignon*, & pour ſûreté de la dette dont s'agit, il lui donne en gage, la maiſon ſituée derriere l'hôpital de St. *Nicolas*, avec tout ce qui dépend, devant, derriere & aux côtés de cette maiſon, du côté de l'hôtel de Robert Froſquignon.

LENDORE, endormi, lent, pareſſeux,

LENGAIGIER, parler ſans réflexion.

LENGAIRD, homme qui ne peut dominer ſa langue, auquel on ne peut confier un ſecret, qui dit tout ce qu'il ſait, principalement le mal contre le prochain.

LENGOUREUX, infirme, en langueur : *languidus.*

LENNIERS, ouvriers en laine.

LENSY, ceci : *Et por lenſy affaire*, & pour ceci faire.

LERRE, LIERRE, LARROIR, larron, voleur : *Le lerre heureux*, le bon larron.

LERRER, laiſſer : *Je lerrai*, je laiſſerai.

LÈS, *ou* LEZ, prépoſitions qui ſignifient *auprès, à côté. Saint Mertin lès-Mez*, l'abbaye de Saint *Martin*, près de la ville de Metz.

LEZ, ligne, côté de parenté : *Les plus proches du lez*, de la ligne.

L'ESGLYE, l'égliſe.

LET, mauvaiſe action.

LETANIES, litanies.

LETIFER, mortel, qui donne la mort : du latin, *lethifer.*

LETTES, chartiers.

LETTERIL, lutrin : voyez LECTRIN.

LETTRAGES, écrits.

LETTRIER, inſcription.

LETTRINE, petite lettre qui ſe met au deſſous ou à côté d'un mot pour renvoyer le lecteur à la marge, aux notes, ou au commentaire.

LEUD, ancien mot Celtique ou franc, qui ſignifie *ſujet : ſubditus*, ou *peuple : plebs*. De là les mots d'ALLEUD, de FRANC-ALLEUD.

LEUDE, péage qui, en quelques lieux, ſe prend ſur les marchandiſes apportées par les étrangers.

LEUDES, vaſſaux d'un ſeigneur.

LEUFROY, nom d'homme & de Saint : *S. Leufredus.*

LEUS, loups : *Ung leu*, un loup : *lupus.*

LEUS, lieu : *Ung bai leus*, un bel endroit : *locus.*

LEUS, luth, inſtrument de muſique.

LEVAGE, droit que perçoivent quelques ſeigneurs ſur les denrées qui ſéjournent huit jours dans leur juſtice.

LEVE-ROI, ancien ſerment qui ſe faiſoit en prenant le nom du roi à témoin.

LEVEUR, collecteur des droits ſeigneuriaux, des dîmes, des tailles des impoſitions, &c.

LEVRAR, livrer : *Qui le ſouloit lever & levrar*, qui avoit coutume de le lever, & de le livrer.

LEVRE, *ou* LOIRE : *lorum*, courroie, longe de cuir : *Amours loirre les cœurs comme faucon en loire*, amour lie les cœurs, comme un faucon l'eſt par ſa laniere.

LEVREUX, qui a de groſſes levres.

LEX, laiſſement, bail.

LEYE, lis, plante : *lilium.*

LEZIN, nom d'homme, & de ſaint : *S. Licinius.*

LEZIONS, fractures : en juriſprudence, LEZION ſignifie le préjudice qu'on reçoit de quelque perte.

LI, *ou* LEY, le, elle : *Li oir*, l'héritier : *C'eſt li*, c'eſt elle : *C'eſt lou*, c'eſt lui : *Li ung d'ialz*, l'un d'eux.

LIAGE, droit ſur les lies des vins vendus en broches.

LIAN, lieu, endroit.

LIARDER, bourſiller.

LIBERAL ARBITRE, libre arbitre, franc arbitre.

LIBERATION, déliberation.

LIBERT, (Saint) Saint *Leobert*, ou *Leobar* : *S. Leobardus.*

LIBITINAIRE, fourniſſeur des choſes néceſſaires pour les convois funebres : *libitinarius.*

LIBRAIRIE, bibliotheque.

LICE, chien engendré d'une chienne & d'un loup : *lyciſca.*

LICHARDER, s'emparer des meilleurs morceaux d'une table.

LICITER, mettre à l'enchere un bien qui appartient à pluſieurs co-héritiers, ou co-propriétaires, attendu qu'il ne peut ſe partager commodément. La LICITATION eſt la vente de ces ſortes de biens, au plus offrant : *licitari : licitatio.*

LIE, content, gai, joyeux : *lætus.*

LIEZ, réjouis : *læti.*

LIEGAL, légat, envoyé du pape.

LIEMENT, joyeuſement.

LIESSE, joie, gaieté.

LIESSER, *ou* LIESCER, laiſſer.

LIGE, plein : *Hommage lige*, ſou-

miſſion pleine & entiere que le vaſſal fait à ſon ſeigneur.

LIGNAGE, *ou* LIGNE, ſuite des deſcendants d'une famille : *linagium.*

LIGNIE, lignée, race, famille, *linagium.*

LIGNIER, *ou* LIGNÉ, bûcher, lieu où l'on met le bois.

LIGURGES DE NATION, originaires de Ligurie : c'eſt l'état de la république de Gênes.

LIMEUX, fangeux, bourbeux, plein de limon.

LIMINAIRE, entrée en matiere, en compoſition de paix, préliminaire, avant-propos, &c : de *limen*, pas ou ſeuil de la porte.

LIMINARQUE, officier deſtiné à commander les troupes qui gardent les frontieres, les limites d'un état.

LINAIGE, paraige : voyez ce mot.

LINAUD, (Saint) Saint *Leonard* : *Sanctus Leonardus.*

LINE : voyez LIGNAGE.

LINÉE : voyez LIGNIE, linage, linager, ou linagier, revient au même.

LINCIEULX, LINSUELS, LINCEULS, draps qu'on met dans un lit : *lintcola* : les mêmes termes, pris au ſingulier, ſignifient une piece de toile dans laquelle on nous enſevelit quand nous ſommes morts : *lintcum.*

LINOMPLE, linon, toile de lin, très-claire & très-déliée, qu'on fabrique en Flandre & en Picardie.

LIPPE, *ou* LOUPPE, groſſe levre d'en bas, telle que la font ceux qui boudent.

LIPPU, *ou* LOUPPU, qui a naturellement la levre d'en-bas plus groſſe qu'à l'ordinaire.

LIPPÉE, *ou* NIPPÉE, bouchée : *Item*, repas : *Franche lippée*, repas qui ne coûte rien à celui qui le prend.

LIQUET : *liquidus*, clair, éclairci : de là les termes ſuivants.

LIQUIDATION, ſupputation, éclairciſſement & fixation de certains droits contentieux à une ſomme déterminée.

LIQUIDEMENT, d'une maniere claire & inconteſtable.

LIQUIDER, fixer, déterminer à une ſomme certaine & claire, des prétentions litigieuſes & vagues.

LIQUIDER DES FRUITS, les évaluer.

LIRE UN AUTEUR A SES ECOLIERS, l'expliquer, en enſeigner la doctrine, les ſentiments : de là le terme LECTEUR, pour profeſſeur.

LISME, eſpece de tribut que paient aux Algériens & aux Maures, ceux qui veulent avoir chez eux la liberté du commerce, & de la pêche du corail.

LIRIPION, chaperon de docteurs, cette banderolle qu'ils portent ſur leurs épaules : on trouve également LIRIPIPION.

LIRON, loir, rat de bois.

LISTE, bordure.

LISTÉ, bordé.

LISONS, leçons de matines : *Et chanta l'emperour la VII liſons des matines, l'épée en poingne & la treiſte fuers toute nue*, & l'empereur chanta la ſeptieme leçon de matines, l'épée à la main, & la tête toute découverte.

LISQUETTE, une petite piece, une languette de terre.

LISQUETTE, LECHETTE, *ou* LICHETTE, un petit morceau de mangeaille, de poulet, de jambon, &c.

LIT BRISÉ, mariage diſſous par le décès d'un des époux.

LIT MORTEL, (être au) être menacé de la mort qui ſuit.

LITER, arranger.

LITHOGRAPHIE, deſcription des pierres.

LITHOLOGIE, ſcience des pierres.

LITHOLOGUE, naturaliſte qui s'applique à cette ſcience.

LITHOMANCIE : *lithomantia*, divination qui ſe faiſoit par le moyen des pierres.

LITISPENDANCE, temps durant lequel un procès eſt pendant en juſtice.

LITRE, (droit de) l'un des principaux droits honorifiques de l'égliſe, introduit d'abord en l'honneur des patrons ſeulement, & enſuite étendu aux ſeigneurs hauts-juſticiers. Il conſiſte en ce qu'ils peuvent faire mettre une grande bande ou ceinture noire autour d'une égliſe ou d'une chapelle en dedans ou en dehors, ſur laquelle ſont peintes leurs armoiries.

LITURE, rature.

LIVRE, monnoie réelle, & monnoie de compte différente, ſuivant les provinces. La livre tournoiſe valoit & vaut encore 20 ſous tournoi. La livre Meſſine ou Meſſin (car on parloit ainſi) valoit 24 ſous Meſſins, & 12 ſous 2 deniers quarante-ſix quarante-neuviemes de denier Tournois. La livre Verdunoiſe 20 ſous Verdunois, & 8 ſous Tournois. La livre Pariſis 25 ſous Tournois, &c.

LIVRÉE DE TERRE, portion de terrein labourable, qui rapportoit en revenu annuel, la ſomme *d'une livre*, en latin : *libra*.

LIXOUR, lecteur, profeſſeur de théologie.

LOAUL, loyal, fidelle : *Je vous rendray boin & loaul compe quant il vos plairait de tout ce que je recepveray*, un bon & fidelle compte de ce que je recevrai.

LOBBE, raillerie.

LOBBER, faire le patelin, careſſer en apparence, pour mieux ſe moquer, pour tromper plus à l'aiſe.

LOCANDE, chambre qu'on loue.

LOCATIS, (un) un cheval de louage.

LOCAYE, *Leocadie*, nom de femme : *Leocadia*.

LOCHER, *ou mieux*, ESLOGER : *ex-*

locare, branler, mouvoir de ſa place.

LOCHER, *ou* HOCHER UN ARBRE, l'ébranler, en ſecouer les branches.

LOCULES : *loculi*, bourſes à mettre de l'argent.

LOCUSTES : *locuſtæ*, ſauterelles.

LODI, *ou* LODIER, couverture de lit, faite de laine entre deux toiles piquées.

LODOVIC, LODOYC, *Loüis*, *Ludovicus.*

LODS ET VENTES, droits qui ſe paient au ſeigneur direct, pour la vente des biens qui relevent de lui, &c.

LOÉE, (une) une lieue.

LOER, louer, approuver : *laudare.*

LOERRE, leurre, tromperie ſubtilement gliſſée dans un acte, &c.

LOHERANS, Lorrain.

LOHERREGNE, la Lorraine : on trouve auſſi LOHERENNE.

LOHY, gros morceau pour manger.

LOGIE : *logia*, entretien, traité, diſcours ſur quelque ſujet.

LOGOMACHIE, diſpute de mots.

LOIDORER, injurier.

LOIES, petites cabanes, petites remiſes de jardins.

LOIETTES, jarretieres.

LOIGNE, diſeur de balivernes.

LOIGNERIES, folies.

LOIGNER, éloigner : *elongare.*

LOIGNES, bois : *ligna.*

LOIMIER, limier, ſorte de chien.

LOING, (au) le long de, à côté de.

LOIR, être permis, être loiſible : *Il ne loira mie*, il ne ſera pas permis.

LOIRRER, faire le larron, dérober.

LOIST, *ou* LOIT, (il) il eſt loiſible : *Il loiſt*, il eſt permis.

LOIX : on donnoit quelquefois ce nom aux tribunaux de juſtice : de là vient le nom d'*œuvres de loix*, donné aux tranſports, dans le Luxembourg.

LOLOTTE, *Charlotte*, diminutif de *Charles.*

LOMBAR, ceinture de corde, qui ſe porte ſur la chair nue, en place de cilice : ce mot vient de Lombes, & de Barre : voyez LOMBES.

LOMBARD, établiſſement autoriſé dans divers pays, où l'on prête ſur gages, de l'argent à un intérêt réglé par le magiſtrat, à tant par mois. Il y en avoit autrefois à Nanci & à Metz : voyez le *Vocabulaire Auſtraſien.*

LONDEMAIN, lendemain.

LONDINER, *ou* LANDINER, s'amuſer, tirer en longueur, lambiner.

LOMBES : *lumbi*, parties inférieures du corps humain : de *libido.*

LONGES, (des) des loges.

LONGIS, lent, peſant, tardif.

LOPIN, morceau de quelque choſe : de *lobus*, *lobinus.*

LOPINER,

LOPINER, diviſer en lopins, en lots, en petites parties.

LOQUÉ, déféré : *Serment loqué*, ſerment déféré.

LOQUETS, *ou* FLOQUETS, laine de deſſus les cuiſſes de bêtes à laine, c'eſt la moins eſtimée.

LOQUETTE : voyez CLIPON.

L'OQUOISON, (pour) à l'occaſion.

LOR, LOUR, leurs.

LORATE, *ou* LORIONS, nom de femme, diminutif de *Laurent*.

LORÉ, ſur le bord, le long de.

LOREINS, rênes, brides, courroyes : *lora*.

LORMIER, ouvriers en toutes ſortes de petits ouvrages de fer, tels que clous, éperons, &c.

LOS, *ou* LOZ, approbation, louange, enſaiſinement d'héritage par le conſiſtoire, conſentement à une donation : *Cette donation a il fait par lo los Madame Jaque ſa fame, qui par devant moi la loé & outroié*, il a fait cette donation du conſentement de ſon épouſe, qui l'a agréée & accordée en ma préſence : *Charte de* 1233.

LOSEN, *ou* LOSIN, plein de dol, de fourberie : *doloſum*.

LOSSE, (un) un badin, un fainéant qui ne s'occupe qu'à des balivernes.

LOSTERIES, badinages, diſcours trop libres.

LOT, meſure de vin en détail, qui contient environ deux pots de Paris.

LOTHIER, Lorraine : *Jehan du de lothier, Jean*, duc de Lorraine.

LOTIR, partager : *Doient tuit ly enffens lotir*, tous les enfants doivent être admis au partage.

LOTIR, tirer des lots au ſort.

LOTISSAGE, *ou* LOTISSEMENT, tirage des lots.

LOTISSEUR, celui qui fait le partage & la diviſion des lots.

LOTIZÉ, (bien) partagé.

LOU, le : *Jehan deſſus dit ait lou thier do dey jornalz, Jean*, deſſus nommé, a le tiers dans le journal de terre dont eſt queſtion.

LOU, du : *A la volonteit lou dit ſieur Hugue*, à la volonté du dit ſieur *Hugues*.

LOUAGER, *ou* LOUANDIER, locataire.

LOU DEMAIN, lendemain : *Lou demain feſte Saint Gergonne*, le lendemain de la fête de Saint *Gorgon*.

LOUGE, barraque de planches dans un jardin.

LOUISON, diminutif de *Louis*.

LOUQUER, regarder avec indignation, ou avec admiration.

LOURDIER, lourdaud, mal-adroit.

LOURDISE, faute groſſiere contre le bon ſens, contre la civilité, la bienſéance.

LOURDOIS, (un) un sot, un désagréable.

LOURE : *lyra*, musette.

LOUREUR, joueur de la lyre, de la musette.

LOURPIDON, (une) une vieille trompeuse, une vilaine mal propre.

LOUSSE, (une) une cueillere à pot.

LOWER, loyer, revenu produit par la location des maisons, tant de la ville que de la campagne : on trouve aussi LOWIER.

LOWY, *Louis* : LOYS est la même chose.

LOUVIELLE, besace.

LOUYERS, loyers.

LOXIAS, louche, équivoque, ambigu.

LOY, (par sa) en bonne foi, en honnête homme.

LOYAL TENIR, (pour son) pour soi-même, & sans paction secrete de rendre à autrui.

LOYALEMENT, de bonne foi, fidellement.

LOYAUTÉ, fidélité, probité.

LOYOLISTES, *ou* LOYOLITES, (les) les jésuites, enfants de St. *Ignace de Loyola*.

LOYS, voyez LOWI.

LOZ : voyez LOS.

LOZENGER, tromper.

LOZENGIER, trompeur : *Amours est cruel lozengier*, amour est un terrible fourbe.

LOZIN, nonchalant, paresseux qui ne fait que s'amuser.

LU, lumiere : *lux*.

LUBIEUX, qui est sujet à avoir des lubies, des fantaisies.

LUCATTE, nom de femme, diminutif de *Luc* : *Lucas*.

LUCHAIS, petit peloton de fil.

LUCHE, porte : *A luche*, à la porte : voyez HUIS.

LUCURE, (la) la fabrique d'une église.

LUENCH, loin.

LUER, louer à gage, engager un domestique, ou un journalier.

LUES, aussi-tôt que, après que.

LUG, (un) un corbeau.

LUIS : voyez HUIS.

LUMER, éclairer.

LUMERETTE, feu folet qui éclaire la nuit.

LUMICHON, lumignon, bout de la mêche d'une bougie, ou d'une chandelle allumée.

LUPAUT, un petit loup : *Qu'ils ne faxent mi mettre lupaut en lievre, ou en chevraux*, que les rotisseurs ne s'avisent pas de donner des petits loups pour des lievres, ou pour des chevreaux.

LUTHERIE, luthéranisme.

LUTHIER, faiseur de luths & d'autres instruments à cordes, comme violons, basses, &c.

LUWE, lieue : *leuca* : *A trois luwes*, à trois lieues.

LUWEGE, *ou* LUWAIGE, LUWIER, LOWIER, (cens de) cens, revenus de loyers, de location.

LUXERIE, *ou* UXERIE, paſſage pour aller en quelque lieu : *Luxerie que ſiert on champs*, la porte, le paſſage qui conduit aux champs, à la campagne.

LUXURIANCE, excès, ſuperfluité, détail, ou explication trop longue : *luxuries.*

LUYTER, (ſe) lutter corps à corps par divertiſſement : la lutte étoit autrefois un des principaux exercices des Grecs : *paleſtra.*

LY BAR, le duc de Bar, qui porte des barbeaux dans ſes écuſſons.

LYTOWE, la Lithuanie, grand pays de l'Europe, uni à la république de Pologne, avec le titre de grand duché.

MAAGNIÉ : *malè actus*, mal diſpoſé, ſouffrant, agité d'humeurs, d'inquiétudes, &c.

MACE, amas, maſſe de pluſieurs choſes.

MACELERIE, boucherie : de *macellaria taberna.*

MACÉLIER, boucher : *macellarius.*

MACHAU, *ou* MACHAL, grange, remiſe tout à découvert : *macholus*, qui ſe trouve dans la loi Salique.

MACHER, *ou* MAQUER LE CHANVRE, le briſer avec la machacoire.

MACHER, bien mêlanger des choſes différentes, en les tournant avec une ſpatule.

MACHINEIR, former quelque mauvaiſe entrepriſe contre quelqu'un, lui dreſſer des embûches pour le ſurprendre, pour l'outrager, &c.

MACHUREIR, noircir le viſage avec de l'encre ou du charbon.

MACHURET, (le) le rhume.

MACQUER, frapper quelqu'un d'un gros coup de poing, &c.

MACTIERNES, fils de prince. Les évêques ſe ſont quelquefois fait décorer de ce titre. L'on trouve des femmes qui l'ont eu de la part des ſouverains. Les comtes, vicomtes, barons, &c, ont remplacé les mactiernes.

MACUETTE, maſſue : *clava.*

MADAIME : *domina* : titre d'honneur qu'on ne donnoit autrefois qu'aux femmes de haute qualité, & aux Saintes : *Madame Sainte Gloſſinde*, &c.

MADAIMOISELLE, titre d'honneur qui eſt dû aux filles & aux femmes des gentilshommes particuliers : *fœmina*, vel *puella nobilis* : ce qui les diſtingue parfaitement des Madames bourgeoiſes, & des Madames de la premiere condition.

MADI, mouillé, trempé : *madidus.*

MADI, *ou* MADIR, (Saint) Saint *Emetere* : *emeritus.*

MADIENE, *ou* MARDIENNE, ancien juron, qui ſignifie par Jupiter, par Mars : *per Jovem*, *per Martem.*

MADIER, table de boulanger, de pâtiſſier, &c.

MADRE, vaſe à boire du vin.

MADRÉ, qui eſt tacheté de diverſes couleurs : cela ſe dit du bois, & des animaux. Quant aux hommes, on appelle entre eux, MADRÉ, un méchant qui eſt fin, adroit, qui trompe & ne ſe laiſſe pas tromper.

MADRINIER, officier qui, dans les palais des rois de France, & les maiſons des grands, avoit autrefois

fois ſoin des pots, des verres & des vaſes précieux.

MAFLU, *ou* MAFLÉ, qui a un viſage plein, gros & gras.

MAGE, *ou* MAJE, (juge) lieutenant d'une ſénéchauſſée, ou préſidial.

MAGISTERE, gouvernement d'un grand-maître de Malthe : *magiſterium* : *Il aſpire au magiſtere*, au gouvernement.

MAGISTRALE, (prébende) prébende deſtinée à l'écolâtre d'une cathédrale, ou d'un chapitre quelconque : voyez ESCOLITRE.

MAGISTRAT, tribunal entier d'une juſtice municipale, compoſée d'un mayeur & d'échevins.

MAGNENCE, nom propre d'homme : *Magnentius*.

MAGNIE, grande aſſemblée, mêlange de gens de toute eſpece.

MAGNIFIER, louer, exalter : *extollere*.

MAGOT, groſſe bourſe.

MAHAULT, *Mathilde*, nom de femme : *Mecthildis*.

MAHEUS, MATHION, MATHEU, MATHIEX, MAHIEUHET, *Mathieu*, *Matthæus*.

MAHOMERIE, moſquée, temple de mahométans.

MAHON, gros vieux ſou de cuivre.

MAHONNER, (ſe) ſe battre à coups de poings, à l'occaſion du jeu aux liards, aux mahons.

MAHUT, (Saint) Saint *Barthélemi*.

MAÏADE, *ou* MAJESQUE, droit excluſif de vendre ſon vin pendant tout le mois de Mai : on trouve auſſi MAJENEQUE : l'on voit aſſez que ces termes tirent leur dénomination de *Maïus*, Mai.

MAIDIEU, m'aime Dieu, comme qui diroit : *ità Deus me amet* : ſerment.

MAIE, MOY, MAIT, mois de Mai : *Maius*.

MAIE DE MESURES, amas de gerbes deſtinées au paiement des moiſſonneurs.

MAÏET, maillet, marteau de bois : *malleus*.

MAÏEUR, maire : *major civitatis* : *conſul*, le premier officier municipal d'une ville, d'un bourg, d'une communauté : *Item*, un ſyndic, un maire de juſtice ſeigneuriale.

MAIGNÉ, puiſné, cadet : voyez MAINSNÉ.

MAIGNIER, domeſtique.

MAIGNIES, officiers, ſuite, compagnie.

MAIGNIÉE, *ou* MAINIÉE, habitation : *manſio*.

MAIGNIEZ, étameurs de caſſerolles.

MAIGRESSE, maigreur.

MAIGUE, *ou* MEGUE, petit lait, clair lait.

MAIKES, que, rien que.

MAILELIATTE, *Mélanie*, nom de femme : *Melania*.

MAILES, mâles : *Ly hoirs mailes*, les enfants mâles.

MAILLE, petite monnoie ancienne,

qui valoit la moitié d'un denier : la maille & l'obole étoient la même choſe, ne valant que la moitié d'un denier, c'eſt pourquoi il y avoit des *mailles pariſis* & des *mailles tournois* : il y avoit auſſi des *demi-mailles*.

MAILLES, (cotte de) tiſſu de pluſieurs filets, ou chainettes de fer, dont on formoit une ſorte de chemiſe, qu'on mettoit pour aller au combat : ce qui s'appelloit *ſe mailler*.

MAILLETON, nouveau jet, ou rejetton qui ſort du tronc coupé l'année précédente : il eſt ainſi nommé, parce qu'il reſſemble à un petit maillet.

MAILLIERE, marliere, ou marniere, lieu d'où l'on tire la marle, ou marne, pour engraiſſer les terres.

MAILLOTIN, arme ancienne, qui ſervoit à enfoncer les caſques & les cuiraſſes.

MAIN, (aller à la) être d'une égalité de rang.

MAIN, maintenue : *Prendre ſous ſa main*, ſous ſa défenſe, ſa maintenue, ſa puiſſance.

MAIN, matin : *mane* : *Main & ſoir*, le matin & le ſoir.

MAIN, moyen, mitoyen, qui eſt au milieu : *medius*.

MAIN : *manus*, partie du corps humain, deſtinée à toucher, à prendre, & autres uſages.

MAIN FORTE, ſecours.

MAIN DE JUSTICE, autorité qu'elle a de ſe faire obéir.

MAIN-GARNIE, poſſeſſion de la choſe conteſtée.

MAIN-LEVÉE, acte qui leve un empêchement, une ſaiſie, une oppoſition.

MAIN SOUVERAINE, autorité royale, à laquelle on a recours en matiere féodale.

MAIN MISE, ſaiſie, priſe.

MAIN MISE, affranchiſſement d'un ſerf.

MAIN-MORTABLE, homme ſerf, dont les biens appartiennent au ſeigneur, lorſqu'il vient à décéder ſans enfant légitime.

MAIN-MORTE, état de ceux dont les biens ne ſont pas ſujets à mutation, tels que les gens d'égliſe, les communautés, les hopitaux, &c.

MAINADE, compagnie.

MAINBOURG, tuteur, receveur, exécuteur teſtamentaire.

MAINBUIRNE, tutrice : *mundualda*.

MAINBURNIE, MANBOUNIE, *ou* MAIBOURNIE : *mundiburnium*, tutelle, garde, protection, recette, exécution teſtamentaire, puiſſance paternelle.

MAINBURNIR, protéger, adminiſtrer, défendre : voyez MANBOURGS.

MAINDRE : *manere*, demeurer.

MAINFROY, nom propre d'homme : *Manfredus*.

MAINIÉE : voyez MAIGNIÉE.

MAINSNÉ, *ou* MAISNÉ, puiſné, cadet de deux freres : *minor natu.*

MAINSNETE, *ou* MAINETE, état de celui qui eſt le puiſné : on diſoit autrefois AINSNÊ, pour dire l'ainé.

MAINT, (qui) qui demeure : *qui manet.*

MAINT, *ou* MAINTE, pluſieurs : *Maints hommes, maintes fois.*

MAINTENUE, confirmation de la part de la juſtice, dans la poſſeſſion d'un héritage ou d'un bénéfice.

MAINTIENT, conſervation des choſes dans leur état.

MAIOURS, maires : voyez MAÏEURS.

MAIRE, nom d'homme : *Marius, Mar, Maris*, St. *Mar.*

MAIRE DU PALAIS : *magiſter palatii*, maître du palais. C'étoit preſque autrefois, ce que nous appellons aujourd'hui grand-maître de la maiſon du roi.

MAIRERIE, mairie : *majoratus.*

MAIRIE, *Marie*, nom de femme.

MAIRIER, marier : *Ly novelz mairieis*, les nouveaux mariés.

MAIRIT, mari, époux.

MAISELERES, *ou* MAISELLERES, dents mâchelieres : *maxillares.*

MAISHUY, préſentement, aujourd'hui, tantôt, *nunc, modo, hodie.*

MAIRCHAMPT, marchand.

MAIRIEN, *ou* MAIRAIN, toute ſorte de bois à bâtir : *mariamen.*

MAIRLIER, *ou* MAURLI D'ÉGLISE, marguillier, ſacriſtain, chantre de paroiſſe.

MAIRQZ, *Marc* : *Marcus* : *St. Mairqz*, St. *Marc.*

MAIRS, mois de Mars : *En Mairs*, au mois de Mars.

MAISIERE, haie, ſéparation d'héritage, de jardin : *maceries.*

MAISIERES, maſures : *Et doux maiſieres*, deux maſures : *macheræ.*

MAISQUE, MAIQUE, *ou* MAQUIS, ſinon : *Maique de celui*, ſinon de celui : *Macques celles*, ſinon celles. Ils ſignifient auſſi, *ne, plus, que.*

MAIS QU'IL, comme s'il.

MAISONCELLE, petite maiſon, maiſonnette : *manſioncula.*

MAISON DE LA VILLE, la priſon publique.

MAISON DIVINE, famille impériale : *domus divina.*

MAISONNAGE, bois de haute futaie que l'on coupe pour conſtruire les maiſons.

MAISONNER, bâtir une ou pluſieurs maiſons.

MAISONNIER, chanoine qui a acheté, de ſon chapitre, une maiſon canoniale.

MAIST DIEX, Dieu m'ait en aide : *Ita me Deus adjuvet*, ſorte de ſerment.

MISTÉ, majeſté.

MAISTREMENT, magiſtralement, en ſouverain, en maître abſolu.

MAISTRE, maître, habile dans un art, une profeſſion.

MAISTRE D'UN OUVRAIGE, celui

qui a fait, ou dirigé une conſtruction, un ouvrage.

MAISTRIER, *ou* MAYSTROIER, dominer, gouverner, maîtriſer.

MAITHION, *Mathias*, nom d'homme.

MAITRE PARTICULIER, premier officier d'une juriſdiction royale qu'on appelle *maîtriſe*, qui connoît en premiere inſtance des matieres d'eaux & forêts.

MAITRE DU SACRÉ PALAIS, officier du palais du pape, dont la fonction eſt d'examiner, corriger, approuver, ou rejetter tout ce qui doit s'imprimer à Rome.

MAITRE DE LA CAVALERIE, grand officier de la couronne d'Angleterre, qui eſt chargé de tout ce qui concerne les écuries du roi.

MAITRE, cavaliers : *Une compagnie de cinquante maîtres*, de cinquante cavaliers.

MAITRISE, (grande) grande charge, haute dignité.

MAIWE, un oiſeau de proie, un milan.

MAIXENCE, nom de femme : *Maxentia.*

MAJESTER, maître chantre d'égliſe de campagne, maître d'école : *magiſter.*

MAJEURS, ancêtres, prédéceſſeurs : *majores.*

MAJORDOME, maître-d'hôtel dans les cours d'Italie.

MAJORITÉ, état de celui ou celle qui a atteint l'âge compétent de jouir de ſes droits. Cet âge eſt fixé à 25 ans, preſque dans toute la France, tant par le droit que par les coutumes.

MAJORAT, fidéi-commis graduel, ſucceſſif, perpétuel, indiviſible, fait par le teſtateur, dans la vue de conſerver le nom, les armes & la ſplendeur de ſa maiſon, & deſtiné à toujours, pour l'ainé de la famille du teſtateur.

MAJUSCULE : *majuſculus*, chantre de cathédrale.

MAKELAER, courtier, agent de change, de vente.

MALENTRU, mal inſtruit, mal élevé : *male inſtructus.*

MALACIE, maladie qui conſiſte dans dans un appétit dépravé, dans le deſir ardent de manger des choſes revoltantes.

MALADRERIE, hôpital anciennement deſtiné aux lépreux. D'où lui vient auſſi le nom de *léproſerie.*

MALADRESSE, défaut de dextérité, d'adreſſe.

MALAGE, mal, ſouffrance, maladie.

MAL-AISE, état fâcheux, déſagréable, incommode.

MALAN, défaut.

MALANDRIN : *malandrinus*, *maledrinus*, voleurs Arabes & Egyptiens qui pilloient les chrétiens & autres, durant les croiſades : on nomme auſſi de la ſorte des brigands qui firent beaucoup de dégats

gats en France ſous les regnes du roi *Jean*, & de *Charles* ſon fils.

MALAVENTURE, mauvaiſe avanture, fâcheuſe rencontre.

MALCONTENT, mécontent : *male contentus.*

MALDISANT, médiſant : *maledicus.*

MALEBOSSE, groſſe boſſe.

MALEBOSSE, la peſte la plus terrible, le bubon de la peſte.

MALEBOUCHE, mauvaiſe langue, un médiſant de profeſſion.

MALEFIQUE, influences malignes que la ſottiſe & la ſuperſtition attribuent aux aſtres & aux planetes.

MALEIÇON, malédiction.

MALENCONTRE, malheur, mauvaiſe fortune.

MALENGIN, mauvaiſe foi, dol, tromperie : *Sens malengin*, de bonne foi, ſans aucune fraude.

MALENPOINT, tout à fait délabré, en mauvais état : *male prorſus.*

MALENUIT, mauvaiſe nuit qu'on paſſe avec inſomnie, dans l'inquiétude & la douleur : *mala nox.*

MALPESTE, ſorte d'imprécation, qui emporte la ſurpriſe : on dit par exemple : *Malpeſte que cet homme eſt vif !*

MALERAGE, faim enragée, ſorte de rage de faim, une faim extraordinaire.

MALESGRACES, diſgraces, inimitiés.

MALETTE, poche où les bergers mettent des vivres pour le jour, & qu'ils portent en bandouliere.

MALEVOLE : *malevolus*, qui veut du mal à quelqu'un.

MALEURTE, méchanceté.

MAL-FAÇON, ſupercherie, mauvaiſe maniere de ſe conduire dans le commerce de la vie : ce mot ſignifie, d'ailleurs, ce qu'il y a de défaut, de mal fait dans un ouvrage quelconque, de *malè facere*, mal faire.

MALFAIM, *ou* MALE-FAIM, mauvaiſe faim, faim cruelle : *mala fames.*

MALFAMÉ, qui a mauvaiſe réputation : *malæ famæ.*

MALEFESSON, mauvaiſe culture, mauvais façonnage de terres, de vignes.

MALEPART, (prendre en) prendre en mauvaiſe part, être choqué mal à propos.

MALHEURÉ, infortuné, malheureux.

MALICE DE BONET, gliſſement, ſubſtitution de faux écrits : *titre de 1256.*

MALIGNEUX, méchant, malin : *malignus.*

MALINGRIER, ſacriſtain.

MALLEIR, (ſe) ſe mêler : *C'il advenoit qu'il ne puiſt ou ne ſe volloit plux malleir dou meſtier de poxour*, s'il arrivoit qu'il ne pût ou ne voulut plus ſe mêler du métier de pêcheur.

MALTOUTE, maltôte : de *male tol-*

ta, comme qui diroit : *quod male tollitur.* Nos anciens François appelloit TORT, TOULTE, & TOLTURE, ce que l'on ôtoit à quelqu'un : TOLLIR étoit ôter : *tollere.*

MALLIEIR, cheval de poſte deſtiné à porter la malle, cheval du poſtillon.

MALLUS, compagnie de judicature qui, ſous les rois François de la premiere race, étoit deſtinée à ſe tranſporter dans les différents lieux de ſon diſtrict, pour y adminiſtrer la juſtice. Sous les rois de la ſeconde race, cette aſſemblée devint ſédentaire, ou dumoins elle eut, en pluſieurs lieux, des tribunaux fixes, où elle rendoit la juſtice en certains jours marqués.

MALMINE, mauvaiſe mine, laide figure.

MALMORT : *malum mortuum*, eſpece de lepre ancienne, ainſi nommée, parce qu'elle rendoit le corps livide, en quelque ſorte, mortifié par des ulceres noirs & ſordides.

MALTALENT mauvaiſe volonté.

MALOTRU, malbâti, abjet, homme de rien, qui eſt à charge aux autres hommes, à autrui.

MALOZ, bourdon, groſſe mouche.

MALVAISE, mauvaiſe.

MALVE, MALFOIS, MALFEZ, MAUFEZ, méchant.

MALVISTE, méchanceté.

MAMBOUR : voyez MAINBOURG.

MAMBOURGS, *ou* MAINBOURGS DES DÉVISES, héritiers teſtamentaires.

MAMBOURGS, *ou* MAINBOURGS TESTAMENTAIRES, héritiers inſtitués.

MAMELLIERE, *ou* MAMMELIERE, partie de l'armure qui couvroit la poitrine, les mamellons du guerrier : *mammillaria.*

MAMIN, *ou* MAMY, (Saint) Saint *Maximin.*

MAMMONE : *Mammona*, le démon des richeſſes.

M'AMOUR, M'AMIE, mon amour, mon amie.

MANAGE, *ou* MANAIGE, maiſon, demeure.

MANANS, *ou* MENANS, habitants, ſoit de ville, ſoit de campagne, de *maner*, demeurer : *manere* : *Qui manoit en la paroche*, qui demeuroit en la paroiſſe : *Qui manit*, qui demeure : *Qui maniet*, qui demeuroit.

MANANDIE, qualité de manants, d'habitants.

MANBOUTE, amende, ou intérêt civil, qui ſe payoit autrefois à la partie intéreſſée, pour le meurtre d'un parent.

MANCHEREAU, moitié de manche.

MANCHERON, bras de la charrue que le laboureur tient avec ſes mains, lorſqu'il laboure.

MANCIE, *ou* MANCE, divination.

MANCIPE, eſclave : *mancipium.*

MAND, mandement.

MANDANT, qui donne un mandat, un mandement.

MANDAT, convention par laquelle quelqu'un ſe charge gratuitement de faire quelque choſe pour un autre perſonne. C'eſt ce que nous nommons plus communément, *mandement* & *procuration*.

MANDATAIRE, celui qui eſt chargé d'un mandement, ou procuration pour agir au nom d'un autre : on appelle auſſi MANDAT, un reſcrit du pape, par lequel il mandoit à un collateur ordinaire, de pourvoir ſon protégé du premier bénéfice qui vaqueroit à ſa collation; & ce protégé ſe nommoit MANDATAIRE : ces abus n'ont plus lieu en France.

MANDERIE, *ou* MAIRIE, charge de procureur, office de mandataire.

MANDILLE, petit manteau, ou ſorte de caſaque, que portoient les laquais : elle leur étoit particuliere, & les faiſoit diſtinguer des autres valets. Elle étoit compoſée de trois pieces, dont l'une pendoit ſur le dos, & les deux autres ſur les épaules : *On lui a vu*, dit-on, à quelqu'un, *porter la mandille*, la livrée.

MANDRE, moindre en valeur : *Les plus mandres*, ou *manres*, les plus maigres, les plus foibles.

MANDRERIE, facture d'ouvrages en oſier.

MANÉE, ce que la main peut contenir : *manuitas*, *pugillus* : le droit de manée eſt celui de pouvoir prendre une poignée des denrées ſur leſquelles il eſt dû.

MANES, ombres, ou ames des morts : *manes*.

MANGERIE, goinfrerie : *Item*, frais de chicane, par leſquels on ruine les plaideurs.

MANGEURS, ceux qu'on mettoit anciennement en garniſon dans la maiſon des débiteurs, pour les contraindre au paiement.

MANGIN, *Dominique*, nom d'homme : *Dominicus*.

MANGONNE, fripiere, maquignone en ce genre.

MANGONNEAU, inſtrument de guerre, propre à jetter des pierres : quelquefois, ce terme ſignifie les pierres mêmes, & autres maſſes meurtrieres : *manganum*.

MANIAQUE, *ou* MANIALE, furieux, poſſédé du démon, hors de ſoi.

MANIERE, ſorte : *Parler pour toute maniere de gens*, pour toute ſorte de gens.

MANIGANCE, mauvaiſe ruſe, procédé artificieux pour venir à bout de ſes fins.

MANISTE, qui oſe mettre la main ſur autrui, le frapper, le battre.

MANNE, eſpece de panniers aſſez reſſemblants aux gabions, d'où ils furent auſſi appellés MANNES, ou MANDES. MANNEQUIN eſt un diminutif de MANNE.

MANŒUVRE : *manopera*, ouvrage, travail que les vaſſaux doivent à leurs ſeigneurs.

MANOIE, mémoire.

MANON, nom de fille, diminutif de *Marie.*

MANOPLES, gantelets, ou anciens gands de cuir, dont on ſe ſervoit autrefois dans les jeux Gothiques.

MANSION, demeure, habitation.

MANSIONNAIRE, garde d'égliſe, tel qu'eſt le prêtre qui couche toutes les nuits dans la cathédrale de Paris: *manſionarius.*

MANSUIT, averti: *monitus.*

MANTE, manteau de femme.

MANTEL, MANTELET, habillements de femme, qui ont autant changé de figures & de modes, que la MANTE: la MANTILLE revient au même.

MANTIL, eſſuie-main, nappe: *mantile.*

MANUDUCTEUR: *manuductor*, directeur des chantres du chœur, ainſi appellé de *manus*, main, & de *duco*, je conduis; parce qu'en effet il dirigeoit & conduiſoit le chœur par les mouvements & les geſtes de la main: c'eſt ce que font nos maîtres de muſique.

MANUMISSION, affranchiſſement de ſerfs: *manumiſſio: miſſio è manu, è poteſtate*: en France, la manumiſſion eſt l'affranchiſſement des habitants d'un lieu, qui, juſqu'à ce moment, avoient été ſerfs, & dans une eſpece d'eſclavage; qui étoient reſtés MAIN-MORTABLES, ce qui eſt autant contraire à la religion, qu'à nos mœurs. On le ſouffre encore dans quelques provinces: je ne conçois pas pourquoi ils ſont François.

MAPPE, torchon à eſſuyer les meubles.

MAPPER, eſſuyer les meubles avec des torchons.

MAQUIGNON, intriguant, qui ſe mêle de toutes ſortes de choſes pour gagner: ce mot vient de MAQUE, qui ſignifie *vente, marchandiſe.*

MARAINE DE FON, maraine au baptême.

MARANDER, goûter, prendre un petit repas entre le dîner & le ſouper.

MARANDAILLE, troupe de gueux.

MARASER, MARAGER, MARAISCHER, jardinier qui cultive un marais, qui en eſt fermier.

MARAISCHIERES, *ou* MARESCHIERES, marais.

MARC, MAIRC, *marcus*, ou *marca*, eſpece de poids qui ſert à peſer les choſes précieuſes, ou qui ſont en petit volume: il eſt fait de cuivre, & eſt ſousdiviſé en pluſieurs petits poids qui s'enchaſſent l'un dedans l'autre, & qui vont toujours en diminuant de la moitié.

Le poids de MARC de Paris vaut 8 onces, ou une demi-livre de 16 onces, 192 deniers, ou 4608 grains: on diviſe le MARC en 8 onces, l'once en 8 gros, ou en 20 eſtelins; l'eſtelin en deux mailles, & la maille en deux felins.

Le

Le gros, huitieme partie d'une once, autrement, une dragme, *groſſus*, peſe trois deniers, & le denier vingt-quatre grains; de maniere que le gros eſt de ſoixante-douze grains.

L'eſtelin, vingtieme partie de l'once, cent-ſoixantieme du marc, peſe 28 grains & demi: il eſt moindre que le demi-gros, qui eſt de 36. Il eſt le double de la maille, qui n'en peſe que 14.

Le felin, *hemi-obolum Gallicum*, eſt du poids de ſept grains: il en faut deux pour faire une maille: voyez MAILLE.

On vend l'or & l'argent au *marc* & à l'*once*: lorſque la monnoie eſt rognée, on ne l'expoſe qu'au *marc*. Le marc d'argent eſt de douze deniers, & chaque denier eſt de 24 grains: quant aux pierres fines, & aux perles, le marc d'*alloi*, que les orfevres & jouailliers appellent once, ſe diviſe en octaves, en carats & en grains.

MARCAIGE, droit qui ſe leve ſur le poiſſon de mer qui ſe vend ſur le marché.

MARCEAU, *Marcel*, nom d'homme: *Marcellus*: *Saint Marceau*, Saint Marcel.

MARCHAGE, droit qu'ont les habitants de certains lieux, de marcher, ou aller conduire leurs beſtiaux dans une autre juſtice, ou finage, pour y paître.

MARCHANDER, vendre: c'eſt le ſens que donnent à ce mot pluſieurs anciens monuments.

MARCHE: *marca*, limite, frontiere: ce mot a été pris dans un ſens plus étendu, & a ſignifié auſſi une grande province, un pays conſidérable aux frontieres d'un royaume, d'un empire. De là vient que l'on dit *La marche de Brandebourg*, *d'Ancone*, &c: en conſéquence, on a appellé *marchiones* & *marchiſi*, même *margravi*, ceux qui commandoient dans ces marches: d'où nous avons fait le titre de *marquis*. On appelle *marches*, ou terres *marchiſſantes*, toutes les terres limitrophes.

MARCHESSE, *ou* MARSECHE, orge: *Item*, temps de ſemer l'orge, le marſage, le mois de Mars.

MARCHET, droit en argent, que le vaſſal payoit au ſeigneur, lorſque lui, vaſſal, venoit à marier ſa fille. Ce droit fut ſubſtitué à celui qu'avoient différents ſeigneurs de fiefs à l'habitation de la premiere nuit avec les épouſées de leurs tenanciers: droit abominable, aboli par Malcolm III, roi d'Ecoſſe, aux inſtances de la reine Marguerite, ſon épouſe. Ce prince regna depuis 1057, juſqu'en 1087.

MARCIAIGE, MARCIAGE, MARCIER, droit ſeigneurial, qui conſiſte en ce que le ſeigneur prend de trois années la dépouille de l'une dans les fruits naturels, comme ſont les ſaules, les prés:

auquel cas le tenancier eſt quitte du cens de cette année ; mais s'il s'agit de fruits induſtriaux, comme des terres labourables, ou des vignes, le ſeigneur ne prend que la moitié de la dépouille pour ſon droit de marciage, & le tenancier ne paie que la moitié du cens de cette année.

MARCIR, affliger.

MAREGLIER, marguillier : voyez MARLIER.

MARESCALSIE, MARÉCHASIE, *ou* MARELCALCIE, maréchauſſée, tribunal des maréchaux de France.

MARESCANCIER, ferrer un cheval : on trouve auſſi MARESCAUCIER.

MARGUE, MAGRITTE, MARGUITTE, MEUGUERITE, MAGRISSE, *Marguerite*, nom de femme : *Marguareta*, ou *Margarita*.

MARIAGE PAR PAROLES DE PRÉSENT, mariage où les parties contractantes, après s'être tranſportées à l'égliſe & préſentées au curé pour recevoir la bénédiction nuptiale, ſur ſon refus, déclaroient l'un & l'autre, en préſence de notaires qu'ils avoient amenés à cet effet, qu'ils ſe prenoient pour mari & femme, dont ils requéroient les notaires de leur donner acte.

MARIATE, MAROIE, MAÏOTTE, MARION, *Marie*, nom de femmes.

MARIAULE, témoin peu digne de foi.

MARJEN, *Marien*, nom d'homme : *Marianus*.

MARINETTE, pierre d'aimant, & même la bouſſole qui en eſt touchée, à cauſe de l'uſage de cette pierre ſur la mer.

MARIOLE, *Mariola*, image de la Sainte Vierge.

MARJOLAINE, porcelaine.

MARJOLET, homme qui fait le damoiſeau, qui affecte des airs de nobleſſe, de qualité qu'il n'a pas.

MARISSON : *marritio*, douleur, chagrin, perte, dommage.

MARLIER, marguillier, clerc deſtiné à ſonner les cloches, & à ſervir tant à la meſſe, qu'aux autres heures du jour, dans une égliſe : *titre de* 1502. : il s'appelle quelquefois MAURLY. Ce terme vient de *matricularius* : voyez MATRICULE.

MARMANTAU, bois de haute futaie, qui eſt en réſerve pour la décoration d'une terre, d'un château : on coupe, ou étête les bois marmantaux, lorſque le propriétaire eſt condamné pour crime de leze-majeſté.

MARMITEUX, un gueux, un pauvre miſérable qui vit aux dépens des autres, & de leur marmite.

MARMONNER, murmurer, gronder tout bas entre ſes dents, ſans ôſer ſe plaindre tout haut : *muſſare*, *muſſitare*.

MARMOTTER, revient au même, *mutire*, excepté qu'il s'entend des

patenotres, des prieres de vieilles femmes.

MAROTTE, ſorte de marionnette ridicule, miſe au bout d'un bâton, que portoient autrefois ceux qui faiſoient, ou le perſonnage de foux dans les repréſentations, ou office de foux dans les cours: *mariones.*

MARROUFLE, groſſier: *agreſtis.*

MARPAUT, homme qui prend toujours quelque choſe.

MARREMENT, douleur, déplaiſir: *Item*, cochemar.

MARRI, qui a du regret d'avoir fait quelque choſe.

MARRIR, (ſe) s'affliger, ſe livrer à la douleur.

MARSAULT, Marſal, ville forte en Lorraine, ſituée dans des marais de difficile accès, à dix lieues de Metz, près de la Seille, à deux lieues, ſud-oueſt, de Dieuſe, qui eſt le *Decem pagi* de l'Itineraire d'Antonin.

MARSEL, *ou* MARSELLAIRE, boucherie: voyez MACELLERIE.

MARSELIER, boucher: voyez MACELIER.

MARTEL, marteau: *malleus.*

MARTELAGE, marque que les officiers des eaux & forêts font avec le marteau du roi, aux arbres à réſerver, ou à abattre.

MARTROUERE, machine à prendre des martres, ou bélettes.

MARTYRER, martyriſer, faire ſouffrir.

MASAGE, village.

MASON, MAXON, maiſon: *Ly maſon*, ou *lai maxon*, la maiſon.

MASSON, (maître) architecte.

MASSOUYAGE, herbage, légume potager.

MASSOUYERS, *ou* MAZOVIERS, jardiniers: à Metz, on les nomme MESSAIS.

MASTRE, maître architecte: *Maſtre de l'ovraige de la citeit*, qui a conduit les ouvrages de la ville, qui en a dirigé les bâtiments.

MATES DE LAICT, fromages à la crême.

MATHEU, *Mathieu*: voyez MATHEUS.

MATHY, *ou* MATHIES, *Mathias.*

MATRE, mettre: *Et y matre les wairdes.*, & y mettre les gardes convenables.

MATRICULE: *matricula*, régiſtre où l'on écrivoit autrefois les noms des pauvres entretenus aux dépens des égliſes: ceux qui étoient chargés de cette matricule, ſe nommoient MATRICULAIRES: ceux qui y étoient inſcrits, s'appelloient IMMATRICULÉS. On nomme aujourd'hui, MATRICULE, une liſte où s'écrivent les noms de ceux qui entrent dans quelque compagnie, ou ſociété.

MATRONÉE, *ou* MATRONIQUE, lieu deſtiné aux matrones, aux femmes, dans les égliſes, & ſéparé de celui des hommes.

MAUCLERC, mauvais clerc, un clerc ignorant, &c.

MAUDOULÉ, mal-adroit : *male dolatus.*

MAUFEZ, méchant, mal fait de cœur, mal né.

MAUPITEUX, ſans pitié, cruel, impitoyable.

MAUTALENT, colere, deſir de ſe venger.

MAUVAISTIÉ, malice, méchanceté.

MAVAIX, mauvais ; *Tos mavaix engins oſteit & fuers mis*, toutes mauvaiſes chicanes & ſupercheries ôtées & chaſſées au loin, expulſées d'entre nous.

MAX, *Même*, nom d'homme : Saint *Max*, ou Saint *Même* : Saint *Maximin.*

MAXENAGE, maiſonnage, entretenement de maiſon quant aux édifices.

MAXENCIEN, *Maximin* : *Maximinus*, nom d'homme.

MAXIERE, *ou* MAIXIERE, maſure, ce qui reſte d'un bâtiment tombé en ruine : *maceria.*

MAXON, maiſon.

MAXONATE, *ou* MAXENATE, pétite maiſon.

MAY LA TOUR, Mars-la Tour, par corruption.

MALATOUR, bourg à quatre lieues de Metz, ſur la route de Verdun : *Martis turris.*

MAYEUR : voyez MAÏEUR.

MAZELIN, *ou* MAZERIN, vaſe, ou vaiſſeau pour boire.

MAZELOINE, *ou* MAGDALENE ; *Magdelaine*, nom de femme : *Magdalena.*

MAZETTE, mauvais cheval.

ME, ma, nôtre : *Me grace royal*, notre grace royale.

MÉAGE, droit de péage à l'entrée d'une ville avec des marchandiſes : *jus meatus*, droit de paſſage.

MEAT, canal, paſſage, conduit de liquide : *meatus.*

MÉCHANCE, méchanceté.

MÉCHANT, infortuné, qui eſt dans la miſere.

MÉCHANIQUERIE, meſquinerie, épargne ſordide.

MÉCHEF : voyez MESCHIEF.

MÉDARD, (ris de Saint) ris forcé ; & cela par alluſion à une ancienne figure ou ſtatue de ce Saint, qui étoit mal faite.

MEFFAIRE, faire mal : *Il ne pourra faire telle ou telle choſe, ſans meffaire*, c'eſt-à-dire, ſans prévarication aux loix, ſans mal faire, de *misfacere*, terme qui ſe trouve dans les capitulaires de Charles le chauve.

MÉFAIT, crime, mauvaiſe action.

MEGE, *ou* MAIGE, médecin.

MEGEDUX, maréchal ferrant.

MEGUE, petit lait, de *macrum*, maigre.

MEHAIGNÉ, perclus, affoibli par la maladie, impotent.

MEHAIGNER, eſtropier, mutiler.

MEHAIN, mutilation qui rend impotent.

MEHAIGNEUR, qui mutile, qui estropie.

MEHNÉE, *ou* MEGNIE, famille, de *maſnada*, maiſonnée.

MEHURÉ, mûr, qui eſt en maturité.

MEI CHAUSSIÉ, moitié d'un chemin : *Se réſerve lou vendour la mei chauſſie*, la moitié du chemin.

MEINER, demeurer : *manere* : *Qui meint a Metz*, qui demeure à Metz : *Qui mennet*, qui demeurent. De là les anciens termes de *menans*, *manans*, *meſnil*, &c.

MEIS, MEIX, MAIX, MEX, enclos, jardin fermé, enceinte d'une maiſon, ce qu'on appelle en certains lieux, *pourpris* & *acceint*. Ces mots viennent de *manſus*.

MEIX, *ou* MAS : *manſus*, ou *maſinus*, ou *maſſa*, fonds, héritages appartenants à un même ſeigneur, mais diviſés en petites métairies, pour loger chacune un payſan, & à laquelle étoient annexés douze arpents de terre. Un territoire ſe diviſoit en meix ou mas, & le mas en journaux : *Per leſquelles monſtrances il eſt déclareit ke tos les heritaiges de Cheminot*, (terre dépendante de l'abbaye de Saint *Arnould* de Metz) : *Son meix, & qu'un meix de terre doit on ſignor don dit ban* 17 *ſous* & 4 *deniers* : titre de 1422.

MEITÉ, MEITÉ, MOITS, moitié : *La meite*, la moitié.

MELANCOLIER, chagriner quelqu'un, lui cauſer de la mélancolie.

MELE, neſle : *meſpilium*.

MELOTE : *melotes*, peau de brebis avec la laine.

MELTE, territoire où s'étend la juriſdiction d'un officier de juſtice.

MEMBRES D'UNE CHASTELLERIE, parties du diſtrict d'une châtellenie, d'un château, d'une grande ſeigneurie.

MEMEMENT, même, de même.

MEMIN, *Maximin* : *La paroche Saint Memin*, la paroiſſe St. Maximin.

MENADURE, ajournement en juſtice.

MENANDIES, manoirs, habitations de campagne, granges, écuries : *Que les menandies fuxient abbatues*, que les manoirs de campagne fuſſent renverſés.

MENDE, pot, meſure : *Ly mende de lairme & ly mand de miel doit* 4 *deniers de tonneu*, le pot de gros miel, comme celui de fin miel, doit quatre deniers de maltôte : *tarif de Metz de l'an* 1237.

MENÉS, voitures : *menés de vin*, voitures de vin.

MENESTIER, *ou* MEINESTIER, accuſer, ſoupçonner.

MENESTRÉS, *ou* MENESTRELS, ménétriers, joueurs de violon & autres inſtruments bouffons qui alloient divertir ceux qui les appelloient en leurs maiſons.

MENESTREY : *Idem*.

MENGE, *Memmie*, nom d'homme : *Memmius.*

MENIERE, (en la) en la forme, de la maniere : *En queille maniere*, en quelle maniere, ou maniere en laquelle.

MENON DE XOUL, poignée de chaume, de paille. En quelques endroits on dit STEULES. On appelle encore CHOUL, cette paille courte dont on ſe ſert pour lier la vigne.

MENOURS, (les) les ſoldats mineurs.

MENOURS, (les freres) mineurs, les religieux de Saint François ; proprement, les cordeliers.

MENSE : *menſa*, table : *Item*, portion de biens deſtinés à la table, à la nourriture de quelqu'un : *La menſe epiſcopale, la menſe abbatiale*, &c.

MENU VAIR, eſpece de fourrure de petit gris.

MENUAILLE, amas de petites choſes qu'on met à côté, ou au rebus.

MENUITÉ, petiteſſe.

MÉOT, MÉOUTEZ, ancien droit ſur les moutons, de MAOUT au ſingulier, un mouton, & MÉOTS au pluriel, des moutons, ainſi nommés de leurs cris *mais*, *mèes*.

MÉPRENDRE, décheoir de ſon droit : *Item*, mal faire, mal agir, de *miſprendere*, comme meffaire, de *misfacere.*

MEPRISONS, outrages, torts, injuſtices.

MEQUINE, fille qui ſert, petite ſervante.

MERANCE, MARANCHE, MARANCE, amende qu'on paie pour les fautes légeres, & pour abſence : *mulcta*, *marancia.*

MERCEDE, récompenſe, ſalaire, de *merces*, *mercedis.*

MERC, MERCQ, *ou* MERE, marque, ſigne pour reconnoître.

MERCE, merci, graces à quelqu'un.

MERCIER, remercier.

MERCHAND, marchand.

MERCHASSIE, MERCHAUCIE, rez de chauſſée d'une maiſon.

MERCHER, marquer.

MERCHIEFS, marchés, accords : *Et doient tanre ly merchiefs & ly convenance*, doivent tenir les marchés & ſuivre les conventions : on trouve auſſi MERCHIET.

MERCI, miſéricorde : *Crier merci*, demander pardon, miſéricorde.

MERCIENT, *ou* MERCIANT, avec plaiſir, volontiers.

MERCURIALES, aſſemblées des parlements, les premiers mercredis d'après la ſemaine de pâques, & d'après la *Saint-Martin*, dans leſquelles le premier préſident, ou le procureur général, ou l'un des avocats généraux, parlent contre les abus qu'ils ont remarqués dans l'adminiſtration de la juſtice. J'ai récupéré & ai en main, un volume *in*-4°. manuſcrit, de *mercuriales*, ou diſcours prononcés à cette occaſion au parlement

de Metz. L'on y voit l'esprit droit, honnête & profond de cette illustre compagnie.

MERE D'ATEAIWE, mer d'eaux, ruisseau principal de chaque lieu, celui qui reçoit les petits coulants d'eaux, comme la mer reçoit les grands fleuves, &c.

MEREIN, dépit, de *mærot*.

MEREL, marque qu'on donnoit autrefois, pour preuve que la marchandise qu'on prenoit, étoit acquittée. On a dit depuis MEREAU.

MERGUERON, *Marguerite*, nom de femme.

MERIDIEN, (démon) l'épilepsie : *damonium meridianum*.

MERIN, *ou* MEIRIN, sergent, huissier.

MERIR, recompenser.

MERLIN, grosse massue en forme de hache, qui sert à fendre du bois.

MERME, moindre : *minor*.

MERME D'AGE, moins âgé : *natu minor*, de même que *meir* signifie le plus grand, *major* : *nacu major*.

MERRIEN, mérrain, bois à bâtir.

MERTENATE, nom de femme, diminutif de *Martin* : *Martine*.

MERTIN, (Saint) St. *Martin* : *Martinus*.

MERVEILLOUS, surpris, étonné : *Dont lou mayour de la chiesse Deu des Celestiens fut moult merveillous, con alz* (comme les autres) *que riens n'en savoit, & ny le desvaignereit*, de quoi le maieur ou maire de l'église des Célestins fut extrêmement surpris, de même que les autres, qui n'en savoient rien, ni ne pouvoient le deviner.

MERXAL, la ville de Marsal.

MES, messager, envoyé : *missus*.

MES DE MARIAIGE, droits qu'ont quelques seigneurs, de se faire donner un plat de chaque mets qu'on sert aux festins des noces de leur lieu.

MESACENSIER, acenser mal un héritage.

MESCHAIGIEZ, trompés à un échange : *Tuit dient que c'est le proulz des enffens & qu'ilz ne sont mie meschaigiez*, tous conviennent que c'est le profit des enfants, & qu'ils ne sont pas trompés dans l'échange dont s'agit : *titre de* 1406.

MESCHIEFS, destruction, malheur, accident.

MESCHIN, jeune garçon.

MESCHINE, fille, demoiselle, dame.

MESCHOIR, avoir du malheur, mal tomber : *male cadere*.

MESCINE, même.

MESCRÉANS, (les) infideles : *male credentes*.

MESCROIRE, soupçonner : *male credere*.

MESCRUS, soupçons.

MESDI, *ou* MEIDI, midi.

MERIENNE, méridienne, sommeil de midi.

MESDONNER, (se) qui s'abandonne à autrui : *Femme qui se mesdonne*,

qui s'abandonne à autre qu'à ſon mari : il ſignifie auſſi ſe *méſallier*.

MESEL : voyez MUSELZ.

MESESTANCE, déplaiſir, mal-aiſe.

MESHUI, déſormais, tantôt.

MESKESDI, MESQUEDI, mercredi.

MESLAIER, laiſſer un bien à cens ou à bail, à perte, à ſon préjudice.

MESNAIGES, meubles de ménage.

MESNIE, *ou* MESGNIE, famille, toutes les perſonnes d'une même maiſon, de *maſus*, *maſinia*.

MESNIL, habitation, de *manſio*, d'où l'on a fait *manſionile*.

MESPRENDRE, tomber en faute : *Si quelqu'un meſprenoit en ces cas*, s'il commettoit quelqu'un de ces délits.

MESSADGE, huiſſier, ſergent, qui ſont faits pour les meſſages, les exécutions des mandements de la juſtice.

MESSADGERIE, emploi, fonction des ſergents, des meſſadges.

MESSAIGE, meſſage, commiſſion.

MESSER, donner, accorder.

MESSERE, meſſel ou miſſel, livre d'égliſe.

MESSERIE, étendue des terres, des moiſſons qui dépendent d'un lieu, d'un château, d'une paroiſſe : *meſſaria*, de *meſſis*.

MESSIENS, choſes gênantes, qui incommodent & troublent le bon ordre d'une maiſon, qui nuiſent, & portent préjudice.

MESSIER : *meſſium cuſtos*, homme commis à la garde des moiſſons, des fruits de la terre, lorſqu'ils commencent à mûrir : on trouve *meſſilier*, *meſſarius*, dans les anciens titres.

MESSIRE : *meus dominus*, monſeigneur ; titre d'honneur, qui dans les contracts & autres actes, ſe donne ordinairement aux perſonnes diſtinguées.

MESTIER, beſoin : *Si meſtier eſt*, ſi beſoin eſt, s'il eſt néceſſaire.

MESTIER, (parler d'autre) parler d'autre choſe.

MESTIER : voyez MORTIERS.

MESTIVAGE, droit qui ſe leve ſur les bleds qu'on moiſſonne, redevance en bled : *meſtivagium*.

MESUAGE, maiſon où on loge, propre à être habitée.

MESVOYER, (ſe) ſe détourner, ſe déranger, s'écarter de la bonne voie.

MESUS, abus, uſage illégitime.

METAIL, méteil, bled moitié ſeigle & moitié froment.

METALENT, défaut de capacité, de talent.

METAYER, METAYS, METEIR, METIVIER, celui qui cultive & fait valoir des terres, ou une métairie, de *medietarius* & *medietaria*, qu'on a formés de *medietas*, moitié ; parce que le métayer prend la moitié des fruits. De là vient que dans le droit, on le nomme fermier partiaire : *colonus partiarius*.

METE,

METE : *meta*, borne, limite.

METISSONT, (ki) qui mettent, qui poſent.

METREPEINE, travailler, ſe donner des peines.

METRE : *metrum*, vers, poéſie.

METRETE, ancienne meſure pour les liquides, la même que l'amphore : *amphora.*

METTRIEUX, des fagots.

MEU, (un) un muid, ſoit de vin, ſoit de bled.

MEU (layée à thiers) laiſſée de vignes au tiers franc.

MEUBLER, legs entre deux conjoints ou époux, qui emporte les meubles.

MEUBLIER, l'héritier des meubles, le ſurvivant des conjoints qui les emporte.

MEULTRE, meurtre : *homicidium.*

MEULX, mieux : *melius.*

MEURDREURS, meurtriers.

MEUTE, émeute, ſédition.

MEUTIERS, jaugeurs.

MEVENTE, vente à prix trop modique.

MEX : voyez MEIX.

MEY, milieu : *En la mey Août*, au milieu du mois d'Août.

MEYSMEMENT, en particulier, nommément.

MEZ, milieu : *A mez*, au milieu.

MEZAU : *mezzo*, pourri, gâté, corrompu. On appelloit ainſi les ladres, les lépreux : voyez MUSELZ.

MEZEL, Moſelle : *La Mozelle*, la riviere de Moſelle : *Moſella.*

MI, mes : *Mi enffens*, mes enfants : *mei pueri.*

MI, à moi : *mihi.*

MI, moitié : *Tuit doux doient par mi partir*, tous les deux doivent gér par moitié.

MIALDRES, meilleur : *melior* : MIELDRE eſt la même choſe.

MIEUDRE : *Idem.*

MIAULX, Meaux, ville capitale de la Brie.

MICE, (droit de) droit de prendre la moitié des fruits.

MICER, donner à quelqu'un un tel coup de pied au bas-ventre, qu'on le faſſe tomber ſans reſpiration.

MICHES DE SAINT ETIENNE, les cailloux dont il fut lapidé.

MICHOT, MICHELOT, *Michel* : *Michael.*

MICHOT, petit pain, un peu plus blanc que le reſte de la cuite.

MIÉE, jattée de lait, dans laquelle on émie du pain.

MIEGE, (droit de) droit de mice : voyez MICE.

MIENNUIT, minuit : *media nox.*

MIEVRE, vif, remuant, un peu malin.

MIEVRERIE, petite malice, vivacité.

MIGNAN, chaudronnier.

MIGNON, MAIGNON, MIGNOT, MION, petit garçon, un mi-homme, demi-homme.

MIGNOTISE, flatterie, careſſe, telles qu'on en fait aux mions, aux petits enfants.

MILIAIRES, (l') l'an mil : *Ciſt eſcris fut fais VIII jors apres feſte Saint Remei kant li miliaires corroit par M. & CC. & LX & XVII ans*, cet acte fut paſſé huit jours après la Saint *Remi* de l'année 1277.

MILION, oiſeau de proie, milan : *milvus.*

MILLEDIABLES, ſoldats débandés & voleurs, qui, pour ſe faire encore plus craindre, ſe donnerent ce nom eux-mêmes en 1523.

MILLOUR, meilleur.

MI-LODS, droits qui ſe paient aux ſeigneurs à chaque mutation de propriétaire, ſur les héritages roturiers, non ſujets, comme les biens nobles, aux droits de lods & ventes.

MINAGE, droit de meſurage des grains.

MINETTE, droit de menée, ou conduite de blés au marché.

MINGNER, miner, faire des mines.

MINU, dénombrement, détail, ou déclaration de terres, de rentes, &c, piece par piece, qu'un nouveau poſſeſſeur doit donner à ſon ſeigneur, lorſqu'il entre en jouiſſance.

MINUTE, original des actes.

MIPARTIR, partager par moitié.

MIQUIEL, MICHIEZ, MIQUELET, MICHELOT, *Michel* : *Michael.*

MIRAMOLIN, roi de Maroc : *Fleury. Hiſt. Eccleſiaſt.*

MIRE, medecin.

MIERE, guériſon.

MIRE, (mettre à) mettre à cheptel : voyez ce mot.

MIRER, (ſe) ſe contempler avec affectation dans un miroir, s'y admirer.

MIROU, miroir.

MISCELLANÉES : *miſcellanea*, ouvrages où ſe trouvent des recueils ſur des ſujets différents : *Item*, claſſes de bibliotheques, qui contiennent des livres ſur toutes ſortes de matieres ; en un mot, un mêlange de livres.

MISE, jugement d'une chambre de juſtice.

MISE, dépenſe : *Fayer ſa miſe*, rembourſer ce qu'il en a coûté.

MISÉRABLETÉ, miſere.

MISERICORDE, petits poignards des anciens chevaliers.

MISEUR, juge, arbitre.

MISSI DOMINICI, commiſſaires que les ſouverains envoyoient autrefois dans les provinces, pour y informer de la conduite des comtes & des juges, & pour y juger même les cauſes d'appel dévolues au ſouverain, ou y réformer les jugements injuſtes. En 800, Charlemagne confia à des *miſſi dominici* l'exécution des capitulaires qu'il avoit fait rédiger à Aix-la-Chapelle.

MISSIE, ce que nous nommons au-

jourd'hui une généralité, environ une province, dans laquelle le roi envoyoit un *miſs* ou intendant, pour veiller à la juſtice, à la police & aux finances.

MISSION, (faire) faire la dépenſe pour quelque choſe, y mettre du ſien.

MISTE, jolie, propre, bienfaite.

MISTE, (la) la mute, la plus groſſe des cloches de Metz.

MISTRAL: agent d'un ſeigneur: *miniſterialis.*

MISTRALIE, office d'un homme d'affaire, d'un miſtral.

MISTURLET, fanfaron, petit docteur qui ſe mêle de tout.

MITAN, (au) au milieu.

MITIS, matou, gros chat.

MITOYANT, mitoyen.

MITOYERIE, *ou* MÉTOYERIE, ſéparation de deux héritages contigus. On dit que deux voiſins ſont en MITOYERIE, lorſque le mur qui ſépare leurs maiſons eſt mitoyen.

MITTE (la) la moitié.

MITTE, meſure ancienne, de ſel & de bled.

MOAYEZ, mouée, amas de peſſeaux, d'échalas dans les vignes pendant l'hiver, leſquels ſuffiſent pour échalaſſer la huitieme partie d'un jour de vignes, qui de là eſt nommée *mouée de vignes.*

MOGIN, fromage mou.

MOHATRA, ſorte de contract uſuraire, par lequel on achete très-cher une choſe qu'on revend enſuite, à très-vil prix, à celui de qui on l'avoit acheté très-cher.

MOBILIAIRE, meubles, biens & effets qui peuvent ſe tranſporter, qu'on peut mouvoir d'un lieu en un autre: *mobilia*, mobilier eſt la même choſe.

MOGNE, moine: *monachus.*

MOIBLES, meubles.

MOÏEL D'UEF, jaune d'œuf.

MOÏEL DE BLED, tas de bled.

MOILLER, femme: *mulier.*

MOINDRES D'AGE, mineurs.

MOINER, mener par la main: *Item*, conduire: *Et les moinnet geſir on vaulx de Mez*, les conduiſit coucher dans le val de Metz.

MOINESSE, *ou* MOINETTE, religieuſe: *monialis.*

MOISON, traité fait avec un laboureur, par lequel il s'oblige de cultiver & enſemencer une terre, à condition d'en partager les fruits avec le propriétaire de la maniere convenue.

MOITENGE, grains mêlés: *Moitenge wain*, moitié bled & moité ſeigle: *Moitenge mairs*, mêlange d'orge & d'avoine.

MOITERIER, vigneron qui tient une métairie de vignes.

MOITIEMENT, enchere qui ſe fait ſur le tiercement, doublement.

MOITIEN, mitoyen.

MOITOYEN, mitoyen.

MOITRESSE, métairie de terre: *Se*

monté la dite moitreſſe a 36 jors de terre.

MOITRESSE, métairie quelconque.

MOITRIER, celui qui cultive une métairie, ſoit à titre de ferme, ſoit à moitié, au tiers muid, ou autrement. Sur l'origine de ces termes : voyez METAYER.

MOLESTE, chagrin : *moleſtia.*

MOLINEL, moulin.

MOLINET, petit moulin.

MOLINIER, meûnier.

MOLLIN, moulin : *molendinum.*

MOMEUR, momon, homme déguiſé, maſqué.

MONEAGE, monnoyage, fabrication de la monnoie.

MONNETAGE, la troiſieme partie du profit qui réſulte, ou revient du monnoyage.

MONNOYERIE, l'attelier où l'on donne l'empreinte à la monnoie.

MONIALES, religieuſes.

MONITIONS, avertiſſements juridiques de la part de l'évêque, aux eccléſiaſtiques de ſon dioceſe.

MONOMACHIE : *monomachia*, duel, combat d'homme à homme.

MONOPOLE : *monopolium*, trafic illicite & odieux, dont un ſeul ſe rend le maître, pour voler le public.

MONS, Monſieur.

MONSON, (pont à) Pont-à-Mouſſon, ville à cinq lieues de Metz.

MONSTRANCES, titres, témoignages par écrit.

MONTAGE, action de monter; on paie le montage des bateaux ſur une riviere, du foin ſur un grenier, &c.

MONTANAGE : voyez MOUTONNAGE.

MONTANCE, valeur, ſomme à laquelle ſe monte une choſe : on dit aujourd'hui le MONTANT.

MONTENAGE : voyez encore MOUTONNAGE.

MONTER, le haut d'un lieu.

MONTIER, monaſtere : *monaſterium : Montier en der*, monaſtere dans la forêt du Der : *monaſterium Dervenſe.*

MONT-JOIE, enſeignes des chemins, telles que des croix, des monceaux de pierres, de grands arbres, des montagnes vues de loin, à l'approche deſquelles, les pélerins, les voyageurs ſe réjouiſſoient : *mons gaudii.*

MONTRE, uſure : *prêter à montre*, prêter à uſure, à intérêt.

MONTRÉ, deſcente de lieux, de la part de la juſtice.

MORATOIRES, (lettres) lettres de ſurſis, accordées à un débiteur, pour ſatisfaire ſes créanciers : nous les appellons *Lettres d'état.*

MORDANT, agraffe.

MORER, demeurer, reſter : *Dont il morut ſaxis*, dont il reſta poſſeſſeur.

MORIE, perte cauſée par la mort de quelqu'un : *Item*, peſte, mortalité.

MORNIFLE, raillerie, ſoufflet.

MORRE, ſorte d'ancien jeu, où l'on riſquoit ſouvent ſa fortune.

MORTAILLABLE, qui eſt de main morte, de condition ſervile, dont le ſeigneur hérite.

MORTAILLE, ſucceſſion d'un mortaillable qui vient au ſeigneur, lorſque celui-là meurt ſans enfant légitime.

MORT BOIS, bois non portant fruit.

MORT-CIVILE, privation de l'état civil, du pouvoir de faire des contrats, de teſter, d'hériter, &c.

MORT EN LA COUTUME, c'eſt dans le pays Meſſin, celui qui décede ſans enfants, ſans freres ni ſœurs, ni deſcendants d'eux, ſans pere ni mere, grand-pere ni grand-mere.

MORTEIGNE, Mauritanie.

MORTEMAIN, abandonnement qu'un pere ou une mere fait par avance à ſon enfant, de ce qui pourroit lui revenir de ſa ſucceſſion : *Avancement d'hoirie.*

MORTEMAIN, droit dû au ſeigneur dans certaines terres, au décès du chef de famille, ou de ſa femme.

MORTETÉ, mortalité.

MORTIERS DE CIRE, chandelles de nuit.

MOSAÏQUE, *ou* MUSAÏQUE : *muſivum*, ouvrage de patience, d'amuſement, qui eſt compoſé de pluſieurs petites pieces de rapport, & diverſifié de couleurs & de figures, &c : voyez MUSER.

MOSELLANE, qui eſt aux environs de la Moſelle : on appelloit ainſi une partie de la Lorraine : *Moſellana.*

MOSTRER, montrer.

MOTAGE, preſtation, redevance.

MOUCHARD, eſpion.

MOUCHON, traite des vaches, ce qu'elles donnent de lait, chaque fois qu'on les tire : on trouve auſſi MUISSON.

MOUE, muſeau, grouin.

MOUGNIER, meûnier.

MOUINGER, *ou* MOUIGIR, manger : *manducare.*

MOULAGE, partie du moulin qui ſert à faire tourner les meules.

MOULAGE, (droit de) droit que les ſeigneurs levent ſur leurs vaſſaux pour la moûture des grains.

MOULINEURES, laine qui provient de l'apprêt, ou de la tonte des draps, & qu'on emploie dans les étoffes d'une qualité inférieure, & d'un bas prix.

MOULRE, moudre du grain.

MOULT : *multùm*, beaucoup.

MOULTURE, moûture.

MOUNÉE, charge de grains qu'on envoie au moulin.

MOUNIER, *ou* MOUGNIR, manger : *manducare.*

MOUNIN, MOUNETTE, ſinges mâle & femelle.

MOURS, mœurs : *mores* : *De bonnes mours*, de bonnes mœurs.

MOUST, *ou* MOUT, vin doux : *muſtum.*

MOUSTRIES, métayer, fermier, cultivateur d'une ferme.

MOUTES, cuites : *Pommes moutées*, cuites au four.

MOUTIER, égliſe : *Ly grand moutier, ou mouty*, la cathédrale, ainſi nommée, parce qu'il y avoit autrefois, près d'elle, le monaſtere des chanoines vivants en communauté.

MOUTONNAGE, droit ſeigneurial qui ſe leve ſur ceux qui vendent ou achettent des moutons, ou autre bétail : *jus vervecinum.*

MOUVANCE, dépendance d'un fief, qui releve d'un autre fief; d'une terre, qui releve d'une autre terre : on dit d'un grand ſeigneur, qu'il a un grand nombre de fiefs & de vaſſaux qui ſont dans ſa MOUVANCE, c'eſt-à-dire, qui relevent de lui, qui en dépendent, & lui doivent ſervice.

MOVAIR, mouvoir, dépendre : *Kil movaixe, kil muelt*, ou *muevet d'aultre cenſal*, qu'il meut, qu'il dépend, ou eſt aſſujetti à un autre droit de cens.

MOVANT, chancelant.

MOYENNE, MOYEN, milieu : *Sans moyen*, ſans milieu, ſans intervalle, ſans héritage intermédiaire.

MOYENS, facultés, biens : *Inégaux en moyens*, en richeſſes, de fortune inégale.

MOYENNEMENT, médiocrement.

MOYRIEUX, fauſſe braie, eſpece d'avant-mur, ou eſpace qu'on laiſſe au pied d'un rempart.

MOZETTE, camail d'évêques.

MUANCE, mutation : MUAGE a la même ſignification.

MUARDIE, pareſſe, nonchalance.

MUCRE, corruption produite par l'humidité.

MUEAU, muet : *mutus.*

MUEIL, mieux.

MUELLE, meule de moulin.

MUELLES, toutes ſortes de cornes à faire des lanternes, &c : *La maletote de toutes muelles & de woires*, maltôte de toute eſpece de cornes & de verres : voyez WOIRES.

MUER, changer : *mutare.*

MULCTER : *multare*, punir.

MUMIE, momie, cadavre d'homme qui a été embaumé.

MUNICIPAL, ce qui appartient à une ville : *Officiers municipaux*, officiers pour défendre les intérêts d'une ville, tels que les maître-échevin, échevins, &c.

MURAGE, ancien droit qui ſe levoit pour l'entretien des murs d'une ville, & autres ouvrages publics : *muragium.*

MURDRIR, meurtrir, bleſſer.

MURE, fourure d'habits faite de peaux de rats.

MURIER, murer.

MURTEL, mur de cours, de jardins.

MUSAGE, retardement.

MUSARD, fainéant, que la moindre choſe arrête & diſtrait de ſon devoir.

MUSARDIE, amuſement, bagatelle.

MUSARS, bateleurs, gens occupés à faire rire, à perdre leur temps, & à le faire perdre aux autres.

MUSER, être oiſif, s'occuper de niaiſeries, ſouffler dans quelque choſe.

MUSSER, fermer, cacher : de là le terme de *Cligne muſette*, ce jeu d'enfants où l'un d'eux a les yeux fermés, tandis que les autres ſe cachent.

MUSELZ, *ou* MESELS, les lépreux, les ladres : l'on voit dans toute la France des lieux nommés *ladreries*, ou *léproſeries*. On y renfermoit ceux qui étoient attaqués de ce mal. La maniere de les y renfermer eſt tout à fait ſinguliere : voyez là deſſus l'*Hiſtoire de Metz*.

MUSELLERIE, léproſerie, ladrerie, &c.

MUSQUETTE, moſquée, temple de Mahométans.

MUTATION : *mutatio*, changement de terres par vente. En ce cas, elles doivent les lods & ventes au ſeigneur : *Item*, changement de vaſſal. En ce cas ci, les fiefs doivent des quints & requints. Il y a des *mutations* où l'on ne doit cependant que le ſimple rachat : on dit auſſi *mutation de monnoie*, &c.

MY, moi : *Por preieir por l'airme de my*, afin que l'on prie pour le ſalut de mon ame.

MYRE : voyez MIRE.

MYRIADE, nombre infini.

MYSTERE, choſe cachée & ſecrette, impoſſible, ou difficile à comprendre : *Myſterium*.

MYTHOLOGIE : *mythologia*, ſcience de ce qui concerne les fables des fauſſes divinités païennes.

NABINE : *napina*, lieu planté de navets.

NABOT, qui eſt de petite taille, un pygmée.

NACHEUV, NACHOUX, NACTIEUX, celui qui répugne de manger après ou avec des gens mal propres.

NACQUET, valet, laquais.

NACQUIT, *ou* NACURE, (qui) qui n'a ſoin de rien, qui ne s'embarraſſe point.

NAFRE, balafre.

NAFRER, navrer, balafrer.

N'A GUERES, il n'y a pas long-temps. Depuis peu, il n'y a gueres de temps.

NAIS, né : *natus*.

NAISSEMENT, naiſſance.

NAISAGE, droit qu'ont des particuliers de faire rouïr leurs chanvres ou leurs lins dans une riviere, un étang ou autre place remplie d'eau : *Item*, droit que le ſeigneur ou propriétaire de l'eau, perçoit de ſon côté, dans certains lieux, pour la permiſſion par lui accordée de mettre rouïr du chanvre dans ſon eau.

NAITENIER, batelier.

NANTIR, prendre, ſaiſir, emporter.

NANTISSEMENT, gage, ſûreté qu'un débiteur donne à ſon créancier, en meubles ou autres effets.

NAQUERE, ancienne eſpece de tymbales, dont les Allemands ſe ſervent encore à la guerre.

NARCOTIQUE, qui aſſoupit.

NARGUE, mépris.

NARQUETER, marqueur de jeu de paulme.

NARQUIN, mendiant.

NARQUOIS, feintes, fauſſes ſubtilités des gueux pour extorquer l'aumône, leurs contorſions, leurs voix contrefaites, &c.

NASSE, inſtrument d'oſier, propre à prendre du poiſſon, *naſſa*. On dit qu'un homme eſt dans la naſſe, pour ſignifier qu'il eſt engagé dans une fâcheuſe affaire dont il ne peut ſe tirer.

NASTION, naiſſance : *Et feit on grand joie pour ceſte naſtion*, & l'on fit de grandes réjouiſſances à l'occaſion de la naiſſance de cet enfant.

NATTE, tiſſu plat, fait de joncs, de pailles ou d'autres ſemblables matieres flexibles, de *mappa*, *matta*. Les anciens ſolitaires d'Egypte couchoient ſur des nattes : *Natter un plancher*, c'eſt le couvrir de nattes.

NATURALISEIR, accorder à un étranger les droits & les mêmes privileges dont jouiſſent les regnicoles, ou naturels du pays. *La naturaliſation* eſt l'acte par lequel

on

on eſt naturaliſé. En France, elle n'appartient qu'au roi. Elle s'accorde par des lettres de chancellerie qui doivent être vérifiées à la chambre des comptes, & au parlement pour avoir leur effet. Les Bouillonnois, les Suiſſes, les Savoyards & les Ecoſſois n'ont pas beſoin, en France, de lettres de naturalité : ils ſont réputés regnicoles.

NAU, biere, cercueil.

NAW : *navis*, un vaiſſeau de mer.

NAUCHER, nautonnier, batelier, matelot.

NAVAG, plaine : *planities.*

NAVAGE, une flotte.

NAVE, navire : *navis.*

NAVÉE, charge d'un vaiſſeau : *navis onus.*

NAVÉE, (graine de) graine de navette.

NAVIERE, plan de navets.

NAULAGE, ce qu'on paie pour paſſer l'eau : *naulum.*

NAUMACHIE : *naumachia*, ſpectacle d'un combat naval que les Romains donnoient au peuple pour le divertir : *Item*, grand lac ſur lequel ſe donnoit ce ſpectacle. Il y avoit à Metz une naumachie Romaine : voyez l'*Hiſtoire générale de Metz.*

NAUTIQUE : *nauticus*, qui concerne, qui a rapport à la mer, à la navigation, à la marine.

NAVRER, bleſſer fortement, faire une grande plaie : *Navrer ſon ennemi*, le bleſſer de maniere à le mettre hors de combat.

NAVYERES, (un) un bateau.

NAUSSOWE, le pays de Naſſau : *Lycuens de Nauſſowe*, le comté de Naſſau.

NAUTONNIER, qui conduit une barque, un vaiſſeau.

NE : cette prépoſition ſe trouve miſe pour *ou*, pour *&*, pour *ni*, pour *ſe*, pour *non*, pour *ne que* : voyez SE.

NEANT, non : *Come neant profitables*, comme non avantageux : les Meſſins diſent NIAN.

NECROMANCIE, le prétendu art d'évoquer les morts, pour en tirer des connoiſſances : *necromantia.*

NECROMANCIEN, impoſteur qui ſe mêle de nécromancie.

NECTOINIER, nautonnier, batelier.

NEC, (le) le nez.

NEF-BATAILLERESSE, bâtiment armé en guerre.

NEGRERIE, *autrement*, CAPTIVERIE, lieu où l'on enferme les Négres dont on a la dureté de faire commerce.

NEIF, futaille, tonneau à mettre du vin.

NEMOZ, lieu conſacré à la religion : terme qui vient, ou de *nemus*, bois ; ou de *nimis*, *nemes*, *nemit*, qui, en langue Celtique, ſignifient *grand.*

N'EN, ni : *N'en il n'en autres por lui*, ni lui, ni autres en ſon nom.

NENNI *ou* NANI, non : de *nenu*.

NEOGRAPHE, celui qui écrit d'une maniere nouvelle, & contraire à l'ortographe uſitée : tel eſt M. de Voltaire, lorſqu'il écrit les *Français*, &c.

NE-ONQUES, jamais : *Ne-onques ne lui ne vit le contraire*, jamais aucune perſonne ne vit le contraire.

NER, nerf : *nervus* : *Ranerer*, rendre du nerf à quelqu'un, en lui faiſant retrouver ſes forces & ſes jambes par de bons coups de fouet.

NERET, petite monnoie ancienne : *nigellus*, noiret, comme effectivement on la trouve ainſi nommée. Les ſoixante ſous *nérets*, ou *noirets*, valoient trente-ſix ſous Pariſis. Le ſou *noiret*, ou *néret*, valoit environ un quart moins que le ſou Tournois, & le Pariſis un quart plus que le Tournois.

NERVIENS, ancien peuple des Gaules, qui habitoit le pays qui compoſe aujourd'hui les dioceſes de Cambrai & de Tournai, le comté de Hainault, &c.

NESA, venez-vous-en, venez ici.

N'EST-QUE, à moins que.

N'EST-QUE-CE-SONT, à moins que ce ne ſoient.

NE-SOIT-QUE, à moins que, excepté que, &c.

NEU, *ou* NEUS, la nuit : *Neu formant*, nuit fermée.

NEU, journée de travail : *Plus doient 14 neus on clos ou en la veigne don Seigneur on mois de mairs, & ung cheir de cherroy & altres droitures*, ils doivent en en outre, quatorze journées de travail dans le clos, ou en la vigne du ſeigneur, durant le mois de Mars, avec le charrois d'une voiture, & autres redevances : *titre de* 1422.

NEUCHESTAT, Neuf-Château, petite ville du duché de Luxembourg, peu éloignée de Chiny & d'Orval : *novum caſtrum in Arduenna*.

NEUFME : *nonagium*, *nona*, droits anciens & ſinguliers, que les curés de divers lieux percevoient ſur les biens de leurs paroiſſiens décédés. C'étoit la neuvieme partie des meubles.

NEUME : *neuma*, récapitulation des notes du ton d'une antienne, qui ſe fait ſur la derniere ſyllabe par une ſimple variété de ſons, ſans y joindre aucune parole. Cela allonge le ſon ; & il faut beaucoup d'haleine, de ſouffle. En conſéquence, on croit que *neuma*, neume vient, de *pneuma*, terme Grec qui ſignifie eſprit, ſouffle, &c.

NEVOUR, *ou* NEVOULT, neveu.

NEURE, nuire : *nocere*.

NEURE, petit bâtiment de mer, qui ſert à la pêche du hareng.

NEUROUX, nouveau jour, premier jour de l'an.

NEUSTRIE, France occidentale, en-

tre la Loire, la Seine, l'Oiſe, l'Eſcaut & la mer.

NEUTRE : *medius*, libre, indifférent, qui n'eſt ni à l'un ni à l'autre, qui ne prend point de parti entre des puiſſances qui ſont en guerre, &c.

NEUTRES, (terres) lieux qui ne ſont proprement ſoumis à aucun ſouverain ; mais qui pour vivre libres, paient aux potentats voiſins, des droits de ſauve-garde & de protection.

NEUVE TERRE, *ou* TERRE NEUVE, (faire) paſſer un nouveau bail d'une ferme, d'une terre.

NEUXANT, nuiſible : *Keu ceu ne ſeroit niant neuxant*, que cela ne pourroit porter préjudice ou nuire en aucune façon.

NEUXE, noix : *nux*.

NEUZES, NEUSETTES, *ou* NOUGETTES, noiſettes.

NIANT, (a) ne nuiſant aucunement à la partie.

NIANT, (de) point : *Et doient commandeir as maiors ſus poinnes de vinge livres kil nan vaillent de niant en avant*, doivent ordonner aux maires qu'ils n'aillent point en avant, qu'ils ne paſſent pas outre, ſous peine de vingt livres.

NIANT, quelque choſe : *aliquid : Si aucuns de nos menans de Metz voloient niant demander à homme ne à femme*, ſi quelqu'un des habitants de Metz vouloient répéter quelquelque choſe à un homme ou à une femme. On voit ici que *ne* ſignifie l'*ou* conjonctif.

NIANT, rien, *nihil ſens niant a retenir*, ſans ſe rien réſerver, ſans rien retenir.

NICE, ſimple, niais.

NICEMENT, procédure de la part du défendeur, avant que le demandeur ait formé ſa demande en regle.

NICEMENT (ceſſer) ceſſer une criée d'héritages, à cauſe d'une oppoſition qui y eſt faite.

NICEMENT (écrire) ſimplement, ſans détail, ſans eſprit.

NICHASE, *ou* NIQUELASSE, *Nicaiſe*, nom d'homme : *Nicaſius*.

NICHE, choſe mal propre.

NICHEREUX, homme ſale, vilain.

NICHET, œuf qu'on met dans un nid où l'on veut que les poules aillent pondre, &c.

NICHETÉES, ſaletés.

NICHILODO, *ou* NICHIL AU DOS, extérieur brillant en habits & ajuſtements extérieurs, tandis qu'on manque de chemiſe.

NICOLAIS, *Nicolas*, nom d'homme : *Nicolaus*, dont les diminutifs maſculins ſont *Colas*, *Colaſſe*, *Colaux*.

NICLOS, NICLOUS, COLINET, & les féminins, *Nicole*, *Cocolle*, *Colinette*, *Nicolaa*.

NIELLE, petite pluie froide qui tombe en menus grêlons, mauvais brouillard ou eſpece de rouille jaune, qui gâte & noircit les bleds prêts à mûrir : *nigella*.

NIELLE, *ou* NESLE, certaine eſpece d'ancienne monnoie.

NIEPCE, niece : *neptis.*

NIER, neveu : *nepos : Mi nier*, mon neveu.

NIEZ, *ou* NIES, (ſes) ſes neveux ou nieces, ſes petits-fils, ou petites-filles.

NIGER, nigauder, fainéanter, s'amuſer à des bagatelles, de *nugari* : mot qui vient lui-même de *nux*, noix, parce que les enfants jouent & s'amuſent avec des noix.

NIELE, petit filet rond qui ſort du bois de la vigne, lorſqu'elle eſt en fleur : *pampinus.*

NILLON, nom propre de femme, diminutif du mot *Anne*, *Anna.* Ainſi, il ſignifie *petite Anne.*

NIMBE : *nimbus*, cercle qu'on remarque ſur certaines médailles, autour de la tête de quelques empereurs, pareil aux auréoles que l'on met aux images des ſaints.

NINON, NANON, NINETTE, MINETTE, noms de femmes, diminutifs d'*Anna*, *Anne.*

NIOLE, coup de pied dans les os des jambes.

NIQUE, moquerie, mépris.

NIQUET, un double, vieille monnoie qui valoit deux deniers tournois.

NISSETÉ, niaiſerie, mal-adreſſe.

NITRIERE, lieu où ſe forme le nitre, ou ſalpêtre, & d'où on le tire.

NIVÉS, niveau : *Il falt panre le nivés*, il faut niveler, prendre le niveau, chercher une ligne paralelle à l'horizon.

NOBILIAIRE, catalogue des maiſons nobles d'un pays. Il y a des nobiliaires de pluſieurs provinces.

NOBILITÉ, nobleſſe, qualité de noble : *nobilitas.*

NOBLOIS, nobleſſe, prérogative de diſtinction.

NOCAILLE, noces, réjouiſſance qu'on fait aux épouſailles, repas qu'on donne à ſes parents & à ſes amis : *nuptiales epulæ.*

NOCHER, *ou* NAUCHER, pilote.

NOCIER, celui qui préſide aux noces.

NOCHOIER, qui eſt de la noce.

NOCLIER, nocher : voyez ci-deſſus.

NOCTAMBULE, *ou* SOMNAMBULE : *noctambulus*, ou *ſomnambulus*, perſonne qui marche & agit en dormant : il y en a des exemples certains & ſurprenants.

NOCTILUQUE, phoſphore, corps qui donne de la lumiere la nuit, tels que le bois pourri, &c : *nocte lucens.*

NOEF, neuf : *novem* : *Durant noef jors*, pendant neuf jours.

NOER, *ou* NOUER, nager : *nare*, *natare.*

NOGUETTE, revendeuſe de toile & de dentelles : on dit auſſi NACQUETTE & NAGUETTE.

NOHÉ, *Noé*, le patriarche de ce nom.

NOIENT, (le) le néant : *nihilum.*

NOIER, nier : *negare.*

NOIF, neige : *nix.* On a dit auſſi NOIS.

NOILLEUX, plein de nœuds, noueux : *nodoſus.*

NOIREMBERG, Nuremberg, ville conſidérable & impériale d'Allemagne, capitale du cercle de Franconie, à 22 lieues, nord-oueſt, de Ratisbonne.

NOIRTE, noirceur : *nigredo.*

NOIS : voyez NOIF.

NOIXES, *ou* NOISES, querelles, diſputes : *Abaxier les noixes*, appaiſer les diſputes : de *noixa*, *noxa.*

NOLIGER *ou* NAULISER, fréter, louer un vaiſſeau à quelqu'un.

NOLIS, NAULIS, NAULAGE, ſalaire que l'on donne aux bateliers ; fret, ou louage d'un navire : NOLISEMENT revient au même.

NOM, maiſon, ou race illuſtre : *Il porte un grand nom*, le nom d'une maiſon illuſtre : *gentile nomen.*

NOM, réputation, gloire, renommée : *nomen*, *gloria*, *fama.* Son NOM eſt vanté, c'eſt-à-dire, qu'il jouit d'une brillante réputation.

NOMADE, errant, qui n'a pas d'habitation fixe.

NOMANCE, *ou* NOMANCIE : *onomantia*, ſorte de ſuperſtition qu'on appelle l'art de deviner la deſtinée d'une perſonne, par les lettres de ſon nom de baptême, ſéparées & comptées d'une maniere auſſi bizarre, que ce prétendu art eſt fou & chimérique.

NOMBRÉE, dénombrement.

NOME, loix : *lex.*

NOMES, quartiers, régions, provinces.

NOMARQUE, qui préſide à un quartier, commandant de province.

NOMENCLATORE : *nomenclatura*, catalogue des mots les plus ordinaires d'une langue, pour en faciliter l'uſage à ceux qui deſirent l'apprendre.

NOMINALES, (prieres) droits honorifiques qui appartiennent aux patrons & aux hauts-juſticiers, & qui conſiſtent à être nommés aux prieres du prône.

NOMINATAIRE : *deſignatus*, *nominatus*, celui qui eſt nommé à un bénéfice.

NOMINATEUR, celui qui y nomme, qui a le droit d'y nommer.

NOMINATION, droit de nommer, & l'action par laquelle on nomme : *nominatio.*

NOMIQUE : *Nomicus*, officier eccléſiaſtique, chargé de faire obſerver les uſages, les rits, les rubriques, dans la célébration des offices de l'égliſe.

NOMMÉE, aveu, dénombrement d'un fief qu'un vaſſal donne à ſon ſeigneur féodal.

NON-AGE : *non ætas*, défaut d'âge compétent pour faire quelque

choſe : état de minorité féodale, ou coutumiere.

NON-AGÉ, mineur, qui n'a pas l'âge requis par les loix.

NONAGENAIRE : *nonagenarius*, qui eſt âgé de nonante ans, ou, comme nous diſons, de quatre-vingt dix ans.

NONCHALOIR : *non callere*, n'avoir pas de zele, de chaleur pour une choſe, la négliger, en avoir peu de ſoin.

NONCHALOIR, nonchalant, pareſſeux, négligent.

NONCHALOIRE, indifférence, oubli, omiſſion.

NONCIATION : *nunciatio*, acte par lequel on dénonce à celui qui fait travailler à un édifice, ou aux ouvriers qui y ſont occupés, qu'ils aient à ceſſer, à cauſe de l'incommodité ou dommage qu'on en reçoit, juſques à ce que la juſtice en ait autrement ordonné.

NONCIATURE : *nunciatura*, fonction, ou charge de nonce, c'eſt-à-dire, de prélat que le pape envoie en ambaſſade vers quelque prince, ou quelque état catholique : *Item*, la durée de cette ambaſſade : de plus, juriſdiction établie dans quelques états du pape, ſorte de gouvernement. On appelle NONCIATURE, en Pologne, la députation des nobles que les Palatinats, ou provinces font aux dietes du royaume.

NONCIER : *nunciare*, annoncer.

NONDINES : *nundinæ*, foires, marchés.

NONDINATEUR, qui va aux foires.

NONDIEN, NONDINAIRE, NONDINAL, ce qui regarde, qui concerne les foires, les marchés, &c : de *nundinor*, acheter, vendre, trafiquer.

NONES : *nonæ*, terme de calendrier : voyez KALENDES.

NONETTES, épingles.

NONETTES, jeunes religieuſes.

NONNAIN, *ou* NONNE : *nonna*, terme de la regle de Saint *Bénoît*, religieuſe Bénédictine : *One belle jone nonain*, une belle jeune religieuſe.

NONPLEVINE : *nonplevina*, *defalta*, défaut en juſtice : *non plus ultra*, le terme, la fin d'une cariere. Metz fut, en 1552, le *non plus ultra* de l'empereur Charles Quint, c'eſt-à-dire, que le ſiege de cette ville (qu'il fut contraint d'abandonner) fut la derniere de ſes entrepriſes. Cela a donné lieu au vers ſuivant, où l'on fait alluſion, non ſeulement aux fameuſes colonnes d'Hercule, mais à la déviſe propre de ce prince, dont le corps étoit compoſé de deux colonnes d'Hercule :

Siſte viam Metis ; hæc tibi meta datur.

NON SÇAVEANCE, défaut de connoiſſance, ignorance de ce dont s'agit.

NORD-EST : voyez VENT.

NORD-OUEST : voyez VENT, où nous expliquons tous les vents, avec leurs noms en latin.

NORMAN : *Normanus*, homme du Nord, du Septentrion : *vir ſeptentrionalis* : *Les Normands*, les habitants du Nord.

NORMAND, habitant de la Normandie, belle province de France ſur la Manche. On fait, à ceux qui l'habitent, le reproche d'avoir *leur dit* & *leur dédit*. Cela vient de ce que, par l'ancienne coutume de Normandie, les contrats n'étoient valables qu'après les 24 heures de la ſignature : durant ce temps, les parties avoient celui de faire leurs réflexions, & pouvoient s'en dédire. De là vient auſſi qu'on appelle un homme *Normand*, quand il ne veut pas tenir un marché qu'il a fait en regle. C'eſt à de pareilles gens, non aux habitants de Normandie, qu'il faut appliquer le reproche de *dit* & de *dédit*.

NOROLE, brioche, ſorte de patiſſerie.

NORTIN, (un) un homme noir, un Mauritanien, un Maure.

NOS CHOSES, (les) nos propres biens : *Ainſi come les nos choſes*, de la même maniere que les choſes qui nous appartiennent en propre ; que nos propres biens.

NOTABLES, (les) les principaux & les plus conſidérables d'une ville, d'une province, d'un état.

NOTAIRE, Tabellion, officier public qui reçoit & paſſe les contrats, les obligations, & autres actes volontaires : on appelloit NOTAIRES, ceux qui avoient l'art d'écrire par notes & abréviations ; & comme on s'adreſſoit à eux pour recevoir toutes ſortes d'actes, c'eſt de là que le nom de NOTAIRE eſt demeuré aux officiers publics qui exercent la même fonction. Elle n'étoit, à Metz, république, confiée qu'aux premieres familles, comme en effet, cela devroit être dans tous les lieux : voyez AMANS.

NOTARIÉ, acte paſſé pardevant notaire : on trouve encore NOTARISÉ.

NOTICE, notoriété, connoiſſance.

NOTIFIER, ſignifier, faire ſavoir dans les formes juridiques, dans les formes reçues : *ſignificare* : *Un gradué doit notifier ſes grades tous les ans dans le temps de carême.*

NOTRE-DAME EN POULLÉE, (la) l'aſſomption de la Sainte Vierge-Marie : *Ceſt eſcris fut faiſt la vigile de feſte Notre-dame en poullée*, la veille de l'aſſomption : *titre de l'an* 1248.

NOU, nœud : *nodus*.

NOUAILLEUX, qui a beaucoup de nœuds : on trouve encore NOAILLEUX : *nodoſus*.

NOOUS, nos : *Noous nies*, nos neveux.

NOVALE : *novalis*, terre nouvellement défrichée, & miſe en labour : *Item*, dîme qui ſe leve ſur les fruits des héritages nouvelle-

ment défrichés, & qui de temps immémorial n'avoient point été cultivés, ou n'avoient pas porté de fruits ſujets à la dîme.

NOVAITÉ, nouveauté : *novitas.*

NOVATION, changement, altération d'un titre, tranſmutation d'une obligation en un autre : *innovatio.*

NOUE, eſpece de prairies qui ſervent à la pâture des beſtiaux : NOUÉE eſt la même choſe.

NOYEL, nouveau : *novum* : de *novel*, de *nouvai*, de nouveau.

NOVELLES, (des) des nouvelles : *nuncia.*

NOUEL, Noël, jour de la nativité de J. C. Ce mot vient de *Hemmanuel*, qui ſignifie *Dieu avec nous* : *nobiſcum Deus.* Ce mot NOUEL étoit autrefois un mot de réjouiſſance, qu'on crioit dans les fêtes & ſolemnités publiques. Cela s'appelloit crier *noël* de joie.

NOUEMENT DE L'AIGUILLETTE, impuiſſance accidentelle, dont il eſt queſtion dans les juriſconſultes, qui comme les peuples, l'ont regardé comme une eſpece de ſortilege. On n'eſt guere aujourd'hui de cet avis.

NOULET, petits canaux ou égoûts qu'on fait ſur les lucarnes des toits : *canaliculi tectorii.*

NOURER, ne point écouter, refuſer une demande : *Les altres nourent*, les autres ne voulurent rien accorder, ne voulurent rien entendre.

NOUS, nos : *nous maxons*, nos maiſons : *Ly jor de nous nupces*, le jour de nos noces.

NOUVELLIER, léger, inconſtant.

NOWEIL, noël : *natale Domini.*

NOY, (mettre en) débattre, conteſter, nier, de *noixa*, noiſe.

NOYANT, (un) un *quidam.* On trouve auſſi NOI-ENT.

NOYEUX, envieux, querelleux : *invidus*, *querelosus.*

NU, vuide, dénué : *Mis ovraige ſont nus d'airt*, mes écrits ſont ſans art.

NUBILE, qui eſt en âge de ſe marier : *nubilis.* Les filles ſont *nubiles* à douze ans; les garçons à quatorze. En droit, cet âge s'appelle *puberté* : des mots latins *impubes*, *pubertas.*

NUBLECE, nuage : *nubes.*

NUEFZ, neuf : *novem.*

NUEVIME, neuvieme : *nonus.*

NUER, arranger, diſpoſer les couleurs ſelon leurs nuances.

NUESSE, nudité : *nuditas.*

NUISANCE, obſtacle, incommodité qu'on ſouffre de la part d'un autre, ou qu'on lui fait ſouffrir.

NUISANÇONS, ennuyeux, nuiſibles.

NULENOIS : *nunquam*, jamais.

NULLITÉ, défaut qui rend un acte nul : *nullitas.*

NULLOUR, (la) la remanence, ce qui reſte d'une ſucceſſion, ſans rien devoir à perſonne : *quod nullius eſt.*

NULLUY, *ou* NELUY : *nullus*, perſonne, aucun homme, de *nulluy*, de perſonne : *nullius* : *A neluy*, à perſonne : *nulli*.

NUME, divinité.

NUMERAIRE, (valeur) valeur fictice des eſpeces : *valor numerarius*. Elle differe de la valeur intrinſéque.

NUMÉRAL : *numeralis*, qui déſigne un nombre. Telles ſont les lettres du chiffre romain : NUMERIQUE eſt la même choſe que numéral.

NUMEROTER, marquer d'un numero, ou cotter d'un chiffre, ſoit de marchandiſes, ſoit de papiers, chartes, titres, &c.

NUMISMATIQUE, (la ſcience) la ſcience des médailles anciennes, de *numiſma*.

NUMISMATOGRAPHIE, deſcription des médailles & des monnoies antiques : *numiſmatographia*.

NUNCUPATIF, (teſtament) teſtament fait de vive voix & non rédigé par écrit. Il vaut, en pays de droit écrit. Il eſt rejetté en pays coûtumier, à moins qu'il ne ſoit militaire, c'eſt-à-dire, fait ſur un champ de bataille, où il n'eſt pas de ſaiſon d'écrire.

NUNS, aucun, perſonne : *nullus* : *Que nuns ne puet percier lou mur de la citeit daier St. Vincent*, que perſonne n'a droit de percer le mur de la ville, derriere l'abbaye de Saint *Vincent* de Metz : *titre de l'an* 1267.

NUPCES, *ou* NOUCES, noces : *nuptiæ*.

NUTIE, *ou* NUYTÉE, nuit, l'eſpace d'une nuit : NUFFE ſignifie *nuit*, en Meſſin : pour ſe ſaluer le ſoir, ils diſent *Bonne nuffe don Deu*, bonne & heureuſe nuit de la part de Dieu.

NUYE, nuée : *nubes*.

NUYRIGUIER, *ou* NORRIQUIER, homme qui nourrit & éleve du bétail.

NYCTALOPE, celui qui, comme on le dit du renard, voit mieux de nuit que de jour.

NYCTOSTRATEGES : *nyctoſtrategi*, anciens magiſtrats qui étoient chargés du ſoin de la police pendant la nuit : ils faiſoient la ronde avec des gens armés, pour empêcher & réprimer les déſordres : c'eſt ce que nous appellons le *guet*.

OBÉDIENCES, on appelloit ainſi, autrefois, ce que nous nommons aujourd'hui Prieurés. On leur donnoit alors le titre d'obédience, & aux religieux qu'on y envoyoit, celui d'obédienciers; parce qu'en effet ils n'y demeuroient que par un acte d'obédience, & étoient amovibles à la volonté du ſupérieur.

OBÉDIENTIEL, ancien officier de chapitres, dont les fonctions étoient de faire les diſtributions manuelles aux chanoines qui étoient préſents au chœur.

OBEïE, obéiſſance : *obedientia.* On trouve encore OBEYE.

OBÉLISQUE : *obeliſcus*, pyramide, ou eſpece d'aiguille à quatre angles, haute, mince & élevée en pointe, pour ſervir d'ornement à quelque place publique, & qu'on charge pour l'ordinaire, de quelques inſcriptions.

OBERLIQUES, ce que chacun a naturellement.

OBICE, empêchement : *obex.*

OBICÉ : *objectus*, empêché, retardé.

OBITUAIRES, régiſtres mortuaires, nécrologes, où l'on écrit le nom des morts, & le jour de leur ſépulture.

OBLAT, enfant offert à Dieu par ſes parents, pour le faire religieux dans un monaſtere : *Item*, une perſonne ſéculiere, tant homme que femme, qui, ſans s'engager par des vœux, donnoit ſa perſonne & ſes biens à une maiſon religieuſe : *oblatus*, *oblata.* On les nommoit auſſi *donnés.*

OBLATS, *ou* MOINES-LAIS, ſoldats eſtropiés que le roi mettoit autrefois en chaque abbaye, ou prieuré de fondation royale, auxquels les religieux étoient obligés de donner une portion monacale, à la charge qu'ils ſonneroient les cloches & balayeroient l'égliſe & la cour. Cette preſtation s'eſt convertie en argent, par abus, & a été transférée avec ces oblats, à l'hôtel des invalides.

OBLATIONNAIRE : *oblationnarius*, diacre, ou ſoudiacre qui recevoit anciennement les oblations des fideles.

OBLIAGE, (droit d') droit d'oubli, comme qui diroit d'OUBLIAGE, dû par un ſujet qui a manqué de payer au ſeigneur le droit, ou la redevance annuelle, au jour marqué. C'eſt une punition qui eſt plus ou moins grande ſelon les uſages & les lieux.

OBLIAL, ce qui ſe paie lorſqu'on ſe trouve dans le cas de l'obliage.

OBLIGATION : *obligatio*, contract.

OBLIGATOIRE, acte qui a la for-

ce d'obliger à quelque choſe, conformément aux loix.

OBOLE : *obolus*, monnoie de cuivre, valant une maille, ou deux pites : la moitié d'un denier.

OBOLÉE, terrein ou quantité de terre que l'on tient ſous la redevance d'une obole, qui rapporte au maître, la valeur de cette monnoie.

OBOLES, (droits d') droit d'une obole par livre, dû pour le tabellionage du roi.

OBOMBRER : *obumbrare*, cacher, couvrir.

OBREPTICE : *obreptitius*, ce qui eſt obtenu par ſurpriſe, en taiſant une vérité qu'il falloit néceſſairement exprimer, pour que la choſe fut valable, comme ſi l'on obtient un bénéfice, ſans énoncer qu'il eſt à charge d'ames. On appelle *ſubreptice*, ce qui s'obtient en exprimant quelque fauſſeté, pour faire paſſer les choſes plus aiſément. *L'obreption* eſt la ſurpriſe qu'on fait aux ſupérieurs, dans le cas dont eſt queſtion.

OBSCUREIR, obſcurcir : *obſcurare*.

OBSCURIFIER, obſcurcir, rendre obſcur, ténébreux.

OBSERVANCE D'EN BAS, (les freres de l') les Cordeliers, les freres Mineurs : *Fratres minores*.

OBSESSION : *obſeſſio*, état des perſonnes que l'on croit obſédées du démon.

OBSTACLER ; *obicem ponere*, ſaiſir.

OBSTANCES : *obſtacula*, empêchements que l'on trouve à faire réuſſir quelque deſſein, quelque entrepriſe.

OBTEMPÉRER, obéir aux ordres de la juſtice : *obtemperare*.

OBVENTION, impôt de la part des eccléſiaſtiques.

OCCASE : *occaſus*, ce qui concerne l'occident, le coucher du ſoleil.

OCCIRE : *occidere*, tuer, aſſaſſiner : *occis*, *occiſus*, tué : on trouve même, OCIR.

OCCISE, meurtre : *occiſeur*, meurtrier.

OCCISION, grand maſſacre : *occiſio*, *ſtrages*.

OCCULT, (en) en ſecret.

OCCUPANT, (procureur) qui eſt conſtitué pour l'inſtruction d'un procès.

OCCUPANT, (premier) celui qui ſe met le premier, en poſſeſſion d'un bien qui n'a pas de maître, & qui dès-lors lui appartient par le droit naturel.

OCHIR, OCHIER, *ou* OCIER, occire, tuer : *Por amor Dex ne l'occie*, pour l'amour de Dieu faites lui grace, ne le tuez pas.

OCHISION, occiſion, tuerie, homicide.

OCHOISON, *ou* OCOISON, occaſion, danger : on trouve auſſi OCHISON & ACHOISON : *occaſio* : *Et querras ochoiſon d'aler*, & chercha l'occaſion d'y aller : *Voulentiers s'ochiſon voleis*, c'eſt avec plaiſir que vous

en avez l'occaſion, que vous en courez les dangers.

OCIEUX, oiſifs : *otioſi : deniers ocieux*, deniers oiſifs, qui ne produiſent ni rentes, ni intérêts.

OCLAGE, ſtipulation de contrat de mariage, qui conſiſte à donner droit à la femme ſurvivante, de prendre une certaine ſomme ſur les biens du mari.

OCLER, frauder au jeu : *Ung ocleur*, un fraudeur.

OCQUISONNEIR, actionner en juſtice : *En puet bien prenre li amans lou crant, ſans nuls ocquoiſons, & comme ne l'en puet ocquiſonneir*, en ce cas, les notaires en pourront dreſſer le reçu, ſans qu'il réſulte aucune action contre eux, ſans que pour cela on puiſſe les contraindre à payer l'amende dont s'agit.

OCQUISENER, vexer par d'injuſtes impôts.

OCQUISON, rencontre : *Hons de maiſe ocquiſon*, homme de dangereuſe occaſion, de mauvaiſe rencontre, auquel il ne faut pas avoir affaire.

OCRIS, têtu, opiniâtre : *Femme ocriſe*, femme de mauvaiſe tête.

OCT, huit : *octo* : *Jusques as nombre de oct ans eſcomplis l'ung apres l'autre & non plus*, durant huit ans pleins, l'un après l'autre, mais pas au de là.

OCTALLES, octave, huitaine de jours.

OCTANTE, *ou* HUYTANTE : *octaginta*, quatre-vingt.

OCTENTIEME, quatre-vingtieme : *octuageſimus*, octogénaire, qui eſt âgé de 80 ans.

OCTAVAGE, ancien droit : *octavagium* ; il conſiſtoit dans le huitieme de la taille, qu'il falloit payer une ſeconde fois.

OCTAVES, ſemaines : *Chinq octaves*, cinq ſemaines.

OCTOGAME, qui a été marié huit fois : il eſt queſtion, dans le droit canonique, de gens de cette polygamie.

OCTOMAGE : *octomagium*, dîmage à la huitieme.

OCTRISE, octroi.

OCTROI : *conceſſio* ; conceſſion de quelque grace, de quelque privilege ; on appelle *deniers d'octrois*, certaines preſtations que le roi permet aux villes de lever ſur elles-mêmes, pour l'entretien, ſoi-diſant, des murailles, ponts & pavés, & pour beſoins publics. Les villes imprudentes demandent journellement de ces octrois pour des beſoins paſſagers. Les beſoins ceſſent, & les octrois ſubſiſtent. Les municipaux, peu éclairés & égoïſtes, mettent par là des entraves à leurs propres enfants.

OCTUAL, meſure de bierre : *octuale cereviſiæ*.

OCTUPLE, qui contient huit fois : *Trente deux eſt octuple de quatre*.

OCULI, (le dimanche) le troiſieme dimanche de carême, ainſi appellé dans les titres, parce que c'eſt par ce mot que commence l'introït de

de la meſſe : *Ceſtuy merchief fuſt feiſt lou meskedi apres ly diemanche : oculi*, ce marché fut fait le mercredi de la 4e. ſemaine de carême.

ODIN, ô Dieu ! C'étoit ainſi que les anciens Celtes invoquoient leurs dieux, ce qui fait croire que dans les commencements, ils n'adoroient qu'un ſeul être ſuprême, auteur & conſervateur de l'univers.

ŒCACATHEVÉ, lié, uni, attaché.

ŒCUMÉNIQUE, qui eſt univerſel : *œcumenicus.*

ŒQUE, ſalle à manger.

ŒS, volonté : *Ne doie ne voel rien ka ſui oés ne ſoit*, ne doit ni ne veut rien qui ne ſoit à ſa volonté, qui ne lui ſoit agréable.

ŒT, huit : *octo.*

ŒUVRE DE LOI : voyez TRANSPORT.

ŒUVRES, (les) les labours, les façons de vignes, & autres cultures ſemblables.

OFFENDRE, offenſer : *Item*, rencontrer : *offendere.*

OFFENSE DE FAIT : *offenſa ex facto*, coups, ſoit de mains, de bâton, ou de fuſil.

OFFENSE DE PAROLE : *offenſa ex dicto*, injures, choſes choquantes, impropéres.

OFFICIAL : *officialis*, juge d'une cour eccléſiaſtique, en ce qui concerne la juriſdiction contentieuſe. Il eſt moins officier de l'évêque que de l'évêché ; c'eſt cependant à l'evêque à le nommer : il peut, en outre, commettre un autre eccléſiaſtique pour vice-gérent, lequel eſt comme le lieutenant de l'official.

OGRE, ſorte de monſtre humain, ou d'homme ſauvage, qu'on a feint autrefois, & qu'on ſuppoſoit manger les petits enfants. Les contes d'ogres, d'eſprits folets, & de fées, ſont de même date, comme de même mérite.

OHIÉ, malade, languiſſant.

OÏ, oui : *ita* : *Oï-da*, oui vraiment.

OIE, l'oreille : *auris* ; ou l'ouïe : *auditus.*

OIL, l'œil : *oculus.*

OIL : voyez OÏL.

OILE, de l'huile : *oleum* ; on trouve auſſi, OULE.

OILÉ, *ou* OULÉ, huilier.

OILLETS, (ly) les yeux : *oculi.*

OILLOS, oye : *anſer.*

OINTURÉ, onguent : *unguentum.*

OIR, enfant, héritier : *heres* : *Sui oirs*, ſes deſcendants : *titre de* 1235.

OÏR, ouïr, entendre : *Nous avons oït*, nous avons entendu : *Quant il oieit*, quand il entendit.

OIRE, aujourd'hui.

OIRÉE, ORÉE, OILÉE : pluie d'orage, qui n'eſt que momentanée.

OIRRE, route, chemin : *Ratourner*, ou *atourner ſon oirre*, rebrouſſer chemin, reprendre la route du lieu d'où l'on vient.

OIRRER, faire route, marcher, être

en chemin : *Tote la nutie oirrent*, ils marchent toute la nuit.

OISELS : oiſeaux.

OLER : *olere*, répandre une bonne odeur.

OLERIES, *ou* HODERIES, choſes ennuyeuſes, déplaiſantes & coûteuſes.

OLIGARCHIE, empire, gouvernement confié à pluſieurs perſonnes, mais en petit nombre : *oligarchia*.

OLIPHANT, éléphant.

OLOGRAPHE, (teſtament) teſtament écrit, tout entier, de la main du teſtateur.

OLT, va : *Quant il olt au milliaire*, quand on va en l'année mil...

OLYMPIADE, eſpace de quatre années, dont les Grecs ſe ſervoient dans leur chronologie. On ne trouve plus aucune ſupputation des années par les olympiades, après la 304e qui finit à l'an 440 de Jeſus-Chriſt.

OMNIS, OMNIES, ſemblables : *Meſures omnies*, meſures pareilles : *Lis ouvreiges omnis, doient eſtre de values omnies*, les ouvrages ſemblables doivent être d'une égale valeur.

ON, ou, au.

ONAGRE, ancienne machine de guerre, propre à lancer des pierres.

ONC, *ou* ONQUES, jamais ? *nunquam*.

ONÉRAIRE, (tuteur, ou ſyndic) ; le tuteur onéraire eſt celui qui, ſous un tuteur honoraire, adminiſtre les biens du pupille, & eſt obligé d'en rendre compte. Le *ſyndic onéraire* eſt celui qui étant plus particuliérement chargé d'une affaire commune, en devient comptable : on les appelle *onéraires*, parce qu'ils portent la charge ou le poids des affaires, & que d'un autre côté, il faut leur payer le ſalaire.

ONI, uni : *planus*.

ONIE, unie : *plana*.

ONNIEMENT, *ou* HONNIEMENT, honteuſement.

ONNIR, *ou* HONNIR, *ou* HOUNNIR, déshonorer, maudire.

ONOUR, honneur.

ONQUES-MAIS, jamais.

ONUIS, *ou* ONTIS, honte.

OPIME : *opimus*, riche, abondant, fertile.

OPILER : *opilare*, obſtruer, boucher les paſſages du bas-ventre.

OPPORTUN, (cas) cas favorable, propice : *opportunus*.

OPPORTUNITEI, occaſion favorable, & propre à faire & à demander quelque choſe : *opportunitas*.

OPRUM, ſeulement : *Il olt oprum*, il va ſeulement.

OPTAT, *ou* OPTA, deſir, ſouhait : d'*optare*, ſouhaiter : *Parvenir à tos ſes optas*, faire réuſſir tous ſes deſirs, parvenir à toutes ſes fins.

OPTÈRES, *ou* OPTÈRIES, préſents qu'on faiſoit anciennement aux nouvelles épouſes, & aux enfants

qu'on voyoit pour la premiere fois.

OPUSCULE, petit ouvrage, petit traité en matiere de ſcience & de littérature : *opuſculum.*

OR, alors : *Qui or eſt*, qui eſt alors, pour lors.

OR, maintenant, préſentement : *Or dites nous*, dites nous maintenant.

ORAIRE : *orarium*, l'étole dont ſe ſervent les miniſtres de l'égliſe.

ORAN, auparavant.

ORATOIRE : *oratorium*, petites chapelles jointes aux monaſteres, avant que les moines euſſent des égliſes ; on a depuis appellé de même, celles où quelques ſaints avoient été inhumés, & dans leſquelles ils étoient particuliérement invoqués, ſoit dans une ville, ſoit à la campagne, à côté d'une cathédrale, d'une abbaye, ou dans le coin d'une égliſe.

ORCON, ORSON, *ou* ORSEAU, une croûte, un morceau de pain.

ORD, ſale, plein d'ordures : *ſordidus.*

ORDALIE : *ordalium*, anciennes épreuves par le feu, le fer chaud, l'eau, le duel, &c, autrefois en uſage en France, en Angleterre, en Allemagne. On trouve des meſſes pour ces *ordalies*, dans les miſſels de ces temps de barbarie.

ORDE, tocſin : *Sonneir orde*, ſonner le tocſin.

ORDI, ſouillé, ſali : *ordir*, ſouiller, remplir d'ordures.

ORDINAIRE, (l') l'évêque ou prélat qui a la juriſdiction eccléſiaſtique d'un dioceſe, ou territoire : *proprius paſtor* : *Item*, celui qui eſt le collateur d'un bénéfice.

ORDONNANCE, ordre : *En belle ordonnance*, en bon ordre.

ORDONNÉE (une) un commandément, un ordre, une ordonnance.

ORDOUS, laid, horrible, qui fait peur : *horridus.*

ORDOYER, rendre horrible, ſale, dégoûtant.

ORDES-GENS, vilaines gens, pleines d'ordure & de craſſe.

ORDRE, (ſauve notre) ſaufs nos privileges.

ORDRE DES CÔTEAUX, claſſe de gourmets en vins, de cette eſpece d'hommes qui ſe vantent d'avoir le goût ſi fin, qu'ils reconnoiſſent à l'inſtant, de quel côteau eſt le vin qu'on leur ſert.

ORDRENEMENT, ordonnance : *Eſſus a ceſte chouſe mettons par ordrenement de noſtre ſignor*, nous terminons cet affaire par l'ordre de notre ſeigneur.

ORE, heure : *hora* : *A lore de meisdy*, à l'heure de midi.

ORE, or : *aurum*, tréſor, mine, métal quelconque : *Ly ore trové en ſa maxon*, le tréſor trouvé en ſa maiſon.

ORÉE, ORIERE, *ou* ORAILLE d'un bois, la liſiere, le bord d'une forêt : de *orata*, qui a été fait de *ora*, comme montée, de *montana.*

OR EN BAR, gain aſſuré, avantage.

auſſi certain que ſi l'on avoit une barre ou lingot de bon or.

OREILLER, mettre en forme d'oreillé, rouler : *volvere.*

OREINS, il n'y a pas long-temps : *non ita pridem.*

ORENDROIT, dorénavant, ci-après : *Menez joye orendroit*, réjouiſſez vous dorénavant.

ORENIS : voyez OREINS.

ORER, *orare*, prier Dieu : vaquer à l'oraiſon.

ORES, préſentement : *atqui*, *nunc* : *Item*, quoique : *ſed*, *tamen.*

ORFENTE, petite orpheline.

ORFRIE, oiſeau nocturne, qu'on regarde de même que le hibou, pour être de mauvais augure.

ORFRAIRÉ, chargé d'orfroi, de riches broderies d'or ou de ſoie, qu'on met ſur les bords d'une chappe &c. Ce mot vient de *aurum phrygium*, parce que l'invention de ces broderies eſt venue de Phrygie.

ORFRAY, *ou* ORFROY, orfroi, comme ci-deſſus.

ORGUES, eſpece de herſe, pour fermer les portes d'une ville attaquée.

ORIBUS, (d') poudre d'or : quelques-uns diſent d'ellebore.

ORIER, étole : *orarium.*

ORIFLAMME, (l') l'étendard que les anciens rois de France faiſoient porter quand ils alloient à la guerre ; dans l'origine, l'oriflamme n'étoit autre choſe que la banniere de l'abbaye de *Saint-Denis en France*, qu'on portoit, comme ailleurs, aux proceſſions du monaſtere, & dans les guerres particulieres, que l'abbé avoit contre ceux qui vouloient uſurper les biens de ſon égliſe. Le comte du Vexin, avoué du monaſtere de *Saint-Denis*, alloit y prendre cette eſpece de *labarum*, ou d'étendard, quand il partoit pour quelque guerre particuliere, où il s'agiſſoit de défendre les biens de l'abbaye. Le Vexin ayant été réuni à la couronne, nos rois ſuivirent l'exemple des anciens comtes du Vexin, dont ils avoient pris la place. Il arriva de-là, que quand nos monarques partirent dans la ſuite, pour quelques grandes expéditions, ils allerent recevoir, même à genoux, de l'abbé de *Saint-Denis* l'oriflamme qu'ils confioient à un ſeigneur diſtingué par ſa bravoure ; & au retour de la campagne, on reportoit l'oriflamme avec les mêmes cérémonies qu'on avoit faites en la recevant.

Louis le gros fut le premier qui alla la prendre en ſolemnité ſur l'autel de *Saint-Denis*, en 1124, lorſque l'empereur Henri V vint fondre ſur la Champagne. Saint *Louis* & ſes ſucceſſeurs firent également uſage de l'oriflamme qui, enfin, devint leur principale enſeigne.

ORIFLANT, vain, pompeux, ſuperbe.

ORINAL, urètere, ce que quelques-uns nomment *urinal*, *orina.*

ORINE, origine.

ORIPEAUX, choſes de rien, haillons, &c.

ORIXONS, oraiſons, prieres.

ORLE, *ou* ORLET, ourlet.

ORLER, ourler, faire des ourlets à du linge.

ORMEL, ormeau.

ORMILLE, plant de petits ormes.

ORMAIE, *ou* ORMOIE, lieu planté d'ormes : *ulmarium.*

ORNATURE, ornement.

ORNIE, ſottiſe, voix, ou criaillerie injurieuſe.

OROEST, nord-oueſt, voyez VENT.

ORRELOUSE, horloge : *horologium.*

ORRUBLE, horrible : *horribilis.*

ORT, jardin : *hortus.*

ORT (peſer), peſer le tout, la marchandiſe avec les emballages, les caiſſes, &c.

ORVE, fine farine.

OS, vous : *vos.*

OSCHE, *ou* OUCHE, terre labourable, fermée de haies ou de foſſés. *Item*, un jardin fruitier.

OSCHE, *ou* OCHE, entaillure, coche.

OSCHES, *ou* HOCHES, HOCHETTES, petits monceaux de gazons coupés en quarré, qu'on laiſſe ſécher pendant l'été ; qu'on brûle en automne, & dont on répand les cendres ſur le terrein pour y ſemer du grain dans les renouvellements de culture, ou les changements de ſemailles.

OSIÉRE, jointure : *articulus*, jonction : *commiſſura.*

OSSE, hardi : *audax.*

OSSEZ, aſſez, ſuffiſamment : *ſatis.*

OSSIS (viez), vieux trembleurs.

OST, l'orient : *oriens.*

OST, (un) un corps de troupes ennemies, une armée, du latin *hoſtis* : *Semondre en oſt*, contraindre à main armée.

OST-BANNI, cônvocation du ban, & arriere ban : *heribannus*; on trouve dans le même ſens, ſervice de *l'oſt*, aide de *l'oſt*, pour dire, ſervice & aide qu'on doit, en cas de guerre, à ſon ſeigneur.

OSTAGIER : *obſes*, ôtage : *Oſtagier quelqu'un*, lui ſervir d'ôtage, de répondant.

OSTE : *hoſpes*, celui qui tient une maiſon d'un ſeigneur, & qui eſt ſon juſticiable.

OSTELER, loger.

OSTENSIBLE, (lettre) qui eſt deſtinée à être montrée : OSTENSIVE eſt la même choſe : *oſtenſiva.*

OSTENT, autant.

OSTERICHE, Autriche : *Auſtria.*

OSTÈS, chez : *Oſtès lou priés*, chez le prêtre.

OSTES, (qui) qui oſe : *Deffendont qu'il ne ſeit nuls qui oſtes ceſtuy ſtatu caſſer ne brixier*, défendons à tous, tels qu'ils ſoient, d'être aſſez hardis d'oſer caſſer, ni briſer ce ſtatut.

OSTEX, au pluriel, OSTEUX, hôtel, maiſon, logis : *domus.*

OSTIER, vautour, oiſeau de poing, qui ſert à la chaſſe des faiſans & des perdrix.

OSTIÉRE, (gueux de l') mendiant de porte en porte.

OSTIEX, maiſon, c'eſt le même que OSTEX, ci-deſſus; OSTILLE, & OSTÉE ſont la même choſe.

OSTISE, (droit d') droit de fouage & tenement, autrement, droit qu'on paie à un ſeigneur, pour habiter ſur ſes terres: *jus hoſpitii*, *jus habitationis*; il conſiſte en une poule, ou autres ſemblables petites redevances. On trouve quelquefois HORTIZES: ce mot vient de *hoſtizia*, maiſon, d'où nous avons fait HÔTEL.

OSTOIR, c'eſt le même que OSTIER, qui eſt ci-deſſus.

OSTOYER, camper avec une armée.

OSTRUCHE, autruche.

OTARDE, outarde, oiſeau.

OTEL, autant: *tantumdem*.

OTÉ, excepté, hormis.

OTEVENT, auvent, planches qu'on met au deſſus des boutiques, pour les garantir du vent.

OTEX, hôteſſe.

OTRER, octroyer, accorder.

OTROYER, comme ci-deſſus, octroyer, accorder: *Nos lour avons otroyert*, nous leur avons accordé.

OTRU, autrui.

OUAI, oh! quoi! comment!

OUAITER, *ou* OUAITIR, regarder.

OUANDE, (une) une femme lâche, truande, qui n'aime qu'à dormir.

OUATE, *ou* OUETE, duvet, coton.

OUBLIANCE: *oblivio*, oubli, faute de mémoire.

OUBLIE, (droit d') obligation où ſont certains ſujets de donner à leur ſeigneur, quelques pâtiſſeries appellées *oublies*; ce ſont des eſpeces de gaufres ou hoſties, le droit d'OBLÉE, & d'OBLAYE eſt la même choſe.

OUF, interjection qui marque une douleur ſubite.

OULE, huile, *oleum*: *Item* pot, marmite: *olla*.

OULZ, eux: *Por oulz*, pour eux: *A oulz*, à eux.

OULTRAIGES, outrages.

OULTREQUIDANCE, préſomption, témérité.

OULTRECUIDIET, *ou* OULTRECUIDÉ, inſolent, petit maître.

OULTREMENT, (jugement dit) jugement prononcé en dernier reſſort, ou ſentence finale, après laquelle on ne pouvoit plus mettre le fait en droit, (ce ſont les termes de la loi Meſſine, de l'an 1397): c'étoit le maître-échevin avec ſes pairs, qui la rendoit.

OVŒC, avec: *cum*.

OUPURER, opérer, travailler: *operari*.

OVRE, œuvre: *opus*.

OVRER, travailler: *Item*, ouvrir: *aperire*.

OURINE, origine : *origo* : c'eſt le même qu'ORINE.

OUS, eux : *De par ous*, par eux-mêmes, de leur part.

OUSCHE, Oh que j'ai froid !

OUSCLAGE : *oſculum*, baiſer : *Item*, préſent que l'époux fait à ſa future épouſe, en l'embraſſant, ſelon l'uſage de quelques lieux.

OUSER : *audere*, oſer.

OUTREMENT, avec outrance, d'une maniere exceſſive.

OUTREMOITIÉ, au delà de la moitié.

OUVERTOIR, boutique, lieu qu'on ouvre pour vendre.

OUVRAIGE, OVRAIGE, OUVRAIGNE, ouvrage, production : on trouve OUVREUR, dans le même ſens, de même qu'OUVRIGNE.

OUVREUR, portier : *janitor*.

OUVRERIE, dignité dans quelques chapitres de chanoines, dont les fonctions conſiſtent à prendre ſoin de l'entretien & des réparations de l'égliſe.

OWREIZ, ouvragé, travaillé avec adreſſe.

OWREUR, *ou* OVREUR, ouvroir, lieu où l'on travaille.

OUZ, (les) les armées : c'eſt le plurier d'OST, ci-deſſus.

OXOUSE, odieuſe : *exoſa res* : *L'avarice maldicte des executours & des hoirs, qui par eſtude d'avarice, ou pour oxouſe négligence, ne vuelent ou pourlongnent plus qu'ils ne doient, a emplir les piecz & dariennes volonteis des trepaſſeis que lour ſont commiſes*, la maudite avarice, tant des exécuteurs teſtamentaires, que des héritiers, qui par une inſatiable avidité, ou une odieuſe négligence, refuſent d'exécuter, ou trainent en longueur l'exécution des legs & dernieres volontés des défunts.

OXYCRAT, mêlange d'eau & de vinaigre : *oxycratum* : on met une cueillerée de vinaigre ſur cinq, ou ſix fois autant d'eau. Ce mêlange eſt très-propre à tempérer & à rafraîchir.

OXYMEL, mêlange de miel & de vinaigre qu'on fait bouillir juſqu'à conſiſtance de ſirop.

OYANT, OYANTE, celui, ou celle à qui on rend un compte en juſtice : *L'oyant compte fournit des débats contre le compte*, le compte ſe rend aux dépens de l'*oyant compte*, c'eſt-à-dire, de celui, ou celle auquel on le rend.

OYEMENT, l'ouïe : *auditus*.

OYT : *octo*, huit.

OYTISSIME : *octavus*, huitieme.

PACAGE : *paſcua*, grand pâturage, lieu abondant en herbes, où l'on mene paître les beſtiaux.

PACAGE, (droit de) droit d'envoyer ſon bétail paître dans certains pâturages : *paſcuarium*, *paſcaſium*.

PACHON, glandée où l'on met les porcs pour les engraiſſer.

PACIAIRES : *paciarii*, perſonnes prépoſées à la conſervation de la paix, du bon ordre, dans une ville, dans une province.

PACIFICATEUR : *pacificator*, celui qui négocie une paix, qui eſt le médiateur.

PACTE *ou* PACTION : *pactum*, *pactiò*, accord, convention, clauſes d'un contrat.

PACTISER, faire des tranſactions multipliées, & ſurchargées de clauſes, de conditions : ce qu'on nomme *pacotillage*.

PADOENCE, pâtural : *paſcuum*.

PADOUAN, *ou* PADOUEN, pâtural commun à une, ou à pluſieurs paroiſſes : *compaſcuum*.

PADOUANTAGE, droit d'envoyer ſes beſtiaux dans un padouan, ou pâtural commun.

PADOUIR, mettre des bêtes en la pâture communale.

PAER, *ou* PAIR, (Saint) Saint *Paterne*, évêque : *Paternus*.

PAGE, jeune gentilhomme qui ſert un grand ſeigneur : voyez VARLET.

PAGESIE, ſolidarité qui oblige chacun des teneurs d'un fonds, à payer les cens & redevances du tout, ſi le ſeigneur le veut.

PAGUE, paiement.

PAICER, payer : *Il convient que ung cheſcun des hoirs en paicet ſon advenant*, il eſt juſte que chacun des héritiers en paie ſa quote part.

PAIEVER, payer : *Et celle ne ly paievet*, & ſi elle ne payoit pas.

PAIGES, pages, valets : *Ly paiges emmenont les chevaux*.

PAIGNOLLE, *ou* PAILLOLE, ſociété, parti de cabaret : *Et ne doient en la dite maxon, tenir bolle ne paignolle ne convenne de gens ne d'altre choſe que ne ſoit honeſtre*, & ne doivent, en cette maiſon, tenir ni jeu de boules, ni aſſemblée de divertiſſements clandeſtins, ni conventicules de perſonnes, ou de choſes déshonnêtes : *bail de* 1384.

PAIGNOTES, hommes de compagnie : gentilshommes que les ſeigneurs louoient autrefois, pour leur eſcorte, aux jours de cérémonie. Comme c'étoit une baſſeſ-

ſe

ſe de la part de ces gentilshommes, nous avons donné les noms de PAGNOTES, aux lâches, & de PAGNOTERIE, à la poltronnerie.

PAILLAY, (au) au palais où l'on rendoit la juſtice.

PAILE, *ou* PAILLE : *pallium*, drap, tapis, manteau : *Item*, dais, pavillon, petite chambre, poële.

PAILLE, poële : *On paille*, au poële.

PAILLE, poilon : *pultarium*.

PAILLERS, anciens ſoldats *Reitres*, ainſi nommés à cauſe de leur libertinage ; des pillards.

PAILLORE, lieu de débauche crapuleuſe.

PAINÉ, (grand) grand pan, grande partie d'une muraille.

PAINES, peaux : *Paines de fourures*, peaux de fourures.

PAINTRERIE, peinture : *pictura*.

PAIR, par, du côté : *Ses parans de de pair peire & de pair meire*, du côté du pere, & du côté de la mere : *Ciaulz de pair cui*, ceux de la part deſquels.

PAIRS DE FRANCE, douze grands ſeigneurs à qui l'on donne cette qualité : *pares Franciæ* : il y a ſix *ducs* & *pairs*, & ſix *comtes* & *pairs*, dont ſix ſont eccléſiaſtiques, & ſix laïcs : voyez Paſquier & du Cange.

PAIRS, (freres) un ainé qui poſſéde, avec ſes freres cadets, un fief paternel, en commun : *fratres pariles*.

PAIRAGE : voyez PARAIGE.

PAIRASTRE, beau-pere.

PAIRCER : *partiri*, partager, faire les parts, les lots.

PAIRCIAULX, peſſeaux, échalas pour attacher la vigne.

PAIRE, (une) ces termes déſignent ſouvent une choſe unique : *Que li homs ou la famè qui n'a qu'une paire de robe, l'en ne les puiſſe prenre*, qu'on ne puiſſe ſaiſir ni à homme ni à femme ſon habillement, s'ils n'ont que celui-là : *titre de* 1270.

PAIRIE : ce mot, dans les anciennes coutumes, ſignifie une dignité de juge, une obligation de ſiéger avec le bailli d'un ſeigneur, pour l'aider à rendre la juſtice.

PAIRIERE, PAIRLIERE, *ou* PAIRLIRE, carriere où l'on tire la pierre à bâtir.

PAIRIEULX, carrier, homme de journée, qui arrache la pierre.

PAIRS DU MAITRE-ESCHAVIN DE METZ, les échevins, & autres officiers qui compoſoient le conſeil du maître-échevin, où ſe portoient les appels des Treize : voyez ESCHAVINS : voyez TREIZE.

PAISSE, *ou* PASSE : *paſſer*, un paſſereau, un moineau.

PAISSON, *ou* PAXON, pâture de porcs : *Item*, droit d'exiger cette pâture dans un bois de ſeigneur.

PAIST : *paſtum* : paſte, repas : *Droit*

de paiſt ou de paſte, droit d'être hébergé, nourri, &c.

PAITRE, (envoyer) traiter avec mépris, comme on traite un animal qu'on lâche au pâturage commun.

PAIX : voyez PAISSON : *Paix & glandage*, paiſſon & glandée.

PAIXELS : *palus*, *palicellum*, *paxillus*, *peiſellus*, peſſeaux, échalas dont on ſe ſert dans les vignes pour y attacher les ſeps : *Paixels ne doient coper ni rayer*, il eſt défendu aux vignerons de couper, ou d'arracher les peſſeaux des vignes.

PALANQUE, un fort, une redoute.

PAL-FERRÉ, pieu, ou pilot armé de fer, que l'on fiche en terre.

PALEFROI, cheval de cérémonie, de parade ; mais principalement deſtiné à la monture des dames.

PALE-MAIL, jeu de mail, ancien jeu honnête, où l'on pouſſoit, avec force & adreſſe, une boule de buis qu'on devoit faire paſſer à la fin, dans un petit arc de fer, qu'on nommoit *la paſſe*.

PALIS, pieux larges & pointus, dont on fait des clôtures, des paliſſades.

PALLAGE, *ou* PELLAGE, droit dû à quelques ſeigneurs ſur les bateaux qui abordent dans leur ſeigneurie : *pallagium*.

PALLAS, palais où ſe rend la juſtice : *palatium*.

PALLE, pelle, inſtrument à remuer & à ôter la terre.

PALLE, (lou) le poële, appartement chaud d'une maiſon.

PALLE : *palla*, tapis, ou toilette de ſoie dont on couvroit l'autel.

PALLER, parler : *loqui*.

PALLER, peler : *paller arbres*, en ôter l'écorce : *Venrent en grand oſt, paller arbres*, &c, ils vinrent en grande force peler les arbres.

PALLETER, eſcarmoucher, faire la petite guerre.

PALLETIE, eſcarmouche.

PALLIE, pâleur.

PALLION : *pallium*, ornement d'évêques, qui eſt propre aux papes, patriarches, primats & métropolitains : il eſt fait en forme de bande, large de trois doigts, qui entoure les épaules comme de petites bretelles, & a des pendants longs d'une palme par devant & par derriere, avec de petites lames de plomb arrondies aux extrêmités, couverte de ſoie noire, avec quatre croix rouges.

PALMIERS : on nommoit ainſi, autrefois, ceux qui étoient aggrégés à une ancienne confrairie de pélerins de Jéruſalem, qui portoient pour ſymbole, des palmes à leurs mains.

PALZ, *ou* PAU, pal, pieu, piece de bois longue & taillée en pointe : *palus*, d'où on en fait auſſi, PALISSADE.

PAN, *ou* PANIE, vol, larcin, choſe volée.

PAN DE FUST, rempart, défenſe, cloiſon de bois.

PANACHE, aſſemblage de plumes d'autruche, que les guerriers portoient ſur le caſque, les courtiſans ſur leurs chapeaux, & les dames ſur leurs coëffures.

PANAGE, droit qui ſe paie au maître d'une forêt, pour avoir la liberté d'y faire paître aux porcs le gland ou la faine, ce mot vient de *paſcendo*; on écrivoit autrefois *paſnage*.

PANDÉMIE, maladie contagieuſe, épidémie : *pandemia*.

PANDÉMIQUE, épidémique.

PANDERE, (le) le bourreau : *Tant que le pandere ly allait copper le flagieulx de la gorge*, au moment que le bourreau alloit lui trancher la tête.

PANEGYRE, panégyrique.

PANER, receler un vol, un larcin.

PANETER : *piſtor*, boulanger.

PANNE, fourrure.

PANNEU, PANNEAU, (donner dans le) être ſurpris par le trop de bonté, tomber dans des pieges tendus par les canailles dont le monde eſt rempli. Cette métaphore eſt priſe des panneaux ou filets, que l'on tend pour prendre des lapins ou autres animaux.

PANNOMIE, recueil général des loix.

PANNON, *ou* PENNON, ancien étendard des gentilshommes.

PANNONCEAU, banniere, ou enſeigne quelconque, pour la guerre : *vexillum militare*.

PANNOYER, *ou* PAUMOYER, (à) à pleine main.

PANRE, (au) à la priſe : *Panre les bans*, fixer le jour des vendanges, des moiſſons.

PANRE, *ou* PRENRE, prendre : *Panre le peult*, il peut le prendre.

PANTOIS, pantelant, aſthmatique.

PANTOISER, *ou* PANTELER, avoir la courte haleine, être aſthmatique.

PANTONIER, garde-pont.

PANUFLES, pantoufles.

PAOL, (Saint) Saint *Paul*, on trouve auſſi PAOUL, POU, & POL.

PAOLLE, *pallium*, voyez ce mot latin, ci-deſſus.

PAONAGE, couleur violette, couleur de pavot, de queue de paon.

PAOUR, *ou* PAVOUR : *pavor*, peur, ſaiſiſſement, crainte.

PAOUREUX, peureux : *pavidus*.

PAPEGART, lettres qui ſe délivroient aux pélerins arrivés à Jéruſalem.

PAPEGAY, perroquet : *pſitacus* : *Sires Nicole Lowe & Martin George retournirent de Jheruſalem, & rapportons deux papegay*, les Sires *Nicolas Louve, & Martin-George* revinrent de Jéruſalem, & en rapporterent deux perroquets.

PAPEGAY, l'oiſeau de bois ou de carton, que ceux qui tirent de l'arc ou de l'arquebuſe, mettent au bout d'une perche qui leur ſert de but.

PAPELARD, faux dévot : *Item*, patelin, homme ruſé & adroit, qui flatte à deſſein de tromper : *palpator.*

PAPELARDER, faire l'hypocrite.

PAPELARDISE, hypocriſie.

PAPIN, de la bouillie d'enfants.

PAPINIANISTES, ceux qui dans l'étude du droit, ſuivoient autrefois les ſentiments de Papinien, célebre juriſconſulte du troiſieme ſiecle.

PAPPOAUX, (biens) biens avitins : voyez AVITINS.

PARACHEVER, achever, finir, mettre la derniere main.

PARAFE, *ou* PARAPHE, marque qui eſt faite d'un ou de pluſieurs traits de plume, & qu'on met ordinairement après ſon nom, quand on ſigne quelque acte.

PARAFER, eſt mettre en paraphe.

PARAGE, égalité de condition entre nobles, ou tenants noblement.

PARAGE, parentage : PARROIE a le même ſens.

PARAGEAU, puiſné qui tient en parage une partie d'un fief avec l'aîné : PARAGER, PARAGEUR, ſont le même que parageau ; au moins, dans certaines coutumes.

PARAGRAPHE : *paragraphus*, petite ſection ou diviſion d'un article. Un ouvrage ſe diviſe d'ordinaire, en parties, la partie en chapitres, le chapitre en articles, & l'article en paragraphes qui ſe diſtinguent par cette marque §.

PARAIGE : *paragium*, *parentela*, parage ; la ville de Metz étoit anciennement diviſée en ſix paraiges : ceux de même paraige, ſe trouvent ordinairement nommés *patens*, dans les loix Meſſines : *amis prochains* ou *charnels*, étoient ce que nous appellons aujourd'hui *parens* : voyez là deſſus l'*Hiſtoire générale de Metz*, où il en eſt parlé au long.

PARAIMER, aimer : *amare.*

PARAMONAIRE, fermier des biens d'une égliſe.

PARANGON, comparaiſon.

PARANGONNER, faire la comparaiſon d'une choſe avec une autre.

PARANYMPHE, celui qui, autrefois, conduiſoit par honneur la nouvelle épouſée, & aſſiſtoit à ſes noces. Ce terme ſe prend quelquefois pour panégyrique, pour l'éloge qu'on fait de quelqu'un, ce qui ſe nomme paranympher.

PARAPHERNAUX, (biens) biens apportés par la femme ; que le mari a reçu au-delà de la dot, & que la femme retient, de maniere que le mari même n'en a pas la jouiſſance, à moins qu'il n'y ait une paction contraire dans le contrat.

PARAPHONISTE, chantre de chœur.

PARAPHRASE, explication d'un texte en termes plus clairs & plus amples, en ſuppléant ce que l'auteur a pu dire & penſer ſur le même ſujet.

PARATRE, beau-pere, comme MARATRE, belle-mere.

PARCAGE, séjour des moutons parqués sur les terres labourables.

PARCAGE, (droit de) droit qui se paie au seigneur, par ceux des habitants qui ont des parcs, des clôtures, où ils mettent leurs troupeaux.

PARCENERES, (sœurs) sœurs co-héritieres qui partagent entre elles une hérédité, une succession.

PARÇON, PARCION, PARCHON, portion : *portio.*

PARÇONNIER, qui a sa portion dans un partage.

PARÇONNIER, *ou* PARCHONNIER DE MEURTRE, complice de meurtre.

PAR-CORPS, (un) une contrainte par corps.

PARCOURS, *ou* PROCOURS, c'est la même chose qu'ENTRECOURS : voyez ce mot.

PARDESSOURS, officiers de la justice de Metz, république, qui instruisoient & rapportoient les procès pour le jugement : leurs fonctions étoient aussi de contraindre les parties à suivre leurs affaires, & à produire leurs titres : voyez l'*histoire de Metz.*

PARDONS, (les grands) le jubilé.

PARÉAGE, *ou* PARIAGE, puissance seigneuriale partagée entre plusieurs.

PAREATIS, lettre qui s'obtient en chancellerie, pour faire exécuter un contrat ou un jugement, hors du ressort de la justice où il a été rendu.

PAREMENT, (chambre de) chambre de parade.

PAREMENTIER, tailleur d'habits, *parator.*

PARENTALES : *parentalia*, obséques, derniers devoirs que les parents se rendent à la mort.

PARENTÉLE, parenté : *propinquitas.*

PARÉSIE, paralysie.

PARFOND, profond.

PARFORCER, efforcer : *Se parforcer*, c'est prendre un effort, se blesser.

PARGE, page.

PARGER HÉRITAIGES, engraisser ou fumer les terres, en faisant parquer les bêtes à laine.

PARGIE, *ou* PERGIE, droits d'amendes qui reviennent au seigneur, sur les dommages causés dans un ban par les bestiaux : *pergia.*

PARGUÉ, PARGUENNE, PARGUIENNE, PARDIENNE, sorte de serment ou de juron, qui signifie *per Deum*, ou *par Din* : terme dont les anciens Celtes se servoient pour invoquer Dieu : voyez ODIN.

PARIAIRE, (seigneur) co-seigneur, seigneur en partie égale, soit avec le roi, soit avec d'autres.

PARIAULX, pesseaux, échalas.

PARISIS, (sol) sou opposé au sou tournois. Le Parisis vaut quinze deniers : le tournoi en vaut douze.

PARITOIRE, l'herbe nommée pariétaire.

PARLEMENTER, composer, entrer

en compoſition, en arrangement, en traité.

PARLIER, *ou* AMPARLIER, un avocat : *cauſidicus, locutor.*

PARLIER, AVANTPARLER, *ou* PRÉLOCUTEUR, procureur : *procurator, actor, prælocutor*, celui qui parle, qui agit pour un autre.

PARMAIGNABLE, permanent, perpétuel.

PARMAIGNABLEMENT, à toujours, perpétuellement.

PARMENTIER, *ou* PASSEMENTIER, faiſeur de galons.

PAR MITANT, par moitié.

PARMITANT, *ou* PERMETTANT, au moyen de quoi, cependant.

PARMY CE, à condition, à charge.

PAR MANANDA, ſerment ancien, qui ſe faiſoit par le dieu *Man* ou *Mannus*, qu'adoroient les Germains.

PARNAGE, c'eſt la même choſe que PANAGE : voyez-le.

PAROFFERTE, PUOROFFERTE ET POROFFERTE, préſentation, offre, conſignation.

PAROI, ce mot ſignifioit anciennement une muraille.

PARIES, aujourd'hui il ſe dit proprement d'une cloiſon, d'une ſéparation.

PAROI, (arbres de) arbres qui ſéparent un bois d'un autre bois, ou une coupe d'avec une autre coupe.

PAROLER, parler : *parabolari.*

PAROLLER, traiter d'affaires : *Ly crans que parollent de la ditte maxon*, les actes, les papiers qui concernent cette maiſon, qui en traitent.

PAROUSSE, paroiſſe. Autrefois ce terme ſignifioit un dioceſe compoſé de pluſieurs égliſes : *Les paroiſſes des Gaules*, les dioceſes de France : *La paroiſſe de St. Etienne : Parochia Sancti Stephani*, le dioceſe de Metz, dont la cathédrale eſt dédiée à St. *Etienne.*

PARPAIGNE, pierre qui traverſe toute l'épaiſſeur d'un mur, & qu'on appelle HARPE, ſi elle déborde un peu.

PARPAYE, fin de paiement.

PARPAYER, achever un paiement : *perſolvere.*

PARQUES, parce que.

PARQUER : *ſepire*, mettre dans une enceinte.

PARQUEY, parquet, l'eſpace qui eſt enfermé par les ſieges des juges, & par le barreau où ſont les avocats : *Item*, le lieu où les gens du roi de quelque compagnie tiennent leurs ſéances. C'eſt-là qu'ils vaquent aux expéditions qui ſont de leur miniſtere.

PARS, rudiment pour les petits enfants.

PARS, *ou* PERS, qui eſt de couleur bleue : *cæruleus.*

PARSIMONIE, épargne, craſſe.

PARSON, (un) un partage.

PARSON, (une) un traité de partage entre héritiers ; une part dans

l'héritage. On appelle encore, en termes de palais, *comparsonniers*, ceux qui ſont appellés à un même héritage : voyez PARÇONNIER.

PARSONNAIGE, perſonnage, rôle dans une comédie, &c.

PARSONNE, perſonne.

PARTEMENT, départ : *Qui eſt ſur ſon partement*, qui eſt ſur ſon départ.

PARTENIR, appartenir, être lié, attaché à quelqu'un par la parenté, ou autrement.

PARTER, partager : *partiri*.

PARTERESSE, femme prépoſée à faire un partage.

PARTIAIRE, fermier, métayer qui prend des terres à labourer, à charge d'en rendre la moitié, ou autre portion convenue à celui auquel elles appartiennent.

PARTIBUS, (in) on ſous-entend *infidelium*, & alors cette phraſe latine, adoptée en François, ſignifie un homme qui a un titre d'évêque dans un pays occupé par les Turcs, ou autres peuples non chrétiens.

PARTICULAIRE, ancien officier de monaſteres, dont la fonction étoit de diſtribuer les portions aux moines : ce que les François nomment *dépenſier*, & les Allemands, *maître de cuiſine* : *culinarius*.

PARTIR, partager, diviſer : *partiri*.

PARTOUR, homme chargé de faire un partage : *partitor*.

PARTROUVER, trouver, rencontrer.

PARTUZAINE, ou pertuiſane, arme d'haſt, ou à long manche, eſpece de hallebarde, mais qui a un fer plus long, plus large & plus tranchant.

PARTUZAINIER, ſoldat armé d'une pertuiſane.

PASCAGE : voyez PACAGE.

PASNAGE : voyez PANAGE.

PASQUERASSE, droit qui ſe paie à un ſeigneur pour le pâturage des bêtes de labour.

PASQUES-FLORIE, le dimanche des rameaux.

PASQUES-COMMENIAULX, COMMUNIAUX, COMMUNIAL, le jour de la réſurrection, temps auquel on communie.

PASQUES-CLOSES, le premier dimanche d'après pâque.

PASQUIS : voyez PASTIS.

PASSAIGES, droits de paſſage qui ſe paient ſur un pont, ou ſur un bac.

PASSAVANT, ancien cri militaire.

PASSELZ, échalas.

PASSERILLES, raiſins ſéchés au ſoleil.

PASSE-ROUTE, homme adroit, fin, ſubtil.

PASSEROUTE, (la) l'art, ou l'adreſſe de faire un tour extraordinaire qui ſurpaſſe tous les autres.

PASTELLANS, pâturans.

PASTIS, *ou* PATIS : on dit à Metz, PASQUIS, vieux mot, qui autrefois en uſage par-tout, s'eſt con-

ſervé dans cette province : ce ſont ordinairement des terreins communaux. Cependant, on le dit auſſi, mais rarement, des terres dont les propriétaires ne font uſage que pour la nourriture de leurs beſtiaux.

PASTOURS, PASTOUREL, PASTOUREAUX, PASTURAYS, pâtres, bergers, & autres gardes de beſtiaux.

PASTOUREAUX, troupes de bandits qui firent beaucoup de mal en France & ailleurs, dans les XIIIe. & XIVe. ſiecles.

PASTURE, pâture.

PASTURER, pâturer.

PAT, (vivre à) vivre dans une auberge à tant par repas.

PATARD, un ſou.

PATIS : voyez PASTIS : PATISSAGE eſt de même.

PATURALS : c'eſt encore la même choſe que PASTIS : les uns appartiennent aux communautés, les autres aux particuliers.

PATRIARCAT, ce que dans les temps reculés, on appelloit *dioceſe*, c'eſt-à-dire, pluſieurs provinces réunies ſous une ville plus conſidérable, gouvernée par un même chef qui ſe nommoit *vicaire*. L'égliſe s'étant établie conformément à l'état du gouvernement civil de l'empire Romain, a, comme lui, fait un ſeul corps des égliſes de ces provinces, ſous la juriſdiction de l'évêque de la principale ville, & on lui a donné le titre de patriarche, qui revient à celui d'*exarque*.

PATRICES, *ou* PATRICIENS, perſonnages iſſus des peres, des anciens, autrement, des ſénateurs, (*ſeniores*), ou premiers fondateurs de la république.

PATROCINER, prendre ſous ſa protection, défendre, tâcher de faire du bien à quelqu'un : *patrocinari*.

PATRONAGE, droit de nommer à une égliſe, à un bénéfice, &c : *jus patronatus*.

PAVAIE, auberge.

PAVECHEURS, ſoldats armés de pavois, ſorte de grands boucliers dont les anciens ſe ſervoient pour ſe couvrir contre les traits de l'ennemi, dans l'attaque des places.

PAVECHER, couvrir d'un pavois.

PAVESSIERS, pavêcheurs, comme ci-deſſus : lorſque les anciens Francs le choiſiſſoient un roi, ils l'élevoient ſur un pavois pour le faire voir, & le faire reconnoître comme celui qui devoit marcher à leur tête, & dont ils devoient tous imiter les vertus & la bravoure.

PAU, PAULX, eſpece de herſe, avec laquelle on fermoit les portes d'une ville attaquée. On l'appelloit auſſi ORGUES.

PAU, cheveu, poil : *pilus*.

PAU, pal ; pieu : *palus*.

PAU, meſure pour les longueurs ; une eſpece d'aune.

PAVIEMENT, pleinement, ſans trouble.

PAULATER, paulette, droit que les officiers de finance & de judicature, (au moins la plupart) paient tous les ans au roi au commencement de l'année, afin de conſerver leurs charges à leur veuve & à leurs héritiers, ſans quoi elles ſeroient vacantes au profit du roi, en cas de mort & pour jouir de la diſpenſe des quarante jours qu'ils étoient obligés de ſurvivre à leur réſignation, avant l'édit qu'on appelle *de paulette*, rendu en 1604.

La paulette, *jus pauletanum*, fut ainſi nommé de Charles Paulet, ſecrétaire de la chambre du roi, qui fut l'inventeur & le premier fermier de ce droit.

PAULIER, homme aſſermenté & prépoſé à la levée des dîmes. Ce mot vient de paux : voyez PAUX.

PAULMÉE, (donner la) toucher en main, comme une marque que l'on conſomme une convention verbale.

PAUMERIN, premier, primerin : *primus.*

PAVOIS : voyez PAVECHEURS, PAVESSIERS.

PAVOISER, entourer de draps, cacher.

PAVOUR, paveur de rues, de maiſons.

PAURGE, amas de fumier devant une maiſon de laboureur.

PAURLEIRS, *ou* POURLEIRS, diſcours en l'air, propos peu ſolides.

PAUTONNIER, pontonnier, batelier.

PAUX, long fer pointu avec un manche de bois, dont les pauliers ſe ſervent pour piquer & enlever les gerbes de dîmes : les bangardes portent auſſi quelquefois cet inſtrument, qui differe peu d'un épieu, ou hallebarde, & pourroit ſervir d'arme offenſive.

PAUXEUR, pêcheur de riviere.

PAUXONS, *ou* POXONS, poiſſons : *piſces.*

PAUXOURS, aidants, portants ſecours : *Et y ot auſſi pluſiours pauxours bannis avec eulx*, il y eut auſſi pluſieurs de leurs partiſans bannis avec eux : *portantes auxilium.*

PAX, lods & ventes.

PAXE, *ou* FAXE, face de bâtiment : *A la paxe dou dit mur*, à la face, ou façade du mur dont s'agit.

PÉ, *Pierre* : *Petrus.*

PEAGIER, *ou* PEAGEAU, chemin où on leve un droit de paſſage : *paſſagium*, d'où l'on a fait péage : *peagium*, qui ſe diſoit autrefois en général de toutes ſortes d'impôts qui ſe payoient ſur les marchandiſes qu'on tranſportoit d'un lieu en un autre.

PEC, (un) un ſot.

PECOIÉ, coupé, tranché : *ſectus.*

PECOL, *ou* PECOUL, quenouille, autrement, pilier, ou colonne de lit.

PECOULS, bordures de bois tout unies pour encadrer des eſtampes.

PECULAT : *peculatus*, vol des deniers publics.

PECULE : *peculium*, fonds qu'une perſonne, en pouvoir d'autrui, épargne & poſſéde en particulier.

PECULIER : *peculiaris*, ce qui eſt particulier, qui eſt propre perſonnellement à quelqu'un.

PECUNE : *pecunia*, argent.

PEDANÉ, (juge) juge de village, qui n'a point de tribunal pour rendre la juſtice, mais une chaiſe ſimple, ou qui ſe tient debout pour juger : *pedaneus.*

PEGAD, meſure de vin.

PEGOMANCIE, ſorte de divination païenne qui ſe faiſoit par l'eau des fontaines, ſoit en y jettant des pierres dont on obſervoit les mouvements, ſoit d'autres façons auſſi ridicules.

PEHU, pu, *Toſt ceu kil ait pehu faire*, tout ce qu'il a pu faire.

PEICHERAS, lieux où l'on fait paître les troupeaux.

PEINAL, *ou* PENAL, meſure de grains, plus ou moins grande, ſelon les lieux où elle eſt en uſage.

PEIRS, pairs, conſeillers d'une cour de judicature.

PEL ET TORCHES, (être tenu aux) aux menus entretiens d'une maiſon, à mettre une pelletée de mortier à un mur, à un torchis, &c.

PÉLECTE : *pellicula*, petite peau, pellicule.

PELIÇON, PELLICON, PLISSON, habit de peaux.

PELISSON, couverture de lit.

PELISSON, juppe de peaux fourrées que portent les vieilles femmes.

PELLAGE, droits d'abordage qui ſe levent ſur les marchandiſes qui arrivent dans un port, du verbe *appellere*, arriver, aborder.

PELLAUDER, prendre aux cheveux, & pincer quelqu'un, le ſaiſir par les poils & par la peau, le bien battre.

PELTE, ancien bouclier dont ſe ſervoient les Amazones.

PELU, velu, couvert de poils : *piloſus.*

PEN, le ſommet d'une montagne, la tête d'un homme, &c.

PENAILLON, haillon, lambeau, guenille.

PÉNAL : voyez PEINAL.

PÉNAL, qui aſſujettit à quelque peine : *pœnale.*

PENALITÉ, peine, ſouffrance : *pœna.*

PÉNANCE, pénitence : *pœnitentia.*

PÉNANCIER, pénitencier : *pœnitentiarius*, prêtre commis par l'évêque pour abſoudre des cas réſervés. Pour diſtinguer ces prêtres des confeſſeurs ordinaires, auxquels on donnoit auſſi anciennement le titre de *pénitenciers*, on

lès a ſurnommés *grands pénitenciers.*

PENAULT, meſure de grains qui contient une quarte, autrement, qui eſt du poids de cent livres.

PENDERET, (arbre) arbre choiſi, deſtiné pour ſervir de potence.

PENEAUX, PANNEAUX, PANNAIS, *ou* PANAYS, menues hardes, haillons : *Item*, pans de juppe, de *pannus.*

PENER, punir.

PENER, (ſe) ſe donner de la peine, ſe gêner, & faire tout ce que l'on peut pour réuſſir dans ſon état.

PENEUX, *ou* PENAUT, gueux qui va pieds nuds : *nudis pedibus.*

PENNACHE : voyez PANACHE.

PENNADE, ſaut, ruade, capriole de cheval.

PENNADER, ſauter, danſer, ruer, voltiger.

PENNETIERE : voyez MALETTE.

PENNIER, pannier.

PENNON, banniere d'égliſe, étendard.

PENNONCEL, floquet qu'on mettoit près du fer de la lance.

PENOUSE, peineuſe : *En la penouſe ſemaine*, en la ſemaine ſainte, derniere du carême.

PENSIS, penſif, rêveur.

PENTATEUQUE : *pentateuchus*, nom collectif qu'on donne aux cinq livres de Moïſe, qui ſont en tête de l'ancien teſtament ; ſavoir, la Genéſe, l'Exode, les Nombres, le Lévitique & le Deutéronome.

PEOR : *pegor*, pire.

PEQUE, (un) un mauvais cheval.

PEQUET, genevrier : on appelloit grains de pecquet les petites graines noires qui croiſſent ſur le genevrier.

PEQUIER, (un) pêcher, arbre qui porte des pêches.

PEQUIER : *piſcari*, pêcher du poiſſon.

PER : *par*, ſemblable, pareil.

PER, de, en : *Per la forme & meniere qui a cettui office appartient*, de là, ou en la maniere qui ſied & appartient à cet office.

PER, par, de la part : *Per boinnes gens*, par de bonnes gens : *Per Treſe*, de la part des TREIZE : voyez TREIZE.

PERAGER : voyage, pélerinage : *peregrinatio.*

PÉRATE, *Pierrette*, nom de femme, diminutif de *Pierre.*

PERCIER, percer.

PERCIOUR, celui qui perce.

PERCOURS, parcours : voyez ENTRECOURS.

PERCUNTATION : *percunctatio*, enquête.

PERDIAULX, cailloux qu'on met en terre à côté des bornes, lorſqu'on les plante.

PÉRÉGRIN : *peregrinus*, étranger.

PEREGRINATION, voyage en pays éloignés : *peregrinatio.*

PÉRÉGRINAIRE, maître-d'hôtel de

monaſteres, chargé de recevoir les étrangers.

PÉRÉGRINITÉ, état de celui qui eſt étranger dans un pays : *vice de pérégrinité*, incapacité qui réſulte de l'état d'étranger.

PÉRÉGRINITÉ, air ou manieres qui ſentent & annoncent l'étranger, qui ne ſont point naturelles aux gens du pays où l'on eſt : *peregrinitas.*

PÉRÉGRINOMANIE, manie des voyages, maladie de voyager.

PEREMPTION, eſpece de preſcription qui détruit & annulle les procédures des affaires civiles, quand on a été trois ans ſans les pourſuivre.

PEREMPTORISER, donner les peremptoires ou délais qui doivent être joints à chacune des criées, après qu'elles ont été faites, avant qu'un héritage ſaiſi puiſſe être adjugé par décret.

PERER : *parere*, *apparere*, paroître.

PERJURE, *perjurus*, parjure : *Kil connoſt kil eſt perjure*, qu'il ſache, qu'il reconnoiſſe qu'il s'eſt parjuré.

PERIAPTE, amulette, eſpece de taliſmans ou de figures différentes, que la ſuperſtition faiſoit porter pour prévenir certains maux, ou pour les guérir.

PERIBOLE, parapet, garde-fou.

PERILLER, péricliter, tomber dans un péril, être prêt à périr : *periclitari* : *periculum inire.*

PERIMER, tomber dans la peremption : voyez ce mot.

PERIS, perils, dangers.

PERITE, ſavant, expérimenté, intelligent dans les choſes : *peritus.*

PERMAIGNABLE, *ou* PERMENABLE, permanent, durable.

PERMANIAULEMENT, *ou* PERMENABLEMENT, permanablement, à jamais, pour toujours : *permanenter.*

PERMEY, moyennant : *Se permey*, moyennant cela : *Permey tant*, au moyen de ce.

PERNELLE : *Pétronille*, nom de femme : *Petronilla.*

PERNICIAL : *perniciosus*, pernicieux, nuiſible.

PEROCHE, (la) la paroiſſe.

PEROT, arbre qui a les deux âges de la coupe du bois, c'eſt-à-dire, qu'on laiſſe ſubſiſter après la ſeconde coupe pour peupler la forêt. On diſtingue trois eſpeces de baliveaux : les étalons, les *pérots* & les tayons.

PENPENDICULE, ce qui tombe à plomb ; par exemple, le perpendicule d'une montagne eſt la ligne qu'on ſuppoſe tomber directement de ſon ſommet, juſqu'au bas qui s'appelle plan horizontal.

PERPETRES, terres communes qui ne ſont en la poſſeſſion d'aucun particulier.

PERPETRER : *perpetrare*, commettre de grandes fautes, comme voleries, aſſaſſinats, &c.

PERPLEXE : *perplexus*, qui eſt dans un état d'inquiétude, de doute, d'incertitude, ce que nous nommons perplexité.

PERPRENDRE, s'emparer ſans permiſſion de quelques terreins communaux.

PERPRINSE, l'action par laquelle on s'empare de ces terreins, par laquelle on perprend.

PERPRISON, poſſeſſion des terreins perpris, dont on s'eſt mis en poſſeſſion de ſon propre chef : *occupatio agrorum compaſcuorum.*

PERRIERE, PELIERE, PELYRE, carriere où l'on tire la pierre.

PERREUX, pierreux.

PERRIQUE, perruque, longue chevelure de ſes cheveux propres.

PERRONELLE, *Perrette*, *Perichon*, noms propres, diminutifs de *Pierre* : *Petrus*, *Petra.*

PERS, ce qui eſt de couleur bleue : *cæruleus.*

PERSIN, perſil, herbe : *Don perſin*, du perſil.

PERSONAT, eſpece de bénéfice qui donne à celui qui en eſt pourvu, certaines prérogatives ou prééminences dans une égliſe, mais ſans juriſdiction.

PERSONNIER, qui tient ménage en commun avec un autre.

PERSONNIER, cohéritier.

PERSPICUITÉ : *perſpicuitas*, clarté, netteté d'un écrit, d'un acte, d'un diſcours.

PERTISE, ſcience, adreſſe, intelligence dans les choſes : *peritia.*

PERTUER, PERTUIR, PERTUISER, percer.

PERTUIS, trou, ouverture.

PERTUISAGE, (droit de) droit de forage qui ſe paie ſur le vin que l'on vend en détail.

PERTUISANE : voyez PARTUZAINE.

PERTUISANIER : voyez PARTUZAINIER.

PERTURBER : *perturbare*, mettre le trouble, le tumulte.

PERTURBÉ, troublé, agité.

PERTURBATION, trouble, agitation, émotion de l'ame.

PESANCE, engourdiſſement, ennui.

PESANTUME, peſanteur.

PESSES, (un) une piece, ou morceau de terrein : *Un peſſes de preit*, une piece de prés : *titre de* 1246.

PESSE, *ou* PESSES, (une) une piece quelconque d'étoffe, &c.

PESSONS, choſes faites de pelliſſes de peaux.

PESTE, pâte, repas : *paſtus.*

PESTILENCE : *peſtilentia*, peſte, maladie contagieuſe.

PETAL, PESTEL, PESTEIL : *piſtillum*, pilon d'un mortier, maſſe, ou maſſue.

PETALLEIR, PAISTELER, PESTILLER, piler, concaſſer avec une maſſue, un pilon, &c.

PETAUDIERE, lieu de confuſion,

où chacun eſt maître, & y parle haut, comme on ſuppoſe que cela ſe faiſoit à la cour du roi *Petaud.*

PETELÉ, volé, pillé, homme auquel on a demandé la bourſe, ou la vie.

PETELLES, fiente de chevres.

PETILLAGE, ordonnances qui concernent les marchands.

PETITION : *petitio*, demande formée en juſtice.

PETITOIRE, (action) demande qu'on fait, en juſtice, d'un fonds, ou de la propriété d'un héritage : & en matiere bénéficiale, le terme PETITOIRE ſignifie la demande faite pour être déclaré titulaire d'un bénéfice.

PETOR, quatre : de *pes*, & de *torſus* : *Noſtre joſne gairce a feiſt lou petor*, notre jeune fille s'eſt miſe dans un lit où il y avoit quatre pieds tournés à l'extraordinaire, c'eſt-à-dire, qu'elle s'eſt abandonnée.

PETOR, voiture : de *petere*, aller, ſe tranſporter.

PETRAIS, petites poires ſauvages.

PETULQUES : *petulci*, alertes, bondiſſants comme les chevres.

PETUNER, uſer de la pipe, fumer du tabac.

PEUPLOYER, peupler.

PEUPLOYÉ, peuplé.

PEUTURE, pâture, nourriture : *Ils lours doient bailleir veſture & peuture*, ils leur doivent fournir l'habillement & la nourriture.

PEUX, *ou* PAUX, cheveux, poils : *pili.*

PEUX, poux : *pediculi.*

PEYRE, pierre : *lapis.*

PEYRÉ, ouvrier qui travaille à la pierre, un maçon.

PEYRES FINANTES, bornes, pierres qui indiquent où finit un héritage, une ſeigneurie, &c.

PHALANGE : *phalanx*, bataillon quarré, compoſé de huit mille hommes, que formoient les anciens : il étoit ſi ſerré, que les ſoldats avoient les pieds les uns contre les autres, leurs boucliers joints, & leurs piques croiſées, de maniere qu'il étoit preſque impoſſible de le rompre.

PHARE : *pharus*, lieu élevé aux environs de la mer, ſur lequel on allume du feu la nuit, pour ſervir de guide aux vaiſſeaux qui cherchent le port.

PHILAUTIE, amour extrême de ſoi-même, complaiſance vicieuſe pour ſoi.

PHILIPPINE, (l'ordonnance) l'ordonnance pour la régale, appellée Philippine, à cauſe qu'elle eſt du roi Philippe.

PHISICIENS, médecins. On les appelloit anciennement phyſiciens, parce que leur art conſiſte principalement à conſidérer les choſes de la nature.

PHRASIER, homme qui fait trop le beau diſeur, qui affecte de parler autrement que les autres, qui ne

cherche, dans ſes phraſes, que des tours nouveaux.

PHYSICIEN : *phyſicus*, qui connoît & étudie les propriétés des corps naturels, leurs phénomenes & leurs effets, comme leurs différentes affections, mouvements, &c.

PIAFFE, faſte, vaine ſomptuoſité en meubles, en habits, &c.

PIAILLER, *pipilſare*, imiter la voix des pouſſins & des petits oiſeaux.

PIAULARD, un pleureur, un homme qui ſe plaint ſans ceſſe.

PIAUTRE, (envoyer) envoyer paître, promener.

PICCA, depuis quelque temps.

PICHENARDE, (une donne) une religieuſe Bernardine, habillée comme une pie.

PICHER, vaſe de terre pour boire : *picarium*.

PICORÉE, petite guerre contre les beſtiaux des payſans : *bellum pecorarium*.

PICTES, anciens peuples d'Angleterre.

PICTONES, ancien peuple des Gaules dans la ſeconde Aquitaine, où ſont aujourd'hui les dioceſes de Luçon & de la Rochelle.

PIECZ : *pacta*, conventions, accords, legs, donations.

PIÉ CORNIER, arbres qui ſe trouvent aux angles & extrêmités d'une vente, & qui ſéparent les bois de différents particuliers, ou les diverſes coupes d'un bois. On nomme *tournans* les arbres qui ſont aux angles rentrans.

PIED DE CHEVRE, outil de maçon, pince fendue par le bas.

PIÉ FOURCHÉ, *ou* PIED FOURCHU, droit qui ſe leve ſur les bœufs, vaches, moutons & autres bêtes qui ont le pied fendu ou fourchu.

PIED A LOY, (mettre) s'engager & être admis dans une ſociété, dans une bourgeoiſie, &c, aux conditions d'en obſerver les loix, d'en remplir les obligations.

PIÉ LEVÉ, (prendre au) ſur le champ, à l'inſtant.

PIED, (perdre le) avoir le pied coupé par ordre de la juſtice, en punition de vol, ou d'autres crimes.

PIED A CHEF, *ou* LE PIED SAISIT LE CHEF, ce qui eſt à la ſuperficie appartient à celui auquel eſt le fonds de terre ; un édifice, par exemple, ſuit le droit du ſol, ou terrein ſur lequel il eſt conſtruit.

PIERRÉE, conduit fait ſous terre à pierres ſeches, pour l'écoulement & la conduite des eaux.

PIERRIERE, carriere d'où l'on tire des pierres.

PIETABLE, digne de pitié, pitoyable.

PIETAILLE, gens de pied, infanterie : *pedites*.

PIETRE, pauvre, vil, digne de pitié.

PIETRERIE, amas de choſes viles & mépriſables dans leur genre.

PIETREMENT, pauvrement.

PIEVES, cantons : la Corſe eſt diviſée en différentes pieves qui ſont, ce qu'étoient, chez les Romains, les tribus.

PIEX, pieu, levier.

PIF, *ou* PIFRE, gros mangeur.

PIGNORATIF, (contrat) contrat de vente d'un bien, paſſé par un débiteur à ſon créancier, à charge de rachat de la part du vendeur. Ce contrat eſt appellé *pignoratif*, *pignorativum*, parce qu'en effet, il n'eſt qu'un engagement, & ne contient qu'une vente ſimulée, ſon véritable objet étant de donner l'héritage en gage au créancier, & de lui procurer les intérêts d'un prêt déguiſé ſous un autre nom. Le droit civil & le droit canonique ont néanmoins également admis ces ſortes de contrats, pourvu qu'il n'y eut pas de dol ou de fraude.

PILLÉS, grand bâton de ſapin, droit & approprié, dont la partie ſupérieure eſt recouverte de cire blanche, avec différents ornements dorés & en couleur, ſurmontés d'une eſpece de coupillon en fer blanc, élevé, découpé & peint, au milieu duquel on poſe un cierge.

PILLOTTE, une noiſette qui quitte ſon enveloppe.

PILORI : *piluricium*, petit poteau.

PILORIER, *ou* PILORISER, attacher, par infamie, quelqu'un au pilori, au carcan.

PILORISEMENT, condamnation au pilori.

PIMPESOUAIE, *ou* PIMPESOUÉE, femme qui fait la précieuſe, la délicate.

PINART, ſorte d'ancienne petite monnoie.

PIONS, ſoldats pionniers, travailleurs dont on ſe ſert dans une armée pour applanir les chemins, & pour remuer la terre dans les différentes occaſions qui ſe préſentent : *peonarii*, *peones*.

PITANCIERS, officiers clauſtraux, c'eſt-à-dire, de monaſteres ou de communautés qui diſtribuoient autrefois la pitance, la portion journaliere aux moines.

PITAUX, *ou* PETAUX, payſans qu'on levoit pour envoyer à la guerre.

PIOT, (du) du vin.

PIPAU, chalumeau, flûte champêtre.

PIPER, uſer de la pipe, fumer du tabac.

PIPERIE, fourberie, tromperie.

PIPEUR, fumeur.

PIPEUR, filou, trompeur.

PIPOLÉ, enjolivé.

PIQUENAIRE : *haſtarius*, piquier, ſoldat armé d'une pique.

PIS, PEIS, PECT, poitrine : *pectus*.

PIS, pied : *pes*.

PITON, petit pied : *petiolus*.

PISTE :

PISTE : *piſtum*, pilé, broyé.

PITE, petite monnoie qui valoit la moitié d'une obole, ou le quart d'un denier : *picta*, *pictavina* ; parce que c'étoit une monnoie de Poitiers.

PITANT, qui fait pitié, un pauvre, un miſérable.

PITER, donner un coup de pied.

PITER, piéter, tenir le pied au but d'où l'on joue.

PITTENCE, (faire) dîner, ſe régaler : *Je donné as celeſtiens de Mez XX ſ. de Mez por faire pitence entre yaulx le jor de mon obit*, je legue aux religieux céleſtins de la ville de Metz, la ſomme de vingt ſous Meſſins, pour payer un repas qu'ils feront entre eux, le jour de mon ſervice : *titre de* 1400.

PLACARD, ordonnance du ſouverain, ainſi nommée dans les Pays-bas & dans le Luxembourg, parce qu'on l'affichoit : *Placards editez*, édits placardés.

PLACEBO, flatteur, rapporteur.

PLACEL, (un) une ſupplique, un placet.

PLAGE, volerie d'hommes, enlevement : *furtum*.

PLAIDIOURS, avocats : *Jehan Matheu le plaidiour*, Jean Mathieu l'avocat.

PLAIDOYABLE, (jour) jour auquel on plaide.

PLAIGERIE, cautionnement.

PLAINTIF (écrit) écrit contenant plainte de quelque injure, ou la dénonciation de quelque délit. On diſoit autrefois *plaint* pour *plainte*.

PLAIS, procès : *Tant comme li plais que nous avont en court de Rome en contre l'eveſque & l'abbé de Gorze & li couvent dureraie*, tant que durera le procès que nous avons en cour de Rome contre l'évêque de Metz, & l'abbé de Gorze avec ſa communauté : *titre de* 1308.

PLAISSE, place.

PLAIT, droit ſeigneurial, conſiſtant en une eſpece de relief qui eſt dû en certains pays, à chaque mutation de ſeigneur & de vaſſal.

PLAITS : (annals) voyez ANNALS PLAITS.

PLAITS DE LA PORTE, juriſdiction établie à la porte des palais de nos rois, vers le commencement du XIIIe. ſiecle. C'étoit, à peu près, ce que nous nommons aujourd'hui les requêtes du palais. Elle étoit compoſée de trois ou quatre ſeigneurs qui faiſoient les fonctions de juges de la porte, & qui en rendoient compte au roi, tout de ſuite. St. *Louis* avoit coutume d'y préſider en perſonne, autant qu'il lui étoit poſſible.

PLAMER, peler, faire tomber le poil.

PLAMUSE, ſoufflet, coup du plat de la main ſur le viſage.

PLAMMORATE, PLANARAT, ſorte d'ancienne charrue.

PLANCHEIR, *ou* PLANCHEYR, planchéier, garnir de planches.

PLANQUER, placarder, afficher : *Et*

les fiſt plancquer aux portaulx de la grant égliſe de Metz, & les fit placarder aux portails ou portes de la cathédrale de Metz.

PLANGIÉ, PLANGIRE, *ou* PRANGIRE, temps durant lequel on met les beſtiaux de pâture à couvert dans les grandes chaleurs de l'été.

PLANIER, plein, entier.

PLANIERE, pleine, entiere : *Cour planiere*, cour pleiniere, générale.

PLANTÉ, (à) abondamment, on trouve PLENTÉ dans le même ſens.

PLANTÉ, (grand) grande quantité, en abondance.

PLANTÉ, (manger à) manger pour pluſieurs jours, comme font les paraſites chez autrui.

PLANTÉE, abondance.

PLANTEIVEMENT, abondamment.

PLANTEY, (à) à planté, à ſouhait, autant qu'on veut.

PLANTUREUX, abondant, où rien n'eſt épargné.

PLAQUER, faire des torchis de terre ou de boue, ſur des aſſis croiſés & mis les uns ſur les autres, pour fermer & cloiſonner les maiſons de villages & les huttes de campagne.

PLAQUETTE, petite monnoie qui vaut deux ſols.

PLATEL, PLATIAU, terrine, plat.

PLATENE, planete.

PLAYER, PLAGIER, bleſſer.

PLEBÉE, (expreſſion) expreſſion baſſe, populaire.

PLEIGE, caution, garant : PLEGE a la même ſignification.

PLEIGER, *ou* PLEGER, cautionner, garantir.

PLEINTEIVE, fertile, fécond.

PLEINTEIVETEZ, fertilité, abondance.

PLEINTIEUX, (champs) champs fertiles, féconds.

PLEINTUROS, *ou* PLENTUROZ, plantureux, où rien ne manque.

PLESSE, place : *Sus la pleſſe*, ſur la place.

PLESSER : *plicare*, pliſſer.

PLESSIER, plier.

PLESSIER, ſentier pratiqué dans un bois, pour une chaſſe ou autres occaſions pareilles, qui exigent qu'on replie les branches des arbuſtes, &c.

PLESSIS, parc, jardin entouré de claies.

PLET, procès, plaidoirie : *lis*.

PLÉVINE, cautionnement : PLEUVINE eſt le même.

PLEVIR, cautionner.

PLEVI, promis : *fille plévie*, fille promiſe en mariage.

PLEYON, petit brin d'oſier dont on ſe ſert pour attacher la vigne, relier des tonneaux, &c.

PLODER, *ou* FLOBER, frapper, battre : on dit PLOTTER.

PLOGE, PLUEVE, PLUÉE, pluie.

PLOMAIR, plumet.

PLOMBATEUR, officier de chancellerie qui ſcelle les lettres en plomb.

PLOMCACE, qui eſt dur, peſant, comme du plomb.

PLOMMÉE, ancienne arme en forme de maſſue, garnie de plomb, pour la rendre plus peſante.

PLOMMER, FLOMBER, verniſſer.

PLOMMET, à plomb, niveau de plomb : *perpendiculum.*

PLONGEON, tas de gerbes miſes la tête en bas, qui ſe conſervent ainſi dans les champs tout le long de l'hiver.

PLOREIS, pleurs : *comploratio.*

PLOUVOIR, pleuvoir : *pluere.*

PLOUIRÉ, porte coupée par le milieu.

PLOY, pli.

PLOYE-SAPPE, un bandit, un ſcelerat : voyez SAPPES.

PLOYER, courber, fléchir.

PLOYON, le morceau de bois courbé & movible qui tient ferme le coutre de la charrue, & que le laboureur change de côté, à chaque tour.

PLOYON, on nomme auſſi ployon, ou plion, l'oſier dont ſe ſervent les couvreurs en chaume, pour le faire tenir, & les tonneliers pour lier leurs cerceaux.

PLUÉE, pluie : voyez PLOGE.

PLUMART, plumaſſeau, balai de plumes.

PLUMETIS, brouillon d'un acte, d'une écriture.

PLUMITIF, primitif : *primitivus.*

PLUMITIF, minute qu'un greffier écrit à la hâte & en abrégé, quand le juge prononce à l'audience.

PLUS-PETITION, demande outrée, trop forte.

PLUSHORS, PLUSORS, PLUSOURS, PLUSSOURS, pluſieurs : *plures.*

PLUVIAL, PLUVIALE, ancienne eſpece de manteau que les évêques & les prêtres portoient autrefois, pour ſe garantir de la pluie, lorſqu'ils alloient à la campagne adminiſtrer les ſacrements. C'eſt aujourd'hui la chape qu'on porte dans les cérémonies, les proceſſions, &c.

PLUXOURS, pluſieurs.

PO, POI, PÔQUE, *ou* POC, (ung) un peu : *parum* : *Les bourgeois de Mez orent ung poc apres grant diſſention*, les citoyens de Metz eurent, peu de temps après, une grande diſſention entre eux.

POBLE, peuple : *populus.*

POCILLATEUR, échanſon.

POÇON, pot ou vaſe de grais à boire de la bierre.

PODEROUS, puiſſant, *potens* : *Ung rey poderous*, un roi puiſſant.

POEIR, pouvoir faire, *poſſe* : *Poës de lais jugeir*, vous pouvez juger de-là.

POELETTE, petite poële, palette de chirurgien.

POENCIGNON, nom de baptême, qui ſignifie *ponce.*

POÊSIE, (être en) être en ſeconde, claſſe au deſſous de la rhétorique.

POESTEIT, POESTÉE : *poteſtas*, puiſſance.

POETOIE, poéſie : *poeſis.*

POIEGNTER, *ou* POUGNTER, ſe battre à coups de poings.

POIGNANT, piquant : *dolour poignante*, douleur aiguë, piquante.

POGNIE, combat : voyez POUGNIS.

POILLAILLE, volaille.

POILOUX, pouilleux, vilain.

POINDRE, manquer à quelqu'un, le piquer, lui cauſer de la peine ; delà cette phraſe proverbiale : *Oignez vilain, il vous poindra, poignez vilain, il vous oindra*, ce qui ſignifie que ſi vous careſſez un mal-honnête homme, il vous fera du mal ; que ſi vous lui faites du mal, que vous le traitiez durement, comme il le mérite, il vous reſpectera & vous careſſera.

POINES, peines, ſalaires : *Por lour poines*, pour leurs ſalaires, leurs peines.

POINT, un poulet : *pullus.*

POINTER, peindre : *point*, qui eſt peint.

POINTE, peintre : *pictor.*

POINTS, (à tous bons) à volonté, à ſatisfaction.

POIOIR, pouvoir : *Ne raxon ne poioir*, ni raiſon ni pouvoir.

POISER, peſer : *ponderare.*

POISSANCE, puiſſance.

POISSANT, puiſſant : *potens.*

POIXIER, pêcher, *piſcare* : *Poixier en l'yawe*, pêcher dans l'eau.

POIXOUR, pêcheur : *piſcator* : voyez POUXONS.

POLANS, POLAINS, PULLAINS, POULAINS : les Européens nés en Paleſtine durant les croiſades.

POLLER, parler : *qui pollent*, qui parlent : *Nuls ne doit panre eſcripe ne lettres ſcellées qui pollent d'abbés & de covent cil n'en vait panre lou crant au covent en l'abbaye dont ils ſeroient, & ſe doient faire ſonner chapitre* : voyez CRANT.

POLLIN, *ou* POLIN, Apollon.

POLLICITATION, promeſſe, ou obligation que quelqu'un contracte libéralement envers le public, comme de réparer un pont, de rebâtir une égliſe, &c, & cela verbalement par le ſeul fait, ſans qu'il ſoit beſoin d'écrit.

POLT, (il) il peut : *poteſt.*

POLX : *pollex*, le pouce.

POLYGAMIE, mariage d'un homme avec pluſieurs femmes : *polygamia.*

POLYGAME, qui a pluſieurs femmes à la fois.

POLYGRAPHIE : *polygraphia*, l'art d'écrire en diverſes façons cachées, comme auſſi celui de déchiffrer les différentes écritures, les vieux titres.

POLYGRAPHE, auteur qui a écrit ſur pluſieurs ſujets.

PONÇOIR,

PONÇOIR, un loquet.

PONCTUATEUR, celui qui eſt chargé de piquer les chanoines, qui marque ceux qui n'ont pas aſſiſté aux offices, dans les chapitres où il y a des diſtributions à faire.

PONGNEOR, piqueur.

PON, (On) en la ville de Pont-à-Mouſſon.

PONCEL, petit pont.

PONT, poignée : *Le pont d'un ſabre*, la poignée.

PONTAGE, *ou* PONTONAGE, (droit de) droit de paſſage de riviere; de pontons.

PONTENIER, qui a ſoin des ponts, qui eſt chargé de leur entretien.

PONTONIER, qui reçoit les droits de pontenage.

PONU, *ou* POUNU, pondu.

PONRE, pondre.

POOIR, pouvoir, *poſſe* : *On poit*, on peut.

POONTURE, *ou* PONTURE, (une) un point d'aiguille.

POONS, (nos) nous pouvons : *Ce ke faire en poons*, ce que nous pouvons faire à cet égard : *Se il nen pooient joir*, s'ils ne pouvoient en jouir.

POPINE : *popina*, cabaret.

POPISME, (faire le) faire le fanfaron ſur un cheval, le bien manier, faire voir qu'on eſt bon cavalier.

POPULARITÉ : *popularitas*, caractere inſinuant, bon, populaire.

POR, *pro*, pour : *Por oulz*, pour eux: *Por ley*, pour elle; il ſignifie auſſi par, ou de la part : *Por Treze*, par les Treize.

PORCHESSIER, pourſuivre une affaire, la pouſſer.

PORCHI, porcher, gardeur de porcs.

PORRGE : voyez PAURGE.

PORIET, porte d'entrée du baptiſtere d'une égliſe.

PORIOLX, *ou* PORIAUX, pendants d'oreille, faux cheveux, &c.

POROLMENT, portion de meubles néceſſaires à une perſonne.

PORSOLS, payé en plein, en entier : *Et de ceſt acquaſt eſt bien payeſt & porſols*, & il eſt payé tout-à-fait de cette acquiſition.

PORSUIRE, pourſuivre en juſtice.

PORTAULX, portes.

PORTE-CROIX, clerc qui portoit, autrefois, une croix devant les évêques.

PORTE-CROSSE, celui qui portoit la croſſe d'un évêque ou d'un abbé, lorſqu'ils officioient; il y avoit des revenus attachés à cette fonction.

PORTEMENT DE MARIAGE, part que les enfants d'un homme de condition ſervile, doivent avoir dans les meubles de leur pere & mere, quand un autre de leurs freres ou ſœurs eſt choiſi pour poſſéder les immeubles uſuels.

PORTER, (ſe) exiſter, ſe trouver en telle ou telle ſituation : *Ains que ly maxon ſe porte*, comme la

maiſon ſe trouve, en l'état où elle exiſte.

PORTEREIR, *ou* PORTERREUR, propriétaire de terres en un lieu où il n'habite pas.

PORTÉRIENS, poſſeſſeurs d'héritages dans une ſeigneurie dans laquelle ils ne demeurent point : on les appelle FORAINS.

PORTEURS DE PAUX : voyez PAULIERS & PAUX.

PORTRAITURE, portrait.

PORXEURE, pourſuivre.

POSTE, rôture : *gens de poſte*, rôturiers : *biens de poſte*, héritages de rôture.

POSTILLE, apoſtille.

POT, uſtenſiles de cuiſine : *La femme doit avoir par coutume* (de Metz) *ſes robes, bagues & joyaux & ſon pot, qu'eſt du moins une chambre étoffée, & quelques uſtencilles* : Dabocourt.

POTÉ : voyez POSTE.

POTELLE, *ou* BOTELLE, petite armoire où l'on met des menus meubles dont on ſe ſert journellement.

POTERNE, *ou* PORTERNE, fauſſe porte aux environs d'une grande porte de ville, ordinairement dans l'angle du flanc & de la courtine, pour faire entrer des vivres, & faire des ſorties ſecretes dans le foſſé, en cas de ſiege.

POUCHELET, *ou* POURCELET, cochonet, petit cochon.

POUCHER, pouſſer.

POUE, bouillie.

POUEIR, *ou* POUAIR, autorité, crédit, pouvoir : *poteſtas.*

POUEIR, POUER, POUIR : *poſſe*, pouvoir, avoir la faculté de faire.

POUELLE, drap qu'on met ſur les morts, & ſur ceux qui ſe marient, un poele : *pallium.*

POUGEOISE, ſorte d'ancienne monnoie du temps de Louis IX.

POUGNEOR : voyez PONGNEOR.

POUGNIS, guerre, combat : *Par la roſon dou pougnis*, à raiſon de la guerre & des combats qui ſe ſont donnés : du latin *pugna.*

POULEUX, pouilleux, qui a des poux.

POUILLE, (courciers de) chevaux Napolitains.

POUILLEROU, verrouil.

POUILLIER, *ou* POUILLIS, méchante auberge.

POUILLIÉ, *ou* POUILLÉ, catalogue, inventaire, recueil des bénéfices d'un dioceſe, d'une province, &c, où l'on marque leur qualité & dépendance, avec le nom des patrons ou collateurs, &c : on diſtingue le pouillé eccléſiaſtique du pouillé civil. Ce dernier eſt un dénombrement des villes, bourgs, villages, hameaux, fermes, moulins, &c, d'un état, &c. Ce mot vient, ſelon les uns, de *polypticum*, *polypticarium* ; ſelon les autres, de *pulegium*, voyez PULEGE.

POULLENE, la Pologne : *regnum Poloniæ.*

POULIOT, petite poulie.

POULIS : *politus*, poli, honnête, bien élevé.

POULOT, jeune enfant : *pullus mulieris.*

POUPARD : *pupillus* revient au même.

POUPA, papa, pere : *pater*, *Item*, poupart, & poulot, *petit papa.*

POUPELAIN, petit gâteau qu'on fait pour les enfants.

POOUR, peur, épouvante : *pavor.*

POURÇAI, porc : *Item*, un homme trop libre dans ſes diſcours, qui tient un langage indécent.

POURÇAIN, *ou* PORCIEN : *Porcianus*, *Portien*, nom d'homme & de ſaint.

POURCER, porter : *Il vuellet que les mainsbours lour en pourcet paix*, ils veulent, ils prétendent que les exécuteurs teſtamentaires leur portent paix du tout, ou les en laiſſent jouir tranquillement : *portare.*

POURCER, pouſſer, conduire : *Por pourcer l'iawe a lonc dou dit mur*, pour conduire l'eau le long de ce mur : *pulſare.*

POURCHAIS, *ou* POURCHAS, ſollicitation.

POURCHAISSER, faire perquiſition, ſolliciter, ſuivre une affaire.

POURCHASSEIR, POURCHASSIER, *ou* POURCHASSER, travailler à obtenir quelque diſpenſe, quelque grace ; mettre tout en œuvre pour venir à bout de quelque choſe.

POURCHE, terme qui vient du verbe précédent, brigue, pourſuites, démarches : *Ils faixoient de grandes pourches, ad fin qu'ils uſſent & pourteſſent l'office de la doyenney*, ils mettoient tout en œuvre pour avoir & obtenir l'office de doyen, dans la république Meſſine : voyez DOYEN.

POURCHETSIR, pourchaſſer, pouſſer, ſuivre en frappant.

POURCHURE, pourſuivre.

POVRE : *pauper*, pauvre : POOVRE eſt le même.

POVRETEIT, pauvreté.

POURE, pauvre : on trouve auſſi POVE.

POURE, pouſſiere : *pulver*, qui ſe prononçoit *poulver*, dans l'ancienne latinité.

POURFENDRE, fendre un homme de haut en bas, d'un coup de ſabre, ou de cimeterre.

POURGCINER, *ou* POURCIGNER, ſoigner quelqu'un en tout, l'entretenir, le nourrir, fournir le bois, la chandelle, &c.

POURMENADE, promenade.

POURMOUNER, (ſe) ſe promener.

POURPOINT, cotte d'armes.

POURPRENDRE, prendre le tout, d'un bout à l'autre.

POURPRIS, dépendance & enceinte d'une maiſon.

POURQUERRE, chercher par-tout :

perquirere : Il lou pourquiſt, il le chercha par-tout, de côté & d'autre.

POURSUYR, pourſuivre : *perſequi.*

POURTE, portée, diſtinction, rang parmi les citoyens : *La haulte pourte*, l'état d'homme fait, de chef de famille, de ce que peut devenir un homme dans ſon état.

POURTER, porter, faire : *Por ly pourter honour*, pour lui faire honneur.

POURTESUEURS, réglements.

POURXURE, pourſuivre.

POUS, pouſſement, action de pouſſer.

POUSSE, POUSSAILLE, POUSSAILLERIE, gardes, archers, gens quelconques deſtinés à chaſſer ou prendre les vagabonds, les malfaiteurs.

POUSSECULS, protecteurs égoïſtes & infames, qui, contre leurs devoirs, mettent en place des gens de rien, au détriment de ceux qui les méritent.

POUSSINS : *pulli*, petits poulets.

POUTRE, jeune jument, une pouliche : *pultra*, *pullitra.*

POUXANCE, puiſſance.

POUXONS, poiſſons.

POUXOURS, pêcheurs.

POXERIE, pêcherie : PAXERIE a le même ſens.

POY, peu : *parum.*

POYER, payer : *ſolvere.*

POYONS, *ou* POUYONS, pouſſins, poulets.

POYS, poils : *pili.*

PRACHOURS, *ou* PRASCHOURS, (les) les freres-prêcheurs, les dominicains.

PRACTEQUE, PRACTIQUE, (la) la ſcience de bien inſtruire & diriger un procès, ſelon les formes preſcrites par l'ordonnance, les coutumes du pays, & les réglements faits ſur ce ſujet : on dit, d'ordinaire, qu'un avocat doit bien ſavoir le *droit*, & qu'un procureur doit bien connoître la *pratique.*

PRACTECIENS, gens verſés dans la pratique du palais.

PRACTIQUEURS, entremetteurs.

PRAEL, pré : *pratum.*

PRAGEMATEQUE, (la) la pragmatique ſanction, on appelloit ainſi toutes les anciennes ordonnances des rois de la 3e. race : on entendoit par là une conſtitution faite par le prince, de concert avec les grands de l'état, comme encore en Allemagne, on n'adopte, pour *pragmatique ſanction*, que les réſolutions de la diete générale de l'empire. Le terme de pragmatique vient de ce que ces ordonnances ne ſe faiſoient qu'après avoir pris l'avis des gens *pragmatiques*, c'eſt-à-dire, des meilleurs praticiens, des perſonnes les plus expérimentées. Le mot *ſanction* ſignifie l'article de la loi qui marque la peine contre

contre les prévaricateurs. Les deux plus fameuſes ordonnances Françoiſes, qui ſoient connues ſous le nom de *pragmatique ſanction*, ſont celle de Louis IX, du mois de Mars 1268; & celle de Charles VIII, faite à Bourges, au mois de Juillet 1438. Par la premiere, il étoit ordonné que les élections auroient cours par tout le royaume. La ſeconde rétabliſſoit le même uſage, & vouloit que l'égliſe Gallicane ſuivît la diſcipline preſcrite par les canons du concile de Bâle. C'étoit une barriere que l'égliſe Gallicane vouloit oppoſer aux entrepriſes de la cour de Rome. Elle fut ôtée par le concordat en 1515. Il ne faut pas confondre la *pragmatique ſanction*, avec la *ſanction pragmatique*: voyez ce mot.

PRAGUERIE, c'eſt une ancienne révolte arrivée en France.

PRAIEL, petit pré.

PRAIN: *prægnans*, animale qui eſt pleine.

PRAIERIE, prairie.

PRANGELER UN TROUPEAU, (faire) le faire repoſer à midi, ſurtout, durant les chaleurs, pour que les beſtiaux puiſſent ruminer la nourriture qu'ils ont priſe: *prandere*.

PRANGIRE, *ou* PRANGIE, repos des beſtiaux à midi: *prandium*.

PRAST, prêt: *Ne don ne praſt*, ni préſent, ni prêt.

PRATICIE, pratique.

PRATIQUEURS: voyez PRACTICIENS, &c.

PREACHAT, paiement d'une marchandiſe, avant qu'on l'ait reçue.

PREALEGUÉ, qui a été allégué, dit, cité auparavant.

PREAU: *pratulum*, petit pré.

PREBENDE: *prebenda*, diſtribution quotidienne, ou journaliere qui ſe faiſoit dans quelques chapitres & dans les monaſteres, hôpitaux, &c, en pain, en vin, viandes, &c. C'eſt en ce ſens qu'on doit entendre le terme de prébendes accordées à des femmes, telles que les recluſes, &c.

PREBENDE, bénéfice, revenu attaché à un canonicat, en place de l'ancienne diſtribution journaliere.

PREBETEIRE, prêtriſe.

PRECAIRE, ce qui n'eſt accordé que par grace, par tolérance.

PRECELLENCE, prééminence, ſupériorité quelconque.

PRÉCELLER: *præcellere*, ſurpaſſer, exceller.

PRECENTEUR: *præcentor*, le grand chantre d'une égliſe, d'une abbaye, d'un chapitre.

PRECHANTRE: *præcentor*, premier chantre, grand chantre, comme en l'article précédent. Il eſt dit dans le martyrologe de Chaſtelain, que St. *Alderic*, évêque du Mans, étoit, avant ſa promotion à l'épiſcopat, chanoine & *préchantre* de St. *Etienne* de Metz: voyez

l'hiſtoire de cette ville, ſur ce grand homme.

PRECHE, ſermon d'un miniſtre.

PRECHIERES, prédicateur.

PRECIPUT, portion qui ſe prend avant le partage de la ſucceſſion.

PRECISTE, celui eſt qui nommé à un bénéfice par l'empereur en vertu du droit des premieres prieres : *primarum precum*, ce qui revient à ce que nous appellons droit de *joyeux avénement*.

PRECOMPTER, rabattre, compter par avance les ſommes qui ſont à déduire.

PRÉDÉCEÈS, décès, mort de celui des conjoints qui meurt le premier : *prior deceſſus*.

PREDIALES, loix, dîmes, ſervitudes qui concernent les héritages, les fonds de terre : *rentes prédiales*, rentes foncieres.

PRÉDICANT, prédicateur du calviniſme en France. On n'en connoît plus dans le royaume, depuis la révocation de l'édit de Nantes.

PREGNANT, *ou* PREIGNANT, mal violent, preſſant, aigu.

PREGNER, prendre, percevoir : *Que pregnent & ne lieſcent en ceſt Waigiere*, ce qu'ils percevoient & ne laiſſoient point à d'autres ſur cette gagiere, ſur ce bien engagé.

PREGNEY : voyez le *Vocabulaire Auſtraſien*.

PREIME : *prægnans*, qui eſt enceinte.

PREIT, *ou* PREY, prairie, pré : *Sus lou preit*, ſur la prairie, ſur le pré.

PRÉJUDICIAUX, (frais) frais des défauts & contumaces, qu'il faut rembourſer avant qu'on ſoit reçu à ſe pourvoir contre un jugement.

PRÉJUDICIELLE, (queſtion) celle qui peut en éclaircir une autre, & qui, en conſéquence, doit être jugée avant celle-là.

PREJUGÉE, (affaire) qui a été jugée auparavant dans un cas ſemblable ou approchant : *res præjudicata*.

PRELEGS, legs ou donations dont on ordonne la délivrance avant le partage d'une ſucceſſion : *prælegata*.

PREMIER, (mais) mais auparavant.

PREMIER QU'IL FUT, avant qu'il fût.

PREMIERS CRUX, (les) le premier jour des proceſſions de la Saint-Marc.

PREMIERES-PRIERES, (droit de) *jus primarum precum*, c'eſt, dans l'empire, le droit que l'empereur a de nommer aux premiers bénéfices qui viennent à vaquer après ſon avénement au trône impérial : ce que nous nommons, en France, droit de *joyeux avénement*.

PREMORT, prédécédé, celui qui eſt mort le premier : *præmortuus*.

PRENANT, (chat) ou chat levan, c'eſt, dit M. de Moncrif, dans ſon *Hiſtoire des Chats*, pag. 109, une clauſe qu'on mettoit autrefois dans le pays Meſſin. Par cette clauſe, continue-t-il, on donnoit

pouvoir à ceux qui prenoient des fonds à mort-gage, d'en percevoir les fruits. Je ne sais si l'amour des chats n'a pas un peu obscurci la vue de M. de Moncrif, & empêché de bien lire. Je trouve effectivement dans nos manuscrits Messins : *Chaiteis prenans, chaiteis levans : Item, Chatel prenant, chatel donnant*, dans une charte de l'an 1329; mais je n'ai lu, nulle part, le mot *chat*, au sens dont s'agit : voyez CHAITEIS, & CHATEL.

PRENELLE, (boisson de) boisson faite avec des prunelles, qui sont de mauvaises prunes sauvages.

PRÉPARER un corps mort selon l'usage de France, pour l'emporter, le faire bouillir, pour ne garder que les os, & les transférer où l'on veut.

PREPATOUT, collection des choses prises & choisies par-tout où l'on a pu en trouver.

PRESCHEURS, prédicateurs.

PRESCRIPTION : *præscriptio*, fins de non-recevoir que le droit a introduit, pour assurer la propriété des biens, après la possession d'un certain temps, en faveur des possesseurs de bonne foi. C'est une peine que les loix imposent à la paresse de ceux qui négligent de conserver leurs biens & réclamer leurs droits.

PRESE, *ou* PRIESSE, un prêtre, *presbyter*.

PRESIDIAL, tribunal, ou compagnie de juges, établie dans les villes, pour y juger en dernier ressort les appellations des juges subalternes, dans des matieres fixées par les édits. Les présidiaux ne font qu'une même compagnie avec les officiers des bailliages où ils sont établis.

PRESME, *ou* PREMESSE, prochain : *proximus*.

PRESOMPTIF, (héritier) le plus proche héritier, en cas qu'il ne survienne point d'enfants qui l'excluent de la succession : *præsumptivus hæres*.

PRESOMPTION : *præsumptio*, conjecture, jugement fondé sur des apparences.

PREST COMMODABLE, prêt d'une chose qui se doit rendre en essence, comme un cheval.

PREST MUTUEL, prêt de choses qui se consomment par l'usage, & se rendent, en pareil nombre, valeur, mesure, ou poids : comme de l'argent, du bled, &c.

PREST DE RELIQUA, paiement : Un comptable n'est déchargé que par le prêt du reliquat de son compte.

PRESTER A PERTE DE FINANCE, faire un commerce illicite, qui consistoit à vendre à crédit, à un prix excessif, une marchandise qu'on rachetoit à bas prix, & comptant.

PRESTER, payer : voyez ci-dessus PRET DE RELIQUAT.

PRESTAIGE, sacerdoce.

PRETRAIGE, prêtriſe : *ſacerdotium.*

PRESTATION, prêtement de ſerment : diſtribution annuelle, ou quotidienne de fruits, ou de rentes à des eccléſiaſtiques : *Item*, obligation mutuelle & réciproque contractée légalement : *præſtatio.*

PRESTIMONIE : *præſtimonia*, deſſerte, ou office ſimple ſans titre, donné à un prêtre habitué de dire une meſſe fixée, à laquelle eſt annexée une rétribution.

PRESTRE DE RELIGION, prêtre régulier.

PRETRAIGE : voyez PRESTAIGE.

PREVOUTABLE, *ou* PREVOUTAL, cas, jugement : on appelle *cas prévôtal*, un crime, ou délit qui eſt de la compétence du prévôt des maréchaux, c'eſt-à-dire, de l'officier prépoſé pour veiller à la ſûreté des grands chemins, prendre connoiſſance de certains crimes & délits, & les juger ſans appel. Le *jugement prévôtal* eſt celui que rend un prévôt des maréchaux, avec ſept conſeillers du préſidial.

PREVOUTABLEMENT, PREVOTALEMENT, *ou* PREVOTABLEMENT, (être jugé) *latruncularie*, c'eſt l'être par le prévôt, & en dernier reſſort, ſans appel; ce qui ſe fait par ſept conſeillers du préſidial, conjointement avec le prévôt, après que celui-ci a inſtruit le procès.

PREU, *ou* PROU, profit, utilité : *Prou faſſe*, profit vous faſſe.

PREU, homme prudent.

PREUX, vaillants, hardis : *ſtrènui, fortes* : PREX a le même ſens.

PREY : *pratum*, pré.

PREYRE, (ung) un prêtre : *præsbyter.*

PRIAPÉES, poéſies obſcenes.

PRIME JOR, premier jour : *prima dies* : PRIM, PRIN ſont le même.

PRIMERAIN, *ou* PREMERAIN, premier, ancien : *primarius.*

PRIMEVERE, le printemps.

PRIMICIER : *primicerius*, dignitaire de cathédrales : on l'appelle aujourd'hui *princier* : voyez là deſſus l'*Hiſtoire de Metz*.

PRIMOGENITURE, droit d'aineſſe.

PRINCIERS, (deniers) ce qui appartient au prince, deniers du ſouverain.

PRINSE, perception de fruits ſur un héritage.

PRIOLEIT, PRIOLÉE, (la) le prieuré : *prioratus.*

PRIOUSSE, (la) la prieure : *prioriſſa.*

PRISES ET MISES, tout ce qui étoit dû d'arrérages & d'amendes à celui qui avoit relevé, ou qui s'étoit fait aſſurer l'héritage, & tout ce que l'aſſurement & le relevement lui avoit coûté : *Quand l'on veut relever contre autre qui eſt déjas entré par relévement, on lui doit rendre tout tout ce qu'il aura payé d'arrérages d'adras, faiſant le dit relevement, & le reſte des priſes & miſes.*

PRISME,

PRISME, (au) seulement, alors, pour la premiere fois : *Sortir au prisme effet*, commencer à être exécuté.

PRISONS, gages qu'on donne au lieu d'un écrit.

PRISOYER, estimer, faire cas.

PRISTIN, *pristinus*, ancien : *Pristin estat*, ancien état, état des choses avant une innovation.

PRIT, *ou* BRIT, (ung) un livre : *liber*.

PRIVÉ, *Privat*, nom d'homme & de lieu : *Privatus*.

PRIVÉANCE, PRIVANCE, PRIVAUTÉ, familiarité particuliere.

PRIXIER, mettre le prix, apprécier.

PRIXONS, prison, *carcer : Et tantost il fust mis in prixons plus fort que devant*, & en conséquence il fut plus resserré en prison qu'auparavant.

PROBANTE, (forme) forme authentique : *acte en forme probante*, acte qui est sur papier ou parchemin timbré, & signé de notaires.

PROCALLOR, procureur : *Ly moines & procallor de Saint Clément ont laiée à lower*, les moines & procureur de cette abbaye, ont laissé à loyer, &c.

PROCESSIONS BLANCHES, processions des ligueurs, en 1583.

PRODITION, *ou* PRODICTION, trahison : *proditio*.

PRODITOIREMENT, (frappé) en trahison : *proditorie*.

PRODOM, PRODON, homme prudent & sage : *prudens homo*.

PRODROME : *prodromus*, écrit qui en précede un autre qui doit paroître dans la suite. C'est l'avant-coureur d'un plus grand ouvrage, l'essai & l'idée qu'un auteur donne d'avance de son entreprise.

PROEME : *proœmium*, préface, avant-propos.

PROESME, PROISME, PROSME : *proximus*, le plus proche parent d'un défunt, ou d'un vendeur.

PROFECTICES, (biens) biens venus à un clerc, de son bénéfice.

PROFECTIFS, biens qui viennent à quelqu'un, des successions de ses pere & mere, ou autres ascendants : *profectitia*.

PROFICIAT, certain ancien droit que les évêques levoient autrefois sur les ecclésiastiques, & qui faisoit partie de ce qu'on appelloit les louables coutumes.

PROFONDER, creuser plus bas.

PROGENIE, race : *progenies*.

PROGENITEURS, peres, meres, & autres ancêtres dont on descend : *progenitores*.

PROICHOURS, religieux dominicains, les freres prêcheurs.

PROICHERASSES, dominicaines, les prêchereresses : *Qui maint as proicheraſſes*, qui demeure chez les prêchereresses.

PROIER, prier, *précari* : *Je proie merci*, je demande pardon : grace, miséricorde.

PROIERE, priere : *Proiere à Deu de boin cuieur*, priere à Dieu de bon cœur.

PROIEZ, *præda*, proie, butin, capture.

PROISIER, priſer, exalter.

PROISIÉ, qui eſt en réputation.

PROISME : voyez PROESME.

PROME-CONDE, maître-d'hôtel d'un logis, un dépenſier chargé de faire les proviſions ; de *promus* & de *condus*, qui ont la même ſignification.

PROMOTEUR, *promotor*, celui qui fait la fonction de ſyndic, de procureur, de partie publique, dans une officialité. Il requiert pour le bon ordre & les droits des eccléſiaſtiques, informe d'office, &c, comme un procureur du roi pour le civil dans les cours laïques.

PROMOURS, temps de labourer, de remuer la terre, de la cultiver, du verbe latin *promovere* : *Au plain promors & autre tant*, lors de la premiere & grande culture, & autres temps de labourer.

PROMULGUER : *promulgare*, publier une loi, une ordonnance, &c, avec les formalités réquiſes, de maniere qu'on ne puiſſe en prétendre cauſe d'ignorance.

PROPOUS, (ung) un propos, un diſcours : *Ung orde propous*, un propos indécent, vilain.

PROPRIEULE, la petite-vérole.

PROSENCE, preſtance, belle maniere de ſe préſenter.

PROSME : voyez PROESME.

PROTECOLLE, protocole : *protocolum*, qui ſignifie proprement la premiere feuille d'un livre : *primæ ſcheda*.

PROTECTATION, protection.

PROTELLER, retarder : *protellare*.

PROTERNE, celui qui refuſe une choſe juſte qu'on lui demande, de *proderere*, fouler aux pieds.

PROTONOTAIRE, on nommoit ainſi le référendaire, ſous nos rois de la ſeconde race. Ce nom eſt reſté aux officiers de la cour de Rome, qui ont une prééminence ſur les autres notaires.

PROTOSTATEUR, écuyer.

PROTOTHRONE : *protothronus*, évêque d'un premier ſiege.

PROTRAIT, portrait, repréſentation faite d'une perſonne telle qu'elle eſt au naturel.

PROTUTOUR, *ou* PROTUTEUR : *protutor*, celui qui a géré les biens d'un pupille, en place d'un véritable tuteur.

PROU : *probe*, aſſez.

PROU, beaucoup : *Peu ou prou*, peu ou beaucoup : *Ni peu ni prou*, ni peu ni point.

PROU, *ou* PRO, profit, utilité, avantage, de *proficio*, *profectus*. *En tous us & prous*, en tout uſage & profit : *pro vous faſſe*, bien vous faſſe.

PROUESSE, grandeur d'action, valeur, action de preux : *probitas*.

PROVEANCE, providence : *providen-*

tia : Par la proveance de Deu, par la providence de Dieu.

PROVEAUBLEMENT, proviſionnellement.

PROVANDE, prébende : *præbenda.*

PROVEHU, pourvu.

PROVENDE, proviſion de vivres pour une maiſon.

PROVENDE, la quantité de grain que l'on donne à une bête de travail.

PROVENDIER, meſure qui contient la provende, ou ce que l'on donne à un cheval, ou autre bête de travail.

PROVENESIN, qui eſt de la ville de Provins, en Brie.

PROVENU, le profit qui revient, ou réſulte d'une affaire.

PROVER, prouver.

PROUFACE : *proficiat*, bien vous faſſe.

PROVISOIRE, qui demande célérité, qui a beſoin d'être jugé par proviſion : *proviſorie.*

PROVOIRE, priere : *oratio*, oratoire : *oratorium.*

PROUVIN, *ou* PROVIN : *propago*, branches de vigne qu'on couche, & qu'on couvre de terre, afin qu'elles prennent racine, & pouſſent de nouvelles ſouches.

PROUVOIRRE : *proviſor*, un pourvoyeur.

PROXENATE, *ou* PROXENETE, courtier, entremetteur d'un marché.

PROYE, beſtiaux repris en délit.

PROYER, *ou* PRAYER, ſorte d'oiſeaux qui fréquentent les prés, d'où leur vient le nom de PRAYERS.

PROYME, parent : de *proximus.*

PROZ, homme généreux, toujours prêt à bien faire, à ſecourir ſon ſemblable, & incapable de ſouffrir une baſſeſſe qu'il peut empêcher ſans ſe compromettre, ou ſans bleſſer ſa religion.

PRUANTISE, démangeaiſon.

PRUANT, ce qui démange.

PRUD-HOMME, un vaillant homme, un homme d'honneur & de probité : *probus, prudens.*

PRUD-HOMMIE, probité.

PRUD-HOMME, un honnête citoyen, un chef de famille, contre lequel on n'a rien à dire.

PRUDOME, celui qui avoit un office de prudomier : voyez l'*Hiſtoire de Metz.*

PRUDOTERIE, maiſon, ou famille de fauſſe prude.

PSALLETTE, lieu où on loge & enſeigne la muſique aux enfants de chœur.

PSEUDENIME, pſeudonyme, livre, ou auteur qui portent un faux nom.

PUCHE : *pulex*, une puce.

PUCHIER, *ou* POUGER, puiſer.

PUDOUR, pudeur, honnêteté, retenue : *pudor.*

PUECH, une montagne.

PUENT, (ne) ne peuvent : *Ly citeis de Mez ne puent, ne ne doient acqueſter fiez ne arriere-fiez ſans la volonteit dou ſeigneur de cui le fiez ou arriere-fiez meut*, les citoyens de Metz ne peuvent, ni ne doivent acheter aucun fief, ou arriere-fief, ſans le conſentement du ſeigneur duquel ils relevent : *titre de* 1325.

PUES, depuis : *Que puez fuit appelleiz Piere*, qui fut depuis, dans la ſuite, nommé *Pierre*.

PUGNER : *pugnare*, combattre, batailler.

PUI : *podium*, montagne, lieu élevé.

PUIS, plus, depuis : POU a la même ſignification : *Puis* ou *pou* ou *depou lou cielz*, depuis le ciel : *Puis* ou *pou que li mous fu eſtorez*, depuis que le monde fut créé, arrangé.

PUISSANCE, (grand) grand nombre de troupes, grandes forces.

PUISSIN, petit poulet : *pulliculus*.

PULCEAU, PUCEAU : *pulcellus*, jeune garçon qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté, qui eſt celui de quatorze ans.

PULCELLE : *pulcella*, pucelle, fille qui a encore ſa virginité, qui n'a eu aucun commerce avec un homme.

PULEGE, pouillé : des mots latins, *publica lex*, ou *popularis lex*.

PULLAIN : voyez *polans*.

PULLANTE, *ou* PULENTE, puante, pleine de pus.

PUNÉ, *ou* POUNÉ : *natu minor*, enfant qui eſt né depuis un autre, puîné.

PUOUR, puanteur, odeur infecte.

PURGE, médecine, drogues propres à purger.

PUT, (&) & puis, enſuite.

PUT, PUX, PUIX, un puits : *puteus*.

PUTAGE, vie déréglée : de là les termes deshonnêtes qui déſignent les perſonnes débordées, de l'un & l'autre ſexe.

PUTE : *puta*, une fille, une petite fille : on trouve également *putus*, pour déſigner un petit garçon : ces termes ſont odieux aujourd'hui.

PUTE : *meretrix*, une femme proſtituée.

PUTEFI, (aller en) aller dans de mauvais lieux.

PUTEFOI, mauvaiſe foi.

PUTERIE : voyez PUTAGE.

PY, *ou* PECT, la poitrine : *pectus*.

PYRER, ſuppurer, jetter du pus.

QUACHEOR, (un) un cheval de bataille.

QUADRIGE : *quadriga*, charriot attelé de quatre chevaux.

QUADRIN, ancienne petite monnoie de la valeur d'un liard.

QUADRUVIUM : voyez TRIVIUM.

QUAIAGE, droit que paient les marchands pour pouvoir ſe ſervir du quai d'un port, & y placer leurs marchandiſes.

QUAICHIER, cacher.

QUAIR, (lou) le quatrieme : *Ciſt eſcrit fuſt fais lou quair dou mois ſoumaiſtras*, le quatrieme jour du du mois d'Avril.

QUAIR, le quart, la quatrieme partie d'une choſe.

QUAIR, (a) au quart : *A quair meu*, au quatrieme muid franc : il s'agit là de vignes.

QUAIR chercher : *quærere.*

QUAIR, car : *nam*, *enim* : on trouve QUAR dans le même ſens.

QUAIRTAIGE, droit de quartage, de livraiſon de grains.

QUAIRTHIER, meſureur juré de grains.

QUAITRE, quatre : *quatuor.*

QUANCE, ſemblant, mine : *Faire quance*, *ou crance*, faire ſemblant.

QUANIE, chemiſe, déshabillé.

QUANQUE, ce que : *Tot quanque*, tout ce que : *quidquid.*

QUANQUE, autant que : *quantum*, *tantum quantum.*

QUANQU'EST, tout ce qui y eſt : *quidquid eſt.*

QUANT QUE CE SOIT, en quel temps, ou autant de temps que ce puiſſe être : *Quantes-fois*, combien de fois ?

QUANT QU'IL AIT, tout ce qu'il poſſéde.

QUANT ET QUANT, au même inſtant.

QUARELLE, querelle, difficulté, chicane de procès : *Item*, un ſiege, ou carreau ; enfin, une pierre de taille.

QUAROLE, danſe.

QUAROLES, CAROLES, *ou* QUEROLES, (les grands) les grandes danſes, les danſes villageoiſes, où tous, jeunes & vieux, ſe trouvent : *Les querolles commencent ſor, on fumi.*

QUARS, moutons, beliers.

QUARS, chars, charriots : *curri.*

QUAREITE, QUARETTE, charette.

QUARS, le quatrieme : *quartus.*

QUARSON, *ou* QUARÇON, un garçon de quatre ans.

QUARTAINES, (fievres) fievres quartes : *Item*, lubies, mauvaiſes

façons, ou humeurs dans leſquelles tombent certaines gens, de terme en terme, comme s'ils avoient une fievre quarte réglée: c'eſt ce que nous appellons des *quintes*.

QUARTALZ, (lou) le Quartaux, petite place de Metz: *Que maint as Quartalz*, qui demeure au Quartaux.

QUARTAL, *ou* QUARTEL, ſorte de meſure de grains, qui varie ſelon les lieux.

QUARTE DE VIN, (la) terme ſynonyme à celui de pot-bourgeois, faiſant le quart d'un *chenet*, qui contenoit quatre pots & une pinte, d'où eſt venue la dénomination de *quarte*: ainſi le pot-bourgeois contenoit une demi-chopine de plus que le pot ordinaire.

QUARTELAIGE, quartelage, droit injuſte, en vertu duquel les ſeigneurs uſurpoient & s'emparoient du quart des bleds, ou des vins recueillis par leurs habitants: *quartelagium*.

QUARTEMENT, quatriémement, en quatriéme lieu.

QUARTERIE, charge de quairthier, de meſureur de grains.

QUARTERONAGE: voyez le mot QUARTIER qui ſuit.

QUARTIER, (terres de) les terres de quartier, ou quarteronage, ſont terres non ſimplement acenſées pour toujours, mais laiſſées à titre de droiture, pour leſquelles on peut, à titre de paiement, croiſer l'héritage.

QUARTIERS, cantons de bois d'une forêt qui appartiennent à des particuliers.

QUARTIERS, cantons, diviſions d'une ville, d'un pays: la ville de Metz étoit diviſée en quatre quartiers: ſavoir, celui d'*outre Mezelle*, ou Mozelle, qui contenoit les paroiſſes Saint *Marcel*, Saint *Livier*, Saint *George* & Saint *Médard*; &, par deçà ladite Mezelle, tout ce qui étoit au dedans des paroiſſes Saint *Ferroy* & Sainte *Seglene*; le quartier de la *grande égliſe*, qui contenoit les poroiſſes Sainte *Croix*, Saint *Gergonne*, (Gorgon), Saint *Jacques* & Saint *Victor*; le quartier de la citadelle qui comprenoit les patoiſſes Saint *Martin*, Saint *Vy*, Saint *Jean* & Saint *Gegout*, (Gengou.); le quartier d'*outre-Seille*, qui contenoit les paroiſſes de Saint *Euchaire*, Saint *Meſmin* & Saint *Etienne*; &, par deçà ladite riviere de Seille, tout ce qui eſt de la paroiſſe Saint *Supplice*, (St. *Simplice*): *ordonnance de Metz, publiée le* 18 *Janvier* 1562, & *revue le* 20 *Août* 1563, dont je copie les expreſſions, art. 6.

Le pays Meſſin étoit auſſi diviſé en quatre quartiers; à ſavoir, *le vaux de Metz*, (le val) *le haut chemin*, *le Saulnoy*, & *entre deux eaux*, autrement l'*isle*: *ordonnance de Metz, publiée le* 20 *Mai*

1564 : art. 47 : voyez l'*Hiſtoire de Metz*.

QUARTOT, *ou* QUARTAUT, meſure de liquide qui contient deux pintes.

QUARTOYÉS, (devoirs) petites redevances en pois, fêves, &c, qui payées en détail, par exemple, en aſſiettées, les trois ſont cenſées en valoir quatre, & les quatre ſont eſtimées cinq.

QUASERETE : *calatus*, panier d'oſier.

QUASSER, REQUASSER, chaſſer.

QUAUSI, quaſi, preſque : *quaſi*.

QUAUSI-CRIME, *ou* QUASI-DELIT, quaſi-crime, quaſi-délit : action qui cauſe du préjudice, du dommage, mais ſans que celui qui l'a faite en ait eu la volonté ; de façon que la réparation ne conſiſte que dans le paiement des dommages & intérêts.

QUAYAGE : voyez QUAIAGE.

QUAIER, cahier : *cadex*.

QUE, c'eſt par ce mot que commençoient preſque tous les actes des *amans* (notaires) de Metz, qui ſous-entendoient *ſachent tous*, ou *connue choſe ſoit à tous*, & ne prenoient pas la peine de l'écrire.

QUE A, tant a.

QUEDEUGENT, ce que les gens diſent.

QUEDEUG, *ou* QUEDEURONT, ce qu'ils diront.

QUEDENDE, *ou* QUEDENTI, diſant.

QUE FUT : *qui fuit*, défunt, qui n'eſt plus.

QUED QUI ONCQUES, (au) en toutes autres manieres quelconques.

QUEDRE, cueillir des fruits : *colligere*.

QUEILE, telle : *Queilé quelle ſoit*, telle qu'elle ſoit.

QUEILS, quelques-uns : *Un queil des Treize, ou on queil des contes*, quelqu'un d'entre les Treize, ou d'entre les comtes ; Charte de 1325.

QUEIR, QUIRE, pouvoir : *queiſſe*, que je puſſe.

QUEMIN, chemin : *ſemita*.

QUENA, une femme : *mulier*.

QUENEGATTE, eſpece de chaiſe, ſur laquelle on plaçoit un criminel, pour lui couper la tête.

QUENNE, vaſe, cruche : *amphora*.

QUENS, comte, *comes* : *Ly quens de Bair*, le comte de Bar.

QUEQUEFEIE, quelquefois.

QUEQUINQUE, quelques-uns.

QUER : *corium*, du cuir.

QUER, cheoir, tomber.

QUER, car : *nam*, *enim*.

QUERABLE, une rente fonciere eſt querable, lorſqu'elle eſt livrable à la maiſon du débiteur : elle eſt portable, quand on doit la livrer dans un certain lieu fixé par le rentier.

QUERAGE, cuiſinier.

QUERRE, querir, chercher : *quærere*.

QUERRE JOURNÉE, mettre journée,

ajourner quelqu'un, le défier, ou demander en bataille, en duel, à certain jour indiqué.

QUERELEIR, troubler dans la poſſeſſion d'un bien, dans la jouiſſance d'un droit, &c.

QUERMONEIE : *querimonia*, quérimonie, ou plainte qu'on porte aux gens d'égliſe pour la publication d'un monitoire.

QUERNEAU, creneau, ouverture dans un rempart, pour tirer.

QUERNU, charnu : *carnoſus*.

QUEROLLER, *ou* CAROLLER, danſer.

QUEROLES, voyez QUAROLES.

QUERONIQUE : *chronicon*, chronique.

QUESLIER, faiſeur de chaiſes.

QUESSE, un coffre, une caiſſe.

QUESSEIR, caſſer, priver d'une charge, d'un emploi : *Il fut queſſeilz des gaiges, pour qu'il avoit trepeſſey l'ordonnance des VII de la guerre*, il fut privé des gages de la ville, pour s'être écarté de l'ordonnance des ſept de la guerre.

QUEST, gain, lucre : *quæſtus*.

QUESTABLES, *ou* QUESTALS, (ſujets) qui ne peuvent quitter la terre d'un ſeigneur, pour aller demeurer ailleurs, ſans ſa permiſſion : on trouve QUESTAUX au pluriel : *Condition queſtable* ou *queſtale*, condition ſerve.

QUESTALITÉ, ſervitude.

QUESTE, droit de fouage, qui ſe leve tous les ans ſur chaque chef de famille tenant feu & lieu.

QUESTION, (faire) actionner, former une demande.

QUÉTIF, chétif, pauvre, miſérable.

QUEUX, cuiſinier : *coquus*.

QUEUX, quels : *por leſqueux*, pour leſquels : *qui*, *quinam*.

QUEUX, (grand) officier qui préſidoit autrefois à la cuiſine & à la bouche de nos rois.

QUEUX, (maîtres) maîtres traiteurs, rôtiſſeurs, &c.

QUEWE, cuve pour recevoir la vendange.

QUEWE D'YAVE, cuvier rempli d'eau.

QUEX A, qui les a : *Quex a amé*, qui les a aimé.

QUIDER, eſtimer, penſer.

QUIDIER, *ou* CUIDIER, croire, ſoit en bien, ſoit en mal : *credere*.

QUIEN, chien : *canis*.

QUIENNES AVOINES, redevance dûe en avoine, pour la nourriture des chiens d'un ſeigneur.

QUIER, pourroit, *poſſet* : *Nuls ne m'en quier queſſeir*, perſonne ne me pourroit caſſer de ma charge.

QUIER, *ou* QUIR, je cherche, *quæro* : *Ju ne le quier, ou quir ni*, je ne le cherche pas.

QUIEX, QUIEZ, qui eſt-ce ?

QUIGNET, *ou* QUGNET, coin à fendre du bois, &c.

QU'IL, celui qui.

QUILLETER, (ſe) s'arrêter & ſe tenir debout comme une quille.

QUILLETTES,

QUILLETES, *ou* QUILLOTES, troncs ou brins d'oſier, que l'on plante.

QUINAUD, ce mot ſignifioit autrefois un gueux.

QUINQUENNELLE, répit pour cinq ans.

QUINQUINNELLE, *ou* QUINQUERNELLE, (faire) c'étoit prendre le répit ou terme de cinq ans, pour payer ſes dettes. Si au bout de ce temps les débiteurs n'avoient pas le moyen de ſatisfaire, on les expoſoit à cul nu ſur une pierre.

QUINTAINE, (jouſte à la) courſe à la bague.

QUIS, ENQUIS, cherché, recherché, du verbe *Querre* : *quærere*, *inquirere*.

QUISSE, je cherchaſſe ; c'eſt l'imparfait du verbe *Querre*.

QUIT, (je) je crois, j'eſtime, je cuide : *credo*.

QUITOUS, QUITUS, *ou* KITUS, arrêté définitif d'un compte, par lequel, après la correction, le comptable eſt déclaré quitte.

QUINI, *Quirin*, nom d'homme : *Quirinus*.

QUOETE : *quies*, tranquillité.

QUOQUART, glorieux de choſes de rien, ſemblable aux enfants qui mettent des plumes de coq ſur leurs bonnets, & ſe croient bien ornés avec cela.

QUOQUELU, *ou* GOGLA, un homme avide de gloire, qui affecte de la preſtance, fait le double menton & prend un air de grandeur.

QUOQUETREAU, un cauſeur, un gaſouilleur : *loquax*, *garrulus*. Ce mot vient du jargon des coqs & des poules que ces ſortes de gens ſemblent imiter, en tourmentant les autres hommes par leurs cauſeries ſans fin. De là viennent également les termes QUOQUETER, QUOQUET, QUOQUARD.

QUOUTE, *ou* QUOTE ET MASURE, biens délaiſſés par eſpece, comme une maiſon, un jardin.

QUOUE, queue : *cauda*.

QUOYEMENT, ſecretement, ſans faire de bruit, de mouvement : *quietè*.

QUOYON, lâche, qui reſte toujours coi, en repos, qui n'oſe rien entreprendre. On dit encore en ſtyle familier, qu'un homme eſt QUOIQ, lorſqu'on l'a réduit à ſe tenir tranquille.

RAAISIER, remettre quelqu'un à l'aiſe.

RAAISIER, (ſe) ſe remettre à l'aiſe, rétablir ſes affaires.

RAAMBRER UNE TERRE, la retraire, la retirer, la racheter.

RAAMBRER UN PASSANT, le rançonner, le vexer.

RAANÇON : *redemptio*, rançon, rachat, retrait.

RABACHER, *ou* RABACHEIR, rabaiſſer.

RABACHÉE, une rabaiſſée.

RABACHIR, ne faire que rebattre, répéter ce que l'on a déjà dit.

RABAITRE, rabattre, tenir compte.

RABATER, ſe promener haut & bas, frapper & faire du bruit.

RABATS, eſprits, lutins, qu'aux temps d'ignorance, on ſuppoſoit faire *rapache*, ou bruit & vacarme dans les maiſons.

RABILLER, rétablir.

RABOGRI, rabougri, qui eſt de petite & mauvaiſe eſpece.

RABOTIR, raboter, polir.

RACATEMENT, rachat, action de racheter choſe quelconque.

RACHAT, libération de la ſervitude perſonnelle, qui s'achette du ſeigneur; la permiſſion que le ſujet d'une ſeigneurie, ou le droit de for-mariage eſt établi, paie à ſon ſeigneur pour avoir la liberté de ſe marier ailleurs.

RACHE, la rage : *rabies.*

RACHET, RACHETEIT, rachat : *Cens en rachet, cens en racheteit*, cens rachetables.

RACOISER, appaiſer.

RACOLT, *ou* RACCOLT, pas de cheval, réglé & bien ſoutenu.

RACOMMENCER, recommencer.

RACONATEIR, recouvrir un toit.

RACONNATEUR, RACONATOUR, couvreur de maiſons.

RACOUTREMENT, rétabliſſement de quelqu'un dans le bon état de tout ce qui concerne ſon habillement.

RACOUTRER, raccommoder, recoudre, rétablir les habillements d'une perſonne, ou lui en donner d'autres : on diſoit de quelqu'un qu'il étoit bien *acoutré*, pour dire qu'il étoit bien mis dans ſes vêtements, que rien ne lui manquoit.

RACOUVATOUR, *ou* RACOUVRETOUR, couvreur de toits.

RACURCHI, raccourci : *recurtatus.*

RADIEUX : *radioſus*, brillant, qui jette des rayons, qui éclaire.

RADIWAGON, charriot.

RADOIRE : *radulatorium*, racloire avec lequel les meſureurs raſent, ou ôtent ce qui eſt au deſſus des bords des meſures.

RADRESSE, réformation d'une mauvaiſe procédure, d'un décret, d'un jugement irrégulier, ou injuſte, ſoit de premiere inſtance, ſoit d'un tribûnal ſupérieur & ſouverain.

RADRESSIR, redreſſer, battre, corriger quelqu'un.

RAEMPLI, rempli, plein : *impletus*, *plenus*.

RAFFER : *rapere*, enlever le tout, rafler.

RAFFINE, (Sainte) *Rufine* : *Rufina*.

RAFFOLER, eſtropier de nouveau : voyez AFFOLER.

RAFFOLIR, tomber en enfance, devenir innocent : *ſtulteſcere*.

RAFFUTER, raccommoder quelqu'un, le bien battre.

RAGAGIR, (ſe) ſe rengager.

RAGAIDIR, (ſe) ſe refaire, commencer à ſe rétablir, à reprendre ſa gaieté.

RAGAS, inondation, ſoit par une pluie véhémente, ſoit par la chûte d'un torrent, ou la fonte des neiges.

RAGOUSTER, ragoûter, remettre en goût.

RAGOUISTE, cuiſinier de bon goût.

RAGUINCHER, (ſe) ſe remettre ſur ſon propre, ſe réhabiller de façon à pouvoir paroître,

RAGUINCHER QUELQU'UN, ſe jetter ſur lui, & le bien battre.

RACURNON, le gratin, ce qui reſte attaché au fond d'une poële où l'on a fait de la bouillie, &c.

RAHHANER, herſer de nouveau une terre enſemencée.

RAHHANO, ramaſſis de diverſes choſes.

RAISCHER, *ou* RESCHER, grapiller des fruits, ou des raiſins, après que la cueillette en eſt faite par ceux à qui ils appartenoient : *requirere*.

RAICHES, *ou* RAICHETS, rachats.

RAICHETER, racheter : *redimere* : *Lou praiel k'ilz on raicheteit*, le petit pré qu'ils ont racheté.

RAIGNE, reine : *regina*.

RAIGRANDIR, ragrandir, augmenter : *Lou leu que fuiſt raigrandi*, le lieu, l'endroit qui fut augmenté.

RAIJON, raiſon : *Raijonner*, raiſonner, babiller, ſe diſculper.

RAIMAS, *ou* RAIMAR, petit gâteau que fait la mere de famille, avec ce qui reſte de pâte dans le paîtrin, après qu'elle a enfourné le pain, de ce qu'elle en peut ramaſſer.

RAINE, grenouille : *rana*.

RAINS, rameaux, petites branches d'arbres, de *ramus*, comme main, de *manus* : *Item*, la liſiere, les bords d'une forêt.

RAINS (biaulx) arbre de pin coupé & tiré des Voſges, qu'on dreſſe à côté des maiſons des magiſtrats

le premier jour de Mai, d'où cet arbre s'appelle *Mai*.

RAINS DE VERDEUR, petites branches d'arbre ornés de leurs feuillages, dont on pare le deſſous de la cheminée d'une chambre.

RAINS, (mettre en poſſeſſion par) c'eſt y mettre quelqu'un en lui mettant en main quelque rameau ou petit bâton, comme cela ſe pratiquoit autrefois. C'étoit la conſommation d'un marché ou d'une donation, comme ce l'eſt dans les foires, de frapper en main & boire les vins.

RAINSEAUX, *ou* RAINCEAUX, petits brins de bois, petites branches.

RAIOIR, ravoir, reprendre, retirer: *Les choſes qui n'étoient raient alors*, qui n'étoient point alors rachetées ou retirées: *Je le raie*, je le retiens, je l'ai pris, ou me le ſuis fait rendre.

RAIRE, *radere*, raſer, couper juſqu'à la racine.

RAIRE, *ou* RÊRE, crier comme un cerf: *bramare*.

RAIS, rayon: *radius*. *Rais de la lune*, ſa clarté.

RAIS DES YEUX, la vue.

RAIS, (à la) l'un parmi l'autre, l'un portant l'autre, le fort compenſant le foible.

RAISEUR, raſoir.

RAIXON, raiſon: *Por raixon*, pour raiſon, à raiſon.

RAIXONOÚR, un raiſonneur, un difficultueux, avec lequel on ne conclut rien, qui ne tarit pas en repliques, en mauvais raiſonnements.

RAIZ, rez, niveau de terrein, rez de chauſſée.

RALLER, retourner chez ſoi: *redire*.

RALLER, ſe remettre en poſſeſſion: *Et polroit raller à la ditte vigne, comme à ſon propre treffons*, pourroit la reprendre comme à lui appartenante en propre.

RAMACHE, ramage.

RAMANDER, reconſtruire, réparer.

RAMASSE, correction: *donner la ramaſſe*, donner le fouet, de *Ramale*, verge, &c.

RAMÉES, RAMES, menues branches qui ſervent à former les haies ſéches, à ſoutenir les plantes, &c.

RAMEMBRANCE, repréſentation de quelque choſe, qui en fait ſouvenir. On dit d'un fils qu'il eſt la ramembrance de ſon pere, lorſqu'il lui reſſemble fort. Ce terme vient de *membrer*, vieux mot Gaulois, qui ſignifioit *ſe reſſouvenir*.

RAMENTEVOIR, faire reſſouvenir: *rementare*.

RAMON, balai, de *ramus*, parce qu'il eſt fait de petites branches, &c. *Ramonner*, balayer.

RAMONADE, (donner la) donner le fouet avec des brins de balai.

RAMOUNER, ramener.

RAMPONNER, railler, ſe moquer.

RAMPONNES, railleries: *Ramponneur*, un mauvais plaiſant, qui attaque

attaque un chacun, qui cherche querelle à tout le monde.

RAMPOGNE, mauvaiſe querelle, hargne cherchée ſans raiſon.

RAMPONNIER, railleur, médiſant.

RAN, belier: ARAN a la même ſignification. De là les mots MARRAN, MARRO, qui ſignifient moutons, & celui de MAROQUIN.

RANCHUS, rencheri.

RANCHEUTE, rechûte dans la même faute: *Par laquelle rancheute elle fut par jugement eſchaidée*, c'eſt-à-dire, priſe, accuſée, convaincue & pendue.

RANCOLINER, rehauſſer un préau, un jardin, en y menant des terres.

RANÇON, ancienne arme en forme de bâton ferré en pointe, avec deux ailerons tranchants.

RANÇONNEMENT, exactions.

RANCUEUR, rancune, vengeance, colere: RANCŒUR eſt la même choſe.

RANDON, vîteſſe.

RANDONNÉE, circuit, galop.

RANDONNER, galopper, caracoler.

RANETE, petite grenouille, diminutif de *rana*.

RANGOURIR, tomber en langueur: *languere*.

RANNES: *rami*, branchages que l'on met ſur les quarreaux de jardins nouvellement ſemés, pour empêcher les poules d'y aller gratter & en découvrir le ſemence.

RANNIR, verniſſer.

RANNONCIER, annoncer de nouveau, une ſeconde fois.

RANVIALZ, ravages.

RANVIALZ, courſes d'ennemis en repréſailles.

RANVIAUX, (faire) faire inſulte.

RAPAYER, appaiſer, *pacare: Se rapayer*, ſe rappaiſer, s'adoucir: *miteſcere*.

RAPAILLES, brouſſailles, bruyeres.

RAPPARISSER, *ou* RAPPAREILLER, réparer, rétablir.

RAPPELLEIR, réclamer.

RAPHILEUX, raboteux.

RAPIEST, vieille épée, on trouve auſſi RAPIERE.

RAPONNÉ, tancé, moqué.

RAPONEUSE, querelleuſe.

RAPOUAIGER, rappaiſer, faire revenir quelqu'un de ſa colere, de ſon mécontentement: *placare*.

RAPOUAIGIR, (ſe) ſe rappaiſer, reprendre le calme & la tranquillité ordinaire: *placari*.

RAPOUGNER, (ſe) recommencer à ſe battre, ſe rempoigner: *iterum pugnare*.

RAPUROIR, vaiſſeau, ou futaille.

RAQUE, zeſte, tout d'un coup: *Raque c'eſt fait*; zeſte, la choſe eſt finie.

RAQUE, boue, vilainie, qu'il faut racler.

RAQUIER, cracher.

RASSERENER, rendre ſerein: *ſerenum*

reddere, il ſe dit du viſage : de l'air, &c.

RASSIEURE, *ou* RASIERE, ancienne meſure tant de grains, que de l'étendue des terres.

RASSOAGER, ſe réjouir, ſe délaſſer, prendre du ſoulagement.

RASSOTIR, devenir fou : *Faire raſſotir*, faire perdre l'eſprit, rendre ſtupide : on diſoit également ASSOTIR.

RATACONOUR, ravaudeur, raccommodeur de bas, qui les rapetaſſe.

RATCHIMBOURGS, échevins, *ſcabini*, officiers choiſis par tout le peuple d'un diſtrict, pour rendre la juſtice à tous les citoyens. La loi ripuaire & les capitulaires en font ſouvent mention, & en parlent comme de magiſtrats qui avoient beaucoup d'autorité.

RATE, contingent : *ratum*.

RATINDRE, ratrapper quelqu'un qui eſt en fuite.

RATIS, *ou* RATIN, de la fougere.

RATOIRE, le receptacle d'un rat.

RATON, RATILLON, petit rat.

RATOIRE, un cautere.

RATOURNER, *ou* ATOURNER OIRRE, rebrouſſer chemin, reprendre la route de ſon pays.

RATOURNER, battre, frapper : *Dener une bonne ratournée à queuqunque*, c'eſt le bien battre, & le rechaſſer chez lui à grands coups.

RAVAILLER, mépriſer, abaiſſer, ravaler.

RAUBE, une robe.

RAUL, RAL, perche au bout de laquelle on met un planchot pour remuer quelque choſe.

RAVER PAR LA VILLE, courir par la ville.

RAVERSER, *ou* RAVERSIR, renverſer.

RAVESTIR L'UN L'AUTRE, (ſe) ſe faire une donation mutuelle.

RAVESTISSEMENT, don mutuel par devant le juge.

RAVIGORER, RAVIGOURER, RAVIGOTER, rendre de la vigueur, rétablir les forces, rajeunir.

RAVOIRER, reprendre, ſaiſir féodalement le fief d'un vaſſal & s'emparer des fruits.

RAVOYE, renvoi, retour : *Item*, chemin pour retourner.

RAVOYER, remettre en bon chemin, indiquer la bonne voie.

RAVOYR, renvoyer quelqu'un en ſon lieu.

RAXURER, réaſſurer : *Nos raxurons*, nous aſſurons de nouveau.

RAYER, couler.

RAYERE, fente.

RAYER, arracher.

RAYER, rayonner, éclairer : *radiare*.

RAYÉ, *radiatus*.

RAYERE, fente longue & étroite au flanc d'une tour.

RAYRE, ouverture longue & étroite pour donner du jour à une cave.

REACAT, rachat.

RÉAGGRAVE, terme eccléſiaſtique, qui ſignifie le 3e. monitoire qui ſe publie après les 3 monitions. C'eſt la derniere excommunication.

REAMBRER, voyez RAAMBRER.

RÉAULX, royaux : *Denietz réaulx*, deniers royaux.

REAUMENT, réellement : *realiter*.

REBARDER, changer la priſe ou le refrain d'une chanſon.

REBEC, ancien violon à trois cordes ſeulement : on conduiſoit autrefois les nouveaux époux à l'égliſe au ſon du rebec & du tabourin, ou petit tambour, qui ſert à amuſer les enfants, & à faire danſer les gens du peuple.

REBELEIR, ſe revolter : *Volrent rebeleir la commune aux paraiges, & obrent chief de ceux d'outre ſaille, & fut arſe leur banniere*, 1383, ceux de la commune voulurent ſe revolter contre les autres paraiges, & eurent des chefs de ceux d'outre-ſeille, & leur drapeau fut brûlé.

REBIFFER, rehauſſer, retrouſſer

REBINER LES TERRES, leur donner un troiſieme labour.

REBONDIE, rubiconde : *rubicunda*.

REBONDRE, enſevelir.

REBONNER, renouveller.

REBOUR, pillard de grands chemins.

REBOURCIÉ, retrouſſé.

REBOUTER une obligation, rebouter, repouſſer, réprimer & remédier ; refuſer de la reconnoître pour authentique & portant hypotheque.

REBRAS, rebords, replis d'une robe, d'un habit.

REBRASSER, retrouſſer.

REBRASSÉ, replié, retrouſſé.

REBRECHE, deſſein, propos.

REBRECHER, cenſurer.

REBRICHE, pieces d'écritures que les plaideurs produiſoient l'un contre l'autre.

REBRICHER, réitérer ; répéter, recoler : *Rebricher une enquête*, c'eſt la renouveller, la répéter.

REBUFFADE, (une) un ſoufflet : ce mot vient de BUFFE, qui ſignifioit autrefois un ſoufflet, & de REBOUFFER, chaſſer avec mépris.

REBUSER, éloigner du but.

RECAIGNER, braire comme un âne.

RECALCITRER : *recalcitrare*, regimber.

RECANER, ricaner, répondre avec mépris.

RECELLATEURS, ceux qui ne donnent point avis des choſes venues à leur connoiſſance, qu'ils étoient obligés de déclarer.

RECELÉE (une) une cachette : *à recelée*, en cachette.

RECENSER : *recenſere*, raconter, rendre conte.

RECERCELÉ, recoquillé comme un cercle, un cerceau.

RECESSIET, (être) être rechaſſé,

& bien battu à ſon tour, être roſſé.

RECET : *receptus*, retraite.

RECETTEUR, receleur, qui reçoit une choſe volée : *receptor.*

RECETTIERE : *receptrix*, recéleuſe.

REHAINGE, (par) alternativement, en ſe rechangeant, l'un après l'autre.

RECHAITER, recevoir, cacher & receler une choſe volée : *Cilz qui rechaitent coſes emblées, & les toillent, ſont coupables de larchin*, ceux qui recelent des choſes priſes en cachette, volées, & qui les vendent, les débitent, ſont coupables de larcin.

RECHARGE, augmentation de la charge établie par un contrat précédent.

RECHAT, habit de toile à l'uſage des gens de campagne, & des manœuvres : on l'appelle auſſi, ROUCHET.

RECHEOIR, récidiver : *recidere* : *Il rechiet*, il retomba dans ſa faute, il récidiva : *recidit.*

RECHIEFMONT, Richemont, petit bourg, ou village de la prévôté de Thionville, ſur la riviere d'Orne.

RECHIN, homme d'une humeur mélancolique, & de mœurs farouches, qui fait mauvaiſe mine, mauvais accueil à ceux qui l'abordent, qui le viſitent.

RECHINER, rechigner, faire comme un chien qu'on irrite.

RECINER, faire collation, mérender.

RECLAINS, plaintes, réclamations en juſtice.

RECLOIRE, refermer.

RECLORE, renfermer.

RECLUSAGE, récluſion, priſon, ou lieu quelconque où l'on ſe retire de ſoi-même.

RECLUSES, femmes pieuſes qui ſe retiroient autrefois dans des cellules particulieres pour y vivre en retraite : voyez là deſſus l'*Hiſtoire de Metz.*

RECLUSION, demeure d'une recluſe, ſa cellule.

RECOI, repos, tranquillité : *A recoi*, tranquillement, paiſiblement.

RECOIRDIE, choſe recordée, qu'on a appriſe par cœur.

RECOITER, recéler : *Chil qui recoite la choſe emblée, à eſcient, & ſait qu'elle fut emblée, & par quel conſentement, & chil qui partit la choſe emblée, tout ne fuit-il pas au larrecin fere, tuit chil ſont coupables du fait*, celui qui recele la choſe volée, en pleine connoiſſance, & ſachant qu'elle a été volée, & par qui : *Item*, celui qui partage le vol, quand même il ne ſe ſeroit pas trouvé du tout à l'action de ce vol, tous ſont coupables du fait : ce verbe vient du latin *recipere*, *recipio*, je reçois ; *recipit*, il reçoit.

RECOLER : *recolere*, rapporter par cœur, rappeller en ſa mémoire, réciter.

RECOMMANDE,

RECOMMANDE, (avoir à) avoir à cœur, s'intéreſſer.

RECONFORTER, conſoler, rendre de la force à quelqu'un.

RECONQUERRE, gagner, avoir quelque choſe en retour de ce que l'on cede.

RECONVERTIR, remplacer, faire remploi.

RECONVERTISSEMENT, remploi, remplacement d'une ſomme rembourſée.

RECORD, témoignage, atteſtation.

RECORD : *recordatio*, ſouvenir, mémoire.

RECORDER, (ſe) ſe ſouvenir d'une choſe ; *recordari : J'en ſuis recors*, je m'en ſouviens.

RECORRER, reconvrer : *recuperare.*

RECORS DE JUSTICE, détail & reconnoiſſance des droits ſeigneuriaux ou autres, par les gens de juſtice, en pleine aſſemblée de communauté : ce qui eſt en uſage dans le Luxembourg.

RECORVELÉ, recourbé ; *recurvus.*

RECOUDOUR, *ou* RECOUDUR, reconduire, *reconducere.*

RECOUILLIEZ, choſes recueillies : *recollecta.*

RECOUPER, doubler les coups de cloches, comme cela ſe pratique dans les cas d'alarmes.

RECOUPER UN ÉCRIT, le caſſer, l'annuller : *reſcindere.*

RECOURRE, reprendre, retirer, ſauver quelqu'un d'entre les mains de ceux qui l'enlevent par force, ou quelque choſe d'entre les mains de ceux qui l'emportent. Les bergers diſent encore qu'ils ont RECOU une brebis, lorſqu'ils l'ont retirée de la gueule du loup qui la tenoit.

RECOUS, ce qui eſt repris & rechappé : *recuperatus.*

RECOUS, rachetable.

RECOUSSE : *recuperatio*, délivrance, repriſe des perſonnes & des choſes enlevées ou emmenées par force.

RECOUSSE, réſiſtance avec violence, de ceux qui ſont trouvés en délit champêtre, & empêchent les meſſiers, ou gardes, de ſe ſaiſir du bétail ou d'autres gages, ou les reprennent de force.

RECOUVRIR, recouvrer, récupérer ou, ſimplement, trouver, ſe procurer.

RECOY, ſecret : *Ne en recoy, ne en appert*, ni en ſecret, ni ouvertement.

RÉCRÉANCE, reſtitution, rétabliſſement, main-levée d'une choſe ſaiſie : *recredentia*, remiſe en poſſeſſion.

RÉCRÉANCE, adjudication proviſoire des fruits d'un héritage ou d'un bénéfice, pendant le procès : *Le récréantiaire*, eſt celui qui a obtenu cette proviſion.

RECREANDIE, récréation, de *recreare.*

RÉCRÉANT, recru, baraſſé, las, qui n'en peut plus de fatigue. C'étoit une grande honte pour un ancien chevalier d'être récréant.

RECROIRE, exécuter la main-levée obtenue par une partie saisie.

RECROIRE DES DENIERS, les remettre à ceux à qui ils reviennent.

RECROIRE, saisir de nouveau, resaisir.

RECROIRE, succomber, s'avouer vaincu, demander quartier.

RECROIRE, accorder un second crédit, allonger le temps d'un paiement.

RECROYAUMENT, à regret, par force.

RECUEILZ, (biaux) bon accueil, réception honorable.

RECUILLAIR, reculer.

RECUVROUR, receveur.

REDDER, rêver en dormant.

REDÉCROÎTRE, *decrescere*, décroître, diminuer.

RÉDEMENT, rudement.

RÉDONDER A DOMAIGE, faire tort, occasionner du dommage.

REDUCTION, rédaction.

REDUCTION, appel d'une sentence arbitrale, rendue après compromis, par le seigneur ou par son officier.

RÉDUIRE LA CAUSE, l'expliquer, la déduire.

REEMBRER, voyez RAAMBRER.

RÉÉMER racheter, en latin, *redimere, reemere : 'il reembroit, ou réémoit cette terre*, s'il la rachetoit.

RÉER, raser, tondre.

RÉER : voyez RAIRE.

REFASCHER, remmailloter un petit enfant, de *fasciare, fasciis involvere.*

REFAILLIR, faillir une seconde fois, retomber dans une faute.

REFLAMBER, éblouir par le renvoi des rayons du soleil, ou de toute autre lumiere.

REFLAMBOYANT, resplendissant par répercussion.

REFOILLIR, refeuiller, jetter des feuilles.

REFONDER, *refundere*, payer, rembourser, remettre le fonds.

REFONDRE, payer les dépens préjudiciaux, ou les dommages & intérêts.

REERAIGNER, *refrænare*, arrêter, mettre un frein.

REFRAINDRE L'ASSEING, en dispenser, y renoncer, le tenir pour fait: voyez ASSEING.

REFRESTELLER, rejouer du *frestel*, qui est une flûte.

REFUGE, (apporter à) amener en asyle, en sûreté dans une ville, dans un château, &c.

REFUI, *refugium*, réfuge.

REFUIR, refuser.

RÉFUTER LA FOI, refuser de s'en rapporter au serment.

REGAIRS, regards de fontaines.

REGAIR, (au) à l'égard de, &c.

REGAIRDER, examiner avec attention, bien considérer.

REGAIRE, juriſdiction temporelle des évêques & des chapitres.

REGAIRT, (le) l'attention.

REGAR, REGARD, REGARS, inſpecteur.

REGARDURE, l'action de regarder.

REGEMENT : *regimen*, gouvernement, régie, adminiſtration.

REGIERES, (les) les droits royaux : *regalia*, ce qui revient au prince ſur une terre.

REGNON, renom, renommée.

REGOTS, pieces qui ſoutiennent les manteaux des cheminées.

REGOULER, contrefaire.

REGRACIER, rendre graces, remercier : *regraciare*.

REGREDILLER, friſer les cheveux avec un fer chaud.

REGRER, recréer, divertir : *recreare* : *Se regrer*, ſe livrer à une joie honnête.

REGREZ, retour aux ſucceſſions, ou autres droits auxquels on a renoncé par des actes qu'on fait reſcinder.

REGREZ, (gager) exercer ſon retour, avoir ſon recours.

REHAUSSER, battre quelqu'un au point de le faire vîte redreſſer.

REHORDER, *ou* HORDER, remparer, fortifier.

REHOUSSIR, *ou* REHOUSSER, (ſe) ſe hériſſer, ſe mettre comme en furie, pour ſe défendre.

REHUS, (faire) mettre par ſes raiſons quelqu'un hors d'état de répliquer : le mot REHEUS, dont on ſe ſert encore, ſignifie la même choſe.

REILHAGE, *ou* REILLAGE, charruage, cultivation des terres : *aratura*.

REILHE, *ou* REILLE, le ſoc de la charrue : *aratrum*.

REILHER, *ou* REILLER, labourer : faire des ſillons avec le ſoc de la charrue : *arare*.

REIMBRER, racheter.

REIMBRER, irriter, tuer.

REIMS, (vin de) vin de Champagne.

REJOUVENIR, rajeunir.

REJOYER, réjouir.

REITRES, cavaliers bandits.

REIZE, (avoir) avoir des gens de guerre, des troupes réglées à ſa volonté, pendant un court eſpace de temps.

RELAÏER, relaiſſer à bail, ou à cens.

RELASCHER, diminuer : on trouve RELASCHIER dans le même ſens.

RELASSATION, diminution.

RELATER, faire un écrit, rapporter : *referre*.

RELAXIER, relâcher : *Ont relaxiet ly hons qui eſtavent en chartre*, ont relâché les hommes qui étoient en priſon.

RELAYER : voyez RELAÏER.

RELEIEIR, relaiſſer, louer, donner à bail, ou à cens.

RELENQUIR : *relinquere*, abandonner, délaiſſer : *Tuit ont par des loi relinqui de Deu la loi*, tous ont criminellement, déloyalement abandonné la loi de Dieu.

RELEVÉES, *ou* RELEVEIES, relevailles de femmes en couches, ce qui s'entend également de la cérémonie qui se fait à l'égliſe, & du feſtin, ou banquet, qui ſe fait après cette cérémonie.

RELEVEMENT, acte par lequel le débiteur, qui avoit déguerpi forcément un héritage, faute de paiement du cens dont il étoit chargé, étoit, lui, ſes héritiers & créanciers, remis en poſſeſſion de l'héritage, en ſe ſoumettant à payer le cens à l'avenir, & en acquittant tous les arrérages : on met ici *le débiteur qui avoit déguerpi forcément*, parce que celui qui l'avoit fait volontairement, ne pouvoit, ce ſemble, venir lui-même au *relevement*; mais ſes héritiers & ſes créanciers, poſtérieurs à celui qui avoit obtenu l'aſſurement, le pouvoit même en ce cas. Ils le pouvoient auſſi, & le débiteur lui-même le pouvoit, lorſque le déguerpiſſement avoit été forcé. Je dis les créanciers poſtérieurs à celui qui avoit obtenu le déguerpiſſement; car les créanciers antérieurs ne relevoient pas, mais obligeoient le détenteur à leur payer leurs cens ou ventes, avec les arrérages, ſi mieux ils n'aimoient l'aſſurer. Au ſurplus, dans tous les cas où le relevement avoit lieu, il pouvoit ſe faire, en rembourſant *priſes & miſes* contre ceux qui avoient eux-mêmes relevé précédemment, même après le conduit & pendant les deux premiers bans de très-fond, mais non après le troiſieme : voyez les mots *Aſſurement*, *Bans de très-fond*, *Conduits* & *Priſes & Miſes* : on trouve *reliévement*, pour Relevement, dans la coutume des Trois-Evêchés; le créancier a droit de retirer, dans l'an, l'héritage de ſon débiteur, vendu par décret, en ajoutant, au prix de l'adjudication, & aux frais payés par l'adjudicataire qu'il doit lui rendre la ſomme à lui due, dont le débiteur demeure quitte. Après quoi, un autre créancier peut encore, dans l'an, relever ſur lui, en rembourſant le prix, les frais & la dette du premier relevant.

RELEVEMENT, droit dû dans certaines ſeigneuries par les nouveaux propriétaires.

RELEVEMENT, relief, reſciſion, reſtitution.

RELEVOISON, droit de relief, qui ſe paie au ſeigneur féodal.

RELEX, relaiſſement d'un bien.

RELHEU, relief, droit qu'un fief doit au ſeigneur dominant.

RELICTE, veuve : *Jannate relicte Jehan lou recuvrour*, *Jeanne* veuve de *Jean* le receveur : *relicta*, *derelicta* ; on trouve auſſi le terme *déguerpie*, pour veuve.

RELIEF, reſtitution, reſciſſion.

RELIEF DE FIEF, foi & hommage.

RELIEFS, reſtes de pain & de viande qui ſe trouvent dans une cuiſine : *reliquiæ*.

RELIGION,

RELIGION, (gens de) religieux & religieuſes.

RELIQUE A PIERRES, reliquaires ornés de pierreries.

RELIQUER, retarder.

RELOUQUER, *ou* RELUQUER, regarder d'une maniere affectée, du coin de l'œil.

RELUCTER, oppoſer, objecter.

REMAIGNER, REMAINDRE, REMANOIR, demeurer : *remanere*, de *manere, maneo*, je mains, je remains, je remaigne, je demeure, je reſte.

REMANSURER, demeurer, reſter, *remanere : Ils remanſurent*, ils demeurent.

REMBRE, faire le retrait d'une choſe vendue.

REMBRE, (ſe) ſe racheter, payer ſa rançon : *Qu'on ne puet ſe rembre porpriſe, ſi nul des menants étoit prins & ſaiſis de ſon corps, il lui étoit défendu de ſe rembre*, ſi quelqu'un des citoyens étoit pris, il lui étoit défendu de ſe racheter : ce verbe vient de *redimere*.

REMEIDE DE LA PESTILENCE, ceſſation de la peſte.

REMEINER, demeurer, reſter : *Et tote li aſſiſe remeint quitte a moi & a mes oirs*, & tout ce qui ſe paie aux aſſiſes ou plaids annaux, appartient, autrement reſte & demeure franc & quitte à moi & à mes deſcendants : *Charte* de l'an 1235.

REMEMBRANCE, repréſentation, ou image d'une choſe.

REMEMBRER, *ou* MEMBRER, ſe ſouvenir : *rememorare*, ſe rémémorer, ſe rappeller en mémoire.

REMENANCE, *ou* REMENANT, ce qui reſte : *quod remanet*.

REMENOIR, demeurer, de là les deux termes précédents.

REMER, ce verbe a la même racine & le même ſens que remenoir : *je remès*, je demeure : *je remanſi*, j'ai demeuré : *ils rémiſtrent*, ils demeurent.

REMERÉ, faculté de rentrer dans un héritage qu'on vend en rembourſant ce qui convient, faculté de rachat.

REMERER : *redimere*, racheter.

REMES, rameaux, rames : de *rami*.

REMESSE : *remiſſus*, ceſſé, remis, renvoyé à un autre temps, &c.

REMESSES, (choſes) choſes remiſes, ceſſées : *remiſſa*.

REMEZ, demeuré : voyez *remer*.

REMIRÉ, (ſaint) Saint *Romaric*, fondateur de l'abbaye de Remiremont : *Romaricus*.

REMONTRANCE, oſtenſoire, ſoleil d'argent ou d'or, dans lequel eſt expoſé le St. ſacrement à l'adoration des fideles.

REMIRER, s'admirer de nouveau, ſe contempler au miroir : voyez *Mirer*.

REMOTTRE, remettre, replacer : *Et ait cranteit qu'il lou remottereit en acqueſt*, & a promis qu'il replacera en acquiſition.

REMOULIN, l'étoile ou tache blanche que pluſieurs chevaux ont au front.

REMPE : *ructus*, rot, vent qui ſort par la bouche.

REMPLAGE, rempliſſage.

REMPONER, *ou* RAMPONER, ſe moquer, rembarrer, répondre avec feu : *reponere*.

REMPRONANT, rapporteur de ce qui ſe dit ou fait en compagnie.

REMU, remiſe, délai accordé à quelqu'un.

REMUCIER, cachoter : *Se remucier*, ou *ſe remoucir*, ſe retirer dans ſa hutte, dans ſa maiſon, comme fait un rat, une ſouris dans ſon trou.

REMUCIÉ, *ou* REMOUCI, recaché, retiré, de *mus*, ſouris, rat.

REMUÉS, (juer d'un pied à) ſe moquer de quelqu'un, le renvoyer mécontent, lui donner du pied en arriere, comme un cheval qui rue.

RENABLE, *rationabilis*, raiſonnable.

RENAUD, renard, *vulpes*.

RENAUD, nom d'homme : *Reginaldus*.

RENAUDER, rendre : *vomere*.

RENCHAUSSIER, rechauſſer, faire un mur en deſſous, ſous œuvre.

RENCLUSAIGE, couvent, communauté de filles.

RENCONFORTER, raſſurer, conforter après un malheur ou une crainte.

RENCURER, ſe plaindre, ſe livrer au chagrin : voyez CURE.

RENDABLE, relevant d'un autre : *Fief rendable*, qui releve, qui dépend d'un autre.

RENDAUBLE, rendable, comme à l'article précédent.

RENDERIES, rentes, cens, redevances.

RENDOUR, *ou* RENDEIRE, receveur, ou quelqu'un chargé de payer pour un autre, un fermier qui peut ſur ſon *canon* payer ſon maître : *Si aucuns des rendours, que ſont rendours pour ly éveſques, ou ſui frere ou ly abbey de Gorze*, ſi aucuns des receveurs ou agents de l'évêque, de ſon frere ou de l'abbé de Gorze, &c.

RENFORCER, augmenter.

RENFUS, refus : *Tuit ly firent renfus*, tous le refuſerent.

RENFUYER, refuſer.

RENGRIGEMENT, *ou* RENGREGEMENT, augmentation, accroiſſement d'un mal, du mauvais temps, d'une diſette.

RENGRIGER, s'irriter, s'augmenter en mal : *L'yver ſe rengrige*, s'augmente, redouble en froid, en frimats.

RENIERS, René : *Renatus*, nom d'homme.

RENOIS, coupable, criminel : de *reus*.

RENONCER UN IMMEUBLE, le déguerpir.

RENOS, *ou* RENOUS, fâcheux, qui eſt à charge à la ſociété.

RENOUVEAU (au) au Printemps.

RENOUVELLER, remettre en goût, rendre l'appétit par quelque chose de nouveau, d'extraordinaire.

RENOYER, renier, *renegare*, *negare*.

RENOYÉ, renieur.

RENOYÉ, renié, rejeté, renégat : *renegatus*, *rejectus*.

RENSEING, représentation des meubles saisis, ou déposés, ou du prix de ceux qui ont été vendus.

RENSER, effiler : *Renser des échalas*, les affiler pour les ficher en terre.

RENTEUX, (biens) héritages qui doivent des rentes, qui en sont chargés.

RENVERDIE, (chanson) chanson où l'on célebre le mois de Mai, le retour du *renouveau*, du Printemps.

RENVERSE, renversement de fortune.

RENVOISIÉ, gai, réjoui : on trouve aussi *envoisié*.

RENUSSER, renoncer : *renunciare*.

REPARIER, regagner.

REPARIER L'OST, regagner le camp.

REPAQUETER, rempaqueter.

REPENTAILLES, repentir.

REPENTAILLES, peine pécuniaire, promise au cas qu'un domestique ou un compagnon, de quelque métier ne serviroit pas le temps convenu.

REPENTIES, (sœurs) religieuses de l'ordre de Ste. Madelaine : *sorores pœnitentiæ*.

REPENTIN, *repentinus*, mouvement subit, prompt.

REPERIER, retourner à son repaire, arriver à sa hutte, à son logis.

REPIE, regarder : *respicere*.

RÉPITÉ, conservé par pitié. REPITIÉ est le même.

RÉPITER, donner répit, en fait de maladie : du délai, du temps, en fait de paiement.

REPLEIN, *plenus*, plein, rempli.

REPLENI, c'est le même que *replein*.

REPOITIÉ, *ou* REPOUTIT, différé, remis à un autre temps : *repositus*.

REPOITIÉE, délai, remise : *repositio*, *dilatio*.

RÉPONANT, répondant : *respondens*, *reponens*.

RÉPONDRE, *ou* RÉBONDRE, déposer, mettre, ensévelir : *reponere*, *deponere*.

RÉPONT, *responsio*, réponse : *Il z lor a dit à brief répont*, il leur a répondu en peu de mots.

REPOSTAILLE, *ou* RESPOSTAILLE, riposte, réponse : *Item*, une note : une apostille mise à un écrit.

REPOSTEMENT, en cachette.

RÉPOT, cachette, lieu secret.

REPOT : *repositus*, mis, placé, colloqué.

REPOTE, cache, lieu où l'on cache quelque chose.

REPOTEMENT, secretement.

REPRETIATION, appréciation.

REPRINRE, faire reprise, rendre hommage pour quelque terre.

REPRINRE, recevoir, reprendre

quelque choſe de la main de quelqu'un : *Et reprint don roi des Romains ſes armes*, & reprit ſes armes des mains du roi des Romains ; un chevalier vaincu fait priſonnier, ne recevoit ou reprenoit ſes armes que de la main de l'empereur.

REPRINSE, reproche, blâme.

REPROVEIR, reprocher : *De pour k'il ne me ſoit reproveis*, de peur qu'il ne me ſoit reproché.

REPULSE, expulſion, refus, repouſſement : *repulſa.*

REQUART, le quart de la quatrieme partie : *quartæ partis pars quarta.*

REQUASSER, rechaſſer, repouſſer l'ennemi.

REQUELLE, (haute) bon accueil.

REQUERRE, rechercher : *Alleir requerre ſa meire*, aller rechercher ſa mere : *requirere.*

REQUEURE, récuperer, retirer quelque choſe enlevée, en courant après : *recuperare.*

REQUESTAMENT, commandement fait d'autorité de juſtice.

REQUILLER, faire redreſſer, ſurprendre.

RÉQUISE, réquiſition.

REQUOY, (à) à l'écart, en particulier.

RERE : voyez *raire.*

RES, rez-de-chauſſée, ſol ou plein-pied d'une maiſon.

RESAIGES, dépendances d'un bâtiment, ce qu'on appelle aujourd'hui *décharges d'une maiſon.*

RESAIXIR, *ou* RESARXIR, reſtituer : *Tant auroit reſarxit tout ce qu'il tainroit*, juſqu'à ce qu'il ait rendu tout ce qu'il détient, de *reſarcire damnum.*

RESAIXINE, *ou* RESARXINE, dédommagement, reſtitution, réparation de la perte.

RESAUSSER, bien battre, bien pelotter quelqu'un.

RESCINDRE : *reſcindere*, reſcinder, caſſer, annuller un acte.

RESCHIÉCER, *ou* RESCHESIR, rechaſſer, retourner.

RESCOL, recous, délivré, réchappé : voyez RECOURRE.

RESCORRE, *ou* RECORRE, aider, ſauver.

RESCOSSE, *ou* RECOSSE, recouvrement.

RESCOUABLE, *ou* RECOUS, rachetable.

RESCOUERRES, RESCOUEURS, *ou* RESCOUERES, celui ou ceux qui rachetent & retrayent des biens.

RESCOURIR, recouvrer.

RESCOURRE, ſecourir.

RESCOUS, receleur : *Item*, ce qui eſt ſecouru.

RESCOUSSE, (choſe) choſe recouvrée.

RESCOUSSE, recouvrement.

RESCOUYR, récuperer, recouvrer.

RESCRIT : *reſcriptum*, réponſe à une lettre, à une requête préſentée au ſouverain, ou au pape.

RESE ;

RÉSE, courſe de gens de guerres ; excurſion militaire : *reiſa.*

RESEUL, rets, lacet, filet : de *rete.*

RESGAIRDRE, avoir & faire attention.

RESIXIÉME, le ſixieme du ſixieme : *ſextæ partis pars ſexta.*

RESOIVRE, recevoir : *On ne devroit les reſoivre*, on ne devroit point les recevoir.

RESOMPTION DE PROCÈS, repriſe d'inſtance.

RESORT, reſſource.

RESPAIRGNIER, épargner, faire des épargnes.

RESPIT, (donner) renvoyer un priſonnier de guerre, lui accorder du temps pour payer ſa rançon.

RESPITIER, avoir compaſſion d'un criminel condamné par la juſtice, lui accorder ſa grace.

RESPLANDEUR, ſplendeur, gloire, éclat.

RESPLANDISSEUR, clarté : *ſplendor.*

RESPLANDRE, reluire : *Il reſpland*, il reluit : *reſplendet.*

RESPONSION, certaine ſomme proportionnée, que chaque commandeur de Malthe devoit autrefois rendre à l'ordre.

RESPOURE, dépoſer, enfuir, cacher en terre.

RESSE, race, lignée.

RESSOIRE, examiner, diſcuter de nouveau une affaire.

RESSOITES, recettes en bled, en argent.

RESSOURS, reſſorts.

RESTAUBLIR, reſtituer, rétablir.

RESTE-UNE, hormis une, exceptée une ſeule.

RESTRANCE, *ou* RESTRANTE, arrérages à payer.

RESTOR, recours contre quelqu'un pour des avances qui ſont à ſa charge, & que l'on a faites.

RESTORRE, brûler : de *torrere.*

RESTOUR, retour : *reditus.*

RESURREXIE, femme reſſuſcitée.

RETAIL, gagnerie d'un demi-bœuf.

RETENIR, entretenir.

RETER, ajourner un criminel pour comparoir devant le juge : *retare.*

RETEU, retenu : *retentus.*

RETHFESTIN, par juſtifications.

RETIERS, *ou* RETIERCEMENT, le troiſieme du troiſieme : *tertiæ partis pars tertia.*

RETINE : *reticula*, petit rets, lacet, filet.

RETION, collation, merende.

RETIONNER, collationner, merender : ces mots viennent de *ratio*, contingent, d'où l'on a fait auſſi : *ration de pain*, &c.

RETONDOUR, tondeur de draps.

RETORQUUTION DE CRIME, récrimination : de *retorquere.*

RETORRER : voyez RESTORRE.

RETOUR DE MARIAGE, diſſolution.

RETOURRER, retourner : *redire.*

RETRAIT, latrines.

RETRAITES, retrait d'un bien, d'un héritage, action de le retirer des mains d'un acquéreur.

RETRAITÉES, choſes retractées, remiſes à un nouvel examen.

RETRAYEUR, retrayant, qui retire un bien.

RETRAYEURS, ceux qui ſont chargés de lever les dîmes : tous ces mots viennent du latin *retrahere*, de même que pluſieurs autres ſemblables, tels que ſe RETRAHIER, ſe retirer ; RETRAIRE, retirer ; RETRAICT, ridé, rabougri, &c.

RETRUDER : *retrudere*, remettre une perſonne en priſon.

RETROY, retiré.

REVAICIN, regain : *Lou revaicin don praiel*, le regain du petit pré, du préau.

REVE, ancien droit qui ſe paie ſur les marchandiſes qui entrent, ou ſortent du royaume.

REVEL, révélation.

REVELEUX, fanfaron, qui fait parade d'une fauſſe valeur.

REVELIN, *ou* RAVELIN, boulevart.

REVELIN, une ſorte de chauſſure.

REVENUE : *reditus*, retour.

REVERAIN PEIRE EN DEU, révérend pere en Dieu : titre qui ſe donnoit anciennement aux évêques & abbés.

REVERTIR : *reverti*, retourner : *Ly ré a Paris eſt reverty*, le roi eſt retourné à Paris.

REVESTIAIRE, veſtibule, parvis : *On reveſtiaire de l'eſglixe*, dans le parvis, le veſtibule de l'égliſe.

REVETEMENT, droit dû au ſeigneur par les nouveaux propriétaires dans certaines ſeigneuries.

REVETEMENT DE LIGNE, partage des immeubles d'un défunt, dans lequel on rend au plus proche de chaque ligne les biens qui en proviennent, ſans égard au dégré de ceux d'une ligne ſur ceux de l'autre.

REVETURE, vêture, enſaiſinement : *Droit de revéture*, c'eſt la même choſe que REVETEMENT.

REVICQUER, revivre, commencer à aller mieux, à reprendre des forces après une maladie : *Item*, vivre bien avec quelqu'un, après avoir été en brouillerie : *Ils revicquent ben aſonne*, ils revivent bien enſemble.

REVIRÉE, (choſe) choſe retournée de tout côté.

REVISCOULA, qui revit, qui eſt reſſuſcité.

REVISETER, ravitailler une place.

REVOLVER : *revolvere*, repaſſer dans ſa mémoire : *Item*, tourner des feuillets, feuilleter ſouvent.

REVOULOIR, vouloir de nouveau : *Se ilz revouloient chaingier*, s'ils vouloient de nouveau changer.

REVOULTE, évolution de gens de guerre : *evolutio.*

REUCHIER, manger toute la viande qui eſt à l'entour d'un os : *rodere carnem.*

REUSER, reculer, ſe retirer de l'*us*, de l'*huis*, de la porte d'une maiſon : *recedere ab oſtio.*

REUSS, ruiſſeau : *rivus*, on prononce aujourd'hui RU, en langage Meſſin ; en d'autres endroits on dit ROUCHAIS, &c.

REUUITER, *ou* REUUAITIR, regarder : *Reuüaite le ben*, regardez-le bien.

REUX, *reus*, qui eſt à *quia*, qui ne peut répondre.

REWARD, *ou* REUVARD, officier qui a inſpection ſur la police, ou le bien public d'une ville : voyez ROUWAIRDER.

REWART, conſidération, égard : *Por rewart de Mons*, en conſidération, par égard pour l'intérêt de Monſieur.

REY, roi, *rex.*

REZ, *res*, une choſe.

REZ, tout contre, joignant.

REZ, niveau de terrein : *Raiz de chauſſée.*

REZAIGES, *ou* RESAIGES, (les) les autres choſes : *res aliæ.*

REZE, *rixa*, *reiza*, expédition militaire, combat, &c.

REZENIER ET ADMETTRE, réſigner & remettre une charge ou office entre les mains des ſupérieurs : *reſignare*, & *demittere.*

RHAGOSSE, tron de choux, autrement le toc après lequel s'amuſent les enfants.

RHAN, engrais, mettre un bœuf en RHAN, c'eſt le mettre à l'engrais.

RHEDA, ſorte de char des anciens Gaulois.

RHEIN, *ou* RHIN DE GREVE, rheingrave : *rheingravius*, titre de ſeigneurie, aujourd'hui principauté d'Allemagne. Les empereurs envoyoient autrefois avec ce titre des juges ou gouverneurs, dans les villes & dans les provinces. Ils n'étoient alors qu'amovibles ; mais dans la ſuite, ils s'en ſont rendus ſeigneurs & propriétaires : RHEINGRAVE, ſignifie en Allemand *comte du Rhin.* C'eſt le nom d'une maiſon illuſtre, dont les terres étoient ſituées le long du Rhin.

RHÉTOUR, RHÉTEUR, *rhetor*, celui qui enſeigne l'art de bien dire. On ne comprenoit autrefois, ſous cette acception, que ceux des anciens qui faiſoient profeſſion de donner des regles & des préceptes d'éloquence, ſoit de vive voix, ſoit par écrit.

RHÉTORIQUOUR, *ou* RHÉTORIQUEUR, orateur, poëte.

RHITUPIS, (terrein) qui eſt pierreux, ſablonneux : de *rupes.*

RI, *ou* RIC, fort, puiſſant.

RIACE, RIAU, rieuſe, rieur, qui rit beaucoup, qui aime à rire.

RIBAUD, homme fort & robuſte, d'une belle taille.

RIBAUD, grappe de raiſin dépouillée de ſes grains.

RIBAUDS, (roi des) capitaine de ſoldats d'élite, nommés *ribauds*, qui étoient à la ſuite & pour la garde des rois Philippe-Auguſte & Philippe-le-Bel.

RIBAUDEL, jeune ribaud, en mauvais ſens, un jeune crocheteur.

RIBAUDIE, conduite de bandit.

RIBAUDON, un petit voleur, un petit coquin.

RIBAULD, (un) un excommunié, un ſcélérat, un méchant : *Excommunicati quos omnes ribaldos Francia vulgariter conſuevit appellare*, dit Matthieu Paris ſous l'an 1251.

RIBAULDE, (une) une concubine, une fille débauchée.

RIBAUX, rivaux, concurrents, rivales.

RIBLER, courir la nuit comme font les larrons, les filoux.

RIBLERIE, volerie, pillage.

RIBLEUR, coureur de nuit, débauché, coupe-jaret.

RIBONRIBAINE, bon-gré malgré, à quelque prix que ce ſoit.

RIC-A-RIC, ni plus ni moins, à toute rigueur, ſans grace.

RICETTE, richeſſe.

RICHAUD, un homme riche, un richard.

RIDE, *ou* RIDOIS, ancienne monnoie d'or, qui valoit 50 ſous, & peſoit 2 deniers & 18 grains.

RIDOUX, (Jean) *Jean au doux ſourire* : ſobriquet.

RIDRICE, *ou* REDRESSE, tromperie.

RIENS, les reins, le roignon : *renes*.

RIER, dans le territoire.

RIÈRE, arriere : *retro*.

RIERE-CAUTION, arriere-caution, certificateur.

RIES, moqueries, railleries.

RIETS, *ou* RIEZ, terres non labourées, en friche, qu'on laiſſe pour le pâturage des beſtiaux.

RIEULE, *regula*, regle : *Une rieule de droit*, une regle, un principe de droit.

RIEULÉ, régulier : *Canone rieulé*, chanoine régulier : *canonicus regularis*.

RIEZ : voyez RIETZ.

RIFFANTES, arrachantes, qui arrachent.

RIFFER, arracher.

RIGLE, regle, analogie.

RIBOBAGE, garouage, réjouiſſance de pluſieurs jours.

RIBOBETTE, fille de joie.

RIGOLAGE, ris, raillerie.

RIGOLER, railler, moquer.

RIGOLER, gliſſer ſur la glace par divertiſſement.

RIGOUREUSETÉ, rigueur : *rigor*.

RIMAIL, *ou* REMAUCLE, (Saint) Saint *Remacle* : *Remaclus*.

RIMAIRIE, *ou* RIMERIE, rime, conſonance de deux mots qui ont une même terminaiſon, un même ſon : on appelle RIMASSEURS, & RIMAILLEURS, les mauvais rimeurs, les méchants poëtes.

RIMOYER, rimailler, rimer mal, mettre en mauvais vers.

RIN, rien : *nihil*.

RINDRE, rendre : *reddere*.

RIOLÉ ET PIOLÉ, rayé & piqué : *radiolatus & piculatus*.

RIOTOUX,

RIOTOUX ET QUELELLOUS, plaideur & chicanneur.

RIPAIRES, RIPOUAIRES, RIPOUARIENS : *riparii*, de *ripa*, rive, bord d'une riviere.

RIPUAIRES, *ou* RIPURIENS, ancienne tribu des Francs, à laquelle on donna le nom de *Ripuaires*, parce qu'elle ſe fixa ſur les bords du Rhin, d'où elle s'étendit en deçà, dans le royaume d'Auſtraſie, comme on peut le voir dans l'*Hiſtoire de Metz*, tom. I. pag. 277, & ſuivantes.

RIPEUX, roupieux, qui a toujours la roupie au nez.

RISSIR, pourſuivre l'ennemi, après une attaque où il a échoué : *Ils riſſirent fuers a oſt*, ils ſortirent en force, en corps d'armée, à la pourſuite des ennemis qui ſe retiroient.

RISTE, collet, ſorte de cravates dont ſe ſervoient les cavaliers.

RISTER, preſſer, pouſſer à coups d'éperons.

RITH, paſſage, gué, route.

RITHMASSERIE, mauvaiſe poéſie : de *rhytmus*, nombre, cadence.

RITHMOYER, s'amuſer à faire des rimes, à rimer.

RIVER, ſe gliſſer le long & à l'entour d'une forêt, pour n'être pas apperçu ; ſuivre à cet effet les rives du bois.

RIVERAIGE, péage ſur les chevaux qui tirent les bateaux, ſoit en montant, ſoit en deſcendant les rivieres.

RIVERAIN, celui qui habite, qui a des terres près d'une forêt, ou d'une riviere.

RIVIERS, ripuaires : voyez RIPAIRES.

RIX, fort, vaillant, généreux.

RO, rouge : ROB a le même ſens.

ROBECHON, petite robe.

ROBELIE, ſorte d'herbe.

ROBEOR, voleur, larron, dérobeur.

ROBER, voler, dérober.

ROBERIE, vol, larcin : ces mots viennent de *raupa*, ou *rauba*, qui, en latin, ſignifioit habit, robe, d'où l'on a fait *raubare* & *derauбare*, dans la baſſe latinité.

ROBOUR, bourru, aſſaſſin, méchant.

ROCK, robe, tunique, rochet.

ROCQUET, robe courte, caſaque, rochet.

RODAGE : *rodaticum*, droit de rouage, de paſſage pour un char, ou une charrette ſur une terre, outre le péage dû à raiſon des marchandiſes.

RODER, rouir : *Y faient roder lour chanvre*, ils faiſoient rouir leur chanvre.

ROE, roue de moulin, de voiture : *rota.*

ROELER, rouler.

ROE, roux, rouge : ROGE a le même ſens.

ROET, (le) la roue du moulin : *rota.*

ROFFERTE, *ou* OFFERTE, offre : voyez PAROFFERTE.

ROGE : voyez ROE.

ROGNEULLES, (les) les bouts, les rognures : *Les rogneulles de ſes chevoulx*, les bouts de ſes cheveux.

ROI, (tirer le) tirer au ſort, qui de la compagnie ſera le roi de la table : cérémonie qui ſe fait parmi nous, la veille de l'épiphanie, ou de la fête des rois. Celui que le ſort favoriſe, ſe nomme *le roi de la fève*. Il eſt le roi du feſtin, à peu près, comme cela ſe pratiquoit dans la *Philotéſie* des Grecs, & dans tous les grands repas chez les anciens Romains.

ROIE, *ou* RAIE : voyez ROYE.

ROIGNER, rogner, tondre : *Se roigner come moine*, ſe tondre les cheveux comme font les moines : *tondere*.

ROILLE, rouleur, coureur, vagabond.

ROILLÉ, homme connu comme vagabond, qui ne mérite que la haine & le mépris.

ROILLER, vagabonder.

ROILLIER, regarder alentour, çà & là, avoir les yeux éraillés & hagards.

ROINE, reine : *regina*.

ROIENATE, petite reine : *Sainte Roiénatte*, Sainte *Rénette* : *Reginetta*.

ROINE, grenouille : *rana* : *Ilz ne vaillent myx une vieze roine*, ils ne vaillent pas une vieille grenouille.

ROINSSE, *ou* RONCHE, une ronce.

ROISSINS, raiſins : *racemi*.

ROISSOIR : *rubigo*, rouſſure, rouille, vilenies.

ROISTE, (la main) la main droite : *manus dextra*.

ROIT, (il) il fait beau, il rayonne.

ROLLE, rouleau : *Rolle de tabac à pipe*, rouleau de tabac en cordes & à fumer.

ROLLÉ, mis en rond, en rouleau.

ROMAN, ancienne langue Françoiſe déjà un peu corrigée, paſſant pour le beau langage du temps, & oppoſée à Walon, ou langue Walonne, qui étoit le vieux & originaire François. Ce langage étoit compoſé, comme il l'eſt encore, moitié de la langue des conquérants, qui étoit l'Allemande ancienne, ou Tudeſque, *vetus Teutonica*, & moitié de la Latine, ou Romaine ; de la Celtique, &c, qui étoient celles des peuples conquis par les Francs. Comme la langue Latine avoit pris le deſſus, depuis le long empire des Romains dans les Gaules, ce que nous nommons ici *Roman* ou langue Romance, étoit proprement une corruption de la langue Latine, ce qui l'a fait appeller *Ruſtique-Roman*, par quelques auteurs. Cette langue Romance a beaucoup changé depuis. Le regne de François I eſt la principale époque de ce changement. Juſques-là, les hiſtoires les plus ſérieuſes étoient appellées *Romans*, comme écrites en *Roman*, c'eſt-à-dire, dans le langage

le plus poli, ou celui qu'on parloit à la cour des princes; de maniere que parler *Roman*, étoit parler le bon François du temps, parler la langue Françoiſe oppoſée à la *Walonne* : voyez WALON.

Pour montrer, d'un coup-d'œil, le rapport des langues Romance & Walonne, avec la Latine, je vais préſenter le plus ancien monument qui nous reſte en ce genre. C'eſt le ſerment que *Louis de Germanie* fit à Strasbourg en 842, à *Charles-le-Chauve*, ſon frere:

Serment de Louis, en langue Romance, du IX ſiecle, & en Latin.

Pro Deu amur & pro Chiſtian poblo & noſtro commun ſalvament.

Pro Dei amore & pro Chriſtiano populo & noſtro communi ſalvamento.

Dieſt di en avant in quant Deu ſavir & prodir me dunat, ſi ſalvarai jo ciſt meon fradre Karl.

De iſta die in ab anté, in quantum Deus ſapere & potire mihi donat, ſic ſalvabo ego ecciſtum meum fratrem Karlum.

Et in adjudha er in cadhuna coſa ſi cum om per dreit ſon fradre ſarvar diſt in o quid il me altrezi fazet.

Et in adjutum ero in quaque una cauſa, ſic quomodo homo per directum ſuum fratrem ſalvare debet in hoc quid ille mihi alterum ſic faceret.

Et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui, meon vol, ciſt meon fradre Karl id damno ſit.

Et ab Lothario nullum placitum nunquam prendero quod meo volle, ecciſti meo fratri Karlo in damno ſit.

Le méme ſerment, en François actuel, & en Romance des XII & XIII ſiecles.

Pour l'amour de Dieu, & pour le peuple chrétien & notre commun ſalut.

Por Deu amor & por Chriſtian pople & noſtre commun ſalvament.

De ce jour en avant, autant que Dieu m'en donne le ſavoir & le pouvoir, je ſauverai mon frere Charles ci-préſent.

De ſte di en avant en quant Deu ſaveir & poïr me donne, ſi ſalvarai je ciſt mon frere Karle.

Et lui ſerai en aide dans chaque choſe (ainſi qu'un homme, par droit & juſtice, doit ſauver ſon frere en tout ce qu'il ſeroit de la même maniere pour moi.

Et en adjudha ſerei en cas-cune coſe ſi cum om per dreit ſon frere ſalver diſt en o qui il me altreſi faſcet.

Et je ne ſerai avec Lothaire aucun accord qui, par ma volonté, porteroit préjudice à mon frere Charles, ci-préſent.

Et à Lothaire nul plaid nonques prendrai qui par mon voil, a ciſt mon frere Karle en dan ſeit.

ROMANIE, *ou* ROMELIE, province actuelle de la Turquie, en Europe, dont les François s'étoient rendu maîtres du temps des croiſades, & de laquelle il eſt, en conſéquence, ſi ſouvent parlé dans nos hiſtoires: c'eſt l'ancienne Thrace, *Thracia*. Ses villes principales ſont Conſtantinople, Andrinople, &c.

RONGIR, rogner, ronger, diminuer: *rodere.*

RONTEIZ, (un) une terre qui n'a pas été cultivée depuis long-temps; mais en laquelle il y a, d'ailleurs, apparence, ou mémoire de culture ancienne.

RONTOILES, (a) en chemiſe, comme tout nud.

ROQUILLAGE, coquillage: *concha.*

ROSEL, roſeau.

ROSELLE, petite riviere de la Lorraine Allemande.

ROSIEL, c'eſt le même que ROSEL, roſeau.

ROSOYER, tomber du ciel en roſée.

ROSTER, ôter, mettre de côté, reſerver quelque choſe pour le lendemain.

ROTE, ſorte d'ancien inſtrument de muſique.

ROTE, route.

ROTOUR, ROTIERE, ROTEUR, lieu où l'on fait rouir le chanvre.

ROVES, commandements, ordres.

ROUAGE, droit ſeigneurial ſur les voitures des fruits de la terre.

ROUAMER, ruminer: cela ſe dit des bœufs.

ROUBERIE, volerie, déroberie.

ROUCHAI, ruiſſeau: *rivus.*

ROUINÉ, DESROUINÉ, ruiné, détruit, déſolé, abbatu.

ROULET, (un) une inſcription.

ROULTÉ, roulé, mis en rouleau: *rotulatus.*

ROUPT, rompu: *ruptus.*

ROUTULUS, *ou* ROTULUS, grand rouleau de parchemin qui contient quelque acte public.

ROUTE, armée, compagnie de ſoldats: *ruta.*

ROUTEIS, retiré: *Qui s'en ſeroit routeis*, qui s'en ſeroit retiré.

ROUTIERS, gardes de bois.

ROUTIERS, ſoldats brigands & peu diſciplinés, dont il eſt ſouvent parlé dans l'hiſtoire: on trouve auſſi ROTIERS.

ROUTURI, roturier, qui n'eſt point noble.

ROUTURIMENT, roturierement, d'une maniere plébéienne, roturiere: *plebeiâ lege.*

ROUVRE, chêne gros & tortu, moins haut que le chêne ordinaire, mais plus dur, plus robuſte; *roboretum*, de *robore* ablatif de *robur*, d'où nous avons fait *rouvre* & les Italiens *rovere.*

ROUX, cheval, de ROSS, terme Allemand dont nous avons fait celui de ROSSE, pour ſignifier un mauvais cheval.

ROUWAIRDER, avoir l'œil, chercher.

ROWAIR, rapport, expertiſe: *A rowair d'ovrier*, au rapport d'ouvriers, à dire d'experts.

ROWALZ, biez, canal pour écouler les eaux.

ROWART, examen, diſcuſſion: *Sur le rowart de la juſtice*, ſur l'examen fait en juſtice.

ROUWELLE, ruelle, petite rue.

ROX, cheval : *Sor ung rox Aurdenoy*, ſur un cheval d'Ardenne.

ROYAUMENT, réellement.

ROYE, ligne, raie : *Et ne doibvent icelles baroneſſes aller au roye avec des filles dè roys*, marcher ſur la même ligne.

ROYE, raye de champs, ſillon.

ROYERS, ceux dont les champs aboutiſſent les uns aux autres.

ROYETTE, puiſſance, uſufruit : *ne avons que la royette des biens à notre vie*, nous n'avons que l'uſufruit de ces biens, notre vie durante.

ROYOUX, groſſe chaîne de fer pour enrayer ou arrêter le tour des roues d'une voiture en deſcendant une montagne eſcarpée.

RU, bruit : *Ni ru ni mu*, ni bruit ni mouvement.

RU, canal d'un petit ruiſſeau.

RUAGE, uſage.

RUBEBE, rubec, violon.

RUBÊTE, *ou* RUBESTE, fort, robuſte : *robuſtus* : *Ke cil a feme rubeſte*, que s'il vient à avoir une femme vigoureuſe & robuſte.

RUBRICHE, choſe rouge, rougeâtre : *rubra*, *rubricoſa*.

RUCUMAINCHER, recommencer.

RUDOUR, rudeſſe, ſévérité.

RUDOYR, rudoyer, traiter rudement, avec rigueur.

RUE, roue de char, de moulin, *rota* : *Item*, un échauffaut.

RUÉEZ, roues de voitures : *rotæ*.

RUELLETTE, *ou* RUELLOTTE, petite ruelle.

RUER, jetter, renverſer.

RUER-JUS, terraſſer, renverſer de cheval, culbuter, tuer : *Il en ruait jus pluſiours*, il en tua un grand nombre.

RUBUCHER, rappeller quelqu'un qui eſt parti, pour le faire revenir.

RUIERS, ripuaire : voyez RIPAIRE.

RUILLE, regle, meſure.

RUILLER, juger, meſurer.

RUIMER, rugir.

RUEMENT, rugiſſement.

RUISTE, ruſtique, dure : *La ruiſte fierté*, la barbare fierté.

RUIT, rut, de *rugitus*, temps auquel certains animaux ſont en chaleur.

RUIT, ruiſſeau, *rivulus* : *Item* bord d'un ruiſſeau ; *ora*, *lietus rivuli* : *Sur le ruit d'une fontenelle*, ſur le bord d'une petite fontaine.

RUIXEL, ruiſſeau.

RULUJANT, reluiſant : *relucens*.

RUMENANT, un querelleur, qui fait du bruit dans un lieu : *Ung rumenant de guerre*, un tapageur qui, ſorti des troupes, en a rapporté tous les vices, ſur-tout celui d'être querelleur, de faire & d'exciter des bruits. Ce mot vient de *rumor* & de *ducens*, comme ſi l'on diſoit qu'il mene le bruit par-tout.

RUNCINE, *ou* RONCINE, groſſe branche de ronce, avec laquelle on fuſtige quelqu'un qui a fait

mal. On étend la ſignification de ce mot à toutes ſortes de bâtons, de maniere que bien ronciner quelqu'un, eſt le couvrir de coups de bâtons.

RUSSI, (un) un ruiſſeau.

RUSSIE, ſortie, iſſue, fin : *La ruſſie dou ſtaule*, la ſortie de l'écurie : *Au ruſſie d'yver*, à la fin de l'hiver.

RUSTARIN, ruſtre, groſſier : *ruſticus*.

RUSTE, (jantil) jeune homme fort & vigoureux. Ce terme ſe diſoit des nobles, comme des roturiers.

RUSTÉ, *ou* RUSTAI : *ruſtetum*, un rateau.

RUSTÉLÉE, *ou* RUSTULÉE, ce qu'on peut ramaſſer d'un coup de rateau.

RUSTELER, rateler, amaſſer la paille, le foin & autres choſes ſemblables, avec le rateau.

RUSTELEUX, *ou* RUSTELEURS, gens de journée pour rateler ou amaſſer les foins, les avoines, &c.

RUT, *rugitus* : voyez RUIT.

RUTOIR, lieu où l'on fait rouir le le chanvre.

RUYER, voyer, qui eſt prépoſé à ce qui concerne les rues, les chemins : *viarum curator*, *viocurus*.

RYD, *ou* RIT, un gué.

RYDDER, courir.

RYE, rivage de la mer, delà vient que beaucoup de villes maritimes renferment RYE dans leurs noms.

RYTME, *ou* RYTHME, rhythme, c'eſt-à-dire la proportion que les parties d'un tout ont entr'elles.

RYTMIQUE, (l'art) l'art rhythmique, l'art des proportions dans les corps immobiles, dans le mouvement local, comme la danſe, les démarches bien compoſées, &c ; & dans les ſons de la voix : *ars rhythmica* ; en proſodie, rythme eſt la cadence, la meſure des vers.

RYVIN, rival, competiteur : *rivinus*.

RYXOUR, querelleux, qui aime à quereller & à conteſter : *rixoſus*, de *rixari*, diſputer.

SABMEDI, SEPMADI, Samedi : *Le Sabmedi devant le perdu diemange*, 1368, le ſamedi d'avant la *Septuageſime*, qui, proprement, n'a point de nom.

SAC EN FEMME EN MARIAGE, préſents que celui qui ſe marie fait à ſa nouvelle épouſe : ſavoir, des *jouels, ou juels por couronne, des affices, courayes, anels & autres jouels, qui affierent* ; c'eſt-à-dire, des joyaux, des épingles, des rubans, des bagues ou anneaux, & autres ſemblables choſes, qui ſervent à orner les femmes, à les parer : voyez AFFICES, AFFIÉRER, ANELS, JOUELS.

SACELLAIN, chapelain : *ſacellanus.*

SACELLE, niche, coffre, panier à renfermer des reliques.

SACHE, ſage, *ſapiens* : *Ung jone hons ſache*, un jeune homme doué de ſageſſe.

SACHE, gaîne, foureau, ſac : *ſaccus.*

SACHER, tirer du ſac, du foureau : *Sacher ſui glaive*, tirer ſon épée du ſac, du foureau, le dégainer.

SACHER, mettre en ſac, dans le foureau : *Ilz ſacha ſui épeie*, il mit ſon épée dans le ſac, dans le foureau. Voilà des ſignifications bien contraires ; c'eſt le génie de la langue : quoiqu'il en ſoit, *ſacals* ſignifie des coups, & les Walons diſent qu'un homme a reçu *ſacantes coups*, ou plutôt *ſacantes cops*, pour indiquer qu'il a été bien battu.

SACHIE, (une) une ſachée, plein un ſac : *Une ſachie de neuſes & de de nugettes*, une ſachée de noix, & de noiſettes.

SACLET, petit ſac propre, que les écoliers des Pays-Bas portent dans leurs voyages : *ſaccellum.*

SACOMOUSE, *ou* SACCOMEUSE : *ſaccomuſa*, une cornemuſe.

SACOPER, (ſe) s'enfermer ſoi-même.

SACRUMENT, ſerment : *Item*, ſecret : *Item*, ſacrement : *juramentum, ſecretum, ſacramentum.*

SADE, agréable, joli, aimable : *benè ſatus, benè natus*, bien né, ſon contraire eſt *mauſſade, male ſatus*, mal né.

SADINET, un petit aimable enfant : *Une ſadinette*, une jolie & gentille petite fille.

SAEZIE, ſaiſie, nantiſſement.

SAFRE, *ou* SAFREDENT, un goulu, un homme âpre ſur ſa bouche.

SAFRE, un homme ruſé.

SAFRE, mignon, agréable.

SAFRETTE, friande, agréable, fine, pétulante.

SAGA, hiſtoire, narration.

SAGEN, narrer, annoncer. Ces mots ſont Celtiques & anciens Teutoniques.

SAGETTES, *ou* SAETTES, fleches : *ſagitta* : *Lou boin Monſieur Saint Baſtin, fuit occis aveſques des ſagettes*, le bon Saint *Sébaſtien* fut tué avec des fleches.

SAGITTAIRES, archers, ſoldats armés de fleches.

SAGNIR, *ou* SAGNIER, (ſe) faire ſur ſoi le ſigne de la croix.

SAHIN, du ſain-doux.

SAHS, un coûteau.

SAIANS, (de) de ce lieu : *Maiſtre de lovraige de lesglye de ſaians*, architecte qui a dirigé la conſtruction de l'égliſe de ce lieu-ci ; de *ſaians* on a fait *céans*.

SAIAU, SAGEL, ſeau : *ſigillum*.

SAIE, ſeau, vaiſſeau à puiſer de l'eau, & à la tranſporter : *ſitulus, ſitula*.

SAIE, *ſagum*, *ſagulum*, ancien vêtement dont uſoient les Perſes, les Grecs & les Romains : c'étoit une caſaque ou habit de deſſus, faite de laine, & de forme quarrée. Il y en avoit d'hiver & d'été. Les Gaulois en faiſoient un uſage particulier pour ſe couvrir, & les Belges, non contents de s'en ſervir, en faiſoient un commerce conſidérable à Rome même, & juſqu'aux extrêmités de l'Italie ; ſur le *Sagum gallicum*, & les autres habits des Belges en particulier : voyez l'*Hiſtoire de Metz*, Tome I, page 27 & ſuivantes.

SAIEL, (lou) le ſcel, ou le ſceau : *ſigillum*.

SAIELER, ſceller, attacher, appendre un ſcel à un titre.

SAIELOUR, *ou* SAILLOUR, (le) le garde-ſcel, ou garde des ſceaux.

SAIGE, ſage : *Saiges gens*, des perſonnes ſages, éclairées.

SAIGE, je ſais, *ſcio*.

SAIGNER : *ſignare*, marquer, déſigner : *Por ſaigner certaine enſeigne* pour indiquer à mots couverts, certains lieux ou certaines choſes.

SAILARIER, ſalarier, récompenſer, donner le ſalaire qui eſt dû.

SAILLE, (une) un ſeau pour puiſer & porter de l'eau.

SAILLIR, ſortir, terminer.

SAILLIR AUX CHAMPS, ſe mettre en armes & en campagne.

SAINT, (corps) au ſens naturel, *corps d'un ſaint* ; on dit proverbialement : *enlever comme un corps ſaint* ; c'eſt-à-dire, à l'improviſte. On devroit dire, *comme un Cahorſain*, ou plutôt comme un *Cahorſin*, ce proverbe vient de ce que ſous le pontificat du pape Jean XXII, mort en 1334, l'on fit à Paris, enlever de nuit les uſuriers, qui, pour la plupart, y étoient venus de Cahors.

SAINTEUR, *ou* SAINTIER, ſerf d'égliſe, homme libre, qui s'eſt fait ſerviteur d'un ſaint, un oblat dévoué au ſervice d'une égliſe. Ceux qui ſe faiſoient ſerfs de ſaints ou ſaintes, patrons de quelque égliſe, ſe paſſoient la corde des cloches au cou, & mettoient en ſigne de leur engagement quelques deniers de chevage ou de tribut, ſur leurs têtes, ou ſur l'autel : *Sanctuarius homo*.

homo. Ces ſainteurs ne devenoient point ſerfs main-mortables, ni hommes de corps.

SAINTEUR, ce mot ſe prend quelquefois pour ſervage, ſervitude proprement dite; mais dans un ſens large, qui s'étend à tous les ſujets d'une cathédrale, d'une abbaye, &c, leſquelles avoient des ſerfs dans toute la rigueur du terme : voyez SERVAGE.

SAINTRE, CHEINTRE, CHAMBRE, (droit de) droit qu'ont quelques ſeigneurs de faire paître leur bétail, à l'excluſion de tout autre, ſur les lieux de leur ſeigneurie qui ne ſont pas cultivés, qui ſont en chaume, en friche, en bruyeres, en buiſſons.

SAIPLAT, petit ciſeau taillant par le bout.

SAIR, *ou* SAIER, goûter : *Ilz fait lou ſair*, il faut le goûter, l'eſſayer.

SAIRCHIER, garde-ſceau : *ſigilli cuſtos*, ou ſcelleur, *ſigillator*.

SAIRE, (la) la Sarre, riviere.

SAIRLEMENT, *ou* SAIRMENT, ſerment : *Par lour ſairment*, par leur ſerment, ſur leur conſcience : *Et ne tint oncques convent entierement de ce qu'il ot convenu de tenir par ſon ſairlement*, & n'obſerva jamais en aucune maniere, quoique ce ſoit, des conventions qu'il avoit faites & promiſes par ſerment.

SAIRPE, une ſerpe.

SAIRPOIR, ſerpette, petit coûteau courbe.

SAL, inſenſé : *Jehan lou ſal*, *Jean* l'inſenſé, l'extravagant.

SALACE : *perſalſus*, qui a en ſoi beaucoup de ſel.

SALADINE, (dixme) ſubſide levé en France ſur la fin du douzieme ſiecle, pour fournir aux frais de la croiſade contre Saladin, ſoudan d'Egypte, qui venoit de ſe rendre maître de la ville de Jéruſalem.

SAL CONDUIT, ſauf-conduit, *ſalvus ductus*.

SALCYBERI, Salisbury, ou Salesbury, ville conſidérable d'Angleterre.

SAL-DROIT, ſauf le droit qu'on a à une choſe : *ſalvo jure*.

SALEMPE, Theſſalonique, aujourd'hui *Saloniki*, *Theſſalonica*.

SALF, *ou* SALVE, ſauve : *Salfs les dépens payans*, exceptés les dépens qui ſe payeront : *Salf tant que*, ſauve, excepté que.

SALIQUE, épithete qu'on donne à une loi ancienne & fondamentale du royaume de France : *lex ſalica*.

SALLEREIRE, (la) la cellererie, la procurerie d'une abbaye : *celleraria*.

SALLEVERNE, (ville de) Saverne, ville d'Alſace.

SALLUVIENS, les *Salyiens*, anciens peuples des Gaules dans la contrée que nous appellons aujourd'hui la *Provence*.

SALNERIE, lieu où ſe fait le ſel, magaſin où on le débite.

SALNEY, ſaunier : *Salniere*, ſauniere, qui vend du ſel.

SALOUX, ſaloir, vaiſſeau de bois où l'on garde le ſel dans les maiſons particulieres, en un lieu ſec : *ſalarium.*

SA LOY, (par) en honnête homme, de bonne foi.

SA LOY, (jurer par) faire ſerment ſur ſa religion, telle qu'elle ſoit, les Mahométans jurent les traités ſur leur loi, & y ſont fidelles pour l'ordinaire.

SALPÊTRER, aller dans les caves, & autres ſouterrains des maiſons particulieres, y chercher le ſalpêtre de roche, ou le ſel qui en diſtile. Il n'étoit permis de ſalpêtrer à Metz, ni dans les abbayes, ni dans les maiſons canoniales.

SALTERION, pſalterion, inſtrument de muſique fort en uſage chez les Hébreux : *pſalterium.*

SALTIMBANQUE, bouffon, danſeur de corde : *funambulus.*

SALTREMENT, ſi autrement : *Saltrement eſtoit il torneroit a moult grant dapmage*, s'il en étoit autrement, cela porteroit beaucoup de dommage.

SALVAIGE, *ou* SAUVELAIGE, (droit de) droit qui appartient à ceux qui ont aidé à ſauver des marchandiſes ou autres choſes périſſantes par naufrage : *jus recuperationis.* Ce droit eſt ordinairement de la dixieme partie de ce que l'on récupere.

SALVAIGE, *ou* SALVAGE, (lettres de) lettres par leſquelles, autrefois, le roi mandoit à ſes officiers de mettre en ſa protection & ſauvegarde, les ſexagenaires & les veuves, avec leurs familles & leurs biens.

SALVAIGINES, bêtes ſauves.

SALVE : voyez SALF.

SALVEMENT, ſalut, conſervation d'une choſe dans un état heureux & convenable ; félicité, ſûreté : *ſalus, incolumitas*, il ſe dit par excellence, de la félicité céleſte, de la béatitude éternelle, où doivent tendre nos ſoins les plus importants.

SALVERE, SALVOR, SALVOUR, ſauveur : *ſalvator.*

SALVETEIT, décharge, quittance, aſſurance : *Panre ſalveteit de li perteit*, prendre quittance de la partie adverſe.

SALUS, SALUT, SALUTS, ancienne monnoie d'or, ainſi nommée ou à cauſe de la légende qui y étoit : *Salus Populi ſuprema Lex eſto* ; ou parce que l'annonciation, autrement la ſalutation de l'ange à la Ste. Vierge, y étoit empreinte.

SAMBIEUX, par le ſang de Dieu, mauvais terme, juron.

SAMBUE, harnois de cheval.

SAMBUQUE, flûte champêtre faite avec du ſureau : *ſambucus.*

S'AME, ſon ame : *ſui animæ.*

SAMETHO, (pays de) la Samogitie, province de Pologne.

SAMYT, ſorte d'étoffe précieuſe. On le trouve écrit *ſams*, *ſamis*, & *ſamit.*

SANCIR, régler, arrêter, résoudre : *sancire.*

SANCTION : voyez PRAGMATIQUE-SANCTION.

SANCTION PRAGMATIQUE, fameux réglement fait en 1220, par l'empereur Fréderic II, en faveur du clergé d'Allemagne, dans la diete de Francfort ; voyez *l'Hiſtoire de Metz*, Tome II.

SANDI, SANDIENNE, SANBLEU : (par) voyez SAMBIEUX.

SANÉ, guéri : *ſanatus.*

SANER, guérir, rendre la ſanté ; *ſanare.*

SANGUINE, (couleur) couleur rouge : *color ſanguinis.*

SANS : *ſanguis*, du ſang : *Ly ſans bouſt com ung fers chaux*, il a le ſang auſſi bouillant qu'un fer chaud.

SANTIER, un factionnaire, un valet-de-ville, un garde-de-corps : *ſatelles.*

SAONER, reprocher les témoins.

SAOULESSE, ſatiété : *ſaturitas.*

SAP, arbre de ſapin : *abies.*

SAPPE, ſep de vigne.

SAPPES, haies, cloiſons, renfermeries, priſons : *Detenus en fers & en ſappe*, détenus dans les fers & en priſon.

SAPET, vin cuit, du réſiné : *ſapa.*

SAPHOIRE, (une) une fille coquette, volage.

SAQUÉ, choſe de rien.

SAQUER, tirer l'épée.

SAQUÉES, (gens) gens déguenillés, vêtus de ſacs, gens de rien.

SARABAÏTES, anciens moines vagabonds, deſquels Saint *Benoit* donne une idée affreuſe, au chap. I. de ſa regle.

SARABANDE, (donner la) donner les étrivieres, bien étriller quelqu'un. La ſarabande, au ſens propre, étoit une ſorte de danſe grave, lente & ſérieuſe ; un menuet.

SAREMANS, ſerments : *Par nous ſaremans*, par nos ſerments.

SARPE, ſerpe.

SARPENTINE, coulevrine.

SAVART, friche : *Ung heritaige en ſavart*, un bien inculte, laiſſé en friche.

SAVELON, ſavon : *ſapo.*

SAVELONT, ſable à bâtir : *ſabulum.*

SAUCLER, ſarcler, ôter les chardons & les mauvaiſes herbes d'une terre, arracher les méchantes herbes d'un champ, d'un jardin, avec un inſtrument propre à cela : *ſarculare.*

SAUCLEUR, homme ou femme préposés à ôter les mauvaiſes herbes d'un champ, d'un jardin.

SAUCLURES, ce qu'on arrache d'un champ, d'un jardin.

SAUCLOUX, ſarcloirs, outils avec leſquels on ſarcle les terres ; *ſarculum*, *ſarcula*, &c.

SAUCLEZ, ſoucis, avidité après le gain, eſpece de rapine : *Vendre ſans les ſauclez*, vendre ſans avidité après le trop de gain, ſans inquiétude, ſans regarder de trop près.

à la meſure, en donnant plutôt plus, que trop peu.

SAUE, étable à porcs. : de *ſus*, *ſuis*.

SAUF, grange, ou grenier.

SAULME, Salm, principauté de l'empire; elle eſt dans la Lorraine, prés de l'Alſace, à la ſource de la Saare: *Salma*, *Salmona*. L'abbaye de Senones eſt dans cette principauté, il y a un autre Salm dans le duché de Luxembourg; c'eſt un bourg, chef d'un comté du nom de SALM.

SALNEXIENS, peuples des environs de la riviere de Seille.

SAULNOIS, (le) le pays de deſſus la Seille: *Salia*; elle paſſe à Metz, & ſe nomme Seille, *à ſalibus*; parce qu'en effet elle charie des ſels; pluſieurs fontaines ſalées y aboutiſſent.

SAULVE, ſauve-garde, protection, défenſe.

SAUL-VIEUX, réſervoir de poiſſons.

SAULVOULTRER, pincer, châtrer la vigne.

SAUMATROT: voyez SOMAIRTRAS.

SAURES, eſcarts, terres incultes, pleines de genets & de bruyeres, &c.

SAURES, choſes mûres, jaunes, ſéches: les *pommes* ſont *jaunes*, les *noiſettes* ſont *ſaures*; les *harengs* ſont *ſaurs* ou *ſaurets*.

SAURES, (chevaux) de couleur jaune, qui tire ſur le brun.

SAURER, faire ſécher, on ſaure les harengs à la fumée, cela les rend un peu jaunes: *ruſare*, *fumigare*.

SAURIR, SAULRIR, SAVERIR, ſaler, mettre à la fumée, donner de la ſaveur à quelque viande: de-là les termes de SAULCISSE, SAULPIQUET, SAULMURE, &c.

SAURPE, ſerpe.

SAURPETTE, petite ſerpe, ſerpette.

SAUTERAI, prétendu génie familier, que le peuple ruſtique ſuppoſe s'attacher à quelques chevaux d'une écurie, en prendre un ſoin particulier, les nourrir de maniere à être plus gras que les autres, aller à cet effet prendre de l'avoine non ſur les greniers du maître, mais ſur ceux des voiſins. Ces chevaux, ajoute le peuple, ont les crins treſſés & noués d'une façon ſi ſinguliere, qu'on ne peut les défaire; il ſeroit même dangereux de l'entreprendre, parce que c'eſt à cela que s'amuſe le SAUTERAI, & il ne faut pas le chaſſer; car dès qu'il quitte un cheval, celui-ci ſéche & meurt en peu de temps. On croit encore ces rêveries dans les campagnes.

SAUVAGES, (chevaliers) chevaliers errants, inconnus.

SAUVAGESSE, femme ſauvage.

SAUVAGINE, (poulaille) toutes ſortes de gibiers à plumes, tels que les faiſans, les perdrix, becaſſes, ortolans, grives, cailles canards, &c.

SAUVAIGES, (pommes aigres, cruës de ſauvageons: *Or grand habon-*

dance

dance de pommes tant de dommaixes comme de ſauvaiges, il y eut une grande abondance de pommes, tant domeſtiques ou bonnes à manger, que d'aigres & de ſauvages.

SAUVETEZ, avant la création du baillage à Metz, il y avoit en cette ville une chambre des SAUVETEZ, compoſée du maître-échevin & de ſept de ſes conſeillers, avec l'un des trois maires de la cité, ſuivant leurs diſtricts dans laquelle ſe régloient toutes les affaires des mineurs : établiſſement des tuteurs & curateurs, émancipations, comptes tutélaires & autres affaires de pareille eſpece.

SAUVETEZ, aſſurances, formalités introduites par l'ancienne coutume de Metz, pour la ſûreté de l'acquéreur dans le cas de certaines aliénations, comme celles des biens des mineurs, ou d'une femme ſous puiſſance de mari : *Dabocourt* en a un titre particulier, & l'on y voit que ce n'étoit pas l'acceſſion des parents de la femme à la vente de ſes biens-fonds, que l'on appelloit SAUVETEZ ; mais l'autorité du maitre-échevin & de la chambre des ſauvetez, qui étoit néceſſaire à défaut de parents, ou à leur refus.

SAUVEMENT, ſalut : *ſalvatio*, *ſalus*.

SAUVEOR, ſauveur : *ſalvator*.

SAUVETEY, lieu d'aſſurance, où l'on eſt hors de péril.

SAUX, ſaule : *ſalix*.

SAVOUR, ſaveur : *ſapor*.

SAVOURAT, os où il y a beaucoup de moëlle, dont les pauvres gens font la ſoupe, & qu'ils raclent, pour en manger les parties attendries ; le terme François eſt SAVOURET.

SAVY, ſage : *Non es ſavy, ne quair ben apres*, vous n'êtes ni ſage, ni bien élevé.

SAXINE, nantiſſement, acquiſition.

SAXIS, ſaiſi, nanti d'un bien : *Ly en ait fait ſaxis & tenans*, l'en a rendu maître & poſſeſſeur.

SAYER, goûter : *guſtare*.

SAYN, ſain-doux : *La maltote de ſayn & de xeu*, la maltôte de ſain-doux & de ſuif.

SAYON : *ſagum* : voyez SAIE.

S'AYRER, ſe courroucer, ſe mettre en colere : *iraſci*.

SCABARÉ, évaporé, eſpece de fou dont toutes les démarches ſont rudes : *ſcaber*.

SCARBOTTE, petit inſecte noir, un eſcarbot.

SCARABEUS, ſcarabée : on l'appelle autrement *fouille-merde*.

SCARRE, eſcadron de cavalerie.

SÇAVANTAS, *ou* SÇAVANTASSE, homme de lettres, mal-poli, plein d'un fatras d'érudition mal digerée.

SCEL, ſceau, cachet : *ſigillum*.

SCENCET, ſcience ait ; qu'il ait connoiſſance : *Com ly meyſme ſenxoit ou ſençoit*, comme il en avoit lui-même connoiſſance.

SCHELME, *ou* CHELME, traître, perfide, ſcélérat; il vient de l'Allemand SCHELM, qui ſignifie cela.

SCERCHIER : voyez CHERCHIER.

SCHOLAISTE, (Sainte) Sainte *Scholaſtique* : *Scholaſtica.*

SCHOLE : *ſchola*, école : *Ils allint as ſchole aſſonne*, ils alloient enſemble à l'école.

SCIENS, docte, ſçavant : SCIENTIEUX eſt le même.

SCIERET, ſeroit : *eſſet* : *Ceu que li en ſeriet ſcieret de bonne vallours*, ce qu'il ſeroit à cet égard ſeroit valable, il reſtera tel : *ſic erit.*

SCIESSER, demeurer en ſon état : *K'ils ſcieſſent*, qu'ils demeurent en cet état : *ſic ſiſtant*, *ſic ſint* ; de *ſic eſſe.*

SCIERGE BENY, (gros) cierge paſcal.

SCIL, char à quatre roues.

SCILLER, ſcier : *Sciller les bleds*, les couper avec la ſcie.

SCINTILLE, brin de quelque choſe.

SCINTILLE, étincelle : *ſcintilla.*

SCOLACE : *Scholaſtique*, nom de femme : *Scholaſtica.*

SCOVIES, *ou* SCOBIES, l'arbre de ſureau.

SCQUÉLIN, ESQUELIN, SCALIN, ESCALIN, ſquelin ancienne monnoie.

SCRAIFI, *ou* SCRECHU, qui eſt déja tout grand, qui eſt bien grandi : *ſecrevit*, *ſecretus*, des verbes *creſcere ſecreſcere.*

SCRIBSAHES, tablettes à écrire.

SCRIN, coffre à mettre des habits, du linge, &c : *ſcrinium.*

SCRINS : *ſcrinia*, archives, coffres, boëtes à ſerrer des titres, des livres, des papiers.

SCRINIAIRE, archiviſte, ſecrétaire : *ſcriniarius.*

SCRIPTULE, ſcrupule : *ſcrupulum* ; ce mot ſignifioit autrefois au propre, un *grain* ou petit *caillou* qui entroit dans le ſoulier ou dans la bouche ; on l'a tranſporté aux autres ſignifications figurées qu'il a aujourd'hui, entr'autres à celle d'un trouble, d'une agitation de la conſcience.

SCRIRE, écrire : *ſcribere.*

SCROTTE, rempli de boue, crotté.

SCULPOUR, ſculpteur, ouvrier qui fait des figures avec le ciſeau : *ſculptor.*

SCULTRIE, ſculpture, art de tailler le bois & la pierre, pour faire diverſes repréſentations : *ſculptura.*

SCULTRIES, ouvrages que fait le ſculpteur.

SCULTRIET, *ou* SCULTÈT, bailli, maire, prévot d'une terre.

SE, ſi : *Se li empererour*, ſi l'empereur : *Se nuls en y eſcheoit*, ſi quelques-unes de ces choſes venoient à arriver : *Se tant en y avoit*, s'il y en avoit aſſez.

SE, ſi non : *Se par eſcors des porterreurs*, ſi non du conſentement des *porteriens.*

SE NON, ſinon : *niſi.*

SE NON, auſſi ne : *Se non puet on*, auſſi ne peut-on pas.

SE NULZ, ſi aucuns : *Se nulz keils kil ſut*, ſi aucuns tels qu'ils ſoient.

SE BIEN NON, ſinon en bien.

SE DONT, ſinon, à moins que.

SEAUR, ſavoir.

SEAUT, il ſut : *ſcivit.*

SEAY, ſceau : *ſigillum* : *Ung roug ſeay*, un ſceau rouge appoſé à une diſpenſe de mariage, &c.

SEBAISTRE ; *Sébaſtien*, nom d'homme : *Sent Sebaiſtre*, Saint *Sébaſtien* : *Sebaſtianus.*

SEBARAT, épouventail qu'on met aux chenevieres pour épouvanter les poules, & chaſſer les autres oiſeaux.

SEBARER, épouvanter : de *barrus*, qui ſignifie un éléphant ; parce qu'en cas d'épouventail, & de faire peur, on groſſit l'objet, & de rien on en fait un éléphant.

SEBELIN, qui eſt fait de peaux de marte, de zibeline : *zibelinus.*

SECHERON, tarte ſéche, gateau ſans farce, tels qu'en font les villageois pour le jour de leurs fêtes.

SECHERONS, prés ſitués dans des lieux ſecs, & qui ne peuvent être arroſés que par les pluies.

SECHOUR, ſéchereſſe : *Un grant ſéchour*, une grande ſéchereſſe.

SECONDICIER : *ſecundicerius*, ſeconde perſonne du clergé d'une égliſe, comme le primicier : *primicerius*, étoit le premier : ce mot vient de *ſecundus*, ſecond, & de *cèra*, cire ; parce que le *ſecondicier* étoit le ſecond inſcrit ſur le catalogue de l'égliſe : catalogue qui étoit de tablettes enduites de cire.

SECORE, ſecourir, porter du ſecours : *ſuccurrere.*

SECORGEON, gros fouet bien pliant, propre à ſe défendre & à ſecourir les autres.

SECOURGEON, *ou* ESCOURGEON, eſpece d'orge qui eſt plutôt mûre que les autres, ainſi appellée, parce qu'elle ſemble envoyée pour ſecourir le pauvre peuple avant la grande moiſſon.

SECRETAIN, ſacriſtain, qui a ſoin d'une ſacriſtie.

SECTES, (les) ſorte d'anciens religieux à Metz, en 1153 : voyez-en l'*Hiſtoire* : tom. II. pag. 278.

SECROY, ſecret : *ſecretum.*

SEDON, à moins que, ſinon.

SEDULE, cédule, promeſſe ſous ſeing privé.

SEEL, ſcel, ſceau : *ſigillum.*

SEELLE, ſi elle ; *Seelle ſanxoit*, ſi elle ſavoit.

SEELLES, (baſſes) petites ſelles de chevaux : on diſtinguoit les hautes ſelles des baſſes, comme on le voit dans les écuſſons.

SEER, s'aſſeoir : *ſedere.*

SEETVE, fleche : voyez SAGETTE.

SEGIE, aſſiégé : *obſeſſus* : *La citeit fuit ſegiée*, la ville fut aſſiégée.

SEGLENE, *Ségolin*, nom propre de femme : *Segolena.*

SEGNELLE, fruit nommé ſenelle.

SEGNOR, ſeigneur : de *ſenior.*

SEGNY, un lâche, un truant : *ſegnis.*

SEGORAGE, SEGREAGE, droit ſur les forêts, qui conſiſte en la cinquieme partie des bois qui ſe vendent par les vaſſaux, laquelle eſt due au ſeignenr avant la coupe & la vente même de ces bois : ce mot vient de *ſegregare*, mettre à part.

SEGRAIRIE, (bois en) bois poſſédé en commun, ou par indivis avec quelqu'un, tel qu'il ſoit.

SEGRAIS, bois ſéparés des grands bois qu'on coupe & qu'on exploite à part : *ſylva diſcreta.*

SEGRAYER, celui qui poſſede un bois en ſegrairie, en commun avec un autre.

SEGRAYER, receveur des droits de ſégorage, ou ſégréage.

SEGROY : *ſacer*, ſacré.

SEGULLENNE, (Sainte) Sainte *Ségolène.*

SEGUR - CONDUIT, ſur - conduit, ſauf-conduit : *ſecurus ductus.*

SEIAY, ſeau pour aller à l'eau : *ſitula.*

SEIGNÉ, *ou* SAIGNÉ, marqué : *ſignatus.*

SEIGNEURAIGE, *ou* SEIGNEURIAGE, droit qui revient au roi ſur la fonte des monnoies : on l'appelle autrement, droit de *rendage*, que le maître des monnoies doit au roi.

SEIGNEURIER, commander.

SEIGNEUROIRE, fournir, procurer.

SEIGNOR, ſeigneur.

SEIGNORAIGES, droits ſeigneuriaux.

SEIGNOURIR, dominer.

SEIL, charrette à deux roues.

SEIL, ſel : *ſal.*

SEILIER, ſcier les bleds, les couper avec la faucille.

SEILLE, ſciage des grains.

SEILLE, ſeau à puiſer de l'eau : *ſitula.*

SEIME : *ſagena*, ſeine, filet, ou rets de pêcheurs.

SEINGLE, ſangle de cheval : *cingulum.*

SEIX : *ſex*, *ſextus*, ſix, ſixieme : *L'an de graice noſtre Signours mil trois cens quarante ſeix*, l'an de l'incarnation de Jeſus - Chriſt, 1346.

SEL, ſeul : *ſolus.*

SELS, ſeuls ; au pluriel, *ſoli.*

SELLE, petit ſiege de bois, petit banc où une ſeule perſonne peut s'aſſeoir.

SELLE, SELLES : voyez SEELLE : voyez SEELLES.

SELVE : *ſylva*, forêt : *Ly maiſtres des yauves & ſelves*, les maîtres des eaux & forêts.

SEMADI, ſamedi.

SEMBLABLETÉ, reſſemblance : *ſimilitudo.*

SEME, ſixieme : *ſextus.*

SEME, le ſervice qui ſe fait pour les morts,

morts, ſept jours après l'enterrement : *ſeptima die.*

SEMÉE, (droit de) droit de partage, autrement, obligation où eſt un ſujet de donner à ſon ſeigneur une partie du gibier qu'il a tué à la chaſſe : de *ſemi*, moitié-partage.

SEMERRE, ſemeur, laboureur qui ſeme : *ſeminans.*

SEMI-DROIT, *ou* SAIMI-DRET, baſſe juſtice.

SEMILLE, agitation, célérité.

SEMILLEUX, remuant, alerte.

SE MOI NON, excepté moi, ſinon moi.

SEMMONCELZ, invités, appellés en un lieu.

SEMNÉE, habitation de moines, laure, monaſtere.

SEMONCE, avertiſſement pour s'aſſembler.

SEMONCE, ſommation.

SEMONCE EN LIEU DE BAN, ajournement qui ſe faiſoit à la requête des rentiers, aux débiteurs des cens & rentes arrérages, pour parvenir aux bans de très-fond : il en falloit trois.

SEMONCE, invitation de parents & d'amis à une nôce, à un enterrement, &c : *ſubmonitio.*

SEMONDRE, avertir, inviter les parents à un enterrement, à une nôce, &c : *ſubmonere.*

SEMONDRE, ſemoncer, ordonner de ſe trouver à une aſſemblée, ſommer de faire quelque choſe.

SEMONER, prier, appeller.

SEMONEUR, crieur d'enterrements, de nôces, d'aſſemblées, &c, qui va à cet effet par les lieux & les maiſons des convocables.

SEMONRE, proclamer : *Il feiſt ſemonre en leu de ban as meis & a ly maxon*, il fit annoncer par cri public au lieu ordinaire des bans, la vente du jardin : du *meis*, ou *meix*, & de la maiſon : voyez BAN & MEIX.

SEMPECTES, *ou* SENIPETES, ancien titre de diſtinction parmi les moines : on le donnoit avec de grands privileges de diſpenſes, & de liberté, à ceux qui avoient paſſé cinquante ans dans les monaſteres.

SEMPITERNEUX, ſempiternel, qui eſt très-vieux, qui vit trop longtemps : *ſempiternus.*

SENE : Saxon, qui eſt de la Saxe.

SENESCHAL, *ou* SENECHAL, maître d'hôtel.

SENESCHAUX, SENESCHAL, chef d'armes, commandant de troupes.

SENÉE, (rime) ſorte d'ancienne poéſie Françoiſe, eſpece d'acroſtiche qui conſiſte en ce que tous les vers, ou tous les mots commencent par une même lettre.

SENEFIANCE, ſignification, dénonciation, comme qui diroit SIGNIFIANCE : *ſignificatio.*

SENER, châtrer : *caſtrare.*

SENEZ, ſenſé, qui a le bon ſens : *ſenſatus.*

SENFORCAIR DE GENS, ramaſſer des troupes : *Adonq ly emperour ſenforcait de gens*, alors, en 1365, l'empereur aſſembla des troupes.

SENGLER, ſanglier : *aper.*

SENGLOURS, ſanglots, ſoupirs.

SENHOR, ſeigneur.

SENIEURS, (les) les anciens d'une communauté, qui, ſelon la regle de Saint *Bénoit*, doivent être conſultés par l'abbé dans les affaires importantes : en latin, *ſeniores.* De là, les termes de *ſeigneur*, *monſeigneur.*

SENNE, annonce d'aſſemblée à ſon de cloche : de là le mot *tocſin.*

SENNE, ſynode, aſſemblée de gens d'égliſe : *ſynodus.*

SENON, ſinon : *Nuls ne puet temoingner contre lui, ſe ſui parens non*, perſonne ne peut être appellé en témoignage contre lui, ſi ce n'eſt ſes parents : *Se meſſire ly emperere non*, ſinon monſeigneur l'empereur.

SENS, ſes : *ſui, ſuæ, ſua : Sens peire & meire*, ſes pere & mere.

SENTE, ſentier : *ſemita.*

SENTE LARRONESSE, petit ſentier dérobé, au moyen duquel on abrége la longueur du chemin.

SENTELÉE, petit chemin large.

SENTELET, petit ſentier.

SENTENTE, entente, ſignification, interprétation : *As ſententе doubleiſe*, à double entente.

SENTU, ſenti : *Liz oiſolz ont tuit ſyver ſentus*, les petits oiſeaux ont tous ſenti les rigueurs de l'hiver.

SEOIR, ſiéger : *ſedere.*

SEOIR, ſubſiſter : *Que ce vendaige ſoicet*, que cette vente ſubſiſte, ſoit ſtable : *Se ciſt vendaige ſeoit*, ſi cette vente a lieu, ſi elle ſubſiſte : de *ſubſiſtere.*

SEPELICES, vaiſſelles, meubles d'une maiſon : *ſupellectilia.*

SEPMADI, ſamedi.

SEPMAINE, ſemaine.

SEPMEY, ouvrages à faire, à achever, pour rendre une maiſon habitable, tels que les murs, les portes, les enceintes, &c.

SEPT DE LA GUERRE, anciens magiſtrats de Metz, ayant juriſdiction dans la cité, quant à ce qui concernoit la guerre : *voyez* l'Hiſtoire de cette ville.

SEPTAINE : *ſeptum*, enclos, enceinte, contours d'une terre, d'une ſeigneurie, d'une juriſdiction.

SEPTERÉE, champ pour lequel il faut un ſeptier de ſemence.

SEPTERIE, juriſdiction compoſée de ſept perſonnes ; à Metz, république, il y avoit les ſept de la guerre, les ſept de la maltote, &c.

SEPS, ceps, fers que l'on met aux pieds & aux mains des priſonniers : *cippi*, pluriel de *cippus*, qui a cette ſignification latine.

SEQUENCE, ſuite, ordre.

SERCAER, chercher : *quærere.*

SERER, fermer : *Ilz doient ſérer lour uis*, ils doivent fermer leurs portes : du verbe *ſerare*.

SERCHIER : voyez CHERCHIER.

SERGENT : *ſerviens*, ſerviteur, à cauſe que le ſergent eſt le miniſtre, & comme le ſerviteur du juge : *Ne aura ne ancelle ne ſergent*, il n'y aura ni ſervante, ni ſerviteur.

SERGENS DE VILLE, valets de ville.

SERGENS, gens de guerre, d'un ordre inférieur à celui des chevaliers, mais portant les armes, & ſervant ; au même ſens qu'on dit aujourd'hui qu'un homme a ſervi, lorſqu'il a été ſoldat : *ſervientes ſtatui, bono publico*.

SERIE, ſuite, ordre de choſes miſes de ſuite : *ſeries*.

SERIE, ſoirée : *ſerotinum*.

SERIN, SERANS, outil à préparer le chanvre, ou le lin, à les rendre propres à la filaſſe. C'eſt un petit ais, ou planchot chargé de pluſieurs eſpeces de hautes aiguilles de fer, qui forment des dents en guiſe d'un peigne à pluſieurs rangs. Cet inſtrument s'appelle, en quelque lieu, *écouſſoir* ; en d'autres, on le nomme *echanvoir*.

SERIS, chicorée.

SERIS, ſérein : *ſerenum*.

SERQUEUR, SARQUEU, SARQUIOU, SORQUIOU, un lieu où l'on ſerre de la chair, un cercueil, un ſarcophage, un tombeau.

SEROR, ſœur : *ſoror*.

SERORGE, belle-ſœur, épouſe du frere : *ſororia*.

SERORGIEN, chirurgien.

SEROURGE, beau-frere, mari de la ſœur : *Men ſerourge*, mon beau-frere, qui a épouſé ma ſœur : *ſororius*.

SERPAULT, *ou* SERPOL, trouſſeau, paquet de hardes & de nippes que les pere & mere donnent à leurs filles en les mariant : on les nomme *ſervent poc*, peu ; parce qu'en effet, tout cela eſt bientôt uſé & parti dans leur ménage.

SERPENTINE VOLANTE, mortier à bombe, ou la bombe même.

SERRE, ſerrure : *En chaiſcunes eſgliſes parochialles ſerait une airche en laquelle deux ſerres ſeront & deux cliefs* : il y aura, en chaque égliſe paroiſſiale, une archive ferrée par deux ſerrures & deux clefs.

SERÉE, ſoirée.

SERRON, petite caiſſe, ou armoire à ſerrer quelques choſes.

SERS, certes : *certo*, certain : *certus*.

SERVAGE, eſclavage, ſervitude : *ſervitus*.

SERVAIGE, c'eſt le même que ſervage, ſervitude.

SERVANTOIS, *ou* SORVANTOIS, anciens vaudevilles, chanſons burleſques.

SERVE, réſervoir, ou boutique à poiſſons.

SERVEUX, *ou* SERVEUR, ſerviteur de meſſe.

SERVIS, redevances ſeigneuriales ; dont les héritages rôturiers ſont chargés.

SERVISABLE, ſerviable, officieux.

SERVOISE, bierre, boiſſon : *cereviſia.*

SERVUAIS, *Servais*, nom propre d'homme : *Servatius.*

SES, ſon, *ſuus* : *Ses ſerourge*, ſon beau-frere.

SÉSANTE, ſoixante : *ſexaginta.*

SÉSES, *ou* SÉSÉRONS, pois-chiches : *cicerones.*

SESMES, ſorte de filets à pêcher.

SESSOGNE, la Saxe, électorat de l'empire : *Saxonia.*

SESTERAGE, ancien droit ou tribut qui ſe levoit en quelques endroits, ſur chaque ſeptier de bled : *ſextarium*, *ſextariale.*

SESTIERE, ſeptier : *ſextarium.*

SETTE, ſecte : *ſecta.*

SEU, SEUNION, SUGNION, du ſureau.

SÉVE, (la) la ſienne, *ſua* : *Séve maxon que ſiet on monter ſaint Jehan*, ſa maiſon ſituée au mont Saint *Jean.*

SÉVER, ſavoir, *ſcire* : *Ils ſevent lour muſtie*, ils ſavent leur metier.

SEUCENT, s'euſſent, ſe ſeroient : *Seucent heu occis, ſe la juſtice ne les heut départis*, ils ſe ſeroient tués, ſi la juſtice ne les eût ſéparés.

SEULX, ſeul, *ſolus* : *Ly ſeulx en ruait jus chinq*, lui ſeul en tua cinq.

SEUMER, ſemer : *ſerere*, *ſeminare.*

SEVRER, *ou* DESSEVRER, ſéparer : *Si eſt une bonne envie qui deſſevre des vices*, il y a une bonne volonté qui ſépare des vices, qui en éloigne : de *ſeparare*, dont a fait d'abord SAVARER, puis SEVERER, enfin SEVRER.

SEURETEY, ſûreté.

SEURIERIE, ſûreté & garantie qu'on a promiſe par un cautionnement, ou par un contract de vente, &c.

SEURTANCE, aſſurance, gage.

SEUR, beau-pere : *Son ſeur*, ſon beau-pere.

SEUS, ſeul, *ſolus* : *Mer ſeus*, tout ſeul : *Merè ſolus.*

SEXANTE, ſoixante : *Sexante & deix*, ſoixante & dix.

SEXTELAGE, droit qui ſe paie ſur les bleds vendus aux marchés ; il eſt ainſi nommé, parce qu'il ſe paie pour chaque ſeptier : *pro ſextario.*

SEXTELAGE, *ou* STÉLAGE, droit ſeigneurial plus ou moins fort ſelon les endroits où il a lieu.

SEYER, ſcier : *Seyer les bleits*, couper les bleds : *ſecare.*

SÉZILLE, la Sicile, iſle de la méditerranée : *Sicilia.*

SFAFCHER : *faſciare*, lier des bandes, de bandelettes : *Sfacher un enfant*, l'emmailloter : *Le resfacher*, le remmailloter.

SFAUCHER, mettre en colere : *Se sfaucher*, ſe mettre en courroux, ſe fâcher : *iraſci.*

SFAUCHIR, faucher, couper avec la

la faux : *Ils l'ont tout sfauchi*, ils l'ont tout fauché : de *falcare.*

SI, oui : *Si fait*, oui vraiment : *sic, ita.*

SI, auſſi : *Si qui le manque*, auſſi, celui qui y manque.

SI AVANT, autant.

SIDÉRÉ, céleſte : *sydereum.*

SI DONC N'ÉTOIT QUE, à moins que.

SIERT, ſi étoit : *si esset, si erat.*

SIEST, ſi eſt : *Si est la choſe*, ſi elle eſt.

SIET, oui, la choſe eſt ainſi : *sic est.*

SIGEBAULD, *Sigébald* : *Sigebaldus.*

SIGLATON, ancienne étoffe précieuſe.

SIGNER DROIT, montrer ſes titres en juſtice.

SIGNER FORCE, obliger par force, contraindre.

SIGNIER, fournir : *Doient signier feu, ſeil, & chandoile*, doivent fournir feu, ſel & chandelles.

SIGNIFIANCE, marque, témoignage : *Quand en a de l'amiquié, l'an en baille toujou queuque petite ſignifiance.*

SIGOULEINE, ſégolêne : *segolena.*

SIGNOUR, ſeigneur.

SIGNOURAIGE, droit ſeigneurial.

SIMPLESSE, ſimplicité : *simplicitas.*

SINGLES, chiques à jouer.

SI NY OLT, cependant il n'y eût rien, il n'en arriva pas de mal.

SILEX, pierre à fuſil.

SIMMILLE, *ou* SEMOULLE, fleur de farine : *Item*, le froment même.

SIMULACRE, idole, image, repréſentation de quelque fauſſe divinité païenne : *ſimulacrum.*

SIOT, (il) il pourſuit : *perſequitur.*

SIPORIEN, *Symphorien*, nom d'homme, d'abbaye : *Syphorianus.*

SIRE, (ſon) ſon beau-pere.

SIRERIE, *ou* SIRAUTÉ, qualité ou dignité d'une terre qui donne à ſes ſeigneurs le titre de *ſire*, & porte celui de *ſirerie* ou de *ſirauté.* La terre de Muneau ou Munols, qui dépend du prieuré de ce nom, proche Carignan, a, dans tous les anciens monuments, le titre de l'une des *quatre grandes ſireries* du duché de Bouillon. La ville de Pons en Saintonge eſt une *ſirerie* fort ancienne. La terre de Coucy en eſt également une, dont les ſeigneurs prennent le titre de *ſires* de Coucy, comme d'autres s'appellent comtes, marquis, barons, en conſéquence de la qualité de leurs terres. *Sire*, nom & titre d'honneur qu'on donne maintenant au roi ſeul, comme une marque de ſouveraineté, ſignifioit autrefois *ſieur* & *ſeigneur*, & ſe diſoit des barons & autres gentilshommes : *Dominus.* Les anciens donnoient auſſi ce titre à Dieu, & l'appelloient *biau ſire Diex* : notre *ſire* Dieu, & *ſire des ſires*, ſeigneur des ſeigneurs.

SIRVANDOIS : voyez SERVANDOIS.

SIST, (il) il ſied : *decet : Cela lui ſiſt*,

cela lui ſied, lui va bien : comme il *s'aſſiſt* & ils *s'aſſiſtrent*, pour il s'aſſit, ils s'aſſirent.

SISTER, *ou* ESTER, comparoître perſonnellement en juſtice, ſe préſenter au juge : *ſtare : ſiſtere in judicio.*

SIXANTE, ſoixante.

SIZETTES, petits ciſeaux de poche.

SIZIME, SESIME, SIST, le ſixieme : *ſextus.*

SKORCHIR, écorcher : *excoriare.*

SKRAUFI, ſorti de la coque de l'œuf, laquelle eſt appellée par les Walons, SCRAUFFE, *ou* ECRAFFE : au ſens figuré, on dit qu'un enfant eſt tout SKRAUFFI, pour ſignifier qu'il eſt déjà tout grandelet : *cretus.*

SKRINER, ôter le crin à un cheval, arracher la chevelure à un homme par colere, en le battant.

SKRIRE, écrire : *ſcribere : Y faurot ſkire a nos Margueriſſe*, il faudroit écrire à notre fille *Marguerite.*

SLIUMO, de ſuite, dès l'inſtant, auſſitôt : *ſtatim.*

SMACQUER, ſe donner des coups l'un à l'autre, ſe battre à coups de poings, de *macque*, inſtrument pour briſer le chanvre.

SMALEC, réprimande.

SMANRIR, devenir manre, maigrir : *marceſſere.*

SMARIR, ſe marier : *maritare.*

SMIRER, ſe contempler, s'admirer au miroir.

SMOINGIR, *ou* SMOUGNER, ſe manger l'un l'autre, ſe ruiner par procès : *ſeſe manducare.*

SMORIR, ſe mourir, être à l'agonie : *emori.*

SNON, ſi non.

SO, ainſi : *ſic, ita.*

SO, ſaoul ou ſaou : *ſaturatus*, qui a aſſez mangé.

SOAL, ſeul : *En ung ſoal leu*, en un ſeul lieu.

SOBE, ſobre, tempérant : *ſobrius.*

SOBRESSE, ſobriété.

SOBURTÉ, tempérance : *ſobrietas.*

SOÇON, qui eſt de ſociété avec quelqu'un : *ſocius : Aller a ſoçon*, s'aſſocier avec quelqu'un. Cela ſe dit en particulier des laboureurs qui s'uniſſent pour faire enſemble leurs charrues.

SODALITÉ, aſſociation de prieres & de dévotion entre les écoliers d'un college : *ſodalitas.* On donne le même nom à l'endroit où ils s'aſſemblent : *ſodalitium.* C'eſt dans les Pays-bas ce qu'on nomme congrégations d'écoliers en France.

SODÉE, ſolde, paiement journalier qu'on doit aux ſoldats : *ſtipendium.*

SODOYER, (fief de) fief de meubles, de penſions viageres qu'un ſeigneur donnoit à des gens de guerre, à condition de lui en faire foi & hommage, comme d'un immeuble.

SOE, (la) la ſienne : *Por l'aime de ſui peire & por la ſoe*, pour l'ame de ſon pere & pour la ſienne.

SOEF, doux, agréable : *ſuavis.*

SOEFS, haies qui ferment un héritage : *ſepes.*

SOEFVEMENT, agréablement : *ſuaviter.*

SOEURORGE, le mari de la ſœur : *ſororius.*

SOFERIR, ſe priver, ſe paſſer de quelque choſe d'utile ou d'agréable, pour quelque mieux être : *ſibi auferre.*

SOFFIXANMENT, ſuffiſamment : *ſufficienter.*

SOGNE, ſoin.

SOGNER, prendre ſoin.

SOGRE, beau-pere : *ſocer.*

SOGREDAME, belle-mere : *ſocrus.*

SOIBELZ, SOIBERT, SOYEBERT, *Sigisbert*, roi d'Auſtraſie.

SOIDÉE, ſolde de ſoldats.

SOIE, ſa, la ſienne : *Soie meire*, ſa mere : *ſua mater.*

SOIE, chez : *Vas ſoie ty*, allez chez vous, va chez toi.

SOIER, couper les ſeigles.

SOIGNE, cigogne : voyez SOUGNE.

SOIGNANTAGE, concubinage, adultere.

SOIGNER, excuſer, prendre la défenſe de quelqu'un.

SOINGNIERS, agents, procureurs.

SOILE, terre, *ſolum* : *Doient aver le ore trové en lour ſoile*, ils doivent avoir le tréſor trouvé dans leur terre.

SOILLE, *ou* SOIL, ſeigle : *Demi meuz de ſoille*, un demi-muid de ſeigle.

SOISSONGE, la Saxe.

SOIT AINSI QUE, de maniere que.

SOLACIER, recréer : *Se ſolacier*, ſe réjouir, ſe divertir : *ſolari.*

SOLACIEUX, recréatif, agréable.

SOLAIGE, qualité de la terre, le plus ou le moins de fertilité : de *ſolum*; *ſoulange* & *ſologe* ont même origine & même ſignification.

SOLAS, ſoulagement, conſolation, divertiſſement : *ſolatium.*

SOLAU, SOLEIS, SOLOST, SOLOIL, le ſoleil, *ſol* : *Entre deux ſolaux*, entre le lever & le coucher du ſoleil : *Soleis eſconſant*, ſoleil couchant : *Cheſcun jor a metin apres ſoloſt levant*, chaque jour au matin, après le lever du ſoleil : *Soloil goutant*, ou *ſoloſt boutant*, ſoleil couchant.

SOLDÉE, terrein qui ne valoit par an qu'un ſol : *ſolidum* : voyez DENRÉE.

SOLDOYER, ſoudoyer, payer la ſolde aux gens de guerre.

SOLDURIERS, *ou* SOUDOYERS, anciens clients qui ſe dévouoient ſi parfaitement à de grands ſeigneurs, qu'ils étoient tenus de ſuivre leur mauvaiſe comme leur bonne fortune, de maniere que s'il arrivoit un déſaſtre au patron, le ſoldurier le partageoit, ou ſe donnoit la mort.

SOLEIS : voyez SOLAU.

SOLÉS, ſouliers.

SOLES, payées : *ſolutæ* : *Et totes les altres choſes demorront ſoles & ſens*

pechie, & tout le reſte, toutes les autres choſes demeurent payées, franches & ſans empêchement.

SOLES, places publiques, halles, douannes.

SOLERÊTS, ſouliers de fer, ancienne armure de pieds.

SOLIER : *ſolarium*, *ſolerium*, galerie, ou ſecond étage d'une maiſon.

SOLIER, grenier à foin : *Et lou ſolier de ſoure de la maxon*, & le grenier au deſſus de la maiſon : *ſolarium*.

SOLIER, le ſol, le bas, le rez-de-chauſſée d'un logis : de *ſolum*.

SOLINÉS, édifices conſtruits ſur un fond ou ſol donné à cens, ſous la condition d'y bâtir : de *ſolum*, d'où on fait *ſol*, puis *ſolinè*.

SOLLÉS, ſouliers, on trouve auſſi *ſoller*, pour ſoulier.

SOLLOIR : *ſolere*, avoir coutume : *Que ly clergie & ly peuple ſolloit faire*, ce que le clergé & le peuple avoient coutume de faire : *Que de coſtumes longtainnes, vous ſouilliez avoir en vous plait & en vous cauſes*, que vous aviez coutume de ſuivre dans vos procès & autres affaires, en conſéquence de ce qui ſe pratiquoit à cet égard, depuis longues années.

SOLOIL, SOLOST, voyez SOLAU.

SOLRE, SORE, ſavoir : *ſcire* : *Quant ils le ſolrent*, quand ils le ſurent : *Et ne ſot oncques qui ſaivient fait*, & on ne ſut jamais qui avoit fait cela.

SOLT, (il) il paie : *ſolvit*.

SOLTÉ, SOULTES : voyez ce mot.

SOLVER, payer, ſolder : *ſolvere*.

SOLUTION DE MARIAGE, diſſolution.

SOMAIR, terres labourables laiſſées en jachere, terres non labourées, qui ſe repoſent.

SOMAIRTRAS, *ou* SOMERTRAS, mois de Mars, temps où l'on ſéme les menus grains : *Ciſt eſcript fuit fais lou thiers jours don mois de ſomairtras* 1383.

SOMER, fixer, régler.

SOMMART, terre qui, après avoir porté du bled ou de l'avoine, ſe repoſe.

SOMMÉ, ſujet, ſoumis, tenancier : *ſubditus*.

SOMMER, mettre le ſommet, le couronnement à quelque choſe, à un édifice, un frontiſpice, &c.

SOMMERETE, houpier, têtes des arbres ébranchées.

SOMMERON, le ſommet : *Ly ſommeron don chief*, le ſommet de la tête.

SOMMETON, petit ſommet, diminutif de ſommeron.

SOMMITÉ, c'eſt le même que ſommeron : *ſummitas*.

SOMPTUAIRES, (loix) loix établies pour modérer la dépenſe & empêcher le luxe des citoyens : *ſomptuariæ leges*.

SON ON, ſi on en : *Son on faixoit lou raichet*, ſi on venoit à en faire le rachat.

SONGEIR, *ou* SONGER, rêve, imagination,

nation, penſée qu'on a durant le ſommeil.

SONGIS, hommes d'affaires, agents prépoſés aux ſoins de quelque gérence.

SONNE, ſonge : *Ly ſonnes ſont des ſonnes*, les ſonges ſont des ſonges : *ſomnium.*

SONNÉ, déclaré : *Si ly cureit avoit ſonné k'il ny puet alleir*, ſi le curé avoit déclaré qu'il ne peut s'y tranſporter.

SONTE MALHANTE, récréance, main-levée d'un bien détenu ou engagé.

SOQUETTES, ſocotes, racines d'arbre ſéchées, propres à brûler.

SOR, ſur.

SORCE, là deſſus.

SOR COY, ſur quoi : *ſuper.*

SORBIR, avaler : *ſorbere.*

SORCEAU, ancien prêtre du paganiſme; de là vient le mot de *ſorcier.*

SORCERIE, ſorcellerie, magie.

SORCEUX : voyez SORCEAU.

SORCOT, manteau que les dames mettoient autrefois, ſur leurs habillements accoutumés.

SORCUIDANCE, *ou* TRECUIDANCE, arrogance.

SORDOIS, qui eſt ſourd : *ſurdus.*

SORDOYER, ſourdre, ſortir, ſource d'eau : *ſcaturire.*

SORDRE, arriver, ſurvenir : *Sordre querelle*, élever un différend, un procès.

SORE, ſavoir : *ſcire* : *Et ne ſot on oncques*, & on ne ſut jamais.

SORIENS, ſerions : *Que nos ſoriens*, que nous ſerions.

SORNER, ſe moquer; de là le mot *ſornette*, choſe de rien, mauvaiſe plaiſanterie, d'où ſatire & critique.

SOROISON, l'après-diner, la ſoirée : *ſerotinum.*

SORQUIOU, cercueil : voyez SERQUEU.

SORS, manieres : *Cui nous ont aidei en pluſieurs leux & en pluſieurs ſors*, qui nous ont aidé en divers lieux, & en différentes manieres.

SORSERNEZ, porcs qui ont quelques taches de ladrerie.

SORT, ſur : *Par délibération ſort ceu heue*, par délibération priſe là deſſus.

SORVANTOIS : voyez SERVANTOIS.

SORVISQUER, ſurvivre : *Et por cil ou celle que l'altre ſorviſqueroit*, & pour celui ou celle qui ſurvivroit à l'autre.

SOSMÉ : *ſubditus*, ſoumis, ſujet, tenancier.

SOSPIRADIS, ſoupirs : *ſuſpiria.*

S'OST, ſon armée, ſon oſt : voyez OST.

SOT, ſous : *ſub*, *ſubter* : *Sot les reins & ſot les ſpalles*, ſous les reins & ſous les épaules.

SOT (on ne) on ne ſut, on ne connut point.

SOTART, *ou* SOTOT, un ſot, un imbécille.

SOTER, conſervateur : *Deix ſoter*, Dieu conſervateur.

SOTERIES, anciens ſacrifices que les

païens faiſoient à quelques-unes de leurs fauſſes divinités, en reconnoiſſance de la conſervation qu'ils ſuppoſoient leur devoir.

SOTIE, ſottiſe, bétiſe : *ſtultitia.*

SOU, *ou* SEU, étable à porcs : *ſuillum, ſuile.*

SOUAYE, ſeigle.

SOVANTE, échanſon.

SOUCHAGE, tronc d'arbre, ſouche de lignée, de parenté.

SOUCHETAIGE, viſite que font les officiers des eaux & forêts, après la coupe des bois, pour examiner & compter le nombre & la qualité des ſouches abattues.

SOUCHETAIGE, compte & marque des bois de futaie, qu'il eſt permis d'abattre, & qui ſe fait avant l'adjudication.

SOUCHETOUR, ſoucheteur expert, que chaque partie intéreſſée nomme de ſon côté, pour aſſiſter au ſouchetaige ou viſite des ſouches.

SOUÇON, compagnon : *alleir a ſouçon*, s'aſſocier avec quelqu'un pour un voyage, ou pour une entrepriſe quelconque.

SOUDÉE DE TERRE, ſoldée : voyez ce mot.

SOUDIC, ſyndic, officier qui eſt chargé des affaires d'une ville, d'une communauté : *ſyndicus.*

SOUDIVANT, ſéduiſant, ſéducteur, qui trompe, qui ſéduit : *ſeductor.*

SOUDOYOURS, ſoldats étrangers qu'un état, une ville prennent à leur ſolde.

SOUDRE, *ou* SOLDRE, naître, s'élever de toutes parts de jour en jour.

SOUDIS, ſéducteur.

SOUE, ſienne : *Une ſoue jueune ſueur*, une ſienne jeune ſœur.

SOVENT ET MENU, ſouvent & vivement.

SOUFFERTE, droit qu'un noble paie pour avoir la permiſſion de poſſéder un bien roturier.

SOUFIRE, ſuffire, être ſuffiſant : *ſufficere.*

SOUFISANCE, ſuffiſance, à contentement.

SOUFRATG, *ou* SOUFRAIGE, manquement de quelque choſe, beſoin.

SOUFRETY, diſette, pauvreté.

SOUFRETEUX, qui ſouffre, qui eſt miſérable ; tous ces mots viennent de *Souffrir.*

SOUFRETTE, diſette extrême, beſoin des choſes les plus néceſſaires.

SOUGIÉ, ſujet : *ſubditus.*

SOUGNE, une cigogne, ſi l'on en croit le doyen de Saint-Thiebaud, (ancien chroniqueur Meſſin,) SOUGNE étoit le nom ſecret & myſterieux de Metz, voici comme il s'explique, ſous l'an 1444 : *On deit très-bien noter*, dit-il, *que le 4 jour d'Aouſt fut le feu on pallais de Mez par ung nid de ſougne qui s'emprint, qu'eſtoit deſſus une cheminée, & adoncq eſtoit varde dud. pallais ung appellé Trois-frans, qui en fut bannis. Sy devez bien noter que ce ne fut mie ſans grant myſtere que le feu s'y print, vehu que c'eſt le principal*

nom temporel de lad. cité de Mez, que Dieu veuille garder.

L'on voit dans Pline, dans Solin, dans Plutarque, que, dans le paganiſme, les anciennes villes avoient ainſi des noms cachés qui n'étoient connus que de peu de perſonnes, pour, ſelon leurs faux principes, prévenir les évocations qui ſe faiſoient par l'art magique; mais le doyen de Saint-Thibaud eſt le ſeul qui nous apprenne, & cela au milieu du quinzieme ſiecle, que l'ancien nom païen de Metz étoit *Sougne*; & que la cigogne en étoit encore une eſpece de dieu tutelaire, de ſon temps.

SOUGNE, ſoin, tracas, grandes occupations : *Sui peire a moult de ſougnes*, ſon pere a infiniment de ſoins & d'embarras.

SOUGNIER, ſoigner, prendre ſoin.

SOUHAITIER, ſouhait.

SOUL, ſeul, *ſolus* : *Lou mairis os ſoul a ly maxon*, l'homme, le mari eſt ſeul au logis, à la maiſon.

SOULAGE, SOLAGE, qualité de la terre, du ſol : voyez SOLAIGE.

SOULAS, joie, plaiſir, divertiſſemet : *ſolatium.*

SOULDE, ſolde, paiement de troupes : *A la ſoulde de la ſoulde de la citeit*, à la ſolde la ville : *ſtipendium.*

SOULE, ſeule, *ſola.*

SOULETE, ſeulette : *Qui eſt demorée ſoule*, qui eſt reſtée ſeule.

SOULEMENT, ſeulement.

SOULGIEZ, ſujets ſoumis à un ſouverain : *ſubjecti.*

SOULIERS A POULLAINE, ſouliers à la Polonoiſe; ils avoient de très-grandes pointes par devant. Cette pointe étoit d'un demi-pied pour les hommes du commun, d'un pied pour les riches; de deux pieds pour les princes, &c. Ils furent défendus du temps de Charles VII; de-là vient qu'on dit qu'un homme eſt ou marche ſur un grand pied, pour ſignifier qu'il eſt puiſſant.

SOULLACIER, *ou* SOULACIER, ſe réjouir, ſe mettre en joie, en gaieté.

SOULLAIEIER, ſoulager.

SOULOIR, avoir coutume : *ſolere.*

SOULTES, (bien) bien payés : *ſoluta.*

SOULTRES, deſſous : *ſubter.*

SOULZ, ceux : *Ne ſoulz ki*, ni ceux qui.

SOUMAISTRAS, (lou mois) le mois d'Avril, le mois où l'on ſéme.

SOUPLIS, *Sulpice*, nom d'homme : *Sulpicius.*

SOUPRESURE, ſurpriſe, tromperie.

SOUQUET, certain droit qui ſe leve ſur le vin.

SOURAVIS, ſurhabits, ſurtouts, habits à mettre ſur les autres.

SOURDISE, *ou* SOURDETÉ, ſurdité.

SOURSAILLE, (femme) femme hardie, inſolente.

SOUSAGÉ, SOUBSAGÉ, DESAGÉ, vieillard décrépit, auquel on donne un curateur à vie : *ſuperſenex.*

SOUSAGÉ : *ſubſenex, minor ætate*, enfant en bas âge, au deſſous de

l'âge capable de ſe gouverner, qui a beſoin d'un tuteur.

SOUSADE, ſous-aide, ſecours, aſſiſtance, aide que les arrieres-vaſſaux doivent au ſeigneur de qui ils relevent immédiatement, pour que celui-ci puiſſe ſatisfaire à tout ce qu'il doit au premier, ou chef ſeigneur dont les arrieres-fiefs dépendent médiatement.

SOUSMENANT, *ou* SOUS-MANANT, ſujet d'un ſeigneur, qui demeure dans ſa terre, ſous ſa juriſdiction.

SOUSPRIS, ſurpris, extaſié.

SOUTE, payé : *ſolutum.*

SOUTEIT, (vas) va chez toi, ſous ton toit : *ſub tectum.*

SOUTENANT, arriere-vaſſal.

SOUTIEX, ſubtil, fin, ruſé : *ſubtilis.*

SOUTIFF, qui eſt docile, qui écoute ceux qui l'inſtruiſent.

SOUTILESSE, ſubtilité.

SOUTILIER, ſoutirer, apprendre, découvrir.

SOUTIMENT, ſubtilement.

SOUTIS, *ou* SOUTIEZ, ſubtil : *ſubtilis.*

SOUTIVEMENT, avec fineſſe, légéreté, ſubtilement.

SOUTRE, deſſous : *ſub, ſubter.*

SOUVERAINES, (des) des principales.

SOUVERAINEMENT, principalement, ſinguliérement.

SOYÉ, agréable, jovial, qui fait l'agrément des ſociétés, s'il s'agit d'un homme : *Item*, beau, recréant, s'il eſt queſtion du temps : *Li jors fuit clers dos & joyé*, la journée fut claire, douce, belle & recréante.

SOYER, couper les bleds avec la faucille, les ſcier.

SOYR : c'eſt le même que SOYER. L'un & l'autre ſont faits par corruption de *ſcier : ſecare.*

SPANRE, répandre, éparpiller : *Spanre l'ancinne*, répandre le fumier ſur les terres pour les engraiſſer : *ſpargere.*

SPARE, dard, pointe, lance.

SPARNIR, épargner, économiſer.

SPASMEIR, ſe pâmer, s'évanouir.

SPATTER, couper les pattes.

SPAURGE, gros tas de fumier amaſſé & conſervé devant la porte, ou à côté de la maiſon d'un laboureur.

SPE, le plus ancien des enfants de chœur d'une égliſe.

SPECIOSITÉ, beauté : de *ſpecioſus*, beau, belle.

SPECT, *ou* SPEC, un ſpectre, fantôme.

SPERON, éperon pour aller à cheval.

SPETTER, faire claquer un fouet, une écourgée : *Item*, en frapper quelqu'un du bout de la ficelle, de maniere à le pincer.

SPIRAY, armoire à ſerrer le pain & les viandes cuites d'un ménage.

SPITER, donner un coup de pied : *Item*, trépigner.

SPOLIATOUR,

SPOLIATOUR, qui vole, qui dépouille : *ſpoliator.*

SPOLIEIR, dépouiller, ôter le bien à quelqu'un : *ſpoliare.*

SPURIENNE, (rente) rente bâtarde : de *ſpurius.*

SQUENIE, roquet, eſpece de manteau, autrefois en uſage, qui n'alloit que juſqu'au coude, & qui n'avoit point de collet.

STAIN, étain : *ſtannum.*

STAINCHE, tenu en bon état.

STAINCHIR, *ou* STAINCHER, étancher, arrêter le ſang d'une plaie, &c.

STALLON, (lou) le talon.

STALON, l'étalon, le cheval entier.

STALT, *ou* STAULE, étable, écurie : *ſtabulum.*

STALZ, étal, boutique : *ſtallum* : *Sus ung ſtalz de bochier*, ſur un banc, un étal, une boutique de boucher.

STAPPE, étape : *La ſtape*, l'étape où l'on vend du vin.

STAVERASSE, femme qui tient chez elle des étuves.

STAVOUR, *ou* STRAVOUR, homme qui a des étuves, des bains chauds à louer.

STEINNE, *Etienne* : *A la ſaint Steinne*, à la fête de Saint *Etienne* : *Stephanus.*

STELAGE, droit qui ſe paie ſur les grains qui ſe vendent en la halle, & ailleurs, à raiſon d'une écuellée par chaque ſeptier, & de même ſur le ſel.

STELAGIERS, meſureurs.

STELLER, étoiler, briller par des étoiles.

STELLES, coupeaux, enlevures d'un gros bois par la hache, ce qu'on nomme vulgairement ételles.

STELLIOUNAT, ſtellionat, crime commis par un fourbe vendeur, qui céde une même choſe à deux perſonnes différentes.

STELLIOUNATAIRE, celui qui commet le crime du ſtellionat.

STENOUR, tanneur.

STER, eſter, comparoître.

STER EN DROIT, comparoître, ſe préſenter en juſtice, pour ſoutenir une cauſe, pour réclamer ſes droits, ſes prétentions.

STEULES, étoules, éteules, étroules chaume qui reſte ſur la terre, après que le bled eſt coupé.

STICADE, *ou* STUCADE, pouſſement ſubit, & ſans qu'on s'en apperçoive d'une perſonne ou d'une choſe en un lieu quelconque.

STIMULEIR, ſtimuler, exciter : *ſtimulare.*

STIPES, ſalaire, paiement : *ſtipendium.*

STIQUER, pouſſer, gliſſer, comme en cachette, tout d'un coup.

STOCHET, eſpece de bas coupés en forme de petites botines que mettent les pauvres gens, qu'ils *ſtiquent* à leurs pieds faute d'autre

chauſſure, ou pour être plutôt prêts.

STOFFIER, étouffer : *Onne jone garcille k'ils ſtoffient*, une jeune fille qu'ils étoufferent.

STOPPER, boucher : *Et doiſt ſtoper de ces coſteges toutes les feneſtres que fierent ſor la court*, & doit boucher de ſon côté, toutes les fenêtres qui donnent ſur la cour.

STOUAGE, étoile.

STOUPE, étouppe, vieux morceau de linge, ou chanvre groſſier qui ſert à tamponner, de la bourre : *ſtupa.*

STOUPPER, boucher avec des étouppes : *ſtupare.*

STOURDION, étourdiſſement, gros coup qui étourdit un homme.

STRABES DE MAISON, ce qui ſert à l'affermir, à la rendre ſolide : de *trabs*, poutre, ſolive.

STRADIOT, ſoldat à cheval, chevau-leger d'Albanie.

STRAGNE, *ou* STREIGNE, qui fait des façons chez ſes parents & amis comme s'il ne les connoiſſoit pas : *extraneus.*

STRAIN, *ou* ESTRAIN, de la paille : *ſtramen.*

STRAPADE, eſtrapade, punition militaire, par laquelle on lioit les mains derriere le dos à un ſoldat, puis on l'élevoit avec une corde en haut d'une piece de bois fort longue, d'où on le laiſſoit tomber juſque près de terre, enſorte que le poids de ſon corps lui cauſoit la diſlocation de ſes bras.

STRAPASSER, maltraiter, gourmander.

STRIE, étrille à nétoyer un cheval : *ſtrigillum.*

STRIRE, panſer un cheval avec l'étrille, l'étriller.

STRIME, étrenne : *ſtrena*, préſent que l'on fait à ſes parents & amis le premier jour de l'an.

STRIMER, étrenner.

STRULER, frotter, ſerrer fort : *ſtringere*; on diſoit ſtruler un habit plein de boues, pour le rendre propre; & ſtruler un homme pour ſignifier qu'on l'avoit bien corrigé.

STUQUER, remettre à quelqu'un des marchandiſes en gros, & cela comme en cachette, pour frauder les droits.

STUVE, étuve, bain chaud.

STUVETRES, *ou* STUVOUR, celui ou celle qui tient & loue des bains chauds, ou qui en a ſoin.

SUASOIRE, perſuaſif, qui eſt propre à faire croire, à perſuader : de *ſuadere.*

SUBCURRE, ſubvenir, ſecourir : *ſuccurrere.*

SUBGECT, ſujet, aſſervi : *ſubditus, ſubjectus.*

SUBGECTION, (mettre à) aſſervir, dominer.

SUBGIE, ſujet.

SUBGÉS, ſujets; on trouve auſſi SUBJÉS.

SUBHASTATION, ſaiſie réelle, ou mobiliaire.

SUBHASTÉ, mis en vente judiciaire.

SUBHASTER, vendre des héritages, & à cri public : *ſubhaſtare.*

SUBIT, ſubitement : *ſubito.*

SUBITES, du lierre, une enſeigne de cabaret.

SUBLET, filet à prendre des piſeaux.

SUBIOT, menu engin de pêche.

SUBMISSION, conſentement à ce qui eſt demandé, ſoumiſſion : *ſubmiſſio.*

SUBSTENIR, ſoutenir, ſupporter : *ſuſtinere.*

SUBVENTION, ſecours, aide : *ſubventio.*

SUC, (dou) du ſucre : *ſaccharum.*

SUCRE, belle-mere : *ſocrus.*

SUEN, ſon, ou ſien : *ſuus* : *Suen peire*, ſon pere.

SUER, ſœur : *ſoror.*

SUES, ſon : *ſuus* : *Sues ſongis*, ſon homme d'affaires.

SUELT, (on) on a coutume : *Ly queilles choſes on ſuelt dire*, leſquelles choſes on a coutume de dire, de nommer.

SUETE, chouette.

SUEUR, ſœur : *ſoror* : *Lour ſueur*, leur ſœur.

SUEUR, du ſureau.

SUFFISANIE, ſuffiſance, capacité pour un office.

SUIR, ſuivre : *ſequi* : *Et doient ſuir*, & doivent ſuivre.

SUIVIR, ſuivre.

SUME, SOMME, SUMER, quelqu'un.

SUPERSEDEIR, ſurſeoir : *ſuperſedere.*

SUPLICE, *ou* SUPPLIXE : *Simplice*, nom propre d'homme : Saint *Suplice, ou Supplixe*, Saint *Simplice* : *Simplicius.*

SUPPELIER, ſupplier : *Suppelier à quelqu'un*, le prier humblement : *ſupplicare.*

SUPPLOYER, ſupplier, demander une grace avec inſtance, comme ſi l'on plioit les genoux par deſſous ſoi : *plicare ſub ſe* : voyez PLOYER.

SUQUE, le ſommet de la tête.

SUR, aigre, vinaigré.

SURCOT, ſorte de manteau, de ſurtout riche & précieux, que les princeſſes & autres dames de qualité mettoient par deſſus leurs habillements ordinaires.

SURDIRE, enchérir ſur quelqu'un dans un encan, ou vente publique.

SURDISANT, *ou* SURDISEUR, enchériſſeur.

SURDITE, enchere.

SURFAIT, forfait : *flagitium.*

SURGEON, rejeton qui pouſſe aux pieds d'un arbre.

SURGEON, deſcendant, iſſu d'une race, d'une famille.

SURGIR, arriver, aborder.

SURJETTANT, enchériſſeur.

SURJETTER, enchérir.

SURJET, augmentation de prix.

SURINDICT, ſurcharge.

SURMARCHÉ, marqué, bleſſé.

SURMARCHEIR, marcher ſur quelqu'un, le fouler aux pieds.

SURMARCHEIR, noter, cenſurer, au figuré.

SURMENER, vexer, refuſer droit & juſtice, faire du tort.

SURMOINGER, *ou* SURMOINGIR, manger la part d'un autre, ne lui rien laiſſer, l'affamer.

SURMOT, *ou* SURMOUT, vin tiré de la cuve, ſans être cuvé, ni preſſuré, vin doux : *muſtum*.

SURQUANIE, ſorte d'ancien vêtement de femmes.

SURSÉANCE, ſuſpenſion d'affaires entre les particuliers, & délai d'exercice de ſouveraineté entre les princes : on nomme *Terres de ſurſéance*, celles que divers ſouverains prétendent leur appartenir, ſur leſquelles ils different d'exercer leur autorité, juſqu'à ce que la choſe ſoit décidée.

SURSOÛTE, retour, ſupplément qui ſe donne dans un marché, pour égaler une choſe à l'autre.

SURVENANCE, arrivée d'une choſe que l'on n'avoit pas prévue, telle eſt celle d'un enfant à des perſonnes âgées, qui juſques là n'en avoient point eu.

SUSCITATION, RESUSCITATION, SUSCITEMENT, réſurrection : *Jour du ſuſcitement, ou ſuſcitation noſtre Seigneur*, le jour de Pâques, de la réſurrection du Sauveur : *ſuſcitatio à mortuis*.

SUS, (mettre) mettre ſur pied : *Ly emperere meiſt ſus unig grant oſt*, l'empereur mit ſur pied une grande armée.

SUZERAIN, ſeigneur qui poſſede un fief dont d'autres fiefs relevent, qui a juſtice en propre. Les appellations des juges des hauts-juſticiers ſe relevent par devant ceux du ſeigneur Suzerain, quand il a droit de reſſort.

SY A TOUS, autour d'ici, aux environs : *Los villours ſy a tous*, les petites villes des environs.

SYCOFENTE, *ou* SYCOPHANTE, fripon, délateur, coquin.

SYDERE, étoile, conſtellation, planete : *ſydus*.

SYDOINE : *ſindon*, linge, mouchoir, linceuil.

SY GRANT BADON, ſi grande quantité : *En grant badon*, en grand nombre.

SYN, laine graſſe comme elle ſort de deſſus la brebis, ſans être lavée, le ſyn ou ſurgé.

SYNANCHIE, ſuffocation de gorge.

SYNAXE, ancienne aſſemblée des chrétiens, où l'on chantoit des *pſeaumes*, & où ſe faiſoit la priere en commun : *ſynaxis*.

SYNCELLE, clerc qui couchoit dans la même chambre que le patriarche de Conſtantinople, qui demeuroit près de lui, pour être témoin de ſa conduite.

SYNCHRONISTE, contemporain, qui a vécu dans le même temps.

SYNGRAPHE, billet, promeſſe, obligation qu'on ſe faiſoit autrefois quand on

on empruntoit de l'argent. On ſcelloit ces billets de l'anneau du débiteur, où étoit gravé ſon cachet.

SYNODITE, cœnobite, moine, religieux qui vit en communauté.

SYNTAGME, ſyſtême, ordre, arrangement, diſpoſition, inſtruction, traité.

SYNTAXE, la troiſieme claſſe: *être en ſyntaxe*, c'eſt, dans les Pays-Bas, être en troiſieme; ils nomment la 6e., *petites figures*; la 5e., *grandes figures*; la 4e., *grammaire*; la 2e., *poéſie*, & la 1re., *rhétorique* & *dialectique*; parce que dans la même année, on enſeigne l'une & l'autre.

SYNTOCRATOR, qui peut tout auprès d'un prince, un favori.

SYRVANTES, anciens poëmes pour ou contre les rois, les princes, les gens d'égliſe.

SYZETTES, petits ciſeaux de poche.

TABERNACLE DE BOIS, crédence garnie de cierges, aux ſervices qui ſe font à l'égliſe, pour le repos de l'ame des défunts.

TABLE, (mis en) condamné à peine afflictive par contumace, puni en effigie.

TABLE EN CHANGE, un comptoir, une table comme en ont les banquiers.

TABLE RONDE, (chivalier de la) héros : *Voicy noſtre chivalier de la table ronde*, voici notre héros.

TABLEIR, *ou* TABLER, tenir table, boire & manger.

TABLEIR, compter ſur quelque choſe, s'y attendre.

TABOURNER, ſonner du tambour.

TABOURNEUR, qui joue, qui ſonne, ou bat du tambour.

TABUT, noiſe, querelle, débat.

TABUTER, chagriner, être à charge, inquiéter.

TACAN, un méchant homme.

TACAN DE PAS, un coupe-jarret.

TACLE, fleche, ou trait pour tirer avec l'arc.

TACONNEURS, racommodeurs de ſavattes, ſavetiers qui ſe placent aux coins des rues.

TACONS, petites nuées qui font tache dans l'athmoſphere, petites nuées noires, qui ne font que paſſer.

TAICHER, tâcher, faire effort.

TAILLÉ, un pauvre, un miſérable.

TAILLEOR, une aſſiette.

TAILLEVAS, ancienne eſpece de bouclier, courbé des deux côtés en forme de toit, d'où lui vient ſon nom.

TAILLERES, tailleur d'habits.

TAILLON, morceau de pain, ou de viande, &c.

TAILLOUR, couturier.

TAINCHIE, (la) la tenue des plaids, des aſſiſes.

TAINE, noiſe, inquiétude.

TAISANT, (faire) impoſer ſilence, faire taire.

TAISIBLE, taciturne, qui parle peu.

TAIXER, ſe taire.

TAIXANT, qui ſe tait.

TAIXENAIRE, faiſeur de coffres, de malles.

TAIXEY, Téſey, village près de la côte de Delme.

TALANT, amour, plaiſir, deſir, beſoin.

TALANTER, chercher ſes plaiſirs, à ſatisfaire ſes deſirs, &c.

TALARS, *ou* THALER, écu d'argent qui valoit 3 liv. comme l'écu de France d'aujourd'hui.

TALEN, la faim : *fames.*

TALLÉ, contuſion, tumeur, coup

qu'on ſe donne à la tête, ou au viſage.

TALLÉS, (raiſins) raiſins qui commencent à changer de couleur, qui commencent à mêler.

TALLEVAS : voyez TAILLEVAS.

TAMBOURINS, tymballes.

TAMIGIR, tamiſer, paſſer par le tamis.

TANCE, querelle, débat.

TANCLZ, ce qui convient, ce qui ſied.

TANDELLINS, hottes de ſapin pour porter la vendange & le vin.

TANDRE AUX TROULZ, aller en parti tendre des pieges, creuſer des foſſés pour prendre les ennemis.

TANDRE SUR LES CHEMINS, voler ſur les routes, y attendre pour piller les paſſants.

TANNEIRES, tanneur.

TANRE, tenir, obſerver : *Ils debvoient tanre ceu que dit en ſeroit*, ils devoient ſe conformer à ce qui en ſeroit décidé.

TANS, (à) au temps, lorſque.

TANSON, repréhenſion, correction, l'action de tancer, admoneſtement.

TANSONNER, étayer, mettre des étais pour ſoutenir un édifice qui menace ruine.

TANT, ſeulement : *Salf tant*, excepté ſeulement.

TANTET, tant ſoit peu : *tantillum.*

TANTOST ENVIRON, & environ.

TANTOST, auſſi-tôt, alors : *Et tantoſt les cardinals feirent ung pape don cardinal de Genoivre*, & alors les cardinaux choiſirent pour pape le cardinal de Geneve.

TAPAIGE, tapage, déſordre accompagné d'un grand bruit.

TAPAIGEOUR, tapageur.

TAPINAIGE, ſecret, lieu caché : *En tapinaige*, en tapinois.

TAPINEIS, batterie, choc.

TAPIR, (ſe) ſe cacher en un coin, en un lieu étroit.

TAPOTER, donner des coups, bien battre.

TAQUE, plaque, contre-cœur de cheminée.

TAQUET, *ou* TAQUIN, ſoudain, prompt.

TARABUSTER, tourmenter, importuner, pour obtenir quelque choſe.

TARAUSTER, vexer, inquiéter.

TARCAIRE, un carquois.

TARGE, ſorte de bouclier dont on ſe ſervoit autrefois.

TARGER, *ou* TARGIER, tarder : *Il targeoit*, il tardoit.

TARQUES, engins de guerre, aujourd'hui hors d'uſage.

TARTAVELLE, creſſelle, ſorte d'inſtrument propre à faire du bruit.

TARTELLE, le même, on s'en ſert dans les villages, pour annoncer les offices de l'égliſe durant les trois derniers jours de la ſemaine ſainte.

TASON DE BOIS, étai, ſoutien de bois.

TASQUE, terrage.

TASSAIS, tas de gerbes remiſes en grange.

TATTILLONEIR, entrer mal à propos dans des détails minutieux & ſuperflus, qui ennuient le monde.

TATIN, *ou* TANTIN, tant ſoit peu : *tantillum.*

TAUBERNAICLE DE MARIENS, grandes barraques de planches.

TAUBLETTE, livre, regiſtre.

TAUBLIS, (ung) un tablier.

TAUDIR, ſe couvrir.

TAUDIS, certains inſtruments de guerre qui ſervoient à ſe couvrir, & par le moyen deſquels on faiſoit les approches.

TAULE, table : *S'atauler*, ſe mettre à table pour boire & manger.

TAULEIR, tenir table.

TAULE, tablette, regiſtre : *Doit mettre en taule lou clercs, li Treiſes*, le clerc, ou ſecrétaire des Treize doit l'inſcrire ſur ſes regiſtres, dans ſes tablettes.

TAUMIER, un lâche.

TAUPIN, un poltron, un taumier, un lâche.

TAUPIN, qui eſt baſané, qui a le teint & les yeux noirs comme une taupe.

TAUSER, taxer, toiſer.

TAUSE, toiſe.

TAVELÉ, tacheté, marqué de petites taches.

TAVERNAIGE, *ou* TAVERNAGE, amende à laquelle étoit condamné le tavernier qui débitoit ſon vin à un prix plus grand que celui auquel le juge l'avoit taxé.

TAVOILLER : *titillare*, chatouiller, flatter, careſſer.

TAYE, TAYON, grand-pere & grand-mere.

TAYES, tailles, impoſitions.

TAYES, amende qu'encouroient les ajournés qui faiſoient défaut.

TAYGANS, laſſitude, abbattement.

TECT, toit : *tectum* : *Ilz geſirent ſous le tect*, ils ſéjournerent ſous le toit.

TEDIEU, qui eſt ennuyeux : *tædioſus.*

TEI, toi, *tu* : *Tei ſire Deix*, vous ſeigneur Dieu.

TEIL, TEILE, TIELE, tel, telle : *talis.*

TEIL, (per) tellement que.

TEIL, toit de maiſon : *Por recouverre lou grant teil de lour eglixe*, pour remettre une couverture à leur égliſe.

TEILLEUE, aſſiette de bois.

TEINCHER, toucher : *tangere.*

TELON, une lyre.

TELTRE, un côteau, un tertre.

TEMPESTÉ, gâté, détruit par l'orage.

TEMPIER, tempête.

TEMPORALITEY, revenu temporel, autorité princiere ou ſuzeraine, &c, d'un eccléſiaſtique. Vic eſt le centre de la temporalité de l'évêque

vêque de Metz : voyez l'Hiſtoire de cette ville.

TENCIER, tancer, corriger.

TENCIERES, un querelleur, qui n'aime qu'à critiquer, qu'à gronder.

TENÇON, *ou* TENSON, querelles, gronderies.

TENCIS, un peu : *tantulum, tantillum.*

TENCIS POC, ſi peu que rien.

TENANCIER, détenteur.

TENANTAIRE, celui qui tient un héritage à titre de bail.

TENDEURS DE HAUT CHEMIN, voleurs de grands chemins.

TENDRE SUR QUELQU'UN, lui tendre des pieges, en vouloir à ſa vie, le guetter à cet effet.

TENEMENT, métairie dépendante d'une ſeigneurie.

TENEMENT, poſſeſſion, héritage qu'on détient, dont on jouit.

TENEMENT, (biens de noble) biens poſſédés noblement.

TENEMENTIER, détenteur.

TENIVIER, tenir, obſerver : *Et cil ne teniviet ces convenances*, & s'il n'obſervoit pas ces conventions.

TENNE, mince, délicat : *tenue.*

TENNE, querelle, tance, tenſon.

TENNER, fatiguer, ne pas laiſſer de repos, faire maigrir à force de mauvais traitements & de travail.

TENOR, (le) le détenteur du bien d'autrui.

TENOUR, teneur, ce qui eſt contenu de mot à mot dans un écrit.

TENOUR, audience au palais, ſéance de magiſtrats pour entendre les cauſes : voyez VANTER.

TENNOUR, tanneur.

TENSEMENT, redevance qui ſe payoit tant ſur les maiſons que ſur les héritages.

TENSONS, vieux poëmes de ce nom.

TENTIVEUX, un gourmand, qui eſt tropavide du boire & du manger.

TENU ET OBLIGÉ ÈS MAINS DE QUELQU'UN, (être) lui devoir des ſommes d'argent.

TERGIER, tarder : *Il tergiet*, il tardoit.

TERMAILLET, ancien ornement de femmes.

TERMES, thermes, bâtiments antiques, deſtinés à ſe baigner.

TERMINAIRE, religieux mendiant auquel on aſſigne certain nombre de villages, pour y prêcher & y quêter, avec défenſe de franchir cette eſpece d'enceinte, ce terme, ces limites.

TERMINE, le terme auquel on doit payer ou faire quelque autre choſe : *Souldre a deux termines*, payer à deux termes, ſatisfaire en deux paiements.

TERMULONS, ſorte d'anciens ſoldats.

TERRAGEAU, ſeigneur auquel appartient le champart ou terrage.

TERRAGER, lever le champart ou terrage.

TERRAIGE, terrage, redevance annuelle qui ſe paie en nature ſur les fruits que la terre a produits. Quand il tient lieu du cens, il eſt ſeigneu-

rial; lorſqu'il eſt dû à un autre qu'au ſeigneur, il n'eſt proprement qu'une rente fonciere. Ce droit eſt le même que ce que l'on appelle en quelques lieux, *champart*, ou *agrier*.

TERRAIGIER, celui qui a droit de terrage.

TERRE A ANNÉES, terre laiſſée à bail pour plus de neuf ans.

TERRE GRADE, terre dont les limites ne ſont pas certaines, qui ſont à aborner, & en litige à cet égard.

TERRE NEUVE, (faire) laiſſer à nouveau bail un héritage réuni à la ſeigneurie par croiſement.

TESIR, ſe taire : *Il falt teſir*, il faut garder le ſilence.

TES, tel : *Tes qui tanciet ſuit tanciet*, tel qui ſe mêle de tancer les autres, eſt ſouvent tancé lui-même.

TESMOIGNEIR, atteſter en juſtice & par ſerment.

TESSONS, *ou* TACHONS, blaireaux.

TESTAMENT INOFFICIEUX, par lequel l'héritier légitime eſt deshérité ſans raiſons.

TESTAMENTEIR, faire ſon teſtament, teſter.

TESTES, teſtons, ancienne monnoie d'argent, qui n'a preſque plus de cours qu'en Italie. Ils ont varié de prix à proportion de la valeur de l'argent. Lorſqu'on en fabriqua en France pour la premiere fois, ſous Louis XII, le teſte ou teſton ne valoit que 10 ſols; il en valut enſuite 15, & lorſqu'il ceſſa en France d'être reçu dans le commerce, il étoit hauſſé juſqu'à 19 ſols 6 deniers : à peu près au tiers de l'écu de 60 ſols. Cette monnoie fut appellée *teſtes*, ou *teſtons*, à cauſe qu'ils avoient une tête pour empreinte.

TESTES-COUVERTES, ſoldats armés de caſques.

TESTES, (deniers dès) la capitation qui ſe levoit ſur ceux qui entroient dans une ville : *Adonq furent mis jus les deniers des teſtes*, alors on abolit cette capitation.

TESTIFIER, teſter, faire ſon teſtament.

TESTONNER, peigner les cheveux, les friſer, les arranger avec ſoin.

TESTE SUR LE CHEVET, (avoir la) être menacé d'une mort prochaine, par une maladie qui conduit en effet au tombeau.

TEUL, *ou* TEULX, tels : *tales* : *Teulx hons*, tels hommes.

TEULLERIE, tuilerie.

TEUTONIQUE, (langue) langue des anciens Teutons, laquelle a beaucoup influé ſur celle des Allemands actuels, des François, des Saxons, des Danois, des Normands, des Anglois, &c. *Lingua Teutonica vetus*. On l'appelle autrement *Tudeſque* : voyez ce mot.

TEXERANT, tiſſerant : *textor*.

TEY, tel.

THÉIE, tante.

THEION, oncle.

THERIQUE, théorie.

THIAXE, la langue Tudeſque ou Allemande.

THIEDRI, *Thierry* : *Theodorus*, *Theodericus*.

THIER, (a) au tiers, au tiers franc.

THIER JOR, (lou) le 3e. jour.

THIERERESSE, vigne laiſſée au tiers franc.

THIOIS, texte d'un écrit : *Item*, l'ancienne langue Teutonique.

THIOU, *Théodulphe*, nom d'homme : *Theodulphus*.

THOMES, *Thomas*, nom propre d'homme : *Thomas*.

THONNIEU, droit ou gabelle qui ſe paie au duc de Bouillon ſur chaque tonneau ou poinçon de vin ou autre breuvage vendu en gros, ou qui ſe tranſporte : voyez TONNEU.

THORAI, taureau, le mâle de la vache : *taurus*.

THORIE, geniſſe, jeune vache.

THOUILLER, troubler, mêlanger : *turbare*.

THRINGLE, le ſommet, le faîte de quelque choſe, le couronnement.

THRONC, le tronc d'un arbre : *truncus*.

THRONCE, le corps d'un gros arbre coupé, & dépouillé de ſes branches.

THUM, maiſon.

TI, tes : *tui* : *Ti theies*, *ti theions*, tes tantes, tes oncles.

TIEBLE, rucher, lieu abrité où l'on place les ruches d'abeilles.

TIENNETTE, TIENNON, *Etiennette*, nom de fille : *Stephana*.

TIENNOT, petit *Etienne*, nom que l'on donne aux petits garçons.

TIENSIT, il tint : *tenuit*.

TIERÇAIRE, TIERCIAIRE, TIERTIAIRE, qui eſt d'un tiers-ordre, tels que ceux de St. *Dominique*, des carmes, de St. *François*, &c.

TIERE, *ou* TIEIRE, place, rang : *ordo*.

TIERSAIGE, tierçage, la troiſieme partie des biens d'un défunt, que le curé de ſa paroiſſe exigeoit autrefois en certains lieux, pour lui donner la ſépulture. Ce tierçage fut enſuite réduit au neuvieme, puis aboli.

TIERS DE SOU, ſorte de monnoie d'or, du temps des premiers rois de France, laquelle avoit pour empreinte la tête de Merovée, ornée d'un diadême perlé.

TIESTE, (la) la tête.

TIEUL, tel : *talis*.

TIEULE, tuile : *tegula*.

TIEULEMENT, tellement : *taliter*, *ſic*, *ita*.

TIEUXTE, texte : *textus*, *contextus*.

TIEX, tel, tels : *talis*, *tales*.

TIFFE, ajuſtement.

TIFFÉ, ajuſté, orné.

TIFFER, orner, attiffer.

TIGENS, eſpece de bas.

TIGNE, teigne, gale qui vient à la tête, & qui s'y attache.

TIGNERIE, hôpital où l'on ne panſe que des teigneux.

TIL, un tilleul, *tilia* : *Item*, un tel ou une telle : *talis*.

TIMBRE, ſorte de tambour.

TIMBRER, jouer du timbre, inſtrument approchant du tambour.

TIMEUR, crainte : *timor.*

TINE, vaiſſeau à vin : *tina*, de-là vient *tonne*, tonneau.

TINEL, lieu où mangent les gens de la ſuite des princes, des rois, des grands ſeigneurs ; c'étoit dans la cour d'un prince la ſalle du commun.

TINELETTE, tinette, petit vaiſſeau fait de douves, & plus étroit par en bas que par en haut, qui ſert à donner la rafourée aux vaches, à garder du beurre ſalé, &c.

TINTION, manutention, conſervation.

TIPHAINE, l'épiphanie, la fête des rois : *épiphania.*

TIPHER, voyez TIFFE.

TIQUETTE, taie d'oreiller, linge qui ſert à le couvrir.

TIRAIGE, tirage, l'action de tirer.

TIRETAINE, ſorte de droguet, de drap groſſiérement tiſſu, moitié laine, moitié fil.

TISSIR, tiſſer, former un tiſſu.

TISTRE, faire de la toile, du drap ou des étoffes ſur un métier : *texere* ; de-là les mots *tiſſu*, *tiſſerand*, *tiſtanis*, étoffe tiſſue.

TITAN, ennemi puiſſant, formidable, difficile à vaincre.

TITELLE, titre, inſcription, ce que l'on met au deſſus d'une choſe pour la faire connoître.

TIXIER, tiſſerand : *textor.*

TOCA, un ſournois, un homme capable de frapper lorſqu'on y penſe le moins.

TOCANE, vin doux.

TOCQUÉ, (bled) bled dont l'épi eſt rabougri, & ne porte rien.

TOILETTE, une piece de drap ou d'étoffe quelconque.

TOLLER, anéantir, détruire : *tollere.*

TOLLEIR, vendre, débiter.

TOLLIR, ôter : *Tollir le droit*, l'effacer, l'annuller.

TOLDRE, *Theodore*, nom propre d'homme : *Theodorus.*

TOLLART, un bourreau, de *tollere.*

TOLLIEU, *ou* TOULIEU, tribut, ou droit de péage ; ce mot, de même que celui de *maltôte* qu'on devroit écrire *maletolte*, vient du verbe *tollere*,

TOLS, *ou* TOLLU, ce qui eſt ôté, enlevé : *Fuirent lours droitez héritaiges tollus*, leurs juſtes & légitimes héritages leur furent ôtés, enlevés : *jublata.*

TOLVE, vol, rapine, larcin : de *tollir.*

TOLTURE, l'action d'ôter, levée, impôt ſur le peuple.

TOMBES, marteaux de fer pour faire tomber ou abattre quelque choſe.

TOMBIR, faire du bruit, réſonner.

TOMBISSEMENT, bruits ſourds tels qu'en procurent un tremblement de terre, l'approche d'un corps de cavalerie, &c.

TONAIGE, TOLAIGE, GROSSELAIGE,

GE, droits qui s'exigeoient ſur les amaſſeurs de paillettes ou paillolles d'or dans les rivieres & montagnes.

TONDAIGEON, tondaille, l'action ou le temps de tondre les moutons. C'étoit chez les anciens une occaſion de réjouiſſance.

TONDOISON, c'eſt le même que TONDAILLE.

TONLIEU, impoſition, tribut en général, de *toloneum* qu'on a dit pour *teloneum*, ou *telonium*: voyez TONNEU.

TONLIEU, droit ſeigneurial ſur diverſes marchandiſes.

TONNAGE, droit qui ſe paie ſur chaque tonneau de marchandiſes qui ſe voiturent par terre ou par eau. C'eſt le droit de *tonneau*, qui ſe leve aux douanes.

TONNELET, ſorte de jupons ſinguliers d'un habit antique; on s'en ſert encore dans certaines tragédies, &c.

TONNEU, bureau, droits qu'y paient les étrangers: *toloneum*, *teloneum telonium*; d'où l'on a fait d'abord *tonium*, puis TONNEU en le franciſant.

TONNIEU, droit ſeigneurial ſur les tonneaux de vin & ſur les autres boiſſons.

TONNOIRE, tonnerre, bruit éclatant cauſé par une exhalaiſon enflammée, qui fait effort pour ſortir de la nuée.

TONOWIERS, tonneliers.

TONTICHE, Tonton, *Jeanneton*, *petite Jeanne.*

TOPARCHIE, petite contrée, petit état compoſé ſeulement de quelques villes ou bourgs, gouvernée & poſſédée par un ſeigneur: *toparchia.*

TOPARQUE, ſeigneur ou maître d'une toparchie: *toparcha*; ces mots viennent de *topos* lieu, & d'*archè* gouvernement.

TOQUER, frapper, toucher, heurter.

TOQUET, bonnet d'enfant, diminutif de *toques*, anciens chapeaux d'hommes, bonnets ronds, que portent encore certains magiſtrats, &c; on l'appelloit auſſi *torque.*

TOR, *ou* TORAI, taureau, le mâle de la vache: *taurus.*

TORAIGE, *ou* TORAGE, droit de tour que les priſonniers payoient autrefois au tourier ou geolier: *toragium*, *turragium*: il vient de *turris*, tour.

TORAILLE, lieu public deſtiné à faire ſécher les grains.

TORCES, torches, flambeaux.

TORCIS, entre-las, choſe entrelaſſée.

TORDION, contorſion laſcive, indécente.

TORELLE, lieu à ſécher le grain: il vient de même que *Torail'e*, du verbe *torrere.*

TORFAITS, dommages cauſés au prochain. Les anciens mettoient ordinairement dans leurs teſta-

ments, qu'au préalable, on réparoit leurs *Torfaits.*

TORMENTE, tempête.

TORNAIRE, convenir, arrêter quelque choſe.

TORNÉEMENT, *ou* TOURNEI, Tournoi. On appelloit ainſi, dans le temps que regnoit l'ancienne chevalerie, toutes ſortes de courſes & de combats militaires qui ſe faiſoient conformément à certaines regles, entre pluſieurs chevaliers & leurs écuyers, par divertiſſement & par galanterie. On nommoit *joſtes*, des combats ſinguliers qui ſe faiſoient dans les tournois d'homme à homme avec la lance, ou la dague; ces joûtes étoient ordinairement une partie des tournois.

La veille des tournois étoit annoncée, dès le jour qui la précédoit, par les proclamations des officiers d'armes. Les chevaliers, qui devoient combattre, venoient auſſi viſiter la place deſtinée pour les joûtes: » Si venoit devant eux » un herault qui crioit tout en » hault, ſeigneurs chevaliers, de» main aurez la veille du tournoi, » ou proueſſe ſera vendue & ache» tée au fer & à l'acier «.

On ſolemniſoit cette veille des tournois par des eſpeces de joûtes appellées tantôt *eſſais*, ou *éprouves*, *épreuves*, tantôt *les vêpres du tournoi*, & quelquefois *eſcremie*, c'eſt-à-dire, *eſcrime*, où les écuyers s'eſſayoient les uns contre les autres, avec des armes plus légeres à porter & plus aiſées à manier que celles des chevaliers, plus faciles à rompre, & moins dangereuſes pour ceux qu'elles bleſſoient: c'étoit le prélude du ſpectacle nommé *le grand tournoi, la maître éprouve*, que les plus braves & les plus adroits chevaliers devoient donner le lendemain.

Les dames, qui d'abord s'étoient abſtenues d'aſſiſter aux tournois par l'horreur de voir répandre le ſang, accoururent bientôt à ces barbares ſpectacles, par l'inclination encore plus puiſſante qui les porte vers tout ce qui appartient à la ſingularité, & qui peut cauſer de l'émotion.

La carriere, où devoient ſe ſignaler les chevaliers, étoit environnée de ſuperbes échafauds, conſtruits en forme de tours, & partagés en loges & en gradins, pour placer les perſonnes diſtinguées.

La richeſſe des étoffes & des pierreries relevoit l'éclat du ſpectacle. Le bruit des fanfares annonçoit l'arrivée des chevaliers, magnifiquement équipés, ſuivis de leurs écuyers, tous à cheval.

Après ces préparatifs, on ſe battoit d'abord ſeul à ſeul, puis troupe contre troupe. Le combat fini, les arbitres adjugeoient le prix *au meilleur chevalier mieux frappant d'épée.* Ces groſſiéretés barbares étoient le divertiſſement ordinaire dans les 13 & 14e. ſie-

cle. Henri II en fut la victime en 1559. Henri de Bourbon-Montpenſier y périt d'une chûte de cheval, l'année ſuivante 1560. Ces funeſtes tournois ceſſerent alors en France.

TORRELAGE, redevance, ou droit qui ſe paie au maître de la toraille, ou torelle, par ceux qui y font ſécher leurs grains : *torrelagium.*

TORRIFIER, griller, rotir : *torrefacere.*

TOROIS, petite bougie tortillée.

TORSFAIT, forfait.

TORSEY, trompé, abuſé, qui prend un mauvais parti.

TORSIORS, toujours : *A torſiors*, à toujours.

TORSONIERE, injuſte, qui tient à tort le bien d'autrui.

TORSURE, torture, gêne, queſtion, tourment qu'on fait ſouffrir à un accuſé : *tortura.*

TORT, détourné de ſon chemin : *Il ſe fuſt tort*, il ſe fut détourné : *Il ſe fuſt avant tort d'une demie lieue*, il ſe ſeroit plutôt détourné de ſon chemin d'une demi-lieue.

TORTE-BANDE, eſpece d'étoffe autrefois en uſage.

TORTEIS, *ou* TEURTIS, torches, flambeaux.

TORTIS, torches, flambeaux tors, ainſi nommés, parce qu'ils ſont entortillés : *tortis ardens*, torches allumées.

TORTORELLE, ancienne machine de guerre pour lancer des pierres : *tortorella.*

TORTUE, autre ancienne machine militaire dont on ſe ſervoit pour miner, & pour battre les places.

TORTURER, donner la queſtion, mettre à la torture.

TOS, tout, tous : *A tos le commun*, à toute la communauté : *A tos jours maix*, à toujours, pour toujours à l'avenir : *A tos le jor*, tout le jour.

TOSJORS, toujours : *ſemper* : *Tos le jor*, toute la journée.

TOSQUAIN, Toſcan, qui eſt de la Toſcane.

TOT, tout : *totum* : *A tot prarre & a tot layer*, à tout prendre & à tout laiſſer.

TOTAIGE, *ou* TOTAGE, le total, la totalité.

TOUAILLE, toballe, nappe d'autel : de *toral*, ou *torale*, qui, originairement, ſignifie le tapis, ou la nappe qui ſe mettoit ſur le lieu où l'on mangeoit, ce que les Romains appelloient *thorus.*

TOUAILLE, eſſuie-main. Il y a d'ordinaire, des touailles près des réfectoires des moines.

TOUAILLON, une ſerviete.

TOUDIS, toujours, tout le jour : *tota die.*

TOUDRE, *ou* TOULDRE, ôter, prendre, voler, de *tollere* : *Se il arrivoit que ung lierre euſt emblé aucune choſe, & cil qui la choſe ſeroit la touſſit au larron ſens juſtiche, &*

li lierre requerroit a eſtre reſeſis ou reſaxis, avant tout il le reſeſiroit, ſi un voleur a pris quelque choſe, & que celui à qui elle appartient la reprenne au larron ſans le concours de la juſtice; en ce cas, ſi le voleur requeroit qu'elle lui fut reſtituée, il faudroit, avant toute procédure, la lui rendre.

TOUILLER, mêler confuſément, mettre ſans ſus deſſous.

TOUILLON, *ou* TOUION, un torchon.

TOUJOURS MAIS, (a) pour toujours, incommutablement.

TOULLON, un vieil habit, une mandille.

TOULT, (en) on vole, on ôte: *Quant len toult*, quand on vole, qu'on fait le métier de voleur.

TOUNAIR, tonnerre: *tonitru*.

TOUNAY, tonneau: *dolium*.

TOUPIER, TOUPIR, TOUPILLER, tournailler, aller & venir comme une toupie, dans une maiſon ſans y rien faire.

TOURBE, *ou* TOURBLE: *turba*, troupe, aſſemblée de perſonnes.

TOURC, *ou* TURQ, monnoie d'argent, valant environ 18 ſous de France.

TOURCION, extorſion.

TOURDION, *ou* STOURDION, mouvement du corps qui lui fait faire pluſieurs contorſions, tournaillements & culbutes.

TOURIER, geolier, garde des priſons, des tours.

TOURIM, ſorte de danſe antique.

TOURNANS, (les) voyez PIÉ-CORNIER.

TOURNER SURETÉ, donner des aſſurances ſuffiſantes.

TOURNES, miſe du tout en commun, bourſe déliée, pour un partage de biens entre enfants, ou héritiers quelconques.

TOURNEUX, tournois, petite monnoie valant un denier: il y avoit des gros *tournois*, des doubles *tournois*, des deniers *tournois*. Un double *tournois* étoit deux deniers. Le nom de tournois vient à cette monnoie de ce qu'elle ſe battoit à Tours. Elle étoit plus foible, d'un cinquieme, que celle de Paris. Il ſe dit maintenant des livres valant 20 ſous, à la différence des livres Pariſis qui en valoient 25. On le dit de même du ſou valant 12 deniers, à la différence des ſous Pariſis qui en valoient 15. Dans le ſtyle des notaires & du palais, les mots *livres Tournois*, *ſous Tournois*, *double Tournois* ſont encore en uſage.

TOUROIR, tournoyer, roder, tourner pluſieurs fois autour de quelque lieu.

TOUROYE, *ou* TOURNEIS, pont-levis, pont tournant.

TOURRAR, geler de froid.

TOURRION, petite tour, tourelle, tournelle: *turricula*.

TOURTAI, tourteau, petit pain bis, fait en rond.

TOURTEL,

TOURTEL, étourdiſſement.

TOUSCHAIGE, *ou* TOUCHE, bois, ou boſquet qui eſt pour l'embelifſement d'un lieu, l'ornement d'un château, &c.

TOUSE, une bonne & fidelle amie, une amante.

TOUSE, un jars, une oie : *anſer.*

TOUSIAUX, TOUSIAUS, jeune homme, jeune amant.

TOUSSIR, TOLLIR, ôter, enlever, reprendre de force.

TOUS-US, la généralité des biens : *Obliger ſon tous-us*, aſſeoir une hypotheque générale ſur tous ſes biens.

TOUSXULES, toute ſorte de toiles, tout ce qui ſe fait chez le tiſſerand : *Omne texile.*

TOUT, (a) avec : *Ne a tout ley*, ni avec lui : ETOUT a la même ſignification.

TOUT APONT, OU TOUT ON POINT, au point précis, au moment qu'il eſt néceſſaire, qu'on peut deſirer.

TOUT UN, tout égal, uniforme en tout point.

TOUT QUANT QUE, tout ce que.

TOUT FAIRE ET TOUT PRENDRE, engagement pour tout faire & tout prendre, avec droit de jouir des fruits de l'immeuble engagé, ſans en faire état ſur le capital de la créance, & à charge de l'entretenir de toutes réparations.

TOUTES VOIES, toutefois, le premier vaudroit mieux ; mais l'uſage l'a emporté.

TOUZÉ, tondu, raſé : *tonſus.*

TOUZELLE, *ou* TOUSSELLE, ſorte de froment dont l'épi n'a point de barbe, & qui renferme un grain plus gros que le froment ordinaire.

TOXIQUE, poiſon.

TOYEN, tien, tienne : *tuus, tua, tuum* ; de-là les mots *mitoyen*, *motoyen.*

TRABANS, hallebardiers, ſoldats armés de hallebardes.

TRAC, la trace & la piſte des bêtes : *Item*, l'allure d'un cheval, d'un mulet, &c.

TRAFIQUEUR, marchand, négociant.

TRAICTIS, TRAITIS, TREITIS, maniable, doux.

TRAIN, (du) de la paille.

TRAINAIGE *ou* TRAINAGE, droit ſeigneurial qui ſe leve ſur les vins & autres breuvages.

TRAINE-RAPIERE, bretteur, ferrailleur, qui cherche ſans ceſſe des querelles.

TRAIRE, ſe réclamer, ſe déclarer, ſe donner : *Dans le cas d'un haiſtan, on ne pooit ſe traire*, ſe dire, ſe réclamer d'un autre paraige que le ſien.

TRAIRE, (ſe) ſe pourvoir par devers quelqu'un, s'adreſſer à lui pour avoir juſtice de quelque injure, de quelque tort.

TRAIRE, tirer : *Traire une bombarde*, tirer un canon.

TRAIRE, traduire d'une langue en une autre : *Voelt ly tieuxte en romans traire*, il vouloit traduire le

texte ou contexte en langue Romance.

TRAIT, (le) le territoire, le finage d'un lieu, d'une paroiſſe, d'une égliſe.

TRAITABLE, (être) pouvoir être traité, être traitable en un tribunal, c'eſt pouvoir y être traduit, en être juſticiable.

TRAITE-FORAINE, droit qui ſe leve ſur toutes les marchandiſes qui entrent en France, ou qui en ſortent.

TRAITH, un golfe.

TRAITIER, étendue de chemin qu'on fait ſans ſe repoſer; une traite.

TRAITEUX, tréteaux ſur leſquels on poſe les tables, &c.

TRAITFEU, pêle à feu: de *trahere ignem.*

TRAITIF, *ou* TRETIS, beau, joli, bienfait, atrayant.

TRAITOR, *ou* TRAITTOUR, traître, de *traditor.*

TRAIXON, trahiſon: *Aremair de traixon*, accuſer de trahiſon.

TRAMER, envoyer, tranſmettre: *Se li emperere tramet ſes lettres a monſeignour l'éveſque par ſon meſſaige*, ſi l'empereur envoyoit ſes lettres à monſeigneur l'évêque, par ſon meſſager, &c.

TRAMOIS, *ou* TREMOIS, mêlange d'orge & d'avoine, &c.

TRAMURE, trémie de moulin.

TRAMUZER, TRAMEZER, TRAMETTRE, envoyer, tranſmettre: *tranſmittere*; tramer vient de la même racine.

TRANCHEOR, (ung) un pommier.

TRANCHOIRS, aſſiettes de bois.

TRANER, trembler, de là les mots *traunce*, *tranſe*: peur, crainte, grande appréhenſion d'un mal qu'on croit prochain; de là également le terme *tranſi* de froid, &c: *tremere.*

TRANSFINER, conduire le bétail en pâture ſur un ban qui ne joint pas immédiatement celui où il héberge, traverſer un autre ban intermédiaire.

TRANSFRÉTER, aller au delà d'un fleuve, d'une riviere, paſſer la mer: *transfretare.*

TRANSGLOUTER, avaler goulument.

TRANSLATER, transférer, porter d'un lieu en un autre.

TRANSLATER, traduire un ouvrage en une autre langue.

TRANSLATEUR, traducteur d'un ouvrage: *traductor*, *tranſlator.*

TRANSMARIN, qui eſt d'au-delà de la mer à notre égard.

TRANSPORT, tradition d'un immeuble aliéné par devant la juſtice du lieu où il eſt ſitué: tradition réquiſe dans le Luxembourg, à l'exception des actes reçus par les notaires de France, qui emportent cette tradition, ſans laquelle la propriété demeure à l'aliénant, & l'aquéreur n'eſt réputé qu'engagiſte. On nomme ce tranſport, *œuvre de loi.*

TRANSSUDER, filtrer, paſſer à travers les pores.

TRANSSUMPT, tranſcrit, copie d'un écrit original & authentique.

TRANTAULX, *ou* TRENTAL, un trentain, une meſſe durant trente jours.

TRAOIT, tiroir.

TRAPPE : *trappa*, tromperie, fourberie, vol, atrappe.

TRAPUSSE, trappe, amorce, appas.

TRAU, TRAUX, TRÔS, trous, chemins creux & étroits.

TRAVAT, cheval marqué de taches blanches aux pieds.

TRAVERSINE, (rue) rue qui traverſe.

TRAVEURE, *ou* TRAVURE, grenier à foin.

TRAULX, TRALS, TRAULS, trous, fondrieres.

TRAVOUIL, dévidoir à fil.

TRAVOUILLER, dévider.

TRAYXES, incultes : *terres trayxes*, terres incultes.

TRAYANT, (créancier) créancier qui ſaiſit, qui s'empare de ce qui appartient à ſon debiteur.

TRAYER, (ſe) ſe traîner comme font les petits enfants.

TRAYON, le bout du pis de la vache, ou d'une chevre, qu'on preſſe pour en faire ſortir le lait, pour la traire.

TRAYOT, vaiſſeau à traire le lait des vaches, &c.

TRECEOUR, *ou* TRÉCHEUR, un treſſoir, inſtrument à treſſer les cheveux des femmes.

TRÊCHE, ſorte de danſe antique.

TRECHIE, TRESCHE, TRESCHEUR, une treſſe, un tiſſu plat fait de petits cordons de fils, de cheveux & paſſés l'un ſur l'autre.

TRÉCOISE, *ou* TRICOUAGE, tenaille pour arracher les clous.

TREF, poutre : *trabs.*

TREFS, attirails de guerre ; tentes, voiles de vaiſſeaux, &c. : *Ilz dreſſeirent lours trefs devant lou chatiaulx*, ils ſe camperent, dreſſerent leurs tentes, arrêterent leurs voiles devant & en préſence du château.

TREFFAU, la ſouche de Noël, gros morceau de bois, groſſe buche que les gens de village mettent ſur leur feu la veille de Noël : *ter focus*, qui doit durer autant que trois autres.

TRÉFONCIER, qualité qu'on donne aux chanoines de la cathédrale de Liege.

TRÉFOYER, un chenet.

TREJETTÉ, marqué, déſigné, qui a des traits diſtinctifs.

TREISTE, (la) la tête : *caput.*

TREIX, *ou* TRAIX, treille : *Veigne en treix*, vigne en treille.

TREIZE, (les) magiſtrats de l'ancienne cité de Metz.

TREIZERIE, état de ces magiſtrats : voyez l'*Hiſtoire de Metz*.

TREIZEAU, ce que peſe un gros, la huitieme partie d'une once.

TREL, tel : *talis.*

TRÉLUE, vue double, vue trouble qui ne voit qu'à demi.

TRÉLUR, *ou* TRÉLUIRE, voir mal une choſe, ne faire que l'entrevoir.

TREME, trame : *trama.*

TREMAIL, TREMOY, TREMOYE, marſage, mêlange d'avoine, d'orge, de veſce, & autres ſemblables menus grains : voyez TRAMOY.

TREMAILLÉ, *ou* TREMEILLÉ, tout ce qui eſt fait par la trame, ou treme, des fils paſſés par la navette : tels que les gazes, les filets.

TREMBLAISON, tremblement : *tremor.*

TREMEFACTION, tremblement : *tremefactio.*

TREMENTER, tourmenter.

TREMEUR, *tremor*, crainte, frayeur, épouvante.

TREMUER, remuer, troubler une liqueur.

TRENQUESON, douleurs de bas-ventre, tranchées.

TRENTAL, un trentain.

TREPENSER, être penſif : *Item*, penſer trop avantageuſement de ſoi, s'en faire accroire.

TREPER, paſſer le temps, gambader : de *tripudiare.*

TREPER, *ou* TREPITER, fouler aux pieds.

TREPESSEIR, outrepaſſer, tranſgreſſer une ordonnance.

TREPETER, agiter, ſecouer.

TREPIGNER, s'agiter, frapper des pieds par colere, ou par impatience : *tripudiare.*

TREPUDIER, TRIPUDIER, danſer des branles : *On trepudia en grand joye & en grant lieſſe*, on danſa dans la plus grande joie, & avec la plus parfaite allégreſſe.

TRÈS, *ou* TREF, tente de guerre : *tentorium.*

TRESACERTES, en toute confiance, avec toute ſûreté.

TRESANNÉ, ſuranné, trop vieux.

TRESANNER, devenir ſuranné, hors d'âge.

TRES AVELETS, arriere-petits enfants ; enfants des petits enfants.

TRESCENS, loyer, ou prix d'un bail à ferme : il ſe dit, ſur-tout, du produit d'un bail de terres labourables.

TRESCENS, corps de biens que les chapitres ſéculiers ſont en uſage de laiſſer à vie & à qui plus, à quelqu'un de leurs membres, à charge de les entretenir de toutes réparations.

TRESCENSIER, chanoine qui a pris un treſcens de ſon chapitre.

TRES CHAMBRE, (faire) jetter des urines, vuider des pots de chambre.

TRESCIQUE, juſques à ce que.

TRESELER : voyez TRISOLER.

TRESFONCER, prendre han de très-fond, & par là acquérir la pleine & incommutable propriété d'un bien

bien assuré, ou relevé : voyez ces mots.

TRESFONCIER, seigneur & propriétaire du fonds des bois qui sont en tiers & danger.

TRESFONCIER, propriétaire d'un fonds, d'un héritage, par opposition à celui qui n'en est que l'usufruitier.

TRESFOND, bien en propriété, en fonds.

TRESFOND, immeuble qui n'a pas été acquis pour gagiere dans la coutume de Metz, ou qui a perdu la nature de gagiere par un partage sans clause de gagiere, ou autre chose faite au contraire.

TRESFONDEMENT, acquisition de la propriété incommutable par le moyen des bans de tresfond : voyez BAN DE TRESFOND.

TRESFONDRE, acquérir la propriété d'un bien : *Laqueile vigne nous avons treffondus*, nous avons acquise en propre.

TRESILLER, carillonner avec des cloches : voyez TRISOLER.

TRESQUARTER, exploiter des quartiers, des petites forêts, ainsi nommées.

TRÈS QUE, dès que, jusques à ce que.

TRESRUEICI, jusqu'ici : vîte, accourez ici : *huc ruc.*

TRESSI, RESCI, jusqu'ici, vîte ici.

TRESSIAUX, jusqu'aux.

TRESSOUER, tresse de cheveux.

TRESTORNER, retourner, tourner, détourner, tournailler.

TRESLOT, TRESTOR, TRESTOUT, TERTOUT, TOURTOUT, tout : *omne, totum.*

TRETANS, TERTANT, TOURTANT, tout autant.

TRETOR, (ung) un détour.

TRETORNER, se détourner : voyez TRESTORNER.

TRETOUR, subterfuge, échappatoire, mauvaises finesses dont usent ceux qui ne vont pas droit dans la société.

TRETOURNER, trestorner, se remuer, se tourner de côté & d'autre, s'agiter.

TRETOUTE, TOURTOUTE, toute, sans exception.

TRETUIT, TRETOUS, TRITOUS, TOURTOUS, tous : *omnes.*

TREU, tribut, subside, *tributum* : *Jule Cesare tant fut preu, ke par tout le monde il eut treu*, Jules César fut si grand guerrier, qu'il rendit tout le monde tributaire.

TREUF, TREUVE, TROUVE, trouvaille, découverte.

TREVINES, trêves avec l'ennemi.

TRÉVOIS, TRÉVIRIENS, ceux de Treves.

TREUQUE : *treuca*, trêve entre des belligérents.

TREXE, (vigne) vigne abandonnée, dont les seps sont sans échalas, treffés, mêlés l'un dans l'autre.

TREZAINE, nombre de treize.

TREZEAU, accompagnement de trois

hommes pour battre du grain dans une grange.

TREZEAUX, tas de gerbes qu'on met en monceau dans le champ, pour être chargées & comptées commodément par les dîmeurs. On les a nommé *trezeaux* parce que ces tas étoient composés de treize gerbes dans les lieux où les décimateurs n'avoient droit de prendre que la treizieme, comme on les nomme *dizeaux*, & qu'on met en effet, les gerbes par tas de dix, dans les endroits où la dîme se perçoit à la dixieme.

TRI, *ou* TREUCHE, trois : *tria.*

TRIACLOUR, charlatan qui vend en place publique, ou sur un théatre, de la theriaque & autres drogues vicieuses, après avoir amusé la populace par des bouffonneries.

TRIAGE, buissons ou quartiers de forêts, qui en font la séparation. Il signifie aussi la part qu'un seigneur a dans un bois, séparement des habitants : auquel cas il ne peut rien prétendre dans les communaux.

TRIAIGE, choix, triage qu'on fait entre plusieurs choses, de ce qu'il y a de meilleur.

TRIAIRES, fantassins Romains, qui étoient armés de piques, de casques & de cuirasses : *triarii.*

TRIAVERDINS, *ou* TRIVERDINS, brigands du douzieme siecle, qui saccageoient & ruinoient tout, sans exception de lieux, sans égard ni d'âge, ni de sexe : *triaverdini.*

TRIBADE : *tribas*, femme qui a un penchant déſordonné pour ſon propre ſexe.

TRIBALLE, chair de porc frais, cuite, qui se vend au marché.

TRIBALLER, ébranler, secouer.

TRIBAR, *ou* TRIBAIR, billot, ou bâton qu'on met au cou des porcs pour les empêcher de passer au travers des haies, & d'aller dans les jardins ; & au cou des chiens de payſans, pour leur ôter la liberté de chasser. En vieux termes burlesques il signifie aussi la même chose que *mentula.*

TRIBOCHS, (les) les anciens habitants de l'Alsace : *tribocchi.*

TRIBOCK, ancienne machine de guerre, sorte de trébuchet : *tribucetum.*

TRIBOLER, carillonner des cloches.

TRIBOUILLER, troubler, agiter, remuer : *Li cuer me tribouille*, le cœur me bat, s'agite, se tourmente.

TRIBOUL, tourbillon : *turbo.*

TRIBOULER, troubler : *turbare.*

TRIBOULET, un fou, un faiseur de tours, un homme qui fait rire.

TRIBOULLER, affliger, désoler, causer des soins, des embarras.

TRIBU, une des parties dont un peuple est composé.

TRIBUNITIENNE, (puissance) pouvoir, charge, dignité d'un tribun, tribunat.

TRICENAIRE, trentain de prieres ou de messes pour les morts.

TRICENNALES, l'eſpace de trente années, comme les décennales ſont l'eſpace de dix ans, & les vincennales le cours de vingt ans.

TRICEPS, qui a trois têtes.

TRICHOU, TRICHOUR, tricheur, qui trompe au jeu.

TRICLINE, TRICLINION, *ou* TRICLINIUM, lieu où mangeoient les anciens; on lui donnoit ce nom à cauſe qu'on y dreſſoit trois lits autour de la table. On mangeoit ſur ces lits, dont chacun étoit pour trois perſonnes. Lorſqu'on mettoit plus de trois lits autour de chaque table, ou que ces lits contenoient plus de trois perſonnes, c'étoit un extraordinaire.

TRICOL, peau de trois couleurs.

TRICOLOR, qui eſt de trois couleurs.

TRICOTER, battre quelqu'un avec un bâton, un tricot.

TRICOUAGES, tricoiſes, tenailles pour arracher des clous, &c.

TRICOUSE, ſorte de guêtre faite de gros drap, ou de groſſe laine tricotée.

TRIEFVES, treves, ſuſpenſions d'armes, ceſſation d'hoſtilité entre deux partis ennemis : *treugæ*.

TRIENS, monnoie qui valoit la troiſieme partie de l'as : *triens*.

TRIENS, ſorte d'ancienne taſſe dont on ſe ſervoit pour boire.

TRIÉTÉRIQUE : *trietericus*, qui comprend trois années, ou qui ſe fait au bout de trois ans.

TIÉTÉRIDE, révolution de 3 années.

TRIGAUDEIR, brouiller une affaire.

TRIGAUDOUR, brouillon, barguigneur, qui ne fait que tergiverſer, & agit ſans franchiſe dans les affaires.

TRIGE : *triga*, char attelé de trois chevaux.

TRIGEMEAU, qui eſt né lui troiſieme d'une même couche, de même qu'on nomme *trigame* celui qui a été marié trois fois.

TRIMAR, bruit, fracas, tintamare.

TRIMACRÉSIE, troupe de cavaliers en marche.

TRIMARKIA, trois chevaux de bande.

TRIMARRISIE, troupe de cavalerie qui fait du bruit, du trimar.

TRIMASOT : voyez *danſes de Mai*.

TRIMER, marcher fort, aller çà & là.

TRIMEIR, étriller quelqu'un, le corriger à outrance.

TRIMESTRE, eſpace de trois mois : *Le premier trimeſtre de l'année*, ſont les mois de Janvier, Février, Mars : *trimeſtre ſpatium*.

TRIN, qui eſt en trois : *trinus*.

TRINCAIGE, ivrogne, débauché : ce mot vient de trinquer, boire en débauche, en ſe provoquant l'un l'autre à qui plus plus.

TRINOBANTES, (les) les anciens peuples de la Grande-Bretagne, de l'Angleterre.

TRINTRIN, un mauvais violon.

TRIOLAINE, traînée, ou longue ſuite de perſonnes déſœuvrées, qui ſe promenent.

TRIOLER, aller & venir, ſe promener, perdre ſon temps.

TRIOLET, ancienne ſorte de petites pieces de poéſie plaiſantes & ſatiriques, en forme de rondeaux.

TRIOT, aſſemblée de trois perſonnes qui ſe réuniſſent pour ſe bien divertir entre elles.

TRIOT, champ où l'on ſeme du menu grain pour la troiſieme fois de ſuite.

TRIPARTI, qui eſt diviſé en trois : *tripartitum.*

TRIPER, *ou* TRIPEIR, danſer, ſauter : *tripudiare.*

TRIPETIA, *ou* TRIPI, trépied, ſorte d'uſtenſile ſoutenu de trois pieds : *tripes.*

TRIPLIQUER : *triplicare*, donner, fournir une troiſieme réponſe à quelque plaidoyer, ou écrit. Les tripliques étoient ces troiſiemes réponſes : leur uſage eſt abrogé.

TRIPLIR, *ou* TRIPLIER, plier trois fois, mettre de trois doubles : *triplicare.*

TRIPOUT, mêlange qu'on fait en brouillant pluſieurs choſes enſemble : ce qu'on nomme populairement tripotage.

TRIPUDIER, danſer : *tripudiare* : *Ly garcilles ament tripudieir aveſques liz garcerionz*, les jeunes filles aiment bien de danſer avec les jeunes garçons.

TRIQUEHOUSSE, *ou* TRICOUZE, ſorte d'anciennes guêtres pour ſe garantir des boues & de la pluie : *Item*, de grands bas de bottes.

TRIQUENIQUE, affaire de rien, qui ne vaut pas la peine d'en parler, vétille, querelle ſans ſujet.

TRIQUOISE, inſtrument de guerre, actuellement inconnu.

TRIREME, eſpece de galere à trois rangs de rames.

TRISAGION, hymne où le mot *Saint* eſt répété trois fois : *Saint, ſaint, ſaint eſt le ſeigneur Dieu des armées; Sanctus, ſanctus, ſanctus Dominus Deus Sabaoth.* De ces mots, l'égliſe a formé un autre *triſagion* qu'on chante dans l'égliſe latine ſeulement le jour du vendredi-ſaint, avant l'adoration de la croix, en Latin & en Grec. Ce dernier eſt d'un uſage journalier chez les Grecs qui le répetent ſouvent, non-ſeulement dans l'office, mais encore dans leurs prieres particulieres.

TRISARCHIE : *triſarchia*, gouvernement confié à trois perſonnes, un triumvirat.

TRISECTION, diviſion, partage d'une choſe en trois parties.

TRISOLER, carillonner, comme ſi l'on diſoit *triſonner*, ſonner avec trois cloches, ſonner ſolemnellement avec meſure & accord, pour honorer une fête. Cette eſpece de muſique ſe faiſoit anciennement avec quatre cloches : d'où l'on a fait d'abord *quadrillonner*, puis *carillonner* ; dans les lieux où l'on n'a employé à cela que trois cloches

ches, on a dit TRISOLER, TRÉSILLER, TRIBOLER, TRÉSELER, & par ces mots on entend *Carillonner.*

TRISPASTE, machine à trois poulies : *trispostos.*

TRISTEIR, rendre triſte, chagriner.

TRIT, la ville d'Utrecht.

TRIVE, trêve avec l'ennemi.

TRIVIUM, on nommoit ainſi dans l'onzieme ſiecle, le premier cours d'études, qui comprenoit la grammaire, la rhétorique & la dialectique. Le deuxieme cours, qui embraſſoit les quatre autres facultés, ou arts libéraux, s'appelloit *Quadruvium* : voyez l'*Hiſtoire de Metz*, Tome II, page 137. De là vient le mot *trivial*, pour ſignifier une choſe commune, qui n'a rien de relevé, qui eſt dans la bouche de tout le monde.

TRIVIALIS, ce qui a été dit de ceux qui n'ont pas fini leurs études, qui n'ont fait que le *trivium*, qui ſavent peu de choſe, ou de ceux qui ne ſavent que ce que tout le monde ſait, ce qui s'apprend ſur les places, aux halles, en lieu public : *in trivio* ; *trivialité*, *trivialement*, ont la même origine.

TRIVOIE, triviaire, place où trois chemins, trois voies aboutiſſent : *trivium.*

TRIUMPHE, réjouiſſance, magnificence : *triumphus.*

TROAILLE, trouvaille : *epaphe*, *inventio.*

TROIE, *ou* TROUIE, une truie.

TROMPER LA RETRAITE, la corner, la ſonner.

TRONCE, gros & long tronc d'arbre ébranché, & coupé aux deux bouts.

TROND, *ou* TRON, nom propre d'homme, en Latin *Trudo*, Trudon, que nous appellons *Saint-Tron*, & les Flamands *Saint-Truyen*, célebre dans l'*Hiſtoire de Metz*. Il étoit un des plus nobles & des plus riches d'entre les Francs, il donna des biens conſidérables à la cathédrale de Metz, où il fit ſes études, renonça au monde & fonda la célebre abbaye de ſon nom en Hasbaye, en un lieu nommé Sarchin, *Sarchinium*, aujourd'hui *Kerkum.*

TROPAI, *ou* TROUPAI, troupeau de brebis & de moutons.

TROPE, troupe d'hommes ou d'animaux qui ſont aſſemblés, ou qui marchent de compagnie.

TROPOLOGIQUE, ſens figuré.

TROS, tours : *turres* : *Lys tros dou chaiſtiaulx*, les tours du château.

TROS, tronçon, morceau de quelque choſe.

TROSSEL, trouſſeau, hardes qu'une mere donne à ſa fille ſoit en la mariant, ſoit en la faiſant religieuſe, outre la dote convenue. C'eſt ce qui s'appelle *parapherne*, *ſerpaut*, *ſurpoil*, *trouſſeau.*

TROSQUE, juſques-là.

TROUBADOURS, anciens poëtes Provençaux.

TROUBATION, trouble, tumulte : *turbatio.*

TROUDELER, tournailler, troubler, faire vacarme.

TROUILLE, menu engin de pêche.

TROUSSES, anciennes culottes, ou haut-de-chauſſes du ſeizieme ſiecle : *braccæ.*

TROUSSEL DE BLED, taiſſeau, amas de bled, ou grains, en gerbes.

TROUSSOIRE, ancienne robe Romaine : *toga : Item*, inſtrument à relever les mouſtaches.

TROUT, *ou* TRAU, un trou.

TROUVERE, un faiſeur de chanſons.

TROUVERRES, *ou* TROUVEURS, les anciens poëtes François.

TROUVEOR, trouveur, inventeur de nouvelles, de fables ou *fabliaux* que les anciens menétriers alloient chanter chez les grands.

TRU, TRUAGE, tribut, ſubſide, impôt.

TRUALTÉ, gueuſerie, mendicité, fainéantiſe.

TRUAND, vagabond, vaurien, mendiant, qui gueuſe par fainéantiſe.

TRUANDAILLE, troupe de gueux qui mendioient par fainéantiſe.

TRUANDER, mendier, gueuſer, faire le fainéant.

TRUANGER, traiter trop durement, gourmander.

TRUAUX, filets à pêcher.

TRUAUX, ſorte de meſure de grain, qui tient un boiſſeau.

TRUCHER, mendier, gueuſer.

TRUCHOUR, trucheur, qui gueuſe, qui mendie.

TRUCULENT, brutal, cruel, violent : *truculentus.*

TRUDAINE, folie, ineptie, moquerie.

TRUDENTS, fainéants, mendiants.

TRUE, treve : *treuga.*

TRUE, truie : *porca.*

TRUEVER, trouver : *S'el lou trueve*, s'il le trouve.

TRUFFE, ruſe, tromperie : *trupha.*

TRUFFER, railler, moquer : *Se fol vos truffe*, ſi un fou ſe moque de vous.

TRUFFLE, bombance, régal, feſtin.

TRUHTINE, au Seigneur : *Domino.*

TRUIE, treve : *armiſtitium*, *treuga : Ne ne doient briſeir lys truies k'ilz ont aſſonne jureis*, & ne doivent pas rompre les treves qu'ils ont jurées enſemble.

TRUILLIÉ, (être bien) être bien maltraité, bien étrillé : on dit STRULLÉ dans quelques endroits.

TRUIR, trouver : *invenire.*

TRULÉE, jattée de bierre dans laquelle on émie du pain qu'on laiſſe tremper, & qu'on mange en guiſe de ſoupe.

TRULLE, *ou* TRULLUM, dôme : on appelle *Concilium in trullo*, celui Conſtantinople de 880, parce qu'il ſe tint dans le dôme du palais de cette ville.

TRUPELU, enjoué, plaiſant, qui a le mot pour rire.

TRUPYGNEIS, trépignement : *trepidium.*

TRUQUES, pommes de terre, topinamboux.

TRUVES, treve : *Alleir querre truves*, aller demander treve aux ennemis.

TU, tilleul : *tilia* : *Dezou lou tu*, ſous le tilleul.

TUDESQUE, ce qui appartient en général aux anciens Allemands : *Teutonicum.*

TUDESQUE, (langue) langue des anciens Allemands, ou Teutons : *lingua vetus Teutonica*, qui étoit bien différente de l'Allemand moderne. Au commencement du IX ſiecle, on parloit encore deux langues différentes en France ; ſavoir la *Romance*, autrement, la *Romaine-ruſtique*, compoſée de l'ancien Celte, & du Latin que les Romains avoient apporté en Gaule ; & la *Tudeſque*, dont il s'agit, que les Francs & les autres Germains y avoient apportée à leur tour, en s'en rendant maîtres.

TUFFE, houppe, couronne : de *tiffer*, orner, ajuſter.

TUIT, touts : *Tuit dous*, tous deux : *Tres tuit*, tous ſans exception : *Tuit li mueble ſeront a l'aiſné*, tous les meubles appartiendront à l'ainé : *Saichent tuit ke*, ſoit connu à tous que : *Ce orent bien tuit ciſt hons*, tous ces hommes entendent bien cela.

TUITION, garde, protection : *tuitio.*

TULE, ENTULE, c'eſt une injure, un mot dont on ſe ſervoit pour injurier quelqu'un, comme ſi l'on eut dit *coquin*, ou *coquine.*

TUMBER, danſer, ſauter, s'élever en l'air & retomber ſur ſes pieds.

TUMBERESSE, danſeuſe.

TUMER, tomber : *Lou tect eſt tumé*, le toit eſt tombé.

TUMEREL, tombereau, charrette faite en forme de caiſſe, qui ſert à tranſporter du ſable, des boues, &c.

TUMULTUER : *tumultuari*, faire tapage, du tumulte, exciter du trouble.

TUNICELLE : *tunicella*, petite tunique : la tunique étoit une eſpece de veſte, habit de deſſous, que portoient les anciens, tant à Rome qu'en Orient. Le peuple ne portoit qu'une tunique ſimple, ſans manteau ; les nobles portoient une robe, ou un manteau par deſſus. Voilà l'origine de nos tuniques & de nos chappes d'égliſe.

TUORBE, théorbe, ancien inſtrument de muſique, aſſez approchant du luth, auquel il a ſuccédé.

TUPPIN, un vaſe quelconque ; TEPPIN ſignifie la même choſe : *La bombarde brixat ung teppin de marjolaine, de quoi la dame Phelippin Marcoul menait grand hahay*, un boulet de canon briſa un vaſe de marjolaine, ſur quoi la dame fit grand bruit.

TURBE, (faire enquête par) ouir

des praticiens enſemble & conjointement, ſur l'explication & l'uſage d'un point de coutume : TOURBE eſt la même choſe : *turba.*

TURBIER, celui qui donne ſon avis ou ſa déclaration dans une enquête par turbe : *per turbam, per turmam* ; ces ſortes d'enquêtes ſont abolies en France.

TURBINE, petite tribune d'égliſe.

TURCOPOLIER, chef de la langue Angloiſe dans l'ordre de Malthe, avant le ſchiſme d'Angleterre : TURCOPOLE ſignifie, au ſens propre, un chevau-leger.

TURLUPINS, anciens ſectaires des 13 & 14 ſiecles, qui faiſoient profeſſion d'impudence à la maniere des Cyniques. On a donné ce nom à un comédien de Paris, dont le mince talent étoit de faire rire par des plaiſanteries groſſieres & inſipides ; c'eſt ce que l'on appelle *turlupinades* ; en conſéquence, on nomme *turlupin*, un mauvais plaiſant ; & *turlupiner*, c'eſt faire le mauvais plaiſant, ſe moquer.

TUTION, tutelle : *tutela.*

TYPHER, être ſuperbe.

TYPHON, (ung) un homme téméraire, hardi & entreprenant.

TYRAINE, *ou* TYRANNE, femme méchante, qui agit en tyran, qui abuſe de ſon autorité.

TYRANOUX, *ou* TYRANNEAUX, de petits tyrans qui oppriment la liberté publique, & uſent de violence & de cruauté envers les peuples qu'ils devroïent protéger : *tyrannuli.*

TYSAINE, ptiſanne.

UBIENS, (les) ancien peuple de Germanie, qui habitoit une grande étendue de pays au midi du Mein. Cette riviere les séparoit des Helvétiens, &c.

UCHE, porte.

ULCION, vengeance.

UMBRE, prétexte : *Sous umbre*, sous prétexte.

UMBRIL, le nombril.

UNG, un : *En ces temps-là* (1419), *on avoit trois femes pour ung œuf; ung œuf couſtoit ung gros, c'étoit chaicune feme quatre deniers, encore les ait-on bien pour le pris & pour moins* : chron. du doyen de Saint-*Thibault.*

UNITROPHE, limitrophe.

UNODI, impoſſible.

URBICE, nom d'homme : *Urbicius*; c'eſt un Saint évêque de Metz.

URE, un bœuf ſauvage : *urus.*

UREAU, un homme farouche, ſauvage, capable de ſe jetter ſur le monde au moins qu'on y penſe.

UREDÉE, étrivieres, dégaine : *Feue la pavre défunte m'en baillit eun jor d'eune belle uredée*, feu la pauvre femme m'étrilla un jour de la maniere la plus forte.

UREDER, roder, courir çà & là; de *veredus*, cheval agile; d'où eſt venu *veredarius*, courier, poſtillon.

URIHFRA, qui eſt fort des bras.

URNE CINÉRAIRE, vaiſſeau de médiocre groſſeur, rond, & plus ou moins élevé, qui ſervoit à conſerver les cendres des morts : *cineratium, urna cineraria* : voyez l'*Hiſtoire de Metz*; Tom. I. pag. 46.

UIX, (l') la porte : *Doit ſtopper l'uix de ſa graingе*, boucher la porte de ſa grange.

US, porte : *Doient nuncier a lor us*, doivent annoncer ſur leurs portes.

US, coutume : *Selon les us de la citeit*, ſelon les coutumes de la cité, de la ville.

US, uſufruit : *En tos us*, en tout uſage, en tout uſufruit.

USAGER, uſer, jouir, ſoit comme propriétaire ou comme uſufruitier, douairiere, fermier, ou locataire.

USAGIERS, uſagers; l'ordonnance de Sedan veut que les chablis tant des bois ſeigneuriaux, que ceux des uſagiers, ſoient vendus à l'enchere.

USANCES, uſages, coutumes, ce qui eſt communément obſervé dans un territoire, ou une juriſdiction.

USANCES, exploitations des coupes d'une vente de bois, adjugée à un marchand.

USANTE, (fille) fille majeure, qui

uſe & jouit de ſes droits : *jure ſuo utens.*

USCET, petite porte.

USINE, l'enſemble de ce que chacun poſſede, le bien ou l'état de chaque particulier : *res familiaris.*

USSIER, (un) une barque platte.

USTILS, *ou* USTIS, outils : *Mun-uſtil*, ou *uſti*, mon outil.

USTRINE, (l') le lieu où les anciens brûloient les corps des défunts.

USUCAPION, preſcription, acquiſition de la propriété d'une choſe par la poſſeſſion des années preſcrites par les loix.

USUELLES, pâtis, ou bois taillis, communs à pluſieurs lieux.

USUFRUCTOIRE, uſufructuaire, qui donne la faculté & le droit de jouir des fruits, tel eſt le douaire des femmes.

USUFRUT, uſufruit, jouiſſance d'un bien quant aux fruits & revenus, ſans en pouvoir aliéner ni détériorer le fond & la propriété.

USUFRUTY, uſufruitier, qui jouit de l'uſufruit d'un bien dont il n'eſt pas propriétaire foncier.

USUINE, forte machine conſtruite pour faciliter quelques ouvrages, qui, ſans ce ſecours, demanderoient beaucoup de temps & de travail, comme les moulins, les preſſoirs, les papeteries, les fonderies, &c. On comprend auſſi ſous ce nom d'autres conſtructions deſtinées pour des ouvrages qu'on ne pourroit faire autrement, telles que ſont les forges, les thuileries, les fayanceries, les verreries, &c. Ce mot eſt très-uſité dans la province des Trois-Evêchés, quoiqu'il ne ſoit pas François, dans d'autres provinces on dit *uſine* dans le ſens dont il eſt queſtion, & quoique ce dernier terme ne ſe trouve pas dans pluſieurs Dictionnaires, on n'a pas fait difficulté de s'en ſervir dans quelques réglements émanés du roi & de ſon conſeil, notamment dans l'art. 7 de l'édit de Juillet 1766.

USUM, juſques : *uſque ad.*

UXE, porte, huis.

UXER, ſortir : *uxont fuers*, ils ſortent : *exeunt : Aucuns de nos josnes marchands de Metz uxons fuers, & firent par lour hardieſſe grant dommaige a nos ennemis ; ils eſtoient boins & loyaux compaignons*, 1429 ; un nombre de jeunes gens ſortit en armes de la ville, & cauſa de grands dommages aux ennemis, ils étoient bons & braves gens.

UXERIEZ, portes, forties : *Et ne puet li dit pierres ne autre por lui avoir nulles uxeriex en la dite coure*, & ne peut ni lui ni autre en ſon nom, avoir aucune iſſue pour aller & venir en cette cour.

UXIERS, huiſſiers de la chambre d'un prince : *oſtiarii* : voyez HUIS.

UZEGES, USAIGES, uſages : voyez UZANCES.

UZUWAIRE, uſuaire, dont on a droit d'uſer.

VACHERE, *ou* VAQUERIE, ferme de peu de revenu : *vacaria.*

VACHERIES, (les) les vaches.

VACHI, VACHIRE, vacher, vachere, garçon ou fille qui garde les vaches.

VACQUETTE, balle de colporteurs.

VACUE, (poſſeſſion) libre, pleine & entiere.

VADEMANQUE, diminution du fonds d'une caiſſe.

VAGISSEMENT, cri des petits enfants : *vagitus.*

VAGITANT, (Deu) faux dieu qu'on ſuppoſoit préſider aux cris des petits de l'eſpece humaine : *Vagitanus.*

VAGUEIR, VAGUER, VOGUER, aller ça & là : *vagari.*

VAIANCE, vaillance, force, fermeté de courage.

VAIANT, courageux, brave, qui a de la vaillance au deſſus des autres.

VAIANTISE, *ou* VAILLANTISE, action de bravoure, de généroſité.

VAILLANCE, valeur de la monnoie : *Et la monnoye de l'emperour doit-on panre à la vaillance qu'il le volt*, à la valeur, au taux qu'il l'ordonne.

VAILLANT, (lou) le fonds du bien, des revenus d'une perſonne.

VAILLER, avoir vue ſur quelque choſe.

VAINGNAGES, villages, fermes, gagnages.

VAINGNIER, gagner ou prêter.

VAIRIERES, *ou* VAIRIRES, vitres, vitraux.

VAIRNIER, vitrier.

VAIS, vau, petit de la vache : *vitulus.*

VAISSEAU D'OES, D'EPS, une ruche à miel, un vaſe quelconque où l'on recueille un eſſaim.

VAIT, (le) le guet, la garde d'une ville, &c.

VAIXELLEMENT, batterie de cuiſine.

VAL, vallée, eſpace de terre contenue entre deux côteaux.

VAL DE METZ, on nomme ainſi l'un des quatre quartiers du pays Meſſin.

VALAUBE, valable, qui eſt bon & recevable, tant en juſtice, qu'ailleurs dans la ſociété.

VALANTINS, (les) les futurs époux que l'on déſigne aux filles, le jour des brandons, ou premier dimanche de carême. Les filles, auxquelles on les donne, ſe nomment valantines. Les valantins ſont obligés de les racheter, c'eſt-à-dire, de leur faire un préſent, ou de les

régaler avant le dimanche de la mi-carême, ſinon, chacune d'elles brûle ſon valantin, ce jour-là, ſous l'effigie d'un paquet de paille, ou de ſarment. Elles s'aſſemblent le ſoir à cet effet, & font des eſpeces de feux de joie, des paquets réunis; cela s'appelle auſſi VAUSENOTTES.

VALENT, *Valentin*, nom propre d'homme: *Valentinus.*

VALIE, valeur: *valor.*

VALISSANT, vaillant, brave, généreux: *valens.*

VALOUR, valeur, bonté, mérite.

VALUE, mérite, valeur.

VALLAT, valet, domeſtique.

VALLEUE, valeur, prix d'une choſe.

VALLONS: voyez WALONS, WALONNE.

VALLOUR, valeur, mérite: *Ke de vallour ſoient a Deu*, qui ſoient de quelque mérite auprès de Dieu, qui puiſſe appaiſer ſa colere, & en obtenir quelque grace.

VAMPIRES, êtres chimériques, que la ſuperſtition populaire de certains cantons de l'Allemagne ſuppoſe ſucer le ſang des perſonnes vivantes qu'on voit tomber en phthiſie. C'eſt de ces prétendus cadavres vampiriques que Dom Calmet a fait l'hiſtoire pour faire gagner ſon libraire.

VAMPIRES, les vrais & ſeuls êtres qui méritent ce nom, ſont des quadrupedes volants, eſpece de chauve-ſouris de l'Amérique, qui ſucent le ſang des hommes & des animaux endormis, ſans leur cauſer aſſez de douleur pour les éveiller. C'eſt, au moins, ce que nous content nos voyageurs.

VANDAIGE, vente: *Et ceſt vandaige*, & cette vente.

VANDALES, (les) ancienne nation barbare qui faiſoit partie de celle des Goths, & qui, comme cette derniere, étoit venue de Scandinavie.

VANDEGLAIRES, ſortes de canons, de ſerpentines, de mouſquets, de fuſils.

VANDEMIER, VANDOMIER, vendanger: *vindemiare.*

VANDUIT, vendu: *Sor ceu cue avons vanduit*, ſur ce que nous avons vendu.

VANELER, être à l'aiſe en ſes habillements, être vêtu au large.

VANRONT, viendront: *Ceux qui vanront apres eulx*, qui viendront après eux, leurs ſucceſſeurs.

VANSELAIRES, paniers, corbeilles: *Et trouvont encores dagues & vanſelaires, & cordes pour lui avaller*, & trouverent encore ſur la place les perches, les corbeilles & les cordes préparées pour le deſcendre.

VANTELER UN ÉTENDART, le déployer avec faſte, le faire voltiger, & montrer par-là à l'ennemi qu'on ne le craint pas.

VANTEIR, (ſe) ſe pourvoir en juſtice: *Se vanteir de raichait*, tenter

en

en juſtice, de faire un retrait, un rachat.

VANTER DE TENOUR, (ſe) obtenir & tenir une audience en plaidant devant les juges ſupérieurs : (à Metz, *par devant les Treize*) ; avoir cette audience devant les autres juges inférieurs, c'étoit l'avoir en lieu de ban.

VANTERRE, homme vain, qui ſe vante : *Ne ja ne ſoyes nouvelliers, ne rempronans, ne fox vanterres*, jamais ne ſoyez nouvelliſte, ni rapporteur, ni aſſez fat que de vous vanter.

VANTISSON, vanterie, jactance : *Chil ki ot vantiſſon neſt mi ſoutiff*, celui qui a de la jactance n'eſt pas docile, n'écoute point d'ordinaire ceux qui l'inſtruiſent.

VACQUETTE, petite monnoie dont ſix ne valoient qu'un double.

VARDE, (lettres de) lettres de ſauve-garde.

VARLET, valet, domeſtique : *famulus*.

VARLET, vaſſal, celui qui releve d'un ſeigneur à cauſe d'un fief qui eſt homme de ce ſeigneur, à cauſe de l'hommage qu'il lui doit : *vaſſus*.

VARLET, gentilhomme qui n'étoit pas encore reçu écuyer, avant d'être chevalier.

VARLET, ce que nous nommons aujourd'hui *page de cour*, jeune gentilhomme au ſervice d'un prince.

VERMEINES, vermines, vermiſſeaux.

VARECH, droit de débris & de naufrage.

VAROUABLE (au) au point précis, au prorata de ce qui eſt dû à chacun.

VART, verd, *viride*.

VASSELAGE, réprimande, correction.

VASSELAIGE, ſervitude, eſclavage.

VASSEUR, vaſſal.

VASSEUR, homme qui a ſous ſoi des vaſſaux.

VATES, (les) c'étoient chez les anciens Gaulois, des ſacrificateurs ſubordonnés aux Druides, leur fonction principale étoit de prédire l'avenir, par le chant & le vol des oiſeaux.

VATICINATEUR, devin.

VATICINATION, prédiction.

VATICINER, prophétiſer : *vaticinari*.

VATREGAN, (ung) un canal.

VAVASSEUR, un arriere-vaſſal.

VAVASSORIE, fief tenu par un vavaſſeur, petit fief qui releve d'un autre fief.

VAVASSORERIES, ſervitudes viles & baſſes, que des ſujets doivent à leur ſeigneur.

VAU, Val : *Lou Vauls de Mez*, le Val de Metz, un des quatre cantons du pays Meſſin.

VAUCRER, courir çà & là, vagabonder.

VAUDELUQUE, orgueilleux, qui cherche à paroître, qui, au fond n'a que l'extérieur, que ce qu'on voit.

VAULTRE, *ou* VAULTROI, ſorte de chiens de chaſſe, dont il eſt ſou-

vent parlé dans les anciens Romans, & même dans les loix des Francs & des Allemands.

VAULZ, Val, valon : *Lou Vaulz de Mez*, le Val de Metz.

VAURLET, valet, domeſtique, quelquefois le fils de la maiſon, & même le bien aimé, le plus ſerviable.

VAUSENOTTES (les) la cérémonie de crier les valantins. Les garçons ſe nomment *vauſenots*, & les filles *vauſenottes*; ces termes viennent du vieux verbe *vouſer*, ou *vauſer : vocare*, nommer, & de *nouces*, *nupces*, *notces*, *nuptiæ*, nôces, comme ſi l'on diſoit qu'ils ſont appellés au mariage, aux nôces. C'eſt ce qui ſe pratique en particulier à Metz, & dans le pays Meſſin : voyez *Valantin*.

VAUSSOIRE, WASORS, VAUSORS, VASORE, Vauſſors : *Valciodorum*, abbaye de ce nom dans le comté de Namur, entre Charlemont & Bovines, qui eſt célebre dans l'*Hiſtoire de Metz*.

VAUT-NEANT, *ou* VAUT-NIANT, vaurien, dont on ne peut rien faire de bien, qui ne s'adonne qu'au mal.

VAVEIZ, VAUVEIZ, le temps, le cours de la vie d'une perſonne.

VAUX, vallons : *Per mons & per vaux*, par montagnes & par valons : *per montes & per valles*.

VAYNE, vanne, la vanne d'un moulin, une digue.

VAYNEY, *ou* VAINEY, vannier, qui a ſoin des vannes, des digues.

VÉ, vrai : *verum*.

VÉ, gué pour paſſer l'eau : *vadum*.

VÉABLE, agréable, digne d'être vu.

VÉAU, cri injurieux aux paſſants, injure.

VECS, fois, *vices : Per pluſiours vecs*, par pluſieurs fois, par différentes repriſes.

VECY, voici : *Vecy une citeit édifiée de gens nobles, que au temps advenir par deffault de juſtice, ſe converiront à gens villains* : voyez VILLAIN.

VÉEL, un veau : *vitulus*.

VÉELER, faire un veau, vêler.

VÉER, refuſer, défendre, prohiber : *vetare*.

VÉER, voir : *videre*.

VÉEZ, voyez : *videas*.

VÉEZ ICY, voici : *Que vèez icy*, que voici, que vous voyez ici préſent.

VÉEUR, témoin oculaire, qui a examiné une choſe, qui a vu par ſoi-même.

VEF, veuf, qui a perdu ſa femme : *viduus*.

VEF, un œuf : *ovum*.

VÉGINE, voiſine, femme qui demeure près de notre logis : *vicina*.

VEHER, voir : *videre*.

VEHEU, vu : *Ke nous avons vehù & conſideré*, que nous avons vu & examiné avec ſoin.

VÉHERIE : *veheria*, *vicaria*, vicairie,

ancien titre d'offices tant eccléſiaſtiques que laïcs ; c'étoit une ſorte de lieutenance, en conſéquence de laquelle celui qui en étoit revêtu, repréſentoit le ſeigneur dans une terre, y rendoit ou faiſoit rendre la juſtice, veilloit à ſes intérêts, & percevoit ſes revenus.

VÉHÉRIE, moyenne juſtice, grande voierie.

VÉHÉRIE, ancien droit qui ſe levoit ſur le vin.

VÉHIERS : voyez VIGUIERS.

VEIGNER, (bien) ſaluer, accueillir, recevoir honnêtement.

VEILE, (une) une vieille femme.

VEILLOTTE, petit tas de foin, qu'on ramaſſe avec la fourche quand il eſt fané.

VEIEZ, voyez ; *vide.*

VEIR, voir : *Sui coſin eſt venu lou veir*, ſon couſin eſt venu le voir.

VEIXE, une vache.

VELINÉE, une choſe envenimée, où il y a du poiſon, du venin.

VELOCE, agile, ſoudain, rapide : *velox.*

VELTE, ſorte de jauge de tonneaux.

VELTER, jauger avec la velte.

VELTEUR, jaugeur.

VELTRE : voyez VAULTRE, VAULTROI ; c'eſt le même.

VENCER : *vendere*, vendre : *Que ſon mainbour le le vencet* ; que ſon tuteur le vende : *titre* de 1390.

VENDERS, vendeur : *venditor.*

VENDITION, vente : *venditio.*

VENDIXER, vendre.

VÉNÉFICE, poiſon.

VÉNÉFIQUE, qui a du venin, qui eſt vénimeux, qui empoiſonne.

VENEL, tombereau : *plauſtrum.*

VENELLE, longue allée, ou corridor étroit dans une maiſon.

VENEOR, chaſſeur, véneur : *venator.*

VENGEMENT, vengeance, action de ſe venger.

VENGISON, vengeance.

VENIR AVANT EN PLAIT, ſe préſenter en juſtice pour défendre ſa cauſe.

VENOIR, véneur, chaſſeur : *venator.*

VENOISSON, venaiſon, gibier pris à la chaſſe.

VENREDI, Vendredi : *Veneris dies* ; l'on voit que VENREDI approche plus de ſes racines, & vaut mieux que Vendredi ; mais il faut ſuivre l'uſage : *loquendum ut multi, ſapiendum ut pauci.*

VENS, vent : *ventus*, air rarefié, mouvement, agitation violente de cet élément.

VENTS CARDINAUX, les principaux vents qui ſoufflent aux 4 points principaux de l'horizon, ſavoir, le levant, le midi, le couchant, & le ſeptentrion : *venti cardinales* : le vent du levant, ou d'orient ſe nomme *Eſt* ; celui du midi, *Sud* ; l'occidental, *Oueſt* ; le ſeptentrional, *Nord* ; *Le nord, l'affreux ſéjour des vents & des frimats.*

VENTS D'AVAL, vents malfaiſants qui viennent de la mer & du midi : *venti auſtrales.*

VENTS D'AMONT, vents qui viennent de terre & d'enhaut, du côté de l'Orient : *Eurus.*

VENTS DROITS, vents du couchant : *Zephyrus.*

VENTS DE BISE, vents du Nord : *Boreas.*

VENTANCE, jactance : *Sens ventance*, ſans ſe vanter, ſans s'en faire accroire.

VENTEROLLES, droits qui ſe paient à un ſeigneur par ceux qui achetent du bien ſur ſes terres.

VENTILATION, eſtimation des biens pour venir à un partage.

VENTILER, faire l'eſtimation des héritages à partager.

VENTILLON, volet de fenêtre, contrevent.

VENTOIRS, chablis.

VENTREILLER, remuer la terre, ſe vautrer.

VENTROYLLER, s'échapper par adreſſe, d'un mauvais pas, d'une mauvaiſe affaire.

VENTRUIL, le ventre : *venter.*

VENUSTE, beau, agréable, qui a de l'aménité & des graces : *venuſtus.*

VEOIR, *ou* VOIR, vrai, vérité.

VER, le printemps : *ver*, *vernum.*

VER, grand, fort, puiſſant.

VER : voyez MENU-VER.

VERCHEIRE, *ou* VERCHERE, bien donné en dot à une fille.

VERDEURS : voyez WARDEURS.

VERDI, vendredi.

VERDOIE, couleur verte, mêlée d'un peu de jaune.

VERDUM, un coutelas.

VERECOND, jeune homme trop timide, trop niais en compagnie.

VERG, *ou* VIERG, maire, prévot, baillif.

VERGE, bague, anneau de doigt : *On ne ſouloit porter ny verge ni gantz es mains*, ce n'étoit pas la coutume de porter ni anneau, ni gants aux mains.

VERGOGNEUX, honteux.

VERITEIT, vérité : *En teſmoignaiges de veriteit*, en témoignage de vérité.

VERLET, valet, domeſtique : un ſeigneur avoit des valets & domeſtiques, qui, indépendamment des ouvrages de campagne, devoient être armés pour la défenſe de ſon château.

VERMINIERE, race de vermines.

VERAUT, verrat, le mâle de la truie : *verres.*

VERROULLÉE, lance, au bout de laquelle il y avoit une eſpece de virolle pour ne pas ſe bleſſer.

VERS, à l'égard.

VERSAINES, terres qui ſe repoſent : les terres arables ſont ordinairement diviſées en trois ſaiſons, dont l'une porte du bled en la premiere

premiere année, de l'avoine en la ſeconde, & enſuite ſe repoſe en la troiſieme. C'eſt la ſaiſon, qui eſt en tour de ſe repoſer, qu'on appelle les VERSAINES : *Faire verſaines*, ſe repoſer : voyez SOMMARTS.

VERSIFIEUR, poëte.

VERSO, la page qui eſt au dos, au revers d'un feuillet : le *recto* eſt la premiere page de ce feuillet.

VERSOYER, mêlanger, mettre pêle-mêle.

VERTI, tourné, traduit, mis d'une langue en une autre.

VERTILLON, un peſon : *verticulum.*

VERT-MAY, branches de verdure dont on ornoit les rues pour les proceſſions, &c.

VERTOIL, un loquet de porte.

VERTUGALE, vertugadin, cotte, juppe gonflée par un cerceau.

VERTUGOI, VERTUGOU, VERTUCHOUX, jurement qui prend le nom de Dieu en vain : GOI ſignifie Dieu, en vieux langage.

VERURE, verrue, poreau, ou poireau, petit durillon rond, qui vient ſur la peau : *verruca.*

VESINE, voiſine : *vicina.*

VESPRÉE, (la) l'après-midi.

VESPRES, le ſoir.

VESSEL, vaiſſeau : *vas*, *vaſculum.*

VESSELLEMENTS, vaiſſelles : *vaſa.*

VEST, priſe de poſſeſſion d'un héritage ; ce qui ſe faiſoit autrefois par certaines formalités ; telles, par exemple, que la tradition d'une branche d'arbre, d'un fetu de paille, &c, de la part du vendeur, qui marquoit par là le tranſport qu'il faiſoit de ſa propriété. C'eſt l'origine de ces autres termes : *deveſtir*, *reveſtir*, *inveſtir*, *inveſtiture.*

VESTURE, inveſtiture.

VET, bois en défens ou défais : *Sylva vetita*, *prohibita.*

VÉTERINAIRE maréchal-ferrant.

VEUDIER, ſortir : *Elle ne veuda plus ſa chambre*, elle n'en ſortit plus.

VEUIL, volonté : *voluntas.*

VEULE, foible, mou : *vacuus.*

VEX, vieux : *Devant le mouſtiet on vex palais*, devant l'égliſe proche le vieux palais.

VEXIN, *ou* VOIXIN, voiſin : *Ne faire choſe que ſoit neuxant à lour vexin*, qui ſoit nuiſible à leurs voiſins : *vicinus.*

VEXILLAIRE, un porte-enſeigne : *vexillarius.*

VEXILLEMENT, vaiſſelles : *Qu'on preigne tout mon vexillement*, toute ma vaiſſelle.

VEY, (ung) un gué de riviere.

VEZ, (lou) le voici : *ecce.*

VIABLE, qui paroît devoir vivre, qui eſt bien conſtitué.

VIAGE, la vie : *vita.*

VIAGE, (à) à vie : *ad vitam*, qui eſt pour la vie entiere, quant à l'uſufruit : *penſion viagere*, *droit viager*, *&c.*

VIAGE, village : *Il eſtot avaulz le viage*, il étoit parmi le village.

VIAGEREMENT, pendant le temps de la vie.

VIAGIER, (homme) uſufruitier.

VIAGIER, (bien) bien laiſſé à uſufruit.

VIAIGE, homme viager, qui a un uſufruit.

VIAIGE, (penſion) penſion viagere.

VIALZ, vieux : *vetus.*

VIARD, (le) la garde d'une ville, d'un château.

VIATEURS, voyageurs : *viatores.*

VIAUT, (Saint) S. *Vital* : *Vitalis.*

VIBAILLY, *ou* VIBAILLIF, lieutenant d'un baillif : *vice-ballivus.*

VIBRER : *vibrare*, jetter avec force, ébranler.

VIBREUSE, (voix) voix aigue, pénétrante, perçante.

VICAIRIE, (bail à) bail emphitéotique pour 99 ans, ou moins.

VICAIRIE, (banniſſement à) banniſſement d'un coupable pour 99 ans.

VICENNAL, qui eſt de vingt années : *vicennalis.*

VICOENS, vicomte : *vice-comes.*

VICQUANT, vivant : *Et le plux long vicquant d'iaulz*, & le dernier vivant d'entre eux.

VICQUER, vivre : *Les poures gens vicquent moult maulz*, les pauvres vivent malheureuſement : *As dariens viſquans*, ou *Os dairnis viſans*, aux derniers vivants.

VICUENS, VICUENTE, vicomte, vicomteſſe.

VIDAME, vice-ſeigneur, vicaire d'un ſeigneur : *vice-dominus.* DAM, ou DAME, dans l'ancien langage, ſignifioit ſeigneur, *dominus.* Originairement, les vidames furent établis pour défendre les biens temporels des égliſes, tandis que les évêques vaquoient à l'oraiſon, & aux autres fonctions de leur miniſtere.

VIDAMÉ, VIDAMIE, dignité de vidame.

VIDIÉ, qui eſt dans le veuvage : *viduatus.*

VIDIMEIR, vidimer, collationner une copie à un titre original, & certifier authentiquement qu'elle y eſt conforme.

VIDIMEU : *vidimus*, titre qui a été authentiquement collationné à ſon original.

VIE, VIES, vieux, ancien : *Les vïes hoſſis*, les vieux trembleurs, les vieux hommes.

VIEGNER, venir.

VIELEOR, un joueur de vielle : il ſignifie quelquefois un violon.

VIELIERES, violons.

VIESSERIE, (la) l'état des revendeurs.

VIESSEIRE, revendeuſe.

VIESSEY, revendeur.

VIEUT, (il) il veut : *vult.*

VIEZ, vieux, vieille : *vetus* : *La viez graingе*, la vieille grange : *Ly viez hans*, les vieux hommes.

VIGNAGE, droit qui ſe paie à un ſeigneur pour les beſtiaux qui paſſent ſur ſa terre.

VIGNENT, (ils) ils viennent : *K'ils viguent devant les Treize*, qu'ils viennent par devant la juſtice des Treize.

VIGNERIES, vigneronnes.

VIGNOURS, vignerons, ils formoient à Metz une république, un corps de métier, il y avoit un maître & ſix jurés, qui le gouvernoient quant à la police.

VIGON, homme de caractere dur, qui aime de faire périr les petits animaux, tels que les jeunes oiſeaux, &c.

VIGUIERS, *ou* VÉHIERS, vicaires, lieutenants d'un ſeigneur dans une terre : *vicarii*, d'où l'on a fait *viguiers*.

VIGUERIE, charge de viguier.

VILLAIN, campagnard, qui demeure à la campagne dans quelque métairie : *villanus*.

VILITEIT, (a) à volonté.

VILLAINE, (gent) race Plébéienne, vile, roturiere.

VILLE, (vente à droit de) vente judiciaire & à qui plus.

VILLENAGE, tenue de poſſeſſions non nobles : *mancipatio*.

VILLENAGE, (tenir en) c'eſt tenir de maniere qu'on eſt obligé de rendre au ſeigneur des ſervices villains, vils, bas, comme de charrier ſes fumiers, & faire d'autres corvées de cette eſpece.

VILLENEUX, vilain, ſordide.

VILLE-VESE, vieille femme.

VILLEUNE, vieilleſſe.

VILLOIRS, petites villes aux environs d'une capitale.

VILLONIE, mauvais traitement : *Faire villonie*, maltraiter : *Villonie ne puet amours amer*, les mauvais procédés ſont incompatibles avec un amour réel & ſincere.

VILLOTES, petits amas de foin, dont on forme enſuite les meulons.

VILLOTIER, homme adonné à ſes plaiſirs.

VILLOTIERE, fille ou femme de joie, de plaiſir.

VILONIE, fauſſeté, tromperie.

VILTÉ, baſſeſſe : *vilitas*.

VILTEIT, bas prix, diſcrédit.

VIMAIRE, force majeure, orage : *vis major*.

VIMÉRE, vice-maire, lieutenant de maire : *vice-major*.

VINADE, droit qu'a un ſeigneur de faire charrier ſon vin par ſes ſujets.

VINAGE, aſſemblée de communauté, à laquelle tous les habitants doivent ſe trouver ; le vinaul les y convoque en diſant à chacun : *Je vous commande au vinage* : *jubeo ut venias*, cela ſe pratique encore dans la province de Luxembourg.

VINAIGE, *ou* VINAGE, droit ſeigneurial qui eſt dû ſur les vignes : *jus vinarium*.

VINAIGE, *ou* VINAGE, droit qui ſe

paie pour le paſſage par les terres d'une ſeigneurie étrangere.

VINCESLIN, *Venceslas.*

VINGIR, (ſe) ſe venger : *Noſtre Diex a vée de ſe vingir*, notre Dieu a défendu de ſe venger ſoi-même.

VINTE, *ou* VINTRE, le ventre : *venter.*

VINTIME, vingtieme.

VINXER, venir : *Le fils Robert le duc de Bair, le comte de Blamont, lou Sire de Loupy, vinxent en Metz pour oſtagier le duc Robert de Bair*, pour ſervir d'otages, de cautions à Robert, duc de Bar, *An.* 1369.

VIOT, violence, paſſion.

VIOUCHE, vieux, vieillard, homme d'une longue vie.

VIRÉE, parts de terreins communaux, que les habitants d'un lieu ſe partagent entre eux pour les cultiver.

VIRER, aller de côté & d'autre, tournailler.

VIRETON, ſorte d'ancien javelot : *verutum.*

VIREVOUTE, virevolte, tours & retours faits avec viteſſe.

VIRON, environ : *Viron l'heure de ſixte*, vers l'heure de ſexte, environ la ſixieme heure.

VIRTE, meſure pour jauger des tonneaux.

VIRTER, jauger avec la virte.

VIS : *vivus*, vivant : *Ly bienfaitours vis & treſpaſſeis*, les bienfaiteurs vivants & trépaſſés.

VIS, viſage : *vultus ;* de-là le terme *vis-à-vis.*

VIS, avis, avertiſſement

VISIST ; (qu'on) qu'on ſe donne bien de garde de faire telle ou telle choſe.

VISIST DE FAIRE, (qu'on) qu'on s'aviſa de défaire, qu'on défit mal-à-propos.

VISITANCE, viſite.

VISQUER : voyez VICQUER.

VISSIER, ſorte de barque, eſpece de vaiſſeau de tranſport.

VITAILLE, ce qui eſt néceſſaire à la vie, viande, vivres.

VITAIRE, pays de Virtemberg : *Lou duc de Vitaire*, le duc de Virtemberg.

VITIABLE, ce qui eſt ſuſceptible de vices, qui eſt vicieux.

VITOUR, *Victor*, nom propre d'homme : *Saint Vitour*, Saint *Victor.*

VITRIC, le beau-pere : *vitricus.*

VITUPERE, blâme, reproches ſanglants : *vituperium.*

VITUPÉRER, faire des reproches mépriſants : *vituperare.*

VIVELOTTE, VIVENOTTE, ce qui eſt laiſſé & appartient à une veuve pour ſa nourriture, ſon vivre : *vitalicium.*

VIVE-PATURE, le temps de la glandée, des faines, &c.

VIVY, réſervoir, étang : *Les grantz vivys*, les grands étangs : *Les petits vivys*, les petits étangs.

VO, votre : *noſtre.*

VOCABLE, le nom d'une choſe : *vocabulum.*

VOCABULISTE, auteur de vocabulaire, ou ſorte de dictionnaire d'un langage quelconque.

VOCATES, anciens peuples de la Gaule Aquitanique, dont il eſt parlé dans les commentaires de Céſar.

VOCIST, (ne) ne voulut : *non voluit.*

VOÉ, voué, qui a l'avocatie, ou défenſe d'une terre : *advocatus* ; avoué, patron du bien d'une égliſe.

VOER, *ou* VOIR, vrai, véritable : *verum.*

VOERRE, un verre : *vitrum.*

VOEZ, un gué de riviere.

VOIDE, *ou* VOUÉDE, couleur bleue.

VOIDIE, l'organe de la vue, la faculté de voir : *viſus.*

VOIERIE : *via*, voie : *iter*, chemin : *ſemita*, ſentier, rue.

VOILES, trains de planches flottées ſur une riviere, pour être conduites d'un lieu en un autre.

VOIOICER, chaſſer, éliminer, renvoyer.

VOIR GOUTTE, (ne) ne rien voir du tout.

VOIR, (aſſigner pour) aſſigner quelqu'un à être préſent lorſqu'on dira, qu'on ordonnera ſur quelque affaire.

VOIR, vraiment, vrai : *Bien eſt voir*, il eſt bien vrai : *Por voir*, pour vrai : *A dire voir*, à dire vrai.

VOIRE MAIS, comme ſi c'étoit ſûr : *quaſi verò.*

VOIRE MÊME, encore que.

VOIREMENT, vraiment.

VOIREMENT, (mais) mais à propos, mais réflexion faite.

VOIRE QUE, quoique : *quamvis.*

VOISDIE, *ou* BOISDIE, tromperie, raillerie ; de-là les termes d'*envoiſer*, d'*emboiſer.*

VOISER, aller : *Je vois*, je vais : *K'il voiſe*, qu'il aille : *K'ils noz voiſent*, qu'ils n'y aillent pas, qu'ils ſe donnent bien de garde d'y aller : *Voiſe, voit*, vas : *vade.*

VOISIER, voiſiner, cauſer.

VOIXIN, voiſin.

VOLAQUETI, ſalutation, action de ſaluer quelqu'un.

VOLCES ARÉCOMIQUES, Celtes, anciens Gaulois.

VOLENTÉ, volonté.

VOLEREAU, un petit voleur, un *larroneau*, *latrunculus.*

VOLLANTEIT, VOLLUNTÉIT, volonté : *voluntas.*

VOLLION, une grille : *Item*, une cage.

VOLON ; *volo*, qui s'offre volontairement pour ſervir en temps de guerre ; de-là, le terme de VOLONTAIRE.

VOLRE, vouloir, *velle* : *Il volt*, il veut : *Ne volt mie*, il ne veut pas, ou il ne voulut pas : *Il ne volt mie ly cranter priſon*, il refuſa de donner ſa parole, & de ſe reconnoître priſonnier de celui qui l'avoit arrêté, qui l'avoit pris en trahiſon.

VOLROIT, voudroit.

VOLRONT, voudront.

VOLXIT, qu'il voulut.

VOLXISSENT, qu'ils vouluſſent, &c.

VOLTE, voute, ſouterrein : *La maxon & la volte deſoulz*, la maiſon & le ſouterrein vouté qui eſt deſſous.

VORREMENT, vraiment : *Ilz faiſoit vorrement k'il y voiſt*, il faudroit vraiment qu'il y allât.

VORRIENS, voudrions : *Nous qui ne vorriens de riens enfraindre lai franchiſes & lai liberteit*, qui ne voudrions bleſſer en quoi que ce puiſſe être les franchiſes & les libertés, &c. *Charte* de 1346.

VOS, vous : *Vos doux*, vous deux : *vos duo.*

VOT, vœu, *votum : Qu'on lour faice tenir lour vot*, qu'on leur faſſe obſerver leur vœu.

VOTE, VÔTE, VOUTE, omelette où il y entre de la farine, qui en conſéquence eſt épaiſſe, & qu'on retourne dans la poële lorſqu'elle eſt cuite d'un côté : *volta*, du verbe *volvere*, retourner.

VOUADE, *ou* BOUADE, droit qu'ont certains ſeigneurs, de faire charroyer leurs vins par leurs ſujets, chacun à tant de voitures, attelées de tant de bœufs.

VOUAGER, voyager, aller : *K'il y voüage*, qu'il y aille.

VOUÉDE, couleur bleue.

VOUERIES ; dans le Luxembourg, on nomme VOUERIES, des corps de biens ordinairement de ſervile condition, & ſur-tout ceux qui ſitués dans l'enclave d'une ſeigneurie, dépendent cependant d'une autre ſeigneurie voiſine.

VOUERIES, dans le pays Meſſin & ailleurs, on appelle VOUERIES, les ſeigneuries vouées, qui doivent leur origine à la protection que les hauts-juſticiers, ſur-tout eccléſiaſtiques, qui étoient trop foibles pour ſe défendre, étoient obligés d'acheter d'un ſeigneur plus puiſſant, dans les temps malheureux de l'anarchie féodale, pour ſe mettre à couvert des vexations auxquelles ils étoient perpétuellement expoſés. Le rétabliſſement de l'autorité ſouveraine a rendu cette protection inutile ; d'ailleurs les ſeigneuries vouées ayant été aliénées par ceux à qui elles avoient été originairement concédées, elles ſont aujourd'hui preſque toutes entre les mains de gens moins puiſſants que les hauts-juſticiers, & qui ſeroient incapables de les protéger, s'ils avoient encore beſoin de l'être ; mais les droits de ces ſeigneurs voués n'en ſubſiſtent pas moins, & ſont différents d'une terre à l'autre, comme *dépendants pour la plupart, des accords & conventions anciennes* : quoique les voués aient ordinairement, *le tiers des amendes, épaves, & confiſcations* : voyez les articles 33, 34, 35 du titre

de la coutume de Metz de l'édition de 1613.

VOULANCE, volonté libre : *De voulance*, de propos délibéré : *Qui fiert ung hons & occiſt de voulance, k'il muere*, celui qui frappe un homme & le tue de propos délibéré, doit ſubir la mort.

VOULCIT, qu'il voulut.

VOULCISSENT, qu'ils vouluſſent.

VOULGE, ſorte d'armes anciennes.

VOULLENTIN, *Valentin*, nom propre d'homme : *Valentinus*.

VOULLETRUE, jeu de volant.

VOULT, VOUT, viſage : *vultus*.

VOULT, volonté : *voluntas*.

VOULT, vœu : *Sur le voult de noſtre religion*, ſur le vœu de notre religion, ſur la promeſſe qu'on a faite de la ſuivre.

VOULTELÉ, VOUTELÉ, couté, qui eſt couté, de *voulta*.

VOULTIF, qui eſt agréable à la vue, qu'on deſire voir, &c.

VOULUST OU NON, vueille ou non veuille.

VOUS-CY, ici : *Venez a vous cy*, venez ici, approchez.

VOUT, viſage : *vultus*.

VOUTIS, couté, fait en coute.

VOUVEZ, VOUVEIZ, ſeigneur voué.

VOWE, veuve : *vidua*.

VOWERIES, droits de voué, VOUERIES, voyez ces mots.

VOWIER, voué, qui a droit d'avocarie : voyez VOÉ.

VOYER, voir : *videre* : voyez DONQ, & DONC.

VRAUVE, *ou* VRAUNE, une femme : *virago*.

VROI, vrai : *verum*.

VUAIRE, *ou* VUERE, verre : *vitrum*, *ſcyphus*.

VUARBE, enceinte d'un champ, faite avec de groſſes & longues buches de bois, pour le garantir de l'incurſion des beſtiaux. C'eſt une warde, ou garde.

VUARNEMENT, vêtement, habillement tant d'homme que de femme ; il vient du verbe *vuarder*, ſe garantir du froid, du chaud, &c.

VULGAIRES, anciens inſtruments de guerre, en forme de gros marteaux, ou maſſues, dont on ſe ſervoit pour enfoncer les portes.

VUI, (ung) un gué de riviere.

VUIL, *ou* VUEIL, volonté : *Donmeſme vueil*, de même volonté, d'un parfait accord.

VULGALMENT, vulgairement, communément : *vulgo*.

VULGATE, (langue) langue que parle le peuple.

VY, Vic, ville capitale de la temporalité des évêques de Metz, qui y étoient ſouverains, & princes de l'empire. Elle eſt ſituée ſur la Seille, à une lieue au deſſous de Marſal.

WACCONS, lieux remplis de cailloux aux bords d'une riviere, lieux qui vaquent, où il n'y a rien.

WAGE, gage, nantiſſement, hypotheque : *vadium.*

WAGUE, ſorte de poids en uſage dans divers lieux.

WAIDE, gué, ou banc de ſable, proche une riviere : *vadum.*

WAIGE, gaine, fourreau : *vagina.*

WAIGES, gages : *vadia, pignora.*

WAIGES, (contre) défauts de paiement de cens, de gages.

WAIGIER, (faire) gager, prendre ſur l'ennemi de quoi ſe dédommager de quelque tort qu'il a fait, de quelque bien ou héritage dont il s'eſt emparé.

WAIGIERE, engagement, choſe qu'on donne ou qu'on reçoit pour gage : *Donner a waigiere*, donner à gage.

WAIGIEZ, choſes abandonnées, délaiſſées par celui qui les tient en engagement : en latin, *wayvium.*

WAIGIOUX, gens envoyés pour waigier, pour prendre des gages ſur l'ennemi, pour le gager.

WAIGNIAIGE, gagnage.

WAIGNIER, gagner.

WAIMAL, *ou* WAINAL, l'automne : de là vient le nom de *Waïn*, donné aux bleds enſemencés en automne.

WAÏN, temps des ſemailles d'automne : *Item* regain.

WAINAUL, *ou* WINAUL, garde prépoſé à veiller à ce que des particuliers ne faſſent ou ne laiſſent manger par leurs beſtiaux, les regains deſtinés par une communauté, pour les bêtes de charrue au mois de Septembre, qui eſt le temps des *Wains*, c'eſt-à-dire, des regains.

WAIRAS, héritiers, ayants cauſe, les hoirs.

WAIRANT, droit d'héritiers, de ſucceſſeurs.

WAIRENTIR, garantir.

WAIRENTIXE, garantie : *Por cauſe de wairentixe*, pour cauſe de garantie.

WAIRIER, faire la guerre, guerroyer.

WAIRIERES, *ou* WAIRIRES, vitres d'égliſes.

WALES, *Gilles*, nom propre d'homme : *Ægidius : Wales ot nom*, il eut pour nom celui de *Gilles* ; il s'appelloit *Gilles.*

WALLES, flottes ſur les rivieres.

WALONS, Gaulois. On donne ce nom à tous les peuples des Pays-bas, dont le langage naturel eſt le vieux François, tel qu'on le parla

parla d'abord juſqu'au temps qu'on le polit pour la cour des princes, & qu'il fut appellé *Roman* : ainſi les Walons ſont les habitants du Hainaut, de l'Artois, du comté de Namur, du duché de Bouillon, & d'une grande partie du Luxembourg, de la Flandre & du Brabant : voyez ROMAN.

WALONNE, (Langue) langue que parlent les Walons ; c'eſt la langue Françoiſe ancienne & primitive, telle qu'on l'a parlée lorſqu'elle eſt devenue langue particuliere par la jonction du Tudeſque, qui étoit le langage des Francs, avec celui qu'on parloit en Gaule lorſqu'ils y ſont venus, avec le Gaulois d'alors, qui étoit lui-même un compoſé du Latin & du Celtique. De là vient que la langue Walonne, telle qu'on la parle encore dans les Ardennes, le Luxembourg, &c, eſt totalement compoſée de mots dérivés du Latin, du Celtique, & de l'ancien Allemand ou Tudeſque : on y trouve même pluſieurs mots dérivés du Grec. Ainſi elle eſt *lingua vetus Francica.* L'on voit par là que le François d'aujourd'hui eſt bien plus éloigné des langues matrices que le Walon, qui en vient immédiatement. Auſſi notre langue actuelle eſt-elle plus difficile, plus pauvre, moins expreſſive que la langue Walonne. Devenue preſque toute arbitraire & énigmatique, elle perd ſous le ſpécieux prétexte de politeſſe & d'harmonie, le mérite eſſentiel d'une langue qui eſt l'abondance des mots & la force de l'expreſſion. Il en eſt de même, à peu de différence près, de l'Allemand actuel, tant il eſt différent de l'ancien Teuton ou Tudeſque.

WAQUE, benne à meſurer le charbon.

WARAMOND, *Pharamond*, roi des Francs.

WARCOLLIER, ſellier, bourrelier. Le mot *vercollier* eſt encore en uſage en divers lieux : la *Warcolle*, terme également uſité, eſt une piece de cuir qui ſe met ſur le dos des chevaux attelés.

WARDE, garde.

WARDER, garder.

WARDEURS, *ou* WARDEUS (non pas *Verdeurs*, comme quelques-uns l'ont avancé,) conſervateurs des droits des citoyens de Metz, république, ſurveillant à ce que les juges ordinaires rempliſſent leurs devoirs ſelon les loix.

WARENNES, vitres.

WARENTIR, protéger, défendre, garantir.

WARENTINE, garantie, défenſe, protection.

WARGNÉE, (une) un grand amas d'eau, un large gué.

WARMAISSE, WARMASE, Vorms, ville impériale.

WARNISON, garniſon.

WAROU, (loup) loup-garou.

WARRIER, faire la guerre : *ils war-*

rions encontre la citeit, ils ſont la guerre à la ville.

WART, verd.

WART (ung) un verre à boire.

WARTES, gardes : *A lez wartes des Treize*, ſous la garde & la protection des Treize.

WASTELIERS, *ou* WAISTELIERS, pâtiſſiers.

WATENNES, *ou* WATINNES, ordures, vilainies, ſaletés.

WATER, gâter, ſalir.

WAULGUE (une) un pain de ſuif : *Ly waulgue de xeu doiſt deux deniers*, la maltôte due pour un pain de ſuif eſt de deux deniers. Ancien tarif.

WAURDE, garde : *Ju n'ai Waurde*, je n'ai garde : *Prins Waurde as ty*, prends garde à toi.

WAURDER (ſe) donner de garde de quelque choſe de nuiſible.

WAUYTER, *ou* WAUYTIR (ſe) ſe regarder, ſe conſidérer.

WAYVES, crieurs publics : *vocantes*.

WELT, veut : *vult* : *Qui Deu Welt aidier, malz homme ne le puet nuire*, les méchants ne peuvent nuire à celui que Dieu protége, *ancien proverbe*.

WERNEMENTS, habillements de toutes eſpeces, de toutes façons.

WERRE, (la) la guerre.

WERISE, *ou* VUERISE, village & ſeigneurie du pays Meſſin, qui étoit autrefois du Luxembourg Autrichien.

WESTE, un brave militaire, un homme vaillant en guerre.

WESTERNE, occidental.

WETER, vieux, ancien : *vetus* : *Nous Weters*, nos vétérans, nos vieillards.

WEY, gué, endroit où l'on peut paſſer une riviere : *vadum* : *A Wey*, au gué.

WIDER, partir, quitter, ſortir de quelque endroit.

WILLE, *Gilles*, nom propre d'homme : *S. Wille* : *S. Gilles*.

WINCESLIN, *Winceslas* : *Vinceslaus*.

WITASSE, HUISTACE, *ou* YSTACE & YSTAUCE, *Euſtache*, nom propre d'homme : *Euſtachius*, *Euſtaſius*.

WLLANS, troupe de cavalerie légere, compoſée de Polonois & Tartares, qui font à-peu-près les mêmes fonctions que nos huſſards.

WOAITER, prendre garde, examiner de près.

WOINGNER, *ou* REVOIGNER, gagner, regagner, reprendre les armes.

WOIRES, verres.

WOIRIER, *ou* WAIRY, vitrier.

WORMAIS, vraiment ! eſt-il bien vrai ?

WORMAIXE, la ville de Vorms : *Donnes a Wormaixe la V kal. de Jullet l'an 1199*, accordés en la ville de Vorms, le 5 des calendes de Juillet.

WOUALÉE, groſſe pluie d'orage, mais qui ne fait que paſſer.

WOUASPES, guebes, frelons : *mala apes, veſpæ.*

WOUWLE, ſorte de teinture jaune.

WRAC, droit de bris, ou débris, & de naufrage.

WUIDER, emporter, enlever, mettre en ſûreté.

WULENTEIT, volonté : *voluntas* : *A lai wulenteit*, à la volonté ; *titre de 1344.*

WULSI, *ou* WOULSI, le voici, le voilà préſent.

WULSURE, bleſſure, écorchure : *vulſura.*

WUSSE, voulez vous : *vis ne ?*

WYE, vieille : *Ma vye roube*, ma vieille robe.

WYLOSSE, (ung) un vieux faineant, qui ne s'occupe qu'à dire des choſes de rien.

XAILLER, gliſſer ſur la glace.

XAMÉ, ban, canton, fief particulier.

XAPER, échapper : *Le duc de Bar s'en volt par deux fois xaper*, par deux fois le duc de Bar voulut s'échapper de la priſon où il étoit détenu à Metz.

XAPLAT, CHAPELAT, *ou* SAPELATE, inſtrument propre à ſapper les murs, &c. de *ſcalpere*.

XAULZ, (ung) une breche, un trou dans une digue, par où l'eau ſort, une iſſue par où l'on peut s'échapper : *exitus*.

XAUTELLES, inflammations : *Xautelles & boſſes*, inflammations & enflures.

XAVÉE, ſente, ſortie, petit chemin, iſſue.

XAVWOULTER, pincer la vigne, la châtrer, en ôter les branches gourmandes & ſuperflues.

XENIES, préſents qu'on ſe fait réciproquement entre amis : *xenia*.

XENIOU, petit préſent : *xeniolum*.

XEU, du ſuif : *La maletote de xeu & de cire*, la maltote de ſuif & de cire : *Item* de *ſayn & de xeu*, de ſain-doux & de ſuif : XEU vient du mot latin *axungia*, dont Pline ſe ſert pour ſignifier du vieux-oing à graiſſer les roues de voiture.

XEU, rien : *Et xeu plus ne li doit*, & il ne lui doit rien de plus, rien au de-là.

XEUPPE, CHEUPP, *ou* XIPPE, ancienne punition infamante, prononcée par la juſtice, dans des cas qui ne méritoient ni la mort, ni la mutilation des membres. Pour faire ſubir le ſupplice de la XEUPPE, on dreſſoit au deſſus d'un égoût une eſpece de potence, dans les bras de laquelle étoit placée une poulie, d'où partoit une corde qui répondoit au deſſous, à une ſorte de cage appellée *baſſin* ; le bourreau faiſoit placer le coupable dans cette cage ; on l'élevoit enſuite, & de-là on le faiſoit ſauter dans les immondices de l'égoût. Le maître des hautes œuvres & ſes valets l'y vautroient & l'y retournoient juſqu'à ce que ceux des Treize, & les comtes qui aſſiſtoient à cette punition, avec leurs ſergents & les gens de la garde journaliere, fiſſent ceſſer l'exécution.

XEUR, EUXER, EXUER, HEUXER, ſortir : *exire*.

XEURER, contraindre, obliger.

XEURER, *ou* XEURE, payer : *ſolvere, exſolvere* : *Sauf paines de fourures que doivent xeure à la maletote des moibles*, excepté les peaux de fourures, qui doivent payer à la maltôte des meubles.

XEURETÉ,

XEURETÉ, paiement.

XEUT, XEUTE, ſuivi, ſuivie : voyez XUIR.

XEUWANT, (en) en ſuivant : *Et enſi en exiuwant*, ou *enxeuvvant à tos jors maix*, & ainſi de ſuite pour toujours, à jamais.

XIPPE, c'eſt la même choſe que la XEUPPE : *Et adoncq ung appellé Renaire ſaillit en la xippe, pour des chiens k'il avoit donneï au lieu de Vy, leſquelz eſtoient deſrobbeï*, & alors (en 1433), un nommé *Renard* ſubit la punition de la *xeuppe*, pour avoir volé des chiens qu'il avoit donnés à quelques habitants de la ville de Vic.

XIR, couleur noirâtre.

XIRIEIR, lacérer, déchirer.

XIRIÉES, déchirés, lacérés : *Soient oteez de l'airche & xiriées*, les actes qui n'ont plus de force, ſeront ôtés de l'archive publique, & lacérés.

XISTE : *xiſtum*, portique : *Item*, promenoir, allées pour ſe promener.

XISTON, verd-de-gris en poudre.

XOINER, EXOINER, excuſer.

XOUL, glayeul, chaume pour lier la vigne : *xiphium.*

XOURE, paiement.

XOURER, payer, ſatisfaire : *exſolvere.*

XOWANT, (en) pour toujours, à l'avenir.

XOWEURES, ſerviettes : *Doient ſigner nappes & xoweures*, doivent fournir nappes & ſerviettes pour la table.

XTOFLE, CURTOF, *Chriſtophe*, nom propre d'homme : *Chriſtophorus.*

XUIANT, EXIUVANT, ſuivant : *En exuiant*, en ſuivant, à la ſuite des temps.

XUIR, ſuivre : *ſequi* : *S'enſuixent*, s'enſuivent : *Ke s'enſuixe*, qui s'enſuit.

XUIRTE, XUIRTEIT, ſûreté, aſſurance : *Permey bone xuirte, permey boinne xuirteit*, moyennant bonne ſûreté, moyennant cautions, ou gages ſuffiſants.

XUWER, obliger, contraindre.

XYN, XYNE, couſin, couſine : *Mi xin*, mon couſin.

XYN, XEU, ſuif : voyez XEU.

Y A U

YAC, YAUCQUE, AUCQUE, quelque choſe : *aliquid.*

YAULZ, eux : *ipſi* : *Por yaulz*, pour eux.

YAUVES, eaux, rivieres, ruiſſeaux, étangs : *En yauves, en preis, en boixes*, en eaux ou rivieres, en prés, en bois.

YAWES, YAVES, AIUVES, eaux : *aquæ.*

YERRE, du lierre : *hedera.*

YEULX, YEX, les yeux : *Mieux en pert la beauté des yeulx & des viaires*, la beauté des yeux & des viſages en eſt plus apparente, en paroît mieux.

YEURES, épingles & aiguilles.

YFFUWES, gratifications, épaves : *Et ſur les profits, yffuwes & revenuces que don dit ſeel puent chacun an yſſir*, & ſur les profits, les gratifications & revenus qui peuvent provenir chaque année des droits de ſceau : *Charte* de 1348.

YGLISSE, égliſe.

YLIERS, les flancs, les côtés.

YNDE, bleu : *Ne ynde, ne blanche*, ni bleue ni blanche : ce mot YNDE vient ſans doute du bois d'*inde*, qui teint cette couleur.

YON, *Jonas*, nom d'homme : *Jonius.*

Y-ONT, ils ont : *Et ſe y-ont*, & ils ont encore.

Y S T

Y-OT, il y eut : *Et y en y-ot X de prins*, & il y en eut dix de pris.

YRAIGNE, araignée.

YRASCONDE, homme ſujet à la colere : *iracundus.*

YRETGE, hérétique.

YREUX, homme colérique.

YSABELAS, *Yſabelle.*

YSIS, *Euſice* : *Euſitius*, nom propre d'homme : S. *Yſis*, Saint *Euſice.*

YSOIE, *Euſébie* : *Euſebia*, nom propre de femme.

YSSE, (une) un habit de tiretaine, en forme de juſte-au-corps, que mettent les hommes de campagne.

YSSIR, ſortir : *exire.*

YSTEIT, (ſe) s'il y va : *ſi iſtuc eat.*

YSTRE, ſortir, *egredi* : *Ils iſtront*, ils ſortiront.

YSTRER, provenir, réſulter : *Par mon chief il en iſtra maux*, je jure par, ou ſur ma tête qu'il en réſultera de grands maux, des malheurs.

YTAL, *ou* AITAL, ainſi, de cette maniere : *ita, ſic.*

YTEL, un tel, une telle, *talis* : *Ytel beſte*, une telle bête.

YVED, *Evode*, nom propre d'homme, *Evodius* : Saint *Yved*, S. *Evode.*

YVER, hiver : *hiems.*

YVOY, *ou* YVOIX, la ville de Carignan : *Yvodium.*

ZABETTE, *Elizabeth.*

ZAHORIE, vue perçante.

ZANI, bouffon, fou : *inſanus.*

ZASSE, Saxe, électorat de l'empire d'Allemagne.

ZBARAS, épantau qu'on met aux chenevieres, pour faire peur aux oiſeaux.

ZEC, zeſt, le milieu d'une noix ; au figuré, ce mot ſignifie une choſe de néant, une bagatelle : *Ung ʒec*, ou *ʒeſt*, un rien.

ZÉLATEUR, faux dévot qui, plein de vices contraires aux loix ſacrées de la loi naturelle & du chriſtianiſme, ſe montre par tempérament & habitude, ou par politique, obſervateur zélé de ce qu'il juge à propos de nommer vertu.

ZÉRER, abandonner, délaiſſer : *deſerere.*

ZÉRER, (ſe) ſe jetter ſur quelque choſe, s'en emparer, *ʒehérer* : *erumpere, eruere.*

ZILER, avoir du zele pour apprendre, étudier.

ZIWEROLTI, dans les ſiecles paſſés & à venir : *Ès ſiecles.*

ZOCLE, SOC, *ou* SOCLE, gros bout de tronc d'arbre, ſcié à trois ou quatre pieds de hauteur, & mis au coin de la cuiſine d'un payſan, pour lui ſervir d'étau, & de dreſſoir.

ZOGUER, (ſe) ſe marier, uſer du mariage.

ZOT, ſoit, *ſit* : *Zot diaul ou non*, qu'il ſoit diable, ou non.

ZOUJAIX, (des) des oiſeaux : *Des jones ʒoujaix*, des jeunes oiſeaux ; on trouve auſſi ZOJAIX : *aviculi.*

ZYNZIN, couſin : *Me ʒinʒin*, mon couſin.

ZYTHE, bierre d'orge : *ʒythum.*

AVERTISSEMENT

SUR

LES CONJUGAISONS

DES VERBES ROMANS.

Comme la principale dégradation de la Langue Latine par la Romance, vient du dérangement dans les Conjugaiſons, nous croyons que pour mettre le Lecteur parfaitement au fait de cette matiere, il convient d'ajouter ici les Conjugaiſons ſuivantes, rendues en Langue Romance.

CONJUGAISONS

CONJUGAISONS
DES
VERBES ROMANS.

DES VERBES AUXILIAIRES.

Être.	*Avoir.*
INFINITIF.	
Présent.	
Ite.	Awoir.
Parfait.	
Awoir itaïe.	Awoir avu.
Futur.	
Dewoir ître.	Dewoir awoir.
Participe présent.	
Itant.	Ayant.
Participe du parfait.	
Itaïe.	Avu.

Être.	*Avoir.*
INDICATIF.	
Présent.	
Sing. Je ſeuie,	J'à,
T'a,	T'ì,
Il a.	Il i,
Plur. J'itant,	J'avan,
V'iteïe,	V'avaie,
I ſon.	Il avon.
Imparfait.	
Sing. J'iteuïe	J'aveuïe,
T'iteuïe,	T'aveuïe,
Il ita.	Il ava.
Plur. J'iteing,	J'avaing.
V'iteing,	V'avaing,
Il iteing.	Il avaing.
Parfait défini.	
Sing. Je fuſci,	J'euïei;

	ÊTRE.	AVOIR.
	Te fuci,	T'euïçi,
	I fuci.	Il euïçi.
Plur.	Je fucing,	J'eucïing,
	Ve fucing,	V'euïcing,
	I fucing.	Il euïcing.

Parfait indéfini.

Sing.	J'â itaïe,	J'a avu,
	T'i itaïe,	Ti avu,
	Il i itaïe,	Il i avu *ou* il ot.
Plur.	J'avau itaïe,	J'avan avu,
	V'avaïe itaïe,	V'avaïe avu,
	Il avon itaïe.	Il avon avu.

Pluſque-parfait.

J'aveuïe itaïe. J'aveuïe avu.

Futur.

Sing.	Je ſerâ,	J'arâ,
	Te ſerïe,	T'arïë,
	I ſeri, (*dans les Atours*, I ert).	Il ari.
Plur.	Je ſeran,	J'aran,
	Ve ſeraïe,	V'araïe,
	I ſeron.	Il aron.

Futur du Paſſif.

J'arâ itaïe. J'arâ avu.

L'i ſans accent circonflexe a un ſon mitoyen entre l'e & l'i.

L'u approche du ſon de l'e dans l'article de, *ſans beaucoup ouvrir les levres.*

Préſent conditionnel.

Sing.	Je ſereuïe,	J'areuïe,
	Te ſereuïe,	T'areuïe,
	I ſeroi,	Il ara *ou* arot.

	ÊTRE.	AVOIR.
Plur.	Je ſereing,	J'areing,
	Ve ſereing,	V'areing,
	I ſereing.	Il areing.

II. Conditionnel.

J'areuïe itaïe, J'areuïe avu.

Imparfait.

Sing.	Seuïe,	Euïe.
	Seuïaïe,	Euïecéie,
	Qui fucië, qui ſoïie.	Qu'il avië.
Plur.	Seuïan, *ou* ſaïant,	Euëſſant,
	Qu'i ſuccince, & qu'i ſaïence.	Qu'il aveince.

SUBJONCTIF.

Préſent.

Sing.	Que j'ſoïie,	Que j'avië
	Q-t'ſoïi,	Que t'avië,
	Qu'i ſoïie.	Qu'il avië.
Plur.	Que j'ſoïence,	Qu'j'avaince.
	Que v'ſoïence,	Que v'avaince,
	Qui fuceint *ou* qui ſoïent.	Qu'il avaince, *ou* qu'il euïceince.

Imparfait.

Sing.	Que j'fucië,	Que j'euïecië,
	Qu-t'fucië,	Qu-t'euïecië,
	Qu'i fucië.	Qu'il euïecië.
Plur.	Que j'fuceince,	Que j'euïecince,
	Que v'fuceince,	Que v'euïecince,
	Qu'i fuceince.	Qu'il euïecince.

Parfait.

Sing.	Que j'euïe itaïe,	Que j'euïe avu,
	Que t'euïe itaïe,	Qu-t'euïe avu,
	&c.	Qu'il euïe avu.

ÊTRE. AVOIR.	ÊTRE. 'AVOIR.
Pluriel . . . . Que j'aïence avu ; Que v'aïence avu, Qu'il aïence avu. *Peu uſité, mieux* Q'j'euïecince avu, &c.	*Pluſque parfait.* J'euïecie itaie. J'euïécie avu.

Nota. *Que ces trois temps s'emploient les uns pour les autres ; pour dire :* il ne s'enſuit pas que j'aie aimé, *on dira :* il n's'enſum que j'euïcie, que j'avie, *ou* que jeuïe aimaïe. *Le dernier eſt plus rare.*

CONJUGAISON DES VERBES ACTIFS.

AIMER.	*CUIRE.*
AIMAIE.	KŒURE.

INDICATIF.

Préſent.

J'aime,	J'aïme,	Je keuïe,
T'aime,	T'aïme,	Te keuïe.
Il aime.	Il aïme.	Il keuïe.
J'aiman,		Je keuïſan,
V'aimeïe,		Ve keuïſeïe,
Il aimon.		I keuïſon.

Imparfait.

J'aimeuïe,	J'aïmeu,	Je keuïſeuïe,
T'aimeuïe,		Te keuïſeuïe,
Il aima.		I keuïſa.
J'aimeing,		Je keuïſing,
V'aimeing,		Ve keuïſing,
Il aimeing.		I keuïſing.

Parfait défini.

J'aimi,	Je keuïſi,
T'aimi,	Te keuïſi,
Il aimi.	I keuïſi.
J'aiming,	J'keuïſing,
V'aiming,	V'keuïſing,
Il aiming.	I keuïſing.

Parfait indéfini.

J'a aimaie,	aimaie. J'a keuïe, &c.
Ti aimaie,	
Il i aimaie,	

AIMER.	*CUIRE.*

J'avan aimaie,
V'avaie aimaie,
Il on *ou* il avon aimaie.

Pluſque parfait.

J'aveuie aimaie, j'aveu aimaïe.	J'aveuie keuie, j'a keuë.
T'aveuie aimaie	
Il ava aimaie.	
J'avaing aimaye,	
V'avaing aimaye,	
Il avaing aimaye.	

Futur.

J'aimerai,	J'keuira,
T'aimeriè,	T'keuirîe,
Il aimerit,	I keuiri.
J'aimeran,	J'keuiran,
V'aimèraie,	Ve *ou* v'keuieraye,
Il aimeron.	I keuiron.

Futur du paſſé.

J'urâ aimaie,	J'urâ keuie.
T'ari aimaie,	
Il ari aimaie.	
J'avan aimaie,	
V'araïe aimaie,	
Il aron aimaie.	

I. Conditionnel.

J'aimereuie,	Je *ou* j'keuireuie.
T'aimereuie,	
Il aimera.	
J'aimeraing,	
V'aimeraing,	
Il aimeraing.	

AIMER. CUIRE.

II. Conditionnel.

J'areue aimaie, J'areuie keuie, &c.
T'areuie aimaie,
Il ara aimaie.
J'aring aimaie,
V'araing aimaie.

Impératif.

Aime.	Keuie.
Qu'il aimîe.	Qu'î Keuieſie.
Aiman.	Keuiſan.
Aimaye.	Keuiſaie.
Qu'il aimince.	Qu'î keuiſince.

SUBJONCTIF.

Préſent & Imparfait.

Que j'aimîe, Que je keuieſie,
Que t'aimmîe, Que te keuiſie,
Qu'il aimîe. Qu'î keuiſie.
Que j'aimeince, Que je keuieſince,
Que v'aimeince, Que v'keuieſince,
Qu'il aimeince. Qu'î keuieſince.

Parfait.

J'euie aimaie, J'euie keuie, &c.
T'euie aimaie,
Il euient aimaie.
J'euecînce aimaie,
V'euicince aimaie,
Il euïe aimaie.

Pluſque parfait.

J'eucie aimaie, J'eucie keuie, &c.
T'eucie aimaie,
Il eucie aimaie.
J'eucince aimaie,
V'eucince aimaie,
Il euſſince aimaie.

AIMER. CUIRE.

Parfait antérieur.

Quand j'â avu aimaie, &c.

II. Antérieur.

Quand j'arâ avu aimaie, &c.

INFINITIF.

Préſent.

Aimaie, Keuire, (*en deux ſyllables*) e *muet.*
Keuie-re.

Parfait & Participe du paſſé.

Aimaie. (awoir) *fem.* Keuie. (awoir) *fem.*
Aamaiee. keuite.

Participe préſent, ou *Gérondif.*

Aamant. Keuiſan. *fémin.* keuiſante.

Ainſi ſe conjuguent les Verbes françois en er.

OBSERVATION.

*Les autres Verbes prennent l'*r *quand elle eſt ſuivie d'un* e.

FAIRE. — Faire.
LIRE. — Laire.

*Excepté quand l'*r *eſt précédée du* t *ou du* d.

PROMETTRE. — Proumatte.
BATTRE. — Bate.
FEINDRE. — Feinde.
DÉPENDRE. — Depende.

FAIRE. FARE.

Excepté, Moudre, *qui fait* Maoure.

INDICATIF.

Sing. Je fâ,
Te fâ,
I fâ.
Plur. Je faiſan, *ou* je faian,
Ve faſeie, *ou* ve faiaie,
I faiſon, *ou* î faion.

Imparfait.

Je faſeuie, *ou* je faieuie, &c.

Parfait défini.

Sing. Je faſi,
Te faſi,
I faſi.
Plur. Je faſeing,
Ve faſeing,
I faſeing.

Parfait indéfini.

J'â fâ, &c.

Pluſque parfait.

J'aveuié fâ.

Futur.

Sing. Je ferâ,
Te ferî,
I feri.
Plur. Je feran,
Ve feraie,
I feron.

I. Conditionnel.

Je fereuie.

FAIRE. FARE.

SUBJONCTIF.

Préſent & *Imparfait.*

Que je faſie.

Participe.

Fâ. *féminin*, fâte.

Gérondif.

Faſan, *ou* faian.

VERBES.

MOUDRE, MAOURE. *COUDRE*, CAOURE.

INDICATIF.

Sing. Je maouë, Je caouë,
Te maouë, Te caouë,
I maouë. I caouë.
Plur. Je maoulan, Je couſan, &c.
Ve moulaie,
I moulon.

Imparfait.

Je mouleuie, Je couſeuie, &c.

Parfait défini.

Sing. Je maouli, J'couſi, &c.
Te mouli,
I mouli.
Plur. Je mouleing,
Ve mouleing,
I mouleing.

Parfait indéfini.

J'â moulu. J'â couſu.

Pluſque parfait.

J'aveuie moulu. J'aveuie couſu.

MOUDRE. *COUDRE.*

Futur.

Sing. Je maoura, Je couſera, *ou* je caoudra, &c.
Te maourî,
I maouri.
Plur. Ie maouran,
Ve maouraie,
I maouron.

I. Conditionnel.

Je maoureuie, Je couſereuie, *ou* je caoudreuie.

SUBJONCTIF.

Préſent & Imparfait.

Que je moulie. Que je cousie,

Participe.

Moulu, *fémin.* Couſu, *fem.* couſue. Moulue.

Gérondif.

Moulan. Couſan.

Le reſte de ces Verbes ſe conjuguent comme les précédents.

Les Verbes Romans ſuivent dans leurs Conjugaiſons les mêmes regles que Mr. de Wailly donne pour les verbes François. Ils ont les mêmes temps primitifs ; ainſi il nous ſuffira d'ajouter aux Conjugaiſons précédentes quelques verbes de différentes terminaiſons, en ne marquant que les temps dont ſe forment les autres.

FRANÇOIS. *PRÉSENT.* *PARTICIPE.*
de l'Infinitif.

Plumer.	plumaie,	plumaie,
Finir.	fini,	fini,
Sentir.	ſanti,	ſanti,
Ouvrir.	ouvri,	ouvri,
Venir.	veni,	venu,
Devoir.	dewoir,	du,
Plaire.	plare,	plu,
Paroître.	paritre,	paru,
Réduire.	rédûre,	rédû,
Plaindre.	plainde,	plain,
Rendre.	rande,	randu,
Poudrer.	paoure,	paouraie,
Elire.	ilaire,	ilu,
Combattre.	combate,	combatu,
Plaider.	plâdie,	plâdi.

Le Futur ſe forme du préſent de l'Infinitif dans les verbes en aie, *ôtant cette ſyllabe, & la changent en* ra.

I *ajoutant* ra, *excepté* veni, *qui fait* vanra.

Woir, *changeant cette ſyllabe en* vra(*a*).

Are, *changeant* e *en* a.

GÉRONDIF. *PRÉSENT* *PARFAIT*
de l'Indicatif. *défini.*

Pluman,	je plume,	je plumi.
Finiçan,	je fini,	je finiçi.
Santan,	je ſan,	je ſanti.
Ouvran,	j'ouvre,	j'ouvrſ.
Venan,	je ving,	je veni.
Devan,	je dâ,	je devi.
Plaſan,	je pla,	je plaſi.
Pariçan,	je para,	je pariçi.

(*a*) *Excepté* Pouwoir, awoir & rawoir ; *qui la changent en* ra.

GÉRONDIF.	*PRÉSENT.*	*PARFAIT.*
Rédûſan,	je rédûe,	je rédûeſi.
Plaindan,	je plaing,	je plaindi.
Ràndan,	je ran,	je randi.
Paouſan,	je paoure,	je paouri.
Iliſan,	j'ilie,	j'iliſi.
Combatan,	je comba,	je combati.
Plàdan,	je plàde,	je plàdi.

Re, *changeant* e *en* a.

Nde, *changeant* de *en* dra.

Aoure, *ajoutant* ra, *ou changeant* re *en* dra. (*a*).

Ie & ate, *changeant* e *en* ra.

Ite, *changeant* ite *en* itra.

SECONDE OBSERVATION.

Tous les préſents des Infinitifs, en er *dans les Atours de Metz*, *ſont terminés en* eir.

AIMER.— Aimeir.
PÊCHER.— Paixier.

(*a*) *Le Verbe* Maoure, *fait* je maoura, maourera *&* je moulera.

GÉRONDIF.	*PRÉSENT.*	*PARFAIT.*

ENGLOBER.— Englobeir.

Les Verbes en erdre, *retranchent le* r *après le* d.

Infinitif.

PERDRE, Perde.

I. Conditionel & Futur.

Perderoit.

Imparfait du Subjonctif,

Qui perdie, perdencent,

Verbes en oir,

Devoir, dewoir, douroit.
Avoir, awoir, averoit, euſſiet, euſſiencent.
Pouvoir; pooir, pouroit.
Vouloir, vouroit, qui voulcit.

Plur. voulcincent.

On ne connoît point non plus dans les Atours les futurs, *à l'exception de* iert *pour* il ſera; i feront, *& même rarement*, *on ſe ſert en place du premier conditionel*, il ſeroit, il perdroit.

F I N.